Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — 1915
AVEC 49 FIGURES

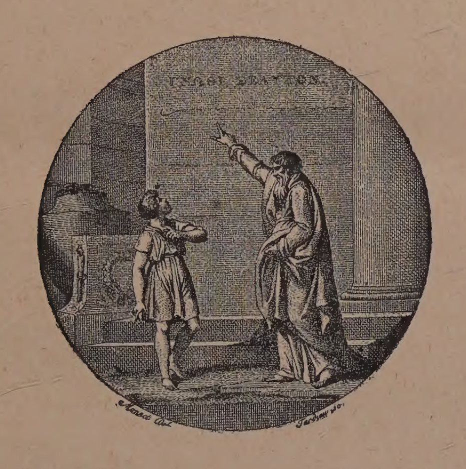
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Revue
anthropologique

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS



VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — 1915
AVEC 49 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(*École d'Anthropologie*)

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

MM. ALCAN (Félix), O. ✻, éditeur.

ANTHONY (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie.

AULT DU MESNIL (G. d'), vice-président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie.

BIANCHI (Mme).

BLANCHARD (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

CAPITAN (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine.

DRON (Dr G.), sénateur.

DASTRE (Dr A.), O. ✻, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

ECHÉRAC (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie.

GUYOT (Yves), ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie.

HERVÉ (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

HOVELACQUE (Mme Abel).

HOVELACQUE (Dr André).

HUGUET (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines.

LANESSAN (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

LEFORT (J.), I. ✿, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

MAHOUDEAU (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

MANOUVRIER (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Société d'Anthropologie.

Mortillet (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie.

Papillault (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie.

Pozzi (Dr S.), G. O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

Ratier (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice.

Roche (Jules), G. C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies.

Rondeau (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie.

Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut.

Schrader (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie.

Société d'Anthropologie de Paris. Délégués au Comité de l'École : MM. Yves Guyot et Julien Vinson.

Thulié (Dr Henri), ✻, ancien président du Conseil Municipal de Paris et de la Société d'Anthropologie, vice-président du Conseil supérieur d'Assistance publique, directeur honoraire de l'École d'Anthropologie.

Weisgerber (Mme Edouard).

Weisgerber (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

Wilson (Daniel).

Zaborowski (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie.

CORRESPONDANTS

Balliot (L.), instituteur, à Jonchery (Haute-Marne).

Bellucci (Professeur G.), recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

Blin (Charles), ✿, ethnographe, à Asnières (Seine).

Boilley (Émile), ✠, ✿, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

Bosteaux-Paris (Pierre-Charles), I. ✿, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

Breuil (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

Castelfranco (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).

Chantre (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).

Collin (Émile), I. ✿, philanthrope, à Paris.

Corot (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).

Courty (Georges), I. ✿, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.

DANJOU (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).

DELAGE (Franck), ✿, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).

DELEVOY (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).

DEVOIR (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).

DUBOIS (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).

DUBUS (Albert), ✿, économe honoraire des hospices du Havre, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

ENGERRAND, professeur au Muséum de Mexico, à Popotla (Mexique).

FAVRAUD (Alexis), I. ✿, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).

FOURNIER (Joseph), I. ✿, archiviste départemental honoraire, archiviste-bibliothécaire de la Chambre de Commerce, secrétaire de la Société de Géographie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIRAUX (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).

GOBY (Paul), ✿, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).

GOLDSCHMIDT (Dr), à Paris.

GOY (de), à Bourges (Cher).

HAAKE (Dr Karl), conservateur des collections préhistoriques du Musée municipal, à Brunswick (Allemagne).

HEGER (Franz), conseiller d'État, directeur de la section anthropologique et ethnographique du Musée impérial et royal d'Histoire naturelle, à Vienne (Autriche).

HŒRNES (Dr Maurice), ✠, I. ✿, professeur d'archéologie préhistorique à l'Université, président de la Société Préhistorique, ancien conservateur au Musée de la Cour, à Vienne (Autriche).

HOLBÉ (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

HRDLICKA (Dr Ales), sous-directeur du Laboratoire d'Anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

JACQUES (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

KROMER (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

LAVAL (Dr Edouard), I. ✿, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

LOÉ (baron Alfred de), I. ✿, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

MAC CURDY (G. Grant), professeur d'Anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

MAGNI (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

MARTIN (Dr Henri), ✻, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

MASCARAUX (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin de-Seignaux (Landes).

MERCIER (André), administrateur colonial.

MORTILLET (Paul de), I. ✪, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

PAUW (Louis-François), ✠, I. ✪, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

PEYRONY (Denis), I. ✪, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

PIERPONT (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, privat-docent à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✪, archéologue, le Havre (Seine-Inférieure).

SAVAGE LANDOR (Henry), explorateur, à Londres (Angleterre).

SCHMIT (Émile), I. ✪, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✱, I. ✪, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'Anthropologie, à Paris.

SZOMBATHY (Joseph), ✠, conservateur des collections anthropologiques et préhistoriques du Muséum impérial et royal, vice-président de la Société d'Anthropologie et de la Société Préhistorique, à Vienne (Autriche).

TATÉ (Louis), I. ✪, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✱, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

TRUCHET (Florimond), ✱, I. ✪, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BROECK (Ernest), ✠, ✱, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

BUREAU DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Présidents d'honneur de l'Association	MM. Yves Guyot. Pozzi. Jules Roche. Thulié.
Président honoraire de l'Association	: M. d'Échérac.
Président —	: M. de Lanessan.
Vice-président —	: M. D'Ault du Mesnil.
Directeur honoraire de l'École d'Anthropologie	M. Thulié.
Directeur —	: M. Yves Guyot.
Sous-directeur —	: M. Weisgerber.
Secrétaire du Comité	: M. Adrien de Mortillet.
Trésorier honoraire	: M. Rondeau.
Trésorier	: M. d'Ault du Mesnil.
Bibliothécaire	: M. Hervé.
Conservateur du Musée	: M. d'Ault du Mesnil.
Directeur de la Revue	: M. Hervé.
Délégués près la Sorbonne	M. Hervé. M. Manouvrier. M. Thulié.
Délégués de l'Association au Comité de l'École	M. d'Ault du Mesnil. M. d'Échérac. M. Jules Roche.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire

(5e année; du XVIIIe au XXe siècles)[1]

Par F. SCHRADER

Le titre seul de notre cours de cette année suffit à évoquer l'impression profonde qui nous étreint tous, celui qui va parler comme ceux qui vont écouter. Déjà, il y a deux ans, à la demande d'un certain nombre de mes auditeurs, j'ai interrompu l'ordre chronologique de notre étude des « relations géographiques » pour consacrer un hiver (1912-1913) à l'examen des questions contemporaines, que nous sentions s'aggraver de jour en jour. Et aujourd'hui, ce que nous avions appréhendé se réalise; la tempête dont nous constations l'approche se déchaîne autour de nous; il n'est plus temps d'en écarter les causes ou d'y rechercher des remèdes. Pendant que nous sommes réunis ici, la guerre la plus terrible de tous les temps gronde à quelques heures de notre salle d'étude. Que faire, pour ceux du moins à qui leur âge interdit l'action matérielle, sinon essayer de comprendre? Ce sera combattre aussi.

Or, notre programme de cette année nous conduit précisément à étudier l'évolution des relations géographiques au cours des deux derniers siècles; dès lors, il nous amènera comme conclusion à la catastrophe qui nous environne aujourd'hui.

Nous serons obligés de discerner le déroulement des faits géographiques et historiques à travers la poussière ou la fumée qui pourrait nous les cacher ou les obscurcir, si nous ne nous imposions avant tout le devoir d'apporter à cette étude une absolue et courageuse sincérité.

A travers le XVIIIe et le XIXe siècle, au cours de cette période

1. Leçon du 27 novembre 1914.

grandiose de l'histoire et de la géographie qui égale et dépassera peut-être, quand on en connaîtra l'ensemble, les plus grandes époques du passé, nous avons commencé à étudier il y a deux ans les forces de création et de destruction, simultanément à l'œuvre pour transformer le monde. A mesure que nous approcherons de l'étude du moment actuel, où elles agissent pour confirmer ou pour détruire ce qui nous entoure, nous devrons conserver la sérénité de nos sentiments et de nos pensées, et vivre ces heures comme si des milliers d'années nous en séparaient. Il faut que plus tard, l'ouragan passé, nous puissions nous rendre le témoignage que nulle passion, nulle douleur, nul préjugé, n'a eu le pouvoir de nous éloigner de ce que nous avons cru être la vérité. A ce prix seulement notre effort pourra être fructueux.

D'autre part, il ne s'agira pas seulement de reprendre avec plus de détails notre étude d'il y a deux ans. A ce moment là, nous avons examiné en quelque sorte l'état statique de l'Europe et du monde. Aujourd'hui, nous devons les considérer à l'état dynamique, non comme sur l'écran d'un cinématographe, mais pour chercher à travers le déroulement des faits, les causes qui les ont amenés, les conséquences qu'ils ont comportées ou celles qu'ils pouvaient comporter; les solutions immédiates que les besoins pressants du temps et de l'humanité ont su donner aux problèmes, et celles qu'ils leur auraient données, peut-être, s'ils avaient pu s'éclairer de l'expérience que ces solutions mêmes nous permettent de concevoir aujourd'hui.

Ainsi nous essaierons, si ce programme ne dépasse pas nos forces, de discerner non seulement le déroulement et les contre-coups de l'évolution géographique de ces deux grands siècles, mais d'en reconnaître la signification et d'en dégager, si j'ose ainsi dire, les premiers linéaments de l'esquisse d'une synthèse.

L'époque des grandes découvertes, que nous avons étudiée l'an dernier, avait eu pour but d'enrichir le monde, et comme résultat principal de l'élargir. Il s'était produit sur toute la surface explorée du globe une sorte d'addition algébrique de quantités nouvelles et inconnues, positives ou négatives, dont l'expérience seule devait plus tard permettre de reconnaître la valeur. Ainsi, les richesses conquises par l'Espagne l'avaient ruinée; l'irruption des civilisations européennes en Amérique du Sud avait détruit les civilisations indigènes sans pouvoir les remplacer; l'Afrique, considérée surtout

comme réservoir de forces pour le travail servile, ne prenait pas encore place parmi les régions européanisées; les parties de l'Amérique du Nord dépourvues des richesses convoitées par l'Europe étaient précisément celles où le temps amenait le développement le plus intense, en dépit des apparences premières.

L'époque plus récente dont nous nous occuperons cette année est caractérisée par l'entrée et par la fusion, dans la vie générale du monde, de toutes les forces et de toutes les activités accumulées par la période précédente. Du XVIIIe au commencement du XXe siècle, le monde s'est approprié, a digéré pour ainsi dire, a complété et fait entrer dans sa vie générale toutes les possibilités de relations et de créations nouvelles préparées par les deux époques antérieures, celle de la Renaissance et celle des Grandes découvertes. Et là encore, les valeurs positives et négatives se sont additionnées, les forces homogènes ou contradictoires se sont entr'aidées ou combattues, les progressions ou les régressions ont amené les pays, les continents, les océans, l'atmosphère, les races, les peuples, la science ou la pensée à l'état complexe, contradictoire et puissant dans lequel nous sommes emportés et ballottés aujourd'hui.

Cet état diffère grandement de tous ceux qui l'ont précédé. Essayons de discerner par quels caractères. Remarquons d'abord que « la marche de la civilisation, ou des civilisations, pour mieux dire, a consisté, jusqu'à l'époque actuelle, en une série d'ascensions et de chutes, en une succession de peuples appelés, écartés et remplacés dans la tâche de directeurs du mouvement humain. Partout et toujours, les facultés ou les forces qui avaient fait le progrès se sont graduellement usées ou perverties, préparant une décadence inévitable, liée aux causes mêmes de l'ancienne prospérité. Partout et toujours aussi, l'homme, dans l'effort qui l'a partiellement soustrait à l'animalité, s'est appuyé sur les forces naturelles à l'œuvre autour de lui, locales d'abord, puis de plus en plus générales et vastes : d'abord, en leur empruntant, à l'époque de la préhistoire, des organes matériels supplémentaires; puis en domestiquant des activités atmosphériques, liquides, végétales ou animales, c'est la période de l'histoire qui nous a conduits à l'état de choses actuel; enfin, en dégageant les forces latentes cachées dans des matières primitivement inertes : c'es l'époque grandiose et troublante où nous vivons aujourd'hui, et qui ouvre une voie nouvelle devant l'humanité. »

« Mais, jusqu'à l'époque actuelle, la condition commune de tous les groupements humains a été la vie fragmentaire; les progrès de chacun ont pu se communiquer aux autres, dans la mesure où l'humanité ou la nature le permettaient; nul peuple n'a eu le droit de se dire capable de réaliser la civilisation intégrale; et le cours du temps s'est chargé de les entremêler, de les substituer les uns aux autres, de les rajeunir par des mélanges de civilisations ou par l'entrée en activité de barbaries nouvelles. »

« Tout autre est l'état vers lequel nous marchons, et dans lequel nous sommes déjà entrés. De par les forces monstrueuses dont il s'est emparé, — à moins que, croyant les prendre à son service, il ne s'y soit lui-même asservi, — l'homme d'Europe a entrepris d'imposer au monde entier une même forme de culture humaine, la sienne; un même étalon de productivité, le maximum obligatoire; un même critérium du désirable et de l'indésirable, le sien. Sédentaire par la production, l'humanité devient en même temps nomade par l'accroissement fabuleux de ses organes de transport. Toutes les anciennes différenciations sont effacées, des différenciations nouvelles apparaissent, rompant l'équilibre, instable il est vrai, mais plus de cent fois séculaire, des sociétés humaines. Et comme, par l'extermination des peuples arriérés, quand ils n'ont pas voulu se plier à ce joug ni servir à ces fins, il ne reste plus sur cette terre européanisée, en dehors de la Chine et de l'Afrique, aucune source nouvelle où puiser un sang neuf, l'humanité est désormais condamnée à vivre tout entière de la même vie, jouant son va-tout en une seule partie qu'elle peut perdre ou gagner. Suivant qu'elle saura ou ne saura pas s'adapter aux conditions de vie qu'elle s'est inconsciemment créées, et cela sans cesser de maintenir l'accord de cette vie avec les lois générales, elle s'élèvera plus haut que jamais, ou s'écroulera sous son propre poids, plus bas que la barbarie[1]. »

*
* *

La fusion des éléments ethniques dont sont formés les divers

1. Les parties entre guillemets sont extraites, sauf quelques minimes additions nécessitées par vingt années écoulées, de la notice de F. Schrader, accompagnant, sous ce titre : *Le Monde à la fin du XIX*e *siècle*, la carte du « monde moderne » dans l'*Atlas de Géographie Historique* publié par la librairie Hachette et Cie, Paris, 1894. Quelques lignes de ces citations proviennent de la notice « La Terre et la vie terrestre », introduction à l'*Atlas de Géographie moderne*; même librairie, 1889.

peuples modernes n'est cependant pas encore si complète (bien loin de là) qu'on n'y puisse discerner les courants divers dont se composent leurs fleuves humains. Et n'est-ce pas là précisément l'une des causes de ces passages de relations amicales à des relations hostiles, de la paix à l'irritation et à la violence, qui désorientent le géographe quand il veut se mêler d'être aussi un peu moraliste ! Pour les comprendre, et ne plus s'étonner des retours de la politique, des alternatives de la paix et de la guerre, il n'a qu'à se souvenir des éléments disparates qui jadis entrèrent dans la composition des peuples hétérogènes liés aujourd'hui sous l'uniformité des noms et des mœurs. Il voit alors comment, suivant les circonstances, ces peuples peuvent s'aborder entre eux par des côtés divers, auxquels correspondent des sentiments différents.

A la conception simpliste de peuples compacts, présentant un type net et tranché, conception des ignorants ou des tempéraments anti-scientifiques, nous devons, nous, hommes d'étude, faire succéder celle de peuples composites, tels que nous les montrent l'histoire, la géographie, ou simplement le témoignage de nos yeux. Qu'est-ce qu'un Anglais, sinon un composé plus ou moins variable de Celte, de Saxon, de Breton, de Danois, d'Angle, de Normand, de Français, en proportions inconnues? Le Français blond du nord ou de l'est, le Français brun de la Méditerranée, le Français brachycéphale des volcans d'Auvergne, sont-ils moins des Français parce que des sangs divers coulent dans leurs veines? Sentiront-ils moins l'attachement à la patrie commune parce que la géographie et l'histoire retrouveront sous la filiation nationale les filiations partielles dont elle fut composée? Et si nous prenons le peuple qui en ce moment pèse sur l'Europe au nom de son homogénéité providentielle, quoi de plus faux et de plus anti-historique que l'unité de race allemande, qui confond volontairement le Slave de Prusse avec le Souabe de Bavière, le Scandinave du Holstein ou le Gaulois d'Alsace, avec le Batave de la Frise orientale pour en faire le Deutsch brutal et mystique qui devrait gouverner l'humanité? Comment l'orgueil l'empêche-t-il de comprendre que sa diversité même est nécessaire à son existence, à son développement, à l'action qu'il désire exercer dans le monde? Sa prétendue homogénéité, s'il parvenait à l'imposer par la violence matérielle à une science complaisante, démontrerait simplement sa complète incapacité à exercer une influence quelconque sur une

humanité à laquelle il doit, comme tous les autres peuples, la presque totalité de son bagage intellectuel ou moral. Enfin, s'il est un peuple qui représente la diversité des origines plus que tout autre, n'est-ce pas le peuple si disparate et si national à la fois des États-Unis, qui, dans ce moment même, s'assure pour un avenir prochain la première place dans le monde?

En réalité, c'est ailleurs que dans des entités nationales qu'il faut chercher la raison des relations hostiles et meurtrières qui remplissent les trois quarts, sinon les neuf dixièmes de l'histoire. Et ici, nous allons être ramenés au sujet même de notre cours, aux relations géographiques qui, à travers la préhistoire, ont découlé des circonstances au milieu desquelles se développaient les nations.

En même temps, nous entrerons dans l'ordre de recherches qui caractérise spécialement la science moderne. Ce caractère, c'est d'étudier les choses, géographiques ou autres, dans leurs éléments intimes et constitutifs et non plus comme jadis dans leur apparence et leur forme.

Le caractère industriel et pratique de l'évolution mondiale actuelle, que nous constations il n'y a qu'un moment, n'est que l'application première et toute superficielle d'une force bien autrement profonde et puissante : le renouvellement des sciences, dont l'industrie s'ingénie à tirer tout le profit immédiat et matériel qu'elles comportent. Or, ce renouvellement scientifique exerce déjà et exercera dans un prochain avenir une influence bien plus grande que l'organisation purement matérielle qui en est le premier résultat. Je voudrais essayer de dire ici en quoi il me paraît devoir inaugurer une phase nouvelle dans les relations de l'homme avec la nature et des hommes entre eux.

*
* *

Depuis la fin du XVIIIe siècle ou le début du XIXe, c'est-à-dire précisément dans la période qui fait l'objet de notre cours, la science s'est appliquée, « non plus seulement à l'étude, mais à l'analyse des phénomènes, matériels ou moraux. En tout ordre de recherches, elle s'est efforcée de remonter jusqu'aux éléments mêmes des choses. De la première cellule organisée jusqu'à la lumière des astres, en passant par l'histoire, rien n'a échappé à cet ordre nouveau d'investigation, qui ne tend à rien moins qu'à renouveler

les bases mêmes de toutes les notions, et à les reconstruire par conséquent de toutes pièces. Tout, jusqu'aux conceptions sociales, en est ébranlé, ne trouvant plus d'appui immuable sur un terrain qui se déplace incessament. De la sorte, en même temps que les forces matérielles, les idées se modifient et se transforment. »

« On peut donc dire que l'état moderne n'est plus du tout celui des siècles précédents, ni au point de vue physique, ni au point de vue moral. L'homme est devenu en quelque sorte un être nouveau, doué d'organes que ses ancêtres ne possédaient pas; la planète où il vit s'est en quelque sorte rétrécie sous ses pas, et des contacts nouveaux, inattendus, s'établissent de toutes parts entre des parties de la Terre précédemment soumises à des influences différentes, moins directes, moins intenses, moins entremêlées. »

Aussi une sorte de vague et confuse inquiétude règne sur le globe entier, et rien au fond n'est plus naturel. « Chaque groupement humain s'était organisé plus ou moins complètement suivant sa nature et sa situation; cette organisation est battue en brèche par l'intrusion du monde entier. Un équilibre nouveau tend à s'établir, mais son premier effet est de détruire l'équilibre ancien. »

« De telles perturbations ont dû se produire chaque fois qu'un grand chapitre de l'histoire a succédé à un autre, mais celle-ci est plus intense et plus rapide, à cause de l'énergie et de l'universalité des organes nouveaux qui entrent en jeu, transformant pour ainsi dire toutes les mailles du tissu de la vie. »

Comment ne pas remarquer tout d'abord qu'une telle transformation, résultat de la pénétration du fonctionnement des forces naturelles par l'intelligence humaine, augmente non seulement les possibilités matérielles, mais aussi les possibilités intellectuelles et morales? De là, par une conclusion très naturelle, l'explosion d'optimisme qui alla grandissant dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, depuis la religion de la nature de Rousseau jusqu'aux espérances illimitées de la Révolution, espérances dont le « tableau des progrès de l'Esprit humain », est une des manifestations les plus frappantes.

Et si, dépassant l'époque de la Révolution, nous entrons dans le XIXe siècle, si nous suivons le mouvement scientifique, de l'analyse de l'air jusqu'à l'analyse spectrale des astres, de la pile de Volta aux

ondes hertziennes, de l'anatomie à l'histologie, du ballon de Montgolfier au dirigeable ou à l'aéroplane, nous comprendrons mieux encore que, même en dehors des applications pratiques, l'humanité ait cru voir approcher le jour où elle serait affranchie des anciennes servitudes, du travail exagéré, de la souffrance physique, de la guerre. Et voilà que les difficultés se sont déplacées, mais n'ont pas disparu, certaines mêmes ont grandi, se sont universalisées, ont créé des calamités nouvelles. Quoi d'étonnant à voir un vague et profond malaise succéder aux espérances de naguère?

Pour mieux définir cette sorte de crevasse qui s'est ouverte entre les découvertes en elles-mêmes et leurs résultats appliqués à l'humanité, pouvons-nous essayer de préciser l'orientation suivant laquelle le monde a cru se diriger en passant de la théorie à l'application?

Il semble que cette orientation peut être formulée ainsi : « Produire plus avec un moindre effort, faire travailler les forces latentes dégagées de la nature; soulager le muscle humain par la machine, et décharger ainsi l'humanité d'une partie de son travail matériel au bénéfice de son développement moral; permettre à chaque homme de vivre de la vie complète que le travail servile assurait aux citoyens libres des anciennes républiques, et faire ainsi que l'ensemble des hommes puisse devenir l'humanité. »

Si maintenant, parcourant d'un regard l'ensemble de notre terre et de ses habitants, nous analysons l'impression qui s'en dégage pour nous, cette impression sera celle d'un double mouvement, qui détermine une marche discordante.

D'une part, « la science grandit et l'homme grandit avec elle; l'instruction s'accroît, la pensée s'étend, le contact de l'humanité entière pénètre jusque dans la vie du plus humble; chacun peut en terminant sa journée connaître le résumé de la marche du monde depuis le dernier lever du soleil; les lois profondes de la vie passent dans la pratique de chaque jour; des forces nouvelles transforment la société; la parole humaine se précipite autour du globe, dépassant la vitesse de cette parole elle-même; l'Europe déborde sur le monde et l'initie aux résultats de son génie; tout homme devient citoyen du globe terrestre, et des régions nouvelles s'ouvrent chaque jour, prêtes à produire plus que l'humanité ne peut encore consommer.

« D'autre part, chacun de ces progrès, à peine né, devient une arme pour combattre sur la terre entière le progrès un peu moindre du jour précédent. La concurrence prend l'allure inexorable d'une fatalité meurtrière et universelle. Outillage de plus en plus parfait, emploi d'un nombre moindre de bras pour un résultat égal, cela a pour corollaire la création d'outillages plus perfectionnés encore qui ruineront les premiers, l'emploi de bras moins nombreux le lendemain que la veille ; le « dieu » qui donnait le loisir, condition de la pensée et de la joie, devient le spectre du chômage. Tout effort devient destructeur d'un autre effort. Les glorieux navires qui traversent l'Atlantique en quatre jours sous la pression de 40000 chevaux de force ne font pas dix voyages sans que sur le rivage opposé on en mette de plus puissants en chantier ; une telle lutte, si elle se continue indéfiniment, n'a qu'une issue possible, la ruine générale. » Un remède éphémère se présente, la guerre, plus terrible, plus acharnée qu'elle ne fut jamais.

Ajoutons que le développement industriel a, comme toute chose vivante, ses progrès et ses retours, ses contractions et ses distensions. A chaque élargissement du marché, à chaque élan de consommation, à chaque nouvelle colonie ouverte, correspond une augmentation de travail, une période de prospérité ; tous les bras sont occupés, tous les produits trouvent un emploi facile, les villes s'accroissent au détriment des campagnes. Mais bientôt un client se fait producteur à son tour, le marché s'encombre, les sources de vie diminuent ; les villes ne rendent pas pour cela leur trop-plein ; mais une émigration se produit vers le pays nouveau où le champ sera plus large et la vie plus facile.

Arme à double tranchant, cette émigration, en même temps qu'elle débarrasse la métropole de son trop-plein, va fortifier au delà des mers une métropole future qui se retournera un jour contre la première.

Rien ne peut plus, semble-t-il, arrêter ce mouvement. Chaque jour des perfectionnements nouveaux interviennent pour créer de nouvelles merveilles de précision et d'économie. Mais par le perfectionnement des produits, par la durée plus grande du rail d'acier, par exemple, remplaçant le rail de fer, le marché se contracte de nouveau, l'émigration porte au loin d'autres éléments de lutte.

Un jour vient où les forces de production organisées pour l'ancien

état géographique ne trouvent plus de débouchés correspondants, où le contact fraternel qu'on avait rêvé se change en efforts pour s'arracher mutuellement une part de travail ou de puissance; Berlin regarde Londres ou Paris dans le blanc des yeux; à l'accumulation des forces productrices succède le déchaînement des forces destructives, l'homme se sert de la science, non pour atténuer, mais pour accroître la brutalité primitive, la concurrence vitale devient la concurrence mortelle.

A cela, quel remède? dira-t-on. Nous ne nous chargeons pas de répondre, en donnant le nom d'une panacée, mais d'étudier, et de préparer ainsi la réponse dans notre modeste mesure.

Tout au plus oserions-nous dire, en restant sur le terrain géographique, que si l'on avait vraiment voulu élargir pour l'humanité les conditions de la vie, il fallait aiguiller dans la direction où la richesse et la machine auraient produit pour libérer l'homme, au lieu d'employer la machine et l'homme, comme rouages d'un ordre analogue, pour produire des accroissements de richesse. Mais dès le premier mot nous sortirions du domaine où nous voulons nous cantonner ici. Rentrons-y.

Qui pourrait songer à faire route en arrière? Qui oserait proposer de renoncer au bénéfice possible de ce prodigieux mouvement scientifique qui a déjà transformé l'homme en un être nouveau vivant sur une terre en partie humanisée?

Et cependant, si le retour au passé est impossible, une évolution paraît indispensable, même dans les faits et les rapports géographiques.

*
* *

En étudiant, dans nos leçons prochaines, la marche des relations humaines et de l'appropriation du globe par la science et l'industrie, nous ne pourrons pas, quand bien même nous le voudrions, détourner nos regards du spectacle terrible que nous offre aujourd'hui le monde. Bien au contraire, nous chercherons à voir plus clairement les causes naturelles ou humaines de la conflagration qui nous enveloppe, et à prévoir, pour les détourner si possible, les catastrophes prochaines dont celle-ci n'est que le présage.

Nous prenons le monde à l'issue de la période des grandes découvertes. Au XVIIIe siècle, dont il nous faut étudier et déterminer

le caractère, nous voyons la géographie prendre une voie nouvelle. Il ne s'agira plus autant, à cette époque, de découvrir que de commencer à approprier. Nous assistons à l'éclosion des nations nouvelles de l'Amérique du Nord, sous l'influence surtout de la France et de l'Angleterre; à la croissance des Antilles, à l'extension de l'esclavage.

Du milieu à la fin du siècle, nous voyons les domaines de l'Espagne s'appauvrir et les colonies de la France passer à d'autres maitres, pour des causes qu'il nous faudra comprendre; l'Inde devenir colonie anglaise, les États-Unis se séparer de la Grande-Bretagne, en même temps que surgit ce grand mouvement de science et d'industrie dont nous venons de parler. En Europe, nous assistons à l'affaiblissement de l'Espagne et de l'Autriche, à la naissance de la Prusse, à l'accroissement rapide de la Russie. Avec le xixe siècle, l'Europe de Napoléon, suite et déviation de la Révolution française, prépare un nouvel état d'équilibre ou de déséquilibre entre les nations du vieux continent. Nous nous efforcerons de suivre et de comprendre cette transformation de la partie du monde qui servait encore de moteur à l'humanité entière, sans y apporter de préjugés ni de passions autres que celle du vrai. Puis vient l'étude de ce puissant xixe siècle dont nous venons d'hériter tant de grandeurs et tant de misères. Nous le verrons compléter l'exploration du monde; créer en Amérique une nouvelle Europe; redécouvrir l'Afrique, voilée depuis l'antiquité; s'emparer des richesses planétaires pour les exploiter sans respect ni sagesse, et détériorer la Terre en même temps qu'il commence à la connaître; enfin, organiser, par des forces empruntées à la science grandissante, ce mouvement industriel, cette transformation des moyens de transport ou de communication entre les hommes, qui dans le court espace d'un siècle a refait l'humanité et le monde.

En voyant, au cours de cette étude, et comme résultat premier de ces magnifiques efforts, la population du globe s'accroître, le bien-être européen ou américain se répandre sur les terres nouvelles, les peuples se rapprocher d'abord, la liberté commerciale enrichir le monde, nous nous efforcerons de découvrir les points faibles de cette civilisation neuve, avide de jouir avant d'avoir compris, et compromettant par là même l'avenir de ses propres conquêtes.

Il nous semble que, par une étude sincère et attentive, nous pourrons

saisir les signes indicateurs du moment où le mouvement se renverse; où l'équilibre nouveau crée le déséquilibre; où les mains qui se rapprochaient s'entremêlent, se gênent et se combattent; où la terre qui a livré ses richesses menace elle aussi de s'appauvrir; où, comme il est advenu à l'Espagne pour avoir oublié le roi Midas, l'accroissement de richesse immédiate prépare la ruine.

Peut-être saisirons-nous aussi dans ses débuts le procédé morbide par lequel telle nation, sans avoir pris part aux commencements, sans même en avoir compris la signification, s'arme et s'organise pour prendre la plus grosse part au banquet déjà servi, se proclame la première alors qu'elle a été bien plus souvent la seconde, exige les possessions d'autrui après en avoir méconnu l'importance, et déclare que l'avenir du monde lui est désormais confié. Certes, chaque nation peut se reprocher d'avoir eu ses périodes d'infatuation et de sottise; l'erreur et la vanité sont choses humaines. Mais le débordement d'orgueil et l'accès de folie collective auquel nous assistons aujourd'hui, et qui tendrait à détruire l'humanité sous prétexte de l'amener à la perfection par le règne systématisé de la force, apparaît, si l'on y réfléchit, comme une déformation mentale, découlant précisément de l'évolution précipitée du monde nouveau. A ce titre, c'est un devoir pour nous d'en étudier dans le détail les symptômes géographiques et politiques, la mégalomanie territoriale et nationale, afin d'en éviter la contagion mortelle au reste du monde et, osons le dire, à nous-mêmes peut-être.

Que, dans ce resserrement graduel des régions du globe relativement à l'homme, une nation se soit donné pour mission spéciale d'accroître indéfiniment sa force coercitive; qu'elle ait conçu la guerre, suivant la parole de Mirabeau, comme son « industrie nationale »; que, laissant les autres nations et provisoirement la partie saine d'elle-même s'occuper de scruter la science et la pensée, elle ait uniquement placé son idéal dans la force matérielle, au point de finir par la confondre avec la force morale; qu'elle ait enfin conçu la civilisation comme l'extension au monde entier de la forme de développement qu'elle avait jugée souhaitable pour elle-même; que l'impossibilité de cette conception même lui fasse considérer les autres nations comme destinées à recevoir le bonheur d'une domestication qui ressemble à l'esclavage; que la concurrence soit ainsi remplacée dans ses projets par l'égalité inférieure du reste des

hommes sous son niveau supérieur et dominateur, faisons-y bien attention, c'est une forme virulente de tous les défauts de l'Europe et de l'Asie antiques, avec la suppression de toutes leurs qualités.

Que deviendraient les relations humaines si la civilisation permettait à un seul de dicter les lois du bien, du beau, du juste, suivant le programme que nous lui voyons réaliser aujourd'hui dans le sang de millions d'hommes et formuler avec une inconscience stupéfiante?

Peut-on concevoir le monde se développant sous le poids d'une collectivité incapable de supporter auprès d'elle ni supériorité ni égalité?

Peut-on ignorer encore que le travail mille fois séculaire poursuivi dans la collaboration à demi consciente de la terre, des hommes et du temps, ne peut se continuer que par le respect de cet héritage collectif et par la solidarité de plus en plus complète des choses et des hommes?

Ce serait donc pour livrer le monde à la force germanique que les Égyptiens auraient conquis et humanisé le Nil? que les Grecs auraient dégagé l'âme de la Méditerranée et créé l'esprit de l'Europe? que la pierre éclatée, la pierre polie, les métaux, auraient secouru l'humanité? que la terre aurait évolué de la nébuleuse au monde humain? que les formes végétales et animales, les océans aux contours variables et les atmosphères successives auraient lentement évolué vers leur état actuel et futur? Enfin où est aujourd'hui l'humanité virtuelle de l'avenir, si ce n'est dans les milliards de consciences et de pensées qui se créent, s'épanouissent et se transmettent à la génération suivante, et dont ces orgueilleux prétendent désormais assumer la conduite?

Le monde a déjà vu semblable folie, semblable mépris des grandes nations pour les petites, quand l'Asie perse se précipitait sur la minuscule Grèce, prétendant, de par le nombre et la masse, organiser la grande monarchie continentale sur les ruines de la liberté hellénique. Rappelons-nous qu'alors l'Europe et l'avenir furent sauvés à la fois par l'épée et par la pensée humaine, et qu'Eschyle, avant de donner au monde les drames de Prométhée et de célébrer la victoire de la Grèce, combattait à Marathon.

La victoire de Strasbourg

Par Jules ROCHE

Le titre de cet article n'est pas une fiction ; c'est un souvenir, une prédiction peut-être, une espérance à coup sûr. En tout cas, le récit qu'on va lire, quelque ancien qu'il soit, paraît d'une actualité saisissante, tant on y voit, vivantes, les scènes d'aujourd'hui.

C'était, il y a 1558 ans, — en 356 après J.-C. La Gaule était de toutes parts envahie par les Allemands, — « *Germanicis undique circumfrementibus minis* » ; — l'empereur Constance y avait envoyé le Consul Julien pour la délivrer des Barbares. Tour à tour Valence, Lyon, Sens, Autun, Auxerre, Troyes, Reims avaient souffert ; mais les plus redoutables forces ennemies étaient concentrées vers *Argentoratum* (Strasbourg) — déjà ! — Elles comprenaient les armées de plusieurs rois Allemands (*Alamannorum reges*) dont les principaux étaient Chnodomaire, Vestralpe, Sérapion, Suomaire, etc... Parmi eux se distinguait surtout Chnodomaire, « qui se donnait un mouvement prodigieux, allant, venant, se multipliant, toujours le premier quand il s'agissait d'un coup de main, plein de cette confiance qu'inspire l'habitude du succès ».

Ce roi et Sérapion étaient les deux plus puissants et plus redoutables chefs de la « belliqueuse et féroce armée » vers laquelle Julien, après d'heureux combats, comprit qu'il fallait porter tous ses efforts pour obtenir la victoire décisive.

A marches rapides il arriva enfin devant Strasbourg, où de nouveaux renforts allemands venaient de se rendre, ayant passé *trois jours et trois nuits à traverser le Rhin* — (*per triduum et trinoctium flumen transisse Germanos*).

Les armées étaient face à face. L'heure de leur choc avait sonné !

Mais ici ce sont les pages du célèbre historien gréco-latin qu'il faut lire.

Elles sont le « communiqué » d'un contemporain des événements qu'il raconte; et parmi leurs acteurs, se trouvèrent à coup sûr par milliers, héros inconnus, des ancêtres de tant de ces vaillants défenseurs de la Gaule du XXe siècle, leurs héritiers sans le savoir.

*
* *

A l'aile gauche, où, suivant l'attente des barbares, la mêlée devait être plus furieuse, se montrait le funeste promoteur de cette levée de boucliers, Chnodomaire, le front ceint d'un bandeau couleur de flamme, et montant un cheval couvert d'écume. Amoureux du danger, plein de confiance en sa force prodigieuse, il s'appuyait fièrement sur un javelot de dimensions formidables, et frappait de loin les yeux par l'éclat de ses armes. Dès longtemps il avait établi sa supériorité comme brave soldat et comme chef habile.

Sérapion commandait l'aile droite. Il entrait à peine dans la fleur de l'âge, mais la capacité, chez lui, avait devancé les années. C'était le fils de ce Médérich, frère de Chnodomaire, dont *la vie entière n'avait été qu'un tissu de perfidies.*

Médérich, qui avait fait, comme otage, un long séjour dans les Gaules, s'y était initié à quelques-uns des mystères religieux des Grecs. C'est à cette circonstance qu'était dû le changement de nom d'Agénarich, son fils, en celui de Sérapion.

Venaient en seconde ligne *cinq rois* inférieurs en puissance, *dix fils* ou parents de rois, et, derrière ceux-ci, une longue série de noms imposants chez les barbares.

La force de cette armée était de *trente-cinq mille* combattants tirés de diverses nations. Une partie était *soldée*, et le reste servait *en vertu de traités d'assistance réciproque*, — (qui n'avaient point paru des *chiffons de papier*...).

Le terrible signal des trompettes avait résonné, lorsque Sévère, qui conduisait l'aile gauche de l'armée gallo-romaine, aperçut devant lui, à peu de distance, DES TRANCHÉES REMPLIES DE GENS ARMÉS *qui devaient, se levant tout à coup,* porter le trouble dans ses rangs. Sans s'émouvoir, il suspend toutefois sa marche, ne sachant à quel nombre il avait affaire; craignant d'avancer, et ne voulant point reculer.

Julien voit de l'hésitation sur ce point; il y vole avec une réserve de deux cents cavaliers qu'il gardait autour de sa personne, prêt à se porter où sa présence était le plus nécessaire, et *toujours plus animé quand le péril était plus grand.* D'une course rapide, il parcourt le front de l'infanterie, distribuant partout les encouragements. Comme l'étendue des

ignes et leur profondeur s'opposaient à toute allocution générale, et qu'il ne se souciait point d'éveiller les jalousies du pouvoir en s'arrogeant ce qu'il regardait lui-même comme la prérogative du chef de l'État, il se contenta de voltiger çà et là, se garantissant comme il pouvait des traits de l'ennemi; et jetant à chacun, connu ou non connu, quelques mots énergiques, il les exhortait tous à faire leur devoir.

« Eh bien ! mes amis, disait-il aux uns, VOICI ENFIN UNE BATAILLE EN RÈGLE. C'est *le moment qu'appelaient vos vœux et les miens*, et que votre impatience devançait toujours. »

S'adressant ensuite aux derniers rangs : « Camarades, *il est venu le jour tant désiré* qui nous appelle tous à effacer les taches imprimées à notre nom, et à lui rendre son ancien lustre. Voyez : les barbares viennent ici chercher un désastre; une aveugle fureur les pousse à s'offrir à vos coups ! »

. . . .

Parlant ainsi à chacun son langage, il fait avancer la plus grande partie de ses forces contre la première ligne des barbares. Ce fut alors parmi l'infanterie allemande, contre les chefs qui étaient à cheval, un frémissement d'indignation qui bientôt éclata en vociférations effroyables. « Il fallait, disait-on, qu'ils combatissent à pied comme les autres, et que nul ne pût se ménager, en cas de fuite, un moyen de sauver sa personne en abandonnant le reste à son sort. » Cette manifestation fit quitter a Chnodomaire son cheval et son exemple fut aussitôt suivi. *Pas un des Allemands ne mettait en doute que la victoire ne dût se déclarer pour eux.*

Les trompettes donnent le signal solennel, et des deux parts on en vient aux mains avec la même ardeur, en préludant par des volées de traits. Débarrassés de leurs javelots, les Allemands se lancent sur nos escadrons avec plus d'impétuosité que d'ensemble, en *rugissant comme des bêtes féroces.* Une rage plus qu'ordinaire *hérissait leur épaisse chevelure* et *leurs yeux étincelaient de fureur.*

Intrépides sous l'abri de leurs boucliers, les nôtres paraient les coups, ou, brandissant le javelot, présentaient la mort aux yeux de l'ennemi. Pendant que la cavalerie soutient la charge avec vigueur, l'infanterie serre ses rangs et forme un mur de tous les boucliers unis. Un épais nuage de poussière enveloppe la mêlée. Nous combattons avec des chances diverses, ici tenant ferme, là repoussés; car les Germains, rompus la plupart à cette espèce de manœuvre, s'aidaient de leurs genoux pour enfoncer nos lignes.

C'était *un corps à corps universel, main contre main, bouclier contre bouclier*; et l'air retentissait de cris de triomphe et de détresse.

Enfin notre aile gauche, s'ébranlant de nouveau, et chassant devant elle des multitudes d'ennemis, venait avec furie prendre part à cet engagement, lorsque inopinément la cavalerie lâcha pied à l'aile droite et se replia s'entrechoquant jusqu'aux légions, où, trouvant un point d'appui, elle put se reformer. Voici ce qui avait causé cette alarme. Le

chef des *Cataphractes* — (cuirassiers) — en rectifiant un vice d'alignement, reçut une blessure légère, et l'un des siens, dont le cheval s'abattit, resta écrasé sous le poids de l'animal et de son armure. Ce fut assez pour que le reste se dispersât; et ils eussent tous passé sur le ventre de l'infanterie, ce qui eût causé un désordre général, si cette dernière n'avait soutenu leur choc par sa masse et par sa résolution.

De son côté, Julien voit cette cavalerie éparse et cherchant son salut dans la fuite. Il pousse à elle, et se jette au-devant comme une barrière. Le tribun de l'un des escadrons l'avait reconnu, en voyant de loin flotter au haut d'une pique le drapeau pourpre qui guidait son escorte, enseigne dont la vétusté attestait les longs services. Plein de honte, et la pâleur sur le front, cet officier court aussitôt rallier sa troupe. Julien alors, s'adressant aux fuyards de ce ton persuasif qui ranimait les cœurs les plus hésitants :

« Où courons-nous, braves gens? leur dit-il. Vous savez bien *qu'on ne gagne rien à fuir*, et que *la peur elle-même ne peut conseiller un plus mauvais parti!* Allons donc rejoindre les nôtres qui combattent pour la patrie, et ne perdons pas, en les abandonnant sans savoir pourquoi, la part qui nous reviendra du triomphe commun ! »

Par ces habiles paroles, il les ramène à la charge, renouvelant ainsi, à quelques détails près, un trait qui jadis avait honoré Sylla.

. . . .

Profitant de leur avantage et de la dispersion de la cavalerie, les Allemands fondent sur notre première ligne de pied, comptant trouver des hommes ébranlés, et peu capables d'une résistance énergique. Mais leur choc fut soutenu, et l'on se battit longtemps sans que la balance penchât d'un côté ni de l'autre.

Les *Carnutes* (tribus gauloises d'Orléans, de Blois, de Chartres, etc...) et les *Braccates* (de la Gaule narbonnaise), milices aguerries, à ces gestes effrayants qui leur sont propres, joignirent alors ce terrible cri de guerre qu'ils font entendre dans la chaleur du combat, et qui, préludant par un murmure à peine distinct, s'enfle par degré, et finit par éclater en un mugissement pareil à celui des vagues qui se brisent contre un écueil.

Les armes se choquent, les combattants se heurtent au milieu d'une grêle sifflante de dards, et d'un épais nuage de poussière qui dérobe tous les objets. Mais les masses désordonnées des Barbares *n'en avancent pas moins avec la fureur d'un incendie*; et plus d'une fois la force de leur glaive *parvint à rompre l'espèce de tortue dont se protégeaient nos rangs* par l'adhérence de tous les boucliers. Les *Bataves* — Belges du Nord — voient le danger, sonnent la charge : SECONDÉS PAR LEURS ROIS, — (*Batavi venere cum regibus*), — ils arrivent au pas de course au secours de nos légions, et le combat se rétablit. Cette troupe formidable devait, le sort aidant, décider du succès dans les circonstances même les plus critiques. Mais les *Allemands*, qu'une rage de destruction semblait avoir saisis, n'en continuaient pas moins leurs efforts désespérés. Ici, sans interruption, les

dards, les javelots volent, les carquois se vident ; là on se joint corps à corps : le glaive frappe le glaive, et le tranchant des armes entr'ouvre les cuirasses. Le blessé, tant qu'il lui reste une goutte de sang, se soulève de terre et s'acharne à combattre. Les chances de part et d'autre étaient à peu près égales. Les Germains l'emportaient par la taille et par la vigueur des muscles ; *les nôtres, par la tactique et la discipline* ; les uns plus féroces, plus furieux, les autres plus résolus, plus adroits. *Ceux-ci comptaient sur leurs âmes*, ceux-là sur la *supériorité de leurs corps*. — (*animis isti fidentes* ; *grandissimis illi corporibus freti*). Pliant quelquefois sous les coups de l'ennemi, notre soldat se redressait bien vite. Le barbare, qui sentait ses jarrets se dérober, se battait encore, un genou en terre. L'horreur de céder ne saurait aller plus loin.

Tout à coup les principaux Germains, leurs Rois en tête, et suivis de la multitude obscure, fondent sur notre ligne en colonnes serrées et s'ouvrent un passage jusqu'à la légion d'élite placée au centre de bataille, et formant ce qu'on appelle la réserve prétorienne.

Là, les rangs plus pressés, les files plus profondes leur opposent une masse compacte, inébranlable comme une tour ; et le combat recommence avec une nouvelle vigueur. Attentifs à parer les coups et s'escrimant du bouclier à la manière des *Mirmillons*, — (gladiateurs casqués et armés du bouclier) — nos soldats perçaient aisément les flancs de leurs adversaires, qui, dans leur fureur aveugle, négligeaient de se couvrir. Ceux-ci, prodigues de leur vie, et ne songeant qu'à vaincre, font les derniers efforts pour rompre l'épaisseur de nos lignes. Mais les nôtres, *de plus en plus sûrs de leurs coups*, couvrent le sol de morts, et *les rangées d'assaillants ne se succèdent que pour tomber tour à tour*.

Enfin leur courage fléchit et les cris des blessés et des mourants achèvent de les glacer.

Accablés de tant de pertes, *il ne leur restait plus de forces que pour fuir* ; ce qu'*ils firent soudain dans toutes les directions*, avec cette précipitation du désespoir qui pousse des naufragés à toucher la première plage qui se présente à leurs yeux.

. . . .

Nos soldats chargèrent à dos les fuyards, et, à défaut de leurs épées émoussées qui plus d'une fois refusèrent le service, ils arrachaient la vie aux barbares avec leurs propres armes. Ni les yeux ne se rassasiaient de voir couler le sang, ni les bras de frapper. Nul ne reçut de quartier. Une foule de guerriers, blessés à mort, imploraient le trépas pour abréger leurs souffrances ; d'autres, au moment d'expirer, entr'ouvrant des yeux mourants, cherchaient une dernière fois la lumière. Des têtes tranchées par le large fer des javelots pendaient encore au tronc dont elles venaient d'être séparées. On trébuchait, on tombait par monceaux sur le sol détrempé de sang ; et plus d'un périt écrasé par les siens, qui s'était tiré du combat sans blessure.

Les vainqueurs, enivrés de leurs succès, frappaient encore de leurs



épées émoussées les casques splendides et les boucliers qui, sous leurs coups, roulaient dans la poussiere.

Enfin les barbares aux abois, acculés jusqu'au Rhin, et *enfermés comme par un mur de cadavres entassés*, ne voient plus de salut pour eux que dans le fleuve. Pressés par nos soldats, que leur pesante armure ne saurait retarder dans leur poursuite, quelques-uns se précipitèrent dans les flots, comptant sur leur habileté à nager pour sauver leurs jours. Julien, qui vit aussitôt le danger de trop d'entraînement pour les nôtres, défendit à haute voix, et fit proclamer par les chefs et les tribuns la défense à ses soldats de s'engager, en suivant de trop près l'ennemi, dans les eaux tourbillonnantes. On se contenta donc de border la rive et de faire pleuvoir sur l'ennemi une foule de traits de toute espèce.

La plupart de ceux que la fuite dérobait à nos coups trouvaient, s'abîmant de leur propre poids, le trépas au fond du fleuve. Alors la scène présenta sans danger un intérêt dramatique.

Ici, le nageur se débat contre l'étreinte désespérée de celui qui ne sait pas nager et le laisse flotter comme un tronc s'il parvient à s'en défaire.

Là, saisis par les tourbillons, les plus habiles roulent sur eux-mêmes et sont engloutis. Quelques-uns, portés par leurs boucliers, sans cesse déviant pour éviter le choc des vagues, parviennent, après mille hasards, à toucher enfin l'autre bord. Le fleuve, rougi des flots du sang barbare, s'étonne de la crue soudaine de ses eaux.

Au milieu du désastre, le roi Chnodomaire, qui avait su échapper en se glissant entre des monceaux de cadavres, s'efforçait de regagner au plus vite le campement qu'il occupait avant sa jonction, à peu de distance des deux forts. Il avait fait réunir de longue main, et en cas d'échec, des embarcations dont il songeait en ce moment à se servir pour chercher quelque retraite obscure, et y attendre un changement de la fortune. Comme il ne pouvait y arriver qu'en passant le Rhin, il revint sur ses pas, ayant la précaution de se couvrir la figure. Il approchait de la rive du fleuve lorsqu'en tournant une espèce de marécage qui se trouvait sur son chemin avant d'arriver au point d'embarquement, son cheval s'abattit dans un terrain fangeux et le renversa sous lui. Malgré sa corpulence, il parvint à se dégager et à gagner une colline boisée qui n'était pas loin de là.

Mais il fut reconnu. L'éclat même de son ancienne grandeur l'avait trahi. Aussitôt une cohorte commandée par un tribun enveloppa de tous côtés la colline sans chercher à pénétrer dans le fourré, dans la crainte de rencontrer quelque embuscade.

Chnodomaire se vit perdu, et se décida à se rendre. Il était seul dans le bois, mais deux cents hommes qui formaient sa suite et trois de ses plus intimes amis vinrent de même se livrer, regardant comme un crime de survivre à leur Roi et de ne pas donner, s'il le fallait, leur vie pour sauver la sienne.

Les Barbares, *insolents dans le succès, sont d'ordinaire sans dignité dans*

le malheur. Chnodomaire, *la pâleur au front*, montra, tandis qu'on l'entraînait, *la contenance dégradée d'un esclave : la conscience du mal qu'il avait fait enchaînait sa langue.*

Combien différent alors du féroce dévastateur que le deuil et la terreur annonçaient naguère et qui, foulant aux pieds la Gaule en cendres, menaçait de ne pas borner là ses ravages !

* * *

Ainsi fut affranchie la Gaule, future France, des Germains futurs Allemands ; ayant dès lors recouvré sa frontière de l'Est, tracée par la nature et décrite par César : « Le Rhin, *au delà duquel* habitent les Germains » — (*Germani, qui* TRANS RHENUM incolunt).

Et voici que, plus de quinze siècles écoulés, le même drame a recommencé, plus sanglant, plus formidable qu'aucun de ceux racontés dans les annales du genre humain.

Lorsque, la nuit, — parmi les ruines de ce palais dont seuls restent les débris des Thermes, Julien revient, fidèle à ces douces rives de la Seine, à ce Paris qu'il aima tant, — il doit sentir se réveiller en son âme invisible toutes les émotions qui jadis l'agitèrent. Il revoit les mêmes carnages, il reverra la même délivrance, la même gloire de la Gaule immortelle.

Un précurseur du polygénisme : Isaac La Peyrère

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Au nombre des plus importantes questions soulevées par les études anthropologiques, il en est une qui, depuis le XVIII[e] siècle jusqu'à nous, a suscité de nombreuses polémiques sans pour cela être encore résolue d'une façon rigoureusement scientifique. C'est celle qui, en présence de la profonde diversité et dissemblance des races humaines, consiste à savoir si l'Homme provient d'une seule ou de plusieurs souches ancestrales.

Les partisans d'une origine unique pour l'Homme sont les Monogénistes; ceux de la solution préconisant la multiplicité des origines sont les Polygénistes. Les premiers, les Monogénistes, se sont surtout efforcés de mettre la science d'accord avec la mythologie biblique; les seconds, délaissant toute métaphysique, ont réuni des observations tendant à montrer que les principales races humaines sont trop nettement différenciées les unes des autres pour être issues d'un seul couple primordial.

N'ayant point l'intention de traiter cette longue et difficile question, notre but, plus modeste, consistera à indiquer que le même texte biblique, qui a servi de point de départ au Monogénisme, a pu, de même, appuyer une curieuse conception polygéniste.

Ce n'était pas la première en date, car dès l'époque des grandes découvertes géographiques, la pluralité des origines de l'Homme avait commencé à s'imposer à la raison. En 1520, Théodore Paracelse, médecin suisse, refusait d'admettre que les habitants des pays qui venaient d'être récemment découverts fussent aussi les descendants de l'Adam biblique. En 1591, Giordano Bruno déclarait que nul homme sensé ne pouvait croire que les Nègres fussent de la même provenance que les Juifs; arrêté en 1592, il fut brûlé vif par la Sainte Inquisition. — Après lui Vanini, ayant prétendu que les Nègres, — il n'osait dire aussi les Blancs — descendaient des Singes et que les premiers Hommes marchaient à quatre pattes comme les bêtes, monta sur le bûcher en 1619.

De tels exemples étaient peu faits pour encourager les recherches des curieux de l'origine des races humaines. Cela explique pourquoi un ouvrage intitulé *Les Pré-Adamites*, qui parut en 1655, écrit en latin et imprimé en Hollande, était anonyme. Cependant l'auteur, dans sa conviction d'avoir exprimé une hypothèse qui ne pouvait nuire, ni à la religion chrétienne, ni à l'histoire de la Genèse, mais au contraire, ainsi qu'il le dit, rendre plus claire l'une et l'autre, ne dut pas prendre de grandes précautions pour se cacher, car il fut presque aussitôt connu. C'était un protestant français, nommé Isaac La Peyrère ou de la Peyrère,

né à Bordeaux en 1594. En 1655, il était donc sexagénaire, son livre ne peut, par conséquent, être considéré comme le résultat d'une impulsion juvénile; c'est au contraire l'œuvre d'un érudit arrivé graduellement à se faire une opinion.

Lecteur attentif de la Bible, I. La Peyrère avait, en comparant les deux récits de la Création par lesquels débute la Genèse, été amené à penser qu'Adam ne devait pas être le premier Homme qui ait existé et, qu'avant lui, d'autres êtres humains avaient déjà été créés. Les preuves de ce fait, l'auteur les trouvait dans divers passages du texte sacré; en outre, de la variété des termes indiquant le mode de création dans chacune des deux narrations bibliques, il tirait une conclusion favorable à son hypothèse.

Nous laisserons de côté un certain nombre de questions, intéressantes évidemment à l'époque où écrivait I. La Peyrère, mais de nos jours bien démodées, même trop puériles, par exemple celle de savoir si Adam et Ève ont été créés enfants ou adultes. La Peyrère, pour qui la création divine ne saurait faire l'ombre d'un doute, se prononce pour la première solution; il pense qu'Adam aurait, dès l'âge de quatorze ans, été assez instruit en Histoire Naturelle pour être capable de nommer au passage tous les animaux de la Terre.

« Et Adàm appela de noms tout bétail, tout oiseau des cieux et toute bête sauvage des champs. » (Chapitre II, verset 20.) C'était assurément un enfant précoce.

La Peyrère, s'inquiétant de l'époque du mariage d'Adam et d'Ève, pense qu'Adam avait trente-trois ans lorsqu'il se trouva pour la première fois en présence d'Eve, alors âgée de quinze ans. Cette différence d'âge pourrait expliquer, si l'on en croit certaines théories zootechniques, pourquoi Ève n'eut d'abord que des fils.

Revenons à la question du polygénisme. Avant que ne fût connue, grâce aux travaux d'exégèse biblique, la véritable signification des deux récits de la Création, qui sont plutôt juxtaposés que fusionnés dans la Bible, l'explication donnée par les théologiens était la suivante : il y a un seul récit, divisé en deux parties; la première retrace les grandes lignes de l'œuvre créatrice, la seconde en donne les détails.

La Peyrère, esprit sagace, aimant à se rendre compte des choses et à n'admettre, le plus possible, que l'évidence enseignée par Descartes, constata sans peine que le second récit de la Bible ne pouvait être considéré comme une narration détaillée du premier; ces deux récits ne se ressemblent pas, tout y est différent. La Peyrère comprit qu'il y avait là deux récits incontestablement distincts. C'était déjà une découverte; mais il ne put aller plus loin, faute de savoir que le nom du créateur n'était pas le même dans chacun des récits du texte hébraïque. La Vulgate, traduction latine de la Bible, rendant Elohim et Yahveh par *Deus* et *Dominus*, ne pouvait le mettre sur la bonne voie. Alors il vint logiquement à l'esprit de La Peyrère qu'il devait s'agir de deux créations

différentes, l'une antérieure à l'autre et séparées toutes les deux par un long laps de temps.

Parti de cette idée, La Peyrère considéra le premier récit comme narrant la Création générale des habitants de toute la Terre : animaux et hommes; et le second comme racontant une Création nouvelle, particulière, toute spéciale, consacrée exclusivement aux progéniteurs du futur peuple choisi par Dieu. En conséquence, d'après cette conception, Adam aurait été seulement le père du peuple Juif et non celui de l'humanité entière, puisque d'autres Hommes existaient avant lui, qui étaient ses prédécesseurs : les Pré-Adamites.

Des créations différentes et successives de races humaines, c'est au fond la théorie Polygéniste; Isaac la Peyrère est donc bien un précurseur du Polygénisme, son originalité consista à le tirer de la Bible.

A l'appui de son opinion sur la haute antiquité des Pré-Adamites, ayant existé avant les Juifs, La Peyrère signalait les traditions des prêtres de la Chaldée faisant remonter leur origine à plusieurs centaines de mille ans et celles des Égyptiens s'attribuant une ancienneté analogue, ce que confirmait Platon; tandis que les Hébreux étaient beaucoup plus jeunes.

Ces idées, très flatteuses pour les Juifs qui auraient été ainsi l'objet d'une Création toute spéciale, firent accuser La Peyrère d'avoir eu envie de devenir chef de secte; il n'y songeait guère, ce n'était pas dans son caractère. Il cherchait à comprendre la cause des contradictions de la Bible et pas autre chose.

Érudit et bon latiniste, La Peyrère invoque en outre un argument philologique, qu'il croyait de haute importance; d'après lui la différence des deux créations bibliques se trouverait mise en évidence par l'emploi des termes mêmes servant à exprimer l'action créatrice; dans le premier récit la Vulgate (traduction latine de Saint Jérôme) fait usage du mot *creare* pour les hommes et les animaux; tandis qu'au second récit ce terme est remplacé par celui de *formare* suivi de *de limo terrae*. Ce changement d'expression témoignant qu'il s'agissait d'un travail manuel, aurait impliqué plus de sollicitude qu'un simple acte de toute-puissance de la part du créateur. D'où la conclusion qui en devait découler logiquement; seul Adam et sa postérité avaient le droit d'entrer au Paradis, les autres hommes, les Gentils, en étant exclus.

Cette interprétation donnée par I. La Peyrère aux récits de la Création était non seulement ingénieuse, mais elle paraissait confirmée par divers passages de la Genèse, qui, en effet, ne peuvent s'expliquer autrement qu'en admettant l'existence d'hommes Pré-Adamites. Car si les travaux d'exégèse ont bien établi que, contrairement à l'opinion de La Peyrère, la double narration de la Genèse, résultant de l'accolement de deux textes d'âges et de provenances différents, ne s'appliquait pas à deux créations séparées de races humaines, par contre les versets narrant la malédiction et le départ de Caïn pour l'exil impliquent d'une façon précise l'existence d'hommes étrangers à la famille d'Adam.

Rédaction jéhoviste. — Genèse, chapitre IV. — Lorsque Qaîn eut tué son frère Habel, Yahveh le maudit et ajoute en terminant :

Verset 12. — « Tu seras errant et fugitif sur la terre[1]. »

Verset 13. — Et Qaîn dit à Yahveh : « Mon crime est trop grand pour en porter le poids. »

Verset 14. — « Voici, tu me chasses aujourd'hui de dessus la surface du sol[2], je dois me cacher de devant ta face, et je serai errant et fugitif sur la terre; et il arrivera, quiconque m'atteindra me tuera. »

Par le mot « quiconque », Qaîn ne désigne évidemment pas Adâm; aussi du moment où il ne parle pas de son père il faut donc qu'il craigne d'être châtié par quelque autre homme. Or, appartenant à la famille d'Adam, il n'y en avait pas.

Verset 15. — Et Yaveh dit : « A cause de cela, quiconque tuera Qaîn paiera sept fois la vengeance. » Et Yaveh imposa à Qaîn un signe pour que quiconque l'atteindrait ne le tuât pas.

Il fallait, pour qu'un tel signe fût nécessaire, qu'il y eût des hommes dans les pays où Qaîn devait aller : il existait donc des Pré-Adamistes; ce fait est du reste confirmé, aussi complètement que posssible, par la suite de ce récit :

Verset 16. — Et Qaîn sortit de la présence de Yahveh, et il s'établit dans la terre de Nôd (l'exil), à l'orient de Éden.

Versert 17. — Qaîn connut sa femme, et elle conçut, et elle enfanta 'Hanôch; et il bâtit ensuite une ville, et il nomma la ville d'après le nom de son fils 'Hanôch.

D'abord pour que Qaîn ait une femme, comme ce ne pouvait être 'Havâh (Ève) sa mère, il aurait fallu qu'il ait eu une sœur. Or, d'après la Bible, à l'époque du meurtre d'Habel, Adâm et Havâh n'avaient eu encore que deux fils : Qaîn et Habel et pas de fille.

C'est seulement à une époque postérieure, après la naissance d'un troisième fils nommé Schêth, remplaçant Habel, qu'il est question, dans la Bible, de la naissance de filles issues de Adâm et de 'Havâh.

En effet on lit : Chapitre V. — *Rédaction élohiste.*

Verset 4. — Et les jours de Adâm après la naissance de Schêth furent 800 ans et il engendra des fils et des filles.

Puisque Qaîn ne put pas épouser une de ses sœurs, qui alors n'étaient pas nées, il fut bien forcé de se marier avec une femme étrangère à la race de Adam. Le texte jéhoviste implique, par conséquent, d'une façon précise, l'existence de races humaines contemporaines de la famille de Adâm, et habitant dans son voisinage.

Ensuite, ce qui confirme cette indication, c'est que Qaîn ne pouvait à lui seul bâtir une ville et la peupler, il fallait donc qu'il y eût des habitants dans le pays de Nôd. Enfin, I. La Peyrère remarque que ces hommes

1. La Genèse, traduction d'après l'hébreu par François Lenormant.
2. *Addmâh* « sol » fertile, cultivable, nécessaire à Qaîn qui était agriculteur.

étaient bien réellement antérieurs à Adâm, car pour que Qaîn ait pu être « cultivateur du sol », cela suppose l'invention d'instruments aratoires, qui témoignent d'une civilisation préexistante.

Les traditions patriarcales conservées par la rédaction jéhoviste justifient donc pleinement l'opinion de I. La Peyrère sur les Pré-Adamites.

La Peyrère reconnut même que le déluge de Nôah était un cataclysme local, une grande inondation due à des causes absolument naturelles : on sait maintenant que le récit du déluge est simplement une copie du récit assyrien. Les contradictions du texte biblique amenèrent La Peyrère à douter de l'authenticité des Livres de Moïse, en déclarant qu'il ne connaissait pas d'auteur suffisamment compétent qui ait affirmé que le Pentateuque fût de la main de Moïse.

Cela sentait assurément le fagot; c'est pourquoi si le livre des Pré-Adamites eut, à son apparition, un immense succès, s'il se vendait à tel point qu'on se l'arrachait, cet ouvrage n'en fut pas moins condamné au feu, et peu s'en fallut que l'auteur ne le suivît sur le bûcher où montèrent Giordano Bruno, Vanini et tant d'autres, pour avoir commis le crime de penser par eux-mêmes.

Le grand vicaire de l'archevêque de Malines fit arrêter l'auteur des « Pré-Adamites », on le mit en prison à Bruxelles; heureusement une puissante protection le sauva. Isaac La Peyrère faisait partie de la maison du prince de Condé, lequel obtint sa liberté. Mais il fallut que La Peyrère se rendît à Rome, dès 1656, afin d'y expier son crime en abjurant solennellement le Calvinisme et le Pré-Adamisme. On attacha, semble-t-il, une excessive importance à l'abjuration de I. La Peyrère; le souverain pontife s'en occupa particulièrement, car elle eut lieu entre les mains mêmes du pape Alexandre VII.

Fallait-il que le Pré-Adamisme parût redoutable!

Cependant si les rédacteurs du Pentateuque, arrangeant les anciennes légendes narrées chez les Sémites nomades, ancêtres des Juifs sédentaires, n'ont point supprimé les passages indiquant l'existence d'hommes prédécesseurs de Adâm, c'est que, sans doute, du même avis que I. La Peyrère, ils considéraient leur Adâm comme l'ancêtre exclusif des Hébreux. Aussi ce ne dut point être assurément la mise en lumière des faits enregistrés dans la Bible qui faisait trembler Rome; le Pré-Adamisme était un prétexte, la véritable cause était la tendance de l'intelligence humaine à secouer le joug théocratique. C'est cette émancipation qu'il fallait arrêter, écraser, anéantir; or, ce but, on le poursuit toujours.

Malgré son caractère plein de douceur et de bienveillance, I. La Peyrère osait parfois faire preuve d'une perspicacité téméraire. Ainsi, comme à propos de l'un de ses ouvrages, la *Relation du Groënland*, quelqu'un lui demandait « pourquoi il y avait tant de sorciers dans le Nord » : — « C'est, répondit-il, que les biens de ces prétendus magiciens sont en partie confisqués au profit de leurs juges, lorsqu'on les condamne au dernier supplice ». Il fallait, au XVIIe siècle, une certaine hardiesse pour s'exprimer

ainsi, car n'y avait-il que dans le Nord où l'on procédait de cette façon?

Ce précurseur du Polygénisme ne se montre-t-il pas aussi un peu celui de Montesquieu, de Voltaire, de Diderot et de Buffon? C'est qu'il appartenait à cette mentalité, si profondément française, qui répugne à tout ce qui est despotisme et mysticisme, c'est qu'il marchait dans la voie tracée par Rabelais et Montaigne et, alors, peu de temps auparavant, inaugurée par Descartes dans le domaine des sciences.

L'Anthropologie doit à Isaac La Peyrère d'avoir montré que, contrairement à l'opinion généralement admise, le texte de la genèse biblique, considéré cependant comme la base inébranlable de la Création monogéniste, contenait, au contraire, d'une façon évidente, la constatation de l'existence d'hommes contemporains de Adâm qui, ne faisant pas partie de ses descendants, étaient d'une race plus ancienne que lui. Si bien que la Genèse renferme plutôt la preuve du Polygénisme des races humaines que celle du Monogénisme.

Après sa si solennelle, et surtout si obligatoire abjuration, I. La Peyrère s'empressa de revenir à Paris, malgré, paraît-il, les instances du pape, désireux de le retenir à Rome; mais cet esprit trop cartésien se trouvait mal à l'aise dans la cité pontificale. Il reprit chez le prince de Condé ses fonctions de bibliothécaire.

Les contemporains de La Peyrère semblent avoir fortement douté de la sincérité de sa conversion. Est-ce à cause de cela, et afin de se mettre à l'abri de quelque nouvelle persécution que, vers la fin de sa vie, l'auteur des « Pré-Adamistes » se retira au Séminaire des Vertus? C'est assez probable, car si, peut-être, il cessa d'être protestant, il resta du moins toujours Pré-Adamiste; convaincu de ce que sa raison lui montrait évident.

En 1676, à son lit de mort, La Peyrère, âgé de quatre-vingt-deux ans, répondit au moine qui, lui administrant les sacrements de l'église, le pressait de renier formellement son hérésie sur les Pré-Adamistes : « Hi quaecunque ignorant blasphemant ». — Ce qui ne ressemblait guère à une rétractation. Aussi, dit un biographe du XVIIIe siècle, « on le soupçonna toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins par corruption de cœur que par bizarrerie d'esprit. La douceur, la simplicité, la bonne-hommie formaient son caractère ». — Si donc La Peyrère était incontestablement un excellent homme, ce n'était pas un esprit religieux. N'était-il pas trop sensé pour cela?

Un poète lui fit cette épitaphe :

La Peyrère ici git, ce bon Iraëlite,
Hugenot, Catholique, enfin Pré-Adamite :
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence était si peu commune
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eût à faire un choix,
Le bon homme partit, et n'en choisit pas une...

Analyse de la résine carthaginoise C provenant d'un sarcophage phénicien[1]

Par L. REUTTER
Docteur ès sciences, Professeur agrégé à l'Université de Genève.

Le Révérend Père Delattre, membre de l'Institut de France, ayant découvert d'autres sarcophages de prêtres carthaginois, dont les corps étaient embaumés et entourés d'une masse résineuse, me pria d'entreprendre l'analyse de celle mentionnée par la lettre C.

Cette masse brunâtre, inodore, friable, dure, donne une fois pulvérisée une poudre jaune brunâtre, homogène qui, chauffée entre deux verres de montre, émet des vapeurs blanches, irritantes pour les muqueuses et se déposant sur les parois du verre à réactif sous forme de petits cristaux blancs, solubles dans l'eau bouillante. Cette poudre, chauffée avec de la potasse caustique, émet une forte odeur térébenthinée. Cette masse se dissout successivement et en majeure partie dans l'eau bouillante, l'éther, l'alcool, le chloroforme, abandonnant quelques débris végétaux, non reconnaissables à l'examen microscopique.

Cette masse, traitée par de l'éther de pétrole, abandonne à ce dernier une essence très aromatique, dont l'odeur rappelle celle du thym et de la menthe.

a) Sa *solution aqueuse* jaune brunâtre neutre (donc absence du natron si souvent utilisé par les anciens Égyptiens) renferme des traces de *henné* (reconnaissable au précipité obtenu par addition de perchlorure de fer), d'*acide cinnamique* (permanganate de potasse plus acide sulfurique donnent aldéhyde benzylique), de *sucre* (réduction à chaud de la solution de Fehling), de *mucilage* (précipité obtenu par addition d'alcool), de *tartrates*, de *chlorures*, de *sulfates de potasse*, de *sodium* et de *calcium*.

b) Sa *solution éthérée*, non fluorescente (donc absence des baumes d'Illourie et de Gurjun), non louche (donc absence de mastic), de couleur rouge brunâtre ne donne aucune des réactions spécifiques aux gommes-résines à ombelliferone, à l'opoponax, à la myrrhe, au bdellium, à la sandaraque, etc.

Elle forme à la ligne de contact des deux liquides, par addition d'acide sulfurique, un anneau rouge brunâtre, la couche éthérée se décolorant, mais elle ne donne aucune réaction par addition d'acide chlorhydrique,

1. Voir *Revue anthrop*, novembre-décembre, 1914.

d'acide nitrique, de vapeurs de brome, d'hypochlorite de soude, qui forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau blanc floconneux.

Le perchlorure de fer ne colore pas en rouge violacé son résidu obtenu par évaporation de cette solution éthérée. Ce résidu chauffé émet une forte odeur térébenthinée.

Cette solution éthérée agitée : avec une solution aqueuse de carbonate de soude, lui abandonne son *acide cinnamique* ; avec une solution aqueuse de bisulfite de soude sa *vanilline*, tous deux reconnaissables à leurs réactions spécifiques.

c) Sa *solution alcoolique* jaunâtre, neutre, forme par addition d'acide sulfurique, d'acide chlorhydrique et d'acide nitrique un anneau blanc, à la ligne de contact des deux liquides. Elle se précipite en un dépôt jaune brunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer ; jaune orange par celle de bichromate de potasse, gris jaunâtre par celle d'acétate de plomb.

d) Sa *solution chloroformique* rouge brunâtre, évaporée, abandonne un fort résidu de *bitume de Judée* reconnaissable à son odeur caractéristique et à la présence du *soufre*.

Conclusions.

Nous pouvons donc présumer que les anciens Carthaginois préparèrent cette masse résineuse ayant servi à l'embaumement de leurs prêtres, en mélangeant de l'*asphalte*, de la *résine de térébenthine* (odeur), de l'*encens* (mucilage), du *storax* (acide cinnamique, vanilline) à de la *résine de cèdre*, qui se dépose lors de l'agitation avec une solution aqueuse de carbonate de soude sous forme de gouttelettes huileuses et brunâtres. Ils l'aromatisèrent à l'aide de feuilles de *henné*, de *menthe* et de *thym* (débris végétaux) qui furent macérés dans du *vin* (tartrates, sulfates, chlorures) et dans du *miel* (sucre).

Ces corps embaumés ne servirent pas de médicaments à nos pères, comme ceux des anciens Égyptiens.

Voir : Dr L. Reutter, *De l'Embaumement avant et après J.-C.* (Vigot frères, Paris, 1912). — *Des Parfums égyptiens*, Paris, 1913. — Analyses de différentes Résines (*Journal Suisse de Pharmacie*), 1912 et 1913. — *Des Médicaments provenant du corps humain utilisés au moyen âge et au temps de la Renaissance*, Paris, 1913. — *De la Momie ou d'un Médicament démodé*, Paris, 1913.

Livres et Revues

G. L. Sera. — I. *Sul significato della platicefalia con speciale considerazione della razza di Neanderthal.* — II. *L'altezza del Cranio in America. Induzioni anthropologiche et antropogeografiche* (*Arch. per l'Antr.*, vol. XLI à XLIII, 1910-1913. Firenze).

Dans ces deux importants mémoires, le Pr L. Sera, qui enseigne l'Anthropologie à l'Université de Pavie, a exposé ses vues et ses recherches sur une question des plus importantes en craniologie anthropologique. Il s'agit de la possibilité de la formation de caractères ethniques du crâne sous une influence pathologique et de la réalité de cette influence en ce qui concerne la platycéphalie, c'est-à-dire la forme aplatie du crâne qui est caractéristique dans certaines races et se rencontre à l'état sporadique dans des races où la forme générale du crâne est cependant très différente en moyenne.

On sait que cette forme générale aplatie est le caractère le plus remarquable de la voûte crânienne dans la race fossile néanderthalienne et que c'est un des traits qui rapprochent cette race des anthropoïdes, trait d'autant plus important qu'il intéresse directement la forme du cerveau. Ce caractère des hommes néanderthaliens semblerait bien, par sa constance, devoir échapper à l'interprétation pathologique.

Virchow cependant ne recula point devant cette interprétation tant que le crâne du Néanderthal demeura isolé comme représentant de sa race, et cette explication fut naturellement accueillie avec faveur par tous ceux que ne pouvait satisfaire la théorie de l'évolution. Mais les découvertes successives qui mirent au jour, peu à peu, toute une série de crânes moustériens semblablement conformés rendirent de plus en plus invraisemblable l'interprétation pathologique. Elles confirmèrent par suite l'explication évolutionniste suivant laquelle des caractères morphologiques intermédiaires entre ceux des anthropoïdes et ceux de l'homme actuel dénotaient simplement un stade évolutif intermédiaire entre le stade évolutif d'une espèce ancestrale anthropoïde et l'état humain présent, quel que pût être le mécanisme de ces transformations.

A l'analyse, celles-ci apparaissaient comme consistant en somme dans un agrandissement graduel du cerveau coïncidant avec une diminution du volume de la face et l'amincissement des diverses parties du squelette facial, toutes modifications pouvant être considérées comme convergentes, corrélatives plus ou moins directement et normales. Leur constance dans la race éloignait l'hypothèse de l'intervention d'une influence pathologique.

Or c'est pourtant à une influence de ce genre que M. Sera croit pouvoir rattacher l'un des caractères les plus constants de la race néanderthalienne : la platycéphalie. La faible élévation du crâne dans cette race

pourrait être, d'après lui, non pas un état de transition morphologique entre l'état anthropoïde et l'état humain actuel, mais le résultat d'un affaissement de la voûte crânienne consécutif lui-même à une sorte de fléchissement de la base du crâne.

Ce n'est pas qu'il rejette systématiquement et complètement la réalisation de la platycéphalie par un mécanisme normal chez les néanderthaliens. Il reconnait en effet une exception à sa théorie en faveur du crâne de Gibraltar dont la platycéphalie lui semble normale. Mais il le considère comme étant un des derniers chez lesquels l'accroissement pondéral du cerveau ait rencontré dans la base et dans les parois latérales du crâne une résistance suffisante à la pression mécanique. Chez les autres hommes moustériens connus, dont le poids encéphalique était parfois plus élevé, le crâne aurait cédé sous la pression.

Peut-être aussi, et c'est là le point principal de l'hypothèse de M. Sera, la base et les parois du crâne se sont-elles trouvées plus faibles à une période peu avancée de la croissance osseuse sous l'influence d'un certain degré de rachitisme passager qui aurait pu être assez fréquent, aux époques glaciaires, pour déterminer une répétition habituelle de certaines adaptations morphologiques. Celles-ci auraient pu à la longue se fixer héréditairement de façon à survivre à la disparition de leur cause initiale dans la race.

Alors, la platycéphalie pourrait exister dans certaines populations de façon à constituer un caractère devenu normal et noté comme caractère de race, tandis que d'autres populations appartenant en réalité à la même race, quant à leur origine, seraient dépourvues de ce caractère. D'autre part, des races différentes pourraient présenter ce même caractère qui, ayant dû être acquis sous des influences pathologiques ou semi-pathologiques produites par le climat glaciaire, perdrait la valeur ethnologique qu'on lui a attribuée.

Il ne faudrait donc pas accorder une grande valeur typique au crâne cérébral dont la forme générale peut avoir été ainsi modifiée sous des influences extérieures de façon à s'abaisser, à s'élargir, etc., évoluant ainsi, pense l'auteur, dans la direction de la brachycéphalie.

Pour appliquer et mettre en même temps à l'épreuve sa théorie, M. Sera s'est appliqué très laborieusement à étudier l'anthropogéographie de l'Amérique et il a exposé dans son second mémoire, très étendu, la distribution géographique de la platycéphalie dans ses rapports avec les zones plus particulièrement soumises ou soustraites aux influences pathologiques liées au climat glaciaire. Il a trouvé maints exemples de populations platycéphales isolées dans des conditions d'altitude et de latitude défavorables au milieu de populations hypsicéphales plus favorisées au point de vue climatérique, si bien qu'il considère comme possédant « le plus haut degré de probabilité qui puisse être atteint dans nos sciences d'observation, le fait que les formes platycéphaliques ne sont pas des formes initiales ni spontanées, mais qu'elles sont dérivées par

un processus de variation pathologique de formes élevées et longues. »

Nous ne pouvons pas discuter ici les diverses conclusions de M. Sera. Elles sont basées sur des recherches fort méritoires et sur des faits assurément dignes d'être considérés avec attention au point de vue de l'anthropologie générale et de l'ethnologie. Ayant souvent insisté nous-même sur la nécessité de rechercher au delà de la transmission héréditaire une explication des variations morphologiques en étudiant le mécanisme de leur formation première, nous sommes naturellement porté à reconnaître toute la valeur d'un effort effectué dans cette direction. La forme générale du crâne humain dont le contenu est relativement énorme chez le jeune enfant par rapport à une base et à une voûte si faibles, est certainement accessible à des influences mécaniques nombreuses dont l'effet est d'autant plus grand et plus rapide que le cerveau atteint dans la première et la deuxième année de la vie à peu près les deux tiers de son poids adulte, de sorte que les troubles même passagers et peu prononcés du développement osseux pendant le premier âge (rachitisme, craniotabes) peuvent donner lieu à des variations définitives dans la forme du crâne et du cerveau. Il nous semble possible que des variations de ce genre répétées chez la plupart des individus des deux sexes dans le cours d'un grand nombre de générations successives finissent par donner lieu à des modes de croissance crânio-cérébrale réguliers dans une population sans même qu'il s'ensuive des changements physiologiques perceptibles.

Cette hypothèse, dans certains des exemples donnés par M. Sera, est assez séduisante pour susciter des recherches craniologiques systématiquement orientées vers cette question.

Le rôle possible des influences normales n'est point toutefois à oublier, et nous avons attribué jusqu'à présent pour notre compte, la platycéphalie des crânes néanderthaliens à un faible développement cérébral relativement à l'étendue de la base du crâne plus directement en rapport avec la masse générale du squelette. Il s'agirait donc d'un caractère morphologique évolutif, contrairement à l'opinion de M. Sera rapportée plus haut. Suivant cette opinion la platycéphalie du crâne de Gibraltar aurait seule cette valeur à l'exclusion des autres néanderthaliens. Remarquons pourtant que, si aucune altération de la base du crâne n'a été nécessaire pour donner lieu à la platycéphalie du crâne de Gibraltar, il est supposable qu'il en a été de même pour les autres crânes néanderthaliens. Mais cela ne diminue pas à nos yeux la valeur générale de l'hypothèse de M. Sera.

L. MANOUVRIER.

Dr MARC ARMAND RUFFER. — *Studies in palæopathology in Egypt* (Repr. from *Journal of Pathology and Bacteriology*, vol. XVIII, 1913).

Le Dr Ruffer s'est adonné avec un succès remarquable à l'étude anatomo-pathologique des corps plus ou moins bien conservés, soit par

l'embaumement, soit par la dessiccation, des anciens Égyptiens. Les corps dont il s'agit dans cet intéressant mémoire appartenaient au Musée archéologique d'Alexandrie et provenaient d'Antinoë dans la Haute-Égypte. Ils datent de 1400 à 1500 ans. Six femmes dont deux jeunes filles âgées de seize ans au plus ne présentaient point de lésions pathologiques, et dix hommes. M. Ruffer résume ainsi ses constatations :

Il serait difficile de trouver n'importe où autant de dents malades que sur ces cadavres de Coptes. Cela peut tenir au peu de soin que l'on prenait des dents, ce que les incrustations de tartre attestent suffisamment. Chez beaucoup de peuples et d'animaux l'absence du nettoyage des dents au moyen de la brosse est compensée par l'action mécanique exercée par des aliments durs et fibreux difficilement mâchés. Il n'apparaît pas qu'il en ait été de même chez les anciens Coptes, car tandis que, chez les Égyptiens prédynastiques, l'usure dentaire était très forte, elle était moins marquée chez les Coptes en question que chez les Égyptiens actuels.

Il semble d'après cela que les Coptes d'Antinoë se nourrissaient surtout d'aliments cuits et pouvant être mâchés sans effort. La carie, extrêmement fréquente, pouvait toutefois résulter de la nature de l'alimentation.

La périostite et la pyorrhée alvéolaire fréquente pouvaient résulter de particules d'aliments qui, logées entre les dents, s'y putréfiaient et engendraient ainsi l'inflammation et la suppuration.

Les indigènes actuels de la basse classe à Alexandrie ne prennent pas soin de leurs dents et sont affectés très fréquemment des mêmes lésions. Beaucoup d'Européens en sont également atteints.

M. Ruffer n'a pu trouver aucun indice de l'art des dentistes chez le peuple en question. L'extraction violente des dents semble avoir été le seul remède usité.

M. Ruffer a rencontré en outre des traces de la spondylite déformante, nouvelle preuve de l'existence de cette maladie en Égypte dès les temps les plus anciens, et les divers cas constatés par lui prouvent en outre que le climat n'était pas en cause. Une particularité de cette maladie, observée chez les anciens Coptes, c'est sa localisation en général dans quelques vertèbres seulement et, dans un cas, à deux vertèbres et une côte.

M. Ruffer a trouvé une exostose du bassin et d'autres lésions squelettiques ne donnant lieu à aucune remarque particulière. Il a noté des cas d'hypertrophie du cornet moyen, dont un sur un crâne égyptien datant de 1000 ans av. J.-C. et obstruant complètement les deux narines. Il a trouvé une lésion similaire sur deux crânes grecs de l'époque d'Alexandre.

Les lésions des parties molles, autant qu'elles pouvaient être reconnues à l'examen macroscopique n'étaient pas fréquentes. La constatation de deux cas d'hypertrophie de la rate (sur 16 corps examinés) rend probable l'existence à Antinoë de la malaria; mais on ne peut rien affirmer à ce sujet sans avoir étudié un grand nombre de corps.

Une trentaine de photographies accompagnent les descriptions données dans ce mémoire. L. M.

Dr Luis Sanchez Fernandez. — *L'homme espagnol apte au service militaire et au travail. Ses caractères anthropologiques à l'âge de vingt ans.* (Association espagnole pour l'avancement des sciences, *Congrès de Grenade*, 1911.)

Dans ce mémoire volumineux, l'auteur, médecin sous-inspecteur de santé militaire, a cherché à utiliser anthropologiquement les données recueillies dans toute l'Espagne au recrutement de l'armée. Ces données concernent la taille, le poids, la hauteur du buste, la circonférence thoracique, l'indice pondéral, les diamètres et indices céphaliques et

SOUS-GROUPES ETHNIQUES	TERRITOIRES	GROUPES ETHNIQUES	TYPE PHYSIQUE DES SOLDATS
Minianos.	Montagnes du Nord-Ouest. Rio Niño.	Miniano (*5 prov.*)	Taille petite. Poids relativement élevé. Poitrine ample. (Petits et trapus.)
Cantabros. Pirenaicos. Mediterraneos. Iberos.	Monts du Nord. Monts du N.-E. Côte méditerranéenne. Bassin de l'Ebre.	Ibero (*16* prov.)	Taille et poids élevés. Poitrine ample. (Grands et trapus.)
Durios. Carpetanos.	Meseta superior. Bassin du Douro.	Durio (*7 prov.*)	Petite taille. Poitrine étroite. Poids faible. (Petits, déliés, légers.)
Anabeticos. Penibeticos.	Montes. Marianicos. Monts du Sud-Est.	Guadalquivir (*12 prov.*)	Taille moyenne. Poitrine moyenne. Poids faible. (Déliés, légers.)
Atlanticos.	Iles Canaries.	Atlantico (*1 prov.*)	Taille et poids élevés. Poitrine ample. (Forts chiffres physiologiques.)

la couleur. M. S. F. s'est proposé entre autres choses, de comparer la distribution des indices physiologiques dans les diverses races d'Espagne et dans les diverses contrées de la péninsule désignées, soit d'après leurs montagnes, soit d'après les principaux fleuves. Il a établi les courbes binomiales des chiffres physiologiques relevés dans les diverses provinces, groupées de manière à présenter la géographie authropologique de l'Espagne dans un intéressant tableau où les caractères ethniques principaux sont relatés tels qu'on peut les observer, dit l'auteur, à la simple vue, mais tels qu'ils ressortent d'une multitude de chiffres précis. (Voir ci-dessus le tableau abrégé.)

Voici les moyennes obtenues pour l'ensemble de l'Espagne sur 119 571 soldats :

Taille = 1 m. 635. Min. 1 m. 622 (Toledo). Max. 1 m. 659 (Viscaya).

Buste = 0 m. 832.
Périmètre thoracique = 0 m. 852.
Poids = 60 kg. 580.
Indice céphalique = 77,7.
Indice somatique (Buste : taille = 100) = 52,10.
Indice périmètre thoracique : taille = 100 = 52,12.
Indice pondéral (Poids : taille = 100) = 36.97.

Les provinces de Soria et de Santander sont celles qui se différencient le plus de la moyenne de l'Espagne, représentant à l'état le plus pur l'élément dolichocéphale libyen (indice céph. Soria 75,85; Santander 79,7) et l'élément brachycéphale celtique. Voici les chiffres respectifs de ces deux provinces :

Soria : 1 m. 628; 83,9; 83,8; 60,03; — 51,53; 51,47; 36,87.
Santander : 1 m. 643, 84,8; 86,5; 61,94; — 51,6; 52,7; 37,7.

Au contraire, les provinces de Burgos dans le Nord et de Ciudad Réal dans le Sud, où les deux éléments ethniques sont réunis, sont celles dont les divers chiffres se rapprochent le plus de la moyenne générale de l'Espagne.

Après des comparaisons diverses entre des groupes de provinces formés d'après les conditions telluriques et climatériques, M. Sanchez Fernandez conclut que les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, qu'ils viennent du Nord ou du Sud, de l'Europe ou de l'Afrique, qu'ils soient brachycéphales ou dolichocéphales, s'élèvent en taille, en poids et en périmètre thoracique dans les régions fertiles et à climat bénin, tandis qu'ils diminuent sous ces mêmes rapports dans les régions moins fertiles et à climat dur. L'observation est importante.

On remarque, dans le tableau des moyennes, l'élévation des valeurs « physiologiques » chez les Galaico Asturiens et les Cantabrais dont l'indice céphalique est maximum (78,9 et 78,7) et chez les Canariens dont la dolichocéphalie est au contraire un peu plus accentuée que la moyenne générale espagnole (77,7). On sait combien est réduite en Espagne l'échelle des indices céphaliques, au point que l'indice de 79 y est volontiers considérée comme représentant déjà la brachycéphalie dans les moyennes. Il se peut, en effet, qu'il résulte d'une influence ethnique de brachycéphales vrais.

Quoi qu'il en soit, le mémoire du Dr Sanchez Fernandez apporte après ceux des Oloriz, des Hoyos Sainz, des Aranzadi et autres une nouvelle et très intéressante contribution à l'anthropologie physique des populations de l'Espagne.

L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les origines subjectives des deux grandes théories évolutionnistes : Educationnisme et Sélectionnisme

Par le Dr G. PAPILLAULT

L'étude scientifique des opinions et des croyances religieuses, métaphysiques, morales, politiques, esthétiques, a subi depuis un quart de siècle une transformation profonde. On ne songe plus à en faire une critique abstraite, qui paraît de plus en plus vaine et inutile; on se garde bien de les confronter avec un idéal rationaliste, comme on l'a fait si souvent, car cet idéal n'est guère plus qu'un verbalisme dont l'apparente logique reste toujours fort loin de la réalité concrète; on ne leur oppose même plus des systèmes aux prétentions scientifiques, qui anticipent encore trop sur les faits réellement observés, et ne sont qu'un tissu de généralisations hâtives. Les progrès de l'*Éthologie comparée* et de la *Bio-psycho-sociologie* nous imposent des méthodes plus fructueuses; sous leur impulsion on s'applique uniquement à rechercher la genèse subjective et sociale de ces croyances, quelles que soient d'ailleurs leurs prétentions à la vérité objective.

Bien plus sûrement qu'avec l'ancienne critique on échappe ainsi au mirage trompeur des croyances et des systèmes; mais on ne s'arrête pas à un scepticisme négatif et sans valeur pratique, comme on le faisait autrefois. On y trouve un profit positif, car on pénètre dans le mécanisme le plus intime de la psychologie, et l'on découvre progressivement les causes réelles, normales et pathologiques de nos croyances, l'influence qu'elles ont exercée sur le comportement des individus et sur l'évolution des groupes, et par là on peut espérer porter un jour sur leur utilité ou leurs dangers, sur leur *valeur réelle*, un jugement impartial, c'est-à-dire scientifique.

A titre d'exemple je choisirai pour cette étude deux systèmes

qui paraissent, au premier abord, ne viser que des phénomènes biologiques, et échapper, par suite, aux influences psycho-sociales que je viens d'envisager. Si je puis prouver, comme je l'espère, que leur origine est tout aussi sentimentale que dans les autres croyances, ma démonstration aura d'autant plus de portée.

Ces deux systèmes se partagent la grande théorie évolutionniste, qui affirme la transformation progressive des espèces animales et végétales. Tous les deux sont d'accord sur ce point, mais ils diffèrent profondément sur l'explication. L'un admet, avec son principal auteur Lamarck, que le milieu exerce sur l'animal une influence directe, physico-chimique, ou indirecte par l'entremise du système nerveux, et détermine dans son *soma* une modification, une adaptation qui se transmettra à son plasma germinatif, à ses gamètes et, par eux, à ses descendants. Dans cette hypothèse, l'*Éducation*, prise dans son sens le plus large, comme représentant tout ce que l'individu a fait depuis sa conception, est donc le grand facteur de l'évolution : les caractères nouveaux qu'elle imprime à l'organisme, les *caractères acquis* par le soma deviennent héréditaires. C'est pourquoi je l'appelle *Éducationnisme*.

L'autre système, au contraire, nie l'existence de cette transmission héréditaire des caractères acquis. Pour lui, l'éducation agit beaucoup moins qu'on ne pense sur le soma, et n'agit pas du tout sur les gamètes par l'intermédiaire du soma. Les variations, transmissibles héréditairement, ne se forment que dans les gamètes, par un processus encore mal connu, qui peut produire, en s'exagérant, des transformations très importantes, des mutations brusques. Le milieu extérieur n'intervient que pour exercer une sélection en faveur des individus qui lui résistent le mieux. Darwin, malgré son éclectisme, penchait vers ce *système sélectionniste*; Galton et ses élèves lui ont donné toute son ampleur, et l'ont nettement opposé à l'éducationnisme de Lamarck.

La science, en se développant, apporte des faits qui appuient, ou tout au moins, semblent appuyer tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux systèmes. Mais leur persistance prouve qu'aucun d'eux n'a encore reçu la démonstration éclatante et définitive qui plongerait le système adverse dans le néant des hypothèses reconnues fausses. A plus forte raison, à l'époque où ils ont été conçus, n'avait-on pas cette démonstration qui manque encore actuellement; on n'en accor-

dait pas moins une confiance absolue, dans un camp ou dans l'autre, à leur véracité.

Quels ont été les facteurs de cet acte de foi, nécessairement un peu aveugle? Tel est le problème que je vais essayer de résoudre. Mais je ne puis m'y aventurer seul: il me faut rappeler tout d'abord les découvertes psychologiques récentes qui me prêteront leur fil d'Ariane pour me reconnaître dans l'obscur Labyrinthe que suivent les processus psychologiques aboutissant à un système ou une croyance.

Deux conceptions nouvelles me serviront surtout. L'une est due à Bechterew, et envisage le mécanisme cérébral vu du dehors; l'autre nous est fournie par la Psycho-analyse, et a son point de départ dans l'introspection. Leur accord final, du moins leur superposition sur les points essentiels, ont une signification qui n'échappera pas.

*
* *

La psycho-physiologie nous a apporté, sur les fonctions mentales, quelques notions vraiment nouvelles, et grosses de conséquences, grâce aux travaux de Bechterew, de Paulow, et de leurs élèves sur les réflexes simples et sur les réflexes associés ou conditionnels[1]. Toute espèce d'acte mental, depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué — réaction sécrétoire ou motrice, mimique, langage, comportement éthique dans un milieu social donné, manifestations religieuse, scientifique, ou artistique — est envisagé comme un système plus ou moins complexe de réactions en rapport avec certaines impulsions externes ou internes, et en fin de compte se réduit, comme terme ultime de l'analyse, à des *réflexes neuro-psychiques*.

Ce réflexe, transformation nerveuse de l'énergie, peut être étudié et suivi, comme tout réflexe, dans ses origines sensorielles, extérieures, ou organiques internes, dans la direction de son trajet nerveux, dans ses résultats moteurs; mais il se distingue du réflexe simple par une qualité spéciale qui lui imprime son caractère mental, son psychisme : sa réaction est modifiée par l'expérience individuelle. Et cette modification est possible et incessante parce que le réflexe psychique, en atteignant l'écorce cérébrale, éveille les sou-

1. Voir Bechterew, *La Psychologie objective*, Alcan édit. Paris, 1913. — Kostyleff, *Rev. philosoph.*, 1910 et 1913. — Issailovitch-Duscian, *Presse médic.*, 1913, etc.

venirs, je veux dire les *traces nerveuses* des réactions réflexes antérieures semblables et aussi celles qu'ont laissées des réactions réflexes plus ou moins différentes auxquelles il s'associe.

Suivant cette conception, le *moi* « ne représente que l'ensemble des réflexes dont les voies sont tracées dans le système nerveux du cerveau[1] ». « Toute l'expérience que donne la vie consiste en réflexes associés qui restent inhibés dans les centres nerveux : toute notre pensée se réduit à des réflexes de ce genre[2]. »

On devine que ces associations ne se font point au hasard. Bien qu'il règne toujours entre ces réflexes une certaine instabilité qui rend possibles et facilite toutes les nouvelles adaptations de pensée qui nous sont nécessaires, il n'en existe pas moins des orientations particulières, des *groupements autour de certains centres attractifs*, qu'il nous faut maintenant envisager.

Les réflexes neuro-psychiques les plus constants, les plus héréditaires, sont ceux qui ont comme point de départ les excitations internes, ou organiques proprement dites. Ils tendent naturellement à former *des groupes de complexes* répondant à chacun de nos organes dont ils traduisent les besoins. Ces *complexes ne sont autre chose que nos instincts*. Les réactions de ces réflexes s'écouleraient avec la fatalité d'un réflexe ordinaire, s'ils ne rencontraient dans l'écorce cérébrale d'autres traces de réflexes qui, par leur *enchaînement*, ont accumulé eux aussi une puissance de décharge dont un des effets est de pouvoir inhiber plus ou moins les précédents, de les *enrayer*, comme on dit dans l'École russe, ou au contraire de les renforcer et même de les déclancher, suivant leur nature et leurs tendances. Ce second type de réflexes est d'origine extérieure.

Les complexes qu'ils forment, d'origine externe, c'est-à-dire sensitive ou sensorielle, comprennent d'abord les *complexes concrets* répondant à chacun des objets extérieurs ; puis les *complexes verbaux* dont le centre attractif est un réflexe verbo-moteur, associé aux complexes concrets précédents, ou à des espèces et des genres d'objets de plus en plus généraux. Ces réflexes verbaux sont une des manifestations les plus intéressantes de l'inter-action avec les autres individus qui forment le milieu social ; mais il est une infinité d'autres réflexes de même origine, gestes, attitudes, traditions, formules

1. Bechterew, *loc. cit.*, 473.
2. *Ibid.*, 267.

morales, religieuses, politiques, qui forment des complexes d'une amplitude très variable, associés eux-mêmes à des réflexes verbaux [1], groupés autour de caractères affectifs plus ou moins stables, quelquefois même autour d'*instincts sociaux et parentaux* assez tenaces, assez solides pour lutter victorieusement contre les complexes instinctifs organiques.

La conception psychologique dont je viens d'esquisser très succinctement l'esprit général réduit donc tous nos actes mentaux à des actes physiologiques purs; mais on ne peut le lui reprocher : c'est son droit de limiter étroitement les phénomènes qu'elle étudie. Volontairement l'école russe s'en tient à l'observation objective, aux phénomènes mentaux vus du dehors, dans leurs manifestations spatiales. Or ses expériences lui ont montré, non seulement que tous ces phénomènes mentaux sont de purs réflexes qui se groupent, s'associent pour former des complexes plus ou moins stables; mais que ces complexes forment, en outre, deux grands groupes :

1° Les *complexes concrets*, d'origine extérieure, sont particulièrement instables; ils s'associent, se synthétisent, ou bien se scindent, s'analysent continuellement. Cette rapidité dans leurs processus d'intégration et de désintégration représente notre adaptation mentale aux circonstances extérieures et particulièrement aux rapports de concomitance et de séquence que présentent les phénomènes physiques.

2° *Toute cette sphère mentale de complexes concrets contrôle et censure*, inhibe ou renforce, c'est-à-dire enraye ou désenraye, l'*autre*

1. Bechterew remarque très justement que tous les gestes, c'est-à-dire tous les réflexes qui expriment intentionnellement nos états internes, parole, gestes de la face, gestes des membres, etc., ainsi que connaissance de ces gestes, forment un vaste complexe de réactions motrices dont l'importance dans les processus de notre idéation est, comme on le sait depuis longtemps, considérable. Mais il donne à ce groupe une désignation qui me semble malheureuse; complexe symbolique. On a, en effet, un peu abusé du symbole dans ces dernières années : Au symbole du geste de Bechterew s'ajoutent toutes nos sensations que certains psychologues regardent comme des symboles de nos variations organiques, et puis enfin il y a le vrai symbole, le symbole imaginatif, expression d'un état psychique par une analogie figurée. Je pense donc qu'il faut abandonner ce terme trop confus. D'un autre côté il est indispensable de séparer nettement nos représentations concrètes et le groupe de réactions qui sert à les exprimer et les remplace même presque complètement chez les verbaux. Je désignerai, dans la suite, le complexe symbolique de Bechterew sous le nom de *complexe sématique* (de σημα σηματος signe — le mot sémantique, très voisin, est déjà employé dans un autre sens).

sphère plus intime, plus stable, plus personnelle, formée *par les complexes organiques et instinctifs*.

Les *complexes sématiques* peuvent, en principe, s'associer aussi bien aux uns qu'aux autres, mais nous échangeons surtout avec nos semblables les résultats de notre expérience extérieure, dont les complexes concrets sont liés, à tous leurs degrés de généralisation, avec les complexes sématiques (complexes sématico-concrets).

Aucune différence essentielle n'existe donc entre le réflexe psychique et le réflexe purement physiologique. Ils ne se distinguent que par leur degré de stabilité, et comme ils sont du même ordre, on comprend qu'ils peuvent agir les uns sur les autres, les complexes organiques instinctifs, affectifs, entrant souvent en lutte avec les complexes les plus nouvellement acquis, d'origine sensitivo-sensorielle, dont les associations infiniment variées constituent les manifestations de notre expérience et de notre raison.

La Psycho-analyse lancée par Freud [1], de Vienne, a un centre d'étude très important en Suisse et quelques partisans en France, en Angleterre et en Belgique. Cette école va nous montrer ces mêmes complexes mentaux vus par le dedans. Elle ne s'en tient plus, en effet, comme l'école russe, aux manifestations extérieures, elle essaie, par un interrogatoire méthodique que je ne puis exposer ici, de pénétrer non seulement dans les replis les plus obscurs de la conscience, mais encore et surtout dans l'inconscient, auquel elle prête un rôle énorme dans nos volitions.

Très rapidement la psycho-analyse a révélé aux observateurs sagaces que nos idées, et, d'une façon plus générale, nos états conscients, ne sont point naturellement indifférents; toujours on les trouve orientés par *des états affectifs* qui sont les véritables centres attractifs de notre monde mental. Autour de chaque centre affectif, nos idées, nos souvenirs gravissent et forment des systèmes comparables aux systèmes planétaires, des *complexes psychiques* qui rappellent, presque identiquement, les complexes de Bechterew.

Comme dans l'école russe, nous retrouvons ici notre monde mental divisé en deux parties; si la ligne de séparation n'est pas exactement la même, elle présente des analogies frappantes, et ces différences

1. Dr Sigm. Freud. — *Uber Psycho-analyse*. — Régis et A. Hesnard, *La Psycho-Analyse*, Alcan, 1914.

ne doivent point vous étonner puisque Bechterew rejette systématiquement la qualité consciente ou inconsciente des états mentaux, tandis que l'introspection psycho-analytique devait au contraire porter toute son attention sur cette qualité interne, rendue primordiale par la méthode même d'investigation. La partie la plus évoluée de notre mentalité comprend des *complexes très instables*, car ils sont modifiés incessamment par l'expérience journalière, par le contact avec les circonstances extérieures. Les idées et leurs sentiments attractifs représentent, dans leur ensemble, la personnalité volontaire et consciente de l'individu, dont le but est l'adaptation à la réalité, et qui manifeste tout spécialement la pensée logique. C'est à cet ensemble que Freud donne le nom de *Censure*. Résultat de l'expérience individuelle et de l'éducation, cette censure tend à repousser, à *refouler* dans l'oubli, dans l'inconscient, les complexes instinctifs qui ne répondent point à ses tendances.

Les complexes instinctifs qui entrent en lutte avec la Censure, sont des états fortement organisés, par suite de leur imprégnation puissamment affective. Ils empruntent cet *affect* aux instincts les plus profonds et les plus tenaces de notre nature, qui tendent avec une énergie puissante et souvent aveugle, à se satisfaire. Cette tendance au plaisir, à la satisfaction des besoins, domine ces instincts et les complexes qu'ils ont formés; et l'on sait qu'en approfondissant leur nature, la psycho-analyse a trouvé, comme source commune, surtout l'instinct sexuel avec ses dérivés, l'instinct parental et filial : c'est ce qu'on a appelé la *Libido*.

Toute notre vie mentale est dominée par la lutte entre la Censure qui tend à s'adapter à la réalité, et l'ensemble des complexes instinctifs qui tendent à se satisfaire. Le *refoulement* de ces derniers suit un processus très compliqué que je ne puis exposer ici; le point seul que je veux mettre en lumière, c'est que notre Censure peut repousser dans l'inconscient nos complexes instinctifs, mais elle ne peut les faire disparaître. On peut de même dire que ces derniers sont souvent d'autant plus puissants qu'ils sont plus fortement refoulés. Leur « affect » ne cesse d'agir; il trouble l'arrangement logique de la Censure, y projette des désirs dont la conscience ignore la cause, et dont la puissance est d'autant plus effective que nous en ignorons l'origine inconsciente refoulée. Il en résulte que nos représentations conscientes, nos hypothèses, nos systèmes, sont

parfois profondément modifiés; ils constituent des formations de remplacement (des réactions de réflexes associés, dirait Bechterew) qui n'ont plus de rapports positifs avec la réalité objective, mais ne sont essentiellement, aux yeux du psycho-analyste qui sait les pénétrer, que des *manifestations symboliques de nos instincts refoulés dans l'inconscient.*

Les Psycho-analystes ont retrouvé ces créations symboliques dans les conceptions les plus diverses, et, au premier abord, les plus imprévues. Les rêves, les rêveries pendant la veille, les créations artistiques de notre imagination, les dogmes et les rituels religieux et mystiques, même de nombreuses habitudes éthologiques d'un peuple, les délires des psychoses, les angoisses impulsives ou inhibitrices des névroses, ne sont souvent que des *transpositions de l'affect*, des *sublimisations de la libido*, en d'autres termes, des *complexes d'idées et de sentiments symbolisant des complexes instinctifs refoulés.*

Dans les deux écoles psychologiques que je viens de passer en revue nous n'avons point, à proprement parler, rencontré de théorie ni de système; ce n'est qu'une synthèse des faits qu'elles ont méthodiquement observés. Il y a entre elles un accord fondamental qu'il est impossible de nier. Nous sommes loin de cet intellectualisme abstrait qui concevait les idées comme des entités platoniciennes ou cartésiennes, s'associant comme des signes algébriques sans vie, sans réalité. La pensée a repris racine dans l'organisme, où elle puise une vie affective intense et incessante. Nos tendances organiques, normales ou pathologiques, conscientes ou inconscientes, constituent sous forme de besoins, d'instincts ou de désirs, les vrais centres attractifs de nos états mentaux. Les groupements ainsi formés, les complexes idéo-affectifs, sont très nombreux et luttent d'influence entre eux. Et ce n'est pas toujours les complexes concrets ou sématico-concrets, fruits de notre expérience et de notre éducation, de notre adaptation au monde extérieur, qui l'emportent. Dès qu'ils ne sont plus maintenus par une méthode scientifique rigoureuse, ils sont emportés dans la zone attractive d'un complexe instinctif qui les entraîne dans son orbe, loin de la réalité entrevue et désormais profondément déformée.

Nous pouvons revenir maintenant à nos deux théories évolutionnistes; toutes les deux contiennent sans aucun doute une part de

vrai, d'adaptation à la réalité; mais elles sont surtout dominées par des complexes instinctifs dont elles sont l'expression symbolique. Quels sont ces complexes instinctifs ou affectifs? Par quels processus se symbolisent-ils en des systèmes scientifiques? Voilà les deux problèmes que nous avons précisés et que nous allons maintenant essayer de résoudre.

*
* *

L'Éducationnisme, tel que je l'ai défini au début de cette étude, va d'abord retenir notre attention. Il n'est certes point né avec Lamarck, bien que ce savant en soit l'auteur le plus marquant, celui qui lui a donné sa forme la plus scientifique. Son origine est infiniment plus ancienne, et nous verrons qu'il apparaît régulièrement dès qu'il trouve en un milieu social particulier, à une époque historique donnée, les facteurs nécessaires à sa pleine éclosion; mais il n'est pas niable que c'est à la fin du XVIIIe siècle qu'il a pris un développement systématique sans précédent.

Quel est le facteur dominant de cette apparition?

L'évolution générale et progressive des connaissances y a certainement contribué; mais remarquons que Buffon était beaucoup plus compréhensif que ses successeurs. Dans la remarquable étude qu'il lui a consacrée, M. de Lanessan a très clairement montré[1] que le génial surintendant du Jardin du roi n'avait pas seulement vu l'influence du milieu sur la transformation des espèces, il avait deviné, un siècle avant Darwin, le rôle de la sélection, de la lutte pour l'existence et de la ségrégation.

Or comment se fait-il que toute une partie de ces vues profondes aient été oubliées en France, et qu'elles aient dû nous revenir d'Angleterre contresignées par Darwin, pour retenir à nouveau notre attention après un siècle d'oubli? Un coup d'œil sur les élèves de Buffon et leurs préoccupations va nous permettre de répondre.

Lamarck n'a pas été le successeur direct de Buffon; quelques penseurs se sont glissés entre les deux grands biologistes. M. G. Hervé a appelé très justement l'attention sur un transformiste oublié, Cabanis[2], qui a occupé une place importante. Dans cette étude, le

1. De Lanessan, *Transformisme et créationnisme*, F. Alcan, 1914, p. 193-201.
2. *Bull. scientif. de la France et de la Belg.*, 25 juillet 1905 : Un transformiste oublié : Cabanis, par le Dr G. Hervé.

Dr Hervé a démontré d'une façon irréfutable que Cabanis a bien été un précurseur de Lamarck. Ses publications, très répandues, ont été certainement connues de ce dernier, et ont agi sur l'esprit de son grand ouvrage, *La Philosophie Zoologique*.

Or Cabanis est un admirateur de Buffon, dont les œuvres lui sont familières; il les a lues, il les cite, et il est acquis complètement à l'évolution des espèces. Mais il est loin d'avoir accepté toutes les théories du maître, il a *rejeté complètement l'idée de sélection*. Ce parti pris n'avait point échappé à M. Hervé. « L'intérêt, dit-il, est de voir Cabanis si profondément convaincu de l'action modifiante du milieu ambiant, qu'il ait cru pouvoir attribuer, et d'une façon exclusive, à cette action, toutes les variétés que l'organisme de l'homme est susceptible de présenter. »

Cependant Cabanis a t-il essayé de réfuter la sélection; a-t-il, lui, sagace observateur, apporté des faits pour justifier son éducationnisme exclusif? Je n'en ai vu nulle trace; sa pensée, absorbée par des préoccupations que nous aurons à dégager, a été presque inconsciemment vers les théories qui satisfaisaient ses tendances. C'est maintenant que nos connaissances psychologiques vont nous être utiles. Nous sommes presques certains, de rencontrer ici un de ces *complexes idéo-affectifs* qui agissent si puissamment sur la direction de nos croyances, et finissent même par susciter des créations symboliques qui les objectivent, en dépit de la réalité. La recherche en vaut la peine, cas l'éducationnisme n'est point spécial à Cabanis, et si nous pouvons isoler le facteur pychique de son système, nous serons sur la voie pour découvrir du même coup le complexe dominant qui fait apparaître à certaines époques avec plus d'intensité les croyances éducationnistes.

L'histoire de Cabanis va rapidement nous mettre sur cette voie. Son père a travaillé avec Turgot, qui reste un ami pour le fils et le présente à Mme Helvétius. Celle-ci devient pour lui une sorte de mère adoptive, et lui offre l'hospitalité dans sa célèbre maison d'Auteuil. Là il se lie avec Condillac, d'Holbach, d'Alembert, Diderot, Franklin, et surtout Condorcet dont il épouse la belle-sœur. Plus tard il devient le secrétaire de Mirabeau, puis se lie avec tous les idéologues, de Tracy, Volney, De Gérando, Garat.

Ces noms suffisent pour nous montrer dans quelle atmosphère d'idées et de tendances Cabanis a vécu. Tous ses amis, surtout du

début, sont des réformateurs qui veulent transformer la société, c'est-à-dire le milieu politique, économique, et même moral où vit l'individu.

Habitant la maison d'Helvétius, il respirait, pour ainsi dire, des théories politiques qui seront faciles à retrouver dans ses œuvres. La morale, enseigne Helvétius, est la recherche du bonheur, et elle ne peut se développer que si la législation vient à son aide. Transformez le milieu politique, faites des lois que l'individu suivra s'il y trouve intérêt, et vous améliorerez du coup non seulement la morale, mais la valeur même de l'individu. L'inégalité des esprits tient aux différences de l'éducation; c'est un mal, et on le fera disparaître en appliquant ce système hédonique, qui s'adresse, comme on le voit, non à l'effort, mais à la passivité; on peut dire que c'est l'éducationnisme absolu en sociologie. Les rêveries vaguement égalitaires de Condorcet, dans la famille duquel il était entré, ne pouvaient sûrement point combattre en son esprit l'influence d'Helvétius; pas plus que la sentimentalité de Rousseau et de Diderot s'attendrissant sur le sauvage dont la vertu n'avait point été détruite par une civilisation impure.

Tout naturellement Cabanis s'enthousiasma pour ces systèmes qui allaient transformer l'homme en améliorant le milieu politique et social et il apparaît de suite aussi parfait éducationniste que ses maîtres intellectuels. « L'Éducation, considérée comme un art, est incontestablement un art très étendu; *son action sur l'existence physique et morale de l'homme est à peu près indéfinie*; les progrès méthodiques dont il est susceptible sont absolument incalculables. » J'ai souligné le passage qui résume toutes les aspirations réformatrices de l'époque.

Quand on croit que le milieu social et l'éducation exercent un pareil pouvoir sur l'homme, on n'hésite pas davantage à admettre l'influence toute puissante du milieu physique. La théorie biologique suit immédiatement la théorie politique. « La taille des animaux, écrit plus tard Cabanis, la forme de leurs membres, leur physionomie, en un mot toute leur apparence extérieure dépend bien évidemment du sol qui les a produites, des impressions journalières qu'ils y reçoivent, du genre de vie qu'ils y mènent, et surtout des aliments que la nature leur y fournit. » Les hommes évoluent d'ailleurs avec la même rapidité. Des Portugais, fixés en

Afrique depuis quelques générations, sont devenus tout à fait semblables aux nègres!

L'auteur n'est pas d'une époque où l'on s'arrêtait devant les conséquences de ses idées et il va bravement jusqu'au bout. Si le milieu naturel a une telle efficacité, que ne fera pas un milieu artificiel savamment ordonné!

« Si l'on peut utilement modifier chaque tempérament pris à part, on peut influer d'une manière bien plus étendue, bien plus profonde sur l'espèce même, *en agissant d'après un système uniforme* et sans interruption sur les générations successives. Ce serait peu, maintenant, que l'hygiène se bornât à tracer des règles applicables aux différentes circonstances où peut se trouver chaque homme en particulier, elle doit oser plus; elle doit considérer *l'espèce humaine comme un individu* dont l'éducation physique lui est confiée. »

Cabanis ne s'arrête point encore là. La déclaration des droits de l'homme a proclamé l'égalité politique; Cabanis comprendra cette déclaration exactement comme le fait la plus basse démagogie; il y voit l'expression d'une *égalité réelle* infiniment désirable, et il donne immédiatement les moyens de la réaliser : « Remarquant que « le but de l'éducation est le perfectionnement des moyens (c'est-à-dire de nos facultés) par lesquels s'étend notre existence et peut s'accroître notre bonheur » il conclut : « on pourrait à la longue et pour des collections d'hommes prises en masse, produire une *espèce d'égalité de moyens*, qui n'est point dans l'organisation primitive, et qui, semblable à *l'égalité des droits*, serait alors une création des lumières et de la raison perfectionnée. »

Ces extraits suffisent pour mettre à nu le processus mental de Cabanis. Chez lui le complexe idéo-affectif primordial était certainement l'acte de foi politique qu'il avait reçu de ses maîtres. Avec eux il partageait ce mysticisme réformateur et égalitaire qui voyait déjà réalisée la transformation du genre humain; et tout naturellement il a élargi les applications du système à la médecine, à l'hygiène, enfin à la biologie tout entière. Chaque nouvel ordre de connaissances acquises par Cabanis subissait à son tour l'empreinte du complexe mystique qui dominait sa pensée.

Et, en vérité, pourquoi se serait-il dès lors occupé des inégalités de valeurs et des variations différentielles entre individus? Ne devaient-elles pas paraître des accidents négligeables aux yeux d'un

homme qui connaît les moyens de faire progresser, grâce au milieu, tous les membres d'une communauté? N'est-ce pas perdre son temps que de sélectionner les plus aptes suivant une méthode si lente, qui doit attendre, peut-être pendant des siècles, qu'une variation heureuse se produise, quand on peut faire partager à tous, sous la *tutelle d'une justice distributive égalitaire*, les bienfaits d'un progrès indéfini « incalculable »? Vraiment on conçoit bien que Cabanis n'y ait même pas songé, et que Lamarck, imbu des mêmes idées, impressionné sans doute par ses ouvrages, ait été aussi exclusivement éducationniste et égalitaire que son prédécesseur.

Je ne m'étendrai point longuement sur Lamarck. Meilleur zoologiste que Cabanis, il a su donner à l'éducationnisme sa forme définitive. Imbu des mêmes idées, fréquentant les mêmes milieux politiques, il a obéi aux mêmes tendances et son système biologique n'est rien autre chose que la *manifestation symbolique des complexes affectifs, des croyances mystiques que partageaient ses contemporains*. Chez l'espèce animale comme chez les citoyens, dans les organismes comme dans les mentalités, les variations tiennent exclusivement à la fonction, et par elle à l'éducation, au milieu extérieur. Améliorez ces influences extérieures et vous obtiendrez une amélioration mathématiquement proportionnelle de l'être vivant et de l'esprit. En résumé les conditions du progrès biologique résident uniquement dans une amélioration des conditions ambiantes, dans un perfectionnement de l'hygiène, tout comme les progrès moraux résident dans un perfectionnement du milieu politique et de l'État.

Si Lamarck avait publié ses idées quelques années plus tôt, avant ou pendant la Révolution, il eût obtenu sans aucun doute un succès qui aurait égalé celui de Rousseau. Mais son esprit consciencieux avait mûri lentement son système, et il arriva trop tard, en pleine réaction contre les tendances politiques et sociales qui l'avaient suggéré. Napoléon, organisateur d'une nouvelle aristocratie héréditaire, flaira en lui un ennemi et le confondit, non sans perspicacité, avec tous les autres idéologues; et la Restauration n'était point faite pour lui être plus sympathique.

Sa revanche est maintenant éclatante; ses disciples ont répandu ses idées dans le monde entier et sont heureux de se rattacher à lui. Cependant il est facile de constater que leur répartition n'est point égale partout, et elle ne s'est point faite au hasard. Lamarck

l'emporte aujourd'hui dans les pays qui sont le plus directement influencés par les sentiments politiques qui régnaient autour de lui au XVIII[e] siècle. Une école de néo-lamarckistes s'est formée aux États-Unis où elle rencontre d'ailleurs une opposition puissante; mais le Lamarckisme a trouvé sa vraie patrie, sa terre d'élection dans les démocraties latines d'Europe et d'Amérique ; on peut même dire que le Sélectionnisme n'a jamais été compris chez les Latins que par quelques individualités exceptionnelles. Dans leur ensemble ils lui sont absolument réfractaires.

Quelques facteurs psychiques de l'éducationnisme, qu'il me reste encore à signaler, expliqueront facilement, sans que j'y insiste bien longuement, cette répartition ethnique.

L'inégalité réelle, aussi bien fonctionnelle qu'héréditaire des individus, est toujours fort pénible à reconnaître, surtout pour les masses populaires. On le comprend facilement si on se rappelle que les valeurs individuelles se répartissent, comme l'a prouvé Galton, suivant une courbe binomiale dans laquelle les médiocres et les sous-médiocres sont en immense majorité. Mais si cette foule a perdu, ou est en train de perdre, ou n'a jamais eu une direction, une discipline qui mette un frein à ses tendances naturelles, spontanément démagogiques, il faut s'attendre à lui voir accentuer sa répugnance instinctive à admettre une supériorité naturelle quelconque chez une minorité d'élite. Et quand, par hasard, elle se trouve devant des facultés si brillantes qu'on ne peut raisonnablement les nier, elle en trouve une explication qui n'est, comme d'habitude, que la manifestation du complexe instinctif égalitaire et éducationniste. Les heureux possesseurs de ces qualités d'élite sont de simples privilégiés sociaux, qui ont eu de la chance, contre toute justice. S'il s'agit de supériorité physique, elle est due à une hygiène excellente obtenue grâce à la richesse; si la supériorité est intellectuelle ou morale, elle est le fruit d'une éducation supérieure.

Tous ses jugements ont comme point de départ manifeste, comme prémisse, souvent inconsciente d'ailleurs, l'*égalité héréditaire de tous*; les inégalités sont des accidents indépendants de la valeur des personnes, des atteintes condamnables au principe de justice égalitaire qui répond bien à l'un des complexes instinctifs les plus puissamment organisés chez la majorité des individus. Comme les idées de Cabanis et de Lamarck sont créées précisément pour les satisfaire !

D'autres phénomènes psycho-sociaux sont venus ajouter leurs effets aux précédents. Dans tous les pays, les éducateurs sont légion. Leur œuvre est difficile, souvent pénible et mal rétribuée; ils ont besoin de croire à l'efficacité de leur œuvre, à son action toute-puissante sur l'individu pour se donner à eux-mêmes le courage de la poursuivre. Ils sentent aussi que son succès exige que leurs auditeurs partagent la même opinion; car dans toute éducation il y a une part considérable de crédulité et de suggestion. Maîtres et élèves sont donc portés à se suggérer mutuellement que l'éducation est le grand facteur de toute transformation.

Les Réformateurs sociaux sont très voisins, mentalement, des précédents. Et ils se multiplient aux époques démagogiques, car c'est alors un métier sans danger, qui rapporte de la popularité, du pouvoir, ou de l'argent. Eux aussi ont besoin d'un acte de foi aussi intense chez eux-mêmes que chez leurs auditeurs. Tous leurs actes, tous leurs discours tendront donc à inculquer cette idée au public. Et quelle propagande active ils doivent faire, si l'on songe au nombre énorme des politiciens de haut et de bas étage qui ont besoin de convaincre la foule de la qualité de leur panacée! Si on y ajoute tous les écrivains du même ordre, tous les rêveurs qui font le bonheur du genre humain en construisant une société idéale, tous les ratés enfin qui pérorent à tous propos, et cherchent à excuser leur propre incapacité en l'attribuant à des accidents extérieurs, on ne s'étonnera pas que l'éducationnisme obtienne un prodigieux succès.

Les phénomènes psycho-affectifs que je viens de passer rapidement en revue sont en même temps de nature collective; ils ont donc souvent revêtu la forme collective par excellence, la forme religieuse. Je ne puis m'étendre longuement sur un sujet qui, traité à fond, m'entraînerait beaucoup trop loin; il me suffira de faire remarquer que la plupart des religions actuelles ont montré, surtout à leur période de prosélytisme, des tendances, des règles, des rites qui émanaient manifestement des mêmes complexes instinctifs. Une initiation à quelques formules révélatrices, une opération magique comme la circoncision ou d'autres mutilations analogues, ou plus simplement l'ablution avec une eau lustrale, comme dans les mystères antiques ou chrétiens, ou bien avec du sang comme dans le Mythriacisme, suffisent, aux yeux des adeptes, pour transformer l'hérétique le plus méprisable et le plus digne des

feux éternels en un fils de Dieu, en un saint vénérable, qui partagera avec tous ses frères religieux une égale félicité.

Qui oserait mettre en doute, après de pareils miracles, la puissance des agents extérieurs sur les qualités et la valeur des individus?

Si l'on accepte les vues précédentes, on reconnaîtra que certaines époques historiques sont éminemment favorables, non à l'éclosion de ces sentiments, car ils sont éternels chez l'homme, mais à leur explosion. La révolte contre le régime des castes, dans l'Inde, devait faire éclater la fraternité égalitaire du bouddhisme. De même la démagogie mystique des premiers réformateurs chrétiens, assurant un égal salaire aux ouvriers de la première heure comme à ceux de la dernière, devait pousser les sociétés qu'ils dirigeaient vers une sorte de collectivisme égalitaire, protestation violente contre les aristocraties héréditaires ou religieuses de Rome et de Jérusalem. Enfin le grand mouvement démocratique du XVIIIe siècle, s'élevant contre une royauté incapable et une aristocratie sans valeur, devait aboutir à un mysticisme égalitaire et éducationniste dont les tentatives religieuses échouèrent, mais qui trouva une nouvelle expression dogmatique dans les systèmes éducationnistes que nous avons passés en revue, systèmes purement politiques chez un Rousseau, un Helvétius, un Condorcet et tant d'autres; politique, médical et biologique chez Cabanis; biologique et psychologique chez Lamarck.

*
* *

Le Sélectionnisme devait prendre sa forme définitive dans l'Angleterre du XIXe siècle parce qu'il y trouvait réunis tous les facteurs psycho-sociaux nécessaires, suivant un développement parallèle à celui de l'éducationnisme, dans la France du XVIIIe siècle. Je ne puis m'étendre longuement sur une analyse qui m'entraînerait trop loin, je signalerai seulement les causes déterminantes les plus significatives.

Le sélectionnisme n'est point un système rationaliste, c'est une vue essentiellement pratique. Il constate entre les individus, ou entre ses caractères fonctionnels, des différences énormes de valeurs. Il a observé que ces valeurs se transmettent par l'hérédité et il veut les

utiliser. Il n'entre point audacieusement en lutte avec la nature pour brusquer son évolution, car il croit savoir, par une expérience pénible et avertie, qu'on ne la domine point si facilement. Il respecte sa puissance, j'allais dire sa liberté, mais il tâche d'en tirer profit. Les inégalités ne sont point un mal qu'il faut faire disparaître, c'est la condition du progrès dans la liberté. Les plus aptes forment une élite héréditaire qui n'a rien à voir avec les privilèges des aristocraties politiques, mais qui, si on la laisse libre, si on ne l'écrase pas sous le nombre ou sous des institutions despotiques, saura se défendre, persister, et vaincre en définitive. Le jeu spontané des choses contient en lui une *Justice* immanente *distributive qui finit toujours par donner aux vraies élites le succès que méritent leur énergie, leur valeur supérieure, leur vertu.*

L'Anglais n'a pas cherché ce système, il l'a vécu. Toute son expérience journalière lui avait fait comprendre la concurrence et respecter ses effets. Un commerce immense lui avait révélé les goûts les plus divers, et lui avait appris à les satisfaire sans essayer de les transformer; et le succès même de ce commerce lui avait donné le goût de la concurrence. Les plus intelligents, les plus actifs, les plus prévoyants et les mieux outillés sont certains du succès. Pourquoi troubler cette lutte, puisque la Justice et le Progrès en jaillissent sûrement?

A l'intérieur des Iles anglaises, des conditions ethniques et historiques étaient venues renforcer ces sentiments. Des peuples pacifiés mais irréductibles s'y dressaient les uns en face des autres avec leurs traditions et leurs caractères propres, héritage inaliénable qu'ils se transmettaient de génération en génération. Un Écossais n'est pas un Anglais, pas plus qu'un Gallois ou un Irlandais. Leurs religions, leurs sectes ont bien essayé de s'entre-détruire, mais elles n'ont pas pu, et on a fini par reconnaître que c'était bien ainsi; il appartient à chaque groupe de se développer au maximum, et on verra bien, par les résultats, lequel aura le *plus de valeur*, de mérite. L'impérialisme assimilateur des Latins, et l'universalité égalitaire de leur catholicisme n'ont pu s'acclimater, ni réussir. Tout a enseigné à respecter la libre concurrence, la lutte qui sélectionne les capacités.

Enfin les affaires politiques sont dirigées par une aristocratie héréditaire qui, dans les circonstances tragiques de l'histoire, n'a point démérité du pays, et qui se perpétue avec ses qualités, surtout

parce qu'une sélection intelligente lui apporte des éléments supérieurs nouveaux.

Dès qu'un Anglais ouvrait les yeux, il apprenait ainsi à comprendre et à respecter une élite sélectionnée et héréditaire et à attendre de la concurrence, de la sélection naturelle, le progrès de son commerce et de son industrie, la prospérité de ses colonies, la consolidation de sa domination légitime et l'accroissement de sa richesse.

En vérité le sélectionnisme et l'héréditarisme des Wallace, des Darwin et des Galton, c'était uniquement l'âme anglaise objectivée, avec ses tendances les plus intimes, ses *complexes affectifs* les plus puissants.

Et ils n'eurent même besoin d'aucun effort pour faire l'application à la Biologie de ces expériences ethniques, car la science de l'élevage, si développée en Angleterre, avait appris depuis longtemps à tenir compte des *pedigrees*, de l'hérédité fidèlement notée pour améliorer une race. Les éleveurs, malgré leur intérêt évident à aller vite dans le perfectionnement d'une race, savaient qu'il faut attendre patiemment l'apparition d'une mutation heureuse; puis par une sélection méticuleuse, ils en additionnaient les avantages avec le même soin qu'un banquier de la Cité accumule les plus-values de ses actions soigneusement triées.

Oui, on ne peut en douter, le sélectionnisme résumait toute la vie sociale anglaise bien avant de devenir un système biologique, comme l'éducationnisme traduisait, et traduit encore les tendances essentielles des Latins. On ne s'étonnera donc point si H. Spencer, très éducationniste, a eu plus de succès en France que parmi ses compatriotes qui se sont toujours, avec Huxley, défiés un peu de lui; et on ne s'étonnera pas non plus que le sélectionnisme de Buffon ait été oublié par ses disciples immédiats, idéologues et démocrates. Ce génial biologiste, seigneur de Buffon et de Mairie, devait conserver quelque faiblesse pour les inégalités héréditaires, et pour les élites; et si les dégénérés de la cour de France la lui avaient fait perdre, il avait trouvé dans son compagnon de voyage, le jeune duc de Kington, un esprit qui n'est pas sans avoir exercé sur lui une réelle influence, dans le sens des traditions anglaises.

La répartition du sélectionnisme confirme les aperçus précédents. Il reste la théorie préférée de la vieille Angleterre et de ses colonies; battu d'abord aux États-Unis, il a profité des expériences qu'a

offertes le mélange des peuples les plus différents dans le vaste creuset de l'Amérique; les individus indésirables en sont repoussés impitoyablement, et sa nouvelle aristocratie d'affaires cherche consciencieusement à sélectionner une élite qui soit à la hauteur de sa tâche dans la direction de l'immense puissance qu'elle a créée.

Je n'aurai point la prétention d'émettre un jugement objectif sur les deux grandes théories que je viens d'analyser. Aucune d'elles n'est sûre de posséder toute la vérité. Il y a incontestablement beaucoup d'hypothèse et de réverie dans l'éducationnisme. Les faits sont plus complexes qu'il ne les a imaginés. Et d'un autre côté les variations d'origine gamétique ne semblent pas se faire au hasard comme le voudrait le pur sélectionnisme de Galton; elles semblent révéler parfois une tendance constante, comme un accord avec le besoin d'adaptation du soma. Ce n'est point là, sans doute, un véritable caractère fonctionnel acquis devenant héréditaire, mais c'est plus que l'indifférence absolue du plasma germinatif vis-à-vis du soma et du monde extérieur.

L'attitude vraiment scientifique, désintéressée, objective, serait donc la recherche méthodique des faits, sans tentative prématurée de les faire rentrer bon gré mal gré dans des interprétations systématiques. Mais la lutte continuera entre les deux systèmes aussi vive que par le passé, parce que ce n'est point la méthode qui dirige les esprits mais les passions; et tout mon article en est une démonstration qui me semble convaincante.

Je me suis appliqué à prouver que les deux systèmes existaient dans les tendances instinctives et sociales bien avant qu'on ait songé à les formuler en Biologie. Ces tendances se sont développées dans des milieux politiques et sociaux particuliers, puis elles se sont symbolisées, soit dans des dogmes religieux, soit dans des systèmes métaphysiques purs, soit enfin dans des systèmes à forme scientifique. J'ai essayé ainsi de les rattacher à leur vraies causes, à des conditions subjectives, non pour étouffer, sous un scepticisme stérile, ce grand effort de pensée et de lutte qu'ils représentent, mais pour mieux connaître nos processus de pensée, et rendre plus souple, plus maniable à la vraie méthode expérimentale cet instrument si souvent rebelle qu'est le cerveau humain.

Et même, on s'apercevra sans doute un jour que les deux théories

qu'on a opposées si violemment l'une à l'autre dans des discussions sans fin ne peuvent aboutir à des lois concrètes de la vie. Il se pourrait fort bien, en effet, que le problème ait été mal posé.

La fameuse loi éducationniste affirmant que la fonction crée l'organe, fait de cette fonction une sorte d'entité qui rappelle les esprits animaux de Descartes et les fluides de Lamarck. Toutes ces conceptions ont une allure animiste dont il faut se méfier.

De même la lutte pour la vie, la sélection des plus aptes, et l'apparition de mutations heureuses ont pris, surtout chez Wallace, une teinte métaphysique, hédonique, qui rappelle encore un peu les causes finales d'Aristote.

Je ne serais point étonné que cette antithèse ait le sort de tant d'autres pour lesquelles l'humanité s'est enflammée et qui se sont évanouies devant une connaissance plus exacte des faits.

Au fond, elles ne manifestent guère autre chose que des décharges violentes de nos réflexes idéo-affectifs, des manifestations de nos sentiments et de nos instincts, recherchant les contrastes heurtés, les discussions haineuses, formes mentales atténuées des luttes sanguinaires où l'homme se complaît toujours.

Le Transformisme, avec ses processus encore mal connus, aura-t-il la puissance de modifier assez fortement notre nature pour que les cultes barbares exigeant d'immenses sacrifices humains perdent enfin leurs fidèles, et pour que la Pensée trouve sa suprême jouissance à se dépouiller de ses instincts brutaux et de son « Affect » pervers, afin de se donner tout entière à l'amour sublimé du Vrai?... Faisons semblant de l'espérer.

Les simples destinés à des usages médicaux ou superstitieux vendus au marché de Zumpango, Mexique

PAR

Georges ENGERRAND et I. RAMIREZ CASTAÑEDA
Correspondant de l'École d'Anthropologie

Zumpango [1] est une petite ville située au nord de Mexico, sur les bords de la lagune de Zumpango et au pied d'un contrefort montagneux qui se rattache à la Sierra de Tezontlalpan, laquelle forme la limite nord de la vallée de Mexico.

Elle a pris une certaine importance depuis qu'elle est reliée à la capitale par un chemin de fer et aussi depuis qu'ont été effectués les travaux du grand tunnel de Tequisquiac, grâce auquel les eaux du lac de Texcoco et des égouts de Mexico peuvent franchir la série de hauteurs qui les séparent du bassin du Pánuco et emprunter le cours de ce dernier pour arriver au golfe du Mexique.

Comme la plupart des petites cités mexicaines, Zumpango est européenne par certains côtés et indigène par d'autres. On le voit spécialement bien les jours de marché, lequel se tient sur la place principale. Les vendeurs, assis par terre, étalent devant eux, sur des toiles, les produits qu'ils offrent au passant, montagnes de piments rouges et verts aux brillants reflets métalliques, petites pêches dures, raisins venus du Nord, figues, *tunas* ou figues de Barbarie, viandes variées, crues ou cuites, chevreau rôti, *barbacoa* ou viande de mouton, cuite à l'étouffée dans la terre, *mole* de guajolote [2], *tortillas* ou crêpes de maïs, *enchiladas*, tortillas

1. Zumpango, *Tzompan-co, tzompantli*, lieu où se trouvait le tzompantli, espèce d'échafaudage qui servait à exposer les crânes.

2. De *Huexolotl, huey*, grand; *xolotl*, coq; c'est le dindon. D'une manière générale, toutes les étymologies sont tirées de l'excellent dictionnaire de Cecilio A. Robelo : *Diccionaria de aztequismos a sea Catálogo de las palabras del idioma nahuatl, azteca ó mexicano introducidas al idioma castellano bajo diversas formas.* Cuernavaca, 1906. In-4° de 712 + 22 + 11 p. Imprenta del autor. Un supplément de 33 pages a également été publié par le même auteur sous le titre de *Diccionario de seudoaztequismos o sea Catálogo de palabras exóticas al castellano que se reputan aztequismos o mexicanismos.* Cuernavaca, 1906. Les aztequismos du Honduras et du Salvador ont été publiés par A. Membreño : *Aztequismos de Honduras. Nombres geográficos de la República del Salvador.* Mexico, 1908. Deux brochures.

Le mole de guajolote est une espèce de ragoût de dindon cuit avec une sauce dans laquelle entrent des amandes douces, des graines de sésame, des épices

roulées remplies d'oignons, d'ail et de piment hachés et de fromage et un grand nombre d'autres préparations compliquées que je ne citerai même pas; enfin des *frijoles* ou haricots, de la chaux pour la préparation des tortillas, du *tequesquite* [1], espèce d'efflorescence laissée par les eaux des lacs après leur retrait, composée de sesquicarbonate de soude et de chlorure de sodium, qui sert surtout à faciliter la cuisson des haricots, base essentielle de l'alimentation dans le pays, des *axolotls* [2] vendus écorchés et dont nous dirons les propriétés tout à l'heure. Les produits fabriqués nationaux sont surtout des cotonnades bon marché mais solides qui proviennent des grandes manufactures des environs de Puebla et d'Orizaba. En ce qui concerne les marchandises d'origine européenne, elles sont surtout représentées par les pacotilles de quelques colporteurs; miroirs, peignes, images pieuses, etc.

La langue espagnole domine partout, mais, comme nous sommes ici sur les confins du nahuatl et de l'otomi, on entend aussi parler ces deux langues, la première l'étant surtout par des indigènes qui vendent des fleurs employées comme médecines.

L'étalage le plus intéressant est incontestablement celui d'une vieille femme, aux allures de sorcière, qui vend des remèdes et des produits variés destinés, les uns, à provoquer l'amour et d'autres (mais ceci n'est avoué qu'avec mille réticences) qui servent à des *daños*, c'est-à-dire à nuire aux ennemis. Grâce à l'habileté de Mlle Ramirez Castañeda, qui manie parfaitement le nahuatl, nous pûmes l'interroger et connaître une petite partie de ses secrets, mais nous avouons que nous continuons à ignorer les plus terribles, ceux dont on ne parle qu'entre gens de confiance, de même extraction et éducation.

Nous avons fait une liste des plantes vendues à Zumpango et nous avons indiqué, pour chacune d'elles, l'usage auquel elle est destinée. Il nous a semblé que ceci pouvait être intéressant puisqu'il sera facile de faire une comparaison entre les idées actuelles au sujet de l'emploi des simples et celles qu'on avait du temps de Sahagún. Les Indiens modernes, de même que ceux d'autrefois, connaissent très bien les simples et savent les employer, souvent avec grand succès, contre diverses maladies [3]. Il va sans dire cependant que dans beaucoup de cas les effets des remèdes étudiés doivent être considérés comme des plus douteux.

Une des herbes qui est vendue avec le plus de fréquence est la *papaloquelite*, corruption de *papaloquilitl*, de *papalotl*, papillon et *quilitl*, herbe,

variées et trois sortes de piments, le tout broyé ensemble ou *molido*, d'où le nom. Il y a différentes manières de faire ce plat, extrêmement populaire au Mexique.

1. *Tequixquitl*, de *tetl*, pierre et *quixquitl*, efflorescente.

2. De *atl*, eau ; *xolotl*, personnage mythologique, poupée ou jouet; poupée ou jouet des eaux.

3. On dit que Cortès pria l'empereur, dès 1522, de ne laisser passer en Amérique aucun [médecin de l'autre monde. A. Gerste, *Notes sur la médecine et la botanique des anciens Mexicains*. P. 44. Rome. Imp. polyglotte. Ceci semble prouver qu'on avait les médecins indigènes en grande confiance.

qui est le *Porophyllum coloratum* DC. [1] de la famille des Composées et qui s'appelle aussi *hierba del venado* ou herbe du cerf, que l'on emploie beaucoup dans l'alimentation. Les Indiens la consomment en abondance malgré son goût âcre et son odeur désagréable. Elle sert aussi dans différentes maladies. Bouillie, elle guérit l'hystérie, les douleurs du ventre et les rhumatismes; séchée, réduite en poudre et mêlée avec de l'huile, elle est employée contre les rages de dents.

Les *hojas de San Pedro* ou feuilles de saint Pierre, *Daphnopsis salicifolia* Meissn., de la famille des Thyméléacées, se donnent bouillies comme purge.

L'*hierba de la gobernadora de Puebla* ou herbe du gouverneur de Puebla, *Brickellia veronicæfolia* a. Gr., de la famille des Composées, se donne également bouillie pour faciliter les menstrues et pour guérir la faiblesse et les pieds froids.

L'*hierba de la Puebla*, *Senecio canicida* Moc. et Sessé, de la famille des Composées, sert à tuer les chiens. Une fois séchée, on la réduit en poudre que l'on mêle avec du sang cru de taureau et l'on dépose le tout à l'endroit où vont les chiens dont on veut se débarrasser.

Le *mixtlacotl* (dent de rat) ou *hierba ceniza*, herbe de cendre, *Eupatorium glabratum* H. B. K., de la famille des Composées, se prend bouillie, le matin et l'après-midi, contre la dyspepsie et la gastralgie.

Le *chichicxihuitl* [2] ou *yerba amarga*, *achicoria dulce*, herbe amère, chicorée douce, *Coniza filaginoides* DC., de la famille des Composées, guérit les attaques de bile quand elle est prise en infusion à jeun.

La *raiz de calaguala* ou racine de calaguala, *Polypodium sp.*? de la famille des Polypodiacées, se prend bouillie, contre la toux.

La *flor de tila* ou *tilia* ou fleur de tilleul, *Tilia mexicana* Behn., des Iridées, se compose de deux variétés, une à petite fleur qui guérit le cœur et une à grande fleur qui se donne contre la toux. On fait aussi, paraît-il, avec ces fleurs, un aliment pour les nouveau-nés.

Le *tabachin*, *Cæsalpinia pulcherrima* Siv., des Légumineuses. La fleur se prend en infusion contre la toux.

La *flor de anacahuita* [3], *Cordia Boissieri* Ad. de C., des Borraginées, guérit également la toux.

1. Pour ce qui concerne la synonymie scientifique, nous avons cru inutile de nous référer aux travaux antérieurs, par exemple à ceux de Hernandez et nous avons employé uniquement une œuvre récente et de grand mérite : José Ramirez y Gabriel V. Alcocer : *Sinonimia vulgar y cientifica de las plantas mexicanas*, in-4° de 160 pages. Mexico 1902. Oficina tipográfica de la Secretaria de Fomento. M. Alcocer, particulièrement compétent, nous a aussi donné les noms de différentes plantes qui ne se trouvent pas dans le mémoire cité.

2. *Chichicxihuitl* ou *chichihuaxihuitl* vient de *chichihua*, nourrice et de *xihuitl* herbe; herbe nourrice à cause du suc abondant qu'elle contient. On dit aussi vulgairement *chichicaquelite*, déformation de *chiccicaquelitl* qui vient de *chichicatl*, fiel et de *quelitl*, herbe, herbe amère comme le fiel.

3. Corruption de *amacuahuitl*, qui vient de *amatl*, papier et *cuahuitl*, arbre, arbre à papier.

Le *palo mulato* ou arbre mulâtre. Ce nom s'applique à différentes plantes, mais dans la région de Mexico c'est le *Xanthoxylon pentanome* DC., des Rutacées. On en fait une tisane dans laquelle on met aussi du *palo de orozuz* (*Lippia*, des Verbenacées) qui guérit la toux et les douleurs de côté.

Le *palo de contrahierba*, *Bouvardia triphylla* Salisb., des Rubiacées, donné en infusion, guérit les enfants qui ont des indigestions causées par le lait.

La *peonia* qui est, selon les cas, *Cyperus thyrsiflorus* Sch., des Cypéracées, ou *Rhyncosia phaseoloides* DC., des Légumineuses, guérit la maladie de l'air dont nous parlerons plus loin.

Le *cuachichil* [1], est une graine dont la détermination n'est pas faite et qui sert pour la sorcellerie et les envoûtements. On la donne moulue en poudre et, à ce qu'on dit, elle rend fou. Il paraît qu'elle facilite les accouchements? Nous n'avons pas pu obtenir plus de détails, mais il est certain qu'il s'agit d'une semence assez rare, puisqu'on n'en peut avoir que quatre pour six *centavos*, soit quinze centimes en monnaie française.

La *pimpinela*, *Pimpinella anisum* L., des Ombellifères, se donne en bain aux enfants après les accès de fièvre.

La *betónica*, *Betonica alopecurus* L., des Labiées, s'administre comme la pimpinela et dans les mêmes cas.

La *borraja* ou bourrache, *Borago officinalis* L., des Borraginées. Son emploi est identique à celui qu'on en fait en Europe.

L'*hierba del cáncer* ou herbe du cancer, qui comprend deux espèces : *Lythrum alatum* Pursh. et *L. album* H. B. K., des Lythracées, est une plante à laquelle on attache beaucoup d'importance puisqu'on lui attribue la propriété de guérir le cancer. Nous ne savons pas d'ailleurs comment on la prend dans ce dernier cas. De toutes façons, on la donne en bain et en infusion contre les inflammations de l'estomac et aussi en bain en y ajoutant des feuilles de l'*arbol del Pirú* ou arbre du Pérou, *Schinus molle* L., des Anacardiacées, après l'accouchement.

Le *muihtli* [2], *Jacobinia mohuitli* Hemsley, des Acanthacées, se donne en infusion contre la dysenterie et l'apoplexie.

Le *nacastóchtli* (oreille de lapin), qu'on appelle aussi *hierba del pollo* ou du poulet, comprend deux plantes de la famille des Commelinacées : *Commelina tuberosa* L. et *C. pallida* Wild. Elle se donne en bain contre l'indigestion chez les enfants, et sous la forme de thé contre les inflammations.

Le *piipilolxóchitl* (fleur en forme de boucle d'oreilles), *Cestrum nocturnum* et *diurnum* L., des Solanacées, se prend en bain contre les indigestions.

L'*espinosilla*, *Loeselia coccinea* Don., des Polemoniées, donne une sorte

1. *Cuachichil* vient de *cuauitl*, tête et *chichiltic* qui veut dire *très rouge*. On applique ce nom à une abeille dont la piqûre est très douloureuse et aussi à une graine dont la forme rappelle sans doute celle de la tête de la première.

2. *Muihtli* ou *moitli*, de *mo*, et *tli*, buvable, qui dérive de *i*, boire. Herbe dont on boit l'infusion.

d'écume quand elle est frottée dans l'eau. Elle a, paraît-il, la propriété de faire pousser les cheveux et de guérir la fièvre et le typhus exanthématique.

L'*hierba del totrongil* ou herbe du torougil, *Cedronella mexicanæ* Benth. des Labiées, s'administre dans la maladie de l'air, sous forme de tisane, en bain; ou bien on en fait une décoction en alcool avec laquelle on frotte le corps du malade.

L'*hierba del golpe* ou herbe du coup, *Œnothera simsiana* Ser., des Onograriées, se donne en infusion et s'applique sur la région où un coup a été reçu.

Le *cempasúchil*[1], *Tagetes erecta* L., des Composées (Synanthérées), est une belle fleur jaune que l'on nomme en Europe *œillet d'Inde* et qui, au Mexique, s'appelle aussi fleur des morts par ce qu'on la met sur les tombes, le 2 novembre. Ces fleurs s'emploient de différentes façons. Séchées, réduites en poudre et mêlées avec de la graisse de mouton chaude, on en fait des cataplasmes employés contre les congestions de la rate. On les donne aussi contre les maladies d'estomac, la fièvre, contre les vers, etc.

Le *tatalencho*, *Gymnosperma multiflorum* DC., des Composées, s'emploie en infusion et en alcool contre les rhumatismes.

Le *tlacopátli*, qui est un *Helianthus*, de la famille des Composées, guérit la maladie de l'air et les rhumatismes d'origine syphilitique.

Le *tlachichinóli*[2] ou *gran hierba*, *Plumbago scandens* L., des Plombaginées, est une plante à laquelle on attribue des propriétés curatives merveilleuses. Elle guérirait le cancer. En tout cas, elle est surtout employée contre les plaies et les éruptions. On la dit très dangereuse pour les inexperts. Ses feuilles sont employées extérieurement comme caustique et intérieurement comme émétique, soit bouillies, soit réduites en poudre.

La *salvia real*, qui appartient au genre *Lippia*, des Verbénacées, s'emploie aussi dans la maladie de l'air. Pour guérir les bègues, on leur met des fleurs de cette plante sous la langue.

L'*amapola*, *Papaver rhœas* L., des Papaveracées, est une plante très répandue dans les environs de Mexico. Les fleurs sont extrêmement variées en couleur et on en fait une tisane qu'on donne contre la toux et la petite vérole.

L'*ojo de venado* ou œil de cerf, *Nucuna urens* DC., des Légumineuses, a une graine assez dure dont on fait des colliers pour préserver les enfants de la maladie de l'air.

La *caña fistula*, *Cassia fistula* L., des Légumineuses, se donne en lavement contre la diarrhée.

1. *Cempasúchil*, corruption de *Cempoalxochitl*, de *cempoal*, vingt et *xochitl*, fleur, fait allusion au grand nombre de fleurs que porte la plante car les Mexicains donnaient au nombre de vingt la signification hyperbolique que nous donnons à mille (Robelo).

2. Dérive de *tlachichinoa*, griller les branches vertes.

Les *barbas de coco*, *Cocos nucifera* L., des Palmiers, s'emploient contre les douleurs de côté.

Les *habas negras* ou fèves noires ou de saint Ignace, *Hura crepitans* L., des Euphorbiacées, ont des graines dont on fait des colliers pour préserver les enfants des maléfices et du mauvais œil.

L'*Epasote*[1], *Chenopodium fœtidum* Schrad., des Chenopodiacées. On en fait une infusion diurétique, qui corrige aussi l'atonie de l'utérus, guérit les flatulences et est également employée contre les catarrhes chroniques. En Europe, on l'appelle thé mexicain (Robelo).

Le *Yolosúchil*[2], *Eupatorium collinum* DC., des Composées, a une très jolie fleur ressemblant à un cœur quand elle est fermée et à une étoile quand elle est ouverte et qui, à cause de cela et suivant une règle générale dans la pharmacopée populaire, est employée dans les maladies de cœur. On s'en sert aussi pour développer la mémoire! Il y a d'autres *yolosúchil* qui sont des Magnoliacées bien connues en Europe.

La *ruda* ou rue, *Ruta graveoleus* L., des Rutacées, s'administre surtout contre la bile et les maladies de l'oreille; on la donne encore mêlée à du chocolat contre la maladie de l'air.

Le *mapasúchil*[3], *flor de manita* ou fleur en forme de petite main, à cause de son aspect, *Cheirostemon platanoides* H. et B., des Sterculiacées, se donne dans certaines maladies de cœur.

La *prodigiosa*, *Brickelia cavanillesi* A. Gr., des Composées, s'emploie dans les inflammations.

Le *pericón*, *Tagetes lucida* Cav., des Composées, est employé dans une foule de cas. On doit le couper le jour de saint Michel. On lui attribue la propriété de guérir les maladies des femmes et dans ce cas on l'administre en poudre, mêlé à de l'huile de table. En infusion il guérit les rhumatismes. Il est également utilisé comme désinfectant; aussi le brûle-t-on près du lit des malades, spécialement près des parturientes, et aussi pour éloigner les moustiques.

Cette très courte liste de plantes vendues au marché de Zumpango comme médecines ou pour certains sortilèges ne peut donner qu'une bien pauvre idée de la richesse de la pharmacopée populaire mexicaine.

On emploie aussi des substances non végétales. En voici quelques exemples que j'ai pu observer dans la petite ville dont il est question ici :

Le *nido comejen*, nid d'une espèce de guèpe que l'on réduit en poudre et que l'on absorbe avec du vin dans les cas de maladie de l'air.

La *concha del armadillo* ou plaques du tatou, que l'on emploie beaucoup dans certains maléfices et contre les maladies de l'air.

1. Corruption de *Epazotl*, *epatl*, renard, *zotl* ou *tzotl*, ordure. Les anciens Mexicains désignaient sous ce nom un renard dont l'urine empeste d'une manière insupportable et ils lui attribuaient toutes sortes de propriétés plus ou moins imaginaires. Le nom a été aussi donné à une plante d'odeur désagréable et de vertu diurétique.

2. Corruption de *Yoloxochitl*, *yolotli*, cœur; *xochitl*, fleur.

3. Corruption de *macpalxochitl*, de *macpatli*, paume de la main et *xochitl*, fleur.

L'*axolotl*, *Siredon Humboldti* et *Harlani* Dum., qui est considéré comme jouissant de propriétés curatives extraordinaires en même temps qu'on lui attribue des habitudes mystérieuses, comme par exemple de se glisser, pendant la nuit, près du lit des femmes qui allaitent, pour les téter. On croit surtout qu'il guérit les rachitiques et les tuberculeux et c'est spécialement certains de ces animaux que l'on appelle *axolotls éticos* que l'on considère comme efficaces contre ces maux. En tous cas, on les choisit gras et pourvus de grandes taches. On en mange la chair, après les avoir fait bouillir et on en boit également le bouillon. Dans d'autres cas on prend un bain dans une eau où on en a fait cuire. On fabrique même avec leur peau un sirop duquel Robelo dit qu'il a été remplacé peu à peu par l'émulsion Scott (p. 15). Ximénez prétendait qu'ils étaient aphrodisiaques.

Les *lágrimas de la peña* ou larmes de la roche. Nous n'avons jamais pu savoir de quoi il s'agissait exactement. D'après la description, ce sont des concrétions dans lesquelles se trouve une poudre que l'on dissout dans de l'alcool et que l'on applique sur les régions douloureuses.

Pour terminer cette petite note nous donnerons quelques renseignementt sur la maladie de l'air et sur celle de l'effroi. Ce sont celles que l'on redoute le plus dans les environs de Mexico.

La maladie de l'air est très probablement la pneumonie qui est très fréquente et souvent mortelle sur les hauts plateaux où le froid est quelquefois très vif et où il gèle chaque hiver. Les Mexicains du peuple sont convaincus que c'est surtout l'entrée de l'air froid par la bouche qui la provoque et à Mexico même, pendant les matinées glaciales de l'hiver, on peut voir les ouvriers et les paysans se couvrir soigneusement la bouche de leur manteau rouge tandis que d'autres, de situation plus aisée, s'attachent un cache-nez autour de la tête de façon à ne laisser aucun passage à l'air. Dans les campagnes, on donne contre cette maladie les différents remèdes dont nous avons parlé et quelquefois on fait bouillir ensemble les suivants : *nid de comejen*, *tlacopátli*, *peonia*, *tolosijit* (?), la fleur de jonc, le *yolosúchil*, la fleur de *manita*, le *panxóchitl* (*Lobelia lasciflora* H. B. K.), des Lobeliées, le tilleul, l'*hinojo* (*Fœniculum vulgare* Gærtn., des Ombellifères), la canelle, la pelure de tomate brune, l'écorce de limon (*Citrus limetta* Risso, des Rutacées), les *lágrimas de la peña*, le *chicle prieto* ou *chapopote* (espèce de bitume mêlé de pétrole) et beaucoup d'autres produits qui se forment dans les régions où existe ce dernier; plus la terre raclée d'un mur de briques crues, bouillie et exposée au serein du matin. Si l'on fait bouillir toutes ces substances dans l'alcool, on obtient une sorte d'embrocation dont on se sert pour frotter les membres dans les cas de douleurs des jointures.

La maladie de l'*espanto* ou de l'effroi se produit surtout chez les enfants, mais elle existe également chez les grandes personnes et elle est le résultat d'une peur subite. Quand il s'agit des petits atteints de cette maladie,

on remarque que tout les épouvante et qu'ils pleurent constamment, se réveillant au milieu de la nuit pour éclater en sanglots tandis que leur sommeil même est troublé de convulsions. Ils perdent l'appétit, souffrent de douleurs au cœur et dans tout le corps et ont de petites figures de *desengañados* (désabusés); le tout se termine par la mort si on ne les soigne pas.

Un des meilleurs remèdes, dans ce cas, c'est l'*espondio*, c'est-à-dire de la poudre d'os de géants, et ceux-ci ne sont pas autre chose que des os d'éléphants fossiles (*Elephas imperator* Leyd. et *Columbi* Falc.) que l'on rencontre en grande abondance dans les terrains superficiels de la vallée de Mexico. Réduit en poudre et mêlé avec de l'alcool ou du vin, il donne un résultat infaillible à condition qu'il soit pris au cours de la cérémonie suivante : on porte le malade, généralement un enfant, à midi, au milieu du *patio* ou cour intérieure, on le dévêt et on le frotte avec l'*epasote* dissout dans du vin blanc ou de l'alcool, ce qui le fait transpirer abondamment; on lui donne l'*espondio* puis on l'enveloppe chaudement et on le dépose sur le sol où il s'endort. A ce moment, on crie trois fois son nom au-dessus du puits et on recommence trois jours de suite. Si, au réveil, l'enfant a faim, c'est qu'il est guéri. D'autres fois, c'est à onze heures que l'on fait cette cérémonie; c'est au-dessus de la fontanelle bregmatique que l'on crie le nom de baptême de l'enfant répété trois fois et l'on ajoute « Esprit, reste, ne t'en vas pas » en même temps qu'on lui donne une bénédiction au nom de la sainte Trinité et des saints des églises les plus rapprochées.

Épée en bronze de forme insolite

Par A. de MORTILLET

En flânant, il y a deux ans, à la foire à la ferraille qui se tient sur le boulevard Richard-Lenoir au commencement de la semaine précédant le jour de Pâques, mon attention fut attirée par l'étalage rutilant d'un brave enfant de l'Auvergne, marchand de vieux métaux. Au fond d'un chaudron, tout reluisant, en cuivre rouge, à moitié rempli de menues monnaies romaines complètement effacées, gisaient quelques débris de bronze recouverts d'une patine vert foncé de bonne apparence. Parmi ces derniers se trouvait une poignée d'épée de forme bizarre. Le reste consistait en fragments de lame d'épée. Sans perdre mon temps à examiner en détail ces fragments, que je pensais provenir d'une cachette de fondeur, je fis l'acquisition du tout et le glissai dans ma poche.

De retour chez moi, je sortis aussitôt mes bronzes pour les regarder plus attentivement et, à ma grande surprise, j'eus le plaisir de constater que tous les morceaux appartenaient à une seule et même pièce : une épée pour ainsi dire complète, encore pourvue de sa poignée. Les cassures étaient pour la plupart anciennes, ainsi qu'il était facile de s'en convaincre par l'altération du métal.

Il devenait dès lors probable qu'il ne s'agissait pas de débris destinés à la fonte, mais bien d'une arme intentionnellement tordue et brisée avant de la placer dans une sépulture, coutume dont l'existence a été maintes fois constatée, particulièrement dans les tombes à incinération, où les dimensions réduites de la cavité destinée à recevoir les cendres du mort ne permettaient pas l'introduction d'armes entières. Cet usage a fort bien pu acquérir à la longue un caractère purement rituel, comme on s'est fréquemment plu à le supposer, mais il me semble qu'il est, en l'absence de preuves certaines, plus simple et plus naturel d'admettre qu'il a été, à son origine et plus tard même dans de nombreuses circonstances, imposé par la nécessité.

L'épée en question diffère assez nettement des types jusqu'à présent connus pour mériter une description détaillée, pouvant, avec accompagnement d'un dessin aussi fidèle que possible, donner une idée précise de sa forme élégante et de ses dispositions très bien comprises au point de vue pratique. Cette arme, tout à la fois solide, commode et bien en main, a pu efficacement servir à volonté de taille ou d'estoc.

Son poids total est actuellement de 1 095 gr., mais elle devait peser, lorsqu'elle était intacte, environ 1 200 gr., dont 600 gr., soit la moitié du poids total, pour la poignée seule, ce qui devait rendre plus facile le maniement de l'arme.

Sur la gravure ci-jointe (fig. 1), les quatre morceaux dont se compose l'épée sont représentés redressés et mis bout à bout, dans leur position primitive. Ils donnent ainsi une longueur totale de 625 mm., dont 490 pour la lame et 135 pour la poignée. Mais, comme il manque environ 15 millimètres de l'extrême pointe de la lame, on peut estimer à 64 cm. la longueur totale de l'arme quand elle était en bon état.

La lame a été divisée en trois tronçons à peu de chose près de longueur égale : le premier mesure 175 mm., le second 180, et le troisième 160. Ce qui donne pour la longueur actuelle de la lame seule un total de 515 mm. En ajoutant à ce chiffre les 15 mm. qui manquent au troisième tronçon, celui portant la pointe, on obtient 53 cm. comme longueur primitive de la lame détachée de la poignée.

Le premier tronçon de la lame avait sa base élargie, encastrée dans la poignée et pincée entre les deux lèvres de la garde, dans laquelle la lame s'enfonçait de 25 mm.

La portion de la lame émergeant de la poignée a actuellement, ainsi que nous l'avons déjà vu, 490 mm.; la lame devait donc avoir, lorsque la pointe n'était pas cassée, 505 mm.

Coincée dans la poignée, comme il vient d'être dit, la lame était, en outre, solidement maintenue en place au moyen de deux rivets. Un de ces rivets est encore, aujourd'hui, fixé à la poignée dans la position qu'il occupait jadis. L'autre est resté, mobile, dans le trou ménagé pour le recevoir à la base du premier tronçon de la lame, lorsque ce tronçon a été brutalement séparé de la poignée. Cette rupture paraît d'ailleurs récente. Elle doit être le résultat d'une pression exercée depuis la découverte afin de redresser le premier tronçon de la lame, qui était alors légèrement incurvé et formait avec la poignée, à laquelle il devait être encore réuni, un angle obtus assez marqué. Sous l'effort, quelques fragments de la garde se sont détachés. C'est du moins

Fig. 1. — Épée en bronze. Provenance inconnue. (Collect. A. de Mortillet). — 1/3 gr. nat.

ce que semblent indiquer les cassures toutes fraîches que l'on remarque sur les bords supérieurs de la poignée. Ces cassures, en permettant l'examen de la structure du métal, apportent la preuve que la dite poignée a été coulée et s'est lentement refroidie, ce qu'attestent également les traces d'ébarbage que l'on observe sur les côtés de la fusée et un défaut du moule visible sur un des côtés de la garde. Quant aux débris qui se sont alors détachés et qui formaient notamment les deux extrémités de la garde, débris qui auraient utilement complété la pièce, ils sont malheureusement perdus. Ils correspondent aux parties indiquées en traits pointillés sur notre dessin.

La pointe de l'épée ne devait pas être très effilée. A partir de 9 cm. de son extrémité, les bords de la lame se maintiennent à peu près parallèles sur une longueur d'environ 28 cm., puis ils s'écartent progressivement l'un de l'autre, en décrivant deux courbes divergentes, jusqu'à leur point de jonction avec la poignée. A sa partie inférieure, qui était prise dans la poignée, la lame est arrondie et amincie.

Au milieu de sa longueur, la lame mesure 34 mm. de largeur, alors qu'elle devait avoir au moins 10 cm. à l'endroit où elle est le plus élargie, c'est-à-dire au contact de la poignée.

Sur chacune des faces et des deux côtés, la lame est ornée d'un filet en relief. Ces filets courent le long des tranchants, à environ un centimètre de distance, en suivant leur courbure. Ils s'étendent jusqu'à la garde de la poignée. A l'extrémité opposée, à 15 mm. environ de la pointe, ils se réunissent.

La partie médiane, renforcée, de la lame comprise entre les deux filets latéraux mesure, au milieu de la longueur, 9 mm. de largeur, non compris les filets. Avec les filets, sa largeur est, au même point, de 14 mm.

Quant à l'épaisseur de la lame, elle est de 6 mm. entre les deux filets et de 7 mm. prise sur les filets en relief. Les dits filets ont une saillie intérieure d'un demi-millimètre et une saillie extérieure de 2 mm., sur une largeur à la base de 2 mm. 1/2.

La poignée a les dimensions suivantes : longueur, 135 mm.; largeur à la garde, à peu près 110; largeur au milieu de la fusée, 16; largeur au pommeau, 144; épaisseur du milieu de la garde, 19; épaisseur du milieu de la fusée, 14; épaisseur du milieu du pommeau, 15.

Quatre trous, obtenus de fonte, traversent de part en part la poignée. Deux d'entre eux, un peu plus grands, mesurent 7 mm. de diamètre. Ils sont situés dans l'axe de la fusée, à chacun des bouts de celle-ci, et distants l'un de l'autre de 73 mm. Les deux autres, un peu plus petits, avec des diamètres de 4 et 5 mm., sont disposés à droite et à gauche de la fusée, sur les bras du pommeau.

Les rivets qui fixaient la lame à la poignée sont longs de 16 mm. Ils ont 5 mm. de diamètre. Leurs têtes sont aplaties.

Voyons maintenant à quelle époque peut appartenir la curieuse arme que nous venons de décrire? Et quelle peut être sa provenance? Le ven-

deur, qui l'avait achetée comme vieux métal, n'a malheureusement pu me fournir aucune indication sur ce dernier point.

Par sa forme générale, fortement élargie à la base et allant en se rétrécissant vers le sommet, la lame rappelle assez celles du commencement de l'époque morgienne.

Mais la poignée n'a que des rapports très éloignés avec celles des poignards et des épées de l'âge du bronze trouvées jusqu'à ce jour en France et dans les pays voisins.

Une particularité digne d'être notée, c'est l'absence des échancrures arrondies ou ogivales qui existent presque toujours sur les plats des gardes des épées européennes de l'âge du bronze. D'autre part, la poignée a des dimensions sensiblement plus grandes que ne le sont en général celles des poignées des épées de cet âge. Une forte main peut s'y loger à l'aise.

En somme, je ne connais pas d'épées semblables, tant dans l'Europe occidentale que dans l'Europe centrale. Pour trouver quelque chose d'approchant, il faut aller jusqu'aux confins de l'Europe et de l'Asie. Je ne vois, en effet, guère que le Caucase qui puisse offrir des éléments de comparaison valant la peine d'être pris en considération.

Certains grands poignards en bronze, recueillis en Osséthie, dans le cimetière du premier âge du fer de Koban-le-Haut, présentent quelque analogie avec mon épée. Plusieurs d'entre eux sont pourvus de poignées pleines en bronze, rétrécies au milieu de la fusée, mais très élargies à la garde et au pommeau, avec un trou percé vers la base. Voir à ce sujet les dessins publiés par Ernest Chantre (*Recherches anthropologiques dans le Caucase.* Tome II. Période protohistorique. Atlas, pl. V bis, fig. 1 et pl. VI, fig. 1).

Il en est de même des épées en bronze, sans doute un peu plus anciennes, rencontrées plus loin encore, sur les bords de la mer Caspienne, presque à la frontière de la Perse, dans les tombeaux mégalithiques du Lenkorân, explorés par Jacques de Morgan. Celles-ci sont cependant moins lourdes et moins massives.

Pour conclure, il me paraît fort peu probable que l'arme qui fait l'objet de la présente note ait été trouvée en France. Bien que achetée à Paris, elle doit, selon toute vraisemblance, avoir une origine orientale.

En ce qui concerne son antiquité, il serait, pour l'instant, imprudent de se prononcer d'une manière formelle. Elle peut remonter tout aussi bien à l'âge du bronze qu'au premier âge du fer.

De nouvelles découvertes nous permettront peut-être un jour de la situer et de la dater d'une manière plus précise.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE 1914-1915

(1re leçon, 9 Novembre 1914)

La psychologie des Allemands actuels[1]

Par le Dr CAPITAN

Avant d'aborder les sujets du programme de cette année, je voudrais, en raison des événements terribles qui se déroulent aujourd'hui, vous exposer en quelques mots la conception que se fait du peuple allemand, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, l'ancien professeur d'anthropologie pathologique à l'École d'anthropologie.

La caractéristique de l'esprit allemand aujourd'hui surtout (et même déjà quelque temps avant la guerre), c'est un orgueil excessif, et tellement excessif qu'il en devient réellement morbide. Il porte d'ailleurs sur toutes les branches des connaissances humaines. Qu'il s'agisse de lettres, de sciences, d'art, d'industrie, de commerce, d'organisation sociale, les Allemands se déclarent les premiers en tout; leur « Kultur » est la première du monde. C'est donc un peuple supérieur, qui doit dominer le monde, l'asservir et lui imposer sa « Kultur ».

Il n'est pas besoin de démontrer la folie d'une pareille conception. En effet nier l'apport nécessaire des cultures de tous les peuples dans l'évolution intellectuelle, morale et sociale du monde et affirmer qu'il n'y a qu'une seule culture devant remplacer toutes les autres, c'est aussi fou que si l'on décidait que tous les peuples

1. Je tiens à bien spécifier que, dans cette étude générale, j'envisage toute la race en une vue d'ensemble d'anthropo-psychologie sociale. C'est une sorte d'analyse intellectuelle et morale de nos ennemis tels qu'ils se révélaient à nous déjà avant la guerre et surtout depuis que celle-ci a éclaté. Et que l'on ne dise pas qu'il s'agit là d'une psychologie exceptionnelle, purement militaire par exemple. On verra que nous avons pris des exemples et recueilli des observations dans d'autres milieux, par exemple dans les milieux scientifiques. Ceux-ci du reste, on l'a vu, se sont solidarisés eux-mêmes avec les milieux militaires. C'est donc d'une psychologie allemande univoque qu'il s'agit. Certes il y a des exceptions, mais elles paraissent rares. Nous ne pouvons donc les faire entrer en ligne de compte et elles ne sauraient nous être opposées à l'encontre de notre thèse,

parleront la même langue ou qu'on façonnera dans un même moule tous les types ethniques du monde.

Les exemples de cette folie d'orgueil sont innombrables; en voici quelques-uns peu connus et bien typiques, que nous prendrons dans notre milieu scientifique. Les deux premiers m'ont été racontés par mon éminent maître et collègue le prof. Albert Robin. En 1909, au Congrès d'hydrologie qui se tenait alors à Alger, la dernière séance fut, comme d'habitude, consacrée aux discours prononcés successivement par un représentant de chacune des nationalités figurant au Congrès. Chaque orateur, suivant l'usage, était appelé à prendre la parole d'après un ordre déduit du nombre de ses nationaux présents au Congrès. D'après cette règle, toujours suivie dans les congrès, l'Allemagne venait en 3e rang. Lorsque le tour du représentant allemand, le professeur Rosenthal, fut arrivé, celui-ci se leva et prononça ces seuls mots : « L'Allemagne doit être la première partout. Elle doit parler la première. Je ne parlerai donc pas! »

Au congrès de 1913 à Madrid, au banquet terminal, le professeur Jakob prit la parole qu'on ne lui donnait pas, pour faire une apologie de la plus grande Allemagne, mère de tous les peuples d'Europe sur lesquels elle avait donc droit de domination, etc. Le président du banquet ne pouvant imposer silence à ce flot de paroles insensées se leva de table, imité par le plus grand nombre de convives, laissant le Herr Professor continuer son discours. On juge de l'effet produit.

Dans nos congrès internationaux des Américanistes, l'attitude des Allemands, sans arriver à ce degré de folie, était bien caractéristique. Ils avaient presque tous pour leurs collègues de toutes nationalités (sauf toutefois les Autrichiens avec qui ils marchaient toujours) une attitude pleine d'indulgent mépris. Le plus souvent ils ne daignaient pas répondre, ni discuter les travaux présentés qu'ils considéraient comme sans valeur, puisqu'ils n'étaient pas des produits de la Kultur allemande. Dans les rapports privés, cet état d'âme allemand perçait encore et éclatait même souvent à propos de menus détails survenant dans le cours des huit à dix jours que l'on devait passer ensemble. Le contraste avec l'attitude toute confraternelle des savants d'autres nationalités était extrêmement frappant.

Étant donné que cet orgueil est fou, comment peut-on expliquer sa genèse? Les facteurs en sont certes multiples. Il en est de nor-

maux, tel le degré de développement remarquable à la fois et formidable du commerce, de l'industrie, de l'organisation sociale et militaire auquel sont arrivés les Allemands et qui peut les avoir grisés. Mais qui dit grisé dit homme impondéré et à cerveau capable d'être grisé... au physique comme au moral. Et ainsi on est amené à faire intervenir d'autres facteurs dont l'influence productrice paraît considérable dans la genèse de la mégalomanie allemande : d'une part le développement excessif de certains éléments de leur intelligence et d'autre part l'influence de l'alcool chez les dirigeants surtout militaires. Examinons ces deux points.

I

Les Allemands ont des qualités remarquables et à côté de cela des lacunes psychologiques ou des défauts formidables. Chez eux (la chose est d'observation banale et d'ailleurs ils s'en vantent), le développement intellectuel est considérable mais dans une voie déterminée, dans un sens pratique, positif, utilitaire, sans adjonction de contingences pour eux inutiles. Dans ce but, ils ont développé tout ce qui est force, énergie, persévérance, ténacité, voire même témérité, habileté matérielle, industrielle ou commerciale, organisation systématique. La science n'est que la servante de ces moteurs puissants. Elle n'est que parce qu'utilitaire. Tout ce qui peut gêner le développement, l'épanouissement (!) de ces forces sociales devenues ainsi formidables est systématiquement éliminé et souvent même d'ailleurs déjà très atrophié chez les Allemands. C'est ainsi que chez eux, il n'existe aucune idée de la délicatesse, des scrupules, du savoir-vivre. Et à ce propos je tiens ici à rappeler deux faits qui se rattachent à nos études.

On sait qu'en Dordogne les Allemands avaient un agent, suisse de nationalité, l'illustre Hauser qui, depuis nombre d'années (avec l'appui moral et matériel des savants allemands, ainsi qu'il l'a avoué récemment lui-même), fouillait pour le compte de l'Allemagne et faisait vérifier ses découvertes par les savants allemands. Or, un jour il avait convoqué le professeur Klaatsch, d'Heidelberg, pour exhumer avec lui à Combe Capelle un squelette aurignacien. Par un singulier hasard, je me trouvais avec Peyrony dans le champ mitoyen où nous fouillions. Or toute la journée se passa sans que le Herr Professor (que j'avais reçu chez moi à Paris et qui, bien

entendu, n'ignorait pas ma présence) daignât me faire demander de venir assister à sa fouille!

Mais là où l'Allemand se peint encore mieux, c'est que deux jours après, rentrés aux Eyzies, chacun de notre côté, il m'invita à venir voir chez son copain Hauser le squelette qu'ils y avaient rapporté. J'éludai naturellement l'invitation et je suis convaincu qu'Herr Klaatsch n'a jamais compris qu'il s'était conduit là en double goujat.

A-t-il même compris la malpropreté, doublée d'escroquerie, qu'il a commise peu après dans la grotte des Combarelles, aux environs des Eyzies, célèbre par les si curieuses gravures qui ornent ses parois? Étudiant, Peyrony, Breuil et moi, depuis sa découverte par nous, cette si importante grotte, nous avions donné au gardien les ordres les plus formels pour que les gravures des parois ne fussent pas reproduites, surtout au moyen d'estampages, ces parois étant fragiles. Or, non sans peine bien entendu, nous apprîmes que le Herr Professor, après avoir soudoyé le gardien, avait pris des estampages de plusieurs figures, en avait fait exécuter des tirages en plâtre et — chose énorme — *vendait* des exemplaires de ces reproductions dont plusieurs ornent des musées allemands!

Le processus est ici bien ethnique : l'Allemagne doit posséder tout ce qu'il y a de remarquable en toutes choses, peu importe le procédé pour s'en emparer; et si par-dessus le marché on peut en même temps faire un peu de commerce, la chose n'en ira que mieux et d'autant mieux qu'on aura *roulé ces inférieurs de Français*. Voilà le raisonnement Allemand dans toute sa simplicité et je croirais assez qu'en bon allemand, l'éminent Herr Professor Klaatsch a été convaincu qu'il avait bien servi son pays (sans oublier ses propres intérêts) et qu'il n'a que vaguement compris le mélange de cuistrerie et d'escroquerie que représentait cette mirifique opération dont le résultat a été simplement de disqualifier le personnage aux yeux de tous les savants d'autres cultures que la germanique.

Peu lui chaut d'ailleurs, car la caractéristique de la mégalomanie allemande est de considérer tous les actes des Allemands comme d'essence supérieure et d'autant plus remarquables qu'ils attaquent une des Kulturs des inférieurs!

Faut-il rappeler l'achat par le musée d'ethnographie de Berlin d'un des bas-reliefs aurignaciens de Lausselle (volé au Dr Lalanne par son chef de chantier Peyrille) et ce, en parfaite connaissance de

cause. C'est encore là de la psychologie allemande : manque absolu de tact, de mesure, de délicatesse, de courtoisie et même de vulgaire notion de justice, voire même de propriété : mentalité du primitif inférieur, quelque chose comme celle de l'homme moustérien probablement, chez qui ces distinctions élémentaires, — bases de tout état de civilisation, — ne se sont pas encore établies!

Cette *amoralité* spéciale des Allemands est dans beaucoup de cas encore plus complète que ces quelques exemples, et une infinité d'autres peuvent le montrer.

On se trouve donc en présence de cerveaux chez qui le développement des diverses parties, au lieu d'être harmonique, est monstrueux. Certains processus cérébraux sont extraordinairement développés, telles, comme nous l'avons vu, les manifestations variées de l'intelligence pratique, d'autres le sont très peu et parfois même manquent totalement ou sont atrophiés : telles toutes les formes du sentiment d'ordre élevé, non matériel.

Bien plus, à côté de ces processus cérébraux hypertrophiés et à côté de ceux qui sont atrophiés, il en est de développés anormalement. Tels sont ceux qui font que les Allemands sont très fréquemment fourbes, menteurs, brutaux, violents, cruels.

A d'autres points de vue leur critique manque de pondération, de discernement, de mesure et de justice[1].

Incapables de synthèse judicieuse, fine et critique, les Allemands ne peuvent écrire que des livres où s'accumulent les résultats les plus confus d'analyses au contraire extraordinairement multiples et détaillées, terriblement érudites, qu'il sont incapables de coordonner en un travail d'ensemble logiquement ordonné.

Leurs découvertes mêmes, souvent très grandes, ne sont le plus

1. Est-il besoin de rappeler que de récents traités de physiologie ne renferment pas les noms de Cl. Bernard, Pasteur, Vulpian, etc., ni aucun nom français. Bien plus : que nombre de découvertes récentes, par exemple en bactériologie, absolument françaises, sont attribuées, sans sourciller, à des savants allemands. Faut-il aussi rappeler un fait curieux à ce point de vue, et, dont nous pouvons certifier la rigoureuse exactitude. Il y a quelques années, il y eut à Berlin une vraie épidémie de rage. On dut sacrifier beaucoup de chiens, museler les autres, faire nombre d'injections antirabiques. Revues et journaux ne cessaient de s'occuper de ces faits et..... pas une seule fois le nom de Pasteur ne fut prononcé à ce propos! Le traitement de la rage était simplement considéré comme une découverte allemande!... Il est vrai qu'il y a à Berlin une rue Pasteur; mais elle a été baptisée il y a quelque quinze ans.

souvent pas au point. Le fait de la sérothérapie antidiphtérique en est un exemple frappant.

Découverte géniale, elle n'a pu être rendue pratique par son inventeur Behring. Il a fallu pour cela l'intervention du génie français d'un Roux!

De tels cerveaux sont donc anormaux; rien d'étonnant donc à ce qu'ils aient produit des manifestations délirantes d'un orgueil démesurément insensé et ainsi pourrait-on expliquer la folie d'orgueil actuelle des Allemands.

II

Mais, avons-nous dit plus haut, il est un autre facteur pouvant lui aussi expliquer non seulement la genèse de cette mégalomanie, mais aussi nombre de processus psychologiques du cerveau allemand dont l'*anormalie* choque et déroute le bon sens de peuples civilisés et normaux..... c'est l'alcoolisme, et non pas l'alcoolisme des masses mais celui des dirigeants civils et surtout militaires. C'est un fait d'observation banale, tant il s'est répété fréquemment, surtout depuis quelques années, que la constatation chez beaucoup d'Allemands, même des classes élevées, d'un goût désordonné pour les boissons alcooliques et leur absorption très fréquente à des doses telles que l'ivresse la plus complète en résulte.

Plusieurs de nos amis très sûrs, ayant longtemps vécu en Allemagne, me signalaient, au début de l'année dernière, l'augmentation extrême de la fréquence de l'ivresse quasi quotidienne chez le plus grand nombre des officiers que l'on rencontrait à Berlin. Lorsque arrivait le soir ils s'enivraient presque tous. Cette dipsomanie était si répandue, si admise qu'un autre ami me citait le cas de tous les membres militaires d'un conseil de revision ayant siégé dans la journée qu'il rencontra, ivres à ne plus tenir debout (compris le général), dans le train qui les ramenait de la ville où ils avaient fonctionné.

Le seul fait de constater la fréquence de cette ivresse collective, absolument admise dans les milieux des officiers allemands, montre à la fois sa fréquence et sa parfaite régularité.

Si donc un officier peut fréquemment s'enivrer en compagnie de ses collègues, il faut bien admettre qu'il y a là une ambiance psychologique d'ivrognerie légitime, — j'allais dire réglementaire — qui nécessairement doit avoir une influence sur la psychologie de ces

officiers. Or, comme le milieu militaire a influé considérablement sur la psychologie allemande générale d'aujourd'hui, comme d'autre part ces habitudes alcooliques se retrouvent parmi les étudiants, parmi leurs professeurs et parmi beaucoup d'Allemands cultivés, il s'ensuit qu'elle revêt un caractère de fréquence qui doit avoir nécessairement une répercussion sur la psychologie allemande générale.

Il est également intéressant de constater le rôle quasi officiel que joue l'ivrognerie en Allemagne. Les banquets de congrès se terminent par exemple par des beuveries qui aboutissent à des scènes de *saoulerie*, disons le mot, qui ne le cèdent en rien aux mêmes cérémonies d'autres corps constitués.

Dans l'armée, la guerre actuelle montre que c'est une institution. Toutes les réquisitions portent toujours la délivrance d'énormes quantités de vins destinés à des beuveries monstres se terminant également par l'enivrement général et en corps. L'alcoolisme est donc extrêmement répandu dans les classes dirigeantes en Allemagne ; et fait particulier, ce n'est pas une passion personnelle, c'est un vice collectif, admis et reconnu comme régulier : on ne se grise guère isolément, mais en corps, voire même par ordre, comme on vient de le voir.

Étant admis cet alcoolisme fréquent surtout dans la classe militaire aujourd'hui absolument prépondérante en Allemagne où elle dirige complètement l'opinion publique, on comprend fort bien qu'il ait été un des facteurs de la mégalomanie germanique arrivée maintenant à son apogée. Cliniquement en effet nous connaissons la vantardise, la vanité et l'orgueil de l'alcoolique et surtout la disproportion entre cet orgueil et ce qui pourrait le justifier. Comme aussi la manifestation à tous propos de ces prétentions vaniteuses.

Cette psychologie morbide nous expliquera donc très facilement la mégalomanie allemande et nous permettra d'en comprendre l'intensité excessive, étant donné surtout que la base avouée de cet orgueil extrême sera d'ordinaire un ensemble de créations souvent importantes et remarquables. Mais là encore la disproportion entre le prétexte et la manifestation psychologique est si grande, celle-ci est si absurdement excessive que le *primum movens* n'en peut être expliqué que par une conception délirante dont on peut, ainsi qu'on vient de le voir, attribuer la genèse à l'alcoolisme.

Mais l'alcoolisme se manifeste chez celui qui en est atteint par

divers signes presque pathognomoniques. Voyons donc s'il n'existe pas dans la conduite des Allemands des faits qui ne peuvent guère s'expliquer que par l'alcoolisme.

On a remarqué depuis le début de la guerre dans la conduite politique et militaire des Allemands des incohérences, des lacunes et des erreurs incroyables, suivant ou précédant des manifestations diverses dénotant une intelligence et un raisonnement supérieurs. Les exemples surabondent et il devient banal d'en signaler un grand nombre : par exemple la préparation de la guerre par les Allemands au point de vue matériel était stupéfiante d'organisation, de méthode, de puissance. Au point de vue politique, moral, social, ils n'ont rien compris de l'état de la France, rien prévu de ce qu'elle pourrait faire, rien soupçonné de l'admirable tenue morale et patriotique qu'elle a depuis la déclaration de guerre, rien imaginé de ce qu'elle serait capable de faire.

Souvent on a observé des faits de ténacité stupide sans nécessité absolue et d'autres fois, après des efforts violents, leur cessation brusque : or tout ceci est le propre de l'alcoolique.

Fréquemment on constate durant cette guerre des actes inutiles, par exemple des canonnades sans nécessité importante et hors de proportion avec le but à atteindre. A Soissons, sur une route exposée aux batteries allemandes, nous avons constaté nous-mêmes que l'apparition d'un piéton, d'un cycliste, d'une petite voiture était suivie de l'envoi immédiat sur ce point de plusieurs obus absolument inutiles... passe-temps d'alcooliques.

A Reims, la destruction systématique de la cathédrale, absolument inutile au point de vue militaire et que rien de la part de nos troupes ne peut d'ailleurs justifier, est un exemple de la folie criminelle d'alcooliques aussi stupides que sauvages, unissant la rage de la destruction d'œuvres d'art françaises à la satisfaction de faire le mal pour le mal.

Dans les combats, à côté d'opérations bien préparées et bien combinées, il y a des attaques incompréhensibles, des ruées d'hommes amenant à des massacres de leurs troupes absolument inutiles. Bien souvent aussi on a vu des changements brusques de plans militaires. Le premier suivi était subitement abandonné et remplacé par un autre tout différent; là encore manque de pondération : caractère d'alcoolique.

Faut-il aussi rappeler ces véritables crises d'hallucinations durant lesquelles des soldats allemands ivres ont tiré à tort et à travers, même sur les leurs, puis ont tout massacré autour d'eux. Tout cela est bien alcoolique.

La guerre elle-même était pour l'Allemagne une folie. Sa situation mondiale au point de vue industriel et commercial, à celui même de sa pénétration progressive chez tous les autres peuples du monde, était telle qu'en un nombre relativement court d'années, l'Allemagne aurait bien pu pacifiquement et bien plus sûrement devenir la maîtresse du monde. Au lieu de cela : les hasards d'une guerre que l'Allemagne n'a pas compris devoir être quasi mondiale! Tout ceci est fou et inexplicable... à moins de faire intervenir le facteur dont nous parlions plus haut : l'alcoolisme qui explique parfaitement ces contrastes et ces aberrations.

L'alcoolique en effet, toujours mégalomane, se croit supérieur à tout, maître du sort et de l'avenir, ne comprenant et n'appréciant que la force brutale. Il se jette inconsidérément dans les aventures les plus folles sans peser mûrement les raisons et les conséquences futures de sa détermination. Il voit le but et ne songe qu'à l'atteindre. C'est un *impulsif*, c'est le taureau qui fonce. Il a d'ailleurs en sa force une confiance illimitée, et là encore nous trouvons chez lui le substratum mégalomane dont nous parlions tout à l'heure.

Voyez l'attaque brusquée sur la France, la descente sur Paris, la prise de la ville et la fin de la guerre, le tout en deux ou trois semaines. Certes c'était un plan merveilleusement préparé et élaboré, capable de réussir comme réussissent parfois les coups de certains alcooliques criminels, mais cependant il y avait des contingences et des aléas (on l'a bien vu) qu'ont absolument méconnus les Allemands. Psychologie d'alcooliques encore, complètement aveuglés par leur force et incapables d'autres raisonnements.

Cette mégalomanie pathologique des Allemands peut expliquer également nombre de traits de leur caractère si développés dans la guerre actuelle : la violence, la cruauté, la fourberie, le mépris de toute règle, de toute obligation sociale, la négation outrecuidante de la parole donnée, la mise à mort des faibles et des impuissants... tout cela paraît, dans son délire de grandeur, tout naturel au Germain alcoolique. Et c'est ainsi que s'est constituée une sorte de folie alcoolique à forme mégalomane qui, partie de certains groupes

sociaux, a gagné aujourd'hui toute la nation allemande. Faut-il voir là une de ces formes de folies sociales envahissant une nation entière et en faisant des aliénés à forme spéciale?

Mais étant donné que nous considérons les Allemands comme des fous, sera-ce une excuse des crimes que commettent leurs armées, de l'atrocité de cette guerre, œuvre des dirigeants allemands et surtout du parti militaire et de ce parti pangermaniste, d'où sont parties les premières manifestations de la folie allemande? Certes non.

Ces fous ont des qualités remarquables d'intelligence, de puissance de travail, d'habileté technique, d'organisation, de témérité, de force. Ils sont donc responsables au même titre que ces aliénés criminels que les juges ont assez fréquemment à juger. Comme eux, ils combinent très habilement les coups qu'ils veulent préparer et à côté de cela ils commettent des actions absurdes. Et pourtant les tribunaux les considèrent comme responsables et les condamnent.

Ce sera donc ainsi que nous devrons considérer la nation allemande telle qu'elle se présente aujourd'hui devant nous : et nous la caractériserons par ces termes : aliénés criminels alcooliques à responsabilité suffisante pour pouvoir et devoir les condamner.

Telle est la conception que, en anthropologiste s'occupant de pathologie, nous pouvons nous faire des Allemands. Elle est basée, on le voit, sur des faits d'observation. Je tenais à vous la communiquer au début du cours de cette année.

Diverses circonstances ont retardé jusqu'à ce jour la publication de cette leçon. Je la donne néanmoins telle quelle, et pourtant, j'aurais pu invoquer nombre d'exemples nouveaux déduits d'événements qui se sont déroulés depuis près de cinq mois (tels les bombardements répétés de la cathédrale de Reims) et qui, de plus en plus, corroborent la thèse que j'ai esquissée ci-dessus. Je n'ai donc aujourd'hui rien à changer à ces quelques pages; j'aurais plutôt à en accentuer la note générale et à insister sur la criminalité de ces *aliénés criminels* que sont nos ennemis les Allemands.

Tombes néolithiques d'Alsace

par le Dr H. WEISGERBER[1]

L'Alsace est une des contrées fertiles de l'Europe; elle est riche aussi en documents préhistoriques variés, mais surtout en tumuli renfermant des objets en métal. De l'époque néolithique et surtout de l'époque quaternaire les témoins sont plus rares; cela tient peut-être à la formation géologique relativement récente de la vallée où, du sud au nord, coule le Rhin. Cette vallée a été habitée de bonne heure, probablement dès les débuts de l'époque quaternaire, mais surtout à l'époque néolithique, parce qu'elle était douée d'un climat doux, analogue à celui que l'on constate encore de nos jours.

Nous trouvons dans l'*Histoire de France* de Lavisse une description bien exacte du pays faite par Vidal de la Blache.

Si nous nous représentons la région rhénane dans son état primitif, elle consistait en un large bombement, ou dôme, qui se serait graduellement soulevé. Peu à peu, ce mouvement s'exagérant, il se produisit au point faible, c'est-à-dire au sommet de la voûte, une rupture, première esquisse de la dépression future. C'est le commencement d'accidents qui, désormais, ne cesseront pas de se produire. Cette dépression s'élargit progressivement et, à l'époque oligocène, forme un bras de mer. A mesure que la dépression s'accentue, les bords se relèvent. Du côté où les Vosges et la Forêt-Noire se font face, des fractures ou failles découpent leurs bords, et des pans entiers de roches, entraînés le long de ces fractures, s'appuient aux chaînes restées debout. Les montagnes trapues s'élèvent sur de larges bases et s'achèvent en cônes, en pyramides, en dos allongés (ballons).

Les plates-formes de grès coiffent les cimes de granit, et sont progressivement travaillées par l'érosion. Le grès se délite en plaques épaisses, irrégulièrement empilées les unes sur les autres et formant des abris. C'est naturellement sur les cimes que la désagrégation des grès a été la plus forte et a engendré ces fantaisies pittoresques qu'on confondrait de loin avec les ruines qui couronnent les sommets des Vosges, affectant des formes bizarres, des entassements où bien des auteurs ont cru voir l'intervention de la main de l'homme.

Les montagnes des Vosges, dont les plus hautes cimes ne dépassent

1. Cet article était déjà composé lorsque nous avons eu communication d'une carte préhistorique de l'Alsace, de la Suisse et des pays limitrophes, dressée par M. Fritz Kessler, publiée par la Société industrielle de Mulhouse et dont nous donnons une partie (fig. 1).
Sur cette carte sont signalées les différentes découvertes paléolithiques, néolithiques, de l'âge de bronze et de l'âge de fer.

guère 1 000 à 1 200 mètres, étaient couvertes de forêts, qui plongeaient dans les vallées et se prolongeaient dans la plaine; c'est ce qui explique la longue persistance de la faune originale des grands animaux. Jusqu'en l'an 1000, en effet, il y avait encore dans les Vosges des bisons, des aurochs, des élans, et, même plus tard, des chevaux sauvages [1]. Dans le lœss des coteaux sous-vosgiens, limon considéré comme marquant la fin des temps glaciaires, on a souvent trouvé, et on trouve encore en abondance, les ossements de chevaux sauvages, de grands cerfs, de rennes, de chamois, de marmottes.

Le Rhin, primitivement, ne trouvait pas issue par la dépression entre les Vosges et la Forêt-Noire, vers la mer du Nord, mais se déversait par le Danube dans la mer Noire; plus tard, traversant la trouée de Belfort, il dirigea ses eaux dans la Méditerranée, par le Doubs et la Saône. Ce n'est que dans la suite que, se frayant à Bâle un nouveau passage, il prit son cours vers le Nord en passant dans l'échancrure bordée par les Vosges et la Forêt-Noire. Les variations du cours du fleuve présentent de grandes analogies avec celles du Nil qui a également changé plusieurs fois de cours.

Le Rhin, dans son nouveau cours, avait un débit irrégulier et inondait souvent la plaine, qu'il rendait inhabitable, mais sa zone était bordée par des terrasses de lœss ou lehm, traversées par les affluents du fleuve. Ce lœss est un limon calcaire caractérisé par sa couleur jaune clair, sa composition friable et pulvérulente, sa fertilité; il a une tendance à se découper par pans verticaux et forme les collines sous-vosgiennes.

D'après A. Braun, ce lœss, dans lequel il n'a trouvé que 32 coquilles fluviatiles, contre 211 936 coquilles terrestres, s'est formé à l'air libre, c'est-à-dire qu'il est d'origine subaérienne. Constituant une couche fertile, il a dû être remarquablement boisé, parce qu'il était suffisamment humide.

D'après cette description on peut distinguer en Alsace trois niveaux : l'inférieur soumis aux inondations du Rhin, le moyen formé par le lœss, fertile et à l'abri des inondations; enfin la région montagneuse, très boisée, coupée d'un grand nombre de vallées et de contre-vallées, souvent très profondes et froides.

Voulot [2] estime que la plaine couverte de marécages et de forêts et souvent inondée, n'était pas habitable d'une façon permanente, et que les montagnes, moins humides, devaient être habitées avant la plaine. Si dans la région montagneuse il comprend les terrasses des collines sous-vosgiennes, il a évidemment raison, mais la montagne proprement dite et les vallées, à climat rude, ne devaient guère être recherchées par l'homme primitif, qui trouvait tout à proximité un climat bien plus agréable et offrant autant, sinon plus de ressources. Les vents pluvieux du sud-ouest se déchargent de leurs vapeurs sur le versant ouest des

1. Röslin, *Description de l'Alsace*, en allemand. Strasbourg, 1593, p. 20 et 21.
2. *Les Vosges avant l'histoire.*

Vosges et arrivent plus secs dans cette région moyenne; généralement abritée des vents froids du Nord par les contreforts de la montagne, elle offre un climat presque méridional, comme le prouve la présence de la vigne, du châtaignier, et une faune qui compte plusieurs animaux d'habitat méridional.

L'homme a dû apprécier de bonne heure ce climat favorable à proximité d'une plaine humide et de montagnes facilement accessibles et très giboyeuses, et il a profité de cette clémence accueillante de la nature. C'est d'ailleurs ce qui est démontré par les nombreux vestiges laissés par l'homme préhistorique, vestiges consistant surtout en instruments de pierre travaillée et en débris de poterie.

Les débris de squelettes étaient plutôt rares, lorsque dans les derniers temps, à la suite de gros travaux de terrassement, d'exploitation de carrières, on a mis à jour, surtout dans le Bas-Rhin, un certain nombre de tombes de l'époque néolithique, souvent groupées et formant des cimetières.

Avant ces dernières découvertes, on avait depuis longtemps ramassé, soit à la surface du sol, soit dans les terres ramenées par la charrue, des produits de l'industrie humaine en pierre, silex et surtout grauwacke, plus spécialement des haches, presque toutes polies. Ces instruments sont actuellement dispersés dans les collections publiques ou particulières, et sont, dans certaines familles, conservés avec soin, depuis nombre d'années, comme fétiches préservant de la foudre, du mauvais œil, ou des épizooties.

Les Drs Bleicher et Faudel ont soigneusement catalogué[1] tous ces outils au nombre de 700 environ, et ils constatent que les instruments en pierre ont été beaucoup plus fréquemment rencontrés dans la région des collines fertiles et arrosées de nombreux cours d'eau, aux environs de Strasbourg, par exemple. Ils sont encore nombreux dans les collines du Sundgau et les collines sous-vosgiennes, les premiers contreforts des Vosges et les entrées des vallées, qui forment une bande non interrompue s'étendant le long de la montagne et réunissant la région du Sundgau à celle des environs de Strasbourg.

Par contre la plaine est beaucoup plus pauvre en vestiges préhistoriques, surtout dans la partie comprise entre le Rhin et l'Ill; la haute montagne et le fond des vallées sont à peu près stériles[2].

En somme il résulte des constatations que c'est principalement, sinon uniquement sur les terrasses de lehm (lœss), qu'on a trouvé des objets en

1. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*, années 1877 et suivantes.

2. M. Forrer signale toutefois une dizaine de haches en diorite, trouvées sur les sommets, à l'altitude d'environ 700 m. et qui auraient été importées du sud ou du sud-ouest. Pour notre mémoire nous avons eu souvent recours aux articles publiés par M. Forrer dans les *Bulletins*, en allemand, de la Société pour la Conservation des Monuments historiques en Alsace. M. Forrer est un préhistorien suisse, fortement influencé par les théories des savants allemands.

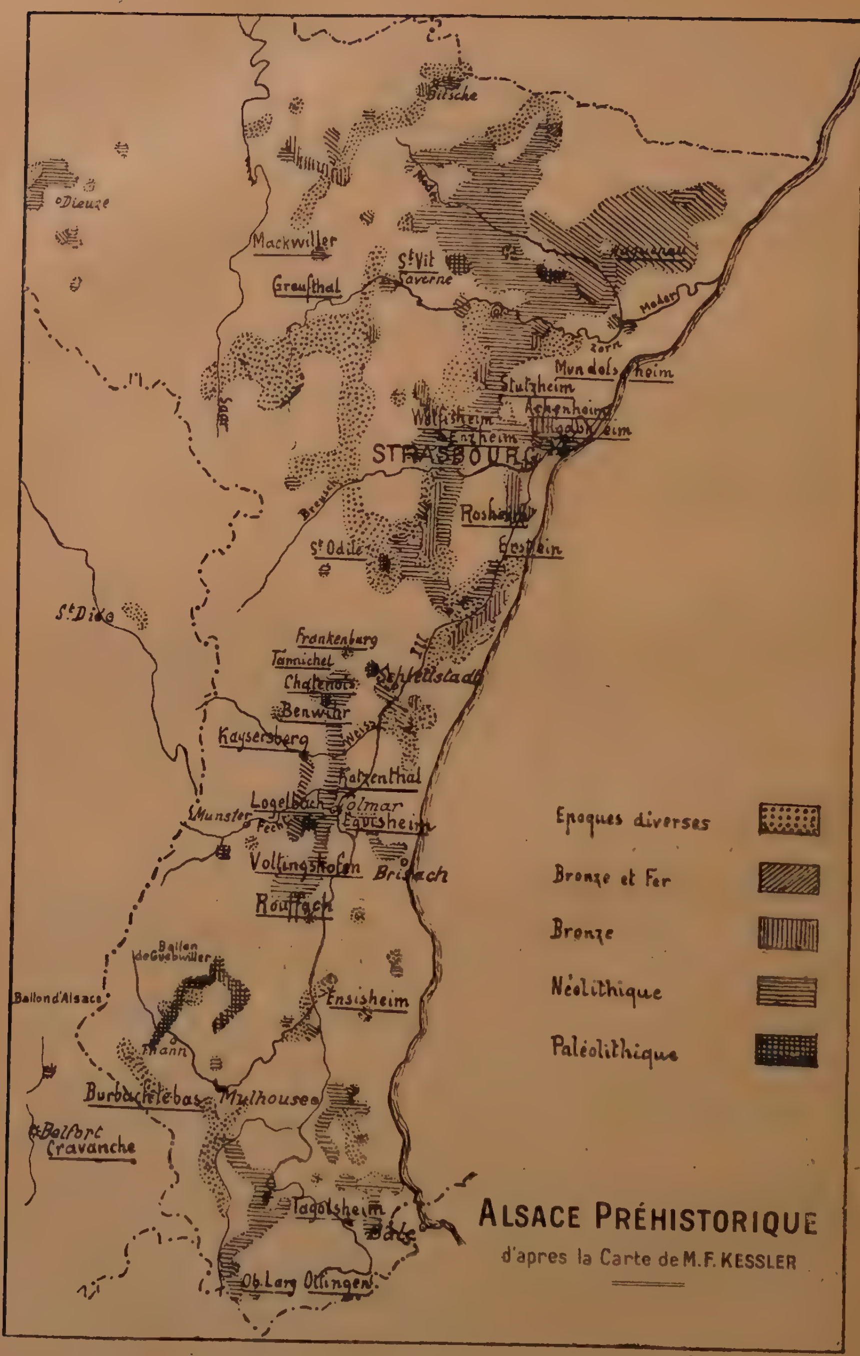


Fig. 1. — Carte préhistorique de l'Alsace, d'après les travaux de M. Fritz Kessler.

pierre taillée ou polie, avec ossements humains, bois de cerf travaillés et poteries grossières.

Les traces de l'existence de l'homme sont excessivement rares dans les terrains quaternaires. On n'a trouvé qu'une pointe de flèche en silex, dans une sablière des environs de Haguenau, un galet avec perforation circulaire, trouvé dans le diluvium caillouteux des Vosges au Logelbach, objet douteux et sans indice certain de l'intervention de l'homme; enfin les fragments de crâne humain, recueillis à Eguisheim avec une molaire d'Elephas primigenius, une pointe de flèche et un couteau de silex, mais on n'est pas certain que le lehm d'où ces pièces ont été extraites soit resté intact.

On croit encore avoir trouvé une station quaternaire au-dessus et un peu au sud du village de Vœgtlinshofen, entre Colmar et Rouffach. En exploitant une carrière de grès on constata que les fentes et cavités existant entre les blocs de roches, étaient remplies d'une sorte de lehm dont on dégagea une quantité considérable d'ossements brisés appartenant à une fosse quaternaire, et en même temps une quarantaine de silex taillés rapportés tous au type moustérien.

A côté de ces témoins de la présence de l'homme, on a signalé un certain nombre de monuments mégalithiques semblables à ceux de la Bretagne et de l'Europe septentrionale; on peut donc les faire remonter aux âges préhistoriques. Il s'agit tout d'abord de murs, dits païens, qui couronnent les cimes de nombreuses montagnes et qui sont indubitablement l'œuvre de l'homme. Mais ces murs ne sont pas tous contemporains. Le plus célèbre, le mur païen du mont Sainte-Odile, est sans doute le plus récent; construit en pierres appareillées et rejointées au moyen de queues d'arondes en bois, il n'est pas permis de le faire remonter aux époques néolithiques; les autres, ceux du Tænnichel, de la Frankenbourg, etc., sont établis d'une façon plus rudimentaire et consistent simplement en pierres entassées. Rien n'a permis de les dater et l'on ne peut dire qu'ils remontent à l'époque néolithique, bien qu'on ait cru pouvoir reconnaître dans leurs environs des monuments mégalithiques.

Il existe en outre des refuges complètement clos de grossiers murs en pierres sèches, précédés d'un fossé encore perceptible, qui ont certainement été habités, temporairement au moins, à la fin de l'époque néolithique, ou au commencement de l'emploi du bronze.

Ces refuges sont établis sur des hauteurs dont l'un des côtés, quelquefois abrupt, ne nécessitait pas la construction d'un mur, par exemple le refuge près d'Oltingen, canton de Ferrette, qu'on attribue à l'époque néolithique, parce qu'on y a ramassé un millier d'éclats de silex, de jaspe, qui ont pu être utilisés comme pointes de flèches, grattoirs, couteaux, mais où l'on n'a point rencontré d'ossements humains. Dans les environs on a ramassé quelques haches en pierre polie. Ce refuge était divisé en un certain nombre d'habitations dont on reconnaît assez aisément les traces par les fonds de cabanes, et où, à côté des instruments en pierre, on a

rencontré des os éclatés de chevaux et des tessons de poterie sans ornementation.

On croit encore pouvoir attribuer à la main de l'homme un certain nombre de bassins et cuvettes qu'on observe sur le grès vosgien, mais quelques-uns sont certainement naturels. Nous signalerons la table à cuvette du Haberacker, quelques menhirs, les cromlechs de Mackwiller, et les allées couvertes de Sainte-Odile. D'une origine plus douteuse sont les pierres branlantes, les abris, les roches représentant des animaux, signalées par Voulot. Le grès des Vosges se prête à ces jeux de la nature, et s'il est possible que l'homme primitif ait, de façon ou d'autre, utilisé ces roches à profits bizarres, rien ne le prouve.

Les Drs Bleicher et Faudel ont relevé et décrit tous les monuments qu'ils ont pu connaître; ils concluent que les mégalithes manquent absolument dans la plaine, mais qu'ils sont au contraire fréquents le long du revers alsacien de la chaîne des Vosges et occupent le sommet des montagnes élevées et très en vue, ou les derniers contreforts dominant directement la plaine, mais on n'y a pas trouvé trace de tombes.

Il n'existe pas non plus une corrélation bien apparente dans la fréquence relative des mégalithes et des instruments en pierre.

Les grottes sont rares en Alsace, vu la nature du sol et de la roche; on ne connaît que la grotte d'Oberlarg qui ait fourni des restes préhistoriques; peut-être en trouverait-on aussi dans la grotte de Gueberschwihr, mais elle n'a pas été fouillée. La seule grotte qui ait fourni un important matériel préhistorique est celle de Cravanche, dans les environs de Belfort; elle est dans le terrain jurassique.

Il existe près de Saverne la grotte de Saint-Vit, qui, encore de nos jours, est l'objet d'un culte particulier; elle est stérile.

Non loin de là se trouvent les habitations troglodytes du Graufthal, établies dans les grès qui paraissent remonter à une très haute antiquité, mais n'ont pas été fouillées, du moins à notre connaissance.

En même temps que les pierres ouvrées, et souvent même sans qu'ils soient associés à des silex, on a trouvé dans le sol alsacien un grand nombre de fragments de poterie ou même des pots entiers, fabriqués à une époque où le tour était inconnu, et appartenant à deux types, l'un grossier, l'autre d'une pâte plus fine.

La poterie grossière est faite avec une argile brunâtre, légèrement lissée, peu cuite et sans ornementations. Les dimensions sont variables, le fond est arrondi et les bords s'élèvent en s'écartant, ou bien se rétrécissent en formant un large col; il y a aussi des écuelles de forme hémisphérique. Des oreillettes mamelonnées, percées ou non, servaient à les saisir, à les suspendre ou à les porter.

La poterie fine était également de différentes dimensions et présente à peu près les mêmes formes, mais la panse est couverte d'ornements en creux remplis d'une pâte calcaire blanche. Des oreillettes mamelonnées, percées d'un trou, servaient d'anse. On retrouve d'ailleurs des poteries

semblables accompagnées de vases de verre dans les nombreux tumuli datant de l'âge de bronze, qu'on rencontre dans la plaine et surtout dans la forêt de la Harth et dans celle de Haguenau[1].

Les ossements humains, par contre, sont assez rares et en général très mal conservés. Le débris le plus anciennement connu est le crâne d'Eguisheim.

*
* *

Pour résumer les dernières découvertes faites en Alsace, nous observerons une méthode géographique et les suivrons en allant du sud au nord, en terminant par les découvertes faites aux environs de Strasbourg.

Nous commencerons par les grottes de Cravanche, qui sont des cavernes disposées le long d'une faille, au contact des terrains jurassiques avec des schistes du terrain de transition. Elles paraissent avoir servi de lieu de sépulture. On y a en effet trouvé une quinzaine de crânes, dont les uns sont dolichocéphales, les autres mésocéphales. Le front est très haut et l'angle facial développé; plusieurs, cependant, ont des arcades sourcilières saillantes, et un prognathisme prononcé des mâchoires. Les os des membres appartenaient à des individus de petite taille.



Fig. 2. — Vase en terre, Cravanche.

Parmi les objets de l'industrie humaine trouvés dans ces grottes, on remarque quatre vases en terre cuite, des marteaux de pierre, des couteaux de silex, dont plusieurs retaillés, des poinçons en os et des lames de poignard, des lissoirs, des ustensiles en corne de cerf, deux anneaux plats en serpentine, ovales, allongés, bien polis, épais de quelques millimètres, amincis vers les bords extérieurs, percés d'un trou circulaire, où un enfant de dix ans aurait de la peine à passer sa main[2]. Enfin des grains de colliers en os, en coquillages fossiles, en schistes ardoisiers. Les vases sont façonnés à la main; l'un est à goulot, les autres à ouverture plus large et à base arrondie. Tous portent des anses mamelonnées,

1. La description de ces tumuli et des objets qu'ils renfermaient se trouve dans *Tombes celtiques de l'Alsace* par Maximilien de Ring (Strasbourg, 1861) et *Die Denkmaler der vorrömischen Metallzeit im Elsass*, par A. W. Naue, Strasbourg, 1905. Ouvrages publiés sous le patronage de la Société pour la conservation des Monuments historiques en Alsace, de Strasbourg.

2. On a trouvé en divers autres points de l'Alsace des anneaux semblables.

percées d'un trou. Sur deux d'entre eux, il y a des ornements en creux. Un autre objet a l'aspect d'une incrustation de natte tressée, en paille. Les couteaux et les lissoirs ressemblent aux types de la Madeleine [1].

Dans les environs de Ferrette on a ramassé un certain nombre de haches polies, qui démontrent que cette région bien irriguée était habitée à la fin de l'époque néolithique. C'est non loin de là que l'on a retrouvé près d'Oltingen les restes d'un refuge fortifié déjà cité, et qui est établi au-dessus de la falaise rocheuse dominant l'Ill et à près de deux kilomètres de long. On y a constaté l'existence de fonds de cabanes avec cendres, éclats de silex, tessons, débris de cuisine, en même temps que des traces d'habitations (cabanes) sans fonds.

M. Gutmann, qui a dirigé les fouilles, croit pouvoir conclure de ce que les foyers manquent dans les fonds de cabanes, ou de ce qu'ils sont peu prononcés, que ce refuge n'était occupé que temporairement, sauf pour une cabane où l'on a trouvé un foyer considérable et de nombreux fragments de silex.

La grotte d'Oberlarg, dans une falaise de rochers de calcaire oolithique et jurassique, a été fouillée et il en est résulté la découverte de quelques silex et d'ossements, mais pas d'ossements humains. Les tessons de poterie abondent et permettent de distinguer deux sortes de poteries, l'une très grossière, l'autre plus fine avec traces d'ornementation. On a entre autres trouvé un petit tuyau en os dans lequel est encore fixé un fragment de silex dont l'extrémité libre semble brisée, une hachette en pierre à grain grossier, trois petites meules ou instruments à broyer, enfin une petite barre de cuivre. Les ossements appartenaient à des animaux en partie émigrés.

A Tagolsheim, on a exhumé à 2 m. 50 de profondeur, dans le lehm, un squelette humain couché sur un foyer, entouré de six gros blocs de grès vosgien. Près de lui on a recueilli des fragments de poterie faite à la main, provenant de deux vases ornés, l'un de dépressions digitales régulièrement espacées sur le bord, et l'autre d'un rebord assez mince, gravé de petits traits obliques paraissant faits avec l'ongle ; la pâte en est très grossière, noire, mal cuite. Ces vases sont identiques à ceux des palafittes, d'après Collignon ; ils semblent devoir être attribués à l'époque de la pierre polie, bien qu'on n'ait trouvé aucun objet de pierre ou de métal.

Le crâne est représenté par la calotte et le temporal droit, joint encore à l'arcade zygomatique et à l'os malaire, et par le maxillaire inférieur, moins les sommets des branches montantes.

La forme de la tête est très dolichocéphale ; la perte de l'occipital empêche d'évaluer exactement l'indice céphalique qui, pourtant, ne saurait être inférieur à 72. La norma verticale est assez régulièrement elliptique, car les bosses pariétales sont peu accusées. A la partie antérieure le front est étroit, les arcades sourcilières et la glabelle sont sail-

1. Grad, *Bull. de la Soc. d'Hist. natur. de Colmar*, 1875-1876, p. 443.

lantes. Collignon insiste sur le fait que la face est large et associée à la dolichocéphalie, ce qui est un des caractères les plus frappants de la race de Cro-Magnon. Le maxillaire inférieur présente une branche montante extrêmement large, un menton très saillant. Cet os est très large, le diamètre biangulaire atteint 106 mm.[1].

Depuis, on a trouvé à Tagolsheim d'autres tombes creusées dans le lehm, et il est permis de supposer que les corps ont été glissés dans des espèces de couloirs ou de niches creusés dans le talus, perpendiculairement à celui-ci, à 3 mètres environ de son bord supérieur. Les corps, placés en quinconce et parallèlement entre eux, étaient espacés de 2 à 4 mètres environ.

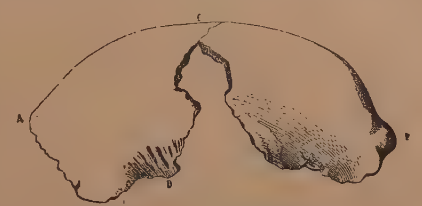
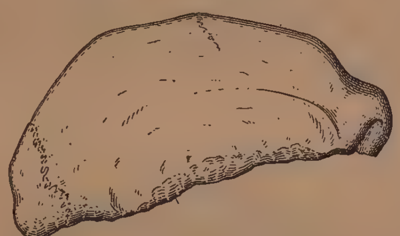


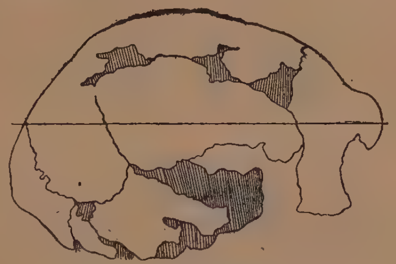
Fig. 3. — Crâne d'Eguisheim.

Quatorze squelettes humains ont été ainsi déterrés; deux d'entre eux appartenaient à de jeunes individus. Ils étaient tous orientés la tête au couchant et les pieds au levant.


Fig. 4. — Crâne de Néanderthal.

Les crânes, qu'on peut voir au Musée historique de Mulhouse, sont sous-brachycéphales, sans prognathisme, et sans arcades sourcilières prononcées.

Le mobilier ne comprenait que des fragments de pots ou de vases en terre cuite, noirâtre, très sableux; les uns sont à pâte beaucoup plus fine que les autres. Plusieurs fragments d'assez grande dimension, appartiennent à deux vases évidemment façonnés au tour, mais par des doigts peu habiles. Ces vases étaient généralement placés du côté gauche de la tête.


Fig. 5. — Crâne de Spy (n° 2).

D'après MM. Bleicher et Thierry-Mieg, ces crânes seraient apparentés à la race de Grenelle, décrite par Hamy et Quatrefages. Ils nous paraissent post-néolithiques. En tout cas ils n'appartiennent pas à la même race que le crâne décrit par Collignon, qui a été découvert vingt ans plus tôt, également à Tagolsheim, mais dans un autre canton, et qui serait beaucoup plus ancien.

1. Collignon, *Description des crânes et ossements préhistoriques trouvés en Alsace*, Colmar, 1882.

Le crâne découvert en 1865 à Eguisheim se compose du frontal et du pariétal droit, il a été également étudié par le Dr Collignon [1]. Celui-ci a constaté que les arcades sourcilières sont saillantes, la dépression entre la bosse frontale et les saillies sourcilières assez fortement accentuée, les sinus frontaux très vastes. Autant qu'on en peut juger, le crâne était dolichocéphale et le développement cérébral paraît très notablement inférieur à celui de Néanderthal; le front était extrêmement bas et remarquablement fuyant (fig. 3).

Schwalbe, qui a également étudié ce crâne, prétend qu'il n'appartient point au groupe Spy-Néanderthal, mais qu'il rentre dans la catégorie des types Cro-Magnon : il se différencie nettement des crânes alsaciens modernes par sa dolichocéphalie.

A Bourbach-le-Bas, canton de Thann, des os humains ont été trouvés à 1 m. 90 de profondeur, en même temps que des débris de charbon, des fragments de poteries grises quartzeuses et un couteau triangulaire en porphyre, long de 52 mm. large de 12 mm.

Au nord-ouest d'Eguisheim, on a trouvé des fonds de cabanes en forme d'entonnoir renversé, la partie supérieure étant plus étroite que le fond. Dans ces fonds on a recueilli du charbon, des instruments en pierre, des vases, des tessons, des ossements de bœuf, de mouton, de cochon, de cheval, de chien ou de loup. Plusieurs haches découvertes dans les environs d'Eguisheim sont en grauwack; à ces restes néolithiques étaient superposés des objets de l'époque du bronze.

La région d'Eguisheim et de ses environs a été habitée pendant les diverses époques préhistoriques : les objets les plus anciens remontent à l'époque néolithique; on y trouve également des tombes de l'âge du bronze, de l'époque de Hallstatt et de la Tène, ainsi que des restes romains.

Plus à l'Est, dans la plaine, à Ensisheim, en 1893, M. Gutmann a rencontré quatre tombes néolithiques, renfermant les squelettes d'individus de petite taille, 1 m. 50 à 1 m. 52 et même 1 m. 20 à 1 m. 25. Un des crânes présente beaucoup d'analogie avec le crâne découvert à Eguisheim en 1865. Associés à ces squelettes, on a trouvé une petite hache en jadéite, un ciseau en amphibolite, et deux vases en terre cuite d'une forme particulière qu'on ne retrouve que dans les environs de Worms.

Les environs de Colmar ont été fort remués par les travaux de la ligne de chemin de fer Colmar-Brisach, et par les fondations de diverses constructions. A Colmar même on a trouvé à 2 m. 50 de profondeur, dans le gravier, sous le lehm, un crâne mésaticéphale, dont la glabelle et les arcades sourcilières étaient peu saillantes.

Dans le canton d'Erlen, près de Colmar, on a trouvé un crâne d'enfant, en même temps qu'un peson en argile, des fragments d'os calcinés, des charbons, des tessons de poterie. Le crâne, qu'on a pu reconstituer,

1. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1867, p. 129.

était très dolichocéphale, à front très droit, sans glabelle, présentant des analogies avec certains crânes des dolmens.

Près de l'Alte-Strasse, on a découvert une vingtaine de tombes, toutes semblables, contenant des cendres, du charbon, des tessons de poteries grossières, des pierres allongées, non travaillées, et des fragments d'anneaux en lignite. Une de ces tombes renfermait un crâne assez complet, probablement féminin : crâne dolichocéphale. ind. 75, sans saillie de la glabelle ou des bosses sourcilières, remarquable par sa grande hauteur. Front étroit, espace interorbitaire très large, nez mésorhinien, diamètre bizygomatique faible.

En 1847, au Rufacherhuben, on avait trouvé quatre trous ou cavités, distants l'un de l'autre de 4 à 6 mètres et profonds de 1 m. 25 à 1 m. 80. C'étaient des tombes contenant des ossements humains, notamment deux vertèbres cervicales, les débris d'un crâne, un maxillaire inférieur ayant conservé presque toutes ses dents. Il y avait en outre deux pesons en terre cuite, une rondelle en forme de disque, des fragments d'os calcinés parmi lesquels on a pu reconnaître le cheval, le bœuf, le chevreuil, le cerf, le mouton, le porc, la chèvre, des batraciens. Les tessons étaient abondants et provenaient d'au moins sept vases, la plupart d'une pâte très grossière; ils portaient des impressions digitales.

Lors de la construction du chemin de fer de Brisach, une tranchée a mis à jour plusieurs sépultures avec ossements humains, fragments de vases grossiers et un bracelet en lignite.

En 1902 et 1903, on a exhumé dans les environs une cinquantaine de sarcophages avec ossements humains, mais qui contenaient des objets en métal, bronze et fer. Les corps étaient dolichocéphales et, d'après Schwalbe, seraient d'un pur type germanique.

A Katzenthal, M. Winkler a trouvé dans une fosse creusée dans le lehm, trois squelettes accroupis, en même temps que les débris de trois petits vases qui appartiendraient à la fin de l'époque de la pierre.

En 1908, on trouva près de Benwihr une espèce de cachette qui renfermait 16 outils de pierre, plus un morceau d'agate, provenant des environs. Il y avait, entre autres, une magnifique hache de jadéite, de 24 centimètres de longueur et 10 de largeur, à tranchant bien aiguisé, l'autre extrémité se terminant en pointe. Cette hache est très bien polie et ne paraît pas avoir servi. Il y avait encore une hache en chloromélanite, une autre en serpentine, polie d'un côté seulement, deux ciseaux. Huit pièces sont inachevées.

Ces différentes pièces, actuellement déposées au Musée de Kaysersberg, étaient entassées à environ 35 centimètres au-dessous du niveau du sol. A 1 m. 50 de là se trouvait un fond de cabane où l'on a ramassé des tessons et des débris de lehm durcis par le feu, débris d'un foyer : ces tessons paraissent dater de l'époque du bronze ou de Hallstatt. Il est cependant probable qu'il y eut en cet endroit un établissement néolithique qui persista pendant les époques suivantes.

Les anthropologistes allemands qui ont étudié ce dépôt ont cru reconnaître des similitudes entre les outils qui en provenaient et les grands outils des palafittes des lacs du Nord de la Suisse, et en ont conclu que les propriétaires de ces outils étaient apparentés aux habitants du nord de la Suisse et du sud-ouest de l'Allemagne.

A Châtenois, près Schlestadt, Voulot a trouvé dans une tombe un crâne allongé en même temps qu'une hachette, ou coin, en jaspe rouge; une face est plane, l'autre taillée à facettes, bulbe de percussion visible, tranchant retouché. Longueur 23 millimètres, largeur 18 millimètres. Il y avait en plus un fragment triangulaire de pierre siliceuse noire.

Le même chercheur a trouvé sur le mont Sainte-Odile une sépulture contenant une pointe de flèche en pierre dure, longueur 20 millimètres, largeur 12 millimètres. Il a en outre fouillé, dans la même région, une tombe qui lui a fourni une hache de porphyre taillée par éclats, du type en amande, ainsi qu'un autre instrument de porphyre taillé par éclats en forme de croissant aigu. La tombe consistait en un sarcophage très grossier, rectangulaire, de 2 mètres de longueur, orienté très exactement à l'est et formé de 3 dalles. Dans des sarcophages voisins plus soignés, il a ramassé une hache de pierre taillée par éclats, en calcaire grossier, un collier, une urne de verre, des boucles d'oreille en argent et un petit couteau de fer. La présence d'une hache de pierre ne suffit donc pas pour déterminer l'âge néolithique d'une tombe.

A Goxwiller, près de Barr, Voulot a également reconnu des sépultures dans l'une desquelles il a recueilli une pointe de flèche en pierre dure. Longueur 22 millimètres, largeur 15 millimètres. Il est regrettable qu'il n'ait pu donner de renseignements sur les formes des crânes, qui sans doute étaient en trop mauvais état dans toutes ces sépultures.

A Rosheim, M. A. Laugel a trouvé dans une gravière un certain nombre de fonds de cabanes analogues à d'autres trouvés à Stützheim par le D[r] Forrer. Ils forment des sortes de cuvettes renfermant des cendres et on en a retiré différents objets en os, un poignard en os très bien conservé, une corne de cerf polie avec entailles, et de nombreux fragments de poterie noire et grossière.

Nous nous rapprochons maintenant de Strasbourg et de ses environs, où les fouilles ont pu être faites avec plus de méthode, sous le contrôle de quelques membres compétents de la Société des Monuments historiques d'Alsace.

Au printemps 1908, on a trouvé près de la gare d'Enzheim une série de tombes, reconnues pour néolithiques et renfermant quelques restes de squelettes, une grande pierre à broyer et une hache de pierre. Ces tombes ayant été ouvertes par des ouvriers, furent détruites, mais éveillèrent l'attention et on découvrit à côté d'autres tombes restées intactes et contenant des squelettes dans la position accroupie, et des

squelettes allongés sur le dos. Elles n'étaient pas orientées et se trouvaient à une profondeur variant de 0 m. 40 à 1 m. 20. Les squelettes accroupis étaient couchés sur le côté gauche, les mains relevées sous la joue gauche.

Une des tombes contenait quatre squelettes allongés, dont un petit bossu. L'inventaire était à peu près identique pour les différentes tombes : quelques tessons ornés de lignes ; quelques cailloux et quelquefois une

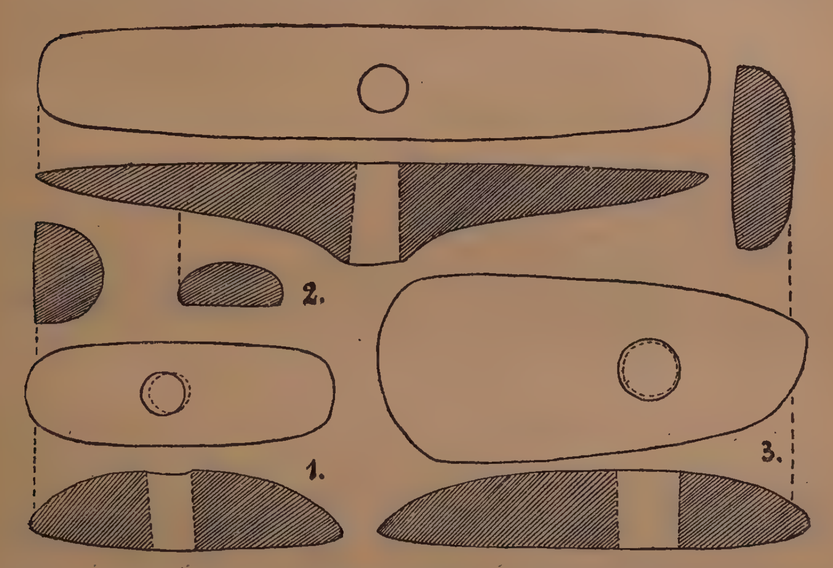


Fig. 6. — Outils en pierre de la sépulture d'Enzheim. — Sommets de casse-têtes, dénommés « pioches » par le Dr Forrer.

hache de pierre. A côté d'un des squelettes accroupis, il y avait deux vases, ornés l'un de lignes, l'autre de rangées de points.

A côté des tombes, au niveau néolithique, à environ 50 centimètres au-dessous du niveau du sol, on récolta nombre d'outils de pierre, des ossements, de l'argile brûlée. Une dépression artificielle du sol contenait des ossements brisés, des marteaux de pierre, des fragments de haches de pierre, des tessons, deux couteaux en dents de sanglier et du charbon de bois. Il faut signaler deux outils spéciaux : une double pioche en pierre, avec deux larges tranchants horizontaux, renforcée au milieu qui est percé d'un trou. Cet outil (fig. 6) est très finement travaillé dans une pierre tendre à grain fin, et ressemble tout à fait à l'instrument en fer dont se servent les ouvriers du pays pour travailler la terre. L'autre instrument (fig. 7) ressemble à une hache en « forme de cordonnier » (schuhleistenförmig) et devait servir également à travailler la terre. Ces outils avaient sans doute servi à creuser les fosses et étaient restés sur

place. Il s'agit sans doute d'un fond de cabane; celui-ci contenait en outre une pierre à broyer plate, plus grande que d'ordinaire, 32 × 48 centimètres, à surface fortement usée, qui était recouverte d'une croûte de lœss calcifié sous laquelle s'était conservée une couche de couleur rouge.

Le cimetière d'Enzheim renfermait au moins vingt tombes.



Fig. 7. — Gouge en pierre, sépulture d'Enzheim.

D'après le Dr Forrer, il s'agit ici d'une population mélangée de deux peuples qui se sont rencontrés en ce lieu et ont vécu à côté l'un de l'autre en se pénétrant. Il y avait d'une part les descendants d'une ancienne souche habitant l'Alsace depuis longtemps, qu'il nomme race de Lingolsheim-Erstein, et qui conservait l'habitude d'enterrer ses morts allongés, et d'autre part ceux d'une population immigrée, caractérisée par ses poteries ornées de lignes et ensevelissant ses morts accroupis, dite race de Stutzheim-Enzheim. La population primitive paraît s'être rapidement fondue dans les nouveaux arrivants.

C'est en 1900 que le Dr Forrer a découvert dans les tombes de Stützheim, où les corps étaient accroupis, les premiers spécimens de ce qu'il a appelé la céramique à bandes qu'il attribue à une race immigrée, différente de celle qui enterrait ses morts allongés et fabriquait une poterie à incisures. Celle-ci occupait la région depuis plus longtemps.

Cette distinction de poteries à bande et poteries à incisures ne nous paraît pas aussi nette qu'à M. Forrer; on trouve en effet les deux modes d'ornementation appliqués sur le même vase.

D'après les rares restes ostéologiques laissés par les habitants qui fabriquaient la poterie à bandes, on peut juger qu'ils étaient dolichocéphales, comme les autres, mais le crâne paraît plus élégant. Si l'on ne constate pas l'existence des premiers dans le nord de l'Allemagne, c'est que ce nouveau peuple n'en est pas venu et serait plutôt originaire de l'Allemagne centrale ou méridionale. Il faut en tout cas éliminer le Wetterau et la Thuringe, parce que, à l'époque de la céramique à bandes, on y brûlait les corps. Malgré les minutieuses recherches faites dans les nombreux fonds de cabanes d'Alsace, on n'y connaît aucune tombe à incinération de cette époque. On ne peut donc songer qu'à des peuples qui, ayant remonté le Danube, se seraient avancés en Alsace en suivant le Rhin, jusque vers Bâle où ils se seraient arrêtés, car la poterie à bandes manque absolument en Suisse, ainsi que la hache dite du type « forme de cordonnier ». Leur influence se serait toutefois prolongée jusqu'aux palafittes de Suisse, puisqu'on y a rencontré des herminettes polies d'un seul

côté, mais présentant certaines analogies avec le type « forme de cordonnier », ainsi que des ciseaux larges. Certains fragments de poterie provenant des palafittes présentent également quelques analogies avec la céramique à bandes, mais cette influence n'est pas profonde.

Telles sont les conclusions du Dr Forrer qui a étudié les tombes d'Enzheim.

Elles confirment les observations faites à Stutzheim et à Achenheim. Dans ces deux localités on a découvert de nombreux foyers, des fonds de cabanes, des fosses à provisions; en outre, des tombes renfermant des squelettes accroupis, dolichocéphales, très peu de silex taillés, mais un grand nombre de tessons de poterie néolithique, qui ont été l'objet des études particulières de M. Forrer.

Il faut ajouter qu'aux mêmes endroits on a mis à jour de nombreux restes de l'époque alemanne et franque et même de l'époque romaine.

Tout près de là, à Hangenbieten, dans les glaisières qui fournissent la briqueterie, on a également recueilli des fragments d'os de cheval sauvage, de bos primigenius, un grattoir en silex, des os à moelle fendus, et, à une plus grande profondeur, deux magnifiques défenses de mammouth.

Dans une sablière de Holzheim, toujours dans la même région, on a ramassé différents éclats de silex dont beaucoup portaient la trace de l'intervention humaine, éclats éolithiques portant des traces d'utilisation, et couteaux régulièrement taillés. Associés à ces silex se trouvaient des dents et des os de cheval sauvage, de rhinocéros, un os fendu de bovidé et deux lamelles de molaires de mammouth. Tous ces débris provenaient sans doute d'un endroit habité, et avaient été entraînés par les eaux en même temps que les cailloux et le sable.

A cheval sur les limites des communes de Höhnheim et de Souffelweyersheim, où il existe d'importantes briqueteries, on a trouvé des fonds de cabanes contenant des débris néolithiques, une hache de pierre, un fragment de hache perforée du type de forme de cordonnier. Dans la partie la plus rapprochée de la rivière, on n'a trouvé que des poteries, des fragments de vases, un bois de cerf ayant servi de crochet, le frontal d'un cerf, des fragments de cornes de bos primigenius et d'un mouton ancien qui ressemblait à une variété de mouton ne se retrouvant plus que dans l'Himalaya. Parmi les débris de poteries, on a reconnu des types des époques du bronze, romaine et gallo-romaine.

D'après le Dr Forrer, les habitants des cabanes ont abandonné sur place des débris des outils dont ils se servaient, et des ossements réduits en petits fragments, tandis qu'au bord de la rivière où les habitants allaient puiser l'eau, on n'a trouvé que des poteries et des quantités considérables d'os entiers d'animaux qu'on venait dépouiller en cet endroit. D'après le même auteur, les poteries néolithiques de ce dépôt se distinguent bien nettement de celles des époques subséquentes, auxquelles elles sont mélangées.

Près de Wolfisheim, sur le Hundsruck, on a trouvé trois squelettes, en même temps que des tessons ornementés, paraissant établir que l'on se trouve en présence d'une tombe de l'époque néolithique.

Mais une des découvertes récentes les plus importantes est celle d'un cimetière néolithique près de Lingolsheim.

En mars 1910, en travaillant dans une sablière, on mit au jour une vingtaine de tombes qui, outre des ossements, contenaient des outils de pierre. La plupart de ces tombes ont été fouillées sous la surveillance de différents membres compétents de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace. Toutes ces tombes espacées d'environ cinq mètres sont orientées nord-ouest-sud-est, et renfermaient des squelettes en assez mauvais état, allongés la tête au nord-ouest. Quatre seulement étaient vides, les ossements ayant sans doute disparu à cause de leur fragilité. Les bras étaient allongés le long du corps, les jambes de même. Le Dr Forrer suppose que sur certains corps les genoux étaien réunis par un lien, coutume qu'on observe ailleurs.

Il est probable qu'une dizaine de tombes ont été détruites par les ouvriers, sans laisser de traces, avant que la Société fût prévenue, et le contenu en est perdu. C'est probablement le cimetière le plus important découvert jusqu'à ce jour.

Les objets trouvés dans les 24 tombes reconnues, sont : 11 haches dont 4 perforées, 16 outils de pierre, 19 meules et pierres à écraser le grain, 37 perles de pierre, 5 coquilles et 49 vases ou débris de vases; ils sont tous déposés au Musée archéologique de Strasbourg.

On n'a pas pu établir l'emplacement probable du village auquel appartenaient ces tombes; on a bien constaté, dans une sablière située à une centaine de mètres du cimetière, l'existence de quelques fonds de cabanes, mais les tessons qu'on y a ramassés datent certainement de l'époque de Hallstatt. Le Dr Forrer pense que les faces des cadavres devaient être tournées vers le village, qui se trouverait donc à l'est ou au sud-est. On a bien trouvé dans cette direction une hache néolithique à 250 ou 300 mètres des tombes, ce qui pourrait être un indice, mais l'orientation des visages n'était pas unique, puisque dans quatre tombes la face était à l'est et dans quatre autres à l'ouest.

Les tombes étaient disposées assez régulièrement sur cinq lignes obliques ayant une direction S.-O.-N.-E., la première tombe étant au sud des autres.

Un fait curieux a été constaté dans la première tombe de la seconde rangée : on a ramassé une hache dont le morceau correspondant a été retrouvé dans la quatrième de la même rangée.. La première tombe serait donc plus ancienne que la quatrième. La hache ayant servi à creuser la première tombe de la série, s'étant brisée, le morceau détaché est resté dans cette tombe, mais on a continué de se servir du fragment resté emmanché pour creuser les tombes suivantes jusqu'à ce qu'on ait

pu le remplacer par un meilleur outil, ou que le manche se soit cassé à son tour. Si donc on admet, en se basant sur cet outil brisé, que les tombes ont été creusées dans cet ordre, on constate que les anciennes sont plus riches en mobilier que les plus récentes.

Les tombes étaient creusées de 50 à 70 centimètres de profondeur, la tête étant légèrement relevée par une espèce de coussin formé par le sol.

Outre les outils on a trouvé des objets d'ornements, consistant en bracelets et en pectoraux formés de dents de sanglier percées. Il y avait également des colliers de dents de sanglier, d'ours, de loup, des perles en lignite brun et en calcaire blanc.

Du fait qu'on a recueilli un grand nombre de pierres ayant servi à moudre ou à écraser le grain, on a cru pouvoir conclure qu'il s'agissait surtout d'une population agricole, mais les dents de sanglier, d'ours, de loup, prouvent aussi qu'elle allait à la chasse.

Le Dr Forrer pense que les haches du type « forme de cordonnier » (fig. 7, p. 90), servaient à travailler la terre. Celle-ci étant assez meuble à Lingolsheim, la forme de l'outil est plus large que dans les pays à terres lourdes. Il est probable que, dans les tombes, on n'abandonnait pas les meilleures.

Les vases étaient cassés, et si quelques-uns d'entre eux avaient été déposés entiers à côté du mort, et n'ont été brisés qu'à la suite du temps et par le tassement des terres, il y en a qui étaient déjà brisés avant l'ensevelissement, car on n'a souvent trouvé que des fragments insuffisants pour reconstituer le vase primitif. C'est un caractère particulier aux tombes néolithiques d'enterrer avec le mort des fragments de vases inutilisables, peut-être par économie.

Dans ces poteries on distingue une poterie fine et une poterie grossière; elles sont semblables à celles qu'on rencontre en Alsace, soit à Erstein, soit à Wolfisheim, ou à Eguisheim, et ont dû appartenir à la même race.

Le Dr Forrer conclut que cette race de Lingolsheim-Erstein vivait loin du Rhin et des Vosges, et se confinait sur le lœss fertile. Comme on n'a trouvé dans les tombes aucune pointe de flèche en silex ou en os, elle ne devait pas pratiquer la chasse, et il est possible que ce fût par crainte des chasseurs habitant les montagnes et les forêts qu'elle se confinait à l'écart. On retrouve une poterie avec ornementation analogue, par incisions, près de Worms, près de Francfort, près de Grossgartach sur le Neckar, où les populations étaient égalcment agricoles et pacifiques. L'industrie de cette poterie serait donc venue en Alsace du nord-ouest de l'Allemagne; peut-être ces peuples appartenaient-ils à la même famille. L'auteur constate, chez les crânes dolichocéphales à face haute des populations néolithiques d'Erstein et de Lingolsheim, une parenté de forme avec les crânes des tombes franques et alemannes; cette analogie existe également dans les formes, la technique et l'ornementation de la céramique.

Le cimetière d'Erstein, découvert en 1902, contenait une vingtaine de tombes; les squelettes étaient allongés la tête à l'ouest, les pieds au sud-est, le visage tourné vers l'est. La tête était plus relevée que les pieds. On a cru reconnaître que ces tombes, ou du moins certaines d'entre elles, étaient disposées en rangées. Elles contenaient surtout des poteries, quelques pierres à écraser le grain, et quelques petits silex peu caractéristiques. La poterie était moins élégante qu'à Lingolsheim. Ces tombes pourraient être aussi plus anciennes. Dans les environs de Strasbourg, entre Schiltigheim et Bischeim, à 45 centimètres de profondeur, on a rencontré des ossements humains, des charbons, des débris de poterie grossière rouge et noire, un tesson orné de stries profondes, trois andouillers de bois de cerf, et une hache, ou coin, aplatie, bien polie, présentant les caractéristiques suivantes : longueur 72 mm., largeur 50 et 46 mm., faces planes avec biseau droit et régulier, côtés plano-convexes larges de 14 mm. tranchant vif et droit, talon large et brisé, en granit gris bleuâtre, à grain fin (de Ring).

Dans le *Bulletin* de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, vol. XXIII, nous voyons encore signalée à Mundolsheim, en 1907, la découverte d'un grand nombre de fonds de cabanes contenant des objets néolithiques d'un cachet inconnu jusqu'ici, sans autres détails.

Les crânes qu'on a ramassés en cet endroit étaient dolichocéphales, plutôt petits, mais élégants; la face est allongée, la partie occipitale très développée, le front beau, mais étroit. Les squelettes étaient, comme à Katzenthal, enterrés accroupis dans des fonds de cabanes abandonnés.

***

Nous pouvons conclure de tout cela que l'homme a probablement vécu en Alsace dès l'époque quaternaire, mais les témoins de son existence sont rares et quelquefois douteux. A l'époque néolithique, au contraire, le climat étant devenu tempéré, le pays a été plus habité, et les habitants se sont en grande partie livrés à l'élevage et à l'agriculture.

Dès cette époque, le Dr Forrer[1] croit pouvoir distinguer deux races dolichocéphales caractérisées par leur céramique et leur mode de sépulture; poterie à incisures, corps accroupis, ces derniers venant du sud. M. Schwœderle[2], recherchant l'étymologie des noms des rivières d'Alsace, croit, en utilisant la thèse d'Arbois de Jubainville, avoir reconnu que la plupart, sinon presque toutes les rivières d'Alsace, portent des noms ligures. Or, cette population venue du sud de la France, aurait donc, après les vallées du Rhône et du Doubs, occupé également le Haut-Rhin.

1. *Vorgermanische Sluss und Bachnamen in Elsass.*, par A. Schwœderlé, Strasbourg, 1912.

2. Note.

Cela ne serait pas étonnant, puisque l'Alsace a toujours servi et sert encore de voie de communication entre les pays du nord et le bassin de la Méditerranée.

D'autres rivières portent des noms celtiques; les Celtes auraient donc succédé aux Ligures et l'invasion germanique ne se serait produite que longtemps après.

Les dolichocéphales pourraient représenter tout aussi bien les premiers habitants du pays à l'époque quaternaire et néolithique, que l'élément germanique, lequel, depuis de nombreux siècles, s'infiltre dans le pays d'une façon continue. Actuellement les brachycéphales dominent cependant de beaucoup les dolichocéphales; ils seraient les descendants des Celtes.

Le Dr Blind admet cependant deux groupes distincts; l'un, beaucoup plus nombreux, comprenant des individus dolichocéphales, l'autre, bien inférieur en nombre, caractérisé par un crâne brachycéphale; les deux types habitant les mêmes régions des collines sous-vosgiennes, et ne s'aventurant qu'à de rares exceptions dans la campagne marécageuse et exposée à des inondations réitérées.

Les Néolithiques outre la chasse et la pêche, connaissaient aussi l'élevage du bétail et l'agriculture. Ils menaient une vie sédentaire, possédaient des meules pour broyer les grains, et connaissaient l'art de la poterie; ils savaient tisser et fabriquaient des nattes.

Les vases étaient faits à la main et peu cuits, mais souvent couverts d'ornements divers. On distingue la céramique couverte de bandes de celle ornée de points et de lignes de points.

M. Forrer a cru pouvoir se baser sur ces deux modes de décoration pour les attribuer à deux races différentes. Nous nous abstiendrons provisoirement de le suivre sur ce terrain, parce que certains vases portent en même temps les deux décors. On retrouve ces deux modes de décoration un peu partout, même au Japon.

La poterie grossière est décorée d'impressions digitales et de coups d'ongles.

On a trouvé des traces de vannerie à Cravanche et à Achenheim. Les pesons et les fusaïoles de Stutzheim et d'ailleurs, font penser que les néolithiques d'Alsace tissaient. Parmi les instruments en pierre, les plus caractéristiques sont les haches du type « forme de coordonnier », qui servaient probablement à la culture (herminettes).

Les Néolithiques habitaient des huttes qui recouvraient des foyers; le feu était entretenu dans de petites fosses, et les provisions conservées dans des caches analogues à celles des Peaux-Rouges.

Nous avons dit qu'on a trouvé deux sortes de sépultures : dans les unes le corps était allongé, dans les autres le corps était accroupi, comme dans les régions méditerranéennes. Dans les unes et les autres, on a recueilli des fragments de vases qui font supposer qu'on enterrait les morts avec des provisions et qu'on croyait donc à une seconde vie.

Les lieux habités par les Néolithiques continuèrent d'être occupés pendant l'âge du bronze, et même plus tard, à l'époque romaine.

Avant de terminer, nous signalerons que le Dr A. Schenk a trouvé dans les sépultures néolithiques des environs de Lausanne un crâne qui, par quelques-uns de ses caractères, se rapprocherait du type néanderthaloïde, comme celui d'Eguisheim, et il estime que cette race a dû mener une vie errante, puisqu'on en rencontre des vestiges un peu de tous les côtés en Europe.

M. Forrer prétend avoir trouvé, non loin d'Erstein, les restes d'habitations lacustres néolithiques, avec instruments en corne de cerf, comme dans les palafittes de Suisse.

La plupart de ces tombes néolithiques d'Alsace nous paraissent être, avec leurs instruments perforés, de la fin de l'époque néolithique et même du commencement de l'âge du bronze. Les travaux de recherches continuent et préciseront peut-être mieux la situation.

Poignard en fer de provenance espagnole

Par A. de MORTILLET

Parmi les acquisitions faites l'année dernière par le comte Raoul de Rochebrune, dont j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler la belle collection d'armes, se trouve un poignard d'un type très particulier.

A la seule vue d'un croquis de cette pièce, que le comte de Rochebrune a bien voulu m'adresser, j'ai eu l'impression qu'elle devait provenir de la Péninsule Ibérique. Je ne m'étais pas trompé. Son possesseur a, en effet, appris depuis, du marchand de Paris auquel il l'a achetée, qu'elle avait été trouvée récemment à Alicante.

Ayant eu en mains, quelques semaines plus tard, l'original, j'ai pu l'examiner à loisir, le mesurer et le dessiner (fig. 1).

La longueur totale de l'arme est de 30 centimètres.

La lame est en fer, en assez bon état de conservation et pour ainsi dire complète. Elle mesure 195 mm. de longueur et 60 mm. de largeur à la base. Assez large, mais peu épaisse, elle est renforcée sur ses deux faces par une côte médiane, encore très nettement visible malgré l'oxydation du métal. Elle semble être simplement pincée entre les deux lèvres de la garde, sur laquelle on n'aperçoit aucune trace de rivets. Il est, en revanche, fort probable qu'elle est munie d'une soie s'enfonçant dans la fusée de la poignée.

Cette poignée est en bronze. Faite d'un seul jet, elle a très probablement été fondue, puis ébarbée et retouchée. Sa longueur totale est de 105 millimètres. Elle comprend :



Fig. 1.—Poignard en fer avec poignée en bronze, découvert à Alicante (Espagne). — 1/2 gr. nat.

1° Une garde horizontale, mesurant 68 mm. de longueur sur 10 de largeur.

2° Une fusée de coupe hexagonale, longue de 70 mm. sur 13 de largeur et autant d'épaisseur, présentant à son tiers inférieur deux renflements latéraux arrondis, qui portent en ce point sa largeur à 22 mm.

3° Un pommeau massif en forme de croissant, ayant 25 mm. de longueur sur 28 de largeur.

Bien que cette arme rappelle un peu, par sa forme générale et ses faibles dimensions, le *parazonium* romain, je la crois cependant préromaine. Elle me semble pouvoir être regardée comme une imitation atténuée, ou tout au moins comme une réminiscence plus ou moins lointaine, des poignards et des épées à antennes si répandus au premier âge du fer.

Il existe dans les musées d'Espagne quelques poignards en fer, qui, sans être identiques à celui d'Alicante, ont pourtant avec lui un certain air de famille. On ne possède malheureusement aucune indication précise sur le lieu de leur découverte et sur les circonstances dans lesquelles ils ont été recueillis. C'est principalement par la forme du pommeau que ces armes diffèrent de celle d'Alicante. Au lieu de représenter comme chez cette dernière un véritable croissant, les rudiments d'antennes qui constituent leur pommeau figurent deux courtes cornes divergentes. Le lecteur trouvera dans *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, de Emile Cartailhac (fig. 357, p. 245, et fig. 359, p. 246) les dessins de deux de ces poignards que j'ai faits en 1886.

Quelques mots encore au sujet du croissant qui termine la poignée de la pièce dont nous venons de signaler la découverte. Il donne à cette arme une fausse apparence mauresque, pouvant facilement induire en erreur ceux qui seraient tentés d'y voir un emblème musulman.

Le Directeur de la Revue
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE LINGUISTIQUE

L'écriture, le livre, les bibliothèques

Par M. Julien VINSON

L'écriture, c'est-à-dire la représentation figurée, la manifestation graphique de la parole, a pour but, ou plutôt pour résultat, d'exprimer la pensée; elle a pour origine ces dessins de l'âge de pierre, ces statuettes féminines qu'on a prises pour des idoles, ces figures d'animaux peintes à teintes plates sur les parois des cavernes; c'étaient les œuvres d'hommes isolés, qui indiquaient ainsi, dans leurs moments de loisir, leurs rêves, leurs aspirations, leurs souvenirs; on pourrait appeler ces emblèmes une écriture *subjective*, mais la véritable écriture qui a pour objet de communiquer la pensée dans le temps et dans l'espace, l'écriture *objective* a commencé vraisemblablement par ces signes incertains, ces marques mystérieuses qu'on peut observer dans les habitations préhistoriques et sur des rochers, par exemple les empreintes si nombreuses de mains ouvertes qu'on peut voir à l'entrée des grottes cantabriques. A ce système se rattachent les brisées des chasseurs, les entailles des forestiers et les procédés conventionnels par lesquels des agents chargés d'un service d'inspection font connaître leur passage.

Cette écriture primitive se retrouve surtout dans l'Amérique centrale, sous la forme de *quipos*, c'est-à-dire de cordelettes horizontales auxquelles sont suspendus des cordons de couleurs diverses avec des nœuds dont l'espacement varie, ou des bandes de toile avec des ouvertures plus ou moins grandes et plus ou moins distantes les unes des autres.

Ces monuments antiques expriment la pensée dans son ensemble et non seulement une pensée, une proposition, mais un récit complexe. Plus tard, on éprouva le besoin de simplifier le procédé et d'indiquer d'une manière plus précise les faits que l'on voulait com-

mémorer; c'est alors sans doute qu'on sculpta ces carrés ou ces rectangles qui sont autant de petits tableaux où se détaillent l'histoire et la légende.

Plus tard encore, on s'avisa que la parole est formée de propositions, de phrases successives, dont chacune comprend au moins trois éléments distincts que les grammairiens modernes appellent le sujet, le verbe, l'objet ou l'attribut et on trouva plus commode et plus exact de séparer dans l'écriture ces éléments comme ils le sont dans le discours.

C'est alors que se développa l'écriture *idéographique*, formée de mots; le type le plus parfait est l'écriture chinoise dont chaque caractère correspond à un mot. Tout le monde connaît ces caractères plus ou moins compliqués, rangés le plus souvent en colonnes verticales. On sait que le chinois est une langue monosyllabique, et la question s'est posée, sans avoir été définitivement résolue, si les monosyllabes actuelles dont la prononciation a souvent changé au cours des âges, sont des racines primitives ou, par métamorphose régressive, des polysyllabes contractés. Quoi qu'il en soit le nombre en est considérable et il s'augmente encore d'expressions locales, de nuances littéraires, d'inventions savantes; on dit que le nombre total des caractères chinois s'élève à quarante mille mais personne ne les connaît tous, les plus savants en ignorent la moitié et l'on affirme que le sinologue le plus habile qui ait jamais existé, Stanislas Julien, pouvait en lire trente mille; pour l'usage courant un nombre beaucoup moindre, deux ou trois mille, suffit largement. Lorsqu'un lecteur trouve dans un texte des mots qui lui sont inconnus il a recours au dictionnaire; les dictionnaires chinois sont très ingénieusement arrangés : l'ordre alphabétique étant impossible, les caractères sont classés suivant le nombre des traits, des coups de pinceau, dont ils sont composés et qui varient de un à dix-sept; dans chacune des catégories on a pris pour types certains caractères auxquels on rapporte tous les autres et qu'on appelle *clefs*. Il y a 214 clefs et l'on comprend sans peine comment elles servent à faciliter les recherches.

L'écriture chinoise a plusieurs styles, c'est-à-dire plusieurs formes qui se sont succédé historiquement; la première était faite de dessins simples, représentant des objets concrets sous une forme abrégée et quelquefois un peu conventionnelle; ainsi, de même

qu'en sémitique général « maison » était un triangle vertical dont la moitié inférieure du côté gauche était relevée à l'intérieur pour figurer une tente ouverte, ce qui est devenu notre B; de même en chinois « homme » était figuré par un petit cercle avec quelques traits, « montagne » par trois pointes dont la seconde était plus élevée que les autres, « eau » par une ligne ondulée représentant l'agitation du liquide, « soleil », par un cercle avec un point au milieu, « lune » par un croissant, etc. Il y avait six espèces de caractères : la première, appelée *images*, était proprement figurative et représentait des objets matériels; la seconde, *combinée*, indiquait d'autres objets par le rapprochement de deux figures : « lumière » par « lune » et « soleil »; « ermite » par « montagne » et « homme »; « épouse » ou « matrone » par « femme », « main » et « balai »; la troisième, *directive* ou *numérique*, comprenait par exemple une barre verticale avec un point dessus, dessous ou de côté pour indiquer la supériorité, l'infériorité, la droite, la gauche, soit une barre horizontale pour « un », deux barres pour « deux » etc...; la quatrième, *renversée*, représentait par exemple la mort par un homme couché; la cinquième exprimait des idées abstraites par des métaphores ou des associations de signes : un cœur pour les idées affectives, une oreille et une porte pour « entendre », trois hommes marchant l'un derrière l'autre pour « suivre »; la sixième espèce de caractères était *phonétique*, soit que les caractères aient perdu leur valeur figurative, soit que tout en la conservant ils aient été pris plutôt pour leur prononciation : c'est là l'origine et le commencement de l'écriture syllabique.

Cette écriture était *idéogrammatique* : la vue de chaque caractère rappelait un objet ou une abstraction dont le nom pouvait varier suivant les régions ou les dialectes, mais peu à peu la prononciation du caractère l'emporta sur la figure : « homme » par exemple devint l'articulation *jin*. Dès lors, la forme des caractères devenant moins importante et moins nécessaire s'altéra de plus en plus, soit en vertu du principe du moindre effort, soit par un sentiment artistique d'élégance et de bon goût. Le système idéographique s'étendit de la Chine aux régions avoisinantes, à la Cochinchine où les caractères furent prononcés en annamite et se modifièrent aussi; au Japon où l'on en déduisit un alphabet syllabique qui fut employé concurremment avec les idéogrammes, et même, pour indiquer la prononcia-

tion les Japonais imaginèrent ce qu'on a appelé le *complément phonétique* : c'est comme si en Europe, à côté du dessin d'une maison, on mettait un petit *a* ou un *se* pour indiquer qu'il faut prononcer *casa* en Espagne, ou *house* en Angleterre.

L'écriture chinoise est malcommode parce qu'elle a des mots *homophones*, ou homonymes comme en français : cinq, saint, sain, ceint, sein, seing. On en précise la signification en nuançant la prononciation au moyen de ce qu'on appelle les *tons* : aigu, grave, etc.; il y a quatre tons en chinois et six en annamite. D'autre part la phrase étant formée de monosyllabes de qualités égales, le sens de quelques mots peut être douteux, lorsqu'ils ont plusieurs significations, alors les Chinois mettent deux caractères dont la signification commune précise l'idée, comme si en français nous écrivions : *laie voie* au lieu de route ; ce sont ces défauts joints à la complexité des monogrammes qui ont produit l'écriture *syllabique*.

Le système chinois peut être appelé *synthétique* tandis que nos alphabets modernes sont *analytiques* ; entre les deux se place l'écriture syllabique, qui est de trois espèces ou qui a eu, si l'on veut, trois phases successives, *syllabique* proprement dite, *consonnantique* et *vocalique*.

Le système syllabique procède directement de la prononciation des anciens idéogrammes. Ceux-ci offraient très souvent une abondance de consonnes ou de voyelles diphtongues qui pouvaient être divisées en répétant la voyelle, ainsi *sintz* peut être remplacé par *si et intz*, *tchao* par *tcha et o*. L'assyrien ne nous est connu que sous cette forme, il écrit le mot « roi » de deux ou trois façons *sar-ru*, *sa-ar-ru*, *sar-ar-u*. Dans ce système les caractères deviennent évidemment très peu nombreux puisque les langues les plus riches en voyelles et en consonnes ne forment qu'un nombre limité de syllabes simples ; le français, par exemple, a vingt voyelles réduites à sept en ne distinguant que par un signe accessoire les brèves, les longues et les nasales et seize consonnes : il nous suffirait d'environ deux cents caractères. Ces caractères en assyrien, en égyptien, en japonais sont naturellement d'anciens idéogrammes qui n'ont entre eux rien de commun.

Mais, dans la prononciation, il y avait dans les caractères syllabiques des articulations qui se répétaient et l'on s'aperçut bien vite

que la base fondamentale, le squelette, le corps des syllabes était formé par les consonnes, c'est-à-dire par les bruits un peu incertains et qu'ils prenaient leurs qualités sonores des sons francs et précis, c'est-à-dire des voyelles moins nombreuses et plus souvent répétées.

On se dit alors qu'il serait plus simple, plus commode et plus rapide d'écrire seulement les consonnes et les voyelles isolées ; par une logique trop absolue on supprima même tout signe de voyelles en inventant les aspirations, faibles et fortes qui en tinrent lieu mais qui figurèrent parmi les consonnes. C'est l'alphabet phénicien dans tout son développement : vingt-deux consonnes dont l'esprit doux, l'esprit rude, le *h* faible et le *h* fort et les semi-voyelles *y*, *w*; ces vingt-deux consonnes sont d'anciens idéogrammes qui ont gardé la prononciation de leur articulation initiale : l'esprit doux est *aleph* « tête de bœuf », *b* est *beth* « maison », *g* est *gimel* « chameau », etc... C'est ce que j'appelle l'écriture syllabique consonnantique.

Le procédé dont il s'agit est abréviatif mais il a l'inconvénient de rendre quelquefois la lecture douteuse, on peut s'en rendre compte par les devinettes que proposent certains journaux et où il faut rétablir les voyelles supprimées; on n'y arrive qu'en regardant la phrase entière et même tout le morceau. C'est pourquoi les Arabes, les Persans, les Turcs, les Hindous ne lisent jamais très vite et paraissent toujours hésiter. Il est d'ailleurs beaucoup plus difficile et très souvent impossible de restituer les voyelles manquantes, ce qui confirme les indications données ci-dessus. Lorsqu'on a eu besoin, notamment pour des raisons d'ordre religieux, comme les juifs en ce qui concerne la Bible, d'établir la lecture exacte des mots, on a eu l'idée de remplacer les voyelles par des petits signes mis au-dessus, au-dessous, ou à côté des consonnes. Il y en a même pour indiquer l'absence des voyelles, le redoublement des consonnes, la suppression ou l'addition d'une aspiration. Les juifs marquent en outre de la même façon l'accent, le ton et le rythme, de sorte que l'œil du lecteur doit parcourir horizontalement trois ou quatre lignes, un peu comme on fait dans la musique. Mais dans l'usage courant ces points-voyelles, ainsi qu'on les nomme, sont le plus souvent omis, et, comme certains alphabets, surtout l'arabe et ses dérivés ont beaucoup de consonnes différant les unes des autres par des points, l'écriture devient souvent tout à fait illisible.

Le système consonnantique est surtout employé par les langues sémitiques ou plutôt syro-arabes et dans les langues égyptolibyques, c'est-à-dire au nord de l'Afrique et à l'ouest de l'Asie. Il s'est étendu d'ailleurs au delà et s'est appliqué aux idiomes indigènes de l'Espagne : l'alphabet dit *ibère* ou *celtibérien*, *letras desconocidas*, est une adaptation de l'alphabet phénicien importé de Carthage ; nous y relevons quelques détails qui nous mettent sur la voie d'un progrès nouveau et nous montrent comment on est arrivé à l'écriture syllabique vocalique. Déjà en hébreu, en arabe, en punique, certaines consonnes véritables ou conventionnelles jouent quelquefois le rôle de voyelles franches : les deux esprits, les deux aspirées et naturellement *w* et *y*. En ibère l'*a*, l'*e* et l'*o* sont quelquefois réunis à la consonne précédente, d'autres fois elles sont remplacées par un petit crochet, une barre, un rond, ajouté à la consonne : le nom de la ville de *Cesse* est écrit de trois façons sur les médailles ibériennes : *Cse*, *Cese* et *Cse* avec un crochet en haut du *C*. En généralisant ce procédé on a développé le système dont l'alphabet sanskrit est le modèle le plus caractéristique : les quatorze voyelles de cette langue dont trois sont des subtilités de grammairiens, sont représentées par des caractères indépendants mais quand elles suivent des consonnes avec lesquelles elles se prononcent, elles sont remplacées par des combinaisons de barres et de courbes placées devant, derrière, sur et sous les consonnes. D'autres signes analogues servent de même pour indiquer les nasales et des consonnes légères comme *r* et *l* intercalées dans les groupes syllabiques ; alors, la lecture est toujours absolument certaine.

Les alphabets de ce genre comportent donc un nombre relativement considérable de caractères ; ainsi le sanskrit, avec ses quatorze voyelles et ses trente-cinq consonnes, a besoin de 490 lettres différentes, sans parler de quelques lettres accessoires ; c'est encore un peu long et compliqué ; aussi, quand on a conçu nettement la distinction des voyelles et des consonnes, a-t-il paru plus simple et plus naturel de séparer dans l'écriture ce qui est séparé dans les organes vocaux et d'écrire séparément les voyelles et les consonnes, chacune n'étant représentée que par un seul signe. C'est l'écriture *analytique*.

Elle est principalement représentée par les alphabets grec et latin qui sont eux-mêmes des adaptations du phénicien ; seulement

le grec a perdu trois lettres qu'il avait primitivement, le *digama*, le *sampi* et le *koppa* qui correspondaient aux *vau*, au *tsade* et au *goph*; il a changé le *samech* (ç) en *x* et a ajouté *u*, *ph*, *ch*, *ps* et *o* long (deux *o*); la huitième lettre, devenue la septième, a été le *h* aspiré avant d'être *e* long. En italique la même confusion a existé, car dans les *graffiti* de Pompéi, *e* se forme avec deux traits verticaux de longueurs égales tandis que pour *f* le second trait est plus court que l'autre.

L'alphabet latin a remplacé *g* par *c* dur, a intercalé *f* et *g* entre *e* et *h*, a déplacé *x* que les Grecs avaient substitué au *samech* et *z*; *y* correspond à l'*u* grec; *i* et *j*, *u* et *v* se sont confondus jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : dans les livres et les manuscrits antérieurs à cette époque il n'y a jamais de *j* et d'*u* capitales.

Toutes les écritures de l'Europe moderne viennent du grec et du latin, même l'allemand qui est une forme archaïque de ce dernier. Le grec, avec quelques additions, a produit l'alphabet russe qui sert à presque toutes les langues slaves et qui a été longtemps employé en Roumanie; il sert aussi à transcrire les langues originales du Turkestan et de la Sibérie. De même les lettres latines ont été appliquées à la plupart des idiomes de l'Afrique Equatoriale et méridionale, de l'Océanie et de l'Amérique, tandis que l'arabe, pour des raisons religieuses, sert à écrire le turc, le persan, l'hindoustani, le malais, le malgache et les langues du nord de l'Afrique; les Juifs ont habillé le français, l'allemand et l'espagnol de caractères hébraïques. En Europe, chaque peuple a modifié l'écriture latine à son usage exclusif: les Français ont écrit *ou* et *eu*, là où les Allemands mettent *u* et *ö* remplacé en scandinave par un *o* barré; comme exemple des ces particularités spéciales, je rappellerai que la soufflante palatale forte est transcrite *ch* en français, *sh* en anglais, *sch* en allemand, *sk* en scandinave, *sz* en polonais, *s* en magyar, *sci* en italien et *x* en vieil espagnol et en portugais : *cf.* la Chimène de Corneille, de l'espagnol Ximena, qu'on écrit et qu'on prononce aujourd'hui avec la *jota*. Je dois rappeler à ce propos que, de toutes les langues néo-latines, c'est le français qui a le mieux conservé l'orthographe traditionnelle et étymologique; aussi les réformateurs s'en sont-ils donné à cœur joie pour proposer des simplifications plus ou moins fantaisistes qui aboutissent, ainsi qu'on l'a dit ironiquement, à l'orthographe des cuisinières. Il en est de cette réforme

comme de la langue universelle qui ne saurait être faite de toutes pièces ni imposée par personne, mais qui sera le résultat d'un travail spontané; la véritable réforme sera l'adoption de l'alphabet phonétique qui, entre autres choses, rendra familier le *w*, supprimera le *q* et l'*x*, remplacera *ch* par *s* sous-ponctué et *j* par *z* également sous-ponctué *c* et *j* devant servir pour *tch* et *dj*; on écrira conformément à la prononciation : *oiseau* par exemple deviendra *wazô*.

Une question extrêmement intéressante est celle du sens de l'écriture. Les dessins et les peintures préhistoriques ne nous donnent pas d'indications précises à cet égard, car les figures des animaux y sont tournées dans tous les sens. Mais toutes les anciennes écritures se tracent de droite à gauche et les Chinois qui rangent leurs caractères en colonnes verticales font aller ces colonnes de droite à gauche. Les langues sémitiques ont conservé cette habitude jusqu'à nos jours, excepté l'assyrien qui s'est écrit de bonne heure de gauche à droite. Les alphabets dérivés du phénicien et écrits d'abord de droite à gauche, le sanskrit, le grec, le latin se sont retournés à une époque postérieure. On a même trouvé des inscriptions où les lignes successives s'écrivent alternativement dans les deux sens, ce qu'on a appelé *boustrophédon*, « marche des bœufs au labour ». Je crois, pour ma part, qu'il ne faut point y voir une transition mais un caprice d'écrivain ou une fantaisie de graveur. Le changement a dû se faire tout d'un coup, quelle peut en être la cause? l'homme primitif était sans doute ambidextre, mais peut-être à cause de la respiration et du mouvement du cœur, la main droite est-elle devenue plus active que la gauche et a-t-elle réservé pour des actions plus énergiques, le maniement des armes et des outils, etc. C'est avec la main gauche qu'on aura commencé à écrire et naturellement de droite à gauche, plus tard la main droite continuant à l'emporter s'est emparée de l'écriture et en a changé le sens. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les Indiens du sud classent leurs castes en deux grandes catégories, celles de la main droite qui comprennent les castes actives, agriculteurs, forgerons, orfèvres, etc... et celles de la main gauche qui contiennent les castes sédentaires, marchands, écrivains, etc... Tous ceux qui ont étudié le développement de l'intelligence et de la formation du langage chez les enfants ont observé des cas assez nombreux d'atavisme ou, si l'on veut, de métamorphose régressive. Mon fils a appris à lire de très bonne

heure; à deux ans et demi il savait toutes ses lettres et il aimait à les reconnaître dans les livres, sur les enseignes et les affiches des rues, mais il commençait toujours par la dernière lettre à droite de chaque mot. Lorsque il se mit à dessiner, avec un crayon, il voulut aussi reproduire quelques lettres; il les traçait toujours à l'envers, les q et les g par exemple regardant à gauche; lorsqu'il eut appris à écrire normalement avec la plume tenue de la main droite il continuait à dessiner, au crayon, de la main gauche et le plus souvent de droite à gauche. On m'a cité dernièrement le cas d'un petit garçon de cinq ans qui assemblait déjà les syllabes et qui, voyant à la dernière page d'un journal le mot *avis* imprimé en gros caractères, le lut *siva*, invoquant ainsi inconsciemment le redoutable dieu rénovateur du Panthéon bramanique.

Comment écrivait-on, avec quoi et sur quoi? en ce qui concerne les inscriptions proprement dites, elles ont toujours été gravées au ciseau, quelquefois peintes sur les rochers et les murailles. Les dessins des âges de pierre, sur des lamelles de corne ou d'ivoire, étaient tracées évidemment avec une pointe de silex et les figures d'animaux des cavernes devaient être brossées avec un morceau de peau de bête encore garni de ses poils, plongé dans une solution de matière colorante, généralement de l'ocre jaune. Les Chinois qui ont écrit de bonne heure se servaient de pinceaux formés de poils plutôt durs, maintenus dans des petits roseaux creux, et trempés dans du noir de fumée liquéfié. Dans beaucoup d'autres pays on se servit aussi de roseaux, en latin *calamus* dont l'arabe a fait *qalam*, et d'une encre véritable : l'encre a été faite pendant bien longtemps avec une infusion à froid de noix de galle à laquelle on ajoutait un peu de gomme arabique et de la couperose ou sulfate de fer, ce qui produisait deux sels noirs qui coloraient le liquide. Quant au roseau on le taillait en pointe pour le rendre plus souple et même, pour en faciliter l'usage, on fendait la pointe en deux. En Occident on substitua de bonne heure aux roseaux les plumes de certains oiseaux, d'oie notamment; il fallait un véritable talent pour bien tailler une plume, la coucher sur l'intérieur du médius de la main gauche, y faire avec le canif tenu de la main droite deux entailles successives, paraboliques, dont la dernière se terminait en pointe, puis d'un coup de canif rapide diviser cette pointe en deux parties rigoureusement égales. C'est sous le règne de Louis-

Philippe qu'on a commencé à se servir de plumes métalliques.

Le fer d'ailleurs était employé depuis longtemps pour l'écriture : parmi les peintures de Pompéi on remarque le portrait d'un boulanger et de sa femme, qui par parenthèse offrent des types encore ordinaires dans le pays; la boulangère tient dans sa main droite un stylet, ce qui fait supposer que dans l'antiquité comme aujourd'hui c'étaient les femmes qui, dans le petit commerce, tenaient les comptes et faisaient les notes. Le stylet de fer est encore aujourd'hui d'un usage commun dans l'Inde, où cependant le papier, l'encre et la plume se répandent de plus en plus. C'est avec le stylet appelé dans le pays tamoul *éjuttâni*, « clou à lettres », qu'on grave les caractères sur des feuilles de palmier, qu'on enduit ensuite d'une matière colorante qui pénètre dans les creux formés par les lettres. Les stylets, longs de dix à vingt centimètres, sont pointus à l'une de leurs extrémités; l'autre est disposée en forme de lame tranchante pour couper les feuilles, ou élargie en forme d'une petite masse ronde dont le poids facilite le travail de l'écrivain. Celui-ci prend la feuille blanche de la main gauche, l'appuie sur le côté du médius et la maintient entre l'index appuyé contre le bord supérieur et le pouce posé à plat sur la partie inférieure. La main droite prend alors le stylet, l'appuie sur la phalange moyenne du petit doigt, enferme la tige dans les trois doigts suivants et la presse fortement avec le pouce vers les deux tiers de sa hauteur; souvent la pointe passe dans une petite coche faite à l'ongle du pouce gauche ; c'est ainsi que les Indiens écrivent sans table, sans bureau, debout ou accroupis.

Les Romains tenaient le stylet comme nos graveurs leur burin, avec les trois premiers doigts de la main droite. Ils s'en servaient pour écrire sur des *tablettes*, petites planchettes évidées où l'on coulait une mince couche de cire. On peut en voir dans la salle d'exposition des manuscrits de la Bibliothèque Nationale : elles proviennent de Pompéi; la cire a en partie été fondue et brûlée et il en reste des plaques minces toutes noires où l'écriture très difficile à lire apparaît comme une ligne blanche. Tous les Romains qui se respectaient devaient avoir sur eux dans les plis de leur toge un stylet et une tablette et l'on se représente volontiers le bon Horace se promenant suivant son habitude sur la voie sacrée, pensant à je ne sais quelle baliverne et s'arrêtant pour écrire un mot qui lui inspirait ensuite une ode sublime ou une satyre ingénieuse. La boulangère de Pompéi

devait tenir ses comptes sur des tablettes de ce genre et chacun de ses clients devait avoir chez elle la sienne, comme les marchands de vin à Paris gardent les ardoises des cochers de la station voisine. Il n'y a pas encore un demi-siècle qu'on appelait en France tablette les carnets, calepins, et porte-feuilles de poche. Je me reprocherais de ne pas mentionner ici les lamelles de plomb qu'on jetait dans les tombeaux et où étaient gravées des obsécrations contre les violateurs de sépultures, ni celles qu'on distribuait sans doute sur les champs de course et où les chevaux pour lesquels on ne pariait pas étaient voués aux accidents et aux pires mésaventures.

J'ai déjà parlé de *graffiti* : on en a trouvé un grand nombre à Pompéi, des alphabets et des vers de Virgile griffonnés par des écoliers, des réflexions philosophiques comme on en trouve dans notre Rabelais : *felix cacans*, de ces formules populaires constituées par des mots de grands écrivains, comme le vers de Catulle : *Candida me docuit nigras odisse puellas*; ou des « pont neuf » comme celui où un amant jaloux exprime le vœu que son rival soit dévoré par l'ours de la montagne. L'auteur devait être un de ces poètes crottés dont parle Martial :

Nigri fornicis ebrium poetam
Qui carbone rudi putrique creta
Scripsit carmina que legunt cacantes.

Les Assyriens écrivaient leurs cunéiformes sur des briques et ils nous ont laissé ainsi un grand nombre de documents d'ordre public et d'intérêt privé.

Les Chinois connaissaient aussi les planchettes, mais de bonne heure ils firent du papier de soie ou de riz. Les premières *Sourates* du *Qoran* ont été recueillies sur des peaux d'animaux, sur des morceaux d'étoffe et sur des omoplates de chameaux. Plus tard les Arabes ont employé le parchemin. Les Tibétains ont des manuscrits formés de longues bandes de cuir et les Indiens avaient une sorte de papier également en bandes rectangulaires; ces bandes imitaient les feuilles de palmier qui étaient d'usage général; il y en avait de plusieurs espèces mais la plus employée était la feuille de cocotier, plus longue et plus étroite, dont on enlevait la nervure médiane et dont on coupait les bouts pour la rendre régulière. On y perçait deux trous à environ cinq centimètres de chacune des extrémités. Le copiste écrivait dans le sens de la longueur, laissant à gauche une

marge pour le numérotage des feuillets et pour les titres des chapitres, ou le premier mot de chaque strophe. Il ménageait un carré blanc autour des deux trous; quand le feuillet était rempli, il le retournait de haut en bas pour recommencer de l'autre côté. A la fin de l'ouvrage il mettait son nom, la date de l'achèvement du travail et quelque formule pieuse de bénédiction et de bon augure; puis il collationnait sa copie et rédigeait la table. Restait alors à relier le volume, si j'ose m'exprimer ainsi. Pour ce faire, on enfermait le manuscrit entre deux ais de bois dur taillés exactement à la mesure des feuillets et percés comme eux de deux trous. Dans le trou de droite on passait une baguette en bois ou en fer, un peu longue, avec une grosse tête où s'attachait un cordon qui passait par le trou de gauche et qui s'appuyant sur les deux bouts de la baguette permettait de maintenir le livre fermé. Ces feuilles étaient très fragiles et exposées à mille causes de destruction; aussi ces manuscrits durent-ils rarement plus de trois cents ans. Les spécimens les plus anciens qu'on en possède sont deux feuillets qui datent du XII[e] siècle et qu'on a retrouvés au Japon; ils contiennent des prières bouddhiques en sanskrit. Pour les documents officiels qu'on voulait garder indéfiniment, on usait de plaques de bronze reliées entre elles par un anneau, sur la soudure duquel était appliqué le sceau royal; on se servait encore de plaques de bronze au XVIII[e] siècle, mais elles étaient écrites en large et non plus en long.

Les Grecs et les Romains employaient le parchemin (pergaminum, parce que le meilleur venait de Pergam) et ils empruntèrent aux Egyptiens le papyrus qui a donné son nom à notre papier et qui était une écorce végétale unie et souple. On roulait les uns et les autres soit sur eux-mêmes, soit sur des manches de bois d'où le nom de volume, *volumen*. Les manuscrits sur papyrus étaient plutôt désignés sous l'appellation de livre, *liber*, « écorce », et comme ils étaient plus petits, chaque ouvrage pouvait se diviser en plusieurs livres. Les rouleaux n'étaient pas conservés comme chez nous sur des rayons; on les plaçait debout avec des étiquettes dans des boîtes cylindriques qu'on appelait *capsa*, les manuscrits sur papyrus étant moins chers devaient être plus communs. Les libraires de Rome qui entretenaient des ateliers de copistes en avaient sans doute un grand nombre dans leurs boutiques où se réunissaient peut-être, comme

chez nous, les érudits et les savants, pour s'entretenir des publications nouvelles et des événements du jour. Les anciens nous ont laissé beaucoup de manuscrits, surtout sur parchemin, mais un grand nombre se sont perdus; on ne désespère pas d'en retrouver quelques-uns soit dans des collections non encore cataloguées, en Espagne, par exemple, soit dans la riche et grande ville d'Herculanum; à Pompéi qui a été tout entière ensevelie sous la cendre on n'a rien trouvé; mais Herculanum a été détruite par la lave et la lave qui brûle tout ne se répand pas uniformément et bien des maisons ont dû être épargnées; le gouvernement italien se propose de faire procéder aussitôt que possible au déblaiement de la vieille cité campanienne. Déjà lors des premières fouilles, vers le milieu du XVIIIe siècle, on a trouvé dans une maison trois mille rouleaux de papyrus calcinés; des amateurs patients et zélés ont entrepris d'en déchiffrer quelques-uns; dans ce but ils collaient le commencement du rouleau sur des rubans et très lentement, petit à petit, arrivaient à dérouler les feuilles carbonisées.

Malheureusement les quelques ouvrages qui ont été ainsi lus, entre autres un traité musical, sont fort peu importants. Nous pouvons espérer néanmoins retrouver d'autres collections intactes et par là obtenir le complément des œuvres des grands écrivains comme Ennius, Tite-Live et Cicéron. Les *Annales* d'Ennius nous fixeront sur la valeur de ce poète dont Virgile, en bon courtisan qu'il était, n'aimait pas le républicanisme; il est cependant certain qu'il l'a beaucoup imité, ayant extrait, disait-il, des « perles du fumier de ce vieux poète ». Quant à Cicéron, nous attendons surtout sa *République* qu'on appelait encore au IVe siècle son chef-d'œuvre et dont un érudit du Ve siècle, Macrobe, nous avait conservé la fin sous le titre de : Le songe de Scipion.

Depuis 1823 une bonne fortune nous a rendu, quoique très incomplètement, un tiers environ de ce bel ouvrage. Le cardinal Mai, un des plus savants prélats de Rome, s'aperçut un jour qu'un manuscrit de saint Augustin, lui même incomplet, était un *palimpseste*; on appelle ainsi des manuscrits sur parchemin qui ont été grattés ou lavés pour recevoir une écriture nouvelle. Le parchemin était en effet rare et assez cher; dans le cours du moyen âge les moines ne se faisaient pas faute de recourir à ce procédé; il leur arrivait même de couper les feuillets en petits morceaux pour y inscrire des prières ou des

formules pieuses qu'ils vendaient aux gens du pays; les savants modernes, grâce à des réactifs chimiques et en s'aidant des traits oubliés par le grattoir, ont pu faire reparaître en grande partie l'ancienne écriture. On a découvert de la sorte des textes précieux et des variantes intéressantes; le palimpseste du cardinal Mai était formé de feuillets pris à une magnifique copie, en grosses lettres de la *République*, aux trois premiers livres surtout.

D'autres circonstances particulières ont amené des découvertes analogues. En Egypte, dans les Pyramides et dans ce que j'appellerais un peu irrévérencieusement l'emballage des momies, on a rencontré des fragments de livres antiques, des vers d'Homère. Autour d'une momie qui est aujourd'hui à Agram (Zagreb), était une large bande d'étoffe avec un long texte étrusque, le plus important que l'on connaisse jusqu'à présent. Tout récemment on a trouvé des morceaux de Ménandre, entre autre une comédie presque entière, la *Samienne*; on n'avait jusqu'ici de ce célèbre comique grec, imité par Térence, que des vers isolés : la découverte nouvelle paraît plutôt fâcheuse pour la grande réputation de ce poète, mais il restera toujours immortel par ce seul vers : « Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'homme ne saurait m'être étranger »

Les parchemins n'étaient pas toujours roulés en *volumes*; ils étaient aussi taillés en feuilles rectangulaires qu'on pliait par le milieu et qu'on assemblait en cahiers comme nos livres modernes. C'était plus commode et on pouvait en faire de tous les formats : Martial parle d'un tout petit Virgile orné du portrait de l'auteur,

Quam brevis imminsum cepit membrana Maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Ces deux vers que j'ai mis pour épigraphe au Virgile de Pickering, en deux volumes, le plus petit Virgile imprimé connu, nous apprennent qu'on donnait le nom de *tabella* à chacun des feuillets. Le goût des livres minuscules s'est continué jusqu'à nos jours : le plus petit qui existe a été publié en 1900 par MM. Hoepli frères, de Milan; entièrement composé en caractères mobiles, il mesure 15 mm. de hauteur sur 11,5 de large et 5,5 d'épaisseur. Le plus grand volume qui ait été imprimé et pour lequel il avait fallu coller l'une au-dessus de l'autre plusieurs feuilles de papier, avait, paraît-il, une toise de haut, soit un peu moins de deux mètres.

Les calligraphes se sont plu de tous temps à ces jeux : on cite un écrivain grec qui fit entrer toute l'*Iliade* dans une coquille de noix; un autre écrivit un certain poème assez long sur un grain de blé; pendant les premières années de la restauration on vendait couramment en France les portraits de la « famille royale » dessinés sur un morceau de carton de la dimension d'une pièce de cinq francs, au dos duquel une main patiente avait copié le testament de Louis XVI, qui forme ordinairement quatre pages petit in-4^0; c'est qu'à cette époque la calligraphie était à la fois un art et une profession; son importance avait grandi pendant le moyen âge depuis que la décadence de la civilisation romaine avait rendu l'ignorance générale. Dans beaucoup de pays, dans les provinces basques de l'Espagne par exemple, les corps élus étaient assistés d'un secrétaire, écrivain assermenté qui faisait la correspondance administrative et dressait les procès-verbaux sans prendre aucunement part aux délibérations. Il n'y a pas bien longtemps encore qu'il existait dans nos grandes villes des écrivains publics fort achalandés. On en trouve communément en Orient et l'on raconte en Perse l'anecdote assez plaisante d'un de ces écrivains qui refusa un jour de remplir la tâche qu'on lui confiait, sous prétexte qu'il avait mal aux pieds; comme son client de passage s'ètonnait, il lui expliqua qu'il écrivait très mal, que lui seul pouvait déchiffrer son écriture et qu'on l'envoyait toujours chercher pour lire ce qu'il avait écrit.

Le latin a continué pendant longtemps à être en Europe la langue écrite et c'est seulement à partir du XIIe siècle que l'idiome vulgaire commence à devenir d'usage courant, sans parler du serment de Louis le Germanique et de la chanson de Sainte-Eulalie. Dans le midi de la France, les dialectes du provençal ont précédé le français : les registres municipaux de Bayonne, en latin d'abord, puis en gascon, n'ont été rédigés en français qu'après la guerre de cent ans. Les manuscrits du moyen âge forment trois catégories : les ouvrages littéraires, les registres des églises et des communes et les actes publics ou privés. Pour les premiers et les derniers on se servait encore du parchemin, du vélin (peau de veau) et quelquefois du papyrus, mais pour les seconds et aussi pour les troisièmes, on employa le papier, dès que l'usage en fut généralisé : on le fit d'abord en coton, et probablement la fabrication en fut apportée par les Arabes, car en Perse et surtout dans l'Inde, outre le papier de riz on en faisait en coton; on

le colorait en rose ou en vert clair avec des encadrements et des fleurons rouges ou dorés. Depuis le XVIIIe siècle, on fait dans la province de Madras un papier très commun, rugueux, cassant, épais, où il entre de la paille de riz et de la bouse de vache qui lui donne une teinte jaune ou chamois foncé; il est appelé *chany*.

Mais en Europe le papier de coton fut trouvé peu résistant; on en fit avec des chiffons de toile qui donnèrent de meilleurs résultats; pendant de longs siècles le papier fut fabriqué à bras, dans des cuves où la pâte était étendue sur des châssis rectangulaires dont les traverses laissaient sur des feuilles leur marque en longues lignes appelées *pontuseaux*, ce qui permettait de retrouver la dimension première de la feuille. Les papiers en effet avaient des dimensions fixes; il y avait entre autre *le Grand Aigle* (0 m. 98 sur 0 m. 67), *le Super-Royal* (0 m. 76 sur 0 m. 52), *le Carré simple* (0 m. 54 sur 0 m. 42), *le Coquille ordinaire* (0 m. 54 sur 0 m. 42), *l'Écu simple* (0 m. 51 sur 0 m. 38), *le Pot* (0 m. 39 sur 0 m. 31), etc.

On sait que les formats des livres imprimés étaient déterminés par le pliage de chaque feuille : pour l'in-folio elle était pliée par le milieu, ce qui donnait quatre pages; l'in-4° avait quatre plis et huit pages et ainsi de suite. Il y eut aussi des formats mixtes dans lesquels les feuilles étaient coupées en parties inégales, imprimées séparément, l'in-12 de 24 pages et l'in-18 de 36; mais aujourd'hui les formats ne correspondent plus à ces habitudes, car le papier est fait à la mécanique et ses dimensions sont extrêmement variables. On en fait même avec du bois tendre.

L'écriture des manuscrits fut aussi la même que chez les Romains, mais elle se modifia considérablement dans le cours des âges. Son histoire se divise en deux périodes principales, avant et après le XIIIe siècle; dans la première elle fut successivement *capitale*, *unciale* (la onzième partie du pied romain) ou capitale arrondie, *minuscule* et *cursive*. La seconde commence au gothique, appellation aussi improprement appliquée qu'à l'architecture. On trouve ensuite l'écriture diplomatique de plus en plus allongée, prolongée même par des traits et des courbes qui la rendent presque indéchiffrable. A partir du XVIe siècle elle se simplifie, s'incline de plus en plus vers la droite et forme la *bâtarde*, la *coulée*, l'*anglaise*. D'une sorte de réaction naquit la *ronde* pour laquelle on coupe obliquement de gauche à droite le bec de la plume. Les Arabes qui

écrivent de droite à gauche taillent leur *qalam* en sens inverse.

Les documents de peu d'étendue étaient composés de morceaux de papier ou de parchemin qu'on nommait *carta*, *charta*, d'où le mot « charte ». Les manuscrits formés de plusieurs cahiers réunis ont reçu le nom de *codex*. Sur les chartes ou les diplômes (pliés en deux) les grands seigneurs, les contractants, les secrétaires apposaient leur signature quand ils savaient écrire et l'empreinte de leur sceau en cire, souvent séparé et rattaché à l'acte original par un ruban ou un cordon de couleur.

L'encre était généralement noire mais on employait aussi des encres d'or, d'argent, rouge, verte et même bleue; ces dernières servaient surtout pour les initiales, les ornements, les enluminures. Il y a cependant des manuscrits entiers en couleur; le manuscrit le plus ancien des langues germaniques, la bible de l'évêque Wulphila, est un codex en lettres d'argent conservé à la Bibliothèque d'Upsal. On avait souvent l'habitude d'encadrer d'un ou de deux traits rouges les pages des manuscrits dont les lignes étaient aussi séparées les unes des autres de la même façon.

Ces habitudes se conservèrent dans les premiers livres imprimés et même, plus d'un siècle après, les bibliophiles faisaient *régler* en rouge les volumes importants qu'ils acquerraient. On sait comment l'imprimerie fut inventée; les Chinois employaient depuis longtemps des planchettes de bois tendre où les caractères gravés à l'envers étaient enduits d'encre et appliqués sur du papier, ce qui permettait la multiplicité des copies. *La xylographie*, ainsi désignait-on le procédé, était connue en Europe, sans doute depuis les croisades, et Gutemberg ne fit que perfectionner le système en substituant aux planches de bois fragiles et peu durables des planches métalliques; son associé P. Schœffer imagina de séparer les caractères et l'on a pu dire avec raison que ce sont les caractères mobiles qui ont donné la vie à l'art typographique. Les caractères d'imprimerie sont en plomb mêlé d'antimoine qui les rend plus solides sans rien leur ôter de leur fusibilité. Ce sont de petits parallélipipèdes : la lettre qu'on nomme *l'œil* est gravée au sommet, la hauteur du rectangle de base donne la dimension en points typographiques c'est-à-dire en tiers de millimètre. Il y a des caractères de cinq points dits *Parisienne*, de six *Non-pareille*, de huit *Gaillarde*, de neuf *Petit-Romain*; de onze *Cicéro*; de douze *Saint-Augustin*, etc., et enfin de

soixante-douze *Triple Canon*; ces noms sont aujourd'hui tombés en désuétude. Les gros caractères qui ne servent que pour les affiches sont en bois dur.

Les pages composées en caractères mobiles sont réunies dans des *formes* dont il faut deux pour chaque feuille et elles y sont arrangées de façon à pouvoir se suivre quand la feuille est pliée; c'est ce qu'on appelle l'*imposition*. Les formes sont portées à la presse; elles y étaient encrées d'abord avec des tampons puis avec des rouleaux. Les premières presses se manœuvraient à bras, puis à la mécanique. On leur appliqua plus tard la vapeur, on inventa plus récemment les presses à retiration, à réaction et les machines rotatives.

Grâce au clichage, qui est en somme un retour aux procédés primitifs, mais qui permet de multiplier les formes, on peut tirer aujourd'hui en une heure des milliers d'exemplaires d'un ouvrage ou d'un journal, alors qu'au XVIe siècle on ne pouvait en faire que vingt-cinq ou trente. L'imprimerie est aujourd'hui une industrie, une entreprise commerciale; les premiers imprimeurs étaient de véritables savants et il convient de citer au moins, les noms des Alde de Venise, des Plantin d'Anvers, des Estienne de Paris et des Elzévir de Leyde.

De tout temps, les livres auxquels on tenait étaient l'objet de soins particuliers; on les conservait dans des étuis, des boîtes, des coffres, des armoires, ils étaient le plus souvent recouverts d'une feuille blanche. Jusqu'au XVIIIe siècle la plupart des livres mis dans le commerce étaient rognés et couverts de parchemin; ce parchemin était quelquefois collé sur des morceaux de carton; c'est le point de départ de la reliure moderne. Mais au moyen âge les manuscrits précieux étaient reliés en bois, en carton ou en cuir avec des fermoirs, et on y appliquait des ornements d'or ou d'argent et des plaques d'ivoire artistiquement sculptées; des pierres précieuses y étaient enchâssées, on peut en voir de nombreux spécimens à l'exposition permanente de la Bibliothèque Nationale.

Au XVIIIe siècle, les livres étaient ordinairement reliés en cuir commun et les tranches rognées étaient peintes en rouge. Aujourd'hui les livres sortant de l'imprimerie sont brochés, sauf en Angleterre où on les recouvre de carton revêtu de toile noire, bleue ou rouge. Le brochage consiste à coller sur le dos des feuilles cousues ensemble et non coupées, une couverture ordinairement jaune où

est reproduit le titre de l'ouvrage. Il ne faut pas faire relier un livre avant que six mois se soient écoulés depuis l'impression, pour que l'encre soit bien sèche. Le relieur, en effet, a coutume de battre le volume avec un marteau pour lui donner plus de consistance et effacer les plis, le dos reste un peu plus large ce qui facilite l'emboîtement dans la reliure. Le volume est alors rogné à la mécanique et lorsqu'on veut conserver le souvenir de ses dimensions primitives, on plie le coin de quelques feuillets : ils échappent ainsi au ciseau et deviennent ce qu'on appelle un *témoin*.

Les coutures dorsales sont maintenues par des cordons qui s'attachent aux cartons des *plats* et qui constituent les *nervures*. Les cartons, un peu plus grands que le volume pour le mieux protéger, sont recouverts de parchemin, de vélin, de peau de truie, et d'autres peaux animales teintes en couleurs : maroquin (peau de chèvre), veau, chagrin (peau de mulet ou d'âne), basane (peau de mouton). Les tranches sont dorées ou peintes : on a pratiqué naguère l'*antiquage* : en courbant les feuillets, on y mettait de la couleur ou on y faisait de véritables dessins puis en recourbant en sens inverse on faisait un autre travail de même nature. Les reliures sont jansénistes, c'est-à-dire absolument nues, ou décorées de filets, de fleurons, d'écussons, de dentelles au petit fer, etc. Il y a des demi-reliures dans lesquelles le dos et la partie adjacente des plats sont seules recouvertes de peaux.

Les bibliophiles aiment à faire faire des demi-reliures avec coins en ne rognant que la tête des feuillets, que l'on dore : la dorure n'est pas un ornement d'élégance, mais elle empêche les piqûres de vers; aussi, quand un livre doré sur tranches a des trous de vers on peut être sûr qu'ils ont été faits avant la reliure. J'ai pu faire sur un exemplaire d'un livre très rare une constatation intéressante; il s'agissait du Nouveau Testament basque, imprimé en 1571 à la Rochelle par les soins de Jeanne d'Albret. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un exemplaire, où j'avais remarqué des piqûres isolées, ce qui m'avait fait penser que le volume avait été formé, comme cela s'est fait souvent, avec les meilleurs feuillets de plusieurs autres. Mais en y regardant de plus près je m'aperçus que ces piqûres se correspondaient exactement de huit en huit feuillets et je pus même en déterminer le commencement et la fin. La conclusion s'imposait : l'insecte avait fait son œuvre sur un exemplaire

en feuilles non pliées, posées à plat les unes sur les autres dans un grenier ou au fond du magasin.

Les grands relieurs signent, c'est-à-dire mettent leur nom sur les livres sortis de leurs mains; parmi les plus célèbres il faut nommer Bauzonnet, Bozérian, Derôme, Duru, Le Gascon, Simier, Capé, etc... Les bibliophiles collent au verso des couvertures leurs *ex-libris* : il en est de fort intéressants, comme celui de Prosper Marchand qui représente l'action charitable du bon samaritain. Les plus belles reliures sont en mosaïque, c'est-à-dire de petites pièces de cuir de couleurs variées; la bibliothèque qui en compte le plus grand nombre est celle de feu M. J.-E. de Rothschild; cette bibliothèque et celle du duc d'Aumale à Chantilly sont les deux bibliothèques particulières les plus importantes qui aient jamais été formées. De toutes les bibliothèques publiques la plus considérable est notre Bibliothèque Nationale avec ses quatre *départements* : imprimés, manuscrits, estampes, monnaies et médailles.

La plus belle bibliothèque de l'antiquité fut celle du Sérapéum à Alexandrie; fondée par les Ptolémées, elle comptait plus de trois cent mille volumes et fut stupidement détruite par les chrétiens aux premiers siècles de notre ère. Outre les achats et les dons elle s'enrichissait par un procédé très ingénieux : les voyageurs qui arrivaient en Égypte étaient tenus de remettre aux employés de la douane tous les manuscrits dont ils étaient porteurs, on les envoyait à Alexandrie; si la bibliothèque possédait déjà l'ouvrage on se bornait à prendre note des variantes et on rendait le livre à son propriétaire, mais si on ne l'avait pas, on gardait l'original et on ne rendait qu'une copie aussi fidèle que possible.

Dans cette rapide esquisse de l'histoire de l'écriture, nous nous sommes occupés tout d'abord des dessins et des peintures préhistoriques et nous avons terminé par le livre moderne, par le journal, qui, tiré à des millions d'exemplaires, va répandre tous les jours d'un bout à l'autre du monde la bonne nouvelle et quelquefois la mauvaise. A ce propos, la pensée se reporte instinctivement au mot de Claude Frollo à Louis XI lorsqu'il lui montre Notre-Dame d'une main et de l'autre un livre imprimé : « ceci tuera cela ». Victor Hugo a-t-il voulu dire que le livre était l'ennemi de l'Église, que la lecture amènerait la destruction des édifices religieux? Non, sans doute; notre

grand poète a pris le livre comme l'instrument du progrès rénovateur, alors que l'Église représente la tradition conservatrice; or le progrès est l'ennemi naturel de la tradition parce qu'il interrompt les routines, qu'il efface les préjugés et qu'il supprime les superstitions. Mais, matériellement, les hommes de science et de progrès ne détruisent rien : ce n'est pas nous qui incendions les bibliothèques et les musées, qui bombardons les hôpitaux et les églises, qui assassinons les vieillards et les enfants, qui violons les femmes et les jeunes filles. Ces crimes ont toujours été la conséquence de l'esprit militaire associé au mysticisme ou fanatisme religieux. Nous, nous respectons ce qui est la vie quotidienne de l'homme, nous conservons ce qui fait l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi nous respecterons ces pauvres églises de campagne entourées de cimetières fleuris où tant de générations sont venues pleurer leurs morts. Nous conserverons ces vieilles cathédrales où tant de coupables sont venus confesser leurs fautes, où tant d'âmes souffrantes sont venues chercher la consolation dans l'espoir d'une vie future plus heureuse, où tant d'esprits inquiets sont venus demander le repos et l'oubli à la paix silencieuse des voûtes profondes, à la majesté des cérémonies et des fêtes. Non seulement nous les conserverons mais nous les entretiendrons, nous les réparerons, nous les achèverons, nous les dégagerons des constructions parasites qui trop souvent les enlaidissent et les enserrent; et tandis que le soleil les éclairera de toute sa lumière, tandis qu'elles resteront debout toujours ouvertes à la piété des fidèles, tandis qu'elles dresseront vers le ciel leurs clochers audacieux comme pour attester les aspirations éternelles de l'âme humaine vers l'idéal, la société moderne régénérée par la science, émancipée par le travail, poursuivra son évolution progressive dans la sérénité de la justice et la splendeur de la vérité.

La Kultur allemande aux Eyzies

Par le Dr CAPITAN

On sait que les gisements préhistoriques de la Vézère, surtout ceux des environs des Eyzies, sont les plus riches du monde. Ils devaient donc susciter bien des convoitises, et il était tout naturel que l'Allemagne, suivant sa méthode ordinaire, cherchât à y établir une mainmise presque complète, de manière à en enlever les richesses archéologiques qu'elle n'a pas l'heur de posséder. Comment s'y prit-elle? L'histoire vaut la peine d'être contée avec quelque détail.

Depuis plusieurs années, il venait chaque année un grand nombre d'étrangers aux Eyzies. Ils étudiaient, cherchaient, recueillaient des objets et, plus ou moins, demandaient aide, conseils ou enseignements à l'instituteur Peyrony, qui se mettait à leur disposition avec une inlassable complaisance.

Celui-ci, un de mes plus fidèles et plus distingués élèves, travaillait la préhistoire depuis quelque vingt-cinq ans. Nous avions fait connaissance tout à fait au début de ses recherches. Je l'avais tout d'abord dirigé, lui inculquant les principes de recherches réellement scientifiques et l'initiant aux méthodes de stratigraphie rigoureuse qui, seules, permettent de faire en préhistoire des études valables, en mettant en œuvre les compétences géologiques, paléontologiques et archéologiques.

Ces méthodes, je dois le dire, étaient alors totalement inconnues en Dordogne. Aujourd'hui qu'avec Peyrony je les ai introduites dans toutes nos recherches, elles sont tellement la règle qu'il n'est pas, en Dordogne, un ouvrier fouilleur qui ne cherche à les appliquer chaque fois qu'il fait même un simple trou dans un gisement. Il était nécessaire d'établir nettement ce fait pour répondre aux déclarations des Allemands, qui affirment qu'avant eux aucune fouille scientifique n'a été faite en Dordogne, alors que c'est nous, avec notre générosité et notre naïveté françaises, qui leur avons appris à fouiller et à observer.

Peyrony, travaillant considérablement sur place, devint un maître fouilleur et un excellent observateur. Il rendit à la science et à la Commission des monuments historiques (section préhistorique), de précieux services. Chargé depuis plusieurs années de la direction des fouilles préhistoriques officielles en Dordogne et de la conservation des œuvres d'art de nos cavernes, au titre de vice-président de la section préhistorique de la Commission des monuments historiques (sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts), je fis nommer Peyrony correspondant du ministère de l'Instruction publique et de la Commission, chargé spécia-

lement sur place des fonctions d'inspecteur des gisements et stations préhistoriques et, en même temps, de la direction des fouilles des gisements acquis ou loués pour l'État, les produits de ces fouilles étant envoyés à notre Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de Peyrony, ni de dire combien de fouilles il exécuta, avec quel soin, quelle précision et quel succès. C'est mon ami, mon élève, mon collaborateur. Il me suffira de citer nos mémoires sur les gisements de la Madeleine, de Combe-Capelle, du Moustier, etc., et enfin de la Ferrassie, et notre découverte en ce point de squelettes moustériens.

Ceux qui les connaissent ont pu voir comment nous, préhistoriens français, nous travaillons : le soin, l'exactitude, la méthode, la prudence, la netteté et, j'ose dire la compétence, que nous mettons dans nos travaux. Et nous pourrions citer aussi nombre d'autres excellents fouilleurs français : Bourlon, Bouyssonie, Didon, de Fayolle, Féaux, etc., qui travaillent en Dordogne.

Nous n'avons rien à apprendre des Allemands et de leur kultur. Nous avons la prétention de connaître la question théoriquement aussi bien qu'eux, et pratiquement beaucoup mieux; la preuve en est qu'ils sont venus apprendre sur place nos méthodes.

Je tiens aussi à rappeler ici (ce que tous les archéologues savent), la part très importante que nous avons prise, Breuil, Peyrony et moi, dans la découverte des œuvres d'art exécutées par les Quaternaires sur les parois de cavernes sombres et la mise au point définitive de cette question toute nouvelle, puis son acceptation (et ce non sans peine) par les savants les plus hauts placés. A cette découverte de l'art pariétal des cavernes quaternaires, œuvre surtout française (puisqu'on ne peut guère citer sur ce sujet que les noms de Begouen, de Cartailhac, Chiron, Daleau, Lalanne, Regnault, Rivière et les nôtres, sans oublier toutefois divers savants espagnols tels que Sautuola, Alcalde del Rio, Serrano, Cabre...), je n'imagine pas que les Allemands osent opposer quoi que ce soit, car ils n'ont rien.

Ainsi donc, les affirmations mégalomanes, dont nous aurons à parler plus loin, de notre ignorance technique en préhistoire et de l'écrasante supériorité des recherches allemandes innovant des méthodes nouvelles dans les fouilles préhistoriques en Dordogne, est un bluff absolument mensonger et, j'ajouterai, malhonnête. J'espère le démontrer dans les pages qui suivent.

En octobre 1898, on vit apparaître aux Eyzies un singulier personnage du nom d'Otto Hauser, né dans le canton de Zurich en 1874, ayant, quoique fort jeune, déjà à son actif une mémorable campagne de fouilles à Windisch (Suisse) [la Vindonissa des Romains]. En 1897, il y avait commencé des fouilles qu'il a continuées pendant plusieurs années. Il put se procurer ainsi un grand nombre d'objets, entre autres un bassin

d'argent orné de magnifiques décorations, à propos duquel le très distingué archéologue suisse Heierli écrivit ceci : « Il (le bassin) fut maintes fois présenté au Musée National suisse pour qu'on l'achetât, mais on n'en fit rien, peut-être parce que les circonstances de la trouvaille, qui furent l'objet d'un examen attentif, ne parurent pas à l'abri de tout soupçon. » En 1899, Hauser procéda à la vente de tous les objets qu'il avait recueillis dans ses fouilles. Sur ces fouilles, le personnage publia un volume richement illustré où la plus outrecuidante mégalomanie éclate, doublée de la plus naïve ignorance. N'émit-il pas la prétention d'écrire en quelques pages toute l'histoire de Vindonissa et de la présenter « comme une sorte de manuel de civilisation romaine » (!!!?)

A ce propos, l'éminent savant, un des doyens les plus estimés de l'archéologie suisse, le Dr Keller, écrivit dans la *Neue Zuercher Zeitung* du 12 janvier 1905 : « Que le jeune homme qui veut s'introduire dans le monde savant par cet ouvrage sur Vindonissa se tienne une bonne fois pour dit que la sincérité et la plus entière probité sont l'indispensable fondement de toute recherche scientifique. M. Hauser pêche si lourdement contre cette essentielle exigence que cette claire remontrance devenait nécessaire. Pour le moment, je m'en tiendrai là. »

Le personnage était jugé, et tous les archéologues suisses de valeur le considérèrent comme disqualifié. Il aggrava encore son cas. Le professeur Heierli, dont nous avons déjà parlé plus haut, écrivait la même année (1905) dans *Argovia* : « Voilà qu'à la fin d'octobre 1905, le bruit circula qu'Hauser voulait abattre une partie des murs de l'amphithéâtre (il s'agit de l'amphithéâtre de Vindonissa). On se refusa d'abord à croire qu'un homme qui se compte parmi les gens civilisés ait eu en effet une pareille pensée; mais on apprit bientôt que le contrat était passé, aux termes duquel cette partie de murailles devait être renversée. » Et, en effet, malgré les protestations unanimes des savants, l'amphithéâtre romain de Vindonissa fut détruit.

Du coup la mesure était comble, Hauser n'avait plus qu'à quitter la Suisse et à aller chercher un autre théâtre pour ses exploits. Il abandonna les recherches romaines et se lança sur une piste nouvelle qui lui parut fructueuse : la préhistoire. C'est qu'en effet la question était à l'ordre du jour, le sujet d'actualité, et que le milieu scientifique allemand commençait à s'intéresser à un sujet qu'il ignorait à peu près totalement jusqu'ici, à part quelques rares spécialistes. L'occasion parut bonne à Hauser pour gagner de l'argent en dépouillant les plus riches gisements de France, ceux de Dordogne, au bénéfice des Allemands, bons payeurs de nouveautés archéologiques.

Et voici comment et pourquoi Herr Hauser fit son apparition en Dordogne. A la mode allemande, il se fit d'abord obséquieux et plat. Lorsqu'il vit arriver ce gros boiteux joufflu, à l'air fourbe et violent, dissimulé sous une expression bon enfant, qui lui demandait aide, renseignements, conseils, Peyrony, avec son amabilité ordinaire le mit au courant, l'aida

à se procurer des objets préhistoriques (ce qu'il désirait surtout) et lui donna tout son concours. En 1907, Hauser se fixa dans le pays.

Tout alla bien tant qu'il eut besoin de Peyrony. Mais son commerce commençant à marcher, l'argent affluant dans ses poches, il changea d'attitude, devint agressif, gonflé de vanité et commença contre Peyrony et le ministère des Beaux-Arts une lutte ouverte, s'efforçant de louer le plus de gisements possibles, de contrecarrer les efforts de Peyrony travaillant pour le compte de l'État, bref ce fut la guerre et... la guerre allemande. En effet, très rapidement, notre individu se montra à la tête de fort sérieux capitaux lui permettant d'aller largement, de faire à des prix élevés de nombreuses locations de gisements et d'y entreprendre des fouilles considérables et fort coûteuses.

D'où pouvait bien provenir cet argent? Hauser affirmait bien vendre en Allemagne de grandes quantités d'objets préhistoriques découverts par lui dans ses fouilles de Dordogne; il était bien fournisseur attitré de la grande société linnéenne, de la Société nurembourgeoise d'histoire naturelle, dont les spécialités sont de fournir d'objets d'histoire naturelle les collections des maisons d'éducation. Mais on pouvait déjà soupçonner une autre source de ressources qui auraient permis au personnage toutes ces dépenses sans compter, ainsi que celles résultant de ses orgies de tous genres qui étaient un objet de scandale dans le pays.

En effet, surtout à partir de ce moment, le plus grand nombre des visiteurs qui venaient chez Hauser étaient des Allemands. D'autre part, chaque fois qu'il faisait une découverte d'un certain intérêt, il convoquait des savants allemands, et *rien qu'eux*, et ceux-ci venaient régulièrement étudier sur place ses trouvailles, souvent terminer la fouille avec lui et régulièrement aussi, quand la chose en valait la peine, emporter en Allemagne les objets ainsi découverts.

Aussi, depuis ce moment, notre opinion fut-elle fixée : pour nous, Hauser était un agent allemand, le représentant de la *grande kultur* germanique qu'il appliquait d'ailleurs à la perfection en ce coin de Dordogne. Nous étions convaincus qu'Hauser, comme tout bon agent allemand, cumulait. Son fameux géomètre, qu'il garda si longtemps aux Eyzies et promena souvent fort loin, dut visiter et relever soigneusement nombre de points que l'état-major allemand avait intérêt à connaître à fond. Faut-il aussi rappeler ses longues randonnées dans son auto, durant lesquelles il conduisit très fréquemment des voyageurs allemands (ce qui fut constaté des centaines de fois) souvent fort loin des Eyzies. Il serait bien étonnant que tous ces voyages eussent toujours eu un but archéologique. C'était un excellent et très simple moyen pour permettre à des agents techniques allemands de voir ce qu'il leur importait de bien connaître, en même temps que leur conducteur en profitait pour recueillir renseignements et documents d'ordre extra-scientifique, mais pouvant être utiles au dit état-major allemand.

Le choix d'Hauser était d'ailleurs excellent aux yeux des Allemands :

il avait le caractère de fourberie qui leur plaît tant. Avoir un agent, suisse de naissance, probablement également allemand, qui, comme la chauve-souris de la fable, pouvait être suivant les cas : oiseau ou souris, n'était-ce pas une remarquable opération, bien conforme à la mentalité allemande ?

De cette façon, aucune difficulté à redouter. Si on l'attaquait comme agent allemand, vite le chargé d'affaires de Suisse prenait sa défense et, si un jour, il fallait le protéger, c'est le représentant allemand qui s'en chargerait. Cette comédie a déjà été jouée et actuellement encore Hauser la tente. Mais son truc est éventé. J'espère qu'en le dévoilant ici, il sera du coup démoli.

D'autre part, il est si simple d'embrouiller les opérations. Les unes sont celles correspondant aux fonctions d'agent allemand travaillant pour le compte et aux frais de l'Allemagne. Les autres sont menées à titre personnel, et les transactions portent le nom du personnage : tel l'achat du gisement de Laugerie-Haute, de la maisonnette et des terres constituant un petit bien, pour le prix honnête de 35 000 francs ; telle la location de l'hôtel de la Gare aux Eyzies, où Hauser installa un gérant. Elles revêtent un caractère parfaitement régulier, tout personnel, ce qui ne les empêche pas d'être des opérations par ordre supérieur tout comme les autres. C'est toujours du travail germanique officiel. De ce procédé, d'ailleurs, les exemples sont innombrables. Notre largeur d'esprit et notre honnêteté françaises n'y avaient jamais pris garde. Nous en voyons les effets et les conséquences aujourd'hui.

Si Hauser avait des qualités en faisant un excellent agent, son bagage scientifique était plus que médiocre. Dans toutes ses fouilles, sa stratigraphie ne diffère pas beaucoup de celle de ses ouvriers, tous, comme nous l'avons dit plus haut, sachant que l'on doit travailler ainsi. Sa note personnelle en l'espèce consiste à mettre, ou plutôt à faire mettre sur le papier, ces données plutôt rudimentaires. Il est facile de s'en rendre compte en lisant sa brochure sur ses fouilles de la Micoque (un très remarquable gisement acheuléo-moustérien déjà fouillé par Rivière, Chauvet, Peyrony et moi-même, qui avons publié des notes sur ce sujet, sans compter de nombreux chercheurs qui y ont recueilli beaucoup de silex taillés). Ce factum est absolument nul et plein d'erreurs sous une forme d'outrecuidante pédanterie. On peut y lire dans son introduction ces paroles sentencieuses d'Hauser « qu'il va maintenant mettre un terme au pillage stupide, aux démolitions frivoles, au vol des objets et aussi à ce qu'on appelle en France la fumisterie ». Et alors le malheureux nous traite, nous tous vieux spécialistes qui avons étudié la Micoque, d'ignorants, incapables d'avoir compris ce gisement de stratigraphie d'ailleurs difficile. Il décrit à son tour ses fouilles et publie une grande coupe où sa naïve ignorance s'étale en teintes polychromes. Naturellement il n'a rien compris au gisement et ses coupes sont de pures fantaisies où fleurit le coup de pouce. Ce mémoire est simplement risible.

Du même acabit sont ses grandes cartes des Eyzies et des environs,

dressées par le géomètre soi-disant à sa solde qui séjourna si longtemps aux Eyzies. D'une polychromie tapageuse, ce sont de vrais *tape à l'œil*, comme on dit en argot du métier. Je les ai montrées à un graveur cartographe très compétent et à des topographes; tous m'ont confirmé la nullité de leur valeur scientifique. Sa brochure le *Périgord préhistorique* est de même valeur avec des prétentions scientifiques et une bibliographie surtout allemande.

D'un orgueil excessif, complètement dépourvu de scrupules, inféodé à l'Allemagne, d'ailleurs actif, entreprenant, violent et brutal avec les faibles, plat avec les forts, corrupteur émérite avec les hésitants, buveur formidable, ivre-mort dans les grandes occasions, accueillant à bras ouverts tous les Allemands qui venaient le voir, les hébergeant et les abreuvant, les promenant en son auto là où leurs affaires de *tous genres* pouvaient les conduire, leur facilitant toutes leurs démarches, capable de les aider dans toutes leurs besognes... Hauser était l'agent rêvé. Il est impossible qu'il n'ait pas été celui des Allemands. Nous verrons plus loin que lui-même en convient.

Avoir été et être un agent allemand, peut en France coûter cher; aussi Hauser s'en est-il toujours défendu avec indignation. C'est ainsi qu'il a affirmé et a fait publier partout qu'ayant fouillé avec ses propres ressources au Moustier, il y avait trouvé le fameux squelette, authentiqué sur place par des savants allemands et qui ne nous fut jamais montré, à nous, savants français. Ce squelette, il l'aurait *vendu* au musée d'ethnographie de Berlin, ainsi que celui de Combe-Capelle, découvert dans les mêmes conditions, pour la modeste somme de 125 000 marks dont le Kaiser lui-même aurait payé une partie.

Il est fort probable qu'il s'agit là d'un énorme bluff et que l'agent allemand Hauser ne reçut qu'un bon pourboire pour avoir bien réussi une des opérations dont il était chargé.

Agent allemand, bien qu'il l'ait nié, Hauser le fut et l'est encore. Il paraîtra à toute personne non prévenue que c'est la seule déduction que l'on peut tirer de la lecture de l'édifiante traduction qui suit. Voici ce dont il s'agit:

Hauser jugea prudent, au moment de la mobilisation, de déguerpir et, un peu plus tard, il épancha son cœur en un factum qu'il adressa aux savants allemands. Ceux-ci en donnèrent une analyse détaillée; c'est celle de la *Gazette de Voss*, du 17 novembre 1914, que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Nous en avons reproduit le texte photographiquement. Quant à la traduction, elle a été faite par notre ami Marcou, dont la haute compétence en langue et littérature allemandes est bien connue.

Nous laisserons à la prose d'Hauser sa saveur. Mais nous y ajouterons quelques remarques indispensables dans les points où le mensonge sera trop flagrant.

Voici d'abord la reproduction photographique de l'article de la *Gazette de Voss*, publié en bas du verso de la première page de ce journal et, d'autre part, la traduction extrêmement exacte de ce curieux article :

Ein Attentat auf die Wissenschaft.

Von

Dr. Adolf Heilborn.

Der bekannte Basler Archäologe Otto Hauser, der um die moderne Prähistorik hochverdiente Entdecker der Moustier- und Aurignac-Menschen, versendet soeben an die deutschen Anthropologen ein kleines Schriftchen, in dem er das Schicksal schildert, das seine Person und vor allem die von ihm so großzügig seit nunmehr 16 Jahren geleiteten Ausgrabungen im Vezèretale (Dordogne) infolge des Krieges getroffen hat. Es seien zunächst aus dem plastischen Bilde der Fluchttage hier ein paar Züge wiedergegeben.

Es ist der 1. August, der Tag des heimatlichen Nationalfestes. „Wir hören im Geiste die Dorfglocken ernst und feierlich ertönen, unser Auge schaut die Feuer der Berge, wir hören den Schweizerpsalm . . . Glanzvoll, ruhig sinkt die große Sonnenkugel hinter die westlichen Felsen; sie grüßt zum Abschied das Land, das so ungeheuer viel aus der Menschheit Kindertagen gesehen — — da plötzlich hört man rasch sich nähernde Hufschläge — ein Pferd — ein Reiter — was soll das? — Ein Gendarm! Offensichtlich in großer Eile. — Sonst sieht man ihn nie allein, immer ist er von seinem Brigadier begleitet. Die Leute springen an die Fenster, vor die Häuser, was ist's, was gibt's? Ein einziger Ruf des Entsetzens — ein Keulenschlag — „la guerre!" Keiner ist eines weiteren Wortes fähig. Ich bitte den Gendarmen um Aufklärung: „nicht Krieg ist es, aber Mobilisation; doch der Krieg folgt sicher nach," so lautet die Auskunft — und weiter galoppiert der Mann, Entsetzen, Furcht und Tränen in andere Dörfer tragend. In eine unfaßbare Wirklichkeit war man gestoßen, nicht auszudenken schienen die Folgen. Vom ganzen Dorfe Les Eyzies blieb ich wohl der einzige Mann, der kalt Blut bewahrte. . . In der nahen Distriktsstadt machte sich schon von weitem eine ungeheure Bewegung bemerkbar, schon war das Post- und Telegraphenbüro von zwei Artillerieunteroffizieren aus der nächsten Garnison besetzt, der Bahnhof abgesperrt, die Bahnschuppen zu entleeren befohlen, und am Rathause wurde eben die erste gedruckte Mobilisationsorder angeschlagen. Ein Drängen und Stoßen — aber ganz im Gegensatz zu sonstigen Ansammlungen beinahe kein Laut — stumpf, stumm — alle südliche Lebhaftigkeit mit einem Schlage erstorben, schluchzendes Weinen der Frauen allein hörbar aus der vielhundertköpfigen Menge. Sie umarmen in spontaner Ueberwältigung auf öffentlichem Platze ihre Männer; Väter, todesblaß, wachsgelb im Antlitz, heben ihre Kinder auf die Arme, liebkosen sie; die Frauen mit der Küchenschürze, Männer vom Abendtisch weg mit der Serviette — sie kehren Arm in Arm heim an ihren Herd — schleppend — stumm — stumpf. Grauen hat sie alle gepackt, die Jungen, die binnen vierundzwanzig Stunden an ihrer Ausrüstungsstelle sein müssen, die Alten, die Anno 70 schon im Kugelregen standen. Bekannte kommen an meinen Wagen, drücken mir stumm die Hand, wünschen mir Gesundheit, mit zitternder Stimme: „wir werden uns nicht wiedersehen" ist ihr letzter Gruß.

Aber andere umstellen mein Auto, sie sagen nichts, nur ihre finsteren Blicke reden; einer aber schweigt nicht, laut schreit er die Gaffer an: „Das ist auch ein Preuße, wir werden's Dir eintränken." Ruhig und liebevoll rede ich zu den Leutchen, habe ich ja seit 16 Jahren tiefe Blicke in ihre Psyche getan; doch sie sind zu verwirrt, um sich daran zu erinnern, daß der, den sie bedrohen, schon 16 Jahre unter ihnen weilt, ihnen und ihrem herrlichen Fleckchen Erde nur Gutes erwiesen, ihnen Verdienst und Fremdenindustrie geschaffen. „Schweinehund, du bist kein Schweizer, du bist nicht aus der französischen Schweiz, du kommst aus der deutschen Schweiz, und die gehört zu Baden," schimpft ein Geograph und Sattler. Fäuste ballen sich, drohen — ich lasse ankurbeln, grüße sie alle die großen Kinder, wünsche ihnen Wohlergehen . . .

Auch in meinem kleinen Dörfchen finde ich alles in Aufregung und Grauen, alles vor der Bürgermeisterei; leider ist der gebildete Ortsvorsteher nicht da, ihn vertritt der Gemeindeschreiber, ein fanatischer Schulmeister, und der sieht nun den Moment gekommen, da die dunkle Saat, die er seit Jahren gegen den Fremden im Ort gestreut, aufgehen könnte. Wo sonst alle meine Grüße freundlich erwidert wurden, sehe ich jetzt nur ein grimmiges, hinterhältiges Lächeln.

Mein Schreinermeister meldet sich; er zieht mich, Tränen in den Augen, in einen stillen Winkel, faßt meine Hände und warnt mich: „Sie waren immer gut zu uns, aber die Leute sind verblendet, seien Sie vorsichtig, trauen Sie niemandem, hüten Sie sich, ich flehe Sie an, aber verraten Sie mich nicht."

Kaltblütig stelle ich nur die eine Frage: „Heute nacht noch?"

„Nein," ist die Antwort, „aber morgen, wenn unsere Jungen abreisen müssen" — und weg war er, schleppenden Schritts, bedrückt von der Schwere des mir anvertrauten Geheimnisses vorsichtig spähend, ob ihn niemand bei mir gesehen.

Ich frage einen meiner Angestellten und höre, daß die Dorfweiber von Sinnen sind, alle behaupten, ich sei am Kriege schuld, ich habe seit Jahren so viele Fremde ins Dorf gebracht, sie alle seien nur Spione gewesen, ich allein sei schuld am Tod ihrer Brüder und Söhne; die Zeitungen hätten seit vier Jahren oft genug davon geredet, daß ich in Deutschlands Sold stehe, von Deutschland [illegible], um Frankreich zu berauben, zu verkaufen."

Bald sammelten sich Scharen vor meiner Behausung, Fäuste drohten zu mir ans Fenster, die ganze Nacht trat keine Ruhe ein. Der mir befreundete Bürgermeister kam am folgenden Morgen und riet mir zur schleunigsten Flucht. Noch sei mein Wagen nicht requiriert, Eisenbahnzüge gingen nicht mehr. Noch könne er seine schon vor übermäßigem Absinthgenuß ganz tollen Leute vielleicht noch eine Stunde zügeln, doch da sie immer weiter tränken, müsse er schon jetzt jede Verantwortung ablehnen.

Zwei Mitglieder des Gemeinderats bewachten das Haus, sie trieben uns zur größten Eile. Nur die allernotwendigsten Kleider konnten wir zusammenraffen. Unmöglich war es, aus dem 2 Kilometer entfernten Museum und Archiv auch nur ein Stück zu retten. Man ließ meinen Wagen vorfahren, der Bürgermeister stellte sein eigenes Automobil als Schutz davor, umarmte mich inmitten der gröhlenden Menge, Pfiffe ertönen, Geschrei: „Prussien" . . . „ospion" — ein letzter Gruß an Treugebliebene, Tränen bei den Vernünftigen — Flüche bei andern — der treue Motor rattert, ich schalte um, die „vierte" — sausend gefolgt vom Wagen des Bürgermeisters, der mich deckt . . .

Und das alles so nahe am hart erstrittenen Ziele: zwölf Tage vor der geplanten Uebernahme und Veröffentlichung meiner letzten großen Entdeckung, die kulturhistorisch die früher gefundenen Menschenskelette weit überragt!"

Wie es dem Forscher gelang, nach drei Tagen im Automobil, das an der Grenze dann „konfisziert" wurde, die Schweiz zu erreichen, soll hier nicht weiter geschildert werden. Wir wollen uns vielmehr nun an Hand des Hauserschen Schriftstücks mit dem Schicksal seiner Grabungen im Vezèretal beschäftigen, deren Bedeutung für die Wissenschaft vom Urzeitmenschen gar nicht hoch genug veranschlagt werden kann. Wir erfahren zunächst aus dem Berichte, daß Hauser kurz vor Ausbruch des Krieges eine neue Entdeckung gemacht hat, die durch „die Einblicke, die wir plötzlich in das Geistesleben der Diluvialmenschen gewinnen", noch die berühmten, glücklicherweise im Berliner Völkerkunde-Museum vor allen Kriegszufällen geborgenen Skelettfunde an Bedeutung überragt. Eine von dem Schweizer Forscher angekündigte Publikation wird demnächst darüber Aufschluß geben.

„Es ist keine Uebertreibung," heißt es weiter, „daß gerade 1914 die Profile der Grabungen ein Bild der Entwicklung boten, wie paläolithische Forschung sie nie geschaut. Die Besucher, die unmittelbar vor der Weltkrisis noch bei mir waren, werden mit mir darin einig sein, daß kulturhistorisch bedeutendere Resultate kaum denkbar seien. Wichtig ist auch meine Auffindung „des ersten

paläolithischen Holzes, und zu alledem lagen ganz untrügliche Anzeichen für einen Fund wie 1909 (Skelett des Aurignac-Menschen) vor."

Am 5. August fanden sich laut amtlicher Mitteilung in Hausers Grabungsgebiet vier Personen ein, die „alle meine Siedlungsbezeichnungen, die vielen Schilder, alle Merkzeichen für meine groß angelegte und mit enormen Kosten in drei Jahren durchgeführte prähistorische Topographie kurz und klein schlugen. Der wissenschaftliche und materielle Verlust ist allen denjenigen klar, die in den letzten Jahren meine Grabungen an Ort und Stelle studiert haben; alle die vielen deutschen Gelehrten, die mich in meinem mühevollen Ringen moralisch und materiell unterstützt, wissen, was damit verloren ging."

Am 25. August wurde, wie die Schweizerische Gesandtschaft feststellte, auf eine Denunziation hin die gesamte wissenschaftliche Korrespondenz des Forschers, nachdem sein Haus und das Museum gewaltsam erbrochen waren, von der Militärbehörde beschlagnahmt. Die Denunziation, die ein paar nicht unbekannte französische „Gelehrte" zu Urhebern hatte, beschuldigte Hauser, „im Solde und im Auftrage Deutschlands die Ausgrabungen gemacht zu haben, Deutsche und nichts als Deutsche ins Land gebracht und für Deutschland Spionage getrieben zu haben, die wertvollsten Bodenschätze nach Deutschland verkauft zu haben." Die Korrespondenz wurde denn auch laut Bericht des Schweizerischen Gesandten in Bordeaux als „Spionagematerial" beschlagnahmt.

Inzwischen kamen den französischen Behörden doch wohl gewisse Bedenken. Am 9. Oktober erschienen die erwähnten vier Personen wiederum in Les Eyzies, diesmal in der Eigenschaft als „amtlich bestellte" Experten, um den dem Schweizer Forscher am 5. und 25. August zugefügten Schaden abzuschätzen. Sie bewerteten den Verlust Hausers auf ganze — 200 Francs!

„Ueber die Tragweite und den Zweck des Gewaltakts einem Neutralen gegenüber," betont Hauser, „war ich mir von allem Anfang an klar; es hätte erläuternder Zuschriften aus Frankreich gar nicht bedurft, worin man mir bestätigt, daß sich keine günstigere Gelegenheit böte, die blühenden Landgüter mit den wertvollen prähistorischen Ansiedlungen und einem reichen Museum ‚kostenlos zu übernehmen'. Landesverweisung und Konfiskation meines Besitzes war Endzweck der Denunziation." Daß die französische Regierung tatsächlich solches Vorgehens fähig ist, beweist u. a. der Erlaß des Justizministers vom 14. Oktober, wonach „alles, was an deutschem oder österreichisch-ungarischem Eigentum mobil oder immobil in Frankreich liege, zu sequestrieren sei, auch dann, wenn die Betriebe ihr wahres Wesen hinter neutraler Staatsangehörigkeit versteckt haben." „Aus 1150 wenn auch rein wissenschaftlichen, aber deutschen Briefen mir einen Strick zu drehen, wird den ‚Kämpfern für Wahrheit und Recht' nun keine sonderliche Mühe mehr bereiten," bemerkt Hauser zu dem erwähnten Erlasse. Sehr merkwürdig erscheint seine Mitteilung, daß bereits vom Mai ab „es zur täglichen Regel wurde, daß Postsendungen, eingeschrieben oder nicht, verloren gingen; vom 25. Juli ab wurden mir Einschreibebriefe, Telegramme und Geldsendungen ausnahmslos abgefangen und erreichten ihren Bestimmungsort überhaupt nicht mehr."

„Das Schicksal, das mich geschlagen," schließt Hauser seine Ausführungen, „trifft nicht sowohl meine Einzelperson, als die deutsche Wissenschaft schwer. Mein hart erkämpftes Lebenswerk liegt zerschmettert hinter mir; ich bleibe aufrecht. Brutalität war stärker als Recht. Das heilige Gefühl lebt in mir, daß ich auf meinem einsamen, bescheidenen Posten mich bemühte, der deutschen Wissenschaft ein treuer Diener zu sein."

Wir dürfen wohl ohne weiteres annehmen, daß die Schweiz ihrem Bürger volle Genugtuung und Schadenersatz, soweit dieser überhaupt möglich ist, schon von der französischen Regierung zu verschaffen wissen wird. Die deutschen Anthropologen und Prähistoriker sollten aber wie ein Mann in heller Entrüstung gegen diese Vergewaltigung wissenschaftlicher Arbeit, gegen diesen Vandalismus vor dem Forum der gesamten wissenschaftlichen Welt protestieren!

Im Theater des Westens wurde am Sonnabend nachmittag zum ersten Male „Klein-Däumling" gegeben, Kindermärchen in 4 Akten. Der kleine Fritz, der die Vorstellung besucht hat, schreibt uns darüber:

Das Stück fing zuerst nicht an, weil erst Musik kam. Wie die Musik aus war, kam ein junges Mädchen mit Hosen an vor den Vorhang und hat was erzählt. Es redete sehr viel, ich habe alles verstanden. Es sagte, daß „Klein-Däumling" eigentlich von Grimm ist und das Stück erst nachher von Herrn Oskar Will gemacht ist. Aber er hat noch mehr geschrieben als Herr Grimm, denn als der Krieg anfing, war Herr Grimm schon tot und konnte vom Krieg garnichts mehr reinschreiben; das hat Herr Will dann allein gemacht. Dann ging das Mädchen wieder weg, und nun fing das Theater an. Es war aber fast alles so wie im Märchen und hat mir sehr gut gefallen. Die Schauspieler waren nicht alles große Leute, sondern meistens so alt wie ich. Einer war da, der war noch jünger und der hat den Däumling gemacht; der heißt Kurt Bois, und ich möchte auch mal so spielen. Es waren aber noch mehr kleine, die auch alle mit Namen auf dem Zettel standen, aber so viele, daß ich sie nicht

Un crime contre la science

PAR LE Dr ADOLF HEILBORN

Otto Hauser, de Bâle, l'archéologue bien connu, qui a rendu de grands services à la préhistoire moderne par la découverte de l'homme du Moustier et d'Aurignac, vient d'envoyer aux anthropologues allemands une petite brochure où il décrit les aventures que la guerre lui a fait subir personnellement, et surtout ce qui est arrivé aux fouilles qu'il dirige avec tant de maîtrise depuis seize ans déjà dans la vallée de la Vézère. Reproduisons d'abord ces quelques traits du récit pittoresque qu'il nous donne de sa fuite et des jours qui l'ont précédée.

« Nous sommes au 1er août; c'est la fête nationale de notre patrie. Dans notre âme nous entendons le son solennel et majestueux des cloches de village; nos yeux aperçoivent les feux de la montagne, nous entendons l'hymne des Helvétiens. — Brillant, le grand globe du soleil descend derrière les rochers de l'ouest, il envoie un adieu à ce pays qui a contemplé une partie si prodigieuse de l'enfance de l'humanité. Tout à coup on entend un galop qui s'approche rapidement; un cheval, un cavalier, qu'est-ce que cela veut dire? Un gendarme! Évidemment très pressé. C'est la première fois qu'on le voit seul; toujours son brigadier l'accompagnait. Le monde s'élance aux fenêtres, devant les maisons. Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? Un unique cri de terreur, un coup de massue, « la guerre! » [*sic*]. Personne ne peut en dire davantage. Je demande des explications au gendarme : « Ce n'est pas la guerre, mais c'est la mobilisation; cependant bientôt nous aurons certainement la guerre », voilà ce qu'il m'annonce et l'homme continue sa galopade, apportant dans d'autres villages l'horreur, la crainte et les larmes. On était précipité dans une réalité inconcevable; les conséquences semblaient incalculables. De tout le village des Eyzies, je fus sans doute le seul homme qui ait gardé son sang-froid... Au chef-lieu de canton voisin on remarquait déjà de loin un mouvement extraordinaire; le bureau des postes et télégraphes était déjà occupé par deux sous-officiers d'artillerie de la garnison la plus proche; l'entrée de la gare était interdite, ordre était donné de vider les hangars du chemin de fer, et à la mairie on affichait le premier ordre imprimé de la mobilisation. On se presse, on se pousse; seulement, contrairement à ce qui se passe d'habitude dans les foules, presque pas de bruit, tout le monde est déprimé et silencieux, toute la vivacité méridionale est morte, d'un coup, dans cette foule de plusieurs centaines de personnes; on n'entend que les sanglots des femmes. Vaincues par l'émotion, elles embrassent leurs maris devant tout le monde; des pères, pâles comme la mort, le visage couleur de cire, tiennent leurs enfants dans leurs bras, les caressent; les femmes avec leur tablier, les hommes qui avaient quitté leur souper sans ôter leur serviette, rentrent

bras-dessus bras-dessous chez eux, traînant la jambe, silencieux, déprimés. Un frisson les avait tous saisis, les jeunes qui, dans les vingt-quatre heures devaient rejoindre leur dépôt, et les vieux qui déjà en 70 avaient connu la pluie des balles[1]. Les hommes qui me connaissent viennent à ma voiture, me serrent la main sans rien dire, me souhaitent bonne santé d'une voix qui tremble; « nous ne nous verrons plus », tel est leur dernier salut[2].

« Mais d'autres entourent mon auto; ils ne disent rien, seuls leurs regards sombres parlent; mais il y en a un qui ne se tait pas, il crie tout haut aux badauds : « C'est aussi un Prussien, nous allons nous venger sur toi. » Calme et plein d'amitié, je parle à ces petites gens; depuis seize ans j'ai pu sonder leur mentalité; mais ils sont trop troublés pour se rappeler que celui qu'ils menacent demeure au milieu d'eux depuis seize ans, n'a fait que du bien à eux et à leur magnifique petit pays, leur a procuré du travail et leur a apporté des capitaux étrangers. « Sale cochon, tu n'es pas Suisse, tu n'es pas de la Suisse française, tu viens de la Suisse allemande, et elle fait partie du grand duché de Bade », c'est ainsi que m'insulte un sellier géographe. Des poings se ferment, menacent — je fais tourner la manivelle, je salue tous ces grands enfants et leur souhaite bonne chance...

« Dans mon petit village aussi je trouve tout le monde excité et terrifié, tout le monde est devant la mairie; malheureusement le chef de la commune, homme cultivé, n'est pas là; le secrétaire de la mairie, un instituteur fanatique, le remplace, et il voit enfin le moment arrivé où la noire semence qu'il sème depuis des années contre les étrangers peut enfin lever. Tandis que d'habitude on répond amicalement à tous mes saluts, aujourd'hui je ne vois que des sourires féroces et sournois. . . . .

« Mon menuisier se présente, il m'attire dans un endroit écarté, me prend les mains, me met en garde : « Vous avez toujours été bon pour nous, mais on est aveuglé, soyez prudent, ne vous fiez à personne, prenez garde, je vous en supplie, mais ne me trahissez pas. »

« Froidement je lui demande seulement : « Est-ce que c'est déjà pour cette nuit?

« — Non, répond-il, mais demain, quand nos jeunes gens doivent partir. » Et le voilà parti d'un pas traînant, opprimé par le poids du secret qu'il m'a confié, épiant prudemment si personne ne l'a vu chez moi.

« J'interroge un de mes employés et j'apprends que les femmes du vil-

1. Il est inutile d'insister sur ces affirmations mensongères. Peyrony m'a affirmé que « l'attitude de la population fut aux Eyzies juste l'inverse de ce qu'indique Hauser. La population se montra digne et garda son sang-froid. La mobilisation eut lieu d'une manière irréprochable, sans bruit, avec un enthousiasme qui était bien fait pour déconcerter les étrangers qui nous avaient si mal jugés .»

2. Pour cette fois, Herr Hauser n'aura pas menti. J'espère bien que « nous ne nous verrons plus ».

lage ont perdu la tête; toutes elles déclarent que c'est moi qui suis responsable de la guerre, que depuis des années j'amène tant d'étrangers dans le village, que c'étaient tous des espions, que moi seul je suis responsable de la mort de leurs frères et leurs fils, que depuis quatre ans les journaux ont assez souvent raconté que je suis à la solde de l'Allemagne, que je suis nommé directement par l'Allemagne pour voler et vendre la France[1].

« Bientôt des groupes se sont rassemblés devant ma demeure, des poings me menacent à la fenêtre, le vacarme dure toute la nuit. Le lendemain matin, le maire qui avait de l'amitié pour moi vient me voir et me conseille de m'enfuir aussitôt que possible. Il me dit que ma voiture n'était pas encore réquisitionnée, qu'il n'y avait plus de trains, que peut-être il pourrait contenir encore pendant une heure ses administrés que l'usage immodéré de l'absinthe avait rendus tout à fait fous, mais que comme ils continuaient à boire, il ne pouvait prendre aucune responsabilité[2].

« Deux conseillers municipaux surveillaient la maison, ils me disent de me dépêcher le plus possible. Nous ne pûmes rassembler que les vêtements les plus nécessaires. Il fut impossible de sauver une seule pièce du musée et des archives, situés à deux kilomètres. On fit avancer ma voiture; le maire, après avoir fait placer son auto devant ma voiture comme protection, m'embrasse au milieu de la foule hurlante, on siffle, on crie « Prussien, espion » —; un dernier salut à ceux qui m'étaient restés fidèles et au milieu des larmes des gens raisonnables et des imprécations des autres, le moteur fidèle s'ébranle, je déplace les leviers, quatrième vitesse — et la voiture du maire qui me couvre me suit à grande allure.

« Et tout cela lorsque je touchais au but conquis par de durs efforts : *douze jours avant la prise de possession projetée et la publication de ma dernière grande découverte, qui, au point de vue de l'histoire de la civilisation, était bien plus importante que les squelettes déjà trouvés.* »

Nous ne raconterons pas comment le savant réussit à gagner la Suisse et, après trois jours en automobile, comment l'auto fut « confisquée » à la frontière. Nous voulons plutôt, à l'aide de la brochure de Hauser, nous occuper de ce que sont devenues ses fouilles dans la vallée de la Vézère, fouilles dont l'importance ne peut être exagérée pour les connaissances scientifiques de l'homme primitif. Le rapport nous apprend d'abord que Hauser, peu de temps avant le début de la guerre, a fait une nouvelle

1. *Vox populi, vox Dei.* La suite de ce morceau d'éloquence démontre amplement l'exactitude de ces affirmations qu'Hauser met dans la bouche des habitants des Eyzies, qui sont d'ailleurs actuellement plus persuadés que jamais que c'était un espion allemand.

2. Inutile, je pense, d'opposer la plus formelle dénégation à cette affirmation du personnage, lui-même effroyable alcoolique, se grisant constamment au champagne, comme ses confrères les Allemands. En dehors de ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui participaient à ses orgies, les habitants des Eyzies sont sobres et tempérants.

découverte qui « grâce à la lumière qu'elle répand tout à coup sur la vie intellectuelle de l'homme diluvien, surpasse en importance le célèbre squelette heureusement placé à l'abri des hasards de la guerre dans le musée archéologique de Berlin ». Le savant suisse annonce qu'il va prochainement publier des explications à ce sujet.

« Il n'est pas exagéré de dire, continue M. Hauser, que le profil des fouilles en 1914 présentait un tableau d'évolution telle que la science paléolithique n'en avait jamais contemplé. Les visiteurs qui immédiatement avant la crise mondiale se trouvaient chez moi seront aussi d'avis qu'il est à peine possible de s'imaginer des résultats plus importants au point de vue de l'histoire de la civilisation. Importante aussi est ma trouvaille du premier bois paléolithique, et en outre il y avait des signes certains qu'on allait faire une trouvaille comme en 1909 (squelette de l'homme d'Aurignac)[1]. »

Le 5 août, d'après un rapport officiel, quatre personnes pénétrèrent dans le domaine des fouilles de Hauser, et « *brisèrent en mille morceaux* toutes mes indications de stations, les nombreux écriteaux, tous les points de repère de ma topographie préhistorique, travail de trois années et très coûteux. La perte matérielle et scientifique sera évidente pour tous ceux qui, pendant ces dernières années, ont étudié mes fouilles sur place; tous les nombreux *savants allemands* qui m'ont aidé dans mes difficiles efforts *connaissent l'étendue de la perte subie*[2]. »

Le 25 août, selon le résultat de l'enquête du ministre helvétique, à la suite d'une dénonciation, toute la correspondance scientifique du savant fut saisie par l'autorité militaire, après que l'entrée de sa maison et du musée eût été forcée[3]. La dénonciation, qui provenait de quelques « savants français qui ne sont pas des inconnus, accuse Hauser d'avoir fait ses fouilles à la solde et à l'instigation de l'Allemagne, d'avoir amené des Allemands et rien que des Allemands dans le pays, d'avoir pratiqué

1. C'est ici la grandiloquence spéciale à notre pseudo-savant, mélange d'orgueil roublard et de mégalomanie irresponsable, toujours bons pour attraper des nigauds et attirer l'admiration des incompétents.

2. Voici ce dont il s'agit : Hauser avait rempli les Eyzies et les environs de grandes pancartes et d'écriteaux-réclame du type des célèbres écriteaux des bouillons Kub. Il en existait un grand en face de la gare. Il y avait des numéros même sur des rochers ne lui appartenant pas. La population exaspérée a démoli ces écriteaux et c'est tout. La perte scientifique est nulle, la perte matérielle insignifiante. Quant à l'histoire des quatre personnes, c'est une pure invention.

3. Voici ce que m'écrit Peyrony à ce sujet :

« Le 25 août 1914, la gendarmerie, accompagnée de Leyssalles, représentant de Hauser, perquisitionna dans ses immeubles de Laugerie-Haute et dans les appartements qu'Hauser occupait, avant la mobilisation, à l'hôtel de la Gare. Leyssalles a ouvert presque toutes les portes; on a requis un serrurier pour celles dont on n'avait pas les clefs. On a saisi une volumineuse correspondance.

« Quant à l'histoire des experts, personne ici n'en a eu connaissance. Si une expertise quelconque a eu lieu, elle s'est faite à l'insu de la population; car des troubles se seraient produits si on avait parlé de donner une indemnité quelconque à Hauser alors qu'on ne lui avait occasionné aucun dégât. »

l'espionnage pour le compte de l'Allemagne, et d'avoir vendu en Allemagne les trésors les plus précieux du sol »[1].

La correspondance, d'après le ministre helvétique, fut alors saisie à Bordeaux comme « matériel d'espionnage ».

Cependant les autorités françaises éprouvèrent quelques scrupules. Le 9 octobre, les quatre personnes dont nous avons parlé se montrèrent de nouveau aux Eyzies, cette fois en qualité d'experts officiellement constitués pour évaluer les dégâts infligés au savant suisse le 5 et le 25 août. Ils estimèrent la perte de Hauser en tout à *200 francs*[2]. « Dès le début, insiste Hauser, j'ai compris la portée et le but de cette violence envers un neutre, les explications écrites que j'ai reçues de France n'étaient pas nécessaires; on m'y confirme qu'il ne pouvait y avoir de meilleure occasion de prendre sans bourse délier des domaines florissants et un riche musée. Mon bannissement et la confiscation de mes biens étaient le but de la dénonciation[3]. » La preuve que le gouvernement français est capable d'un pareil procédé, c'est entre autres le décret du ministre de la Justice du 14 octobre selon lequel « toutes les propriétés mobilières et immobilières appartenant à des sujets allemands ou austro-hongrois doivent être séquestrées même si l'exploitation se dissimule derrière le prétexte d'appartenir à un état neutre[4]. » Sur ce décret, Hauser remarque : « Il ne sera pas bien difficile aux champions « de la vérité et du droit » de tresser une corde pour me pendre avec les 1 150 lettres allemandes quoique scientifiques[5]. » Il nous fait savoir, et ceci mérite une attention particulière que, dès le mois de mai « la règle journalière devint que les envois par la poste, recommandés ou non, se perdaient; depuis le 25 juillet, mes lettres recommandées, dépêches et mandats furent sans exception confisqués et n'atteignirent pas leurs destinataires[6] ». Voici la conclusion de Hauser : « Le destin qui m'a frappé n'atteint grièvement pas tant ma personne seule que la science allemande. Le résultat du labeur de ma vie est brisé derrière moi, mais je reste debout. La brutalité

1. Parfaitement, Herr Hauser, nous sommes d'accord... pour une fois.

2. Toute cette histoire est du pur roman. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Rien n'a été touché dans les propriétés d'Hauser. Ses immeubles, ses meubles, ses collections, sont restés intacts, d'ailleurs soigneusement gardés par le personnel à sa solde.

3. Ici Herr Hauser nous juge, nous Français, avec sa mentalité germanique et nous accuse d'avoir fait ce que, tout naturellement, lui et ses pareils ne manquent jamais de faire. Mais nous ne sommes pas des Germains et nous ne volons pas. Nous opposons donc à ces affirmations le plus formel démenti... ce qui, d'ailleurs, nous paraît inutile : nos collègues de tous pays nous connaissent assez, je pense!

4. Germaniques protestations, nous les connaissons de reste.

5. La métaphore n'est pas heureuse, la confession des 1 150 lettres est intéressante.

6. Au bureau de poste des Eyzies, on ne peut donner aucun renseignement sur ce point. S'il y a eu saisie, elle ne s'est pas produite aux Eyzies. Ce serait d'ailleurs là la preuve que notre personnage était déjà fortement soupçonné par la police.

fut plus forte que le droit. Il reste en moi le sentiment sacré que dans mon poste isolé et modeste, je me suis efforcé d'être un serviteur fidèle de la science allemande[1]. »

Nous pouvons sans doute être certains que la Suisse saura obtenir du gouvernement français dans la mesure du possible pour son citoyen une satisfaction et une compensation complètes. Mais c'est le devoir des anthropologues et des préhistoriens allemands de protester comme un seul homme, d'une voix indignée, devant le tribunal du monde scientifique civilisé, contre cette confiscation d'un travail scientifique et contre ce vandalisme[2].

Nous n'ajouterons rien à ce factum. Il porte en soi son enseignement et, ce me semble, justifie et au delà, les quelques explications dont j'ai pensé qu'il était utile de le faire précéder.

1. Ici, la confession est complète; nous ne pouvions demander mieux. Je crois que tous les gens impartiaux seront de notre avis.

2. Admirables ces Allemands! Ils protestent d'une voix indignée en faveur de leur ami et copain Hauser, mais ils demandent la protection du gouvernement suisse. Hélas! éventé le truc... voir ci-dessus! Et maintenant, nous saurons nous défendre; qu'ils se le tiennent bien pour dit, n'est-ce pas... nous pouvons le leur affirmer.

Livres et Revues

Eugène Pittard. — *Contribution à l'étude anthropologique des Grecs.* (*Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. I, n° 1, mai 1914, Genève, Kündig, édit.)

Ce mémoire vient en tête du 1er fascicule d'un nouveau recueil anthropologique publié par un établissement anthropologique également nouveau : l'Institut suisse d'Anthropologie générale fondé à Genève.

L'auteur, bien connu des lecteurs de notre Revue, a fait cinq voyages d'exploration dans la Dobroudja où il a pu mesurer 145 Grecs d'origine authentique, les uns incorporés dans l'armée roumaine, les autres exerçant des professions diverses. C'est un appoint sérieux aux recherches anthropométriques de MM. Apostolidès, Clon Stéphanos et Neophytos.

Un intérêt tout particulier s'attache à ce peuple grec qui eut de si glorieux ancêtres et qui ne diffère peut-être pas beaucoup de la population contemporaine de Périclès. S'il ne brille pas du même éclat, ce n'est pas une raison pour que ses qualités intrinsèques soient devenues inférieures depuis la grande époque. C'est en tout cas un peuple fort mélangé et probablement plus qu'à la dite époque, bien que les illustres Grecs dont on possède les portraits fussent eux-mêmes très divers crâniologiquement. Les crânes des anciens Grecs mesurés jusqu'à présent étaient en majorité et en moyenne dolichocéphales (indice céph. = 75,7 soit 77,7 sur le vivant). Mais ce résultat pouvait tenir à ce que les crânes mesurés provenaient principalement de provinces où dominait la dolichocéphalie, de même qu'une cause analogue a pu et peut rendre la brachycéphalie prédominante dans les séries de crânes modernes. Ces divergences qui peuvent résulter facilement de simples différences dans les milieux soumis aux statistiques rendent jusqu'à présent téméraire toute affirmation au sujet de la dissemblance qui peut exister entre les Grecs anciens et les Grecs actuels. M. Pittard le remarque très justement en tête de son mémoire. Passons aux résultats obtenus avec sa série.

La taille a été mesurée sur 125 hommes dont la moyenne = 1 m. 670. Min. = 1,50. Max. = 1,79, et un cas isolé de 1 m. 91 qui est sans influence sensible sur la moyenne. Celle-ci dépasse de 2 cm. la moyenne précédemment établie et devient ainsi à peu près égale à celle des populations balkaniques orientales. Comme pour l'indice céphalique, il peut y avoir une influence exercée par la proportion des individus mesurés sans choix, mais venus en nombre inégal des diverses provinces grecques, la

taille étant plus élevée en moyenne dans la Grèce orientale. On peut se demander aussi si les soldats grecs mesurés en assez grand nombre par M. Pittard ne constituaient pas un groupe sélectionné comme militaires.

M. Pittard, envisageant l'opinion suivant laquelle existerait parmi les Grecs un élément petit, dolichocéphale et très noir, se rapportant à la race ibéro-insulaire, a extrait de sa série de 146 Grecs les 40 hommes les plus petits présentant une taille moyenne de 1 m. 603. Leur indice céphalique est de 82 et la proportion des cheveux noirs = 37 p. 100. Ce résultat serait plutôt défavorable à l'opinion ci-dessus.

La série totale des Grecs donne comme longueur moyenne du buste 875 et comme longueur des jambes 792, d'où un indice busto-skélique = 90,5 (buste = 100), très peu différent de la moyenne française (88) représentant dans notre nomenclature la mésatiskélie (85 à 90).

La grande envergure dépasse peu la taille (102 : 100).

D'après la carte de Deniker, la moyenne de l'indice céphalique des Grecs varie depuis 88 chez les Epirotes et les Albanais et 77 en Thessalie. Les populations de l'Est seraient moins homogènes sous ce rapport, mais ne présenteraient jamais la sous-brachycéphalie. Cependant, observe M. Pittard, la moyenne de notre série de Grecs est justement sous-brachycéphale et la fréquence de la brachycéphalie a été déjà indiquée pour les crânes de la Grèce classique. On a aussi remarqué la brachycéphalie et surtout la sous-brachycéphalie des statues grecques représentant des individus non mythiques.

D'après Stéphanos, la sous-brachycéphalie domine dans l'Orient hellénique. Elle est marquée en Péloponèse, surtout aux environs de Mantinée et en Laconie, tandis que la brachycéphalie très accentuée est répandue dans les contrées où il y a beaucoup d'Albanais, comme en Argolide et Corinthie.

La mésaticéphalie et la dolichocéphalie sont assez fréquentes dans la série de M. Pittard, bien que les moins nombreuses. Qu'en peut-on présumer au sujet des Grecs anciens? Peu de chose, dit-il, tant que nous ne connaîtrons pas les divers états successifs de la population sous ce rapport depuis les temps anciens et les variations qu'elle a pu subir. « J'ai eu des détails, dit-il, sur la manière véritablement déplorable dont procèdent certains archéologues qui délaissent systématiquement tous les squelettes qu'ils rencontrent au cours de leurs recherches. Si les anthropologistes procédant à des fouilles procédaient de cette manière et dédaignaient de cette façon les documents archéologiques !... » Mais le vandalisme des fouilleurs patentés ou non sévit en Grèce comme ailleurs, et il est à craindre que leur œuvre néfaste soit à jamais irréparable.

Terminons l'exposé abrégé des conclusions de M. Pittard au sujet de sa série grecque.

La largeur du front (frontal min. = 113) et les principaux diamètres de la tête dénotent une capacité crânienne assez élevée.

La face est plutôt haute mais relativement large et d'un ovale moins

allongé que chez les voisins, Albanais et Turcs. La mandibule, cependant, est moins haute et semblerait être plus affinée.

L'indice nasal (68,3) marque la leptorhinie (51 p. 100), mais la mésorhinie se rencontre presque aussi fréquemment (48,3 p. 100).

Les dimensions de l'oreille sont à peu près celles que l'on trouve chez les autres peuples balkaniques.

La bouche est moins grande que chez les voisins Albanais et Turcs.

Les yeux sont bruns en grande majorité. On trouve cependant 24,6 p. 100 d'iris gris ou bleus.

Les cheveux sont plus pigmentés que les yeux. Ils sont fréquemment noirs ou brun foncé. Les cheveux blonds sont exceptionnels.

La plupart des Grecs ont le nez droit. Chez un certain nombre le nez tend à devenir aquilin, mais il n'est pas fréquemment aquilin. Les nez larges ou épatés sont particulièrement rares. Chez 13 p. 100 la partie inférieure du nez était relevée, particularité qui pourrait avoir été importée autrefois par des Slaves ou plus récemment par des infiltrations bulgares.

M. Pittard considère la série étudiée par lui comme insuffisante pour élucider les divers problèmes posés, ce qui est certain. Mais elle n'en est pas moins un des bons documents qui, un à un, contribuent aux solutions futures.

L. Manouvrier.

H. Neuville et J. Gautrelet. — *Observations faites sur le sang du Mammouth offert au Museum par le comte Stenbock-Fermor.* (*Bull. Mus. nat. Hist. naturelle*, n° 3, 1914.)

MM. H. Neuville et J. Gautrelet ont eu l'occasion exceptionnelle de pouvoir soumettre à une étude détaillée et approfondie le sang d'un Mammouth dont les restes congelés, provenant de l'une des îles Liachoff, avaient été offerts au Museum d'Histoire naturelle par le comte Stenbock-Fermor. Leurs recherches complètent et précisent en beaucoup de points celles antérieures de T. A. Bialinitzkii-Birula et de V. Zalenskii, effectuées sur le Mammouth de la Rivière Bérézowska.

Le sang extrait provenait d'une veine saphène. Dans leurs conclusions, les auteurs ont cru devoir résumer de la façon suivante l'état actuel de nos connaissances sur cette question de paléontologie : « Il semble, disent-ils, que le sang du Mammouth, à l'état où on peut l'observer actuellement, présente, fixé sur un coagulum de nature albuminoïde, un pigment que les réactions physico-chimiques et l'examen spectroscopique des produits de transformations paraissent identifier à l'hématine.

R. Anthony.

NÉCROLOGIE

La guerre frappe brutalement parmi les meilleurs et les plus distingués dans toutes les branches des études. Nous avons perdu deux de nos très distingués collègues et confrères :

DÉCHELETTE, conservateur du musée de Roanne, l'auteur très distingué des Manuels d'archéologie pré- et protohistorique, aujourd'hui universellement connus et hautement appréciés, a été tué à l'âge de cinquante-trois ans, en entraînant au feu sa compagnie de territoriaux.

D'abord directeur d'importantes usines de tissage, il avait un goût inné pour l'archéologie. Ami et élève d'un vieil érudit et archéologue, Chaverondier, celui-ci l'initia aux études archéologiques et lui laissa sa très belle bibliothèque. Ses premiers travaux portèrent sur les *Peintures du Moyen Age et de la Renaissance dans le Forez*. Neveu de Bulliot, il reprit ses fouilles à Bibracte (aux environs d'Autun), dès qu'il put se consacrer complètement aux études d'archéologie.

Il eut alors le courage d'apprendre les langues étrangères, afin de pouvoir lire les ouvrages d'archéologie étrangers. C'est ainsi qu'il apprit le tchèque de façon à pouvoir lire, puis traduire l'ouvrage de Pic (de Prague) sur l'Hradischt de Stratonitz en Bohême.

Il faut aussi citer son beau livre sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, très remarquable et très complète étude sur les vases romains en terre rouge à reliefs, étudiés et classés systématiquement, étude ornée de fort remarquables figures. Cet ouvrage magistral a reçu de l'Académie des Inscriptions la première médaille du concours des Antiquités nationales.

Mais sa publication, de beaucoup la plus importante, c'est son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, dont le premier volume parut en 1908. Il a pu en publier quatre volumes allant jusqu'à la fin du deuxième âge du fer.

Œuvre de prodigieuse érudition, ayant nécessité un formidable travail de bénédictin, elle donne l'état de la science sur ces sujets déjà si vastes et si compliqués d'archéologie pré- et protohistorique. Déchelette avait lu tout ce qui a été écrit sur ces sujets et en avait tiré une très remarquable synthèse. C'est là une œuvre capitale et bien française. Sa réputation était universelle.

En 1911, il avait été nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions.

La mort de ce savant est une perte considérable pour la France et pour la Science. Ses amis le regrettent vivement. Mais sa mort glorieuse, alors

que rien ne le forçait à aller au feu, restera un exemple admirable que nous ne devrons jamais oublier.

Le capitaine Bourlon était un préhistorien remarquable. Passionné pour la préhistoire, il était venu au Eyzies il y a quelques années demander aide, conseil et direction à Peyrony. Il s'était mis aux fouilles avec une ardeur sans égale. Au Moustier, à Laugerie-Basse, dans la vallée de la Beune, il fit des fouilles très intéressantes. Il eut le mérite de bien reconnaître et de démontrer par ses fouilles l'existence du magdalénien le plus net dans l'Orléanais.

Il publia dans notre *Revue* d'excellents mémoires avec Bouyssonnie sur diverses formes industrielles de l'aurignacien et du moustérien (par exemple une très intéressante étude sur les grattoirs carénés). Il publia aussi un travail fort ingénieux sur le débitage du silex par tranchage, à l'époque moustérienne.

A Laugerie-Basse, je me souviens l'avoir vu, tout au fond de l'abri, fouillant dans l'obscurité, les pieds dans l'eau, et examinant les monceaux de débris laissés par les anciens fouilleurs. Il y trouva une quantité d'instruments curieux et surtout trois très belles gravures sur plaquettes de calcaire. L'une surtout est une admirable représentation d'un bison.

Bourlon était plein d'enthousiasme, plein d'activité. Dès qu'il avait quelques moments de liberté, il arrivait en Dordogne et se mettait à fouiller sans répit. C'était un gai et charmant ami, un préhistorien de cœur et de race, à la fois praticien expert et bon théoricien. C'est une réelle perte pour la préhistoire française ; parmi les jeunes, c'était un de ceux sur lesquels nous comptions pour perpétuer les bonnes traditions de la préhistoire française. Nous lui adressons un dernier et très attristé adieu.

Dr Capitan.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Étude anthropométrique des Juifs de Dobrodja

Par Eugène PITTARD

Correspondant de l'École d'Anthropologie.

Je n'ai nulle intention, au début du présent mémoire, de rappeler tous les travaux qui ont été publiés à propos des Juifs. Une telle indication, en l'espèce, serait d'un intérêt minime. Elle se comprendrait au moment d'une étude générale des Juifs, mais elle est inutile au moment d'un simple apport documentaire. La bibliographie concernant les Juifs est considérable, dans tous les domaines de leur anthropologie générale. Je ne signalerai donc que succinctement (et seulement lorsque ce rappel sera nécessaire), les résultats des recherches anthropométriques entreprises au sujet de ce groupe humain qui n'est pas à proprement parler — tel qu'il se présente aujourd'hui — un groupe ethnique. En effet, chacun sait que dans les divers pays d'Europe il existe de nombreux contingents de Juifs qui sont simplement des Judaïsés.

Dans la Péninsule des Balkans, on rencontre des groupes de vrais Juifs — les Spanioles — à côté de groupes plus nombreux encore de Judaïsés. A Salonique, à Bosna-Séraï, et dans beaucoup d'autres villes, les Spanioles (Juifs Séphardes) constituent encore des agglomérations numériquement importantes. Et il n'est pas difficile de les distinguer physiquement de leurs coreligionnaires appartenant aux divers groupes ethniques européens. Quelquefois même — comme je l'ai vu à Sarajevo — les Judaïsés et les Juifs Spanioles ne forment pas toujours un groupe social très homogène.

Le royaume de Roumanie renferme une quantité relativement considérable de Juifs. Et l'on sait combien, dans ce pays, la « question juive » est discutée. J'ai examiné beaucoup de ces Juifs dans les villes moldaves où ils sont très nombreux, ainsi qu'à Bucarest où ils constituent un quartier important, mais je ne dirai rien ici de ces Juifs des anciennes principautés. Je publierai simplement le résultat de mes recherches anthropométriques concernant une série de Juifs habitant la Dobrodja.

Dans ce pays, les Juifs, comme d'ailleurs partout dans le royaume, sont exclusivement des citadins. Dans toutes les villes de la Dobrodja ils détiennent une partie — souvent importante — du petit et du grand négoce. Les rares individus qu'on rencontre dans la campagne se partagent, avec les Arméniens et les Grecs, l'exploitation commerciale de la région qu'ils habitent.

Les Juifs qui composent la série dont j'entreprends l'étude ont été principalement examinés à Constantza, à Babadagh, à Tulcea, à Macin, à Tchernavoda.

*
* *

La présente série se compose de 74 individus, tous masculins. Les documents anthropométriques qui les concernent sont moins nombreux que ceux que j'ai recueillis sur les autres groupes ethniques qui habitent la Dobrodja. Par exemple la hauteur du buste et — comme conséquence — la longueur des jambes, ne figureront pas dans l'analyse des caractères anthropométriques, car je n'ai mesuré ces segments que chez une quantité trop restreinte d'individus.

La raison pour laquelle mes registres, aux pages réservées aux Juifs, renferment des renseignements moins complets qu'aux autres pages, provient de ce fait que les hommes que j'avais devant moi ne pouvaient pas être considérés, *a priori*, comme des Juifs véritables. Ils appartenaient à ce que nous appelons habituellement des « Juifs allemands ». Ils n'ont de juifs que le nom et les coutumes religieuses. Ce sont des Ashkénazim. Ils descendent de populations germaniques, slaves et même tatares, qui ont été judaïsées du VIe au IXe siècles (Duchinski, Pruner-bey). Dans la Dobrodja, ils ne se reconnaissent à aucun costume. Quelques individus portent, comme dans certaines régions de la Moldavie, la longue redingote et un chapeau de haute forme sous lequel passent les cheveux en tire-bouchons, de chaque côté des tempes.

Il faut constater que les études anthropologiques concernant les Juifs, ne sont pas encore assez nombreuses. Il y aurait lieu d'instituer, partout où vivent des représentants de ce groupe, des enquêtes anthropométriques dont les résultats seraient à comparer avec ceux qui seraient fournis par une étude semblable sur des Juifs véritables. Parmi les Judaïsés il existe des traits qui ne peuvent provenir que des Juifs véritables. Ces traits constituent le « je ne sais quoi » qui permet de déceler les Juifs parmi les populations au milieu desquelles ils habitent. Parmi ces traits, il en est un qui présente à mes yeux une importance exceptionnelle, car il est un de ces caractères somatologiques dominateurs dont j'ai déjà parlé à propos d'une autre étude et auquel j'ai donné le nom de caractères de préséance : c'est la forme du nez. Il est hors de doute qu'en Europe, les Juifs véritables ne représentent qu'un faible pourcentage dans l'ensemble des Juifs. Il serait extrêmement intéressant de savoir dans quelle proportion leurs caractères ethniques se retrouvent chez les Judaïsés; quels sont, dans les croisements, les caractères qui survivent le plus nettement, etc. Il faut espérer que de telles enquêtes seront entreprises.

I. — La taille.

Elle est d'abord sériée par groupes de 10 hommes (le dernier groupe ne compte que 4 sujets) :

Groupes.	
1	1 m. 570
2	1 m. 603
3	1 m. 629
4	1 m. 648
5	1 m. 664
6	1 m. 688
7	1 m. 735
8	1 m. 794
Moyenne [1]	1 m. 656

Cette moyenne est comprise entre les extrêmes 1 480 mm. et 1 820 mm. La taille la plus basse est un cas exceptionnel. Il faut arriver au chiffre de 1 570 mm. pour trouver plusieurs sujets présentant cette stature. A l'autre bout de la série, nous trouvons la taille 1 770 mm., représentée trois fois; puis viennent les deux statures également exceptionnelles : 1 810 mm. et 1 820 mm. La variation entre les extrêmes est de 340 mm. Elle dépasse notablement celle indiquée par Topinard, d'après Blechmann, pour une série de 100 Juifs de Riga (écart 283 mm.).

Les Juifs de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie qui, vraisemblablement, ont fourni à la Dobrodja les contingents israélites qu'elle possède, paraissent être des hommes de petite taille. D'après Zakrzewski, 689 conscrits juifs de Varsovie ont donné, comme taille moyenne, 1 623 mm. (voir Deniker) [2], notablement inférieure à celle que nous inscrivons pour notre série.

D'ailleurs cette faible stature de certains groupes Juifs européens se retrouve dans plusieurs des séries actuellement étudiées. Dans les tableaux de Deniker [3] on rencontre des moyennes très inférieures à celle des Juifs de Dobrodja et même à celle des Juifs de Varsovie. Voici quelques chiffres : 4 229 Juifs de la Pologne russe, 1 612 mm.; 247 Juifs de Kouba et de Koutaïs (Caucase), 1 621 mm. D'autres séries ont cependant des statures plus élevées sans toutefois dépasser la moyenne que nous avons obtenue. Ainsi : 132 Juifs d'Autriche-Hongrie, 1 634 mm.; 61 Juifs (Spanioles) de Bosnie, 1 636 mm.; 2000 Juifs d'Ukraïne, 1 642 mm. Dans les groupes humains possédant des tailles au-dessus de la moyenne, je ne trouve, dans les tableaux de Deniker, qu'une seule série de Juifs : 100 Juifs de

1. La moyenne des huit groupes, si on la calculait de cette manière (qui serait inexacte), donnerait comme taille de la série entière : 1 m. 666. La moyenne indiquée ci-dessus est obtenue par l'addition de toutes les tailles divisées par le nombre de sujets.

2. Deniker, *La Taille en Europe* (Ass. franç. p. l'avanc. des Sc., Paris, 1908).

3. Deniker, *Les Races et les peuples de la Terre*, Paris, 1900.

Bukovine, avec une stature de 1 654 mm. à peu près identique à celle que nous avons obtenue avec notre série de Dobrodja.

Il y a donc, entre ces diverses moyennes, une oscillation qui va de 1 612 mm. à 1 656 mm. Ces chiffres, à eux seuls, suffiraient pour démontrer à quel point les Juifs possèdent des caractères morphologiques hétérogènes. Nous retrouverons, sans aucun doute, des variations semblables en étudiant les autres caractères de ce groupe humain. Retenons encore que les Spanioles de Bosnie qui, parmi toutes les séries ci-dessus, paraissent être des Juifs véritables ou, si l'on préfère, qui constituent une série ethniquement homogène, ont une taille inférieure de 2 cm. à celle des Juifs de Dobrodja.

II. — Les diamètres craniens et l'indice céphalique.

Groupes.	*D. A. P.*	*D. M.*	*D. T.*	*Ind. céphalique.*
1.	187 mm. 3	185 mm. 1	152 mm. 4	81,01
2.	187 — 7	185 — 9	157 — 8	82,51
3.	186 —	185 — 3	157 —	84,42
4.	186 — 5	184 — 8	154 —	82,66
5.	188 — 6	186 — 6	155 — 5	82,46
6.	186 — 3	183 — 9	155 — 6	83,55
7.	189 — 7	187 — 8	157 — 6	83,12
8.	188 —	184 — 5	154 — 5	82,27
Moyennes. .	186 mm. 1	184 mm. 2	155 mm. 6	82,79

Dans une étude des Juifs allemands, Weissenberg [1] mentionne les diamètres moyens suivants : D. A. P., 188 mm. ; D. T., 152 mm. Le premier de ces chiffres est plus élevé que le nôtre de 2 mm. Par contre, le diamètre transversal de notre série est plus développé de 3 mm.

Dans notre série, le diamètre antéro-postérieur et le diamètre transversal augmentent légèrement avec la taille croissante.

L'indice céphalique moyen 82.79 est obtenu en additionnant tous les indices individuels, divisés par leur nombre — ce qui est la vraie moyenne. En calculant l'indice céphalique moyen à l'aide des moyennes des deux diamètres craniens, nous obtenons 83,61. Nous ne tenons compte que du premier de ces chiffres.

Celui-ci indique la sous-brachycéphalie. L'indice minimum est 73,06 et le maximum 88,27 laissant entre eux un écart de 15 unités.

Répartition des indices individuels (classification Deniker) :

Hyperdolichocéphales	2	soit le	2,7 p. 100
Dolichocéphales	3	—	4,05 —
Sous-dolichocéphales.	5	—	6,7 —
Mésaticéphales.	21	—	28,4 —
Sous-brachycéphales	17	—	23 —
Brachycéphales.	13	—	17,5 —
Hyperbrachycéphales.	13	—	17,5 —
	74		

1. S. Weissenberg, *Zur Anthropologie der deutschen Juden*, *Zeitschr. für Ethnologie*, Berlin, 1912.

La variété des formes céphaliques est très grande; mais on voit que ce n'est pas du côté des crânes dolichocéphales que se trouvent la majorité des Juifs de Dobrodja. En réunissant les trois premiers termes du tableau, nous obtenons la proportion suivante :

Formes dolichocéphales . . . . 13,5 p. 100

tandis que les trois derniers termes donnent :

Formes brachycéphales. . . . . 58,1 p. 100

Les Juifs qui habitent la Dobrodja sont surtout des brachycéphales. Mais la quantité relativement grande de types mésocéphales montre que nous sommes en face d'une population fortement mélangée.

Les constatations que nous venons de faire à l'aide de l'indice céphalique suffiront pour nous montrer que les Juifs de Dobrodja n'ont pas grand'chose à voir avec les Israélites véritables. On sait que ceux-ci sont des dolichocéphales à pigmentation foncée. Je ne sais pas ce que nous donnera l'étude de la couleur des yeux et des cheveux, mais le tableau ci-dessus montre nettement que les Juifs de Dobrodja sont loin de représenter le type sémitique. Ce sont des Judaïsés dont l'identité ethnique pourrait être recherchée en étudiant les actes d'origine des sujets examinés. On a prétendu que parmi les Juifs d'Orient (exception faite, bien entendu, pour les Spanioles) il y avait un assez grand nombre de Tatars. Ces derniers sont également des sous-brachycéphales et il y a, parmi eux, un pourcentage élevé de brachycéphales.

La série de Blechmann qui comprend des Juifs de Lithuanie a donné (sur le vivant) l'indice 83,2; les Juifs de Galicie (série Meyer et Kopern) ont fourni l'indice 83,5. Ces chiffres sont très rapprochés de celui que nous avons trouvé. Ammon, pour les Juifs du grand-duché de Bade, donne l'indice moyen 83,5. Les tableaux de Deniker fournissent quelques chiffres d'indices céphaliques moyens provenant des groupes Juifs européens. 55 Juifs de Bosnie ont donné l'indice 80,1 indiquant la mésocéphalie; 53 Juifs d'Akhaltsikh (Caucase) ont donné l'indice 85,2, marquant la sous-brachycéphalie; 19 Juifs du Daghestan sont des hyperbrachycéphales avec l'indice moyen 87.

Cette variété de l'indice céphalique est à rapprocher de la variété fournie par les chiffres de la taille. Ils confirment ce que nous avons dit, à propos de ce caractère, de l'hétérogénéité du groupe Juif.

Dernièrement, Weissenberg (déjà cité, *Zeitsch. für Ethnol*, 1912) étudiant les Juifs allemands de Cologne et de Francfort-sur-le-Mein, trouve l'indice moyen 80,8, à la limite de la sous-dolichocéphalie et de la mésocéphalie.

III. — La largeur du front et la hauteur du crane.

Groupes.	Largeur front.	Hauteur crâne.
1	110 mm.5	124 mm.1
2	113 —	121 — 9
3	114 —	124 — 3
4	111 —	120 —
5	114 — 2	123 —
6	112 — 2	123 — 6
7	112 — 9	126 — 5
8	110 — 5	130 — 5
Moyennes	112 mm. 4	123 mm. 7

Les rapports de ces deux dimensions à la taille sont : 6,79 pour la largeur du front et 7,47 pour la hauteur du crâne.

A l'aide du diamètre auriculo-bregmatique que je multiplie par le diamètre antéro-postérieur puis par le diamètre transversal, j'obtiens 3581... représentant une vague indication volumétrique que je garde pour des comparaisons.

IV. — Indices verticaux de longueur et de largeur et indice fronto-transversal.

Groupes.	Ind. vert. long.	Ind. vert. larg.	Ind. fronto-transv.
1.	66,25	81,43	72,50
2.	64,94	77,25	71,61
3.	66,83	79,10	72,61
4.	64,34	78,37	72,53
5.	65,21	79,09	73,44
6.	66,34	79,43	72,11
7.	66,68	80,27	71,63
8.	69,41	84,46	71,52
Moyennes. . .	66,25	79,92	72,24

Comparaison de ces trois indices avec ceux obtenus sur quatre groupes d'Asiatiques :

152 Lazes	66,62	77,79	72,40
63 Kurdes	69,48	80,24	72,83
200 Turcs	67,65	82,36	73,38
215 Tatars.	68,14	81,52	72,50

V. — Les caractères de la face.

Il s'agit ici de la face considérée dans son ensemble :

Groupes.	B. J.	B. Z.	O. M.	O. A.	O. N.
1.	128 mm.6	136 mm.5	142 mm.8	99 mm. 5	74 mm. 5
2.	132 — 9	139 — 8	144 — 9	100 — 4	77 — 5
3.	132 — 8	141 — 1	144 — 9	99 —	78 — 1
4.	126 — 6	136 — 7	145 — 4	98 —	76 — 8
5.	132 — 3	141 — 4	145 — 1	97 — 8	76 — 7
6.	129 — 7	139 — 8	147 — 8	98 — 1	76 — 3
7.	130 — 8	141 — 3	146 — 9	100 — 4	77 — 6
8.	128 — 5	141 — 5	150 — 5	100 —	79 — 7
Moyennes.	130 mm.2	139 mm.8	146 mm.	99 mm.15	77 mm.21

Tous ces diamètres me paraissent peu développés, si je les compare à ceux des Asiatiques que j'ai déjà mesurés. Ce sont surtout les deux diamètres transversaux B. J. et B. Z. qui, chez les Juifs de Dobrodja, paraissent faibles. En comparant les hauteurs du visage indiquées ci-dessus à celles des Bulgares, je constate que, si la hauteur ophryo-mentonnière est à peu près égale chez les Juifs et chez les Bulgares, les deux autres segments sont plus développés chez les Juifs.

Si nous déduisons de O. M. le segment O. A., nous trouvons pour la hauteur A. M. : 46 mm. 85. Celle-ci est très nettement inférieure à celle fournie par les Bulgares. Il semble donc que la hauteur approximative de la mandibule est, chez les Juifs de notre série, plutôt faible.

Ce dernier caractère correspondrait bien à ce que nous connaissons de la biologie générale de ce groupe humain, voué aux affaires, depuis des siècles éloigné de la vie rurale qui conserve davantage les organes de la vie végétative. Cette observation s'applique aux Judaïsés comme aux Juifs eux-mêmes. En effet, les individus qui entrent dans la secte israélite n'appartiennent pas à des populations rurales, mais presque exclusivement à des populations citadines. Il y a à la fois, communauté religieuse et communauté de travail.

VI. — Les indices faciaux.

Groupes.	*Ind. facial 1.*	*Ind. facial 2.*
1.	104,61	72,89
2.	103,65	71,81
3.	109,11	70,16
4.	106,36	71,69
5.	102,62	69,16
6.	105,72	70,17
7.	103,95	71,05
8.	106,36	70,67
Moyennes	105,29	70,95

Ces deux indices diminuent chez les individus dont la taille est la plus élevée. J'ai pris : d'un côté, les trois premiers termes des deux colonnes de chiffres qui viennent d'être exposés, et de l'autre, les trois derniers. Je trouve que, pour les deux indices, les moyennes appartenant aux hommes les plus grands ont une valeur numérique moins forte.

VII. — Les dimensions du nez et l'indice nasal.

Groupes.	*Long. du nez.*	*Larg. du nez.*	*Indice nasal.*
1.	51 mm. 3	35 mm. 4	69,45
2.	52 — 8	33 — 9	64,53
3.	53 — 1	36 — 5	67,82
4.	54 — 2	34 —	62,96
5.	52 — 4	34 — 8	66,89
6.	52 — 9	33 — 8	64,29
7.	52 — 3	35 — 3	67,81
8.	53 — 5	37 — 5	70,60
Moyennes.	52 mm. 81	35 mm. 15	66,79

Chez les hommes les plus grands les deux diamètres du nez augmentent.
Répartition de l'indice nasal :

Leptorrhiniens.	52 soit le 70,27 p. 100
Mésorrhiniens	22 — 29,73 —
Platyrrhiniens.	—
	74 hommes.

L'indice moyen est très nettement leptorrhinien. Et, d'autre part, la proportion des individus possédant le même caractère est forte, puisqu'elle atteint presque les trois quarts de la série.

Lorsqu'on compare les dimensions du nez chez quelques groupes ethniques venus d'Asie, comme les Juifs véritables, on constate que les Juifs de notre série ont une longueur nasale modérée. Les Lazes et les Kurdes, par exemple, ont le nez beaucoup plus long : ils l'ont aussi plus large, notamment les premiers. L'indice nasal de ces deux populations est également plus leptorrhinien. Mais nous avons déjà dit pour expliquer la brièveté de ce paragraphe que les Juifs de Dobrodja ne sont, dans leur ensemble, que des Judaïsés.

VIII. — L'oreille, ses diamètres, son indice.

Groupes.	*Long. du pav.*	*Larg. du pav.*	*Indice.*
1.	59 mm. 7	35 mm. 2	58,98
2.	65 — 7	36 — 3	64,53
3.	61 — 8	35 — 3	55,51
4.	62 — 4	35 —	56,10
5.	65 — 6	35 — 5	54,16
6.	63 — 5	33 — 5	55,85
7.	65 — 7	35 — 6	54,31
8.	65 —	36 —	57,51
Moyennes. .	63 mm. 67	35 mm. 55	57,12

Les deux dimensions de l'oreille se développent en fonction de la taille qui s'accroît.

Si nous comparons les grandeurs de l'oreille des Juifs à celles d'autres populations balkaniques, nous constatons qu'elles restent toutes deux dans la moyenne.

IX. — Diamètre biangulaire externe, largeur interoculaire, longueur de l'ouverture palpébrale.

Groupes.	*Biang. ext.*	*Biang. int.*	*Long. ouv. palp.*
1.	95 mm. 3	32 mm. 4	31 mm. 4
2.	97 — 1	32 — 3	32 — 4
3.	97 — 2	32 — 7	32 — 3
4.	95 — 3	31 —	32 — 2
5.	97 — 2	31 — 4	32 — 9
6.	97 — 6	31 — 1	33 — 2
7.	97 —	31 — 7	32 — 7
8.	97 —	32 — 5	32 — 7
Moyennes. .	96 mm. 71	31 mm. 88	32 mm. 45

Le diamètre biangulaire externe et l'ouverture palpébrale ont, tous deux, des dimensions plus petites chez les Juifs (de Dobrodja) que chez les populations asiatiques que nous avons étudiées. Le diamètre biangulaire interne diminue de grandeur chez les hommes qui possèdent la stature la plus élevée.

X. — Longueur de la bouche.

Groupes.	*Longueur bouche.*	*Groupes.*	*Longueur bouche.*
1	53 mm. 8	5	52 mm. 9
2	54 — 8	6	53 — 4
3	53 —	7	53 —
4	52 — 8	8	51 —

Moyenne . . . . 53 mm. 09

Les individus les plus petits ont la bouche absolument plus grande que ceux dont la taille est plus élevée. Les 40 premiers sujets ont, comme longueur de cet organe, 53 mm. 60; les 74 derniers 52 mm. 57. En cherchant les rapports de ces deux groupes à leur taille moyenne, je trouve les rapports : 3,3 pour le groupe de plus petite taille et 3,05 pour le groupe de plus grande taille.

Comme grandeur absolue, la bouche des Juifs (de Dobrodja) est petite si on la compare à celles des Asiatiques rapprochés des Assyroïdes que j'ai étudiés dans la Péninsule des Balkans.

XI. — Couleur des yeux et des cheveux. Forme du nez.

Les 74 hommes de cette série ont présenté les caractères descriptifs suivants :

Couleur des yeux :

Bruns.	27	soit le	36,5 p. 100
Gris bruns	13	—	17,5 —
Gris.	12	—	16,2 —
Gris bleus.	9	—	12,2 —
Gris verts.	3	—	4,05 —
Bleus	10	—	13,5 —
	74 sujets.		

Il n'y a pas prédominance bien grande des iris foncés. En additionnant les iris gris, gris bleus, gris verts et bleus, nous obtenons une proportion de 45,9 p. 100, c'est-à-dire près de la moitié des individus. La quantité relativement grande des yeux bleus est à retenir. Les deux observations que nous venons de signaler ne s'accordent guère avec celles, de même ordre, faites sur des Juifs véritables, chez qui la pigmentation est autrement plus abondante. Il y a, dans ces caractères de pigmentation oculaire, une intervention germanique qui paraît certaine.

Couleur des cheveux :

Noirs	15	soit le	20,3	p. 100
Bruns foncés	8	—	10,9	—
Bruns	20	—	27,0	—
Châtains	23	—	31,0	—
Châtains clairs	5	—	6,7	—
Blonds roux	3	—	4,05	—
	74 sujets.			

Les cheveux noirs qui sont la caractéristique des Assyroïdes ne sont pas dans une proportion élevée. Leur nombre est dépassé par celui des cheveux bruns et surtout par celui des cheveux châtains. Nous n'avons pas trouvé de cheveux blonds, mais seulement deux individus ayant cette couleur intermédiaire que nous avons appelée blond roux. La caractéristique de cette série, c'est donc une pigmentation moyenne, avec une tendance plus marquée vers une augmentation de cette pigmentation que vers une diminution. La couleur noire des cheveux chez les Juifs de Dobrodja pourrait appartenir à ces caractères dominateurs issus du croisement avec des Juifs véritables — chez qui les cheveux noirs sont la règle — et dont il a été question dans l'introduction de cette note.

Formes du nez :

Aquilin	6	soit le	8,1	p. 100
Droit aquilin	23	—	31,0	—
Droit abaissé	4	—	5,5	—
Droit recourbé	1	—	1,3	—
Droit	30	—	40,5	—
Droit relevé	2	—	2,6	—
Droit retroussé	7	—	9,5	—
Droit épaté	1	—	1,3	—
	74 sujets.			

Les formes nasales représentées dans les premiers termes de la nomenclature sont celles que l'on rencontre habituellement avec des « nuances » spéciales, comme le nez en *6* chez les individus considérés comme des Juifs véritables. On voit, par les indications ci-dessus, que les Juifs de la Dobrodja possèdent des formes nasales très variées et que la majorité d'entre eux sont loin de représenter, par ce caractère, le type assyroïde que l'on s'accorde à reconnaître comme le type facial caractéristique des Juifs.

Conclusions.

Les Juifs de Dobrodja — qui composent la présente série — ont comme taille moyenne 1 m. 656.

Leur indice céphalique moyen est 82,79. Il indique la sous-brachycéphalie. Dans l'ensemble de la série les formes dolichocéphales sont représentées dans la proportion de 13,5 p. 100; tandis que les formes brachycéphales le sont dans la proportion de 58,1 p. 100.

Par leur indice nasal (66,79) les Juifs de Dobrodja sont leptorrhiniens. Ce caractère de leptorrhinie est, d'ailleurs, celui de la très grande majorité (70 p. 100) des individus examinés.

Les Juifs de Dobrodja ont la bouche petite. Ils ont des yeux à iris généralement foncés. Mais les iris clairs (gris, gris bleus, gris verts et bleus) sont très fréquents (45,9 p. 100).

Ils ont les cheveux généralement châtains ou bruns, assez fréquemment noirs (20 p. 100), beaucoup plus rarement clairs.

Les Juifs de Dobrodja ont habituellement le nez droit, ou droit aquilin. Cet appendice est rarement relevé, ou retroussé, ou épaté.

Les Juifs de Dobrodja, par l'ensemble de leurs caractères morphologiques, n'appartiennent pas au groupe ethnique composé par les vrais Juifs. Ce sont des Judaïsés chez qui survivent quelques-uns des caractères somatologiques possédés par les Juifs véritables. Dans leurs croisements avec ces derniers, les Judaïsés ont acquis certains traits (la pigmentation foncée, la forme du nez, etc.) qui se sont conservés, dans les croisements successifs, avec plus de puissance que d'autres. La dolichocéphalie caractéristique des Juifs véritables semble n'être pas un caractère aussi dominateur — héréditairement parlant — que la forme du nez.

Il y a lieu d'entreprendre, à propos de l'ordre de préséance héréditaire des traits ethniques, dans les populations métissées, des recherches du plus haut intérêt. Nous espérons pouvoir donner, prochainement, un aperçu des premiers résultats que nous avons obtenus dans cette direction.

Le squelette de la sépulture par inhumation, de l'époque néolithique,

découvert au-dessus de l'Ossuaire dans l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée).

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN
(*Croix-de-Vie, Vendée*)
Secrétaire général de la *Société préhistorique française* et des *Congrès préhistoriques de France.*

Introduction.

Il existe, dans l'île d'Yeu (Vendée), une allée couverte, connue sous le nom de *Dolmen de la Planche à Puare*, qui a été fouillée, d'une façon méthodique et suffisamment scientifique, en 1883, par un ancien juge de paix de l'île, M. A. Auger.

Découverte. — Cet archéologue a publié, dans une plaquette [1], le récit de cette fouille; mais il n'avait pas décrit les différents objets trouvés : ce que nous avons fait récemment, avec détails, dans un mémoire technique [2].

Pour ce qui est des ossements humains rencontrés alors, ils ont été simplement examinés, lors de la trouvaille, par notre confrère et ami, M. le Dr Adolphe Viaud (de Bordeaux), jadis médecin à l'Ile d'Yeu. Ce praticien les montra ensuite à M. le Dr Viaud-Grand-Marais, professeur à l'École de médecine de Nantes. Mais ces savants n'ont rien publié à ce propos; et ce qu'on trouve à ce sujet dans la brochure de M. Auger et le *Guide de l'Ile d'Yeu* [3] de M. Viaud-Grand-Marais, n'est ni tout à fait concordant, ni exact.

Dans ce travail nous décrirons les ossements d'une manière scientifique; nous signalerons les inexactitudes, importantes à relever; mais nous ne nous occuperons que de ceux de la Sépulture par inhumation,

1. A. Auger, *Les fouilles du Dolmen de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu.* — *Ann. de la Société d'Emulat. de la Vendée*, 1884. — La Roche-sur-Yon, tiré à part, Servant, 1884, in-8°, 10 pages (voir pages 3 et 4).

2. Marcel Baudouin, *Le mobilier funéraire du Mégalithe vierge de la Planche à Puare à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — A. F. A. S., Congrès du Havre, 1914 (Mém. hors volume). Paris, 1915, in-8°.

3. Dr Viaud-Grand-Marais, *Guide du Voyageur à l'Ile d'Yeu.* — Nantes, R. Guisthau, 1897, in-12, 106 pages (voir pages 83-86).

ceux de l'*Ossuaire* proprement dit ayant déjà fait l'objet d'une autre étude[1].

En effet, on a trouvé dans cette Allée couverte deux sortes d'ossements, se rapportant : 1° Les uns à un OSSUAIRE *néolithique*, typique, à *os décarnisés*, comme je l'ai déjà indiqué ailleurs[2]; 2° les autres à un unique sujet, ayant été INHUMÉ (*sans décarnisation*, bien entendu), sinon à l'entrée du monument, du moins dans l'un des CAVEAUX LATÉRAUX.

Cette distinction capitale avait d'ailleurs été bien faite, en 1884, par M. Auger; mais nous avons pu la vérifier et la justifier par l'examen même des ossements, conservés ou retrouvés en 1909, comme je l'ai dit déjà ailleurs.

En dehors des ossements humains recueillis par M. Auger, je signalerai aussi ceux que j'ai récoltés moi-même, en 1909, *en dehors* du mégalithe, dans une courte fouille, très incomplète *au demeurant*, des alentours de ce monument, en présence même du Dr A. Viaud (de Bordeaux), qui, dès 1884, avait assisté à la fouille d'origine. En effet, au dire de ce témoin, des déchets osseux avaient été laissés là encore, comme n'ayant aucun intérêt. J'ai montré, au contraire, leur réelle importance.

Il est probable qu'autour du monument il reste encore d'autres ossements, épars autour des pierres, et ayant même origine. Mais nous n'avons pas encore eu le loisir d'aller les rechercher.

J'ajoute, d'ailleurs, que ces derniers ossements ne peuvent se rapporter qu'à l'OSSUAIRE, et pas du tout à la *Sépulture par inhumation*, que nous décrivons ici, dont tous les restes ont été soigneusement mis de côté en 1884.

La SÉPULTURE PAR INHUMATION est indiscutable, ainsi qu'on le verra, de même que l'*Ossuaire*. Mais, avant d'aborder l'*étude anatomique* du squelette, trouvé PRESQUE ENTIER, voyons dans quelles conditions s'est présentée cette sépulture.

I. — LA SÉPULTURE PAR INHUMATION.

HISTORIQUE. — Le premier document que nous ayons à citer à ce propos est, évidemment, le texte de M. Auger, l'inventeur.

1. Marcel Baudouin, *L'Ossuaire à os décarnisés et brisés de l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1914. — Tiré à part, Paris, 1915, in-8°.

2. Marcel Baudouin, *Description de l'Allée couverte et des Menhirs satellites de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *IXe Congrès préh. France*, Lons-le-Saunier, 1913. — Paris, 1914, in-8°, p. 371-409, 15 fig. — Tiré à part, 1914, in-8°, 40 p., 15 fig., dont 4 pl. hors texte.

Voici ce qu'il a écrit en 1884 :

1° *Découverte.* — « Le lendemain [du début des fouilles], nous commençâmes par le *Caveau* de *droite* [Caveau EST (*Fig. 1 et 2*), FERMÉ par une pierre, plate, perpendiculaire, que nous avions remarquée la veille, sans y toucher.

« Après avoir enlevé cette pierre, qui mesure en hauteur 0 m. 55, en largeur à la base 0 m. 50, et 0 m. 35 à la partie supérieure, nous nous sommes trouvé en présence d'un SQUELETTE, *reposant* sur une couche de 0 m. 30 de *sable* très pur.



Fig. 1. — L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE, ILE D'YEU (V.).
LE CAVEAU DE L'EST, A SÉPULTURE PAR INHUMATION.

ENTRÉE de l'*allée couverte*, avec, à droite, le CAVEAU DE L'EST, où était située la SÉPULTURE PAR INHUMATION, ici décrite.
Photographie exécutée au *Sud-est* [150° magnétique], donnant une vue du *Couloir central*.
Légende : F, CAVEAU DE L'EST ; — E, *caveau de l'ouest* ; — D, table de recouvrement du *couloir central* ; — C, *caveau de fond*. — XXV, Un *menhir péritaphique*, tombé.

« Craignant de le détériorer, en le retirant nous-même, nous priâmes M. Viaud, médecin de la localité, de nous prêter le concours de son expérience ; ce qu'il fit avec empressement.

« Nous retournâmes alors le même jour au dolmen avec M. Viaud, qui recueillit, PIÈCE à PIÈCE, ce squelette et a réussi plus tard à le reconstituer EN ENTIER [1].

« Il se trouvait dans la position d'une personne *couchée* sur le *côté droit*, le *bras droit* replié *sous la tête*, le *bras gauche* porté en avant, les jambes *recourbées* et *croisées*, *la gauche sur la droite* [2]. La colonne vertébrale elle-même présentait une certaine courbure.

« Après avoir enlevé le crâne et quelques vertèbres du cou, M. Viaud recueillit un ... *anneau*, percé [3]...

« La forme grêle des os, et surtout l'ampleur du bassin, nous avaient d'abord porté à croire que nous avions devant nous le squelette d'une FEMME ; mais, après avoir reconstitué et mesuré exactement le *bassin*, nous fûmes d'un avis contraire. »

1. Pas tout à fait exact. Il manque certains os, du moins à l'heure présente ; et nous ne croyons pas qu'on en ait *égaré* avant la mise en caisse des ossements, à l'Ile d'Yeu.
2. Description très importante, grâce à sa *précision*.
3. Cet *anneau*, conservé, se trouvait donc à la *base du cou*, *sur la poitrine*.

« Ce qui nous parut le plus remarquable, lorsque nous examinâmes la question d'âge, ce fut la coïncidence des *dents de sagesse* avec la *suture*

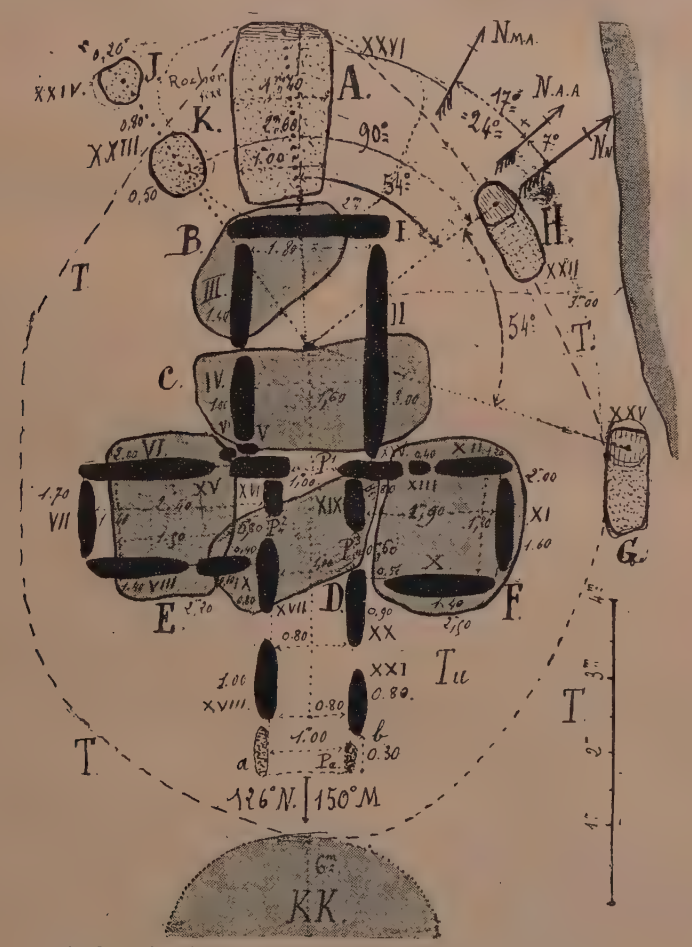


Fig. 2. — L'ALLÉE COUVERTE DE LA PLANCHE A PUARE, ILE D'YEU (V.).

Plan. — *Échelle* : 1/100. — SITUATION DU CAVEAU A INHUMATION [*Caveau est*].

Légende : B, C, *Caveau de fond* [*Ossuaire d'origine*]; — E, *Caveau de l'ouest* [*2e Ossuaire*]; — F, *Caveau de l'est* [*3e Ossuaire*, avec, par-dessus, la SÉPULTURE PAR INHUMATION]; — D, *Couloir central* (où avaient été déposés des os de l'ossuaire F, pour la mise en plan du CADAVRE INHUMÉ EN F; — A, grand *menhir de fond*, tombé.

frontale non ossifiée et munie de toute sa dentelure (*Fig. 3-7*). Reconstitué en entier, dans sa position verticale, ce squelette mesure 1 m. 63 de hauteur [1].

1. Voir plus loin l'étude de la *taille*.

« Ces restes humains reposaient sur un *dallage* de *pierres plates*. En outre, sous *la tête*, sous la *colonne vertébrale*, sous le *bassin*, d'autres pierres détachées semblaient mises là pour soutenir le corps, placé la tête au NORD[1], et faisant face à l'ouverture...

« Particularité : *caillou*[2], blanc, sous le nez...

« La conservation de ces restes doit être due à une dernière *sépulture*; peut-être à cette circonstance qu'ils se trouvaient au milieu d'un sable très pur, paraissant provenir du rivage, où il avait été imprégné de SEL MARIN. »

Au-dessous se trouvait un ossuaire typique, l'*ossuaire primitif* du CAVEAU EST (*Fig.* 2, F). M. Auger a conclu, avec juste raison d'après moi, que cet ossuaire avait été remanié, pour qu'on pût y placer, à la partie supérieure, cette sépulture par inhumation, exécutée la dernière, avant l'abandon à lui-même de tout le monument funéraire.

2° *Bibliographie*. — En 1897, M. le Pr Viaud-Grand-Marais[3], après avoir résumé le texte précédent, a ajouté :

« La tête de la jeune *femme*[4] était *dolichocéphale*[5], caractère important pour l'ère préhistorique à laquelle elle appartenait... L'inhumation avait été faite avec le plus grand soin.

« Ce squelette, recueilli pièce à pièce et reconstitué par M. Adolphe Viaud, médecin de la localité, est resté longtemps exposé dans une vitrine du salon de M. Auger, avec les divers objets trouvés dans les fouilles. Le possesseur a fait présent du tout au *Musée Archéologique de Nantes*. »

2° LA SÉPULTURE. — A. SON EXISTENCE. — *a*) *Preuve technologique*. — De la description qui précède, il faut tirer une conclusion, encore plus ferme, si possible, que celle de M. Auger : il est certain qu'il y a eu là INHUMATION VRAIE, dans du *sable* marin, d'un cadavre entier, *non attaqué* au préalable *par l'homme*.

a) Le lit de *pierres supports* était très net d'une part.

b) D'autre part, le *mobilier funéraire*, dépendant en propre du sujet mort, a été trouvé en place normale [*anneau* sur la poitrine; *caillou* sous le nez]; rien n'avait été dérangé, le caveau Est étant *vierge* en 1883.

c) Enfin, les os étaient bien tous, sans exception, *en file anatomique parfaite* [Témoignage : Dr A. Viaud].

d) On remarquera que la tête était du côté du *Nord*. Mais, en réalité, la face regardait l'*entrée* du monument[6], ouvert au *soleil-levant du solstice d'hiver*. — Le cadavre regardait donc le SOLEIL à l'ORIENT D'HIVER[7].

1. Donnée *capitale* à souligner.
2. Pièce conservée et décrite ailleurs.
3. Viaud-Grand-Marais. *Loc. cit.*, 1897 (Voir p. 85).
4. On a vu, plus haut, qu'il y a là une erreur. — M. Auger lui-même a conclu à un HOMME.
5. On verra plus loin que le crâne n'est pas du tout DOLICHOCÉPHALE. — Il est SOUS-BRACHYCÉPHALE; mais il n'en est pas moins, malgré cela, fort intéressant.
6. Cela résulte de sa situation même (voir *Fig. 2*).
7. Tout comme dans certaines sépultures plus récentes.

Comme on le voit, la *Sépulture par inhumation* est ici indiscutable, au point de vue *technologique*.

b) *Preuve anatomique et chirurgicale.* — Nous allons d'ailleurs en avoir deux autres *preuves*, très formelles, fournies par l'examen des ossements eux-mêmes : *a*) leur *nombre* et leur *bon état de conservation* ; — *b*) l'absence totale des *Actions humaines* et des *Brisures* d'os, si absolument caractéristiques des OSSUAIRES néolithiques à OS DÉCARNISÉS, ainsi que je l'ai démontré, le premier, dans de nombreux travaux.

1° *Preuve anatomique.* — *a*) Elle m'a été confirmée en 1909, par M. le Dr A. Viaud, sur place même. Il m'a raconté qu'il avait vu, de ses yeux, le sujet, *couché* dans le sable, *étendu tout de son long*, comme l'a décrit M. Auger.

C'est lui qui a enlevé tous les os. Il commença par attaquer un des *coudes*, puis retira successivement tous les éléments des membres et du tronc bien en place. Il m'a certifié l'*exactitude du dessin de M. Giraud, reproduisant ce squelette* (*Pays. et Mon. du Poitou.* — Art. Ile d'Yeu, 1890).

b) D'autre part, les os ont une coloration *jaune pâle* très différente de celle de presque tous les ossements de l'*Ossuaire* proprement dit et sont très *friables*[1].

c) De plus, nous avons à Nantes *compté* les ossements. Il ne manquait à l'appel, en 1909, que les suivants, dont l'absence est très explicable[2] : 1° Radius du côté *gauche ;* 2° divers os des *mains*, *gauche et droite* ; 3° quelques *petits os* des *pieds*.

Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus, si M. le Dr A. Viaud les a trouvés et recueillis en 1883. En tout cas, dans les ossuaires, il en manque une quantité bien plus considérable....

2° *Preuve chirurgicale*[3]. — *a*) J'ai examiné moi-même, avec le plus grand soin, les différents os du squelette, spécialement dans le but d'y retrouver des traces d'ACTIONS HUMAINES CARACTÉRISTIQUES DES OSSUAIRES [*stries, encoches, entailles, ablation de copeaux,* etc.]. Or je n'ai absolument rien découvert : ce qui prouve d'ailleurs la réelle valeur diagnostique de ces traces, et leur *grand intérêt*, au point de vue de la Préhistoire.

b) Il est facile de voir, d'autre part, que les OS LONGS, PRESQUE TOUJOURS BRISÉS dans les Ossuaires, sont ici absolument intacts (*humérus, fémurs tibias, péronés, radius, cubitus*) pour la plupart. Nos photographies de ces os le démontrent (fig. 3 à 20). — Inutile d'insister, n'est-ce pas ?

Le crâne, d'ailleurs, est particulièrement *intact* (*Fig. 3-7*).

B. MODE D'INHUMATION. — Le texte de M. Auger est le seul document authentique[4] que nous ayons sur la façon dont était disposé le squelette placé dans le caveau.

1. Séjour dans le sable.
2. Nous en dirons plus loin les raisons.
3. J'ai expliqué ailleurs le sens de cette dénomination [*Travail humain sur les Os de l'Homme*].
4. Nous ne pouvons pas faire état ici du dessin de M. Giraud, exécuté après coup et à tête reposée, loin du lieu de fouilles, en se basant, d'ailleurs, sur le seul texte de M. Auger.

Il faut en conclure que l'inhumation avait été faite de telle sorte que le cadavre était bien COUCHÉ SUR un CÔTÉ (le *droit*), et non sur le *dos*, et que les *jambes étaient repliées, croisées* L'UNE SUR L'AUTRE[1], et *non pas allongées parallèlement*. La tête était au *nord* [2], et la face regardait vers le couloir central, c'est-à-dire vers l'*ouest*.

Il ne saurait donc être ici question du mode de sépulture à *membres repliés* simplement *sans croisement*, c'est-à-dire du *type recroquevillé* ordinaire, pas plus que de sépulture face contre terre ou sur le dos. Mais il est incontestable que les membres inférieurs étaient repliés et *croisés* et que le cadavre était placé sur *un côté*.

Cette observation prouve bien que, dès la fin du Néolithique, on enterrait les morts, non pas exactement comme à l'époque actuelle, c'est-à-dire *sur le dos et les membres inférieurs allongés*, mais sur *un côté*, avec les jambes pliées et croisées.

Mais on pourrait très bien expliquer, ici, ce mode d'inhumation *par les seules dimensions restreintes d'un caveau*, destiné préalablement et uniquement à un *Ossuaire*.... En effet, dans ce cas, si la taille du sujet ne dépassait pas 1 m. 65, le dit caveau n'avait que 1 m. 20 de largeur, c'est-à-dire dans le sens de la longueur du squelette ; et FORCÉMENT il a fallu le REPLIER, pour l'y faire pénétrer. Il ne s'agit donc peut-être pas ici d'un *modus faciendi* voulu et raisonné, en rapport avec un rite sépulcral donné, mais seulement d'une manière de faire, IMPOSÉE par les circonstances mêmes.

II. — Description du Squelette.

Il nous reste à décrire maintenant tous les OSSEMENTS de ce *Squelette*; et nous terminerons par des considérations d'ensemble sur ses caractères propres et sa nature.

1° CRANE EN GÉNÉRAL. — Tête petite et fine avec insertions musculaires très faibles, ressemblant à un crâne de femme (*Fig. 3* à 7).

a) SUTURES. *Aucune suture n'est soudée*; mais la *suture médio-frontale*, surtout, est très nette, persistante et remarquable par ses belles dentelures, à engrenages riches. Les dentelures sont très marquées aussi au

1. J'insiste sur cette réflexion basée sur mes constatations; elle doit faire réfléchir sur l'importance attribuée au *repliement des membres* dans les sépultures à inhumation de la fin du Néolithique.

Ce *modus faciendi* n'a peut-être pas, en réalité, l'importance qu'on a voulu lui attribuer. Il pourrait n'être que la persistance d'une coutume imposée au début par les circonstances [caveau à ossuaire] plutôt que l'expression d'un véritable rite funéraire.

2. La tête correspondait donc, au *Néolithique*, au *Solstice d'Été* (*coucher*), c'est-à-dire au *Grand Menhir indicateur* de l'Allée couverte et au *fond* de celle-ci. Elle regardait le solstice d'*Hiver* (lever). Tout cela semble être en rapport avec le *Culte solaire* de l'époque [*culte du Solstice*] et indique que l'inhumation n'est pas très postérieure sans doute à l'ossuaire.

pariétal et à l'*occipital*. C'est tout au plus s'il y a ébauche de *soudure* entre le frontal et le bas du pariétal (*Fig. 4*).

b) Caractères. — Pas de suture à l'obélion, bien entendu [Donc moins de quarante-cinq ans].

Crâne *jaune*, sec, fragile. — Front un peu allongé. — Bosses pariétales bien marquées. — Aspect arrondi toutefois, avec *élargissement* notable en arrière. *Saillie* très marquée sur la ligne sagittale, en forme de voûte plus accentuée que normalement. Fosse ptérygo-maxillaire relativement profonde [Muscles masticateurs puissants].

L'ensemble donne l'impression d'un crâne presque moderne, du type dit en *boule*, c'est-à-dire d'un crâne de véritable civilisé [1].

c) Mesures du crane. — Voici les principales (*Fig. 3* à 7).

Capacité crânienne [*non calculée*].

1° Diamètres	*longitudinal*	*maximum*		165
		métopique		160
	transversal	*maximum*		140
		bi-auriculaire		110
		bi-mastoïdien		120
		Frontal	maximum	115
			minimum	95
	vertical.	*Basilo-bregmatique*		140
2° Courbes	*générales.*	*Horizontales*	*totale*	510
			pré-auriculaire	260
		Transversales	*totale*	460
			sus-auriculaire	290
	spéciales.	*Sous-cérébrale*		30
		Frontale cérébrale		75
		Pariétale		110
		Occipitales	*supérieure*	60
			inférieure	50
3° Lignes	*naso-basilaire* (Partie ant. Trou occipital)			105
	alvéolo-basilaire (Partie ant. Trou occipital)			90
4° Trou occipital.	Longueur			36
	Largeur			23

5° Indices :

a) Indice crânien (*Largeur-longueur*) : $\frac{140 \times 100}{165} = 82{,}35$ [2].

b) *L'Indice Hauteur-longueur* est le même : 82,35.

d) Déformation annulaire. — Elle me paraît indiscutable sur ce crâne. Mais elle a un aspect un peu spécial, en raison de l'âge [25 à 28 ans].

a) Il y a une saillie très marquée sur la ligne sagittale, avec un aplatissement des pariétaux, *derrière la* suture coronale, sur une *largeur* de 30 mm., environ. Mais, à *droite*, cet aplatissement est encore plus large (40 mm.) (*Fig. 5* et 7).

1. Aucune *trace d'action humaine* sur les os du crâne, bien entendu. Os intacts.

2. Les mesures sur *photographies orientées* donnent, d'ailleurs, exactement le même *indice* (*Fig. 3 et 4-7*).



Fig. 3. — NORMA LATERALIS.



Fig. 4. — NORMA ANTERIOR. Fig. 5. — NORMA POSTERIOR.

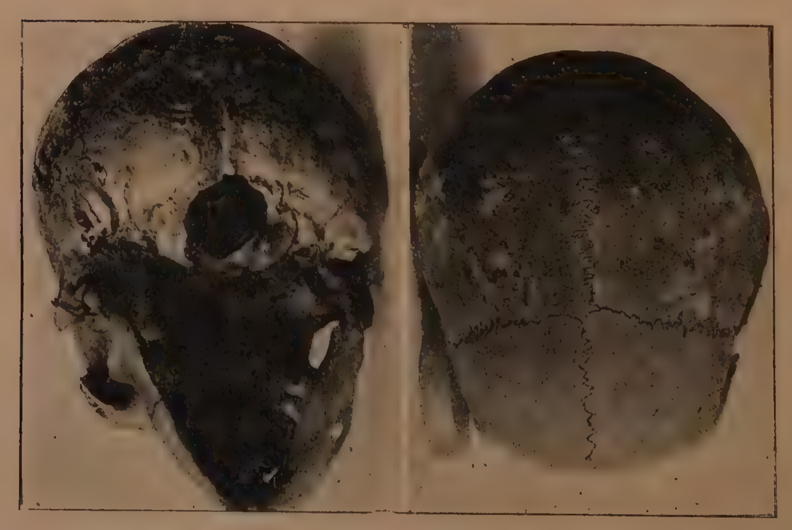


Fig. 6. — NORMA INFERIOR (*oblique*). Fig. 7. — NORMA SUPERIOR (*vesticulis*).

Fig. 3 à 7. — Crâne du squelette de la sépulture par inhumation de *la Planche à Puare*, Ile d'Yeu (Vendée). Côté *droit*. — *Echelle* : 1/3 (*Tiers grandeur environ*).

b) Sur le FRONTAL, *saillie* médiane aussi très marquée avec APLATISSEMENT LATÉRAL : ce qui est, évidemment, en rapport avec la non-soudure des deux moitiés du frontal. Le fait est ici très net, si bien qu'en coupe le frontal formerait une sorte de *toiture*, à angle inférieur très marqué (*Fig. 5*).

Comme on le voit, le *sillon pariétal*, du type des crânes de Vendrest (S.-et-M.)[1] et de Bazoges-en-Pareds (V.), est très net. — Mais il s'ajoute ici un *aplatissement frontal*, beaucoup plus rare, à l'époque néolithique du moins, puisque je ne l'ai pas retrouvé, comme le précédent, dans l'ossuaire de Bazoges-en-Pareds (Vendée)[2].

Cette action sur le front est nette ici en raison du jeune âge et surtout de l'absence de soudure des deux moitiés de l'os. — Elle indique un *appareil serre-tête* empiétant beaucoup plus en avant et atteignant la partie antérieure du crâne.

2° FACE. — A. Voici les DIMENSIONS de la *Face*, intéressantes à consigner ici (*Fig. 3-4*).

Mesures :

Largeurs	Biorbitaire externe	105
	Interorbitaire	27
	Bizygomatique maximum	130
	Bijugale	90
Hauteurs	Intermaxillaire	55
	Totale (ophryo-alvéolaire)	60
	Naso-alvéolaire	17
Orbite	Hauteur	32
	Largeur	38
	Profondeur	52
Nez	Longueur	21
	Largeur	21
Voûte palatine	Longueur	45
	Largeur	35

B. OS DIVERS. — 1° OS NASAUX. — *Cassés*, sauf à leur racine (*Fig. 4*).

2° MAXILLAIRE SUPÉRIEUR. — *Dents* (*Fig. 3 et 4*).

a) Les dents manquantes (chutes dans la sépulture) sont I^1g, et I^1d, [alvéoles larges de 8 mm.]; I^2 droite [alvéole large de 5 mm.]; C^1 droite et gauche; Pm^1 gauche; — M^1g.

b) Les dents qui *persistent* sont : I^2g; Pm^1d, et Pm^2, g. et d., nettement *usées* de chaque côté. — [M^1 *droite* présente une CARIE DENTAIRE, très nette[3].

1. Marcel Baudouin, *La sépulture néolithique de Belleville, à Vendrest* (S.-et-M.), etc. — Paris, 1911, in-8° (voir p. 227; *Fig. 38 et 39* et pl. n° IX).

2. Marcel Baudouin et L. Rousseau, *Découverte, Fouille et Restauration de la Ciste des Cous, à Bazoges-en-Pareds* (Vendée). — *Mémoires de la Soc. Préh. Franç.*, Paris, 1915, t. III, p. 1. — Tiré à part, Paris, 1915, in-8°, *Fig.*

3. J'insiste plus loin sur l'existence de cette *carie*, car cette affection est assez rare à l'époque néolithique (3 p. 100 environ au lieu de 33 p. 100 à l'époque actuelle).

Elle est cassée à la racine. — M^2 n'a rien de spécial [un peu d'*usure* de chaque côté].

Les M^3 sont petites, à *tubercules* NON USÉS [Donc sujet âgé de 20 à 30 ans environ], non *genées* (mâchoire *large*).

Dépôt de *tartre* : molaires du côté gauche; petite molaire droite; M^2 droite.

3° MÂCHOIRE INFÉRIEURE. — *a*) Voici les *dimensions* de cet os (*Fig. 3, 4 et 6*).

1/2 *Longueur* totale (courbe bigoniaque).	*3e molaire* (bord postérieur)	65mm
	Branche	80
Distance	biarticulaire (*bicondylienne*)	85
	bigoniaque	80
Branches.	Hauteur	45
	Largeur	32
Hauteur.	Symphysienne	28
	Molaire	30
	Trou mentonnier (du bord inférieur)	12
Épaisseur.	Symphysienne	15
	Molaire	17
Angle mandibulaire		100°
Angle symphysien		80°
Angle de prognathisme		70°

Pas de gouttière mentonnière. Un seul *trou mentonnier* des deux côtés (*Fig. 3 et 4*).

Mâchoire semblant *retrécie* et non ouverte (*Fig. 6*).

b) *Dents.* — M^1, *usure* assez marquée, surtout à gauche. — M^2, notablement *usée*, surtout à gauche.

M^3 existe des deux côtés. — Elle présente ses 4 tubercules. L'un est un peu *usé* au côté *droit*. — Il s'agit donc bien d'un sujet de 25 à 30 ans, au maximum.

Pm^1 et Pm^2, du côté gauche, également, sont *usées*, surtout Pm^1 (ce qui est normal). — *Usure* moins intense, mais réelle à droite.

Rien à noter pour C et I. — Aucune trace de *carie*. — Tartre surtout sur les dents prémolaires (Pm.) *droites*.

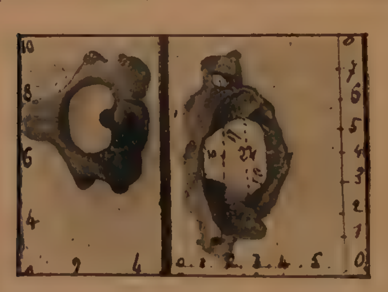


Fig. 8 et 9. — AXIS et ATLAS. — Faces *supérieures* : *Échelle* : 1/2 grandeur.

Le crâne et la face sont donc absolument complets. Pour cette région, il ne manque pas le plus petit fragment osseux important.

3° COLONNE VERTÉBRALE. — Elle est absolument *complète*; *il ne manque pas une vertèbre* : FAIT TRÈS RARE. — *Le bassin* lui-même est entier et intact.

Dans aucune sépulture néolithique pure, je n'ai jamais constaté un pareil état de conservation de cette région du squelette.

I. — VERTÈBRES CERVICALES.

1° ATLAS. — On sait que, depuis longtemps[1], nous avons donné à l'atlas la dénomination de *Vertèbre sexuelle.* — Son étude est donc très importante pour la détermination du *sexe* d'un sujet préhistorique. — Or voici ce que nous avons constaté dans le cas particulier (*Fig. 9*) :

A. *Dimensions d'ensemble.* — *Longueur* maximum : 78 mm. (*Diamètre transversal*), *Largeur* maximum : 42 mm. (*Diamètre antéro-postérieur* de la vertèbre). *Hauteur* maximum : 10 mm. *Distance biglénoïdienne* (Dubreuil-Chambardel) : 50 mm.

B. *Dimensions des différentes parties.* — 1° Mensuration du trou vertébral. Diamètre transversal : 30 mm. ; diamètre antéro-postérieur : 34 mm.

C. *Caractères sexuels.* — 1° *Indice des masses latérales.* — Si l'on établit, comme nous l'avons proposé[2], l'indice centésimal entre le *diamètre transversal de la vertèbre* et la largeur des deux masses latérales, facile à obtenir en retranchant du diamètre total le diamètre correspondant du trou vertébral (on a pour ce sujet : 78 — 30 = 48), on obtient le rapport suivant :

$$\frac{48 \times 100}{78} \text{ ; soit — } 61,54.$$

Cet indice se rapproche plus de l'*Indice masculin moyen*, calculé sur les chiffres de MM. Dubreuil-Chambardel, qui est de 63,85 (63,84 — 61,54 = 2,30) que de l'*Indice féminin*, qui est de 59 (61,54 — 59,60 = 2,54), puisque 2,31 < 2,54. — Par conséquent, il indique ici le SEXE MASCULIN, quoique la différence soit très peu marquée.

2° *Autres caractères sexuels.* — Mais, si l'indice ci-dessus donne dans ce cas peu de sûreté pour le diagnostic, il n'en est pas ainsi des *caractères anatomiques*, dits *sexuels*. Ceux-ci indiquent nettement le SEXE MASCULIN :

a) Diamètre transverse 78 > 76 (maximum féminin); apophyse transverse *bituberculeuse*, etc.

Mais il est évident qu'il s'agit d'un *Homme peu musclé* et partant assez grêle, et *jeune*.

b) Si l'on divise le trou vertébral en deux parties, comme nous le proposons (l'une *antérieure* ou *odontoïdienne*, l'autre *médullaire*), à l'aide d'une ligne horizontale passant par la partie moyenne des trous vertébraux, voici ce qu'on note :

	LARGEUR	PROFONDEUR
	—	—
a) Partie *odontoïdienne*.	20	10
b) Partie *médullaire*	30	24

1. Marcel Baudouin. — [*L'atlas*, vertèbre sexuelle]. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1907, ve s., t. VIII, n° 5-6, p. 402-403.

2. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Les Mégalithes de Savatole au Bernard* (Vendée). — *Bull. de la Soc. Préh. de France*, 1908, Paris, 1908, in-8°.

2° Les *apophyses articulaires supérieures* ont : longueur maximum, 23. Les *apophyses articulaires inférieures* : longueur maximum, 15; largeur maximum, 20.

3° Les *trous* des *artères vertébrales*, qui sont *entiers*, ont ici : Diam. ant.-post., 7 mm. Diamètre transverse, 5 mm.

D. *Poids.* — Le POIDS de cet atlas est de *sept* grammes.

2° AXIS. — Très puissante, très bifurquée en arrière. — *Poids* : 8 gr. (*Fig. 8*).

Dimensions. — *a*) *Ensemble* : Hauteur maximum (avec ap. od.), 38 mm.; largeur maximum, 50 mm.

b) Dimensions du *canal médullaire* : D. transversal (largeur), 23 mm.; — D. antéropostérieur (profondeur), 16 mm.

3° AUTRES VERTÈBRES CERVICALES. — Les nos 3, 4, 5, 6 ont une apophyse épineuse *bifurquée*. La 6e cervicale a une *bifurcation* très marquée.

Le trou vertébral gauche est divisé en 2 parties par une *cloison osseuse*, *épaisse* (7 mm. et 3 mm.); à droite, amorce de séparation.

Poids de 4 cervicales (3, 4, 5, 6) = 17 gr. Donc moyenne : 4 gr.

La 7e *cervicale* est forte, sans bifurcation, à trous vertébraux des 2 côtés. *Tubercule* de Chassaignac marqué. *Poids* : 6 gr.

II. — VERTÈBRES DORSALES. — Elles sont conservées toutes les *douze*; mais 3 ont leurs corps séparés de lames et apophyses épineuses (nos 3, 4 et 11).

1re dorsale : Poids : 8 gr. *12e dorsale*, Poids : 12 gr. Différence : 4 gr. entre la 1re et la 12e. — Chaque vertèbre augmente donc de poids de 0,33 gr. en moyenne, à mesure qu'on descend.

III. — VERTÈBRES LOMBAIRES. — Elles existent toutes les cinq, absolument entières.

Poids : *1e Lombaire*, 14 gr. *5e Lombaire*, 19 gr. Différence : 5 gr.

On n'a pas mesuré les diamètres du *canal rachidien lombaire*, par oubli [1].

IV. — THORAX. — 1° STERNUM. — Fracturé en deux fragments. — *a*) *Poignée.* Largeur : 50 mm. *b*) *Corps.* Largeur : 20 mm. (partie supérieure).

2° CLAVICULES. — Les deux sont absolument *entières* et intactes (*Fig. 0*).

Circonférence minimum : 30 mm. Extrémité interne : 25 × 20 (hauteur). Extrémité externe = 22 mm. (largeur).

a) *Droite.* — Petite, grêle. Longueur, 130; mais plus *trapue* que la gauche. — Cette clavicule pèse 1 gr. 5 de plus que la gauche. — DROITERIE indiscutable.

b) *Gauche.* — Grêle. Longueur, 130 mm.

1. Marcel Baudouin. — *Le Canal vertébral lombaire chez les Anthropoïdes et les Hommes préhistoriques.* — *C. R. Ac. des Sc.*, Paris, 6 janvier 1913.

3° OMOPLATES. — Os les plus altérés, avec les Côtes, comme d'ordinaire (*Fig. 11*).

a) *Droite.* — Presque entière; il ne lui manque que la partie centrale de la portion sous-épineuse (détruite au cours de la fouille).

Cavité glénoïde intacte [H = 35; L. = 26].

Bord antérieur (*partie sous-glénoïdienne*) : 120 mm. — Fosse sous-épineuse, intacte [H = 115; L = 90 mm.].

b) *Gauche.* — *Cassée.* Il reste l'Acromion, la Coracoïde, le bord antérieur de la Cavité *glénoïde*; mais l'acromion est brisé aussi.

Cavité glénoïde : 35 × 26.

Il manque toute la fosse sous-épineuse et une partie de la sus-épineuse[1].



Fig. 10. Fig. 11.

Fig. 10. — Les deux CLAVICULES (*Faces supérieures*). *Échelle*, 1/4 grandeur environ.
Fig. 11. — Les deux OMOPLATES (*Faces postérieures*). *Échelle*, 1/4 grandeur environ.

4° CÔTES. — On possède presque toutes les côtes des deux côtés : *Fait encore très rare.* — Mais plusieurs côtes de la 3e à la 11e se sont brisées [*Brisures de fouille*].

1° *1res Côtes.* — *a*) *Côté droit.* Poids : 4 gr. 5. — *Tubercule de Lisfranc* très saillant, sous forme de *plaque* [Tubercule très marqué, faisant saillie, comme si c'était un petit *pois*; c'est le Tubercule du *Scalène antérieur*]. I est très net à *droite* [Influence de la *Droiterie*].

b) *Côté gauche.* — Très légèrement plus lourde : 5 gr. Tubercule de Lisfranc encore *plus étalé*; mais ce tubercule antérieur est moins saillant ici en haut; il réapparaît vers le bas pourtant.

2e *Côtes.* — Presque complètes. Tubercule du Scalène postérieur et du Grand Dentelé, marqué aussi surtout à *droite* [comme ci-dessus].

1. Le rapport de l'humérus à la clavicule est ici de $\frac{130 \times 100}{290} = 44,82$. — C'est bien là un chiffre d'HOMME ayant des caractères d'*effémination*, car, d'après Pasteau, il est de 44,32 pour les Hommes et de 45,04 pour les Femmes. — Or 44,82 est *plus près* de 45,04 que de 44,32.

D'où prédominance nette des muscles du cou (Grand Dentelé et Scalènes) du *côté droit* [DROITERIE manifeste].

3es à 11es Côtes. — Toutes représentées, mais parfois brisées.

12es Côtes. — *Débris* des deux côtés.

On peut donc dire, en somme, que l'on possède tout l'ensemble des côtes.

V. — BASSIN. — Absolument entier. Mais, au cours du transport à Nantes, il s'est produit des fractures sur l'ischion droit, le sacrum, etc. — Longueur maximum : 290. — Hauteur : 130.

Détroit supérieur : D. Transverse : 140. — D. Antéropost. : 130.

$$Indice = \frac{130 \times 100}{140} = 94,28.$$

Détroit inférieur : D. Transverse : 100. — D. Antéro-post. : 70.

Trou obturateur : Largeur 10 et 37; Hauteur (horizontale) : 55. — Forme *triangulaire*[1].

1° OS ILIAQUE. — *a*) *Ilion.* Hauteur maximum : 195 (d.) et 200 (g). Longueur maximum : 150. Fosses iliaques profondes (caractère masculin). *Cavité cotyloïde* : Hauteur, 55. Longueur (horizontale), 48. Profondeur, 20.

b) *Pubis.* — Hauteur symphysienne : 52. — Largeur : 45 (artic. trou obt.) — Indique le *sexe masculin.*

c) *Ischion.* — *Inter Echancrure Ischiatique* : 130. Longueur : 135 (Ep. isch. — Pubis). — Hauteur : 50 (Cotyle-bas).

2° SACRUM. — *Intact* (fait rare). — Dimensions en position : Largeur maximum, 110; longueur maximum, 110; courbe centrale maximum, 110; surface articulaire supérieure, 53 × 25.

3° COCCYX. — Absolument complet (fait exceptionnel). — 2 dimensions : 36 × 12 mm.

1. Forme indiquant plutôt un sujet du sexe féminin. — Les caractères de *masculinité* sont vraiment peu marqués sur ce bassin, en réalité. — D'où l'erreur commise autrefois (1884).

(*A suivre.*)

Le Pongo, d'après le récit d'André Battell

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Le Pongo d'André Battell est le Gorille.

Signalé en 1819 par Bowdich sous le nom d'*Ingena*, le Gorille ne commença à être réellement connu que depuis 1847, époque à laquelle Thomas Savage, se trouvant près du fleuve Gabon, eut entre les mains « un crâne que les indigènes disaient être celui d'un animal semblable à un singe et remarquable par sa taille, sa férocité et ses coutumes ».

Non seulement Savage reconnut que cet animal, semblable à un singe, était bien l'*Ingena* de Bowdich, les indigènes du Gabon l'appelant encore du nom de *Engé-ena*, mais il eut la sagacité de l'identifier avec un « grand monstre » décrit autrefois sous le nom de « Pongo » par André Battell.

Si Savage donna au nouvel Anthropoïde qu'il venait de découvrir le nom de Gorille en souvenir des *Gorillas* dont il est question dans le récit connu sous le nom de Périple d'Hannon, il eut bien soin de ne point identifier son Gorille avec les femmes sauvages du voyageur carthaginois. Nous avons, dans une étude sur le Périple d'Hannon [1], exposé les motifs pour lesquels il nous semblait que les Gorillas au corps velu, dont les peaux furent rapportées à Carthage vers le ve ou le ive siècle avant notre ère, ne devaient appartenir ni aux Anthropoïdes désignés actuellement sous le nom de Gorilles, ni à des populations humaines très velues, comme le pensait Karl Emil Illing, mais devaient, très probablement, être des femelles de Chimpanzé (*Anthropopithecus troglodytes*).

André Battell, marin anglais, fait prisonnier par les Portugais, fut envoyé en Afrique dans le pays d'Angola où, en qualité de sergent de troupe, il servit dans les rangs des Portugais. Battell passa ainsi dix-neuf années dans les régions du Congo, de la fin du XVIe siècle (1589) jusqu'aux premières années du XVIIe. Pendant ce temps, à la suite de quelque querelle avec les Portugais, André Battell s'enfuit et vécut durant huit ou neuf mois dans les bois. C'est à ce séjour forcé dans les forêts équatoriales de l'Afrique qu'il dut de faire connaissance intime avec les Anthropoïdes de ces régions.

Battell n'en ignorait point l'existence avant son évasion, car il donne les noms sous lesquels les Anthropoïdes étaient désignés par les habitants du pays, mais, durant le temps qu'il passa dans les bois il fut à même de

1. Le Périple d'Hannon, *Revue de l'École d'anthropologie*, 1910, p. 166.

bien les observer. Aussi lui devons-nous les premiers renseignements certains qu'on possède sur le Gorille. L'exactitude avec laquelle A. Battell décrit le grand Anthropoïde nous autorise à penser que si quelques faits relatifs au mode de locomotion et aux mœurs du Gorille n'ont point été confirmés par des observateurs plus modernes, il est cependant probable qu'ils doivent être véridiques.

S'il en est ainsi, et c'est notre conviction, il y a intérêt pour l'anthropologie à ne pas laisser tomber ces faits complètement dans l'oubli ; car il serait utile, maintenant que ces contrées sont ouvertes à l'activité des Européens, qu'on cherchât à vérifier les détails signalés par André Battell avant que les Gorilles, de plus en plus pourchassés, n'eussent complètement changé de mœurs ou ne fussent exterminés.

Les récits de Battell faisant connaître les mœurs du plus grand et du plus Hominien des Anthropoïdes, avant l'envahissement de son habitat par les Européens, peuvent fournir quelques précieuses données sur ce qu'a dû être la plus primitive humanité.

On doit à Samuel Purchas, chapelain de l'évêque de Cantorbéry, d'avoir, dans son ouvrage intitulé *Purchas his Pilgrimes*, fait connaître ce que son voisin et ami André Battell lui avait raconté de vive voix, et ce qu'il avait trouvé, après sa mort, dans ses notes manuscrites[1].

Dans les conversations qu'il avait eues avec André Battell, Purchas avait appris de lui qu'il existait au Congo « un genre de grands singes, si l'on peut les appeler ainsi, sans queue, de la taille d'un homme, mais dont les membres ont une longueur double et une force proportionnelle, velus sur toute la surface, mais à d'autres égards en tout semblables aux hommes et aux femmes par leur conformation physique ; » à cette exception que leurs jambes n'ont pas de mollets.

« Ces grands singes sont appelés Pongo's. » Cette description sommaire, quoique due à un simple sergent de troupes ayant vécu à la fin du XVI[e] siècle, n'en est pas moins excellente et on peut remarquer que ce vieux soldat, qui n'était point un naturaliste, a néanmoins parfaitement saisi les caractères spéciaux du Gorille, — son Pongo, — forme qui lui paraît si semblable à celle de l'Homme qu'il ose à peine l'appeler un grand singe.

Ces grands singes, « si l'on peut les appeler ainsi » selon l'expression même d'André Battell, « vivaient de fruits sauvages, que leur fournissaient les arbres et les bois, et logeaient pendant la nuit sur les arbres. » Or ce genre de nourriture et ce mode d'habitation ont dû être, pendant des temps fort longs, ceux des formes primordiales des Hominiens.

Dans le chapitre trois de la seconde partie de l'ouvrage de Purchas, sixième section ayant pour titre : « Des provinces de Bongo, Calongo, etc. ; des singes monstres Pongos, de leurs chasses, leurs idolâtries, avec plusieurs autres observations », on trouve les renseignements suivants :

1. Huxley, *La place de l'Homme dans la nature.*

« La province de Mayombe est toute couverte de bois et de plantations, si touffues qu'un homme peut y voyager vingt jours à l'ombre, sans sentir le soleil ou la chaleur. » — Tel est le milieu dans lequel vivent les Pongos.

Dans ces régions « on ne trouve aucune espèce de blé ni de graine, de sorte que les habitants vivent uniquement de plantes et de racines de diverses sortes, très bonnes, et de noisettes ». — D'après cela certaines tribus africaines ne devaient pas avoir, à la fin du XVIe siècle, un régime alimentaire différent de celui des Anthropoïdes.

Les renseignements ethnologiques fournis par André Battell sont malheureusement trop vagues, car après avoir dit que « les habitants vivent uniquement de plantes, etc., » il continue sans aucune explication. « Il n'y a non plus ni animaux domestiques, ni volailles, mais ils (les habitants) ont en grande quantité de la chair d'éléphant qu'ils estiment beaucoup. Ils ont aussi plusieurs espèces de bêtes sauvages et un choix abondant de poissons. » — Il est évident que ces habitants carnivores ne devaient pas être les mêmes que ceux qui vivaient *uniquement* de végétaux.

Dans cette province de Mayombe il y a « une grande rivière appelée Banna ». — On a pensé que ce pouvait être le delta formé par les rivières de Camma et de Fernand-Vas; cependant il se pourrait que ce soit plutôt l'estuaire du Gabon.

« Cette rivière est très grande; elle a beaucoup d'îles qui sont peuplées. Les bois sont si remplis de Babouins, de petits singes et de grands singes et de perroquets qu'il serait effrayant pour un homme d'y voyager seul; il y a aussi deux espèces de monstres, qui sont très communs dans ces bois et très dangereux. »

Il est à remarquer qu'André Battell, pour désigner le Gorille et le Chimpanzé, emploie le terme monstres de préférence à celui de singes; car pour lui il y a une différence très nette entre ces monstres à forme humaine et les singes ordinaires.

« Le plus grand de ces monstres, continue l'auteur, est dans leur langue appelé *Pongo*; le plus petit *Engeco.* » L'embouchure du Gabon est appelée par les indigènes N'Pongo; ils se nomment eux-mêmes N'Pongues; il est possible que le nom donné au Gorille, par André Battell, soit le résultat d'une confusion, qui indiquerait, du reste, que le Gorille se rencontrait alors, comme encore maintenant, sur les rives du Gabon.

« Le Pongo est, dit-il, dans toutes ses proportions pareil à un Homme, mais sa stature est plutôt celle d'un géant que celle d'un Homme, car il est très grand. »

Le Pongo est un géant ayant une forme humaine, telle est l'impression que le Gorille fit sur André Battell, et cette impression est la plus exacte qu'on puisse ressentir. Le Gorille « pareil à un Homme » est en effet un Homme monstrueux. De nos jours les Gorilles géants sont devenus très rares; aussi, tant que l'on connut seulement des sujets dont la taille ne dépassait pas 1 m. 50 à 1 m. 60 ou 1 m. 70 au plus, le récit de Battell

pouvait être taxé d'exagération, mais depuis il a été tué des Gorilles ayant plus de deux mètres (2 m. 16 et même 2 m. 30) et alors on a dû reconnaître que le Pongo méritait bien d'être qualifié de grand monstre. Or, au XVI[e] siècle, ces Anthropoïdes gigantesques devaient être aussi communs qu'ils sont rares à notre époque, l'usage de plus en plus fréquent des armes à feu les ayant fait disparaître.

Ensuite qu'y a-t-il aussi de plus exact, de plus précis que les termes par lesquels ce vieux commensal des Pongos, dans les forêts du Gabon exprime, en homme qui a vu les choses, l'impression que produisait sur lui le Gorille vivant en liberté? Le Pongo dit-il « a une face humaine, les yeux caves et de longs poils au-dessus des sourcils ».

Ainsi pour Battell, qui a vu beaucoup de Pongos et souvent, sans doute, de plus près qu'il ne l'aurait désiré, la face du grand monstre a l'aspect d'une face humaine — et nullement de celle d'un Singe.

Pourquoi, du reste, en serait-il autrement? Ces yeux caves, surmontés par de longs poils, sont-ils aussi étrangers à l'humanité qu'on essaye quelquefois de l'affirmer? L'aspect cave, si enfoncé, des yeux du Gorille provient de l'énorme développement de ses arcades sourcilières, et cette profondeur n'est point atténuée par un front redressé.

Or, presque au début des temps du Quaternaire moyen, aux époques correspondant aux industries Chelléennes et Moustériennes, c'est-à-dire à une date géologique relativement récente, il existait en Europe, en France notamment, un Mammifère, bipède lui aussi, qui, du Gorille avait les yeux caves, les arcades sourcilières proéminentes, surmontées d'un front très fuyant. La face de ce Mammifère était assurément plus semblable à celle du Pongo de Battell qu'à celle d'un Homme et cependant nul n'oserait prétendre que ce bipède quaternaire ne faisait pas partie de l'Humanité; car les crânes du Néander, de Spy, de la Chapelle-aux-Saints, etc., sont ceux de nos ancêtres alors contemporains et compatriotes d'Eléphants, d'Hippopotames, de Rhinocéros, comme le sont actuellement encore les Gorilles.

Ainsi, leçon de choses, préférable à toute argumentation, les ossements des Hominiens pléistocènes découverts dans le Centre et l'Occident de l'Europe, donnent raison au vieux marin ignorant mais esprit observateur qui, exposant de bonne foi son impression, a reconnu, il y a déjà trois siècles, la parenté du Gorille et de l'Homme; fait bien réel, que, de nos jours, refusent cependant encore d'admettre certains naturalistes, dont les nomenclatures, au mépris de l'anatomie comparée, s'efforcent de rapprocher les Anthropoïdes des Singes, afin de les éloigner le plus possible de l'Homme, en substituant au terme d'Anthropoïdes, adopté par Broca, la fallacieuse dénomination de Simiidés.

La description d'André Battell, toujours parfaitement exacte, continue ainsi : « sa face — au Pongo — ses oreilles et ses mains sont glabres. Son corps est couvert de poils, mais ils ne sont pas trop épais et sont d'une

couleur brune foncée ». Cette coloration des poils distingue le Gorille du Chimpanzé noir.

Le Pongo, ajoute Battell, « ne diffère d'un homme que par les jambes qui n'ont pas de mollets ». C'est ici une excellente remarque de morphologie comparée; mais l'absence de mollets empêchait-elle le grand monstre d'être bipède redressé pendant la marche?

Il ne semble pas que Battell ait constaté l'allure pseudo-quadrupède, la marche en position accroupie que prennent généralement de nos jours les Gorilles lorsqu'ils se trouvent sur une surface plane : car le Pongo, dit-il, « va toujours sur ses jambes et porte ses mains entrelacées sur la nuque lorsqu'il marche sur le sol ».

L'entrelacement des mains sur la nuque est nécessaire aux Anthropoïdes, pour éviter d'être entraînés en avant par le poids de leurs longs bras et l'obliquité de leurs corps. Ce procédé d'équilibre est également usité par celui des Anthropoïdes qui marche le plus facilement en se tenant redressé, le Gibbon.

La description de Batell prouve bien qu'il a vu le Gorille user particulièrement de la marche debout, de l'attitude redressée, puisque, selon lui, le Pongo irait toujours sur ses jambes, et par conséquent ne se servirait jamais des mains comme moyen de locomotion. Au XVIe siècle les Gorilles conservaient-ils encore une allure redressée bipède plus accentuée que de nos jours? c'est possible; mais la longueur de leurs membres antérieurs prouve que la vie arboricole était déjà, comme actuellement, leur mode ordinaire d'existence.

C'est ce que confirme du reste Battell : le Pongo, dit-il, « dort sur les arbres et se bâtit des abris contre la pluie ». Ce fait, d'abord mis en doute, est désormais reconnu complètement exact. Or on sait que beaucoup de peuplades humaines faisaient naguère encore de même et, en Europe, en pleine époque historique, il y a moins de vingt siècles, Tacite disait des Fennes : « les enfants n'ont d'autre abri contre la pluie et les bêtes féroces que les branches entrelacées de quelque arbre, où leurs mères les cachent. C'est là que les jeunes gens se rallient, que se retirent les vieillards. »

Ce genre d'habitation ne différait guère de celui des Gorilles.

Battell constata que le grand monstre, géant à face humaine, d'aspect si redoutable, n'était pas du tout carnivore, « il se nourrit des fruits qu'il trouve dans les bois et de noix, car il ne mange aucune espèce de chair ».

Battell reconnut aussi que le Gorille ne possédait pas la parole articulée : « il ne parle pas », dit-il; cela ne prouve pas qu'il ne soit pas capable d'émettre des intonations vocales susceptibles d'être comprises de ses semblables. Rude soldat, et non naturaliste ou philosophe, André Battell ne semble pas avoir eu l'intuition que le cri est le rudiment de la parole.

Pour lui, le Pongo ne parlant pas, n'avait pas droit à l'intelligence; d'où cette opinion, assurément erronée, le Pongo « n'a pas plus d'intelligence qu'une bête »; et comme preuve, Battell ajoute que les « habitants de

cette contrée, quand ils voyagent dans les bois, allument des feux là où ils dorment la nuit, et le matin, lorsqu'ils sont partis, les Pongos viennent s'asseoir autour du feu jusqu'à ce qu'il s'éteigne, car ils n'auraient pas l'intelligence d'en rapprocher les tisons ».

Cette remarque, très intéressante, est susceptible de fournir certaines indications utiles pour la connaissance de la primitive humanité.

Nous en reparlerons plus tard, dans un autre article, en examinant les renseignements que l'on peut tirer des mœurs du Pongo, telles que les observa André Battell.

Mais ce que nous venons de dire suffit déjà pour montrer combien, au lieu de tirer brutalement sur les Gorilles, de les considérer comme gibier de chasse, il serait beaucoup plus digne de son parent, heureusement parvenu, l'Homme, de les étudier à l'état de liberté, pendant qu'il en est temps encore, plutôt que de les emprisonner et surtout de les massacrer sans profit réel pour la science.

A propos des Touareg du sud

Par FR. de ZELTNER

Les Touareg qui habitent la partie méridionale du Sahara ont été bien moins étudiés que leurs congénères de la partie Nord. Cela tient en partie aux difficultés qu'offrait la prise de contact avec eux pour des Européens venant du Soudan. Il faut tenir compte en effet que cette région ne présente pas, comme le Sahara du Nord, une race analogue aux Chamba, adaptée au pays, très propre à servir de liaison entre les Français et les Touareg. Il a fallu que les officiers créassent de toutes pièces des unités méharistes composées de tirailleurs nègres et leur apprissent le métier difficile de chamelier, qu'ils ignoraient eux-mêmes, pour que les Touareg consentissent à accepter définitivement l'autorité de la France. Aujourd'hui leur loyalisme est absolu, car ils ont compris enfin qu'avec nos sections montées à chameau, si mobiles et si tenaces, il n'était plus pour eux de retraites sûres dans leur propre pays. Dans ces conditions la pénétration chez ces nomades ne présente que les difficultés inhérentes à un voyage dans un pays pauvre en eau, en pâturages et en habitants.

L'accueil que le voyageur reçoit des Touareg n'a rien de désagréable et l'on n'a point la sensation d'hostilité que l'on éprouve au milieu des Maures et des Peulh. Ils se prêtent même, sinon de bonne grâce, du moins sans résistance, aux opérations cabalistiques de l'anthropométrie, et c'est ainsi que j'ai pu réunir une série de 143 mensurations de Touareg mâles. Le principal intérêt de cette série, la plus nombreuse qui ait été mesurée à ma connaissance, est de comprendre des sujets répartis sur tout l'habitat méridional des Touareg, c'est-à-dire entre le 7e degré de longitude Ouest Paris et le 7e de longitude Est.

Il est à peine nécessaire de dire que j'ai trouvé entre eux de nombreuses différences, mais je ne crois pas qu'il soit possible d'y reconnaître des types nettement distincts. La comparaison avec les types de Bertholon ne m'a rien donné. Les Touareg se sont trop métissés avec les Nègres, les Maures, les Peulh, les Haoussa, pour que le type original n'ait pas subi de nombreuses modifications. Sans examiner ici la question ardue du métissage, il faut reconnaître que les individus mélangés de nègres se rencontrent surtout dans les régions qui ne sont pas proprement désertiques, mais où la vie se rapproche de ce qu'elle est dans les pays cultivés du Soudan. L'explication en est assez simple : dans le désert la vie est très pénible pour les métis de nègres qui ont



Fig.1. — Touareg Tenguiriguif (région de Tombouctou).



Fig. 2. — Touareg Bourzeïnat (région de Tombouctou).



Fig. 3. — Touareg Kel-Témouleit (région de Tombouctou).

besoin d'une alimentation et d'une boisson très abondantes; au contraire dans les pays des mares et dans les oasis, ils peuvent avoir un bien-être plus considérable et partant se multiplier. D'autre part, ils résistent bien au paludisme qui s'y trouve à l'état endémique. Les Touareg y résistent mal, et ne s'accommodent pas bien des pays humides. Ils sont si parfaitement adaptés à leur pays et à leur genre d'existence qu'ils ne peuvent s'en écarter sans dépérir et sans perdre leurs merveilleuses qualités d'endurance à la fatigue et aux privations.

Voyons donc en quoi consistent leurs caractéristiques physiques.

On a trop souvent décrit leur port majestueux, leur démarche pleine de noblesse, l'aisance de leurs mouvements, leur grand air en un mot pour que j'aie à y revenir. Pour serrer de plus près leur portrait, je résumerai brièvement une étude qui est parue dans l'*Anthropologie* (1914, nos 3-4), en disant qu'ils sont dolichocéphales, leptoprosopes, leptorrhiniens, et remarquables surtout par la longueur du bras et de la cuisse, comparés à l'avant-bras et à la jambe.

L'envergure dépasse sensiblement la taille. Le tableau suivant groupe quelques-uns de ces chiffres :

	Moyenne.	Maximum.	Minimum.	Maximum de sériation.
	—	—	—	—
Taille	172,5	188,0	154,0	168,0
Indice céphalique	71,78	81,0	64,0	73,0
Indice facial	85,44	101,0	68,0	88,0
Indice nasal	66,34	84,0	50,0	68,0
Indice antibrachial	77,8	69	89	75 et 78
Indice anticrural	89,2	82	98	88,0
Rapport envergure-taille	103,3	109,0	97,0	103,0

Tous ces caractères distinguent en général les Touareg du Sud de leurs voisins du Nord, comme des gens du Tibesti, du Tchad, du Soudan, mais certains leur sont communs avec ceux-ci. Il est un fait très remarquable qui ne paraît pas avoir suffisamment attiré l'attention des chercheurs. La stéatopygie, qui n'est pas rare chez les femmes touareg de race pure, et que les hommes estiment beaucoup, est cependant une caractéristique de certaines races noires. Nous sommes donc probablement là en présence d'un métissage très ancien, grâce auquel ce caractère a pu se fixer dans une race où les hommes sont aussi peu adipeux que possible. Et c'est même un spectacle paradoxal de voir des femmes ressemblant à la Vénus de Brassempouy dans un paysage qui est souvent l'image même de la désolation et de la stérilité. Je ne suis d'ailleurs pas en mesure de dire si cet embonpoint, obtenu par l'ingestion de quantités énormes de lait, peut se développer chez toutes les femmes, ou seulement chez quelques sujets privilégiés.

Livres et Revues

Marc Armand Ruffer. — *Histological studies of Egyptian mummies* (Mém. présentés à l'Institut Egyptien et publiés sous les auspices du Khédive Abbas II, t. VI, fasc. 3).

On peut dire que l'étude histologique des momies d'Égypte était inattendue et même, à l'exception des ossements, inespérée. Le Dr Ruffer, cependant, publie les résultats des 10 premières recherches histologiques qu'il a pu faire, grâce à un procédé de son invention, sur des momies appartenant pour la plupart à la XIXe dynastie et précédemment étudiées par M. Elliot Smith (Mém. de l'Inst. Egyptien).

Les maladies des anciens Egyptiens avaient été étudiées précédemment au moyen de divers procédés. Quelques papyri égyptiens attestaient l'existence dans les temps archaïques d'une littérature médicale et d'une riche pharmacopée embrassant aussi l'art vétérinaire (Flinders Petrie). Mais les meilleurs documents laissaient incertaine l'identification des maladies décrites, sans exception pour le papyrus Ebers, le plus fameux document médical égyptien. On trouve cependant dans un papyrus médical de Berlin une description excellente de la paralysie faciale.

Les peintures et statues anciennes représentent des malformations et quelques affections cutanées.

Dans les descriptions historiques, relativement modernes, les symptômes de diverses maladies sont entremêlés de telle sorte que dans la description par Thucydide d'une épidémie qui dévasta Athènes, on ne sait s'il s'agit du typhus noir, de la variole, de la fièvre jaune, de la méningite cérébro-spinale, de la scarlatine, de l'influenza ou de l'ergotisme s'ajoutant au typhus.

Les lésions des os, étudiées par Elliot Smith, Wood James et Derry ont fourni au contraire des renseignements précieux. Mais l'examen macroscopique des autres organes a été rendu très difficile par suite de leur altération qui les rend ordinairement méconnaissables. Quant à l'étude microscopique de ces masses noirâtres, fragiles, imprégnées de matières opaques, il ne semblait pas qu'on pût seulement y songer.

Or, dans le mémoire du Dr A. Ruffer, de nombreuses planches, dont plusieurs en couleur, nous montrent des cœurs entiers, des portions de foies, de reins, de muscles, de vaisseaux, de poumons, d'intestins que l'on croirait, à première vue, récemment extraits d'un liquide conservateur où ils auraient fait simplement un trop long séjour — et de nombreuses coupes microscopiques de muscles, de vaisseaux, de nerfs même

datant de milliers d'années. Ce résultat est saisissant. Il permettra au Dr Ruffer de publier bientôt ses recherches d'anatomie pathologique sur les momies égyptiennes. Son premier mémoire résume seulement son procédé de restauration et ses constatations relatives à l'histologie normale, dont les lecteurs de la *Revue* nous reprocheraient de ne pas donner ici quelques extraits.

Pour débarrasser les tissus du sable, de la terre et des autres matières opaques, pour les rendre souples et accessibles à l'usage du microtome, le procédé imaginé, dans les détails duquel nous ne saurions entrer bien qu'il soit vraiment simple, a pour base l'emploi d'une solution contenant :

Alcool.	30 parties
Solution de carbonate de soude à 5 p. 100.	20 —
Eau.	50 —

Après un court séjour ultérieurement dans l'alcool absolu, puis dans le chloroforme, puis dans la paraffine, on peut faire des coupes très fines.

Les noyaux des cellules sont parfois très visibles, par exemple dans le tissu conjonctif sous-cutané des corps simplement ensablés, datant de 8 000 ans au moins. Dans les momies de la XXIe dynastie, les noyaux des cellules épidermiques se colorent presque normalement. Des microbes se distinguent et se différencient parfois très bien. Quelques réactions physiologiques des tissus sont conservées. C'est ainsi que certaines grandes artères, l'aorte par exemple, sont encore remarquablement élastiques, si bien qu'elles se rétrécissent elles mêmes quand on les a allongées artificiellement.

En général la peau est mieux conservée dans les corps simplement desséchés que dans les corps momifiés. Dans les peaux bien conservées on voit des glandes sudoripares en parfait état.

Les muscles lisses sont très bien conservés. Les muscles striés montrent encore leur striation caractéristique.

Le rein est presque toujours dans un bon état de conservation. Sur les coupes réussies, la structure générale et même les glomérules se détachent à l'évidence.

Le foie est moins bien conservé. Les intestins le sont souvent très bien.

Sur un seul estomac conservé, toute la surface muqueuse avait disparu. Les tuniques musculaires étaient en parfait état.

Le cœur est fort bien conservé. Il est facile d'isoler les valvules, qui ont toujours paru normales.

Dans le poumon, les alvéoles et les petites bronches sont parfaitement nets. La plèvre et le diaphragme sont généralement en très bon état, et leur histologie peut être étudiée dans tous leurs détails.

Les petits nerfs des doigts et aussi les gros troncs nerveux tels que le sciatique ont conservé leur structure générale. Les tubes nerveux sont très beaux et chaque tube contient une matière jaunâtre qui est certainement la substance médullaire. Dans certains nerfs on peut voir le cylindre-axe qui se colore profondément.

Quand l'organe est en bon état, les vaisseaux se distinguent bien.

Dans le testicule et l'épendyme, les spermatozoaires ont complètement disparu, mais les alvéoles ont résisté. Les tissus avoisinants, tel que le muscle cremaster, sont dans un état de préservation parfait.

M. Ruffer n'a jamais trouvé la rate ni les capsules surrénales. Il n'a pu trouver qu'un seul cerveau qu'il n'a pas encore étudié. La découverte et l'utilisation de son procédé de restauration, déjà si intéressants, sont encore pleins de promesses.

Notons pour terminer un détail curieux. Dans deux figures en couleur de l'atlas qui représentent l'une un foie replié, l'autre un paquet d'intestins, l'on voit comme nichée une statuette à tête humaine « Amset » et une autre à tête d'animal « Khebsennuf ».

L. Manouvrier.

Fabio Frassetto. — *Lo scheletro degli arti nell'Uomo e nei Vertebrati. — Filogenesi ed Ontogenesi.* — Bologna, 1915.

La question de l'ontogenèse et de la phylogenèse du squelette des Vertébrés est tout à la fois l'une des plus compliquées et des plus débattues de l'Anatomie comparée. Fait étrange, sa grande complexité réelle se cache sous une simplicité apparente. On peut dire également qu'il est peu de questions dont l'importance égale la sienne.

Ce sont toutes choses que M. Fabio Frassetto a bien su mettre en lumière dans un intéressant volume de près de 200 pages, illustré de 95 figures empruntées aux divers auteurs qui se sont occupés du sujet.

La principale qualité de ce livre est incontestablement la clarté et il rendra de ce fait de très grands services. Cette qualité même en rend l'analyse difficile, car on ne saurait résumer mieux que l'a fait l'auteur les diverses conceptions émises par les différents anatomistes dans les mémoires originaux dans lesquels il a puisé sa documentation.

On peut cependant faire à M. Fabio Frassetto un certain nombre de reproches. D'une part sa documentation, pour considérable quelle soit, est loin d'être complète. D'autre part, il accueille véritablement avec une trop grande sympathie un certain nombre de théories que les faits logiquement interprétés semblent rendre pour le moins douteuses. Nombreux sont les sujets traités où cette critique s'impose, et nous ne pouvons songer ici à les reprendre tous après lui. Nous n'insisterons pas par exemple, sur cette manière de voir de Gegenbaur aujourd'hui rejetée par la plupart des anatomistes, que M. Fabio Frassetto cependant adopte, et suivant laquelle l'extrémité des Vertébrés tétrapodes marcheurs dériverait de celles de formes ichthyosauriennes provenant directement elles-mêmes de formes sélachoïdes. N'a-t-on pas véritablement toutes raisons de croire que, comme les Cétacés actuels, les Ichthyosauriens disparus dérivent de formes primitivement terrestres s'étant secondairement adaptées à la vie dans les eaux? Chez les uns comme chez les autres, on

retrouve l'hyperphalangie, et certains travaux de Leboucq concernant le développement des extrémités chez les Pinnipèdes nous montrent bien comment cette hyperphalangie a pu secondairement s'établir sans qu'on puisse y voir la moindre dérogation à la loi de Dollo sur l'irréversibilité de l'évolution. L'erreur de Gegenbaur est grosse de conséquences, en raison du fait qu'elle est à la base même de toutes nos conceptions sur la morphologie des membres des Vertébrés marcheurs.

Nous nous bornerons à examiner aussi brièvement que possible deux questions particulièrement importantes au point de vue de l'Anatomie comparée en général, et qui ne laissent point aussi d'intéresser grandement l'Anatomie anthropologique; nous sommes, en ce qui les concerne, d'un avis tout différent de celui de M. Fabio Frassetto.

1° *Signification des éléments constitutifs de la ceinture scapulaire des Vertébrés tétrapodes.* — Tous les classiques admettent, et l'auteur du livre dont ici nous rendons compte partage également cette opinion, que la ceinture scapulaire dite primaire des Vertébrés tétrapodes est fondamentalement constituée de trois éléments, le scapulum, le procoracoïde et le coracoïde qui, bien développés chez les Batraciens urodèles, se retrouveraient chez les Anoures, à part quelques rares exceptions constituées par certains types dépourvus de procoracoïdes. C'est de l'homologation des éléments de la ceinture scapulaire dans ces deux groupes de Batraciens que dérive la conception que l'on se fait de cette ceinture en Anatomie comparée chez les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. On conçoit donc ainsi toute l'importance de cette question.

En 1895, P. Eisler, dans un travail qui a vraisemblablement échappé à M. Fabio Frassetto, comme d'ailleurs à la plupart des anatomistes, a émis l'opinion, sans l'étayer toutefois d'arguments suffisants, que le procoracoïde des Urodèles n'est pas représenté chez les Anoures par l'élément ventral antérieur de leur ceinture, mais bien par une saillie dépendant du scapulum et qui, située à l'extrémité externe de son bord antérieur, est connue sous le nom d'acromion. Les deux éléments ventraux de la ceinture scapulaire des Anoures auraient alors l'un et l'autre la signification de pièces coracoïdiennes.

Cette idée a été reprise au début de 1915 par un de mes élèves, M. H. Vallois, et par moi-même; et, nous basant sur un nombre de dissections considérables que nous avons fait porter tout à la fois sur la topographie des muscles et leur innervation ainsi que sur la constitution de la cavité glénoïdienne, nous sommes parvenus à établir dans un mémoire de la *Bibliographie anatomique* (fasc. 4, tome XXIV) que l'opinion d'Eisler était en réalité celle qu'il convenait de suivre.

Notre intention était de reviser d'une façon complète en nous basant sur les faits que nous venions de mettre en lumière, l'étude de la ceinture scapulaire chez les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. Les événements actuels nous ont mis dans l'obligation de différer l'exécution de ce projet. Mais, pour s'en tenir au seul terrain de l'Anatomie humaine, il est d'ores et déjà facile de prévoir que nos conceptions relatives à la

signification des éléments surajoutés à l'omoplate devront être profondément modifiées dans un avenir prochain.

2° *Signification de la rotule.* — Il a été soutenu, principalement en Allemagne, que fondamentalement l'avant-bras, aussi bien que la jambe, est composé non de deux mais de trois éléments. On donne au troisième élément le nom d'*intermedium antebrachii* ou *cruris* suivant le cas. Cette théorie qu'il n'est point dans mes intentions de discuter ici au point de vue général paraît insuffisamment établie tant au point de vue de la paléontologie que de l'embryologie. Quoi qu'il en soit, ceux qui l'adoptent considèrent d'une part que l'olécrane et le cartilage triangulaire (voir Thilenius) représentent chez les Mammifères les vestiges de l'intermédiaire de l'avant-bras, alors que d'autre part l'intermédiaire de la jambe serait chez les mêmes animaux réduits à la rotule et à l'os trigone de Bardeleben.

Bertha de Vriese a consacré tout récemment en effet plusieurs mémoires à établir que la rotule n'est point, comme le pensent les classiques, un os sésamoïde développé dans l'épaisseur du tendon du triceps, mais bien l'extrémité supérieure de cet os fondamental de la jambe qui serait l'*intermedium cruris*. M. Fabio Frassetto se rallie à cette opinion. Il suffit de se reporter cependant à ce que nous savons des conditions de développement des sésamoïdes en général, aux travaux nombreux de Retterer, aux études enfin de Retterer et Vallois sur la double rotule des Mammifères sauteurs, pour se rendre compte combien il est peu vraisemblable qu'une telle hypothèse soit exacte. Il est regrettable que, dans ce cas comme dans quelques autres, M. Fabio Frassetto ne se soit pas suffisamment inspiré des travaux nombreux aujourd'hui où est exposée l'action des facteurs physiques sur le développement phylogénétique du squelette. C'est seulement dans cette voie que se résoudront un jour, à notre sens, certains problèmes d'anatomie comparée que quelques chercheurs dépourvus de cette notion, habiles à l'analyse mais incapables de synthèse, ont plutôt contribué à obscurcir.

R. Anthony.

Le Directeur de la Revue, G. Hervé.

Le Gérant, Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

Il ne faudrait pas que la barbarie « scientifique » des Germains servît de prétexte à la condamnation de la science et à l'apologie du mysticisme métaphysique qui faussa tant d'esprits au cours des siècles passés.

De ce que les savants allemands, détournés de la vérité expérimentale par des préoccupations militaristes, autocratiques et jingoïstes, sinon par le souci de leurs intérêts personnels, ont édifié sur une fausse science des théories aussi contraires à la raison et aux faits qu'à l'humanité, il ne faudrait pas conclure que la science véritable est responsable de l'éducation corruptrice distribuée au peuple allemand depuis un demi-siècle et des abominations commises par les armées germaniques.

Sous le prétexte que les naturalistes d'Allemagne, interprétant d'une façon erronée les faits sur lesquels sont établies les doctrines de l'évolution et du transformisme, en ont déduit des conclusions contraires à la liberté, à la dignité, à la moralité que nos civilisations gréco-latines se vantent d'assigner à nos enfants comme règles de leur conduite, il serait anti-scientifique de condamner les doctrines de l'évolution et du transformisme comme fausses, chimériques et contraires à la science morale.

De ce que, pour tout dire, les Allemands ont prétendu tirer du matérialisme mystique où ils se sont laissé choir, des arguments en faveur de la théorie de la Force et des prétextes pour justifier les mensonges de leurs diplomates, les atrocités ordonnées par leurs généraux, les violations des traités internationaux et du droit commun commises par le gouvernement de Guillaume II, il serait injuste de conclure que le matérialisme est responsable des crimes des Germains.

Notons, tout d'abord, qu'il a existé et qu'il existe encore de nombreux évolutionnistes, transformistes et matérialistes dans tous les pays civilisés, en France notamment, et que les principes moraux ou politiques professés par la plupart d'entre eux n'ont rien de commun avec les doctrines et théories d'ordre moral ou politique exposées dans l'enseignement oral ou les livres des savants, des philosophes et des politiques allemands.

Buffon, Lamarck et Darwin[1], qui sont les véritables fondateurs de l'évolutionnisme et du transformisme, ont déduit des faits sur lesquels ils appuyèrent leur doctrine scientifique, une morale qui, pour être purement naturelle, n'en est pas moins sublime.

§ I. — La théorie morale de Buffon.

Après avoir décrit les phénomènes d'ordre intellectuel et moral dont les animaux nous offrent le spectacle, et les avoir comparés aux phénomènes de même ordre qui se produisent chez l'homme, Buffon disait[2] : « Les animaux sont-ils bornés aux seules passions que nous venons de décrire? La peur, la colère, l'horreur et la jalousie sont-elles les seules affections durables qu'ils puissent éprouver? Il me semble qu'indépendamment de ces passions, dont le sentiment naturel, ou plutôt l'expérience du sentiment rend les animaux susceptibles, ils ont encore des passions qui leur sont communiquées et qui leur viennent de l'éducation, de l'exemple, de l'imitation et de l'habitude : ils ont leur espèce d'amitié, leur espèce d'orgueil, leur espèce d'ambition. » Faisant allusion aux liens qui s'établissent entre le chien et l'homme, il disait : « Y a-t-il rien de comparable à l'attachement du chien pour la personne de son maître ?... Quelle fidélité à accompagner, quelle constance à suivre, quelle attention à défendre son maître! quel empressement à rechercher ses caresses! quelle docilité à lui obéir!... que de mouvements, que d'inquiétudes, que de chagrin s'il est absent! que de joie s'il le retrouve! A tous ces traits peut-on méconnaître l'amitié? Se marque-t-elle, même parmi nous, par des caractères

1. Pour les doctrines de Buffon, Lamarck et Darwin, voir J.-L. de Lanessan, *Transformisme et créationisme*, in Biblioth. Scient. internat., Alcan édit.

2. Voir Buffon, *Œuvres complètes*, édit. J.-L. de Lanessan, mémoire sur *La nature des animaux*.

aussi énergiques? » Au sujet de l'amour il disait : « Tout ce qu'il y a de bon dans l'amour appartient donc aux animaux tout aussi bien qu'à nous, et même, comme si ce sentiment ne pouvait jamais être pur, ils paraissent avoir une petite portion de ce qu'il a de moins bon, je veux parler de la jalousie. »

Comme pour mieux établir la ressemblance qui existe entre les animaux et l'homme au point de vue des sentiments d'ordre moral, il décrivait la source de ces sentiments chez les animaux en des termes qui s'appliquent exactement à l'homme, car c'est dans l'éducation et l'expérience qu'il trouve cette source : « Un jeune animal tranquille, habitant des forêts, qui tout à coup, dit-il, entend le son éclatant d'un cor ou le bruit subit et nouveau d'une arme à feu, tressaille, bondit, et fuit par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver. Cependant, si ce bruit est sans effet, s'il cesse, l'animal reconnaît d'abord le silence ordinaire de la nature, il se calme, s'arrête et regagne à pas égaux sa paisible retraite. Mais l'âge et l'expérience le rendront bientôt circonspect et timide, dès qu'à l'occasion d'un bruit pareil il se sera senti blessé, atteint ou poursuivi. Ce sentiment de peine ou cette sensation de douleur se conserve dans son sens intérieur, et lorsque le même bruit se fait encore entendre elle se renouvelle, et se combinant avec l'ébranlement actuel elle produit un sentiment durable, une passion subsistante, une vraie peur. » N'est-ce point de la même façon que la peur naît chez l'homme?

Écoutez, maintenant, son explication de la conduite d'un chien en face d'un bon morceau qu'il convoite. « Le chien, dit-il, se jetterait à l'instant sur l'objet de son appétit, si ce même sens intérieur ne conservait pas les impressions antérieures de douleur dont cette action a été précédemment accompagnée;... comme il a été frappé toutes les fois qu'il s'est livré à ce mouvement d'appétit, les ébranlements de douleur se renouvellent en même temps que ceux de l'appétit se font sentir, parce que ces deux ébranlements se sont faits toujours ensemble. L'animal étant donc poussé tout à la fois par deux impulsions contraires qui se détruisent mutuellement, il demeure en équilibre entre ces deux puissances égales;... mais il se renouvelle en même temps dans le cerveau de l'animal un troisième ébranlement qui a souvent accompagné les deux premiers; c'est l'ébranlement causé par l'action de son maître, de la main duquel il

a reçu souvent ce morceau qui est l'objet de son appétit; et comme ce troisième ébranlement n'est contre-balancé par rien de contraire, il devient la cause déterminante du mouvement. Ce chien sera donc déterminé à se mouvoir vers son maître et à s'agiter jusqu'à ce que son appétit soit satisfait en entier. » En d'autres termes, le chien ne s'emparera point par la force du morceau qu'il convoite, parce qu'il se souvient qu'il a été puni pour l'avoir fait; il le demandera à son maître, parce qu'il se rappelle qu'il l'a déjà obtenu de celui-ci chaque fois qu'il l'a sollicité. N'est-ce point ce qui, en une conjecture semblable, se passera dans l'esprit d'un enfant ayant envie d'un gâteau?

Buffon a soin de nous faire savoir qu'à ses yeux toute cette lutte intérieure de sentiments est d'ordre purement physique. A propos de ce qu'il appelle « le sens intérieur », c'est-à-dire l'organe où se produisent les « ébranlements » déterminés par les impressions, il dit : « Je conçois que dans l'animal l'action des objets sur les sens (vue, odorat, toucher, ouïe, etc.), en produit une autre sur le cerveau que je considère comme un sens intérieur et général qui reçoit toutes les impressions que les sens lui transmettent. Ce sens intérieur est non seulement susceptible d'être ébranlé par l'action des sens et des organes extérieurs, mais il est encore, par sa nature, capable de conserver longtemps l'ébranlement que produit cette action. » Précisant sa pensée, il ajoute : « Le sens intérieur de l'animal est, aussi bien que ses sens extérieurs, un organe, un résultat mécanique, un sens purement matériel. » Voilà donc des idées d'ordre moral tout à fait semblables à celles qui naissent dans le cerveau humain réduites à l'état de phénomènes purement matériels. Il est vrai que l'illustre naturaliste du XVIIIe siècle les attribuait, chez l'homme, à une âme dont il réservait le monopole à notre espèce; mais ses contemporains ne se méprirent pas sur la nature véritable de sa doctrine. L'auteur anonyme des *Lettres à un Américain* traduisait exactement leur pensée lorsqu'il disait : « Il est à craindre que les matérialistes ne prétendent encore tirer de grands avantages du peu de morale que M. de Buffon débite et surtout des caractères qu'il donne aux vérités que comprend la science des mœurs. »

Les philosophes de l'antiquité grecque et latine avaient indiqué l'union des êtres humains, leur association, comme l'une des bases

fondamentales de la morale[1]. « Le droit naturel, avait dit Épicure, n'est autre chose qu'un pacte d'utilité dont l'objet est que nous ne nous lésions pas réciproquement et que nous ne soyons pas lésés. » Sénèque recommandait, de son côté, aux stoïciens, ce principe de conduite : « Homme, je ne puis regarder comme étranger rien de ce qui touche les hommes. » Marc-Aurèle avait observé que plus les êtres sont raisonnables et plus ils sont sociables, et il en déduisait les règles essentielles de sa morale : « Nous sommes certainement faits, disait-il, pour vivre en commun. Notre société ressemble à une voûte qui tomberait si ses diverses parties ne se prêtaient un support mutuel. — Les êtres raisonnables existent les uns pour les autres. Le premier attribut de la condition humaine c'est donc la sociabilité. N'aie qu'un but unique : régler ton mouvement et ton repos conformément au bien de la société. — Tout désir, toute action ne doit avoir d'autre but que le bien de la société; c'est là ce qui est conforme à la nature. — Je ne ferai rien qui ne serve au bien de la société : mieux encore, je rapporterai tout à ces êtres de même espèce que moi; je dirigerai toute mon activité vers le bien général, et je la détournerai de tout ce qui y est contraire. Si j'agis de la sorte ma vie coulera nécessairement heureuse. — J'ai fait quelque chose d'utile à la société? J'ai donc fait ce qui m'est utile. Aie toujours cette vérité présente à l'esprit; ne cesse jamais de la mettre en pratique. »

Cette morale, toute naturelle parce qu'elle est déduite des relations nécessaires des hommes les uns avec les autres, c'est celle que Buffon professe après Épicure et Sénèque. « L'homme, dit-il, a d'abord mesuré sa force et sa faiblesse, il a comparé son ignorance et sa curiosité, il a senti que seul il ne pouvait suffire ni satisfaire par lui-même à la multiplicité de ses besoins, il a reconnu l'avantage qu'il aurait à renoncer à l'usage illimité de sa volonté pour acquérir un droit sur la volonté des autres.... Il a vu que la solitude n'était pour lui qu'un état de danger et de guerre, il a cherché la sûreté et la paix dans la société, il a porté ses forces et ses lumières pour les augmenter en les réunissant à celles des autres; cette réunion est de l'homme l'ouvrage le meilleur, c'est de sa raison

1. Pour les conceptions morales des philosophes de l'antiquité et la référence des citations de ce paragraphe, voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale des religions*, Alcan édit.

l'usage le plus sage. En effet, il n'est tranquille, il n'est fort, il n'est grand, il ne commande à l'univers que parce qu'il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois; l'homme, en un mot, n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme. »

Bien entendu, il ne suffit pas que l'homme « se réunisse à l'homme »; il faut que cette union se maintienne et pour cela il est indispensable que chacun respecte les intérêts et les libertés de tous les autres, ce qui conduit Buffon à formuler un programme social auquel on ne pourrait adresser qu'un reproche : celui d'être trop idéaliste. A la fin de son mémoire sur les *Époques de la Nature*, après avoir rappelé le rôle joué par l'homme dans le perfectionnement ou la création de certaines espèces animales ou végétales, il ajoutait : « Tous ces exemples modernes et récents prouvent que l'homme n'a connu que tard l'étendue de sa puissance, et que même il ne la connaît pas encore assez; elle dépend en entier de l'exercice de son intelligence; ainsi plus il observera, plus il cultivera la nature, plus il aura de moyens pour se la soumettre et de facilités pour tirer de son sein des richesses nouvelles, sans diminuer les trésors de son inépuisable fécondité. Et que ne pourrait-il pas sur lui-même, je veux dire sur sa propre espèce, si sa volonté était toujours dirigée par l'intelligence? Qui sait jusqu'à quel point l'homme pourrait perfectionner sa nature, soit au moral, soit au physique? Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter d'être arrivée au meilleur gouvernement possible, qui serait de rendre tous les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux, en veillant à leur conservation, à l'épargne de leurs sueurs et de leur sang par la paix, par l'abondance des subsistances, par les aisances de la vie et les facilités de leur propagation? Voilà le but moral de toute société qui chercherait à s'améliorer. Et pour le physique, la médecine et les autres arts dont l'objet est de nous conserver, sont-ils aussi avancés, aussi connus que les arts destructeurs, enfantés par la guerre? Il semble que de tout temps l'homme ait fait moins de réflexions sur le bien que de recherches sur le mal : toute société est mêlée de l'un et de l'autre; et comme de tous les sentiments qui affectent la multitude, la crainte est le plus puissant, les grands talents dans l'art de faire du mal ont été les premiers qui aient frappé l'esprit de l'homme, ensuite ceux qui l'ont amusé ont occupé

son cœur, et ce n'est qu'après un trop long usage de ces deux moyens de faux honneurs et de plaisir stérile, qu'enfin il a reconnu que sa vraie gloire est la science, et la paix son vrai bonheur. » N'y a-t-il pas dans ces lignes une condamnation formelle, au nom de la science, de tous les vices qui, après avoir corrompu les sociétés anciennes, sont vantés par les faux savants et faux philosophes de l'Allemagne? Et nos métaphysiciens ne se montrent-ils pas souverainement injustes envers la science, envers le transformisme, envers le matérialisme, lorsqu'ils les accusent d'avoir façonné les monstrueux cerveaux des Germains domestiqués par Bismarck, Guillaume II ou François-Joseph?

Diderot, qui fut un grand admirateur de Buffon et qui avait adopté ses idées sur le transformisme, donnait à la morale du naturaliste toute sa signification philosophique lorsqu'il écrivait [1] : « Combien cette maudite métaphysique fait de fous! Hé, mes amis, que vous importe qu'il y ait ou qu'il n'y ait ni Dieu, ni diables, ni anges, ni paradis, ni enfer! Ne savez-vous pas que vous voulez être heureux, que les autres ont le même désir que vous; qu'il n'y a de félicité vraie pour vous que par le besoin que vous avez les uns des autres, et que par les secours que vous espérez de vos semblables et qu'ils attendent de vous; que si vous n'êtes pas aimés, estimés, considérés, vous serez méprisés et haïs; et que l'amour, la considération, l'estime, sont attachés à la bienfaisance? Soyez donc bienfaisants tandis que vous êtes; et endormez-vous du dernier sommeil, aussi tranquilles sur ce que vous deviendrez que vous l'êtes sur ce que vous étiez il y a quelques centaines d'années.... Vous avez été un atome de ce grand tout, le temps vous réduira à un atome de ce grand tout. Chemin faisant vous avez passé par une multitude de métamorphoses. De ces métamorphoses, la plus importante est celle sous laquelle vous marchez à deux pieds : la seule qui soit accompagnée de conscience; la seule sous laquelle vous constituez, par la mémoire de vos actions successives, un individu qui s'appelle moi. Faites que ce moi-là soit honoré et respecté, et de lui-même et de ceux qui viendront après lui. »

Après avoir dit, faisant allusion au libre arbitre [2], qu'il « n'y a point et qu'il ne peut y avoir d'êtres libres », que « nous ne sommes

1. *Dieu et l'homme.*
2. *Correspondance générale.*

que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation et à la chaîne des événements », mais que « l'homme n'en est pas moins un être qu'on modifie » par « l'exemple, les discours, l'éducation, le plaisir, la douleur, les grandeurs, la misère, etc. », il demande : « Qu'est-ce qui distingue donc les hommes? » et répond : « La bienfaisance et la malfaisance » et il déclare que « le malfaisant est un homme qu'il faut détruire », tandis qu'il faut « s'attacher fortement aux bons ». Ceux-ci, du reste, peuvent être produits par l'exemple et l'éducation, etc., non moins facilement que les premiers.

§ II. — La Théorie morale de Lamarck.

Lamarck, qui fut le second fondateur de la doctrine transformiste proprement dite et qui en avait puisé les principes dans les ouvrages et la fréquentation directe de Buffon, se montre, à la fois, plus nettement matérialiste que son maître et non moins attaché à une morale d'une haute élévation.

Dans toutes les facultés intellectuelles, y compris la volonté, il ne voyait que le résultat « d'actes particuliers à l'organe de l'intelligence [1] », c'est-à-dire le cerveau, et décrivait de la manière suivante le mécanisme de la formation des idées [2] : Je reconnais comme un principe fondamental, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a point d'idées innées, et que toute idée quelconque provient, soit directement, soit indirectement, de sensations éprouvées ou remarquées. Il résulte de cette considération que l'organe de l'intelligence étant le dernier perfectionnement que la nature ait donné aux animaux, ne peut exister que dans ceux qui possèdent déjà la faculté de sentir. Aussi l'organe spécial dans lequel s'opèrent les idées, les jugements, les pensées, etc., ne commence-t-il à se former que dans les animaux en qui le système des sensations est très développé. »

Il ne croit pas plus au libre arbitre qu'à l'innéité des idées. « La volonté, dit il [3], dépendant toujours d'un jugement quelconque, n'est jamais véritablement libre, car le jugement qui y donne lieu est comme le quotient d'une opération arithmétique, un résultat nécessaire de l'ensemble des éléments qui l'ont formé.... Nos jugements

1. *Philosophie zoologique*, II, p. 318.
2. *Ibid.*, II, p. 322.
3. *Ibid.*, p. 313.

dépendant de tant de particularités inappréciables et très difficiles à reconnaître, ont fait croire que nous étions libres dans nos déterminations, quoique nous ne le soyons réellement pas, puisque les jugements qui les produisent ne le sont pas eux-mêmes. »

Quant aux idées morales, Lamarck en trouve la source dans les « penchants naturels », communs à tous les hommes parce qu'ils résultent de leur organisation spécifique, et qui les porte tous à conserver leur existence, en redoutant l'anéantissement de l'être, à rechercher la satisfaction de l'intérêt personnel, et, par conséquent, le bien-être, et à dominer. D'après lui, ces penchants « sont les sources uniques » de « toutes les actions de l'homme », en tenant compte des modifications que peuvent y introduire l'âge, le sexe, l'état, le milieu dans lequel vit chaque individu, les opinions ou préjugés qui règnent dans ce milieu et, par-dessus tout, l'éducation, à laquelle — l'envisageant dans le sens le plus étendu — il attache une influence prépondérante. « On peut dire, en général, écrit-il, que nous n'avons qu'une part bien médiocre à l'état où nous nous trouvons dans le cours de notre existence et que nous devons nos goûts, nos penchants, nos habitudes, nos passions, nos facultés, nos connaissances même, aux circonstances infiniment diversifiées mais particulières dans lesquelles chacun de nous s'est rencontré. Dès notre plus tendre enfance, tantôt ceux qui nous élèvent nous laissent entièrement à la merci des circonstances qui nous entourent, ou en font naître, eux-mêmes, de très désavantageuses pour nous, par suite de leur manière d'être, de voir et de sentir; et tantôt par une faiblesse inconsidérée, nous gâtent et nous laissent prendre une multitude de défauts et d'habitudes pernicieuses dont ils ne prévoient pas les suites [2]. » Il ajoute justement : « On ne saurait imaginer combien

1. *Ibid.*, II, p. 334.

2. Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. XXII) avait exprimé la même pensée sous une forme très piquante : « Platon tansa, dit-il, un enfant qui jouait aux noix. — Il lui répondit : « Tu me tanses pour peu de chose. — L'accoutumance, répliqua Platon, n'est pas chose de peu. » Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply dez nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de veoir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbattre à blecer un chien et un chat; et tel père est si sot, de prendre à bon augure d'une âme martiale, quand il veoid son fils gourmer injurieusement un païsan ou un laquay qui ne se deffend point; et à gentillesse quand il le veoid affiner son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison; elles se germent là; et s'eslevent assez gaillardement, et proufitent à force entre les mains de la coustume. »

sont grandes les influences de nos premières habitudes et de nos premières inclinations sur les penchants qui sont dans le cas de nous dominer un jour, et sur le caractère qui nous deviendra propre. » Et il laisse entendre, comme conséquence de ce fait, que le but essentiel de l'éducation doit être de créer les habitudes les plus conformes aux conditions que chaque individu devra remplir pour être heureux, habitudes qu'il réunit sous le nom de « sagesse ».

L'amour de la sagesse « distingue éminemment, dit-il [1], l'homme qui, dirigé par ce que l'observation, l'expérience et une méditation habituelle lui ont fait connaître, n'emploie, dans ses actions, que ce que la raison et la justice lui conseillent : ce qui le porte à l'amour de la vérité, en toute chose, et à l'acquisition de connaissances positives de tous genres, afin de rectifier de plus en plus ses jugements ; à fuir partout et en tout les extrêmes ; à la modération dans ses désirs et à une sage retenue dans ses besoins non essentiels ; à la mesure dans toutes ses actions et à l'éloignement pour toute affectation quelconque ; à la conservation des convenances partout ; à l'indulgence, la tolérance, l'humanité et la bonté envers les autres ; à l'amour du bien public et de tout ce qui est utile à ses semblables ; au mépris de la mollesse, et à une espèce de dureté envers lui-même qui le soustrait à cette multiplicité de besoins factices qui asservissent ceux qui s'y livrent ; à la résignation et, s'il est possible, à l'impassibilité morale dans les souffrances, les revers, les injustices, les oppressions, les pertes, etc. ; au respect pour l'ordre, les institutions politiques, les autorités, les lois, la morale, en un mot, la religion. La pratique de ces maximes caractérise la vraie philosophie, soustrait l'homme au produit désordonné de ses penchants, aux passions qui peuvent l'agiter, et lui donne la dignité à laquelle il est le seul, parmi les êtres intelligents, qui puisse atteindre. »

Lamarck, on le voit, aboutissait, comme Buffon, à une morale aussi parfaite que celle des religions et des philosophies les plus idéalistes, en prenant pour base des phénomènes d'ordre purement physique.

§ III. — La théorie morale de Darwin.

Le troisième et dernier fondateur du transformisme, Charles Darwin, est déiste comme Buffon et Lamarck et, peut-être, spiri-

1. *Système analytique des connaissances de l'homme*, p. 205.

tualiste; mais, à l'exemple de ses prédécesseurs, il cherche à expliquer l'évolution de l'homme et la genèse des idées morales sans intervention ni de la divinité, ni de l'âme.

Faisant allusion aux théories créationistes qui, vers le milieu du XIXe siècle, comptaient encore beaucoup de partisans, même dans les milieux universitaires, il disait[1] : « Le moment n'est pas éloigné où l'on s'étonnera que des naturalistes, connaissant la conformation comparative et le développement de l'homme et des autres mammifères, aient pu si longtemps croire que chacun d'eux a été l'objet d'un acte séparé de création. » Après avoir établi la ressemblance qui existe, au double point de vue de la conformation anatomique et des facultés intellectuelles, entre l'homme et les mammifères supérieurs, puis recherché de quelle famille de Simiadés l'homme a pu descendre, il examinait et s'efforçait de résoudre la question de l'origine des idées morales.

Chez les animaux, il admettait des « sentiments sociaux » dont il disait : « On ne peut guère contester que les sentiments sociaux sont instinctifs ou innés chez les animaux inférieurs. » Et il ajoutait : « Pourquoi donc ne le seraient-ils pas chez l'homme? » Faisant allusion à ce dernier, il disait[2] : « Il n'y a pas ce me semble la moindre improbabilité, inhérente à ce que les tendances vertueuses soient plus ou moins complétement héréditaires.... Si les mauvaises tendances sont transmissibles, il est probable qu'il en est de même des bonnes[3]. »

1. *La Descendance de l'homme*, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 104, note. Ch. Darwin formulait cette proposition en réponse à Stuart Mill qui, fort justement, n'admettait pas l'innéité des idées morales. « Si, comme je le crois, avait dit Stuart Mill (*Utilitarianisme*, p. 46), les sentiments moraux ne sont pas innés, mais acquis, ils n'en sont pas moins naturels. » Darwin répond : « Ce n'est pas sans hésitation que j'ose avoir un avis contraire à celui d'un penseur aussi profond, mais on ne peut guère contester que les sentiments sociaux sont instinctifs ou innés chez les animaux inférieurs; pourquoi donc ne le seraient-ils pas chez l'homme? » Il pose la question, mais, en somme, ne la résout pas, car il ne donne aucun argument en faveur de sa manière de voir. Stuart Mill a pour lui cette considération générale que l'idée morale, comme toutes les idées, est un *acte* de la cellule cérébrale et que cet acte doit nécessairement être déterminé. Il sera ce que le feront les causes déterminantes : si l'individu vit dans un milieu vicieux, ses idées morales seront vicieuses; elles seront vertueuses s'il vit dans un milieu vertueux. De là résulte la puissance de l'éducation et de l'exemple, surtout chez les très jeunes enfants.

3. *Ibid.*, p. 133.

Chez l'homme, il admettait un « sens moral » héréditaire dont il disait : « C'est le sens moral qui constitue peut-être la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les autres animaux[1]. » Le sens moral lui-même évoluerait en vertu de la sélection naturelle, et cela expliquerait la supériorité morale des hommes de nos sociétés civilisées par rapport à ceux des populations primitives. En continuant à se développer par la sélection, le sens moral finirait par devenir tellement puissant que « les habitudes vertueuses, disait-il, croîtront et se fixeront peut-être par l'hérédité. Dans ce cas, la lutte entre nos impulsions élevées et nos impulsions inférieures deviendra moins violente et la vertu triomphera[2]. »

Cette théorie était fort séduisante, car elle assimilait l'évolution de la morale à celle de l'organisme et pouvait même faire envisager les deux évolutions comme s'opérant avec parallélisme. Mais, pour qu'elle fût admissible il aurait fallu établir, d'une part l'hérédité des idées morales, d'autre part l'absence de ces idées chez les animaux et chez les hommes primitifs. Or, ni l'une ni l'autre de ces conditions n'a été remplie par les théoriciens de l'héréditarisme. Inconsciemment ou non, ces derniers sont tombés dans l'erreur des philosophies spiritualistes et du christianisme. « L'intuition morale » d'Herbert Spencer, le « sens moral » de Darwin qui « constitue peut-être, dit-il[2], la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les animaux », le « sens moral collectif » d'autres écrivains, etc., ne sont que des déformations de la conscience ou connaissance innée du bien et du mal admise par les métaphysiciens spiritualistes ou les livres sacrés du christianisme. L'existence des premières n'est pas mieux démontrée que celle de la seconde. M. Théodule Ribot[3] a cru pouvoir admettre l'hérédité du vol, de l'assassinat, de la lubricité, etc., mais dans aucune des observations qu'il a citées l'influence de l'hérédité n'est établie, tandis qu'il est facile de mettre en lumière celle de l'exemple et de l'éducation. La

1. *Ibid.*, p. 136.
2. *Ibid.*, p. 135. — Un des disciples de l'école darwiniste, poussant la théorie à son extrême logique, écrit : « Notre idéal de l'homme est un automate inconscient, merveilleusement compliqué et unifié. » (Paulhan, *Le droit et la science morale*, in *Rev. phil.*, déc. 1885.)
3. *L'hérédité psychologique*, p. 98 et suiv. — Voir pour la discussion des faits : J.-L. de Lanessan, *La Lutte contre le crime*, p. 38 et suiv.

même observation s'applique aux criminologistes de l'école de Lombroso qui admettent l'existence de « criminels-nés » et prétendent les considérer comme des représentants, à notre époque, des hommes préhistoriques. L'un d'entre eux déclare : « On peut bien admettre, quoique nous ne connaissions pas l'homme préhistorique, qu'il ne pouvait pas avoir de sentiments altruistes[1]. » Or, quoique les hommes préhistoriques ne nous aient laissé aucun témoignage de leurs mœurs, nous savons d'une manière certaine que les Simiadés d'où ils sont descendus avaient comme, du reste, tous les animaux supérieurs, des sentiments altruistes tout aussi développés à certains égards que ceux des peuples actuels les plus civilisés. Personne, en réalité, n'a pu démontrer par des expériences probantes, ni l'hérédité du crime, ni celle de la vertu, tandis que l'influence de l'éducation éclate aux yeux de tout observateur attentif, aussi bien chez les animaux que chez l'homme. Je crois avoir moi-même établi cette dernière influence sur des observations et des expériences indiscutables[2].

Dans toutes les populations sauvages actuelles, l'amour maternel, voire l'amour paternel et l'amour filial, ainsi que la plupart des sentiments sociaux altruistes, atteignent un développement égal, sinon supérieur à celui qu'ils présentent dans les sociétés civilisées. Et, fait qui, de prime abord, peut paraître étrange, on trouve ces sentiments très accentués même chez les peuples où existent certaines coutumes barbares, telles que la suppression ou sacrifice des premiers nés, des vieillards, de certaines femmes, etc., ou l'anthropophagie. Chez la plupart des incivilisés actuels, le parricide est un crime absolument inconnu. Nombreux aussi sont les peuples sauvages chez lesquels, malgré la misère, le vol est si rare que nul ne songe à se protéger contre les voleurs. Il ne faudrait pas prétendre avec J.-J. Rousseau que plus l'homme est primitif, plus il est vertueux; mais on peut affirmer, en s'appuyant sur l'observation, que le développement de la civilisation, en provoquant chez tous les hommes des besoins nouveaux, et en facilitant la satisfaction de ces besoins, détermine des passions et des vices inconnus ou rares dans les populations encore sauvages.

Ces passions et ces vices croissent proportionnellement aux pro-

1. Voyez Garofalo, *La Criminologie*, p. 114.
2. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale naturelle*.

grès de la civilisation jusqu'à ce que leur développement soit arrêté par l'éducation que répand une élite à laquelle son intelligence et la compréhension des véritables intérêts des sociétés humaines a permis de s'élever au-dessus de la masse.

A partir de ce moment, chez tous les peuples civilisés, le nombre des gens vicieux va sans cesse en diminuant et, parmi les individus que le vice domine encore, on voit s'accroître la proportion de ceux qui prennent le masque de la vertu, comme pour rendre hommage à la moralité répandue autour d'eux.

L'évolution générale, ascendante, de la moralité, que l'histoire nous permet de constater dans toutes les nations civilisées, ne saurait être attribuée au prétendu « sens moral » héréditaire de Darwin, car elle est purement individuelle. Aujourd'hui même, il existe des individus immoraux, voire délinquants et criminels, dans un grand nombre de familles dont les autres membres se conforment à la moralité générale. Dans toutes les classes sociales, le vice est mêlé à la vertu.

Alors même que le « sens moral » héréditaire de Darwin existerait, son effet ne pourrait se produire que si l'on isolait tous les individus ayant évolué dans la direction désirée, comme on est obligé d'isoler, de ségréger les individus présentant des variations physiques que l'on veut conserver; or, cette condition serait irréalisable dans des sociétés aussi complexes que nos sociétés civilisées modernes.

L'évolution ascendante de la moralité ne peut être réalisée, en fait, que par l'éducation morale de chaque individu et par l'extension de cette éducation à un nombre aussi considérable que possible d'individus. Et si l'éducation morale est rationnelle, si elle s'applique à toutes les fonctions physiques et intellectuelles, et aux deux sexes, elle a pour conséquence inévitable un perfectionnement de l'organisation qui est transmis par chaque individu à sa descendance. Les enfants bien éduqués physiquement, intellectuellement et moralement sont, en raison de la régularité de leur conduite, aptes à devenir des femmes et des hommes sains, vigoureux, intelligents, susceptibles d'amener au monde une progéniture semblable à eux-mêmes et facilement éducable parce que bien organisée.

Lorsque l'éducation physique, intellectuelle et morale donnée à l'enfant est mauvaise, lorsqu'elle a pour effet de transformer les besoins naturels en passions et de provoquer un usage vicieux des

organes, il en résulte nécessairement une dégénérescence de l'organisation qui se transmet de génération en génération et rend la bonne éducation de chaque individu d'autant plus difficile que le nombre des générations vicieuses d'où il descend est plus considérable. Mais les vices d'une génération ne se transmettent pas plus que ses vertus à la génération suivante par l'hérédité. Les idées morales n'étant pas plus transmissibles que les autres sortes d'idées, l'éducation morale doit, comme l'éducation scientifique, être recommencée pour chaque individu. Ses effets seront, du reste, d'autant plus considérables qu'elle n'aura à combattre aucun sentiment, idée ou instinct héréditaires et innés.

§ IV. — La source des idées morales réside dans les besoins naturels communs aux animaux et aux hommes.

Ainsi que je l'ai rappelé plus haut, Darwin disait du « sens moral » qu'il « constitue peut-être la ligne de démarcation la plus nette entre l'homme et les autres animaux ». C'était refuser aux ancêtres de l'homme les idées morales et commettre une erreur grosse de conséquences. Comme je l'ai écrit ailleurs[1], « si l'on trouvait chez les animaux les mêmes faits et les mêmes idées d'ordre moral que chez les hommes, il en faudrait conclure non seulement que l'homme n'est pas le seul être moral existant sur notre globe, mais encore que la moralité peut exister chez des êtres auxquels on a toujours refusé la possession de l'âme, de la conscience morale et du libre arbitre sans lesquels, d'après les religions et les métaphysiques, il ne saurait y avoir d'idées morales. »

Dans l'ouvrage où je faisais cette remarque, je crois avoir établi d'une façon irréfutable, par l'observation directe des faits et l'expérience, que « les animaux supérieurs possèdent non seulement toutes les facultés intellectuelles de l'espèce humaine, mais encore toutes les idées morales dont les hommes les plus civilisés s'enorgueillissent ». Je me borne à rappeler ici les résultats principaux d'études qui m'ont occupé pendant plusieurs années.

L'amour maternel n'est pas moins vif chez les femelles des mammifères et de la plupart des oiseaux que chez la femme des sociétés

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Morale naturelle*, p. 403.

humaines les plus parfaites. On peut même dire, s'appuyant sur les observations les moins discutables, que les mauvaises mères sont beaucoup plus rares parmi les animaux supérieurs que parmi les femmes des classes les plus élevées de nos sociétés modernes. Des observations analogues s'appliquent à l'attachement, au respect et à l'obéissance des petits des mammifères et des oiseaux pour leur mère, et même pour leur père lorsque celui-ci prend part à leur élevage. Dans les mêmes groupes d'animaux, tant que les petits vivent ensemble et avec leurs parents, ils entretiennent les uns avec les autres, des relations semblables à celles des frères et des sœurs de nos familles les plus unies. Dans un grand nombre d'espèces animales, il existe entre les individus d'une même espèce habitant un même lieu des relations sociales qui, dans les animaux supérieurs, ne sont ni moins étroites, ni moins solidaristes et affectueuses que celles dont les sociétés humaines nous donnent le spectacle. Enfin, les attentats contre la vie et les biens des individus sont plus rares dans l'intérieur des sociétés animales que dans l'intérieur des sociétés humaines qui se considèrent comme les plus morales; et il n'y a pas lieu de s'en étonner : tous les animaux recevant de leurs parents une éducation identique à celle que les parents ont reçue, et basée exclusivement sur la satisfaction des besoins naturels, sont moins exposés que les hommes à pousser la satisfaction de ces besoins jusqu'à la passion, au vice et aux actes nuisibles à leurs semblables.

En résumé, chez les animaux et les hommes les plus primitifs, on trouve les mêmes idées morales que dans les sociétés humaines civilisées, et on les y trouve moins altérées par la passion ou le vice que chez les peuples modernes considérés comme les plus moraux. On doit déduire de ce fait que la source des idées morales réside non point dans une âme que les philosophies spiritualistes et les religions refusent unanimement aux animaux, mais dans l'organisation de ces êtres et dans les fonctions physiologiques qui leur sont communes.

Je crois avoir établi par l'observation[1] que chez les animaux toutes les idées morales naissent des trois grands besoins primordiaux de nutrition, de reproduction et d'activité, et des actes que leur satis-

1. *Ibid.*, p. 114 et suiv.

faction nécessite. Comme les hommes n'ont apparu sur la terre qu'après les animaux supérieurs et par la transformation de certains d'entre eux, tous les individus de notre espèce ont nécessairement la même organisation que les animaux supérieurs, éprouvent les mêmes besoins et ont dû concevoir les mêmes idées sous l'influence des mêmes circonstances.

Rappelons brièvement en quoi consistent les besoins et quel rôle ils jouent dans l'existence des animaux et de l'homme. Se nourrir et se reproduire sont les actes essentiels de tous les êtres vivants, parce qu'ils sont indispensables à l'entretien et à la continuité de la vie. Par la nutrition, chaque individu augmente sa masse pendant la période de sa croissance et la maintient dans des limites déterminées quand il a cessé de croître. Par la reproduction, il donne naissance à un nombre plus ou moins considérable d'individus plus semblables à lui-même qu'à tous les autres. La nutrition assure l'existence de l'individu. La reproduction assure la persistance de l'espèce.

Les actes de la nutrition et de la reproduction sont déterminés par des phénomènes communs à tous les êtres vivants et connus sous le nom de « besoins ». Le besoin consiste lui-même en une sensation interne qui pousse l'animal à accomplir l'acte destiné à le satisfaire. A peine né, le jeune animal éprouve un besoin irrésistible de se nourrir sans, du reste, savoir comment il pourra le faire ; parvenu à une certaine phase de sa croissance, il éprouve le besoin également irrésistible de se reproduire, besoin dont le siège est particulièrement situé dans les organes génitaux.

Les besoins de nutrition et de reproduction sont tellement impérieux et violents que, pour les satisfaire, aucun individu ne tient compte ni des intérêts ou de la vie des autres individus. En eux principalement est la source du sentiment auquel on a donné le nom d'*égoïsme* et qui est essentiellement caractérisé par la préférence que tout individu s'accorde à soi-même sur tous les autres.

A côté des besoins de nutrition et de reproduction, il existe chez tous les êtres vivants un autre besoin essentiel, et qui se confond en partie avec les autres : le besoin d'activité. La vie étant une forme particulière du mouvement de la matière, ne saurait exister sans se manifester d'une manière incessante et suivant des modes d'autant plus variés que l'organisme est plus complexe. Chez l'homme et les animaux supérieurs, le besoin d'activité s'exprime

non seulement par les actes ayant pour objet la conservation de l'individu ou celle de l'espèce, mais encore par tous ceux qui ont pour but le déplacement du corps, l'observation et le contact des objets extérieurs, la recherche des plaisirs corporels ou intellectuels, etc. La satisfaction de ce besoin détermine particulièrement les mouvements des muscles locomoteurs et préhenseurs, les mouvements respiratoires, les cris, la parole, le chant, etc., les relations avec les autres êtres, le fonctionnement du cerveau, etc. C'est le besoin d'activité qui préside aux jeux et aux luttes des animaux et des hommes, au développement des arts, de la littérature, de la philosophie et de la science. Seul ou confondu avec les deux grands besoins primordiaux de nutrition et de reproduction, il est, en somme, l'inspirateur de tous les actes par lesquels la vie se manifeste.

Les besoins de nutrition, de reproduction et d'activité jouent un rôle considérable dans l'évolution organique des êtres vivants. Leurs actes les plus essentiels ayant toujours été ceux qui ont pour but la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et de l'espèce, c'est d'abord sur le perfectionnement des organes nécessaires à la satisfaction de ces besoins que porte l'évolution ascendante de toutes les espèces. Toutefois, ces deux sortes de besoins n'agissent pas avec la même intensité sur l'évolution de l'être vivant. Comme le besoin de nutrition se fait sentir depuis le premier jusqu'au dernier instant de la vie, d'une manière incessante, tandis que le besoin de reproduction n'apparaît qu'à un âge déterminé pour s'atténuer et même disparaître à mesure que la vieillesse s'avance, c'est nécessairement le besoin de nutrition qui agit avec le plus d'efficacité. Son action s'exerce d'abord sur le tube digestif : celui des animaux qui se nourrissent exclusivement de matières végétales est beaucoup plus complexe que celui des carnivores, ainsi qu'il convient pour des aliments qui, étant peu riches en principes nutritifs, doivent être pris en grande quantité et subir des transformations nombreuses avant d'être rendus assimilables. Les organes des sens se développent également d'une manière différente dans les animaux qui vivent exclusivement de végétaux et dans ceux dont la nourriture n'est formée que d'animaux. L'odorat est, d'ordinaire, plus développé chez les seconds, où il joue un rôle prépondérant dans la recherche des proies alimentaires. L'ouïe est

presque toujours très fine chez les premiers, qui ont besoin d'entendre venir leurs ennemis. La vue acquiert le maximum d'intensité chez les animaux aériens qui sont tenus de voir de très loin leurs ennemis et leurs proies, pour éviter ceux-là et atteindre celles-ci. Le goût et le toucher sont généralement plus développés chez les animaux qui se nourrissent, soit de la chair des autres animaux, soit de fruits juteux ou de plantes succulentes, que chez ceux qui vivent de graines sèches plus reconnaissables par la vue que par le goût ou l'odorat. Chez tous les animaux, les organes de la locomotion se sont développés dans un rapport étroit avec les mouvements que l'animal exécute pour se procurer sa nourriture. Je n'ai pas besoin de dire que tous les faits résultent de l'adaptation des organes à leur rôle, sous l'influence de l'usage et de la sélection.

Les conditions imposées aux actes de la reproduction par la manière de vivre des animaux et par le milieu cosmique dans lequel s'écoule leur existence, exercent aussi une influence considérable sur le développement des organes de la locomotion et des sens. Dans toutes les espèces supérieures, les organes mâle et femelle étant portés par des individus différents, il est indispensable que chaque sexe aille à la recherche de l'autre. Plus les individus seront obligés de se déplacer pour se rencontrer et plus il faudra que les organes de la locomotion et ceux des sens soient perfectionnés. Souvent même des organes spéciaux, ou bien des couleurs et des odeurs particulières, se développant dans l'un des sexes, faciliteront les recherches de l'autre sexe.

Les efforts incessants auxquels tous les animaux sont contraints de se livrer pour satisfaire leurs besoins de nutrition et de reproduction ont déterminé un développement de leur intelligence proportionnée à ces efforts. Chez les animaux et les hommes primitifs, les actes relatifs à la satisfaction de ces besoins étant les plus habituels, c'est à peu près exclusivement en vue de cette satisfaction que l'intelligence s'est développée.

Le besoin d'activité et les mouvements incessants qu'il détermine, soit dans les divers membres et organes, soit dans l'intimité des tissus, exercent une influence considérable non seulement sur le développement des organes de la locomotion, mais encore sur celui de tous les autres organes. Si les animaux et les hommes ne faisaient que les mouvements nécessités par la satisfaction des besoins de

la nutrition ou de la reproduction, ils n'atteindraient jamais le développement musculaire qui résulte des mouvements très étendus et inutiles, peut-on dire, auxquels ils se livrent sous la seule impulsion du besoin d'activité. Or, chez l'homme comme chez les animaux, les actes inutiles sont d'autant plus nombreux que l'activité vitale est plus grande. Les enfants, comme les jeunes chiens, chats, chevaux, etc., se livrent, s'il sont bien portants, à des mouvements incessants, sous les prétextes les plus divers, parce que tous leurs organes jouissent de la plénitude de la vie. L'activité vitale étant accrue par la lumière et la chaleur, on voit les oiseaux faire leurs mouvements les plus vifs et se livrer à leurs chants les plus bruyants à l'heure où le jour se montre. Certains singes saluent le lever du soleil par des cris. Dans toutes les sociétés humaines des pays tempérés, c'est au printemps, c'est-à-dire au retour de la belle lumière et de la chaleur, que les hommes et les femmes se livrent aux jeux les plus bruyants et célèbrent leurs fêtes religieuses les plus gaies.

Le besoin d'activité n'est pas moins marqué dans les organes nerveux centraux que dans les muscles et sa satisfaction joue un rôle considérable dans le développement de ces organes. Il en est des cellules de la substance grise du cerveau comme de tous les autres éléments : plus elles fonctionnent et plus elles se développent, pourvu, toutefois, que leur fonctionnement ne dépasse pas certaines limites et qu'il alterne avec des repos suffisamment prolongés. D'un autre côté, le besoin d'activité cérébrale devient, chez un même individu, d'autant plus impérieux qu'il se livre plus habituellement au travail intellectuel. Mais il importe de noter que l'activité cérébrale et l'activité musculaire n'évoluent jamais parallèlement. Il existe même, dans chaque individu, un antagonisme marqué entre les deux sortes d'activité : il est impossible de faire le même jour un exercice physique violent et un travail intellectuel intense.

(*A suivre.*)

Le squelette de la sépulture par inhumation, de l'époque néolithique,

découvert au-dessus de l'Ossuaire dans l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée)

Par M. le Dr Marcel BAUDOUIN

(*Suite*[1]).

6e MEMBRE SUPÉRIEUR. — 1° HUMÉRUS. — 1° *Dimensions*. — Le côté *droit* a la tête brisée au-dessous du col (*Fracture de fouille*). — Le gauche est entier et intact.

	DROIT	GAUCHE	*Différence en moins.*
Diamètre de la tête	35	35	0
Longueur en position	290	285	— 5
Circonférence minimum	60	60	0
Diamètre moyen { transverse	21	20	— 1
Diamètre moyen { antéro-postérieur	20	19	— 1
Angle d'inclinaison de l'os	10°	10°	0

2° *Perforation olécranienne*. — *a*) A *droite*, la cavité olécranienne est *perforée* (10 × 5 mm); il existe un grand trou, sans lamelle (Petites aspérités en dehors; orifice vasculaire en arrière).

b) A *gauche*, la *perforation* est en tamis (7 × 5 mm.); il y a un petit *trou* surajouté, avec une lamelle osseuse (intercalaire entre les 2 trous), de 1 mm. d'épaisseur (ce qui montre comment se produit la perforation). (*Fig*. 11 et 12.) Pas d'apophyse épitrochléenne.

3° *Droiterie*. — Il est évident que l'Humérus *gauche* est le plus faible (différence nette de 5 mm. pour la longueur).

Il y a, d'ailleurs, entre les deux os, une différence, en *poids*, de 78 gr. (D.) — 68 gr. (G.) = 10 gr. C'est là une constatation très intéressante, au point de vue de la DROITERIE, et très marquée dans ce fait.

L'Humérus est d'ailleurs l'un des os où le phénomène en question est le plus typique[2].

3° CUBITUS. — Tous les deux sont intacts et bien entiers (*Fig*. 13 et 14).

a) Côté *droit*. — Longueur maximum : 244. — Circonférence maximum : 35.

b) Côté *gauche*. — Longueur 243 (presque égalité). — Circonférence maximum : 35.

Rien de spécial. Pas d'incurvation.

Toutefois le cubitus *gauche* est le plus faible encore. — En effet on a en poids : Dr. = 31 gr.; et G. = 27 gr. — Par suite, la différence est de 4 grammes (*Droiterie*); ce qui est assez considérable.

1. Voir n° de mai 1915.
2. Le fait peut s'apprécier même sur les petites photographies, quand elles sont faites sur *fond quadrillé* [Photogr. *Métrique*] (*Fig*. 11 et 12).

3° RADIUS. — Il n'existe qu'un seul *Radius* : celui du côté DROIT, cassé d'ailleurs au milieu (Fracture de fouille)[1]. — Poids : 25 grammes. —



Fig. 11 et 12. Fig. 13 et 14. Fig. 15.

Fig. 11 et 12. — Les deux HUMÉRUS. — D, côté *droit* (face *postérieure*). — G, côté *gauche* (face *antérieure*). — *Échelle* : 1/3 grandeur environ (29/100) [2].

Fig. 13 et 14. — Les deux CUBITUS : *droit* et *gauche*. — *Faces antérieures*. — *Échelle* : 1/3 grandeur environ[2].

Fig. 15. — RADIUS, côté *droit*. — *Face antérieure*. — *Échelle* : 1/3 grandeur environ[2].

Longueur totale : 223. Circonférence minimum : 40 mm. (au col). Extr. supérieure : 30 × 20 mm. — Diamètre de la Cupule : 20 mm. — Os grêle en apparence (*Fig.* 15).

4° MAIN. — *a*) *Côté gauche*. — Tous les os de la main sont présents : sauf le *1er métacarpien*[3], une première phalange, et les *pha-*

1. J'explique la disparition du radius GAUCHE par le fait suivant. — Quand, au cours de la fouille du Caveau de l'Est du Monument, le squelette est apparu, c'est le *coude* d'un côté (j'ignore lequel) qui s'est montré le premier [d'après le témoignage oral du Dr A. Viaud (en 1909), puisqu'il commença à attaquer, lui, par un *Coude*.] — Il se pourrait donc très bien que ce *Radius* ait été cassé au préalable [et enlevé *le premier de tous les os*] par le fouilleur du début, qui n'était pas médecin et brisa l'os, sans s'en douter probablement.

2. Fond quadrillé par 0 m. 10 cm. [Méthode A. Bertillon, *simplifiée*].

3. Cette absence peut s'expliquer aussi par la réflexion ci-dessus (même côté).

langes et les phalangines en général (sauf *trois*).

Nous avons donc : l'*os crochu*, le *trapèze*, le *grand os*, le *scaphoïde*, le *semi-lunaire*, le *pyramidal*, le *trapézoïde* et le *piriforme*, pour le carpe; et les 4 derniers *métacarpiens*, pour le métacarpe.

b) *Côté droit.* — Il manque le 1[er] *métacarpien* et tous les *os du carpe*; sauf le *semi-lunaire*.

7° MEMBRE INFÉRIEUR. — 1° FÉMUR. — Les os sont longs, grêles et minces, sans aucun caractère spécial (*Fig.* 16).

1° Voir ci-dessous les *dimensions* principales.

2° *Caractères.* — Comme on le voit, la différence du *gauche* et du *droit* ne porte ici que sur la *longueur*; mais elle est assez importante pour prouver l'existence de l'influence de la *droiterie*, au membre inférieur comme au supérieur.

A. Le Fémur *droit* est *cassé* au milieu, à 18 cm. du sommet. La tête s'est brisée au-dessus du col (*Fracture de fouille*).

A droite, le 3e *trochanter* est très marqué : saillie notable, au lieu d'une *ligne* épaisse. Longueur : 30 mm; saillie de 10 mm. — *Tubercules sus-condyliens internes*, très marqués.

B. Le Fémur *gauche* est entier et sans cassure de fouille. — 3e trochanter : crête d'insertion du grand Fessier très accentuée; longueur 50 mm.; saillie de 10 mm. (*Fig.* 16).

Sorte d'apophyse rétrofémorale, formant bosse de 5 mm. au-dessus des condyles *internes* des 2 côtés; en rapport avec l'insertion de *jumeaux* (tendon moyen).



Fig. 16. — FÉMUR, du côté *gauche*. — Face *antér.* — *Échelle* : 1/4 grandeur environ.

FÉMUR	DROIT	GAUCHE	DIFFÉRENCE	OBSERVATIONS
Diamètre de la tête	40	40	0	—
Longueur maximum	430	420	— 10	Différence NOTABLE.
— en position	410	410	0	—
— circonférence minimum	80	80	0	—
Diamètre sous-trochantérien :				
transverse	36	36	0	—
antéro-postérieur	20	20	0	—
INDICE DE PLATYMÉRIE [*sous-troch.*]	55,55	55,55	0	NET.
Diamètre à la partie moyenne :				
transverse	25	25	0	—
antéro-postérieur	22	21	— 1	D. sans intérêt.
Angle d'inclinaison	100°	100°	0	Pas de différence.
Angle du col	135°	135°	0	Id.

2° TIBIA. — 1° Voici les *dimensions* intéressantes pour ces os[1] absolument entiers et intacts (*Fig.* 18).

OS	DROIT	GAUCHE
Tête (largeur maximum)	70	70
A. *Longueur* totale	350	350
B. *Circonférence* minimum	70	70
Diamètre (1/3 moyen) antéro-postérieur	26	26
Diamètre (1/3 moyen) transverse	20	20
INDICE DE PLATYCNÉMIE : $\frac{20 \times 100}{26}$	76,92	76,92
Rétroversion de la tête	20°	20°
Poids	130 gr.	125 gr.
Facette astragalienne	0	0

2° Le TIBIA GAUCHE (*Fig.* 18) présente une EXOSTOSE *pathologique*, que j'ai étudiée avec beaucoup de soin dans un mémoire spécial, auquel je renvoie[2]; mais j'en reproduis les *Figures* (*Fig.* 19, 20 et 21) pour qu'on ait[3] une bonne idée.

3° L'influence de la *Droiterie* est presque nulle au tibia; pourtant il y a une différence de poids de 5 gr.

3° PÉRONÉ. — *a*) Le Péroné *droit* mesure 325 mm. Il est *intact*. Il n'a qu'une *cannelure* vaguement indiquée. Poids : 35 gr. Circonférence minimum, 38. Malléole (largeur), 28 (*Fig.* 17; *P. d.*)

b) Celui du côté *gauche* mesure 325 mm. aussi; mais il est *cassé* (2 fractures de fouille). — La *cannelure* est à peine plus accentuée qu'à droite. Circ. min., 37. Malléole (largeur), 26. — *Droiterie* très légèrement indiquée ici (*Fig.* 18; P).

4° ROTULE. — Toutes deux sont *entières* et à peine altérées au sommet.

a) *Droite*. — Poids : 8 gr. — Hauteur : 35. Largeur : 41. Epaisseur : 20.

b) *Gauche*. — Poids : 7 gr. 50. — Hauteur : 34. Largeur : 40. Epaisseur : 18.

La *Droiterie* est nettement indiquée à la rotule, comme on le voit, par les hauteurs et largeurs et le poids.

1. Tête et 1/3 inférieur [Voir *Fig.* 17.]

2. Marcel Baudouin, *Un cas d'exostose du tibia chez un sujet de l'époque Néolithique, inhumé dans l'Allée couverte de la Planche à Puare à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). *Archives provinciales de Chirurgie*, Paris, XVII, 1908, n° 2, février, 93-101, 4 *figures*. — Tiré à part, Paris, 1908, in-8°, 8 p., 4 *fig.*

Dans cet article, c'est à tort que j'avais admis l'hypothèse, ancienne, de *Femme dolichocéphale* [avant tout examen anatomique].

3. J'ai admis, pour expliquer cette *Exostose* importante, l'hypothèse de l'action d'un TRAUMATISME, *répété*, dans une région aussi accessible que le bas de la jambe chez un sujet *jeune*....

Si l'on voulait pousser plus loin l'analyse, peut-être pourrait-on songer, puisqu'il s'agit d'un sujet *Néolithique*, au port d'un *Jambelet*, porté au-dessus de la cheville. — Mais, certainement, s'aventurer sur ce terrain paraîtra vraiment trop risqué, puisque nous ne disposons encore que d'une seule observation de ce genre.

5° PIED. — 1° CALCANÉUM. — Tous les deux sont très bien conservés.

	DROIT	GAUCHE	*Différence.*
Longueur maximum.	72mm	71mm	— 1mm
Hauteur. .	42	41	— 1
Épaisseur.	30	30	0
Poids	23gr	22gr	— 1gr

L'influence de la *Droiterie*, certes, est faible pour cet os ; mais elle n'en est pas moins trè nette, étant donné le poids. On sait que le *Pied droit* des Néolithiques est *plus long* et plus large que le gauche[1].

2° ASTRAGALE. — Os également très bien conservés. — Apparence des astragales modernes. Poids : Droit : 13 gr. — Gauche : 14 gr.

Longueur (*Maximum*) : Droit, 52. — Gauche, 55.

Ici c'est l'*os gauche* qui est le plus lourd et le plus grand, sans qu'on sache pourquoi d'ailleurs.

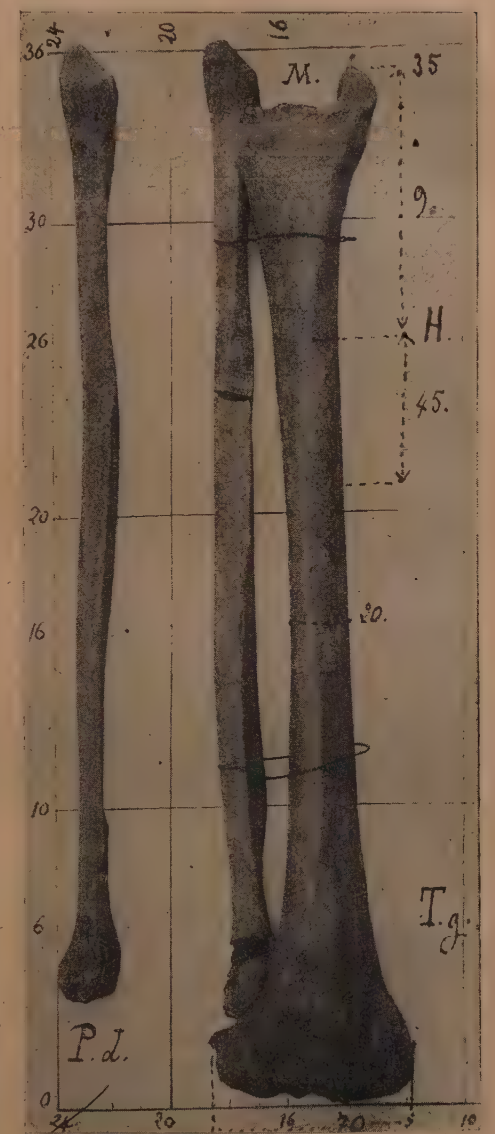


Fig. 17 et 18. — LES OS DE LA JAMBE. — TIBIA et PÉRONÉ GAUCHES. — PÉRONÉ DROIT. — *Squelette* entier, trouvé en 1883 à l'Allée couverte de la Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée). — [Photographie sur *fond quadrillé* au double centimètre.] — Echelle : 2/5.

Légende : T. g., TIBIA *gauche* et PÉRONÉ *gauche*. — P. d., PÉRONÉ *droit* : — H, EXOSTOSE (extr. infre) ; — M., Mortaise articulaire tibio-tarsienne ; — 9, Distance de H à la pointe de la *malléole* interne.

1. On peut démontrer l'existence de la *Droiterie* au *Pied*, à l'époque Néolithique, à l'aide des *Sculptures pédiformes*, sur rochers, disposées par PAIRES. — Il y a presque toujours une sculpture *plus longue* et *plus large* que l'autre, et c'est toujours la *droite* (après correction de l'*Inversion* forcée de la Sculpture) [Marcel Baudouin. — *Les sculptures et gravures de Pieds humains sur rochers*. — A. F. A. S. Congrès de Tunis, 1913, hors volume. A. F. A. S. — Paris, 1914, in-8°, 121 p., 80 Fig. dans le texte (Voir p. 104)].

3° Autres os. — *a*) *Tarse gauche*. — Plusieurs os du *Tarse* gauche existent : Le *Scaphoïde*, le *2e Cunéiforme*; le *3e cunéiforme*; mais il n'y a qu'un seul *métatarsien* : le premier (les autres manquent).

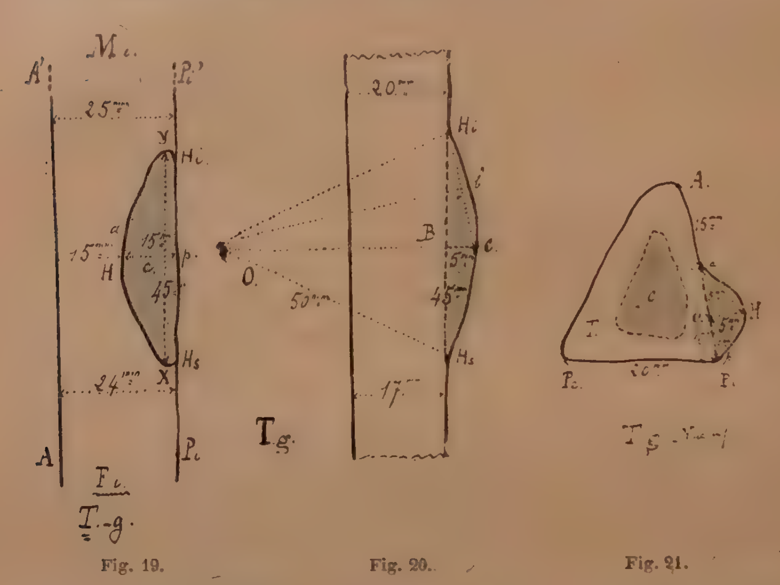


Fig. 19. Fig. 20. Fig. 21.

Fig. 19. — Dessin schématique, représentant l'Exostose du Tibia gauche de la Fig. 18. — *Échelle* : 1/10.
Légende : Vue schématique de la *face interne* du Tibia g. (T. g.) (*Fig.* 18). — AA', bord antérieur de l'os ; — Pi, Pi', bord postérieur ; — Hi, Hs., Extr. inf. et sup. de l'Exostose H : — XY, axe longitudinal de l'Exostose H : — C, partie saillante de l'Exostose : — HC, axe transversal ; — Mi, côté de la *malléole* interne.

Fig. 20. — Dessin représentant la *coupe longitudinale* de l'Exostose H (*Vue postérieure* de la coupe) : BC, *corde* de l'Exostose, soutenant l'arc Hi — Hg ; — O, centre de l'arc Hi, *b. c*, *Hs*.

Fig. 21. — Dessin représentant, schématiquement, la *coupe transversale* du Tibia gauche (T. g.), au niveau de l'Exostose (Vue de la *partie inférieure*). — *Échelle* : 1/10.
Légende : Pe, bord postérieur et externe du Tibia ; — Pi, bord postérieur et interne : — A, bord antérieur ; — H, Exostose ; — *a p*, arc de l'Exostose[1] ; — OH, corde de l'Exostose : — Ti, coque osseuse du Tibia ; — C, cavité médullaire de l'os.

Pour le Tarse sont donc absents le *Cuboïde* et *1er Cunéiforme*.

b) *Tarse droit*. — Je note : le *Cuboïde*, le *1er Cunéiforme*, le *3e Cunéiforme* ; et les *cinq métatarsiens* au complet. — Absents : Le Scaphoïde et le 2e Cunéiforme[2].

Il y a 3 *premières phalanges* et une *dernière phalange*[3].

1. Cette coupe est *idéale* et théorique, l'os n'ayant pu être sectionné en ce point, puisqu'il fait partie des Collections d'un Musée public.
2. Ces os ont dû, comme ceux de la *main*, être négligés ou égarés, au moment de la fouille, en raison de leur petit volume.
3. Os qu'il faudrait mesurer avec soin.

III. — Considérations générales.

En présence d'un tel squelette, d'une sûreté d'origine aussi précise, et d'une conservation aussi parfaite et aussi complète[1], il est permis de tirer quelques conclusions d'ordre général, qu'il me reste maintenant à exposer.

1° Caractères anatomiques des os longs. — *a*) *Type Néolithique.* — Les *cinq* particularités, d'ordre anatomique, classiques pour les os *néolithiques*, sont représentées ici, d'une façon très suffisante, mais parfois *peu accentuée*, sans doute parce qu'il s'agit d'un *sous-brachycéphale*.

1° Humérus. — *Perforation olécranienne* : *indiscutable* d'un côté, à droite ; ce qui montre à mon sens ses rapports avec la *Droiterie*.

2° Fémur. — *a*) *Platymérie* du Corps. — Indice : 55,55.

La *Platymérie*[2] est donc ici considérable : presque 50 p. 100. [Droiterie sans influence.]

b) Existence d'un *troisième Trochanter* [surtout marqué du côté droit, par droiterie sans doute].

3° Tibia. — *Platycnémie* du Corps. — Indice : 76,92. — Les tibias ne sont donc pas en vraie lame de sabre et la platycnémie n'est ici que modérée (1/4)[3].

4° Péroné. — *a*) La *Cannelure* n'est pas marquée du tout sur ce sujet.

b) *Volume des os*. — Malgré la gracilité du crâne et de certains os, ceux-ci indiquent une race normale, mais d'une taille un peu petite, en somme moyenne, comme le prouve l'étude du sexe et de la taille du sujet.

2° Sexe. — J'ai déterminé le sexe avec deux os : l'atlas et le bassin.

a) Inutile de revenir sur les constatations, typiques, fournies par la première *Vertèbre cervicale*.

b) En ce qui concerne le Bassin, la forme *triangulaire*, très nette, du *trou obturateur*, d'ordinaire caractéristique du sexe féminin, pourrait tromper ici. — Mais les *hauteurs des os* du bassin indiquent sûrement un sujet *masculin* ; en particulier la hauteur de la *symphyse du pubis*, qui atteint 54 mm. [Or, chez la femme, on n'a d'ordinaire que 45 mm.].

1. Il ne manque, en effet, qu'un *Radius* égaré et quelques *petits os* des mains et des pieds, non recueillis.

2. L'*Ossuaire* de l'Allée couverte a fourni, comme *Indice de Platymérie*, les données qui suivent : 60,55 ; 63,57 ; 63,84 ; 64,86 ; 66,66 ; 73,33 ; 76,66. — D'où la moyenne de 68. — Ces chiffres sont beaucoup *plus élevés* que celui de 55,55.

Le sujet inhumé avait donc des fémurs extraordinairement *platymères*.

On doit même dire que cette *platymérie* est un peu exceptionnelle par son intensité, même à l'époque néolithique.

3. L'*Ossuaire* de l'Allée couverte a donné, comme *Indice de Platycnémie*, les chiffres suivants : 71,42 ; 71,43 ; 73,33 ; 77,42 ; 77,43 ; 80,64. — D'où une moyenne de 75. — Ce qui représente un *aplatissement transversal* de 25/100 ou d'un 1/4, c'est-à-dire une platycnémie ordinaire.

Je suis donc très formel, malgré ce qui a été écrit par M. le Pr Viaud-Grand-Marais[1]. — **Le sujet était du SEXE MASCULIN**[2].

3° AGE. — J'ai déterminé l'âge par la *Denture* et l'USURE DENTAIRE, *néolithique*, suivant ma technique habituelle. — J'admets ici vingt-cinq à trente ans environ.

4° TAILLE. — Si nous essayons de nous rendre compte de la *taille* DU VIVANT, nous pouvons le faire avec plusieurs OS LONGS [puisque nous avons 2 *fémurs*, 2 *tibias*, 2 *péronés*, 2 *humérus*, 2 *cubitus*, et 1 *radius*, *entiers*], en utilisant ce fait que nous avons déjà déterminé le *Sexe* [MASCULIN].

1° *Membre inférieur.* — *a*) En partant du *Fémur* DROIT, nous constatons qu'il mesure 430 mm. Comme il est du sexe *masculin*, nous devons en déduire, d'après les tableaux du Pr L. Manouvrier[3], que la taille est de 1 m. 62.

Le *Fémur* GAUCHE n'ayant que 420 mm. donne 1 m. 60. La moyenne est 1 m. 61 par conséquent.

b) En partant du *Tibia* DROIT, nous avons, pour une longueur de 350 mm., une taille de 1 m. 61. — C'est là un résultat absolument identique au précédent.

c) Si nous considérons le *Péroné* DROIT, qui mesure 325 mm., nous obtenons une taille de 1 m. 55. — La diminution est ici notable. — Il est facile de comprendre pourquoi. A la jambe, le seul os de *sustentation*, qui règle la taille, est le *Tibia*; le péroné n'est qu'une annexe.

2° *Membre supérieur.* — *a*) En partant de l'*Humérus* DROIT, long de 290 mm., nous n'obtenons que 1 m. 53. — En partant de l'*Humérus* GAUCHE, long de 285 mm., nous n'obtenons que 1 m. 52.

b) Le *Radius* du côté DROIT, le seul qui existe, mesurant 223 mm., donne une taille de 1 m. 57.

c) Le *Cubitus* DROIT, atteignant 244, correspond à une taille de 1 m. 60.

De ces données, il est facile de conclure que les meilleurs os à utiliser pour la détermination de la Taille sont *les plus longs*, c'est-à-dire ceux du *membre inférieur* : le *fémur* et le *tibia*. On doit même reconnaître qu'au bras le meilleur, et de beaucoup, est le *cubitus*, et non pas l'*humérus*, qui trompe énormément et donne des erreurs de près de 10 centimètres.

Ces simples remarques prouvent que, pour la détermination de la taille, il vaut beaucoup mieux s'en tenir au FÉMUR. Et même, pour éliminer sûrement l'influence de la *Droiterie* [si manifeste en particulier à l'Humérus, comme on le verra], il vaut mieux ne se servir que du *Fémur* GAUCHE, quand on le peut.

1. On a vu plus haut que, malgré M. Auger et M. le Dr A. Viaud, il avait conclu au sexe *féminin*, par suite d'un examen trop rapide du squelette.

2. Cela encore malgré la gracilité de certains os longs, et la finesse même du crâne. — Mais ces réflexions mêmes expliquent la méprise du début et celle du Professeur Viaud-Grand-Marais.

3. *Manuel des Recherches préhistoriques.* — 1908 [Voir p. 125].

Mais l'humérus *droit*, par suite de la Droiterie [1], tromperait encore moins en l'espèce que le *gauche* et, d'autre part, ce dernier beaucoup plus encore que le fémur du même côté.

Il importait d'insister sur ces détails, dont personne ne semble avoir parlé jusqu'à présent.

En somme, la taille du vivant ne dépassait guère 1 m. 61 : ce qui donne 1 m. 63 pour le squelette [2].

5° DROITERIE. — A l'aide de ce beau squelette, absolument *complet*, j'ai essayé de vérifier et de résoudre la question de la DROITERIE CHEZ LES NÉOLITHIQUES, impossible d'ordinaire à étudier avec les ossements, *brisés* ou *mélangés*, des *Ossuaires* mégalithiques.

a) *Observations*. — Et cette inhumation m'a, je crois, permis de trouver la solution du problème. — En tout cas, voici le tableau, basé sur les POIDS des os, et non sur leurs *Longueurs* [3] maxima, qui m'a servi de base.

DIFFÉRENCE DES POIDS DES OS AVEC LE CÔTÉ.

OS	DROIT	GAUCHE	DIFFÉRENCE	PROPORTION
Clavicule	12,5	11	1,5	1/8
Humérus	78 gr.	68 gr.	10 gr.	1/8
Cubitus	31	28	3 gr.	1/10
Fémur	209 + x [*incomplet*]	210 gr.	*Impossible à noter.*	»
Tibia	130 gr.	125 gr.	5 gr.	1/25
Péroné	35 gr.	[*cassé*]	»	1/15
Rotule	8 gr.	7 gr. 50	0,50	1/8
Calcanéum	23	22	1	1/23
Astragale	13	14	1	»

b) *Déductions*. — Comme on le voit, l'influence de la DROITERIE est beaucoup *plus marquée* au MEMBRE SUPÉRIEUR [*Clavicule* ; 1re et 2e *Côtes* ; *Humérus* ; *Cubitus*] qu'à l'INFÉRIEUR [*Tibia*].

1. Il est facile de comprendre pourquoi l'*Humérus* est un aussi mauvais guide en l'espèce. C'est que ce n'est pas en réalité un *os de sustentation*, jouant un rôle dans la *taille*, mais un *os* de *préhension*.

Il doit certainement avoir *tendance à se* RACCOURCIR dans l'espèce humaine (Il y aurait là des jolies recherches à faire !), tandis que les os de l'avant-bras, au contraire, conservent mieux leurs longueurs d'origine.

2. M. le Dr A. Viaud avait d'ailleurs trouvé ce chiffre de 1 m. 63 [Voir Auger], en *alignant* tous les os sur une *table*.

3. L'emploi des *Longueurs* ne donne pas des différences aussi grandes que les *Poids*. Ainsi, pour l'*Humérus*, la différence est, en poids, de 10 gr. au moins, et peut-être de 11 à 12 gr. Or la longueur ne donne une différence que de : 290 — 285 = 5 mm. — Cet exemple seul suffit à justifier la méthode d'appréciation que j'ai préférée ici. — Au demeurant, au tibia, il n'y a pas de différence dans la longueur (350) ; et le poids indique, cependant, une inégalité de 5 gr.

Le *Poids* seul est donc à considérer.

1° On peut dire qu'elle est TROIS FOIS *plus marquée*, puisqu'on a une différence de 1/8 à 1/8 × 3.

Cette constatation, fort intéressante, est d'ailleurs des plus logiques, puisque l'Homme est surtout *Droitier* par son BRAS. — La différence est donc d'un tiers pour les 2 membres : ce qui est considérable.

2° On remarquera aussi que la Droiterie a une influence plus marquée à l'ORIGINE du membre *supérieur* [*Clavicules, Humérus*] qu'à sa *périphérie*; on a 2/10 de différence (ou 1/5). En effet, on a 1/10 [*Cubitus*], pour 1/8 [*Humérus*]; ce qui est aussi des plus logiques.

Mais c'est le contraire pour le membre INFÉRIEUR : on a 1/25 pour le *Tibia* et 1/23 pour le Calcanéum : ce qui tient à la *Station debout*.

Conclusion : Les *Néolithiques* étaient déjà de parfaits DROITIERS, au moins pour les *Bras* [1].

6° PATHOLOGIE. — A ce point de vue, il faut signaler chez ce sujet deux faits principaux : 1° une *Anomalie*; 2° deux faits pathologiques (une *tumeur osseuse* et une *carie dentaire*).

1° ANOMALIE. — *Le retard dans l'ossification des Sutures crâniennes* est surtout marqué au *Frontal*.

On sait que, d'ordinaire, la *suture métopique* disparaît vers l'âge de *huit ans*. Or, le sujet a ici de vingt-cinq à vingt-huit ans. Il y a donc persistance nette de la suture médiofrontale, et *persistance totale*, aucun point n'étant soudé.

Cette persistance n'est pas très rare d'ordinaire, à l'époque actuelle (environ 5/100). Topinard et Manouvrier admettent même 10 p. 100 [10 000 crânes des catacombes]. Ce qui est certain, c'est que c'est là un signe de développement cérébral, puisqu'il est acquis que cette persistance est *plus fréquente* chez les Européens que chez les Peuples sauvages.

D'ailleurs la *Brachycéphalie* semble favoriser cette persistance, ainsi que la Civilisation.

Ce fait indique donc un sujet *Néolithique* plus civilisé et plus affiné que d'ordinaire, ce qui prouve bien qu'il s'agit d'un *Néolithique* d'époque récente.

2° PATHOLOGIE. — *a*) *Carie dentaire*. — La dent de six ans, du côté *droit* (côté de la *Droiterie*), à la *mâchoire supérieure*, est atteinte de *Carie dentaire*.

Ce qui indique un sujet *plus civilisé* que les Néolithiques ordinaires, puisque chez ces derniers la carie dentaire est très rare (3 p. 100) [Fouille de Vendrest] et vient corroborer la remarque précédente, appuyée encore par l'existence de dépôts de *tartre* sur plusieurs dents des deux mâchoires.

b) *Exostose*. — Une *Exostose* de la partie inférieure du *Tibia* du côté gauche. — J'ai étudié ailleurs cette tumeur et cet intéressant fait pathologique. — Je n'ai rien de plus à ajouter (*Fig.* 19-21).

1. Mais, comme je l'ai rappelé plus haut, ils étaient aussi *droitiers* du membre inférieur et surtout des PIEDS (le plus large et le plus grand des pieds est, en effet, toujours celui du côté DROIT, sur les paires de pieds sculptées de cette époque). — Influence possible du *Pied préhensile*.

7° DATE DE LA SÉPULTURE. — La Brachycéphalie s'explique très bien, si l'on veut se rappeler : 1° que le Néolithique mégalithique est relativement *récent* à l'Ile d'Yeu, quoique j'ai daté de 8 500 ans avant J.-C. l'*Allée couverte de la Planche à Puare* elle-même; 2° que cette *Sépulture par Inhumation* est sûrement, et de beaucoup peut-être, POSTÉRIEURE à l'OSSUAIRE *primitif* de ce monument funéraire; 2° et qu'il y a une CISTE [1] très voisine (*Les Tabernaudes*), à l'Ile d'Yeu, qui correspond probablement aussi à une INHUMATION et qui, elle, n'est datée que de 4 000 ans avant J.-C.

Par conséquent cette inhumation, à la Planche à Puare, peut très bien ne remonter qu'à 6 000 ans av. J.-C., ou même 5 500 ans, époque où l'on a commencé à édifier des CISTES à l'île d'Yeu, c'est-à-dire à pratiquer l'INHUMATION [2].

En effet, les deux *Cistes* les plus anciennes, connues jusqu'à ce jour, celles du *Tremuria du Parc* et celle (douteuse d'ailleurs) de *Keroura*, ne remontent pas plus haut que 5 500 ans av. J.-C. !

8° RACE. — Nous sommes indiscutablement en présence d'une race de l'époque Néolithique, mais du type BRACHYCÉPHALE des Dolmens.

a) *Crâne*. — L'indice cranien étant ici de 82,35, il ne s'agit certes que de *Sous-brachycéphalie*, c'est-à-dire d'une BRACHYCÉPHALIE légère [3]; mais celle-ci est indiscutable néanmoins.

L'autre indice principal, qui est l'*Indice hauteur-longueur*, est exactement le même ici : 82,35. — Nous avons donc affaire au type dit CRANE EN BOULE [Même indice dans les deux directions] : nouveau fait qui plaide dans le même sens.

Il s'agit, au demeurant, d'une PETITE RACE (1 m. 61 de taille).

b) *Autres os*. — Puisque la *Brachycéphalie* est indiscutable ici, on peut, d'après ce que nous avons vu plus haut, dire que, pour ce sujet au moins :

1° La *Cannelure des Péronés*, qui est, en somme, rare au Néolithique, est plutôt un caractère de *Dolichocéphalie* que de *Brachycéphalie*, car elle manque sur ce sujet.

2° La *Platycnémie des Tibias* n'est pas aussi forte chez les Brachycéphales que chez les Dolichocéphales (75,00 environ);

3° La *Platymérie des Fémurs* semble plus forte chez les Brachycéphales (quoiqu'un seul fait ne prouve rien en réalité), car elle atteint ici presque 50,00).

4° Que la *Perforation olécranienne* de l'*Humérus* semble plus fréquente

1. Marcel Baudouin. — *Découverte de Cistes néolithiques à l'Ile d'Yeu* (*V.*). — *Homme Préhistorique*, Paris, XII, 1914, n° 4 [Voir p. 119].

2. Dans cette hypothèse l'*Allée couverte* aurait été utilisée comme *Ossuaire*, pendant plus d'un millier d'années; puis *réutilisée* — avec ou sans *interruption* — mille à quinze cents ans plus tard.

Bien entendu, ce n'est là qu'une simple vue de l'esprit, basée sur notre connaissance actuelle de la Préhistoire de l'Ile d'Yeu.

3. On sait que la vraie *Brachycéphalie* ne commence qu'à 83,33 et que la *Sous-Brachycéphalie* débute à 80.

chez les *Brachycéphales* que chez les *Dolichocéphales*, où elle existe assez rarement en somme [Exemple de Bazoges-en-Pareds, V.].

Ces données cadrent absolument avec ce que l'on sait des rapports, dans le *Temps*, entre les Dolichocéphales et les Brachycéphales des Dolmens, ces derniers étant les *tard-venus*. Mais ils semblent prouver aussi que la *Brachycéphalie* peut dériver de la *Dolichocéphalie*, car, chez les Brachycéphales, on retrouve, *atténués* comme de juste, presque tous les caractères anatomiques des Dolichocéphales. — Toutefois il faut remarquer qu'ici la *Plactymérie des Fémurs*[1] ne plaide pas en faveur de cette transformation.

9° Importance du Squelette. — Ce squelette a une réelle importance, vu la rareté des sujets d'étude [d'une provenance aussi *sûre*] aussi bien *datés*, au point de vue préhistorique.

a) En effet, tous les os décrits ici proviennent, certainement, du même cadavre.

b) D'autre part, ce cadavre a trait à un Sous-Brachycéphale, de l'Époque *Néolithique*, et, qui plus est, de la *Fin de la Période mégalithique*.

Or il est rare d'exhumer des sujets entiers de cette catégorie, qui permettent d'affirmer que telles formes de tibia, de péroné, de fémur, et d'humérus appartiennent bien à une variété de *Brachycéphale* des Dolmens, et non à un *Dolichocéphale*.

c) En outre, ici, le *Mégalithe* où il a été trouvé, donne, de par le phénomène de la Précession des Equinoxes, une date qu'on ne peut pas dépasser en arrière, puisque le Monument sépulcral n'a pu être construit qu'à cette époque [8 500 ans av. J.-C.]; et, de par la *coutume funèbre* et le *mobilier funéraire* [qu'il a fourni et a montré être en rapport avec le cadavre en question], une seconde *date*, qu'on ne peut pas trop rajeunir [5 000 ans av. J.-C. : Fin du Néolithique], puisqu'aucune trace de métal (Cuivre, Bronze ou Fer) n'a été trouvée dans la sépulture.

d) Dans ces conditions, on peut affirmer que la *Platymérie des Fémurs* et la *Platycnémie des Tibias* sont bien des caractéristiques de la *Brachycéphalie* néolithique. — D'autre part, il est démontré que ces Brachycéphales étaient déjà *Droitiers*.

e) Mais ce squelette a permis, encore, des comparaisons avec les os retirés de l'*Ossuaire* proprement dit de ce Mégalithe, antérieur à cette *Inhumation secondaire*.

Certes, pour les *crânes*, on ne peut rien dire, car tous les crânes retirés de cet Ossuaire sont malheureusement détruits[2]. Mais, par contre, il a été facile de constater qu'en ce qui concerne les grands os longs des membres, on pouvait déjà entrevoir, grâce à ce fait, certaines distinctions anatomiques entre les Brachycéphales et les Dolichochéphales.

D'où le grand intérêt de ce long examen.

1. Il peut ne s'agir, d'ailleurs, dans ce fait unique, que d'une exception.
2. Il est probable que la, comme à Bazoges-en-Pareds, il y avait, en effet, des Dolichocéphales.

Conclusions.

1° Cette Sépulture par Inhumation paraît correspondre à la période du Mégalithique où l'on passa, à l'Ile d'Yeu, de la Décarnisation à l'Inhumation proprement dite, et de l'Allée couverte à la Ciste, c'est-à-dire à la fin de l'*Époque néolithique* [1].

a) Elle est par suite de même ordre que les Sépultures a Ciste, pour lesquelles elle constitue une *Transition*, très nette et très caractéristique.

b) L'*attitude repliée* semble en rapport plutôt avec les *dimensions* du Caveau qu'avec un *rite spécial* [2], car il est bien certain qu'on ne pouvait pas allonger un cadavre dans une Ciste n'ayant souvent qu'un mètre de longueur.

Ici le *Crâne* était au *nord* magnétique, comme dans certaines Cistes du centre de la France; mais, en réalité, cette situation, à l'Ile d'Yeu, correspond au Nord-ouest néolithique, c'est-à-dire au *Coucher du Soleil au Solstice d'Hiver* : ce qui montre des relations de Culte avec la belle époque des véritables Mégalithes.

2° Comme on l'a vu, le Squelette, remarquable de conservation, a permis des *mensurations* très précises. Il correspondait à un *sous-brachycéphale*, de 1 m. 61 de taille, et à un Homme, jeune, aux *apparences féminines*.

C'était donc un sujet au *squelette* déjà affiné, un Néolithique distingué, de la dernière période [3].

Il est, par suite, des plus *précieux*, puisqu'on est très sûr de sa *provenance*, de son *époque*, et des éléments qui le constituent. — Il a permis, en outre, la résolution de la question de la Droiterie à l'époque Néolithique.

3° Il est regrettable qu'il ne soit pas convenablement exposé en un lieu public et reste dans une caisse, où il est soumis à des heurts et des contacts qui le brisent à chaque manutention. Il serait donc urgent de le restaurer et de lui donner une vitrine, digne de son grand intérêt scientifique et où il ne pourrait plus craindre des fractures, nouvelles et inutiles.

1. Comme à Chamblandes (Suisse) et dans beaucoup d'autres pays d'Europe (Scandinavie; régions égéennes; etc.).
2. Une sépulture néolithique de Worms (Allemagne) donne à peu près l'*attitude* de celle de l'Ile d'Yeu [Cf. J. Déchelette. *Man. Arch. préhist.*, t. I, *fig.* 118].
3. La Précession des Équinoxes, appliquée aux Cistes, permet de les dater de 5 à 6000 ans av. J.-C.; mais elles peuvent être un peu plus récentes.

Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République

Par André SIEGFRIED[1]
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

Analyse par F. SCHRADER.

Le livre que M. André Siegfried vient de consacrer à l'étude politique de la France de l'Ouest représente plus et mieux qu'une incursion dans la politique courante et actuelle de notre pays. A lire le titre, qui limite l'objet de l'ouvrage à la durée, encore brève pour l'historien, de la troisième République, on pourrait croire à une simple chronique des élections et de la répartition des divers partis depuis quarante ans. En réalité le but de l'ouvrage est beaucoup plus large et plus profond. Tous les faits politiques de cette courte période, M. Siegfried révèle des influences multiples dont certaines dépendent de l'état présent de la France; mais d'autres, les plus actives et les plus puissantes, dépendent de l'histoire, de la géographie et même de la géologie; et nous devons tout d'abord louer l'auteur d'avoir pris pour point de départ, pour base solide de son travail, non des principes théoriques auxquels il aurait risqué de plier les faits, mais ces faits mêmes, dans leur manifestation extérieure la plus immédiate, c'est-à-dire les élections politiques des quarante-trois dernières années dans la France occidentale. Bien interrogées, ces élections nous enseignent beaucoup de choses nouvelles, qu'on leur croirait étrangères au premier abord.

Sous leur aspect purement extérieur, on découvre, à bien chercher, comme a su chercher M. Siegfried, des groupements de faits antérieurs et primordiaux, de nature à nous montrer que les professions de foi ou les réunions électorales pèsent moins, dans la balance des forces politiques et sociales, que la nature du sol et du ciel, la répartition des cultures, les groupements de l'histoire ou de la préhistoire, en un mot, *la force des choses*. Ce mot, vague en apparence, sous lequel on réunit toutes les influences autres que la volonté personnelle ou collective, se trouve en dernière analyse dans une très large mesure expliquer l'orientation et la direction de cette volonté.

Cette constatation, diront certains, n'a rien de bien nouveau. Qu'ils veuillent bien suivre avec nous M. Siegfried, et ils changeront peut-être d'avis.

L'auteur part d'un fait d'observation, que chacun a du reste constaté plus ou moins vaguement; c'est que les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique. « Avec un peu d'attention, dit-il, on

1. Paris, librairie Armand Colin, 1913.

distingue qu'il y a des régions politiques comme il y a des régions géologiques ou économiques, et des climats politiques comme il y a des climats naturels. » En effet, les cartes électorales publiées à propos de chaque consultation générale du pays nous montrent, mais de façon très grossière et sans aucune explication, ces sortes de provinces d'opinion.

En les étudiant avec plus de soin, sans s'arrêter à la fantaisie des épithètes éphémères, M. Siegfried n'a pas tardé à remarquer que les mêmes provinces, les mêmes cantons, souvent jusqu'aux mêmes communes, restent politiquement orientés dans les mêmes directions générales une fois adoptées, ou fixés dans l'immobilité des mêmes résistances. Si même, dit-il, « on observe, dans un milieu donné, la proportion des voix, on note que fréquemment elle change fort peu; quelquefois pas du tout ». Pour cela, il faut, bien entendu, s'élever au-dessus des discussions de détail ou des nuances de parti, regarder plus à l'orientation qu'à la dénomination, s'attacher en un mot à discerner sous la marqueterie extérieure le critérium véritable.

Ce critérium, autant qu'on peut le formuler, serait celui-ci : Certains groupes sont composés en majorité d'individualités qui demandent à être guidées, à recevoir une direction toute faite; d'autres sont composés en majorité d'individus qui demandent à exercer leur propre initiative, et ne se déclarent pas satisfaits des institutions ou des habitudes que leur a léguées la tradition. Les uns regardent plutôt vers l'avenir, et désirent le modeler sur un patron nouveau; les autres vers le passé, et désirent ne pas s'en éloigner, ou même s'en rapprocher si possible. Ces deux sortes d'orientation morale, sociale ou politique prennent des formes multiples, se groupent différemment suivant les divers ordres de faits ou d'activités, se contredisent même fréquemment, appliquant par exemple une disposition morale à l'ordre matériel, une autre à l'ordre spirituel, mais on peut les retrouver toujours à travers les manifestations d'un pays qui, comme la France, exprime en pleine liberté toutes les nuances, logiques ou illogiques, des diverses opinions locales.

Quel est donc le secret de cette géographie sociale ou politique, s'est demandé M. Siegfried; de cette géographie qui a ses rivages, ses frontières, ses massifs résistants qu'aucune tempête n'ébranle, devant lesquels l'homme politique même le plus vigoureux se sent comme un flotteur pris par un courant qu'il n'est pas en son pouvoir de détruire?

La part une fois faite à la race, à l'histoire, aux traditions, il lui a paru que d'autres facteurs étaient nécessaires pour expliquer les résultats. Après une longue enquête, poursuivie non plus par départements, c'est-à-dire par circonscriptions artificielles, arbitraires et confuses, mais par communes ou cantons, par groupes plus immédiats, plus serrés, plus organiques, il est arrivé à dégager un certain nombre de ces facteurs, à doser plusieurs des principales forces qui influencent les collectivités à leur insu. De cette enquête ressortent des conclusions qui se rattachent intimement à l'étude de l'homme lui-même, et c'est à ce titre qu'elles trouvent leur place ici.

« La personnalité politique d'une population, dit l'auteur dans son introduction (p. XIII), est impossible à observer ou même à concevoir en dehors des conditions et des circonstances au milieu desquelles elle s'exprime. »

Mais parmi ces conditions, certaines apparaissent comme évidentes, d'autres au contraire ne se manifestent qu'au prix d'une recherche patiente, comme les parties invisibles du spectre solaire, qui n'apparaissent pas au simple regard. C'est principalement sur ces influences occultes que portent les recherches de l'auteur. Prenons un exemple précis.

Un canton de la Vendée, celui de Talmont, lui apparaît divisé politiquement en deux parties très nettes. Le nord vote avec la « droite », le sud avec la « gauche » (nous conservons comme lui les termes usuels). Or, la carte géologique de France marque dans ce canton la limite des terrains anciens rattachés au nord, et des terrains calcaires rattachés au sud, avec une bande quaternaire dans l'angle sud du canton. Cette coïncidence est-elle fortuite? Les noms locaux semblent indiquer le contraire : les terrains anciens appartiennent à la région appelée Bocage, les terrains calcaires à la Plaine, le lambeau quaternaire au Marais. La Plaine et le Marais votent dans le sens avancé, le Bocage dans le sens conservateur. L'enquête poussée plus loin, il apparaît que le mode de peuplement diffère dans les deux régions : population éparse dans le Bocage, agglomérée dans la Plaine et le Marais. Ceci est déjà en relation directe avec la nature du sol cultivé, les terrains anciens, de par leurs qualités de moindre fertilité et la disposition de leurs eaux potables, obligeant généralement les populations à la vie dispersée. Mais le même rapport se retrouve dans la constitution de la propriété : la grande propriété, avec les cultures qui lui sont propres, occupe bien les deux tiers ou parfois un peu plus de la moitié du sol dans la Plaine et le Marais, mais la presque totalité dans le Bocage. La carte électorale reproduit exactement les mêmes lignes que la carte géologique, la carte des populations ou celle des cultures, avec une exception toutefois : le chef-lieu de canton, Talmont, situé au milieu du Bocage, vote avec la Plaine et le Marais.

Enfin, dans les conversations avec les gens du pays, M. Siegfried recueille ce dicton caractéristique : « le granit engendre le curé, et le calcaire l'instituteur ».

On voit ici combien, de la nature du sol aux manifestations de l'opinion des habitants, les relations paraissent directes et continues. Mais est-ce une simple apparence, ou bien une réalité, et dans quelle mesure? Pour le canton de Talmont, il semble bien que les divers facteurs agissent en concordance dans les deux parties, et que, dans un sens ou dans l'autre, les conditions s'ajoutent avec le même signe algébrique pour chaque région distincte; à tel point que le bon sens populaire les a résumées dans une formule typique, qui va d'un trait de la géologie au culte et à la culture intellectuelle. Mais les conditions sont loin de se présenter partout avec une pareille simplicité, et c'est du simplisme qu'il y a surtout lieu de se méfier dans de semblables études.

Il faut donc rechercher ce qui se passera si les circonstances, au lieu de s'ajouter, s'entremêlent ou se contredisent. Ainsi, peut-être, pourra-t-on mesurer la valeur ou l'énergie comparative des divers facteurs.

Pour cela il faudra, une fois les premières lignes indicatrices discernées, s'adresser à des milieux plus vastes et plus complexes.

Le cas se présente, plus que partout ailleurs en France occidentale, avec la Bretagne, « province en quelque sorte hétérogène, non seulement distincte du reste de la France, mais s'opposant à elle et formant avec elle un saisissant contraste ». D'abord, différences de races et de civilisations : Celtes venus par mer vers le VIe siècle, et se taillant un large domaine, que réduisent ensuite les influences normandes et françaises. Ainsi la Bretagne se trouve tranchée en trois sections, se succédant d'est en ouest : la Bretagne continentale, plus française, à l'est; le pays Gallo, au centre; la Bretagne bretonnante, la mieux préservée par l'élancement de la péninsule, à l'ouest. Chacune de ces trois sections occupe toute l'épaisseur de la Bretagne du nord au sud, de la Manche au golfe de Gascogne, marquant bien nettement ainsi la pression du continent vers l'ouest, et le tassement graduel des caractères traditionnels ou ethniques vers la pointe occidentale.

Mais en même temps que cette influence agit et se propage de l'ouest à l'est par l'intérieur du pays, une autre influence, non moins puissante, agit en pénétrant par le pourtour de la péninsule, c'est celle de la mer. La Bretagne est par là le plus atlantique des pays français.

Ces deux influences puissantes agissent d'autre part sur une région dont la contexture géologique est également marquée d'une forte empreinte. Dans la longueur de la presqu'île, les approches des rivages et ces rivages mêmes, au nord vers la Manche, au sud vers le Golfe de Gascogne, ont été en majeure partie dénudés; les schistes ont disparu, laissant apparaître les longues traînées rugueuses de terrain primitif. Mais au centre, dans les monts d'Arrée et la montagne Noire, entre les deux bandes érodées, se prolonge une protubérance schisteuse, recouvrant les granits qui forment l'ossature de la chaîne.

Au premier aspect, à ne consulter que les apparences, c'est la contexture géologique qui paraîtrait devoir exercer l'influence dominante, dans la répartition ethnique et dans la vie sociale. La Bretagne caractéristique apparaît à beaucoup comme « la terre de granit recouverte de chênes », contrastant avec les terrains calcaires ou les sédiments en Normandie. M. Siegfried l'a cru tout le premier, et ici il est intéressant de suivre la marche de son esprit, du simple vers le composé. « Au commencement de mes études sur l'ouest, dit-il (p. 383), j'avais cru qu'il serait possible de déterminer des relations directes entre la géologie et les tendances politiques. J'y étais encouragé par la netteté extraordinaire de certaines limites, qui se reproduisaient avec une parfaite similitude, soit pour la géologie, soit pour le mode de peuplement, soit pour le régime de la propriété et de l'exploitation, soit enfin pour le domaine respectif des partis. C'est par exemple le cas en Vendée, où... le passage du calcaire au granit

correspond à un changement complet de l'orientation politique. Mais cette netteté, cette correspondance poussée jusqu'au bout sont exceptionnelles. En réalité, les rapports de la géologie et de la politique, certainement réels, cependant, ne peuvent être présentés raisonnablement que d'une façon indirecte, assez lointaine, à travers plusieurs transformations. Par exemple, la géologie commandera le mode de peuplement, en même temps que le mode d'exploitation ; et par là... elle finira par avoir une répercussion sur la vie politique elle-même.... Mais nous ne pourrons pas demander à ces répercussions de se produire directement.... Elles sont essentiellement médiates.... C'est dans ce sens que nous disions plus haut qu'il ne faut jamais chercher l'explication d'une tendance politique dans une cause unique, mais toujours dans une combinaison complexe de causes concordantes. »

On ne saurait mieux dire, ni mieux indiquer les réactions complexes du milieu, complexe lui-même. Si nous suivons maintenant l'étude que fait M. Siegfried de la presqu'île bretonne en la divisant par régions distinctes, et en éclaircissant chaque notion partielle par des cartes ou des graphiques très simples, nous serons plus frappés encore de cette complexité, et nous verrons qu'elle ne s'éclaire et ne se décompose que par l'étude immédiate qui fait ressortir l'importance relative des différents facteurs sur chaque point particulier. Ainsi se comprend de mieux en mieux l'inanité absolue des cartes répartissant par départements ou par arrondissements tout artificiels et trop étendus les résultats de toute étude, historique, politique, ethnographique.

Pour rendre les causes et les résultats comparables et féconds, il faut s'attacher à la recherche des unités fragmentaires réelles et de divers ordres, superposées ou juxtaposées dans la réalité. Ainsi, dans une figure des côtes, tant au nord qu'au sud de la Bretagne, il apparaîtra que c'est l'influence de la mer qui est prépondérante. A vrai dire, nous ne sortons pas ici encore de la géologie, car, quelle différence de la surface habitable sera plus grande que celle du sol et de l'eau ? Mais nous apercevrons vite que cette différence fondamentale se double d'autres diversités, parmi lesquelles nous distinguerons le mode de travail, d'appropriation des ressources naturelles, et la multiplication de ces impressions élémentaires par la perpétuité ; puis la tradition historique, religieuse, hiérarchique, que la répétition a fait pénétrer profondément dans chaque individu jusqu'à en faire cette seconde nature, l'habitude. Comment procéder à cette analyse pour ainsi dire histologique, à cette sorte de calcul intégral ? L'auteur a pensé que la division de cette étude, d'après les dénominations locales de populations et de pays fragmentaires, donnerait un premier triage conforme aux résultats d'ensemble des causes qui ont agi à travers le temps et l'espace. Aussi étudie-t-il séparément les différentes parties de la Bretagne ; la côte et la population maritime, par exemple, dont la carte révèle l'esprit particulier, plus indépendant de jugement que celui du cultivateur voisin, et cependant plus préoccupé des lois et des conditions administratives qui règlent son gagne-pain. Il

est saisissant de lire sur les cartes des pages 139 et 140 la répartition des opinions et des votes sur les côtes du Morbihan ou du pays de Léon, d'y discerner les mentalités à la fois analogues et différentes du marin propriétaire ou du sardinier employé, de voir comment l'esprit de « gauche », sous les formes plus ou moins conservatrices ou novatrices, ne pénètre que lentement la masse terrienne, moins prompte à se transformer. « Contrairement au paysan », dit M. Siegfried dans sa conclusion, le marin apparaît affranchi de cette hiérarchie sociale qui forme la structure fondamentale de l'ouest terrien : les nobles, pour lui, existent à peine; les prêtres ne le tiennent jamais comme ils tiennent les ruraux; l'atmosphère des communes où il domine est celle d'une démocratie égalitaire.

Distinguons cependant! Cette démocratie se montre équilibrée et en quelque sorte satisfaite, quand le marin possède la terre et ne dépend pas uniquement... des ressources tirées de la mer; mais elle se déséquilibre quand le pêcheur, n'étant que marin, subit la répercussion du mouvement mondial des prix et les à-coups inévitables de la grande industrie moderne. La situation rappelle alors celle de ces populations adonnées à la monoculture, qu'une crise précipite dans la ruine, le désespoir et la révolution.

Si l'espace le permettait, il serait aussi intéressant et aussi instructif de suivre l'analyse des pays de structure et de traditions féodales, le Vannetais, le Trégorrois, la Haute Cornouailles, avec leurs populations encadrées de coutumes séculaires et tissées d'un tissu serré, dont ils sont les serviteurs soumis jusqu'au jour — rare jusqu'ici — où subitement ils passent du côté opposé, invoquant (p. 152, 158) la révolution avec la même foi mystique qu'ils invoquaient la veille leur religion traditionnelle. « On retrouve chez eux l'atmosphère médiévale de Jacques Bonhomme, qui craignait un peu Dieu, beaucoup le Diable et tout à fait le propriétaire », qui avait besoin du curé mais ne l'aimait pas, et parfois soulageait toutes ses rancunes dans une brusque et tragique détente.

Au milieu de ces pays de tradition hiérarchique, où la terre, l'histoire, la dissémination maintiennent les mœurs et les idées dans un moule antique, on rencontre la montagne d'Arrée, avec ses aspirations démocratiques et radicales, en dépit de la sauvagerie du sol et de l'éparpillement des habitants. C'est que ce sol est livré à la petite propriété, en même temps que le nomadisme d'une partie des habitants favorise la cueillette et l'apport à la ruche des idées du dehors par les abeilles qui voltigent de droite et de gauche. Ici, de la géologie au chemin de fer, les forces agissent de façon autre et imprévue. « Tous les paysans possèdent un champ, parfois fort petit, où ils cultivent le blé, élèvent une vache. Les nobles sont très peu nombreux, et en pleine montagne, il n'y en a pas le plus souvent un seul. Il s'agit d'une société de paysans, égaux entre eux. » Mais dans cette société, forcément pauvre, beaucoup se font marins, douaniers, petits fonctionnaires; voilà la fente par où pénètre l''esprit du dehors. Par contraste, la rangée parallèle du sud, la montagne Noire, où règne le régime de la grande propriété, reste coutumière et tradition-

nelle. Ici la géologie est reléguée au second plan, la géographie physique et l'histoire sociale sont prépondérantes.

Combien il serait désirable que cette enquête commencée dans l'ouest pût s'étendre jusqu'à la France entière! Combien serait intéressante par exemple la comparaison de la montagne d'Arrée et des montagnes basques, où les mêmes facteurs physiques ou sociaux, petite propriété, dissémination à outrance, indépendance suprême, émigration, agissent dans un sens différent, grâce sans doute à un autre dosage où à un ferment ethnique qui dès le premier abord apparaît comme une cause de différenciation puissante!

Si nous demandons à M. Siegfried quelles sont ses conclusions, il nous dira, avec la réserve d'un esprit scientifique et par conséquent scrupuleux, que pour lui les deux facteurs principaux du développement intellectuel ou sentimental que reflètent les aspirations politiques gît dans l'attache de l'homme au sol qui le fait vivre, dans la fréquence ou la variété de relations qu'entraîne cette attache, et, à un degré chaque jour décroissant, dans les impressions accumulées de la hiérarchie sociale, intellectuelle ou religieuse, battues de plus en plus en brèche par les nouvelles hiérarchies de l'industrie ou de la science. Certaines de ces forces vont diminuant, d'autres se conservent en se transformant seulement, d'autres ne cessent de s'accroître, et le graphique politique en est le multiple baromètre, toujours inconscient, toujours incomplet, mais profondément révélateur pour qui s'efforce de le lire sans y mêler la passion ou le préjugé. Au fond, après avoir traversé cette série d'actions ou de réactions qui, partant de la géologie, de la géographie, de la culture du sol, de l'histoire, des groupements variés des hommes, aboutissent politiquement à un vote, c'est-à-dire à un jugement de satisfaction ou de désir de mieux exprimé par chaque molécule humaine, si l'on cherche le fond où s'agite la force motrice obscure et première, on sera ramené, comme le dit M. Siegfried, à cette conviction que cette force gît dans la terre nourricière, mais qu'elle ne se manifeste qu'après avoir subi des transformations multiples et souvent encore insaisissables. De même qu'on ne peut comprendre la vie sans comprendre d'abord la nature et l'action des cellules qui la rendent possible, de même on ne peut expliquer ni améliorer la vie politique ou sociale sans comprendre d'abord que tout dépend des forces élémentaires où l'humanité puise premièrement la possibilité, puis graduellement les conditions de son existence.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire (XIVe-XVIIe siècles)[1]

L'époque des grandes découvertes

Par F. SCHRADER

Notre cours de 1913-1914 a eu pour objet l'étude de la période qui s'étend du XIVe au XVIe siècles, et à laquelle on donne généralement le nom de « période des grandes découvertes ». C'est en effet le caractère dominant de ce moment de l'histoire géographique, d'avoir, après plusieurs millénaires de civilisation consciente, mais renfermée dans l'ancien continent, brusquement élargi les limites de l'activité européenne, et d'avoir doublé pour ainsi dire l'étendue du monde et les possibilités futures de la géographie et de l'humanité.

De ce moment datent l'entrée en rapports de l'Europe avec les parties inconnues de l'Atlantique, à l'ouest ou au sud; la découverte d'un nouveau continent, ou pour mieux dire, la révélation aux peuples d'Europe de l'existence de ce continent lointain qu'ils ignoraient jusque-là; l'extension des rapports avec l'Asie orientale, à la fois par l'Atlantique sud et par le Pacifique, c'est-à-dire la circumnavigation complète de notre globe; enfin au point de vue de la géographie humaine, la naissance de peuples nouveaux ou la disparition de peuples anciens, amenée par la subite extension du domaine historique de l'Europe.

Seules, l'Afrique intérieure et la majeure partie de l'Océanie restaient encore en dehors de l'influence européenne, l'Océanie jusqu'au

1. Leçon de conclusion des Cours de 1913-1914, le 27 mars 1914. Cette leçon était destinée à précéder celle qui a été publiée dans le fascicule de janvier 1915. Il a paru à la rédaction que l'ordre de publication devait être interverti, pour des causes qui s'expliquent d'elles-mêmes.

XVIIIe siècle, l'Afrique jusqu'au XIXe. Et pour nous, qui avons vu la découverte de cette partie du monde, le récit des grandes découvertes de jadis reprend comme un intérêt de chose vécue. — Mais voir ne suffit pas, il faut comprendre. Une époque comme celle des grandes découvertes ne se produit pas sans causes profondes. En étudiant l'histoire ou la géographie des voyages de Colomb, de Gama ou de Magellan, nous n'avons pu en distinguer que les causes fragmentaires. Aujourd'hui, en jetant un regard d'ensemble sur la période entière, nous essaierons, pour conclure, de discerner les forces ou les conditions nouvelles dont l'apparition a déterminé le grand ébranlement de cette forte époque.

Comme toujours et partout, comme dans le fonctionnement d'une machine, l'explosion d'une arme à feu ou les ravages d'une inondation, une accumulation de forces latentes s'était produite, et dans le cas particulier qui nous occupe, cette accumulation de forces avait commencé à la chute de l'empire romain. Deux grandes causes géographiques, la trop grande étendue de cet empire d'une part; d'autre part, le desséchement et le surpeuplement de l'Asie, amenant les migrations des nomades asiatiques sur l'Europe, comme il les avait provoquées auparavant vers la Chine et vers l'Inde, avaient soumis l'Europe à une sorte de compression qui, au XIVe siècle, n'avait pas encore pris fin. En même temps, les éléments barbares introduits dans la civilisation européenne n'avaient pas eu pour seul effet de désagréger cette civilisation; ils y avaient préparé des facultés nouvelles, encore incomplètement organisées à la fin du moyen âge, mais dont la fermentation s'était révélée par des signes non douteux, ne fût-ce que par la merveilleuse floraison des cathédrales.

Au XIIIe siècle, le monde Mongol, qui depuis sept cents ans au moins, n'avait cessé de déborder vers l'est, vers le sud et vers l'ouest, sur la Chine, l'Inde et l'Europe, commençait à donner des signes de moindre virulence. Il ne se précipitait plus seulement, avec ses hordes, à l'attaque des civilisations du pourtour de l'Asie (dans ce pourtour, géographiquement, nous comprenons l'Europe); après des siècles de ravage, de massacre ou de destruction, ce monde de nomades, atteint à son tour par les influences qu'il avait combattues, commençait à suivre l'exemple des barbares antérieurs, à se calmer, à s'asseoir par moments, à ne plus simplement s'agiter et broyer,

mais à entrer en rapports avec le reste de l'humanité. Vers la Russie méridionale, l'Inde septentrionale, la Perse, ces hordes venues des confins de la Chine commençaient à fonder : signe de transformation prochaine. Par ce vague instinct qui précède la vue nette des grandes évolutions humaines, l'Europe sentait l'approche de l'accalmie, entrait en relations avec l'Asie mongole. La Russie d'abord, comme voisine et semi-asiatique elle-même ; la république de Venise, comme centre principal du commerce avec l'Orient ; enfin Rome, poussée par le désir du Saint-Siège d'établir des relations pacifiques et d'envoyer des missions chrétiennes au milieu des envahisseurs.

On peut situer au milieu du XIIIe siècle les premières tentatives d'entrée en rapport, et au XIVe la confirmation de ce mouvement.

A ce moment, la notion que les Européens avaient de l'univers extérieur ne ressemblait en rien à celle que nous en avons aujourd'hui. Au monde réel, constaté, se superposait encore un monde imaginaire, résultat des rares voyages et des récits fantaisistes des siècles précédents. Depuis l'antiquité, l'esprit humain avait perdu sa belle limpidité grecque ou romaine ; la pensée européenne était devenue puérile et brumeuse ; non seulement on ne savait plus voir, mais on ne se souciait plus de voir. Dans toute vision, l'imagination intervenait, déformant la notion exacte, et l'esprit général ne se complaisait plus qu'à la vérité fardée de fantastique. Sous prétexte de vérité spirituelle, on avait fini par devenir incapable de discerner la vérité tangible. Il n'y a rien dans ce que nous disons ici qui renferme le moindre reproche ; il en était ainsi, et ne pouvait pas en être autrement. De la fusion des éléments hétérogènes qui avaient fondé l'Europe catholique, était résulté un état d'esprit en quelque sorte fœtal, préparant par cela même une naissance, ou, comme on l'a dit instinctivement, une renaissance. Le monde nouveau en préparation, une fois à terme, devait surgir à la lumière et créer une humanité nouvelle, avec un esprit renouvelé, dans un cadre également nouveau.

*
* *

Déjà, du milieu de l'ancien état de choses, surgissaient des tentations de rénovation dans le domaine géographique, dont nous ne devons point nous écarter ici.

Si nous voulons comprendre combien l'évolution devait néces-

sairement être profonde, examinons la mappemonde informe de la cathédrale de Hereford, œuvre de Richard de Haldingham, et mesurons le recul depuis l'antiquité! Mais, à côté de cette carte d'un géographe terrien, instruit de notions vides et à demi imaginaires, prenons quelqu'un de ces portulans dont se servaient les marins pour leurs navigations. Nous serons frappés de la différence profonde. Voici la carte catalane de 1375, par exemple, une des plus connues et des plus belles parmi les cartes marines, que l'on attribue au juif Majorquin Cresques. Elle indique chez ses auteurs une vivacité de compréhension et une abondance de renseignements qui, malgré l'abus d'images enfantines dans les espaces blancs (animaux, navires, types ou costumes étranges) dénote un document puisé aux sources. Dès cette époque, et avant les premières lueurs de la renaissance proprement dite, nous discernons deux lignes de culture géographique. Celle des savants de cabinet, encore étrangers à toute science véritable; celle des marins qui, par les nécessités de la navigation, arrivaient à chercher et à trouver la vérité scientifique.

A ce moment, déjà, de rares voyageurs, profitant de l'accalmie relative des Mongols, se dirigent vers l'Asie. Nous les avons suivis, chacun en particulier, au cours de nos leçons de l'hiver dernier, dans leurs hardies percées vers l'Est. C'est d'abord le moine Cosmas Indicopleustes, encore imprégné de cet esprit du moyen âge qui ne voit dans le monde extérieur qu'un moyen d'étudier le monde intérieur, et pour lequel la physique du globe n'est que prétexte à prédication sur la folie et l'infamie de ceux qui veulent subordonner la terre au soleil et voir en elle un globe, contredisant ainsi les enseignements de l'église et de la raison. Avec les successeurs de Cosmas, le renouveau s'annonce déjà. C'est le religieux Jean du Plan de Carpin (Plan Carpino) qu'envoie Innocent III comme messager de paix vers deux grands chefs Mongols, Baton et Batchou, en 1245. La relation de Plan de Carpin contraste vivement avec celle de Cosmas, et jette une lumière nouvelle sur la géographie de l'ancien monde. Il revient en Italie en 1247, ayant pénétré jusqu'au cœur de l'Asie, à un jour de marche de Karakorum, la capitale des hordes Mongoles. — Les renseignements qu'il a pu recueillir en approchant de l'Asie orientale contribuent à répandre en Europe le bruit déjà accueilli par les pèlerins de Palestine, que des nations chrétiennes, riches, civilisées, à la morale pure et élevée, existeraient par delà les steppes

de l'Asie nomade, sur la rive orientale du continent; écho lointain et vague, sans doute, de la religion bouddhique ou de la morale de Confucius.

Un an après le retour de Plan Carpin, c'est Louis IX qui envoie à son tour un moine, Ruisbroek, au cours de la croisade dont le roi ne devait pas revenir. On voit encore ici la préoccupation religieuse, l'espoir de renouer, à travers l'Islam et le paganisme, la chaîne qui devrait unir les deux christianismes d'Occident et d'Orient. Ruisbrock explore l'Asie centrale de 1248 à 1253. Chacun de ces grands voyages passionne les populations d'Europe; en dépit de la difficulté des communications écrites, antérieurement à l'imprimerie, le bruit s'en répand jusque dans les dernières couches du peuple, grâce en partie à l'émotion entretenue par les récits des pèlerins, qui sans cesse parlent de l'Asie, en chroniques vivantes et passionnée. Les temps nouveaux approchent. Songeons combien l'éveil fut rapide : entre la mappemonde de Haldingham et Montaigne, Rabelais, Erasme, Henri IV, il n'y a qu'un siècle!

*
* *

Si l'Asie a combattu la civilisation d'Europe par les Mongols, elle va l'éclairer par les Arabes; non point par ceux, nomades, d'Arabie propre, mais par les sédentaires de l'Asie occidentale arrosée et cultivée, par ceux de Bagdad, de Mésopotamie, de l'Afrique du Nord, de l'Espagne. Depuis avant Charlemagne, leur très belle civilisation avait reçu les legs de l'antiquité : l'irrigation d'Égypte et de Babylonie, les fines industries de la Perse, la géographie, les mathématiques et la médecine des Grecs; avec cela, ils avaient gardé la curiosité de l'esprit. Ce sont eux qui vont d'abord transmettre à l'Europe le dépôt de l'ancienne culture. La géographie de Ptolémée, l'Almageste, suivant son nom arabe, révélée à l'Europe, l'éblouit, fait évanouir tout le fatras des géographes du moyen âge. En même temps, par des coïncidences qui semblent inévitables, un éveil appelant l'autre, la Boussole se répand. A-t-on assez songé que ces deux éveils, le retour de l'antiquité et l'emploi de l'aiguille aimantée, agissent directement sur les deux modes du temps et de l'espace? Par l'antiquité, l'esprit renoue la chaîne des temps. Par la boussole, il prend possession des coordonnées de l'espace indéfini, et peut désormais y trouver partout des routes définies.

Arrivera à son tour l'imprimerie, qui répandra ces deux éléments de vie nouvelle, la science et la navigation au long cours, dans le cerveau humain; la révolution profonde s'accomplira, la civilisation moderne couvrira la terre.

Cependant, le mouvement des grands voyages grandit et se transforme vers la fin du XIIIe siècle. Après la religion et ses missionnaires, après les relations politiques des Russes et des Mongols, c'est maintenant le commerce qui va prendre une activité nouvelle, ouvrir les routes du monde. Signe de grand changement déjà, puisque le commerce implique le retour de la sécurité et la possibilité du superflu. Parmi les grands négociants de cette époque, la famille vénitienne des Polo se distingue entre toutes. Il y a là deux générations de négociants dont la puissance de création égale celle d'Alexandre ou de César. Nous ne referons pas aujourd'hui l'historique des voyages des frères Matieo et Nicolo, voyages pendant lesquels grandit à Venise Marco, fils de Nicolo, qui doit les continuer et les éclipser. Nous ne reprendrons pas non plus le récit de cette admirable suite d'explorations, si fermement conduites, si parfaitement racontées, qui amène Marco jusqu'au cœur de l'Asie prétendue chrétienne, dont il étudie et pénètre la politique, les mœurs, la philosophie, la religion; où il apporte la culture européenne; où il devient le réalisateur de la pensée et des désirs obscurs des princes, et qu'il termine par l'admirable navigation, digne de Colomb, dans laquelle il rétablit, en ramenant de Chine un prince de Perse, les relations matérielles et directes entre les grandes civilisations asiatiques. C'est avec raison que le monde fut ébloui par les récits sincères et pénétrants de Marco-Polo. Et de cet éblouissement devait sortir l'impulsion définitive qui allait doubler le monde.

En terminant par mer son voyage sur terre, Marco-Polo marquait pour ainsi dire la transition des relations médiévales et des rapports futurs. La boussole, aidée bientôt de l'astrolabe de Ptolémée, allait révolutionner l'art des voyages. Aux obstacles multiples et innombrables des continents, allait se substituer la route aplanie des mers, ouverte tout autour du globe, et désormais praticable en tous temps, même en l'absence du soleil ou des étoiles.

Mais ici, remarquons le rôle prépondérant de l'imagination dans l'impulsion des découvertes prochaines. Ce que chercheront les grands découvreurs, ce sera la route d'Asie, et uniquement la route

par mer. Béthencourt, en s'élançant à la fin du XIVe siècle vers les Canaries, pressentira Colomb et Gama; c'est là route des Indes et de l'Orient qu'il jalonne en s'avançant vers le sud-ouest. Son voyage maritime n'est que de quelques jours; qu'importe, il contribue à ouvrir l'Atlantique, il prélude au périple prochain de l'Afrique.

Mais l'Asie vers laquelle se dirige le rêve européen n'est pas seulement celle de Polo, c'est celle aussi de Jean de Mandeville et de son fantastique « Livre des Merveilles », qui décida de la vocation de Colomb et de bien d'autres. Jules Verne et son imagination n'ont-ils pas contribué à l'éveil de plus d'une vocation moderne? Ce que voyaient les hommes du XIVe et du XVe siècle dans l'Asie, c'était le pays de l'or, de la soie, du luxe, des mœurs étranges, des animaux fantastiques, des aventures illimitées. La passion, autant que la raison, fut le moteur des grands voyages maritimes, et sut plier la science à ses projets.

*
* *

Le globe de Martin Behaim de Nürenberg, daté de 1491, nous montre la Chine et Cipangu, le Japon, éloignés de moins de 100 degrés à l'Ouest de l'Europe. A peine un peu plus du quart de la circonférence du globe! Toscanelli, médecin florentin, dont l'influence sur Colomb fut prépondérante, confirmait les calculs de Behaim.

Malgré les derniers retours offensifs des idées de Cosmas et du moyen âge (impossibilité de vivre sur un globe, ou avec la tête en bas, etc...) la force de la vérité et de l'évidence finit par vaincre. Colomb partit. Il partit pour l'Asie, il crut arriver en Asie et mourut en croyant avoir touché l'Asie. Ainsi se marque la continuité des forces et des influences du passé, jusque dans la création de l'avenir. Avant Colomb, Eric le Rouge, puis des Basques anonymes avaient atteint à l'ouest un continent oublié; les Portugais avaient rencontré des îles volcaniques au milieu de l'Océan. Mais ce n'était pas ce que cherchait Colomb, ni ce que désirait le monde du XVe siècle; toutes les pensées étaient tendues vers l'Asie, et nous allons voir la ténacité de cette obsession, jusqu'après la certitude acquise qu'on avait rencontré un continent nouveau.

Nous n'avons pas à insister ici de nouveau sur les détails des résistances opposées à Colomb, ni sur l'historique détaillé de ses quatre

voyages. Rappelons seulement le caractère de ce grand homme, si admirable d'énergie et de confiance : la constatation qu'il fit, au cours de son inoubliable traversée, de la déviation de l'aiguille aimantée ; finalement, la découverte initiale des terres nouvelles, des îles Gaanahani et Haïti, auxquelles il donna le nom d'Antilles, croyant avoir atteint l'île d'Antilia, marquée sur le globe de Behaim au large du continent d'Asie.

Dès le deuxième voyage de Colomb, en 1493, apparaissent, chez les nombreux aventuriers qui avaient demandé à le suivre, les deux mobiles principaux de la conquête et de la découverte : l'or et la conversion religieuse. Croisade d'une part, pillage de l'autre; tout cela s'appliquant, dans l'esprit des conquistadores, à des pays et à des peuples supposés asiatiques. Ce point de repère nous est nécessaire pour bien comprendre l'esprit cette époque; mentionnons simplement, au sujet de Colomb, l'assombrissement graduel de la destinée de ce très grand homme, surtout au cours de son troisième voyage ; puis un long séjour en Europe dans l'oubli, ou en butte aux attaques des jaloux, enfin un quatrième voyage à la suite duquel il meurt épuisé et découragé, le 20 mai 1506.

Nous voici à l'aube du XVI[e] siècle ; mais déjà depuis huit ans l'attractive Asie avait été atteinte par une autre voie. Après Diaz, qui avait démontré en 1486 (six ans avant Colomb) la praticabilité de la route du Cap méridional d'Afrique, Vasco de Gama, en 1498, reprend et achève le voyage. Ayons soin de mentionner que Diaz, moins en faveur que Gama, faisait partie de cette deuxième expédition, mais en sous-ordre, oubliant noblement toute rancune personnelle. Mettons-nous bien en même temps dans l'état d'esprit des contemporains; sentons bien que la tentative de Diaz, le voyage de Colomb et la réussite de Gama avaient un but identique; l'Asie, toujours l'Asie. L'Amérique n'existait pas encore.

De même que les voyages de Colomb avaient été provoqués par les traversées antérieures de l'Asie, par Cosmas, Plan de Carpin, Marco-Polo ou Mandeville, de même que Diaz, précurseur de Colomb, avait été l'auteur véritable du voyage de Gama, de même le voyage de Magellan, cette démonstration expérimentale de la sphéricité du globe, fut provoquée directement, déclanchée, pour ainsi dire, par les explorations antérieures. Ainsi, dans cette période extraordinaire, les faits ne se succèdent pas fortuitement, ou par des impulsions

distinctes, mais bien plutôt reliés par un lien puissant et s'engendrant les uns les autres.

Du jour où Nuñez Balboa, servi par la chance plus que par sa valeur propre, avait pu baigner ses pieds dans l'Océan Pacifique et prendre possession, au nom du roi d'Espagne, de toutes les terres situées autour et au delà de cet Océan nouveau, l'Asie avait été rejetée à l'ouest de cet espace inconnu, qui brusquement se révélait à l'Europe. Ce jour-là, le nouveau continent prit naissance ; l'objectif des découvreurs devint double. Les uns se consacrèrent à la nouvelle terre, reportant sur elle leurs rêves de richesse et de gloire, les autres, à travers le pays découvert par Colomb, continuèrent à chercher la route d'Asie.

Parmi les premiers se trouvait cet obscur Italien, Amérigo Vespucci, dont le nom est devenu si étrangement célèbre, sans que son rôle dans l'œuvre de découverte ait jamais été nettement défini. Nous avons vu, dans la leçon consacrée à ce personnage, qu'il ne méritait vraiment, ni l'honneur de nommer la Colombie, ni l'accusation d'avoir dépouillé un autre de cet honneur. En réalité, Vespucci n'est qu'un reporter, le premier en date, mais un reporter qui racontait ce qu'il avait réellement vu. On retrouva son nom, en sous-ordre, dans la relation imprimée de plusieurs expéditions, entre autres dans celle d'Hojéda qui longea les côtes de la Guyane, alors côte des Perles, sur une longueur d'environ 600 lieues. Colomb, qui avait rencontré Vespucci, le recommandait à son fils comme un homme distingué. Mais comment discerner ses itinéraires? Longtemps avant le retour d'Hojéda, on rencontre Vespucci en janvier 1500 dans une autre expédition, sous les ordres de Pinzon, ancien capitaine de la *Niña* de Colomb. Encore une randonnée de 650 lieues le long des côtes continentales, puis 600 autres vers Costa-Rica, que Colomb ne devait voir que deux ans plus tard. Chemin faisant, on découvre l'embouchure de l'Amazone. Tout cela est raconté par Vespucci, sans détails personnels, en lettres très sommaires, aussitôt publiées qu'écrites, mais où il ne cherche nullement à se mettre en évidence. D'autres voyages, entre autres celui de Juan de la Cosa, se succèdent d'année en année, jusqu'au quatrième voyage de Colomb ; de ces voyages, Vespucci rend compte avant tout autre, insistant si peu sur sa personnalité, qu'on a pu se demander s'il avait fait partie de tous, ou desquels? Pourtant sa

participation à plusieurs ne peut faire aucun doute, entre autres à celui d'Alvarez Cabral, dont il rend un compte détaillé (17 août 1500), toujours par lettres successives qui instruisaient l'Europe du progrès des découvertes.

Ainsi, sans rien découvrir par lui-même, Vespucci divulguait les découvertes de ses chefs. Vers 1503, il écrit à François de Médicis, en termes dignes et modestes, lui communiquant le projet d'une exploration destinée à mettre en évidence la nature continentale des terres découvertes. Et l'exploration eut lieu; Vespucci en a encore rendu compte : ce fut celle de Gonzalo Coëllo, qui joignait au projet d'étude des terres nouvelles, celui d'aller de là à la découverte « d'une île d'Orient, qu'on disait très riche : l'île de Malacca, magasin de tous les navires qui viennent de la mer du Gange ». Donc, c'est par le sud du continent nouveau qu'on ira aux Indes. Le continent de Colomb n'est plus l'Asie, il y conduira; et Vespucci, dès 1503, annonce Magellan, alors que Colomb vieilli et découragé, croit toujours s'être approché de la Chine. Quoi d'étonnant si un jour, en 1507, un éditeur de Saint-Dié, Martin Waldseemüller, inscrit sur son « Orbis novus » : *America*, en ajoutant « Terre découverte par Christophe Colomb, sous les auspices du Roi de Castille ». Rendons à chacun ce qui est à chacun, à Colomb la découverte héroïque, à Vespucci l'explication de cette découverte.

*
* *

C'est en 1521 que s'accomplit le voyage extraordinaire de Magellan, la prise de possession effective de tout le pourtour du Globe. On se rappelle que Magellan ne l'acheva pas, et mourut dans un combat aux îles Philippines. Mais l'expédition était virtuellement achevée, puisque les archipels orientaux d'Asie avaient été atteints après la traversée de l'Océan Pacifique. Les routes de Colomb et celles de Vasco de Gama convergeaient désormais par l'est et par l'ouest; et trente ans seulement s'étaient écoulés depuis le premier départ de Colomb.

Après Magellan, le mouvement d'expansion d'Europe vers l'Amérique continue à s'accentuer, mais toujours tendant vers l'Asie. Jean et Sébastien Cabot, génois d'origine, anglais d'adoption, proposent à Henri VII de passer aux Indes et à la Chine par le nord-

ouest. Voilà les premières tentatives vers le passage qu'Amundsen a franchi récemment le premier, et la première tentative, depuis les Normands d'Éric, vers l'Amérique septentrionale, moins attrayante que celle des tropiques. Puis les Français, sous l'impulsion de François Ier et d'Henri IV, entrent dans la carrière à leur tour. Le Canada, occupé par Jacques Cartier dès 1535, ne deviendra français qu'en 1608, sous la conduite de Champlain. De là, croyant toujours s'avancer vers l'Asie, dénommant du nom de « la Chine » les rapides du Saint-Laurent voisins de Montréal, la France, avec le P. Marquette et Cavelier de la Salle, explore et conquiert le Mississipi jusqu'au Golfe du Mexique, crée la Louisiane, rejoint presque les Antilles des Espagnols. Ainsi les colonies d'Angleterre n'occupaient que la côte atlantique, tandis que les Français pénétraient au cœur de l'Amérique, ne prévoyant pas que leur plus grand conquérant, en pleine paix, en 1801, vendrait la Louisiane aux États-Unis pour quelques millions.

Après l'Amérique du Nord, c'est celle du Sud qui voit Durand de Villegagnon fonder au Brésil la France antarctique; c'est l'archipel des Antilles qui reçoit les Français à Saint-Domingue.

L'Espagne, en attendant, n'était certes pas restée inactive; mais quelle phase sanglante de l'histoire américaine que la conquête du Mexique par Cortez, ou celle du Pérou par Pizarre! Et peut-on vraiment appeler conquête cette destruction systématique de deux civilisations qui n'ont pas encore pu reprendre leur ancienne place dans le monde!

Autre page sanglante, l'esclavage et la traite des noirs, dans les Antilles d'abord, puis dans les deux demi-continents américains. Nous n'avons aujourd'hui qu'à mentionner d'un mot cette période de transplantation de l'Afrique en Amérique qui n'a pris fin que de nos jours. Rappelons d'un seul mot également, l'épopée incroyable des flibustiers du XVIIe siècle, qui a fait l'objet d'une de nos leçons; cette contre-partie de l'esclavage, de la soif de l'or, de la rapine universelle.

On aurait pu croire que, depuis Magellan et Cavelier de la Salle, la double direction des découvertes s'était canalisée dans deux sens distincts, Amérique d'un côté, Asie de l'autre. Mais la vieille tradition reprend avec les voyages de Mendana et Queiros à travers le Pacifique, à la recherche des terres asiatiques au nord, et du conti-

nent austral au sud. On sait que le moyen âge avait légué au monde moderne la notion de l'équilibre des terres au nord et au sud de l'équateur. Mendana et Queiros, partis de la côte californienne, traversent plusieurs fois le Pacifique, considérant toutes les terres insulaires qu'ils rencontrent comme des caps avancés du continent austral, de ce continent dont Amundsen et Scott ont atteint le centre polaire il y a trois ans à peine. Queiros mort à la peine, c'est son héroïque femme, Isabelle Barreto, qui ramène l'expédition vers les côtes d'Amérique. Les voyages des deux découvreurs avaient, après Magellan, révélé à l'Europe les îles du Pacifique, mais sous l'apparence d'un continent austral, plus illusoire que l'Asie de Colomb.

La période des grandes découvertes se clôt par cette prise de possession définitive du Pacifique, lien entre l'Amérique et l'Asie. Le cercle est refermé; dès lors le jour va se préparer lentement, où l'isthme américain de Balboa sera percé, et où (dans quelques jours ou quelques mois) les premiers navires atteindront l'Asie en traversant l'Amérique.

Précisément au moment où les navires de Queiros et de Mendana rentraient en Amérique, la Russie commençait un nouveau mouvement vers l'est, débutait dans cette marche vers l'Orient qui ne s'est plus arrêtée jusqu'à la prise de contact avec le Japon, jusqu'à la tentative de maîtrise du Pacifique.

Ainsi l'Asie a joué, du début à la fin, le rôle d'inspiratrice ou d'excitatrice dans le grand mouvement de découvertes d'où a surgi le Nouveau Monde, entre l'est et l'ouest de l'Ancien continent, à la place usurpée par l'Orient asiatique sur le globe de Martin Behaim.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

(*Suite*[1])

De chacun des besoins primordiaux naissent un certain nombre d'idées morales que l'on trouve aussi bien chez les animaux supérieurs que chez l'homme.

Le besoin d'activité, en raison de ses rapports avec ceux de la nutrition et de la reproduction et des mouvements qui l'accompagnent, dans tous les organes, tous les tissus et tous les éléments anatomiques, est celui auquel on peut attribuer en majeure partie les idées relatives à la *liberté individuelle*, à la *conservation de l'existence*, à la *conscience du moi*, et au *bonheur*.

A la nécessité où sont les animaux et les hommes primitifs de se déplacer sans cesse, dès le premier âge, pour chercher leur nourriture ou échapper à leurs ennemis, s'ajoute très vite le désir de se mouvoir et de changer de lieu dans le seul but de satisfaire le besoin d'activité qu'ils éprouvent. Les oiseaux, les jeunes chiens, les enfants, ne sont-ils pas en mouvement d'un bout à l'autre du jour, et, la plupart du temps, sans motif appréciable? Et n'apparaît-il pas clairement que chez tous ces êtres les mouvements déterminés par la satisfaction du besoin d'activité sont suivis du développement de l'idée de *liberté individuelle*? On a la certitude de l'existence de cette idée dès qu'un empêchement est mis à ces mouvements. L'enfant que l'on empêche de courir quand la fantaisie lui en prend, pleure, crie, se lamente et cherche à se soustraire à l'ordre qui l'arrête ou au bras qui le retient. Un oiseau ou un mammifère sauvage que l'on enferme ne manifestent qu'une pensée et qu'un désir : s'échapper, reprendre la liberté dont ils ont été privés. L'oiseau tente de passer au travers des barreaux de sa cage, comme s'il s'agissait de traverser les branches d'un buisson, et se met en

1. Voir *Revue* de juin 1915.

sang, se tue même, dans ces tentatives incessantes et impuissantes. Le lion circule indéfiniment le long des murs de sa prison, en cherchant une issue, comme dans les cavernes où il s'abrite; le chevreuil bondit contre les murs, comme s'il croyait pouvoir les franchir; le lapin tente de s'évader en creusant le sol; chacun, en un mot, recourt aux moyens dont il a coutume de faire usage pour surmonter les obstacles qui, dans la nature, sont susceptibles d'entraver ses mouvements. Il n'est pas rare que ces coutumiers de la vie libre se laissent mourir de faim à côté des aliments dont ils sont le plus avides, plutôt que de se résigner à la perte de leur liberté.

Pour soumettre les animaux sauvages à la captivité et les transformer en animaux domestiques, il est nécessaire de les prendre dès le plus jeune âge, avant qu'ils puissent subvenir d'eux-mêmes à leur alimentation. Par des soins assidus et en inspirant à l'animal la pensée que l'homme est indispensable à la satisfaction de ses besoins, on peut apprivoiser des individus de la plupart des espèces végétivores et de quelques espèces carnivores. On est arrivé même à créer, par la continuité de la vie domestique, des races dont il est impossible de dire aujourd'hui d'où elles viennent. Mais, chez les individus de ces races domestiques, l'idée de la liberté subsiste très vivace.

Cette idée est née chez l'homme de la même manière que chez les animaux; on la trouve chez tous les individus des populations primitives; mais la plupart renoncent volontiers à leur indépendance pour vivre sous l'autorité d'un maître qui assure la satisfaction de leurs besoins. Dans les sociétés antiques et dans les pays encore imparfaitement civilisés, l'esclave n'est pas un homme sur le sort duquel il y ait lieu de s'apitoyer. Il trouve, en général, à la perte de sa liberté, des avantages tels qu'il tient peu à la recouvrer. Il n'y a eu d'esclaves à plaindre que ceux des colonies européennes, parce que leurs maîtres en exigeaient souvent un travail excessif ou leur faisaient subir des mauvais traitements. Quant aux hommes de nos sociétés civilisées, s'il renoncent à une part quelconque de leur liberté, c'est toujours en échange de profits qu'ils jugent, à tort ou à raison, susceptibles de compenser la renonciation à leur indépendance. C'est à eux que s'appliquent particulièrement les considérations de La Boëtie sur la « servitude volontaire ».

L'idée de la *conservation de l'existence* se manifeste chez les animaux supérieurs, comme chez l'homme, par le soin que prennent la plupart des individus de se protéger contre les dangers dont ils sont menacés, et dont ils ont connaissance par les impressions pénibles qu'ils reçoivent. L'oiseau, le mammifère, l'homme primitif se mettent à l'abri lorsqu'il vente fort, lorsqu'il neige, lorsqu'il pleut ou qu'il grêle; ils fuient ou se cachent quand ils entendent un bruit insolite ou voient un objet, un animal inconnu. Ils témoignent qu'il s'établit dans leur esprit une relation entre les causes et les effets, car leurs actes sont d'autant plus marqués que l'expérience leur a révélé la cause et les effets de la chose redoutée. Les pingouins et autres oiseaux des îles où l'homme n'a pas encore paru ne bougent pas la première fois qu'ils voient un individu de notre espèce; partout où ils ont été chassés, ils fuient à son aspect. En Europe, dans les forêts et les campagnes où l'on ne chasse jamais, les chevreuils, les lièvres, les lapins laissent approcher l'homme sans manifester aucune terreur. J'ai vu, en Allemagne, près de Schwarza, où la chasse était interdite, deux cerfs restés couchés tranquillement à vingt mètres de l'endroit où ma femme et moi nous étions assis en causant et une bande de chevreuils nous regarda tranquillement passer dans une prairie à cinquante mètres d'eux. Il y a une trentaine d'années, lorsque je commençai d'habiter Écouen, il y avait longtemps que la chasse était interdite dans le bois de la Légion d'honneur; aussi les lapins me laissaient-ils, au cours de mes herborisations, passer à quelques mètres d'eux sans se déranger de leurs jeux ou de la recherche de leur nourriture. Quelques années plus tard, la chasse ayant été autorisée dans le même bois, il m'était impossible d'y faire un pas sans mettre en fuite ses habitants. L'idée de la conservation et celle de la causalité qui s'y rattache sont encore manifestées dans l'observation suivante. Un des caniches que j'ai eu aimait beaucoup, étant jeune, à prendre des bains et se jetait volontiers, même sans y être provoqué, à la mer ou dans les ruisseaux. Un jour, il fut saisi par le froid d'un ruisseau au point de rendre son repas; dès lors il hésitait toujours à se mettre à l'eau, même quand il y était engagé par le désir d'aller chercher un bâton ou une canne; il s'y refusa tout à fait après qu'il eut été de nouveau malade dans les mêmes conditions que la première fois. Devenu vieux, il fut atteint d'une entérite violente pour avoir été attaché pendant quel-

ques heures au vent; après sa guérison et jusqu'à sa mort, qui eut lieu trois ou quatre années plus tard, il ne consentit jamais à sortir quand le vent était fort. Il avait, dans ces deux circonstances, admirablement saisi les relations de la cause à l'effet et agi comme un homme qui cherche à conserver son existence en évitant ce qui peut la compromettre.

L'idée de la conservation de l'existence se manifeste encore, chez les animaux supérieurs et l'homme, par les actes infiniment variés qu'ils accomplissent en vue de se nourrir ou d'éviter les ennemis auxquels ils servent de proie. Pour atteindre ces divers résultats, l'homme a inventé d'abord des instruments de chasse ou de pêche; il a cultivé plus tard les plantes dont il avait pris l'habitude de manger les fruits, les graines ou toutes autres parties; il a domestiqué les animaux les plus propres à le nourrir et à le servir; il a inventé des armes pour se défendre contre les êtres qu'il redoutait; ayant découvert le feu, il a fait cuire la chair des animaux pour la rendre plus savoureuse; il a fait fondre des minerais pour en extraire le fer, le cuivre, etc.; il a bâti des huttes, puis des maisons; il a tissé les fils de certaines plantes pour faire des tissus souples, par lesquels il a remplacé les peaux de bêtes incommodes dont il s'était d'abord vêtu pour se protéger contre le froid ou la pluie. Et chaque pas dans cette voie du progrès déterminant un pas nouveau, il assura non seulement sa conservation, mais encore son bien-être.

Du besoin d'activité, des mouvements incessants dont tous les organes sont le siège et auxquels l'individu assigne des objectifs infiniment variés mais toujours très personnels, résulte chez les animaux supérieurs, comme chez les hommes, la *conscience de l'individualité, du moi*, comme disent les philosophes. Et cette conscience se manifeste chez la plupart des animaux plus tôt que chez l'homme. Tandis qu'à dix-neuf mois l'enfant étudié par Preyer [1] connaissait si imparfaitement son moi qu'il saisissait son pied pour l'offrir à son père comme son soulier, la plupart des mammifères et beaucoup d'oiseaux savent, peu de temps après leur naissance, distinguer leurs organes et se distinguer eux-mêmes de tous les êtres ou objets qui les entourent. Un très jeune chat placé devant une glace manifeste

1. *L'Ame de l'enfant*, p. 439.

d'abord un réel étonnement d'y voir un autre animal de son espèce et cherché quelquefois — je l'ai observé moi-même — à l'atteindre soit directement, soit en contournant la glace; mais il ne tarde pas à se reconnaître et ne fait plus dès lors aucune attention à son image. Les oiseaux en cage aiment à se regarder dans des miroirs; ils se font des grâces comme une coquette devant sa psyché, parfois s'offrent une becquée comme ils feraient à un de leurs semblables, mais ils savent très bien que c'est leur propre corps qui est reflété, car ils ne cherchent jamais derrière le miroir l'animal que celui-ci leur présente.

Le besoin d'activité étant ressenti dès la naissance et ayant son siège dans tous les organes, doit être considéré comme celui dont la satisfaction contribue le plus tôt et le mieux au développement de l'*idée de bonheur*. On en peut juger sans peine par le plaisir et la joie que manifestent les petits animaux et les enfants lorsqu'ils peuvent mouvoir leurs membres et, plus tard, se déplacer à leur fantaisie. Ces mouvements déterminent une accélération de la circulation sanguine et une excitation cérébrale d'où résulte une sensation de bien-être, de plaisir, qui elle-même déterminera l'idée de bonheur lorsque les cellules cérébrales seront assez développées pour que les idées s'y forment.

La satisfaction du besoin de nutrition et, plus tard, celle du besoin de reproduction renforceront cette idée, en ajoutant de nouveaux plaisirs à ceux qui naissent du besoin d'activité satisfait. Les littérateurs se trompent lorsqu'ils font naître exclusivement l'idée de bonheur de l'amour, car le besoin de reproduction n'apparaît qu'à un certain âge et disparaît parfois longtemps avant la fin de la vie. Le plaisir qui résulte de sa satisfaction n'est, par suite, que temporaire, tandis que l'idée de bonheur apparaît dès la prime enfance et se manifeste souvent jusqu'aux dernières heures de la vie.

Parmi les actes provoqués par le besoin d'activité, qui contribuent le plus à la production de l'idée du bonheur dans notre espèce, il faut placer ceux qui ont leur siège dans le cerveau, parce qu'ils se produisent d'un bout à l'autre de la vie et, d'ordinaire, provoquent d'autant plus de plaisirs chez l'homme bien portant que celui-ci est plus avancé en âge, possède, en conséquence, plus d'expérience et de connaissances. Tout vrai savant, tout vrai philosophe, tout vrai littérateur ou poète, tout véritable artiste travaille pour le plaisir

de travailler, pour satisfaire le besoin d'activité de son cerveau. Par l'habitude, le travail intellectuel devient, pour ces individus, un besoin aussi impérieux que le besoin de locomotion, plus impérieux, dans une foule de cas, que le besoin de nutrition et, surtout, de reproduction. Prenant la place des autres plaisirs, celui que procure le travail intellectuel contribue à doter le philosophe d'un désintéressement d'une nature particulière. Il ne se laissera détourner de la recherche de la vérité, à laquelle il s'est consacré, ni par les passions ou les préjugés qui troublent l'esprit de la plupart de ceux qui l'entourent, ni par les intérêts matériels auxquels obéissent, en général, les hommes. C'est pour cela que son rôle dans l'évolution de l'humanité pourra être considérable et l'a réellement été.

Le besoin de nutrition et les actes accomplis en vue de sa satisfaction ne donnent guère naissance qu'à des idées égoïstes, parce que le but des efforts est exclusivement individuel. Chaque homme ou animal se nourrit pour soi-même et chacun ne se préoccupe, dans la recherche de ses aliments, que de son intérêt personnel. Comme, d'autre part, un très grand nombre d'animaux se nourrissent d'autres animaux et comme presque tous les hommes vivent d'animaux, la plupart des idées engendrées par le besoin de nutrition se rapportent aux actes qui ont pour objet, chez les uns la capture des proies destinées à l'alimentation, chez les autres le moyen d'éviter les attaques des carnassiers ou des hommes.

La nécessité qui s'impose à un très grand nombre d'animaux et aux hommes primitifs de se préserver des atteintes des carnassiers ou des autres hommes a donné naissance à l'idée de *crainte* et à l'émotion de la *peur*. L'obligation dans laquelle se trouvent les carnivores de tromper, afin de les surprendre, les animaux dont ils se nourrissent, et celle qui s'imposent à leurs victimes de se soustraire à la dent ou à la griffe meurtrière ont déterminé chez les uns et l'autre l'idée de *ruse*. L'idée de *propriété* est née, chez les animaux comme chez les hommes, de l'attachement qu'ils ont pour les abris, nids, terriers, cavernes, huttes, etc., dont ils usent ou qu'ils construisent pour se protéger contre leurs ennemis ou les intempéries climatériques. Chez les grands animaux carnassiers, cette même idée a résulté de la nécessité de se constituer des terrains de chasse d'où ils expulsent les autres carnassiers afin de se préserver de leur concurrence. La nécessité de s'assurer des vivres pendant certaines saisons

où ils font défaut a créé l'idée de *prévoyance* chez un très grand nombre d'animaux et chez les hommes. L'obligation d'aller à la recherche d'aliments dans les régions différentes les unes des autres ou de suivre les animaux qui servent à l'alimentation a déterminé, chez un grand nombre d'oiseaux, de mammifères et même de poissons, ainsi que chez les hommes, l'idée de *migration*. L'idée de *servilisme* a été engendrée chez beaucoup des animaux et chez les hommes par le désir qu'ils éprouvent de se nourrir en faisant aussi peu d'efforts que possible : l'animal domestique et l'esclave échangent leur liberté contre l'assurance de n'avoir pas à se procurer eux-mêmes leur nourriture. L'idée de *bonheur* est née dès le plus jeune âge, des plaisirs que procure la satisfaction du besoin de nutrition en même temps que celle du besoin d'activité. Chez l'homme, l'abus du plaisir que procure la satisfaction du besoin de manger et de boire peut déterminer la gourmandise et l'ivrognerie, lorsque les aliments sont savoureux et les boissons excitantes. Enfin, la satisfaction du besoin de nutrition contribue puissamment à faire naître les besoins génésiques, en activant la circulation dans tous les organes, en excitant les centres nerveux et en accroissant l'intensité du besoin d'activité.

En somme, les idées morales qui naissent du besoin de nutrition appartiennent toutes à la catégorie des idées égoïstes, c'est-à-dire des idées dans lesquelles la préoccupation dominante de l'individu consiste dans le souci de son intérêt personnel.

Le besoin de reproduction se distingue nettement du besoin de nutrition en ce que, chez les animaux supérieurs, les organes sexuels mâle et femelle étant portés par des individus différents, la satisfaction du premier de ces besoins exige le rapprochement d'au moins deux individus de la même espèce. Il en résulte qu'une partie notable des idées morales dont la production est déterminée par le besoin de reproduction revêtent le caractère altruiste, c'est-à-dire comportent le désir chez tous les individus de se rendre utiles ou agréables les uns aux autres.

Dès qu'une femelle d'oiseaux où de mammifères offre les signes extérieurs du besoin de reproduction, elle est entourée par tous les mâles qui ont reconnu son état. Ils se livrent autour d'elle à des actes non douteux de séduction : les pigeons roucoulent et gonflent le belles plumes de leur gorge, les paons et les dindons développent

leur queue en éventail, font la roue, piétinent le sol en tournant sur eux-mêmes et prennent de grands airs majestueux; les rupicoles orangés du Brésil se réunissent pour danser devant les femelles; les chiens prennent des attitudes de mousquetaires en bonne fortune; les chats hérissent leurs poils en poussant des miaulements d'appel; chaque mâle en un mot, fait étalage de toutes les qualités de beauté et de force dont il jouit. Comme, presque toujours, plusieurs mâles ambitionnent la possession de la même femelle, il se produit souvent entre les rivaux des luttes et des batailles dont la fréquence et la violence sont, dans chaque espèce, d'autant plus grande que le nombre de femelles est moins considérable. Des observations analogues peuvent être faites dans toutes les sociétés humaines primitives. La possession de la femme y a fait, sans nul doute, l'objet des premières luttes et guerres.

Il ressort de ces faits l'existence, chez les animaux supérieurs et les hommes, de trois idées morales d'un caractère nettement égoïste mais ne pouvant se manifester qu'en présence d'autres individus: l'idée de la *beauté*, celle de la *force* et celle du *courage* ou si l'on veut de la *combativité*. Si résignées qu'elles se montrent à recevoir les caresses du mâle qui l'emporte sur les autres et s'empare d'elles la femelle et la femme primitive se plaisent manifestement au spectacle de beauté, de force et de courage qui leur est offert. Dans tous les actes accomplis alors, le sentiment qui domine chez les mâles est l'égoïsme provoqué par le besoin de la reproduction et par les appétits génésiques qu'il détermine. Après l'union sexuelle, la scène change et d'autres idées se manifestent.

Dans quelques espèces d'animaux carnivores, par exemple chez le chat sauvage, dont les habitudes existent encore chez notre chat domestique, chez les chauve-souris et d'autres carnivores qui ont de grandes difficultés à se nourrir, la femelle se sépare du mâle aussitôt après l'union sexuelle, dans la crainte, sans doute, qu'il ne mange les petits. Dans la plupart des autres espèces d'animaux supérieurs et dans presque toutes les populations humaines primitives, l'union sexuelle est suivie de la vie en commun du mâle et de la femelle, au moins pendant toute la durée de l'élevage des petits. Afin de consolider sa conquête sexuelle et de conserver la jouissance des satisfactions de diverses sortes qu'elle lui procure, le mâle se montre très empressé auprès de sa femelle. Chez les oiseaux, il veille à son ali-

mentation, la distrait par ses chants, l'assiste dans la construction du nid, le couvage des œufs et l'élevage des petits, etc. Chez un grand nombre de mammifères monogames il en est de même; chez les polygames, les femelles, le mâle et les petits forment une véritable famille d'où les jeunes mâles seuls sont chassés quand ils arrivent à l'âge de la reproduction. Le mari et père prend soin des femelles, les prévient des dangers, les conduit vers les lieux où la nourriture est la plus abondante, et où elles pourront mettre bas sans péril, etc. Dans notre espèce, le mâle s'efforce de retenir la femme à laquelle il s'est uni par des soins variés, des ornements, des bijoux, des agréments de toute sorte.

Dans tous les cas, les actes des mâles ne sont d'abord que des manifestations de leur égoïsme sexuel, mais leur renouvellement incessant détermine, chez la femelle parmi les animaux, chez la femme dans notre espèce, l'éclosion du sentiment distinct de l'appétit sexuel, auquel les poètes et les philosophes ont donné le nom d'*amour*, sentiment qui, par réciprocité, s'empare du mâle et tempère son égoïsme sexuel.

§ V. — Comment les idées altruistes nées du besoin de reproduction président a la constitution de la famille et de la société.

Parmi les animaux, la durée des unions est, en général, d'autant plus grande que la nourriture est plus abondante. Chez les grands carnassiers, dont l'alimentation est toujours difficile, le mâle et la femelle se séparent aussitôt après l'élevage des petits; chez les mammifères herbivores, la famille polygame formée par chaque mâle dure tant que celui-ci peut la conduire, la surveiller, assurer sa multiplication. Il en est de même parmi les oiseaux polygames. Chez les oiseaux monogames, l'union du mâle et de la femelle se prolonge pendant toute leur existence en devenant plus ardente, plus amoureuse peut-on dire, au retour de chaque printemps, alors que les désirs génésiques naissent simultanément chez l'un et l'autre. Parmi les chiens domestiques, il n'est pas rare de constater des unions durables, qui contrastent singulièrement avec la fugacité de celle des chiens sauvages. J'ai eu sous les yeux, pendant une dizaine d'années, un couple de caniches fort intéressant à cet égard. Quoique le mâle ne se piquât pas de fidélité et se livrât, de temps à

autre, à des fugues non désintéressées, il restait d'ordinaire auprès de sa femelle, l'enveloppant d'une jalousie telle qu'il ne tolérait, à aucun moment, l'approche d'aucun autre mâle. Lorsqu'elle était sous l'influence du besoin de reproduction, il ne la quittait pas un seul instant, ni de jour, ni de nuit. La femelle, de son côté, témoignait une affection véritable au compagnon habituel de sa vie, le caressait fréquemment, lui abandonnait la première place auprès du plat commun et la meilleure part des aliments. Chaque fois qu'il s'absentait, soit seul, soit en ma compagnie, elle l'accueillait, au retour, avec des témoignages manifestes d'une vive satisfaction. Toutefois, lorsqu'elle le soupçonnait de quelque infidélité, son attitude était plus froide, elle devenait tout à fait maussade si, en le flairant, elle en acquérait la certitude. Elle témoignait par là de la formation très nette dans son esprit d'une idée de jalousie que lui-même laissait constamment éclater à tous les yeux. Néanmoins, en dépit de la mauvaise conduite de son mari, jamais elle ne voulut accepter d'autres hommages que les siens. Lorsqu'il fut devenu impuissant par l'effet de la vieillesse, elle recevait encore les caresses qu'il lui pouvait faire — il se plaisait fréquemment à se coucher auprès d'elle pour lui lécher le dos — mais elle ne toléra jamais que son fils se substituât à lui. Chez ces deux animaux, l'amour et la jalousie existaient manifestement.

Dans l'espèce humaine, il est facile de contaster toutes les formes d'unions sexuelles et d'amour qui nous sont offertes par les diverses espèces animales.

L'homme primitif n'attache d'abord à la femme que le prix d'un objet utile, possédé, comme la source près de laquelle il se fixe et se désaltère, la terre giboyeuse ou le lac poissonneux qui le nourrissent, l'arbre qui le protège contre les rayons brûlants du soleil, la peau de bête qui le vêt, la caverne ou la hutte qui l'abritent contre la pluie, le froid ou les animaux féroces, comme en un mot, tout ce dont il a fait sa propriété ou qu'il a créé de ses mains, tout ce qui sert à la satisfaction de ses besoins. Mais, insensiblement, il s'est pris d'affection pour sa compagne et son amour s'est fortifié par la répétition de leurs plaisirs et le partage de toutes les joies, de toutes les souffrances auxquelles les expose la vie alternativement rude et molle qu'ils mènent ensemble.

Chez la femme, l'amour s'accentue en raison du besoin de protec-

tion et d'aide qu'elle éprouve pendant la grossesse et l'allaitement. Chez l'homme, il se fortifie par l'*orgueil* que lui inspire sa supériorité physique et qu'entretient la *satisfaction intime* provoquée par les services rendus.

Lorsque l'intelligence est suffisamment développée chez l'homme et la femme, et lorsque les conditions de la vie sont devenues plus faciles par le fait du progrès du groupe social auquel ils appartiennent, ce ne sont plus seulement les plaisirs sexuels, les charmes physiques ou les soins réciproques qui inspirent l'amour chez les deux conjoints, ce sont aussi, à un haut degré, leurs qualités intellectuelles et morales. Il s'y ajoute, dans les natures d'élite, cette confiance réciproque, cette aide mutuelle et incessante d'où découlent les joies et les consolations les plus précieuses et les plus solides de la vie, et d'où sort la force de résister aux accidents, aux maladies et aux malheurs. Et la légende de tous les peuples civilisés conserve pieusement, pour l'édification de la jeunesse, ces admirables poèmes où l'amour constant est si vivace que la vieillesse elle-même est incapable d'en ternir la sérénité ou d'en atténuer la douceur.

L'humanité se trouve alors avoir franchi l'une des étapes les plus remarquables de son évolution, car, de la famille constituée sur ces bases, sortira une société d'autant plus morale que l'homme et la femme sur lesquels repose la famille seront parvenus à un plus haut degré de moralité.

Parmi les idées morales auxquelles la vie familiale donne naissance, il en est quelques-unes qui revêtent le caractère égoïste, mais le plus grand nombre d'entre elles sont plutôt de nature altruiste, en raison des liens qui se sont formés entre les deux fondateurs de la famille et qui se formeront ensuite entre eux et leur progéniture.

Dans toutes les familles animales et humaines, le mâle, en vertu de son égoïsme naturel, manifeste qu'il possède l'idée de la *domination*. Il cherche constamment à dominer tous les membres de sa famille et il y parvient sans peine en raison de la supériorité de sa force et de l'audace qu'elle lui inspire. Même à l'heure de la satisfaction du besoin de reproduction, les femelles animales se laissent prendre plutôt qu'elles ne se donnent. Ensuite, elles subissent d'une manière permanente l'ascendant du mâle.

La soumission des petits au père et à la mère facilite singulière-

ment une éducation morale fort utile à la famille et, plus tard, à l'espèce. Les parents, par exemple, apprennent à leurs petits, aussi bien chez les mammifères que chez les oiseaux, à ne pas souiller leur nid ou leur couche, à en écarter les détritus putréfiés, à ne pas se quereller entre eux, à ne pas se regimber contre la volonté de leurs parents, etc. Et de ces faits découlent des idées nettement altruistes, dont l'apparition est facile à suivre chez les oiseaux ou les mammifères domestiques.

La conduite des parents à l'égard de leur progéniture est rationnellement graduée et toujours modérée. C'est d'abord une simple prescription donnée sous la forme d'un exemple ou d'un cri particulier; puis, c'est un coup de bec ou de patte, si le jeune animal n'obéit pas, les coups étant répétés sans violence jusqu'à ce qu'il se soit résigné à l'*obéissance* qui est, chez lui comme chez l'homme, la manifestation la plus tangible du *respect*. Les mêmes invitations graduées se produisant chaque fois que la mère veut que les petits accomplissent un acte déterminé, les petits animaux ne tardent pas à concevoir l'idée du *châtiment*. Dès lors, il suffit d'un simple ordre ou d'une légère menace, pour qu'ils fassent les volontés de leurs parents, et comme, dès ce moment, ils ne reçoivent plus que des caresses, il est impossible qu'ils ne conçoivent pas l'idée de la *récompense*.

Au fur et à mesure que les petits grandissent, des idées nouvelles se développent chez la mère et naissent dans le cerveau de ceux qu'elle élève. Si l'on donne le nom d'*amour maternel* au sentiment qui détermine la mère à nourrir, à soigner et défendre sa progéniture, il est impossible de contester que ce sentiment existe au plus haut degré chez toutes les mères animales des mammifères et des oiseaux, c'est-à-dire chez toutes celles qui donnent naissance soit à des œufs, soit à des petits qui se sont formés et développés dans leurs organes reproducteurs.

Quant à la source de l'amour maternel, il faut la chercher, d'une part dans le lien qui existe entre l'œuf ou le petit être et les organes maternels dans lesquels ils se sont formés, d'autre part dans le plaisir que la mère éprouve en soignant ou nourrissant le produit détaché de ses organes. La poule, au cours de la ponte, subit un échauffement des parois de son abdomen si considérable que la peau devient très rouge et que souvent les plumes s'en détachent.

Les œufs qu'elle couve rafraîchissent les parties échauffées et lui procurent par là un plaisir, mais, comme ils s'échauffent à leur tour au contact du corps de la couveuse, celle-ci prend soin de les retourner de temps à autre afin d'amener contre son abdomen les parties de l'œuf les plus fraîches. Ce retournement des œufs favorise le développement de l'embryon; il est même si nécessaire que, dans les couveuses artificielles, il faut avoir soin de retourner les œufs au moins toutes les douze heures afin d'en amener alternativement les deux faces sous le foyer de chaleur. Lorsque le petit animal, entièrement formé, s'agite dans la coquille de l'œuf et cherche avec son bec à en briser la paroi, il est fréquent que la mère l'aide dans cette opération, en raison de ce que l'on pourrait appeler une idée de *curiosité*. Lorsque les petits sont éclos, elle en prend soin comme elle le ferait d'une partie de son organisme qui se serait détachée et qui l'intéresserait par la vie dont elle est animée. Elle s'attache, dès lors, à ces petits êtres, les suit dans tous leurs déplacements, les aide à se nourrrir, les abrite sous ses ailes contre les dangers qui les menacent, etc., et l'on voit ce que l'on peut appeler son amour maternel grandir au fur et à mesure du développement de sa progéniture.

Les actes de ponte, de couvage des œufs, d'élevage des petits qui suivent, chez la femelle de l'oiseau, l'accouplement, étant répétés par toutes les femelles d'une même espèce pendant une très longue série de générations, il en résulte une organisation commune à toutes les femelles d'une même espèce, en vertu de laquelle les mêmes actes se produisent chez toutes à la suite d'une excitation déterminée, comme, dans une machine automatique, se succèdent tous les mouvements en vue desquels elle a été construite, dès que le mécanicien déclanche le mécanisme.

Toutefois, chez l'oiseau, tous les mouvements rappelés plus haut ne sont pas exclusivement automatiques et inconscients. La plupart d'entre eux provoquent chez la mère un plaisir dont elle fournit elle-même le témoignage. Aussitôt après la ponte, elle lance un véritable chant de joie, par lequel s'exprime le plaisir qu'elle éprouve d'être débarrassée d'un objet qui lui pesait et dont l'évacuation est toujours douloureuse. Chez un chat qui était, d'habitude, très constipé, j'observais toujours, avant l'évacuation des excréments, une inquiétude analogue à celle que manifeste la poule avant

la ponte; tandis qu'après l'évacuation, qui, d'ordinaire, était douloureuse, l'animal gambadait et parfois poussait de véritables cris de joie. Chez la poule, le couvage procure un plaisir dont l'animal témoigne en retournant ses œufs de manière à rafraîchir la peau échauffée de son abdomen. Après l'éclosion des œufs, elle manifeste une joie incontestable au spectacle des petits qui l'entourent, se groupent sous elle à la première menace d'un danger quelconque ou simplement pour se reposer. Il n'est pas douteux qu'à partir de ce moment il se développe chez la poule un sentiment tout semblable à celui qui apparaît chez la femme nourrissant son enfant. Et ce sentiment mérite chez la poule comme chez la femme le nom d'amour maternel. On ne rabaisse pas l'idée de l'*amour filial* en constatant que l'attachement du petit animal pour sa mère naît chez le poulet de la même façon que chez l'enfant et que cette idée suit dans les deux la même évolution ascendante, déterminée par les mêmes causes.

Quant à l'*amour paternel*, il est impossible d'en nier l'existence chez le mâle de la plupart des oiseaux monogames, car le père remplit, dans ces espèces, auprès des petits, le même rôle que la mère, avec le même zèle.

Les faits se déroulent parmi les mammifères de la même façon que chez les oiseaux, sauf que les femelles donnent naissance à des petits vivants et plus ou moins développés. Les diverses idées naissent de la même manière et sont identiques.

Il est permis de se demander si, chez les oiseaux monogames, dont, chaque année, le même couple produit une ou plusieurs couvées, et chez certains mammifères, les idées de maternité et de paternité subsistent pendant l'intervalle des périodes de reproduction. Il serait permis de le croire, quand on voit, dans certaines espèces d'oiseaux, le même couple rechercher le nid de l'année précédente et se borner à le réparer avant la ponte, et quand on constate que, soit parmi les oiseaux, soit parmi les mammifères, les mères ou les pères se montrent moins habiles à nourrir et à éduquer les petits des premières couvées ou portées que ceux des portées ou couvées ultérieures. Un certain nombre de femelles d'oiseaux domestiques cassent par négligence leurs premiers œufs, tandis qu'elles entourent de soins ceux qu'elles pondent ultérieurement. Les femelles mammifères mangent parfois les petits de

leur première portée en même temps que le placenta, tandis qu'ensuite elles se montrent excellentes mères. Il se produit donc chez ces êtres une auto-éducation dont le résultat non douteux doit être de développer, dans une certaine mesure, les idées de maternité et de paternité, en permettant à ces idées de subsister pendant les périodes où les organes génitaux cessent de fonctionner activement.

Dans l'espèce humaine, il est facile de s'assurer que, soit à cause de l'éducation, soit pour des raisons d'organisation, les sentiments de la maternité se développent souvent avant l'âge de la reproduction. Il n'y a guère de fillette qui ne se plaise à jouer à la maman avec ses petits frères ou sœurs, avec les chiens, les chats, les poupées, d'abord par imitation de la mère, et par les incitations dont elle est l'objet de la part de cette dernière, plus tard, en raison de son organisation. Lorsque les filles atteignent l'âge de la puberté, lorsque leurs seins deviennent turgescents, il est impossible qu'elles ne songent pas à l'usage qu'elles feront de ces organes dont le rôle leur est connu, il est même probable qu'elles imaginent, avec plus ou moins de justesse, les sensations qu'elles éprouveraient au contact des lèvres d'un bébé tout rose, comme ceux qu'elles aiment à caresser et à soigner. Plus tard, lorsqu'elles ont été mères une première fois, il en est beaucoup qui refusent de le redevenir, soit par crainte des douleurs de l'accouchement et des risques mortels que cet acte comporte, soit en raison des fatigues occasionnées par l'élevage des enfants; mais, même chez ces femmes-là, il en est un certain nombre qui attachent plus de prix à leur qualité de mère qu'à leur situation d'épouse et qui délaissent leur mari pour leur enfant.

Chez l'homme l'idée de la paternité se développe, d'ordinaire, plus tard que celle de la maternité chez la femme, mais elle se manifeste fréquemment avec une grande intensité. Beaucoup d'individus mettent leur orgueil à s'entourer d'une nombreuse progéniture; ils y voient la preuve d'une puissance génésique dont ils sont fiers.

Les idées qui naissent dans le cerveau des divers membres de la famille humaine après la naissance des enfants sont les mêmes dont nous avons constaté l'éclosion chez les animaux supérieurs, mais il est plus facile d'en observer la formation dans notre espèce, à cause de l'aide que les parents d'une part, les enfants de l'autre, peuvent donner à l'observateur.

Entre la mère et l'enfant, chair de sa chair, les relations sont si intimes, si lointaines et si puissantes, que l'amour maternel naît au cœur de la femme avant même que le fruit de son amour sexuel se soit détaché de son sein. Il s'avive et s'accroît par la vue du nouveau-né, par l'allaitement qui procure un véritable plaisir à la mère lorsque ses seins sont gonflés de lait, par les soins de chaque heure et par l'éclosion des sentiments qui, en échange des soins maternels, se développent chez le nourrisson. L'enfant était d'abord exclusivement égoïste; il n'avait que des besoins et des exigences; il ne connaissait sa mère qu'aux heures où s'aiguisait son appétit, et c'est à peine s'il daignait accepter ses caresses. Mais, petit à petit, la sensation de la faim, la notion du sein où elle se satisfait et l'idée de la nourrice toujours prête au premier appel, toujours souriante, toujours caressante, se forment et s'enchaînent dans son esprit. Par intérêt d'abord, par reconnaissance ensuite, il s'attache à celle qui le nourrit et le soigne; il tourne la tête à son appel, rit à son rire, ouvre ses bras à ses bras. La mère, attentive à la manifestation de la moindre idée qui se forme dans ce cerveau fait de son cerveau, à chaque battement de ce cœur fait de son propre cœur, la mère ravie, voit naître, de jour en jour, dans l'être qui prolonge sa propre existence, cet amour qui est la récompense de ses douleurs, la réciprocité de son amour maternel et l'espoir de sa vie.

L'affection que l'enfant a déjà pour sa mère s'étendra bientôt au père qui s'occupe de lui, le caresse, lui ouvre des horizons plus larges sur le monde, lui procure des plaisirs nouveaux et flatte son orgueil naissant. Mais cette affection revêtira, par la force même des choses, un caractère particulier. De même que l'amour paternel est toujours doublé chez l'homme de l'esprit de domination sur la femme et l'enfant, de même l'amour qui naît chez l'enfant à l'égard de son père est accompagné du respect que lui inspirent la rudesse de la voix, les signes extérieurs de la force, la parcimonie relative des soins et des caresses. Ce respect sera plus grand encore pour l'aïeul, même le plus affectueux et le plus aimé, en raison de son âge que les enfants exagèrent toujours, et de la déférence qui lui est témoignée par les autres membres de la famille.

Voilà, désormais, la famille fondée, à la fois sur les services que ses membres se rendent les uns aux autres, sur l'affection qui

rayonne de leur cœur, sur l'autorité que l'on reconnaît aux anciens, et sur le respect qu'on leur manifeste. De la vie que mènent ensemble tous les membres de la famille et des intérêts qui leur sont communs, naissent deux idées d'ordre moral; celle des devoirs familiaux, et celle de l'égoïsme familial.

Dans toutes les sociétés parvenues à un certain degré d'évolution intellectuelle, la vie familiale a produit les idées relatives à ce que les philosophies et les religions ont appelé les *devoirs familiaux*.

Dans ces sociétés, la mère qui abandonne son enfant ou le maltraite, le fils qui se conduit mal envers sa mère, qui manque de respect ou d'obéissance à son père, à son aïeul, à son frère aîné, la fille qui ne se montre pas suffisamment déférente à l'égard de ses parents et de ses frères, heurtent les habitudes traditionnelles de toutes les familles, ainsi que de la société plus ou moins grande dont ces familles font partie, et provoquent les observations malveillantes de tout le monde. Il semble qu'aux yeux de cette société, une convention tacite lie obligatoirement tous les membres de chaque famille. Lorsque l'idée de cette obligation a atteint une certaine intensité et que la langue a pris de la précision, on dit que la mère a le *devoir* d'aimer ses enfants, de les nourrir, de les élever, de les éduquer, que les enfants ont le devoir d'aimer leur mère, leur père, leurs aïeux, leurs frères et sœurs, de leur rendre en dévouement ou en respect l'affection qu'ils en ont reçue, de les nourrir et de les soigner pendant leur vieillesse, comme ils furent eux-mêmes nourris et soignés pendant leur jeune âge. Les devoirs familiaux deviennent, dès lors, l'objet de préceptes plus ou moins nettement formulés dans les poèmes des poètes, dans les méditations des philosophes, dans les liens sacrés des religions et dans les lois des nations. Et si ces préceptes sont à peu près les mêmes chez tous les peuples et dans les diverses productions de l'esprit humain, c'est qu'ils ont partout leur origine dans les mêmes faits naturels.

En même temps que l'idée des devoirs des enfants envers leurs parents, une autre idée se développe dans tous les esprits : celle que l'enfant, en raison de son incapacité à satisfaire lui-même ses besoins, a le droit d'exiger que ceux-ci soient satisfaits par les parents qui l'ont mis au monde. L'enfant lui-même, avant qu'il ait atteint l'âge de raison, avant qu'il ait pu concevoir aucune idée métaphysique, montre par ses gestes, ses cris, ses impatiences, qu'il

considère sa mère comme ayant le devoir de le nourrir, de le soigner, de satisfaire ses besoins. Il n'est pas exagéré de dire qu'il exerce ce que tout le monde, autour de lui, considère comme son droit, avant même d'avoir pu concevoir l'idée du droit. Il sollicitera, il exigera même les aliments qui lui sont agréables, tandis qu'il repoussera ceux qui déplaisent à son odorat et à son goût; il refusera de se tenir dans une immobilité contraire à son besoin d'activité ou de prendre des attitudes qui lui font éprouver quelque gêne ou douleur, de garder le silence quand il éprouve le besoin de parler, etc. Pour le contraindre de suivre leurs conseils ou d'obéir à leurs ordres, ce n'est pas à une conception métaphysique du devoir ou du droit que les parents feront appel, mais à la menace ou à l'application des châtiments corporels, manifestation de la supériorité de leur force, ou bien à la menace de l'intervention de quelque être mystérieux, croquemitaine, ange ou dieu qui le châtiera s'il ne fait pas ce qui lui est prescrit ou fait ce qui lui est interdit. On emploiera les mêmes moyens pour l'empêcher d'user de ses forces mal à propos ou d'une façon nuisible à autrui. Dans les deux cas, on fait appel, pour le dominer, à des forces supérieures à la sienne.

L'enfant cédera à ces forces parce qu'il se sentira trop faible pour entrer en lutte avec elles; mais il prendra sa revanche de ce qu'il considérera comme des actes de tyrannie, en refusant à ses parents les manifestations d'affection et de reconnaissance sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter.

De même que les poètes, les philosophes, les religions et les lois ont érigé en préceptes les devoirs des enfants envers leurs parents, ils ont établi des règles analogues, relativement aux droits des enfants par rapport à leurs parents. Mais, il importe de noter qu'en raison de l'esprit de domination qui anime tous les hommes et, par conséquent, tous les législateurs, les préceptes et les lois relatifs aux devoirs des enfants et aux droits des parents sont beaucoup plus étendus et rigoureux que les lois et préceptes concernant les droits des enfants. D'après la loi mosaïque, dont le caractère est essentiellement religieux, l'homme est le maître et comme le propriétaire de sa femme : il peut la répudier, sans motif, il peut la tuer si elle est infidèle, tandis qu'il a le droit de prendre autant de concubines qu'il lui convient. Sur les enfants, les droits du père étaient

1. *Deutéronome*, XXI, 18-21.

absolus, l'enfant insoumis sera conduit aux anciens de la ville par son père et sa mère, et « tous les hommes de la ville le lapideront et il mourra [1] ». Dans la cité romaine primitive, les droits du père sur l'enfant furent d'abord absolus; ils l'étaient presque sur la femme. Avec le temps, les lois furent modifiées dans le sens de l'émancipation des enfants et de la femme; mais ceux-ci restèrent toujours subordonnés à l'homme. Il en est de même, en vertu des lois et de la religion, dans toutes sociétés civilisées, ce qui est manifestement contraire à la nature et ce contre quoi, à toutes les époques, les faits ont protesté.

En dépit des religions et des lois, il n'y a pas de société dans laquelle la femme n'ait trouvé le moyen de faire sentir son autorité, soit dans la direction de la famille, soit sur les mœurs et même sur la conduite des affaires publiques. Il n'y a peut-être pas de peuple qui n'ait eu des femmes pour reines ou pour prêtresses. Quant à ceux chez lesquels les fonctions sacerdotales furent interdites aux femmes, ils connurent des pythonisses et des sorcières plus puissantes encore que les prêtres, car les superstitions sont toujours plus fortes que la foi religieuse. Enfin, il n'y a pas de peuple chez lequel la femme n'ait trouvé le moyen de se créer, en dehors de la famille, une situation d'autant plus élevée qu'elle était édifiée sur les passions les plus aveugles du sexe fort. En Grèce, les hétaïres jouissaient d'une grande influence sur les philosophes et les hommes d'État. A Rome, elles jouèrent souvent un rôle considérable. Dans les nations occidentales, elles ont soumis à leur empire les monarques les plus autocrates et on les a vues, dans l'Église même, gouverner les prélats, faire et défaire les souverains pontifes et diriger la religion. En somme, il y a toujours eu rivalité, concurrence, dans la famille et dans la société, entre les deux égoïsmes sexuels et il n'est guère possible de contester que la lutte des deux sexes ait contribué à l'évolution ascendante de l'espèce humaine, par le progrès qu'elle a déterminé chez l'homme et la femme.

Des considérations analogues s'appliquent aux enfants. N'éprouvant pas, d'ordinaire, pour leurs parents, une affection égale à celle dont ils sont l'objet, les enfants ne supportent qu'avec peine les avis ou les directions qui leur sont donnés et ne rêvent que de se rendre indépendants. C'est seulement par beaucoup de soins et de tendresse qu'on peut les retenir. Les lois les plus rigoureuses

ont été impuissantes à comprimer les idées d'indépendance qui se développent chez eux en même temps que les forces physiques. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car de l'égoïsme et de l'esprit d'indépendance des enfants jaillit, à chaque génération et dans chaque peuple, une source nouvelle de progrès matériel, intellectuel et moral.

En somme, tandis que les idées altruistes forment le trait d'union des divers membres de la famille, l'égoïsme de l'homme, de la femme et des enfants pousse chacun d'entre eux à se préoccuper de soi-même et créent dans l'esprit de chacun une lutte incessante entre ses affections et ses intérêts, entre le devoir né de l'altruisme et le droit qu'inspire l'égoïsme. Le but de l'éducation morale, en ce qui concerne la famille, est de concilier ces deux éléments contraires, en faisant produire à chacun tout ce qu'il est possible d'en tirer pour le progrès général de l'humanité.

Par le seul fait qu'elle constitue une sorte d'individualité collective, ayant ses intérêts propres, la famille ne pouvait manquer de donner naissance à des sentiments égoïstes d'une nature particulière. Il existe, en fait, chez les animaux aussi bien que parmi les hommes, un *égoïsme familial* comparable à l'égoïsme individuel et dont l'action s'exerce de manière à isoler dans une certaine mesure chaque famille des autres et du corps social dont les différentes familles font partie. Et tant qu'il y aura des familles l'égoïsme familial subsistera. Le moraliste, d'ailleurs, n'a pas de motifs de s'en plaindre; il doit plutôt s'en réjouir, car s'il n'est pas possible de contester que l'égoïsme familial se soit, au nom des intérêts de la famille, dressé en travers d'un certain nombre de progrès sociaux, il n'est pas davantage permis de nier qu'il ait rendu aux peuples modernes l'énorme service de barrer la route, en maintes circonstances, aux édificateurs de sociétés chimériques, dans lesquelles toutes les libertés individuelles ou familiales auraient pu sombrer.

Chez les animaux comme chez les hommes, la famille est la source des premières idées sociales. Chacun de ses membres se trouve, au moment de sa naissance, en rapport avec des êtres semblables à lui-même par la forme, les couleurs, les besoins et les habitudes qui en découlent. Ces premières formes se gravent profondément dans la mémoire du petit être. Il ne les confondra jamais avec celles des

organismes différents. Ceux-ci produisent toujours sur les jeunes animaux une idée de crainte qui les fait se rapprocher de leur semblables comme pour leur demander assistance contre les inconnus. Le besoin de reproduction attire plus tard les uns vers les autres les mâles et les femelles des familles différentes qui habitent un même lieu, les jeunes mâles recherchant plus volontiers les femelles plus âgées qu'eux parce que leurs caractères sexuels sont plus prononcés que ceux des femelles de leur âge. De ces rapprochements naissent des sentiments plus larges, si l'on peut dire, que les sentiments familiaux, car ils s'étendent à tous les individus d'une même race ou espèce, mais il y aurait erreur à croire que le développement de la famille et celui de la société suivent une marche parallèle : il en est d'ordinaire très différemment.

Dans une même espèce animale ou une même race humaine, la famille et la société se développent ordinairement d'une façon très inégale. Tandis que chez les oiseaux habitant toujours un même pays, comme les moineaux, les pères et les mères de chaque famille ne cessent jamais de se mêler à leurs semblables d'autres familles, même pendant la construction des nids, la ponte et l'élevage des petits, de sorte qu'il y a coexistence de la famille et de la société, on voit chez les oiseaux migrateurs tels que les hirondelles, les familles se fondre les unes dans les autres en une société unique pendant la durée de la migration, mais se séparer pendant la construction des nids, la ponte et l'élevage des petits. Chez les grands carnassiers, tels que le lion et le tigre, la famille se montre très unie pendant l'élevage des petits, mais elle se dissout dès que ceux-ci peuvent se nourrir eux-mêmes et il ne se forme jamais de sociétés. Par contre, chez les chiens sauvages ou redevenus sauvages, tels que les colsuns de l'Inde, les chiens marrons d'Égypte et de Constantinople, il se constitue des sociétés permanentes qui chassent ou maraudent ensemble, mais la famille complète n'existe jamais : les femelles s'abandonnent à tous les mâles qui sollicitent leurs faveurs et les mâles ne s'inquiètent jamais de leur progéniture.

L'espèce humaine présente à l'observateur des faits analogues à ceux dont les animaux lui donnent le spectacle. Dans les clans australiens, la famille n'existe pour ainsi dire pas : chaque femme s'unit à autant d'hommes qu'il lui convient et les unions qu'elle contracte sont si peu durables qu'elle ne connaît jamais les pères de ses

enfants. Cette absence de la famille est due sans doute aux difficultés de l'alimentation : un Australien qui ne mange pas tous les jours malgré des efforts incessants est peu disposé à s'embarrasser d'une femme et d'enfants. Mais, en raison des dangers auxquels il serait exposé s'il vivait seul, il se rapproche de ses semblables, il fait partie d'un clan, d'une société où il trouve assistance contre ses ennemis et aide pour la pêche, la chasse, etc. Les petites sociétés qui peuplent les îles de l'Océanie étaient autrefois organisées sur le même type que les clans Australiens; depuis que les Européens fréquentent ces îles, une modification profonde s'est produite dans les mœurs. Grâce à leur beauté relative, à leur gaité, à leur allure caressante et à leur légèreté traditionnelle, les femmes furent très recherchées par les blancs et en tirèrent de faciles ressources. Dès lors, les unions qu'elles formèrent avec les indigènes devinrent plus durables et plus solides, en raison des profits que les maris tiraient de la prostitution de leurs femmes, et la famille naquit, chez ces peuples, des désordres qui, ailleurs, la détruisent.

Les sociétés humaines formées par la réunion de familles qui conservent plus ou moins leur autonomie malgré l'institution de la société sont beaucoup plus nombreuses que les précédentes. La vie sociale y est née de l'extension des intérêts, des sentiments et des idées qui président à l'union des membres de la famille. Par suite des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres et des services qu'ils se rendent réciproquement, les membres des familles habitant un même lieu finissent par éprouver les uns à l'égard des autres, un sentiment affectif qui les rapproche, les unit et, s'ajoutant aux avantages qu'ils retirent de la vie en commun, les conduit à s'organiser en société : mais, l'antagonisme d'intérêts de la famille et de la société persiste et c'est tantôt la première, tantôt la seconde qui prédomine, suivant les conditions du milieu cosmique et les facilités plus ou moins grandes de l'alimentation.

D'une façon générale, dans les populations pastorales errantes, c'est la famille qui l'emporte, tandis que dans les populations sédentaires et agricoles, les familles, d'abord isolées, se fondent en un corps social dont, plus tard, les intérêts dominent ceux de la famille.

Dans les immenses steppes qui couvrent le plateau central de l'Asie, les pasteurs qui se nourrissent du lait des juments et qui

errent, avec leurs troupeaux, de pâturage en pâturage, sont condamnés par leur genre de vie à ne pas connaître d'autre forme de la société que la confédération familiale. Les troupeaux sont surveillés et soignés par tous les membres du groupe et le lait qu'ils fournissent représente, comme les animaux, une propriété commune. Le plus âgé des membres de chaque confédération est considéré comme son chef et jouit sur l'ensemble des familles d'une autorité semblable à celle qu'exerce le père dans chacune d'elles. Il est le grand aïeul, le patriarche. Tous les vieillards sont traités de père par tous les jeunes gens et adultes. Ceux-ci sont considérés par tous les vieillards comme des fils et se considèrent tous comme frères. Aucun des membres de cette confédération ne peut être tenté de s'en séparer, car, en dehors des troupeaux, le pays n'offre aucune ressource. La vie constamment errante de la confédération et de ses animaux n'a permis la formation d'aucun organisme politique ou administratif. Les règles traditionnelles qui président à la conduite des divers membres du corps social ne découlent que des idées d'intérêt, d'affection et de respect que la vie en commun a fait naître dans l'esprit de chacun et qui sont renforcées par l'éducation.

La simplicité de la morale sociale de ces groupements humains est due à ce que la guerre ne figure dans leur existence que comme un accident presque toujours évitable, car les territoires sont assez vastes pour que les contacts de confédérations distinctes soient difficiles. C'est seulement lorsque ces peuples tentèrent de sortir de leurs misérables steppes pour se répandre soit du côté de la Sibérie, soit vers la Chine ou les pays de l'Occident, qu'ils acceptèrent l'autorité de chefs distincts des patriarches. Attila, Gengiskan, Tamerlan, etc., dont l'histoire a conservé de si terribles souvenirs, ne pouvaient laisser de successeurs parce que leur autorité ne répondait à aucune organisation politique ou sociale. Suivis par les familles nomades parmi lesquelles ils avaient fait pénétrer leur influence, ils étaient abandonnés par toutes celles qui trouvaient à s'établir sur des terres plus fertiles que celles de leurs steppes. Ces « barbares » ignorants et misérables s'empressaient de fournir des bras à la terre gauloise, pourvu qu'on leur assurât la tranquilité sur un sol riche et sous un ciel clément : au contact de populations paisibles, laborieuses et relativement civilisées, il évoluaient de la sauvagerie vers la civilisation, de la barbarie vers l'humanité.

Les Grecs et les Romains présentaient, au début de leur histoire, une organisation familiale très forte avec une vie sociale rudimentaire. Chaque famille, groupée autour de son chef, avait son habitation, ses champs, ses animaux domestiques, ses esclaves, étroitement unis sous l'autorité du père. Les liens qui naissent de la communauté des intérêts et des relations quoditiennes étaient fortifiés par les croyances et les pratiques religieuses. Chaque famille avait sa religion distincte de la religion de toutes les autres familles et même de celle du corps social représenté par la cité; dans chaque famille, la religion n'avait qu'un prêtre, son chef. Chaque famille constituait un véritable gouvernement monarchique, beaucoup plus préoccupé de ses affaires particulières que des intérêts généraux. Aussi voit-on les législateurs d'Athènes, de Sparte, de Rome multiplier les prescriptions protectrices de la société contre la famille. En Grèce, il y réussissent si peu que jamais les Hellènes ne parvinrent à former une nation. Pour briser les égoïsmes de la famille, Platon, dans sa *République*, propose d'arracher les enfants à leur mère aussitôt après leur naissance, et de les faire nourrir, instruire, éduquer par la cité; il voulait édifier la société sur les ruines de la famille; la nature fut plus forte que lui. A Rome, il fallut plusieurs siècles de guerres incessantes, où, vingt fois, la cité risqua de périr, et l'institution de la dictature pour faire triompher, avec les Auguste, à la fois Césars, pontifes et dieux, le principe d'une autorité sociale supérieure à l'autorité familiale. Chez tous les peuples chrétiens modernes, la famille est restée tellement forte qu'elle contre-balance la puissance de la société. Pas plus que l'égoïsme individuel, l'égoïsme familial n'a pu et ne pourra être détruit.

§ VI. — La lutte pour l'existence et l'association pour la lutte [1].

Tous les êtres vivants sont en butte à des attaques perpétuelles de la part du milieu cosmique dans lequel il vivent, des organismes divers qui les entourent et de leurs semblables.

1. Voyez pour ces questions : J.-L. de Lanessan, *La Lutte pour l'Existence et l'Association pour la Lutte*, in *Revue internationale des Sciences*, t. VII, p. 280 (1881). — *Le Transformisme.* — *La Lutte pour l'Existence et l'Evolution des Sociétés.* — *La Concurrence sociale et les Devoirs sociaux.* — *La Morale naturelle* (F. Alcan, édit.).

Le chêne, par exemple, est sans cesse menacé par la chaleur ou le froid excessifs, par les chenilles, les hannetons et les cryptogames qui dévorent ou font mourir ses feuilles, par les oiseaux et les insectes qui percent son écorce, labourent ses tissus et facilitent la pénétration de la pluie avec les microbes de la putréfaction; par des plantes d'espèces diverses ou même par d'autres chênes qui appauvrissent autour de lui le sol en absorbant les principes alimentaires que ses racines y vont chercher; par l'homme enfin, qui l'abat et le débite pour construire des maisons ou des navires, fabriquer des meubles ou alimenter son foyer.

Le bœuf sauvage est menacé, comme le chêne, par les intempéries des saisons, par les parasites végétaux ou animaux qui pénètrent jusque dans l'intimité de ses organes, par le tigre ou le lion qui convoitent sa chair, par l'homme auquel il fournit un but de chasse, par les poisons que contiennent certaines plantes, par tous les animaux qui se nourrissent des mêmes herbes que lui, par ses congénères dont les besoins de nutrition sont les mêmes que les siens et qui parcourent les mêmes pâturages que lui, etc.

Le lion est menacé, comme le chêne et le bœuf sauvage, par les intempéries des saisons, par les parasites, par les microbes que contiennent les chairs de ses victimes, par ses congénères et par tous les autres carnassiers qui chassent dans la même région que lui, par les animaux qu'il attaque pour subvenir à son besoin de nutrition, et qui souvent se défendent, par l'homme enfin qui le détruit afin de protéger ses troupeaux et lui-même contre les attaques qu'il redoute.

L'homme, à son tour, est menacé, comme le chêne, le bœuf ou le lion, par les intempéries des saisons, par les poisons des plantes, par la dent des carnassiers, par la corne des grands herbivores, par les parasites et les microbes, et, enfin, par ses semblables, qui le tuent pour le dépouiller, le contraignent, par ambition, à des guerres mortelles ou ruinent sa santé par un travail excessif.

Contre ces diverses menaces et attaques, le chêne, le bœuf, le lion, l'homme, toutes les plantes, tous les animaux et tous les hommes sont condamnés à se défendre d'une manière incessante, sous peine de périr. C'est à ce fait que l'on a donné le nom de *lutte pour l'existence.*

Prenant cette expression à la lettre, certains philosophes en ont

déduit que dans la lutte pour l'existence le triomphe était toujours assuré aux *forts*, c'est-à-dire à ceux qui sont le mieux pourvus d'armes offensives et que les *faibles* devaient nécessairement être vaincus. Cette interprétation est absolument fausse. Les animaux ou les hommes, les peuples ou les races qui l'emportent dans la lutte pour l'existence ne sont pas les plus forts, mais, ceux que la nature a le mieux *adaptés* aux conditions diverses de la vie ou qui s'y sont eux-mêmes le mieux adaptés.

Le chêne, par exemple, mourra promptement ou même ne se développera pas si l'on essaie de le faire vivre dans un climat tropical ou polaire; il ne vient bien que dans les pays tempérés. C'est dans ces pays qu'il a pris naissance par transformation de quelque autre espèce végétale et c'est dans ces pays seulement qu'il peut atteindre la longévité propre à son espèce; mais là encore, il est exposé à des étés exceptionnellement torrides et à des hivers très froids. L'un ou l'autre de ces excès de température détermine souvent la mort d'une partie de ses branches et parfois celle de tout son organisme. Contre ces accidents, il ne peut rien par lui-même, mais il y pourra échapper s'il est entouré d'autres arbres de la même espèce ou d'espèces différentes qui le mettront à l'abri des ardeurs excessives du soleil ou des atteintes du vent, de la neige, etc. L'homme pourra encore, par des moyens artificiels, le protéger contre le froid ou la chaleur extrêmes.

Les mêmes considérations s'appliquent au lion, au bœuf, à l'homme, etc. Il est facile de constater par l'observation, que chaque région de la terre possède les plantes, les animaux et les hommes qui sont les plus aptes à en supporter les diverses conditions de climat, de sol, d'humidité, etc. Comme les plantes ne peuvent pas se déplacer, celles-là seules pourront vivre et se reproduire sur un point déterminé du globe qui seront entièrement adaptées à son climat et à son sol. Parmi les animaux, il en est qui se déplacent chaque année pour éviter soit le froid, soit la chaleur, ou afin de se procurer les plantes ou les animaux dont ils se nourrissent. D'autres se sont déplacés, au cours des siècles, au fur et à mesure de la transformation des climats, en recherchant toujours celui qui leur convenait le mieux, au point de vue de la température ou sous lequel ils se procuraient le plus facilement les aliments nécessaires à leur nutrition. Les rennes de la région circumpolaire, par exemple, sont

descendus vers le centre de l'Europe et en France, pendant les périodes où les glaces, après avoir rendu toute végétation impossible dans leur habitat normal, s'étaient étendues jusque dans notre pays. Par contre, les éléphants se sont répandus jusque dans le nord de l'Europe lorsque la température y était aussi élevée qu'elle l'est aujourd'hui dans les pays intertropicaux. Ces sortes d'animaux peuvent prolonger ainsi l'existence de leur espèce pendant une longue période de siècles parce qu'ils changent de lieu de façon à se trouver toujours dans celui qui convient le mieux à leur organisation, auquel, pour tout dire, ils sont le mieux adaptés.

Un petit nombre d'espèces végétales et animales se sont adaptées aux conditions d'existence de la plupart des régions de la terre et y vivent en se multipliant, mais elles ont revêtu dans chaque région des caractères spéciaux qui les ont fait souvent considérer comme des races ou même des espèces distinctes. L'homme est particulièrement remarquable à cet égard. Il s'est répandu sur toutes les parties du globe depuis une époque fort reculée, s'y est établi, y vit et s'y multiplie indéfiniment; mais le climat et les aliments ont exercé sur son organisme des effets si considérables qu'il en est résulté des races et sous-races dont le nombre s'accroît encore par les unions qui se font entre elles. La coloration de la peau, la forme des traits du visage, les caractères de la chevelure et de la barbe, la taille, la corpulence, etc., et même la forme du crâne sont autant de caractères qui ont permis de subdiviser son espèce. Son cosmopolitisme est rendu possible par les précautions qu'il prend pour se préserver contre les influences climatériques, régler son alimentation, ses vêtements, etc., de manière à les adapter aux diverses régions du globe qu'il habite. Beaucoup d'animaux domestiques ou subdomestiques sont devenus, grâce à lui, cosmopolites pour les mêmes raisons. Mais, d'une façon générale, selon le mot très juste de Buffon « chaque animal est le fils de la terre qui le nourrit ».

Il est facile de constater que, dans la lutte pour l'existence contre le milieu cosmique et les conditions qui en dépendent (climat, nature du sol et des aliments, etc.), la force ne joue aucun rôle. Une espèce entièrement dépourvue d'armes offensives se multipliera et se perpétuera si elle est bien adaptée au milieu cosmique, tandis qu'à côté d'elle une espèce très forte, admirablement armée pour

l'offensive, disparaîtra rapidement si elle n'est pas adaptée. La *sélection*, comme disent les naturalistes, conservera la première, tandis qu'elle fera disparaître la seconde.

La force offensive ne joue pas non plus de rôle, au point de vue de la conservation des espèces, dans la lutte pour l'existence que les animaux ou les végétaux ont à subir contre les autres êtres vivants qui, d'une manière quelconque, menacent ou sont susceptibles de menacer leur existence. Contrairement à ce que l'expression de « lutte », malheureusement consacrée par l'habitude, semble exprimer, il est fort rare qu'il y ait une lutte, un combat (struggle) entre deux animaux, combat dans lequel la force physique jouerait le rôle capital. Les animaux carnivores s'attaquent rarement à d'autres animaux plus forts qu'eux et ils emploient dans leurs chasses la ruse plus volontiers que la violence. Lorsque, parmi les animaux, il y a véritablement combat, c'est presque toujours entre individus appartenant à la même espèce et la cause du combat est la conquête d'une femelle. Entre les végétaux et les animaux il ne saurait y avoir de combat (struggle), non plus qu'entre végétaux et végétaux, et pourtant il n'y a pas d'espèce, parmi ces êtres, qui ne soit condamnée à une lutte pour l'existence dans laquelle les moyens les plus divers peuvent servir à l'attaque ou à la défense. Prenons quelques exemples.

Tous les végétaux sont menacés par les plantes parasites et par des animaux de diverses sortes qui cherchent à pénétrer dans leurs tissus ou à les broyer pour s'en nourrir. Or, il est de toute évidence que ceux dont l'écorce est dure et les tissus résistants, ligneux, résisteront mieux à ces sortes d'attaques que les végétaux dont l'écorce est mince et les tissus mous. On comprend donc qu'en vertu de la sélection naturelle, la plupart des arbres, des arbrisseaux et même des herbes de notre temps aient des écorces plus ou moins épaisses et dures et des tissus résistants. Ceux, en effet qui offraient ces caractères ayant résisté, dans le cours des siècles, aux attaques des parasites ou des herbivores mieux que les autres, se sont perpétués jusqu'à nos jours tandis que les moins protégés étaient détruits

1. J'ai fait sur des serins une observation fort intéressante à cet égard. On introduisit un jour dans la cage où ils se trouvaient être une douzaine, de la bourse-à-pasteur en fruits. C'était la première fois qu'on leur en donnait. Ils s'en approchèrent tous, la regardèrent avec attention, mais aucun n'y toucha. Un peu plus tard, un jeune la visita de nouveau, becqueta une feuille, puis

par leurs ennemis naturels. Une considération analogue s'applique aux végétaux qui contiennent des poisons ou qui sont pourvus d'épines. Les premiers échappent aux animaux qui pourraient les manger parce que les herbivores et les granivores sont, en général, très prudents [1]. Il est rare qu'un jeune bœuf ou cheval mange d'autres plantes que celles dont il voit son père et sa mère faire leur nourriture; et comme la plupart des plantes à poisons ont une odeur plus ou moins prononcée, il est naturel que les animaux ayant de l'âge et de l'expérience ne veuillent même pas y goûter. Elles subsisteront donc tandis que celles qui les entourent et qui sont dépourvues d'odeur ou de saveur exceptionnelles seront dévorées et exposées à disparaître si elles n'ont pas quelque autre moyen de défense, tel que, par exemple, la rapidité de la multiplication. Quant aux plantes pourvues d'épines ou de poils rudes, etc., elles échapperont aux attaques des animaux par le fait du désagrément qu'elles procurent à ceux qui tentent de les approcher de trop près ou de les manger. En somme, une espèce végétale se perpétuera d'autant plus sûrement, en vertu de la sélection naturelle, que les caractères de son écorce, de ses tissus, etc., la rendront moins facilement attaquable par les végétaux parasites ou les animaux. Elle sera sauvée, en un mot, par son adaptation au milieu qui l'entoure.

Par suite d'une sélection analogue, les animaux qui servent de proie à d'autres animaux verront leurs espèces se perpétuer d'autant plus facilement qu'ils seront pourvus de moyens de défense plus efficaces. Les petits oiseaux dont se nourrissent de grands carnivores échapperont d'autant mieux à la poursuite de ces derniers que leur vol sera plus rapide et que leur plumage les fera plus facilement échapper à la vue très perçante de leurs ennemis. Les lièvres seront préservés de l'atteinte des aigles et autres carnivores par l'habileté qu'ils déploieront dans le choix de leur gîte, et à celle des mammifères carnassiers par l'agilité de leur course. Les lapins seront garantis contre les attaques de ces deux sortes d'ennemis par le creusement des terriers, etc. Les victimes habituelles des

mangea un fruit et l'ayant trouvé bon, se jeta goulûment sur d'autres fruits. Tous ses camarades accoururent alors et, après l'avoir regardé faire pendant quelques instants, imitèrent son exemple. Leur défiance disparaissait devant l'audace dont l'un d'entre eux leur avait donné le spectacle.

lions ou des tigres sont souvent pourvues d'armes défensives, telles que les cornes de leur front, les sabots cornés de leurs pieds, etc. Par quelque mécanisme que ces armes se soient développées, elles donnent aux espèces qui en sont pourvues, des chances d'en imposer aux grands carnassiers que n'auront pas les espèces auxquelles des armes défensives analogues feront défaut. La sélection naturelle, dans ces cas encore, assurera la persistance des espèces les mieux adaptées aux conditions d'existence qui résultent de leurs rapports avec les autres animaux. Il est inutile d'ajouter que les facultés intellectuelles jouant un rôle considérable dans les relations de ceux qui chassent pour vivre et de ceux qui sont chassés, la sélection naturelle assurera la persistance des individus dont l'intelligence sera la plus développée. Elle contribuera, par conséquent, au développement graduel des facultés intellectuelles.

Le plus ou moins de rapidité avec laquelle les diverses espèces se multiplient joue aussi un rôle considérable dans leur perpétuation à travers le temps. Buffon a noté, le premier, justement, que les petits animaux sans défense se multiplient avec beaucoup plus de rapidité que les plus grands et les mieux armés pour l'offensive. « Descendant, disait-il[1], par degrés, du grand au petit, du fort au faible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus et se maintient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage; et, non seulement elle a voulu que les espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des suppléments à chacun, en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le muscardin, la musaraigne... forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes, pour pouvoir, en quelque sorte, se suppléer et faire que, si l'une d'elles venait à manquer, le vide en ce genre serait à peine sensible. » Faisant allusion à la destruction des êtres vivants les uns par les autres, il montrait que les plus fréquemment détruits sont aussi ceux qui se multiplient le plus vite : « Les ani-

1. *Monographie du Rat*, voy. *Œuvres complètes de Buffon*, édit. de Lanessan, t. IX, p. 103.

maux qui par leur grandeur figurent dans l'univers, disait-il[1], ne font que la plus petite partie des substances vivantes; la terre fourmille de petits animaux.... Les végétaux paraissent être le premier fond de la nature; mais ce fond de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffirait à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce... car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine, au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieraient donc plus que les plantes, s'ils n'étaient pas détruits par d'autres animaux dont ils paraissent être la pâture naturelle.... Tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnassiers. Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. » Il est de toute évidence, ajouterai-je, que l'ordre ne serait pas maintenu dans la nature si les grands animaux herbivores ou carnassiers et les hommes se multipliaient aussi rapidement que les végétaux ou les petits animaux; bientôt les premiers mourraient et leurs espèces disparaîtraient par suite du défaut d'aliments. En favorisant la persistance des végétaux et des petits animaux, la sélection agit au mieux des intérêts de l'ensemble des êtres vivants. Mais l'on voit que, loin d'être favorisés par la nature dans la lutte pour l'existence, les êtres les plus forts sont ceux, au contraire, qui jouissent le moins de ses faveurs.

Parmi les armes défensives ou offensives qui jouent un rôle dans la lutte pour l'existence à laquelle sont soumis tous les êtres vivants, la plus importante, sans aucun doute, est la réunion des individus d'une même espèce ou d'espèces différentes en sociétés plus ou moins nombreuses. La sélection naturelle agit, en effet, de manière à assurer la persistance des espèces qui forment des associations, tandis que les individus isolés sont exposés, sinon condamnés à la disparition de leur race. Il en est ainsi aussi bien dans les associa-

1. Mémoire sur *Les Animaux carnassiers*, *Ibid.*, t. IX, p. 53

tions inconscientes, comme celles des végétaux et des animaux les plus inférieurs, que dans celles où les individus ont conscience des avantages qu'ils en retirent, comme c'est le cas parmi les animaux supérieurs et dans l'espèce humaine.

Prenons des exemples d'abord parmi les végétaux. Quelques grains de blé semés dans un champ n'échapperaient pas aux multiples dangers qui les menacent. Les fourmis et les oiseaux les emporteraient avant même qu'ils eussent germé ; si quelques-uns se développaient, les jeunes plantes seraient mangées par les chenilles ou épuisées par quelque parasite avant d'avoir fructifié. Jetons, au contraire, à pleines poignées, dans ce même champ, des milliers et des milliers de grains de blé, d'orge ou d'avoine, et en dépit des ennemis de ces céréales, nous verrons, à l'été prochain, d'innombrables épis dorés par le soleil se balancer au souffle de l'air, promettant au cultivateur une abondante moisson. Plus sera riche en individus la société végétale qui couvre la plaine, plus nombreuses seront les chances de triompher de la masse, dans la lutte pour l'existence qu'elle est condamnée à soutenir contre les intempéries des saisons et ses multiples ennemis. Certaines plantes offrent l'exemple d'associations entre individus d'espèces distinctes et souvent très éloignées les unes des autres. Les violettes sauvages, par exemple, ne peuvent vivre que sous les arbustes ou arbres qui leur garantissent l'humidité du sol dont elles ont besoin et une protection contre les rayons du soleil. Aux plantes qui les abritent elles rendent à leur tour un service précieux, en formant à leurs pieds des tapis qui ralentissent l'évaporation de l'eau contenue dans le sol et en leur fournissant un aliment représenté par les feuilles qu'elles perdent et qui pourrissent sur la terre humide. Ces associations de plantes d'une même espèce ou d'espèces différentes sont inconscientes ; elles résultent de ce que la sélection fait disparaître les individus isolés, tandis qu'elle assure la persistance des individus unis en sociétés, mais elles n'en sont pas moins fort utiles aux espèces qui les présentent.

Parmi les animaux comme parmi les plantes, la sélection faisant disparaître les individus qui vivent isolés, tandis qu'elle assure la persistance de ceux qui forment des sociétés, la plupart des espèces animales actuelles présentent à notre observation des associations plus ou moins nombreuses.

Parmi les animaux supérieurs, les individus qui forment ces sociétés ont tous conscience des avantages qu'ils retirent de la vie en commun. Aussi les associations, dans ces espèces animales, sont-elles d'autant plus étendues et harmonieuses que l'espèce est plus faible, car chaque individu a conscience du besoin qu'il a de l'aide de ses semblables. Les manchots, qui sont entièrement dépourvus de moyens de défense, forment, dans les îles du Pacifique Sud, des sociétés ne comptant pas moins parfois de trente à quarante mille membres. Les lumnes d'Islande se réunissent également par milliers pour faire leur nid, couver leurs œufs et élever leurs petits sur les falaises. Les fous, les goélands, les mouettes, les canards, les oies sauvages, les ibis, les hérons, les grues, les perroquets, les pigeons, les moineaux, etc., forment également partout des sociétés nombreuses. Les oiseaux aquatiques pêchent souvent en grandes bandes dont chaque individu facilite la pêche des autres : on a vu des pélicans s'aligner en travers d'un lac et chasser les poissons devant eux comme le feraient des pêcheurs avec un filet jusqu'à ce qu'ils en aient réuni un assez grand nombre pour avoir un abondant butin.

Quelques oiseaux carnivores forment accidentellement des bandes de chasse. Les condors des hautes montagnes de l'Amérique du Sud se réunissent en sociétés pour chasser le cerf, le puma, la vigogne et même les veaux. Les petits falconidés voyagent en grandes bandes pour se défendre contre les aigles ou les attaquer.

Parmi les mammifères comme parmi les oiseaux, ce sont les espèces les moins pourvues d'armes offensives ou de moyens de défense qui donnent le spectacle de la vie sociale. Les bœufs et les chevaux sauvages, les chevreuils, les cerfs, les pumas, etc., forment des sociétés souvent fort nombreuses dans lesquelles la surveillance, en vue d'échapper aux ennemis, est toujours exercée par les mâles. Les singes qui vivent en troupes obéissent aux mâles les plus vieux et les plus expérimentés; quand la bande se répand à travers un champ de riz ou de maïs pour se livrer à ses maraudes habituelles, ce sont les vieux qui surveillent les alentours et donnent le signal de la fuite.

Plus les sociétés d'oiseaux ou de mammifères faibles comptent de membres, plus facilement elles échappent à leurs ennemis parce que tous tirent profit des qualités particulières de chacun. Celui dont la vue est la plus perçante aperçoit l'ennemi de plus loin; celui dont

l'odorat est plus délicat le flaire à une plus grande distance; celui dont l'intelligence est plus développée donnera le signal de la fuite et indiquera la meilleure direction à suivre. Tous, en un mot, n'ayant pas d'autre moyen que la course ou le vol pour échapper au tigre ou au vautour qui convoitent leur chair et leur sang, chacun sert tous ses semblables en usant de ses qualités individuelles pour prévenir les attaques de l'ennemi. On voit même, souvent, des animaux d'espèces différentes vivre ensemble et se prêter mutuellement assistance contre l'ennemi commun. Des oiseaux vivant avec les bœufs sauvages les avertissent de l'approche du tigre qu'ils aperçoivent en volant au-dessus des grandes herbes Sur le bord de la mer, des petits oiseaux d'espèces diverses manifestent une intimité parfaite, se lancent, avec de grands cris, contre l'oiseau de proie qui voudrait s'emparer de l'un d'entre eux, et parviennent fréquemment à le mettre en fuite.

La plupart des oiseaux et des mammifères qui se nourrissent d'animaux vivants restent isolés, sur un domaine où ils ne laissent pénétrer ni leurs congénères ni aucun autre carnivore, à cause de la difficulté qu'ils ont à vivre, cette difficulté étant beaucoup augmentée par l'habileté avec laquelle les petits animaux dont ils se nourrissent échappent à leurs atteintes, grâce aux associations qu'ils forment. Par suite de l'isolement auquel ils sont obligés de se condamner, les grands oiseaux ou mammifères carnassiers voient diminuer les chances de leur multiplication. Les seuls carnivores qui forment des sociétés sont ceux qui, se nourrissant de cadavres, n'ont aucun effort à faire pour se procurer leurs aliments; et encore ces sociétés ne se constituent-elles que dans les lieux où la matière morte abonde. Dans certaines espèces de carnassiers, l'isolement de chaque individu est poussé si loin que la femelle chasse le mâle dès que ses petits sont nés. Les difficultés de la vie et l'isolement nécessaire qui en résultent déterminent la disparition d'un grand nombre d'animaux très forts, tandis que les faibles dont ils se nourrissent, se multiplient et se perpétuent. Presque tous les géants de l'antique monde animal ont disparu, tandis que des espèces très faibles, vivant en sociétés nombreuses, ont traversé des centaines de milliers de siècles pour arriver jusqu'à nos jours.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'association en vue de la lutte pour l'existence joue le même rôle dans l'espèce humaine que

parmi les animaux. La sélection naturelle a dû faire disparaître tous les individus ou familles d'hommes primitifs qui, pour des raisons quelconques, s'étant isolés, ne jouirent d'aucune aide dans la recherche des aliments et dans la résistance aux attaques des grands carnassiers ou des autres hommes. En même temps, les sentiments nés de la vie familiale déterminaient les membres des différentes familles d'un même lieu à s'unir pour former des associations, dont chacun bientôt reconnaissait les avantages. Pas plus pour l'homme que pour les animaux, il n'est nécessaire d'admettre, à l'exemple de Darwin et des métaphysiciens spiritualistes, un sentiment, sens ou instinct social héréditaire, qui pousserait l'individu à se réunir en sociétés. Les sociétés humaines, comme les sociétés animales, naissent, d'une part de la sélection qui fait disparaître les individus ou les familles vivant à l'état d'isolement et, d'autre part, des relations qui s'établissent entre les individus et les familles qui, habitant un même lieu, sont soumis aux mêmes conditions et trouvent intérêt à s'entr'aider.

(*A suivre.*)

Les grands silex arqués de l'Époque Magdalénienne

Par R. TAREL

Dans un récent[1] numéro du *Bulletin* de la Société Préhistorique française[2], M. Maury, directeur des fouilles de M. Le Bel, à Laugerie, présentait un grand racloir (??) en silex, recueilli dans la couche du Magdalénien supérieur des Marseilles (Laugerie). « Cette trouvaille, disait-il, est une des très rares faites dans le Magdalénien, car nous ne connaissons que deux pièces analogues existant en moulage au Musée de Saint-Germain mais classées dans le Néolithique. L'une de ces pièces fait partie de la collection A. Dublange[3] et a été trouvée sur un plateau au Fleix ; l'autre fait partie de la collection[4] Déchelette et provient d'une cachette près de Roanne. Cependant, M. l'abbé Breuil a signalé un autre silex du même genre trouvé à Limeuil dans le Magdalénien supérieur, donc en concordance de niveau avec celui que nous présentons. »

Dans un numéro suivant du même *Bulletin*[5], M. Conil, de Sainte-Foy, après avoir relaté la découverte de M. Maury, faisait justement observer que la grande pièce trouvée au Fleix (plateau de Gabastou) n'était pas néolithique, mais appartenait au Magdalénien supérieur.

Ayant eu la bonne fortune de rencontrer nous-même un de ces volumineux et rarissimes silex auxquels il paraît encore téméraire d'appliquer une dénomination précise qu'on essaierait de déduire d'un mode d'usage toujours incertain, il nous a semblé qu'il y aurait quelque intérêt à le décrire et comparer avec les trois exemplaires déjà connus dont il égale le plus grand par la taille et qu'il surpasse tous par le volume et le poids, accaparant ainsi à son profit la qualification appliquée naguère par Déchelette à la grande pièce de la Goulaine : « qu'il est peut-être le plus gros silex taillé que l'on connaisse[6] ». Le record est actuellement tenu par celui des Galinoux : Gabastou vient immédiatement après.

Nous passerons en revue ces quatre grandes pièces, en relatant brièvement les conditions de leur découverte, faisant une courte description morphologique de chacune, et tâchant, par la comparaison de leurs carac-

1. Cette notice fut rédigée en juin 1914.
2. *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, janvier 1914, p. 50.
3. C'est une erreur d'information. Ce silex est toujours entre les mains de l'inventeur, M. Tinsout, au Fleix.
4. Non, mais du Musée de Roanne.
5. *Bull. de la Soc. préhist. franc.*, mars 1914.
6. *Manuel d'archéologie préhistorique* (Déchelette, p. 185, note).

tères distinctifs, de conjecturer, dans la mesure du possible, l'usage auquel ils étaient destinés.

Nom de la localité.	Date de la découverte.	Longueur.	Hauteur.	Épaisseur.	Poids.
La Goulaine.	1893	0 m. 31	0 m. 12	0 m. 03	2 k. 150
Gabastou . .	1895	0 m. 35	0 m. 13	0 m. 06	3 k. 050
Galinoux . .	Juin 1912	0 m. 35	0 m. 13	0 m. 085	3 k. 950
Laugerie . .	1914	0 m. 32	0 m. 13	0 m. 06	2 k. 650

I. *Pièce de la Goulaine* (fig. 1). — C'est à la Goulaine, près de la Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire), que fut découvert, en 1893, le premierde ces silex, dans la « cachette » qui lui dut sa célébrité. A cette grande plaque était associée une autre pièce de dimensions beaucoup moindres, de forme plus irrégulière, mais offrant les mêmes caractères de taille. On y trouva aussi environ 400 silex (lames simples sans retouches en silex rouge translucide, jaune, brun, noir; grattoirs sur bouts de lames, grattoirs-burins, burins d'angle à troncature retouchée oblique), rangés avec soin sous une grande dalle appuyée contre un rocher[1]. M. A. de Mortillet, dans un compte rendu de cette découverte[2], attribua l'industrie au Néolithique. M. d'Acy avait partagé le même sentiment. L'abbé Breuil, au cours d'une visite au Musée de Roanne, se rendit compte du caractère nettement paléolithique de ces silex, et, dans une brochure des plus suggestives[3], démontra qu'ils appartenaient au Magdalénien inférieur ou moyen (le « Gourdanien » de Piette). — C'est à cet excellent travail comme aussi aux renseignements complémentaires dus à l'obligeance de M. Déchelette, conservateur du Musée de Roanne[4] où se trouve la pièce de la



Fig. 1. — Grand silex de la Goulaine — Musée de Roanne. — D'après une similigravure prêtée par l'Académie de Mâcon.

1. Rapport sur l'atelier paléolithique de la Goulaine, in. *Mém. de la Soc. Eduenne*, 1893 (F. Pérot).
2. *L'Homme préhistorique* (Adrien de Mortillet, 1907, p. 172).
3. La cachette magdalénienne de la Goulaine, in *Bulletin de la Diana*, t. XV (Abbé Breuil).
4. Lorsque nous écrivions ces lignes nous étions bien loin de prévoir qu'entre

Goulaine et à ceux communiqués aimablement par M. F. Pérot, de Moulins, que nous empruntons les détails qui concernent ce silex. « Les deux faces de ce grand croissant en silex sont brutes : la silhouette est celle d'un triangle isocèle à base très évasée : cette base est une cassure naturelle profondément patinée, plane. L'un des côtés présente une large facette de même origine et une face d'ablation d'un grossier éclat. Le côté opposé au triangle isocèle est retouché en arc de cercle très régulier par éclats enlevés sur les deux faces empiétant fortement les uns sur les autres. Le tranchant courbe ainsi réalisé est relativement régulier mais très mousse. » (A. Breuil.)

La roche est en silex jaune. Nous apprenions, ces jours-ci, par M. F. Pérot[1], qu'on vient de trouver encore tout récemment à la Goulaine une autre plaque ressemblant beaucoup à la fameuse pièce et du même silex. Elle mesure 14 centimètres de longueur sur 6 de hauteur. Le silex qui aurait servi à la confection de ces deux pièces serait du silex d'importation : à 1 500 mètres de la Goulaine se trouve un atelier où des silex importés étaient façonnés, silex translucides jaunes rouges, que les gens du pays désignent sous le nom de pierres de sucre d'orge.



Fig. 2. — Grand silex de Gabastou (*Bull. de la Soc. préh. franç.*, mars 1814, p. 140). — D'après un croquis pris à l'époque de sa découverte.

II. *Pièce de Gabastou* (fig. 2). — Elle fut recueillie en 1895, à quelques mètres du gisement de Gabastou[2] (plateau de Gabastou, à 2 500 mètres au N.-N.-E. du Fleix, Dordogne), à 0 m. 50 de profondeur, dans le talus d'un chemin. L'outillage tout entier de la station appartient au

leur rédaction et leur impression éclaterait la plus effroyable catastrophe et qu'une des premières victimes de la guerre serait le Maître universellement admiré dont Camille Jullian a pu dire, sans redouter aucune contradiction : « Déchelette a laissé une œuvre qu'aucun archéologue d'aucun pays ne serait capable, à l'heure actuelle, d'accomplir » (Joseph Déchelette : in *Revue des Études anciennes*. — Oct.-déc. 1914, C. Jullian). Titre de gloire bién éclatant sans doute, mais qui pâlit soudain devant l'ardent patriotisme du héros tombant face à l'ennemi en entraînant ses soldats (Officiel du 10 nov. 1914, p. 8 625, citation à l'ordre du jour) et la foi profonde, l'admirable résignation du chrétien offrant généreusement le sacrifice de sa vie (lettre du caporal Delorme à M. Victor Déchelette, in *Revue des Ét. Anc., ibid.*).

1. Lettre de mai 1914.

2. Fouillé successivement par MM. Conil en 1895, Grenier et de Paniagua.

Magdalénien supérieur (burins bec-de-flûte, dont un type court et épais, caractéristique de la station — grattoirs sur bouts-de-lames, perçoirs, etc...).

Ce grand et beau silex surpasse de beaucoup les trois autres par l'élégance générale de la forme, la régularité parfaite de la courbure et la finesse des retailles qui s'étendent sur tout le pourtour du taillant.

Les deux côtés sont aussi taillés à éclats très réguliers : sur l'un d'eux et assez près de la base on observe un léger relief. L'outil est relativement étroit pour sa longueur. Le dessous est plat. Aucune ébréchure n'altère la régularité de la crête où l'on chercherait aussi vainement des stigmates d'usure. Sa couleur est brun-chocolat.

La première impression qui se dégage à l'examen de cet admirable spécimen de la taille magdalénienne, c'est qu'il n'a jamais servi ; la seconde, c'est qu'il n'était pas destiné à servir à un usage quelconque.

On s'expliquerait difficilement, en effet, tel soin à ménager dans les moindres détails le galbe général de l'objet, l'élégance voulue et parfaite de sa forme pour un outil destiné à un service usuel.

Il n'a été sans doute ni une enclume (le taillant est vierge de toute mâchure ou trace de percussion) ni un tranchoir à viandes; les grandes lames si nombreuses et si facilement remplaçables étaient bien plus commodes pour cet usage qui (s'il existait) devait être fréquent et nécessitait par suite un très grand nombre d'instruments semblables.

Nous n'hésitons pas, après avoir à maintes reprises examiné de près et manié cet exemplaire peut-être unique comme beauté de taille, retouches et proportions, à émettre l'hypothèse d'objet votif, hypothèse bien rationnelle, nous semble-t-il, appliquée à ce volumineux croissant dont l'harmonie admirable des formes et le fini du travail évoquent l'idée d'un énorme bibelot de luxe ou d'offrande votive.

III. *Pièce de Laugerie-Basse* (fig. 3). — Trouvée au cours de la fouille des Marseilles (Laugerie, 1914) — qui a donné aussi à M. Le Bel des gravures sur os, bois de renne et galets.

« Ce silex est remarquable par sa très grande taille et par les retouches parfaites qui donnent au taillant une courbe très harmonieuse. Une légère dépression d'un côté et une deuxième faite intentionnellement sur l'autre permettent de prendre très facilement en main cette pièce qui probablement a dû servir de couperet, ou peut-être de hache-viandes, etc.[1] »

Ajoutons ces détails qui viennent de nous être transmis :

Le dos forme une surface plane non retouchée. Le taillant a été obtenu par des retouches analogues sur les deux faces; l'arête n'offre pas d'ébrèchements. Le silex est de couleur grise. Enfin (comme la Goulaine et les Galinoux) un des bouts a conservé le cortex et l'autre est sectionné verticalement.

1. *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, janv. 1914, p. 54 (Maury).

IV. *Pièce des Galinoux* (fig. 4 et 5). — Nous l'avons trouvée en juin 1912 sur un amoncellement de pierrailles au lieu dit les Galinoux, au point d'intersection qui relie les deux routes de Bergerac à Saint-Sauveur et de Bergerac à la Linde. Ces gros cailloux et rognons de silex, destinés à l'empierrement des routes, proviennent des coteaux voisins (Creysse, Mouleydier, Saint-Capraise) situés à proximité des stations magdaléniennes de la vallée de la Linde et de la Couze, parmi lesquelles l'abri-sous-roche du Soucy (à 1500 m. environ de la Linde) est la plus rapprochée.



Fig. 3. — Grand silex de Laugerie-Basse (*Bull. de la Soc. préh. franç.*, janvier 1914, p. 55). — Cliché Miquel.

Bien qu'il n'ait pas été rencontré *in situ*, nous n'hésitons pas à classer ce silex, comme ceux de la Goulaine, de Gabastou et de Laugerie, dans le Magdalénien; la technique de la taille est la même que celle de ces grandes pièces et des quelques autres, de forme à peu près semblable, mais de bien moindre taille, provenant de cet étage[1].

Il offre avec celui de la Goulaine une ressemblance frappante (il est facile de s'en convaincre en comparant les figures 1 et 4-5), et avec celui de Laugerie-Basse une assez grande analogie. De plus, nous rencontrons très fréquemment dans l'industrie lithique du Soucy cette même roche jaune d'ocre très foncé : près d'un tiers des objets provenant de nos fouilles au Soucy (burins, becs-de-perroquet, grattoirs, lames, rabots, perçoirs, etc.) sont de la même roche et d'une coloration identique.

L'origine de ce silex ne nous paraît pas douteuse. Il faut l'attribuer,

1. Notre éminent collègue à la Société archéologique du Périgord, M. Delugin, a recueilli un silex presque semblable et fort beau mais de taille bien moindre, et nous-même un autre assez fruste, dans nos fouilles du Soucy (*L'Abri-sous-roche du Soucy, Nouvelles fouilles* par MM. Délugin, du Soulas et Tarel). — M. Conil, à Couze (*Bull. de la Soc. préhist. franç.*, mars 1914, p. 140) et le Dr Capitan à Limeuil (*Cachette magd. de la Goulaine*, A. Breuil, p. 6) ont aussi trouvé quelques silex à peu près similaires mais beaucoup plus petits.

soit très probablement au Soucy dont l'industrie tout entière appartient au Magdalénien supérieur, soit à une autre station magdalénienne de la vallée de la Couze. Apporté par les chasssurs nomades au cours de leurs pérégrinations vagabondes ou rejeté lors de fouilles sommaires par des chercheurs inexpérimentés[1], il fut recueilli avec d'autres pierres voi-

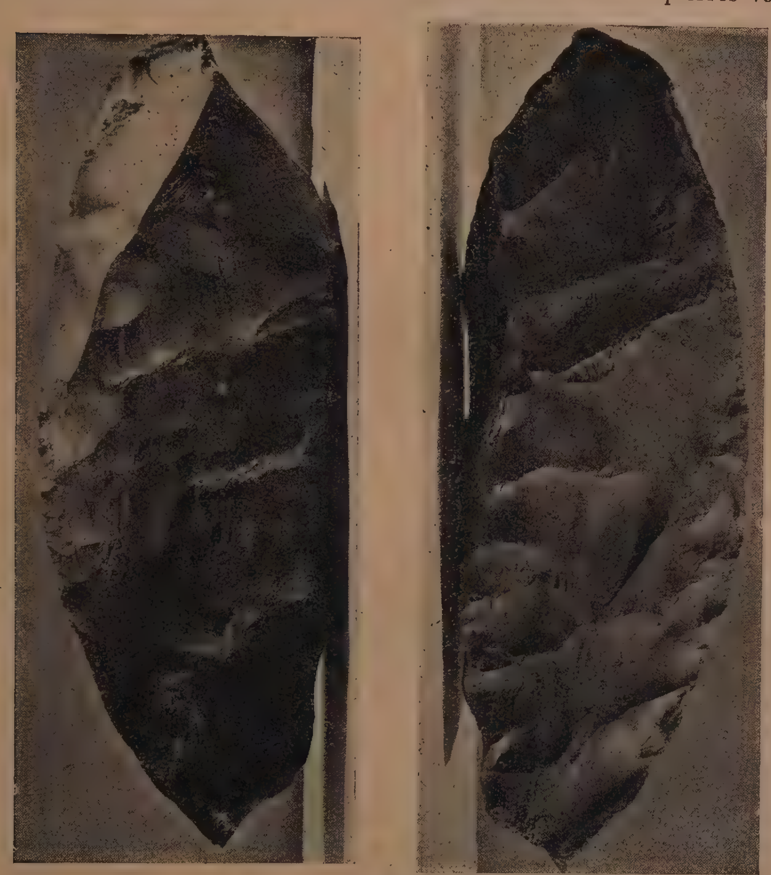


Fig. 4 et 5. — Grand silex des Galinoux. — Cliché Giraudel.

sines sur la crête des coteaux qui bordent les berges de la Dordogne[2].

Voici ses dimensions : longueur 0 m. 35 (c'est celle de Laugerie);

1. La plupart de ces stations furent maintes fois visitées par de nombreux amateurs qui ne se livraient qu'à des recherches superficielles.

2. Nous n'ignorons pas qu'il convient d'être très prudent avant de s'engager dans la voie des hypothèses. Mais lorsqu'une hypothèse paraît suffisamment plausible, il est bien permis de la proposer. L'important est de ne pas s'y attacher avec obstination.

largeur en son milieu 0 m. 13; épaisseur à la base et en son milieu 0 m. 085. Poids 3 kg. 950, dépassant de 900 grammes celui de Gabastou. Le bord arqué en forme de croissant peu évasé ou demi-lune offre une élégante courbure. Les retouches qui ont formé une partie du taillant s'étendent sur une longueur de 0 m. 23 d'un côté et de 0 m. 19 de l'autre (la Goulaine et Laugerie n'ont aussi qu'une partie de la crête munie de retouches); une des extrémités (comme dans ces deux pièces également) a conservé le cortex. Sur un des côtés on voit une face d'enlèvement d'un long éclat. La surface des deux côtés est taillée à grands éclats. Il en est de même du dos (plat chez Laugerie et Gabastou) et, particularité remarquable, notre silex, grâce à son épaisseur, présente, de quelque côté qu'il soit appuyé sur le sol, une crête presque verticale. De plus, chacune des deux crêtes latérales (l'une d'elles légèrement arquée, l'autre presque rectiligne), est taillée à éclats alternes et forme une ligne sinueuse comme dans les coups-de-poings chelléens, avec fortes mâchures ou écrasements, beaucoup plus prononcés sur la crête rectiligne. L'outil a été utilisé sur les trois côtés; il est fortement usagé. La couleur est, nous l'avons dit, jaune d'ocre très foncé. La même patine recouvre les trois faces.

Le poids considérable de ce gros silex devait le rendre peu maniable; les stigmates de percussion caractéristiques qu'on observe sur la crête [1] semblent bien avoir été produits par des chocs répétés plutôt que par des raclages ou tranchages.

L'interprétation la plus rationnelle de l'usage auquel ces grands silex étaient destinés doit être cherchée, nous semble-t-il, dans la première hypothèse émise à leur sujet par M. l'abbé Breuil : il penchait à les considérer comme des enclumes, des percuteurs dormants; leur grande taille, les étoilures prononcées du taillant rendent cette opinion on ne peut plus vraisemblable [2].

L'idée de *racloirs* a, depuis, été suggérée. Mais on s'expliquerait difficilement que si, par suite d'un déterminisme industriel, le besoin s'était fait sentir de nouveau, à l'époque ultime du Renne, de faire revivre cet instrument si fréquemment employé dans le paléolithique moyen et remplacé depuis par le grattoir, ce ne soit pas le type usuel, avec ses dimensions normales qui ait reparu, mais seulement quelques spécimens de la plus grande rareté et d'une taille exceptionnelle (il en a été trouvé plusieurs autres, il est vrai, beaucoup moins grands, mais très rares toujours).

On a parlé aussi de tranchoirs, couperets, hache-viandes?... La même objection se pose encore ici; il n'y a pas proportion entre le nombre de

1. On a vu que celle de la Goulaine offre la même particularité.

2. L'abbé Breuil pensait d'abord à un véritable *nucléus* « avec le dos d'une lame prête à être enlevée; mais l'émoussement général des arêtes le long du tranchant et la présence des nombreuses petites surfaces brillantes qui indiquent un usage prolongé » le firent renoncer à l'hypothèse d'un bloc préparé pour la taille.

silex qu'auraient exigé ces opérations culinaires (en admettant que la seconde ait été d'un usage courant chez les chasseurs de rennes), et l'extrême rareté de ces objets. Et puis, répétons-le, les lames de toutes tailles, si nombreuses dans l'industrie magdalénienne et bien plus commodes que ces grands outils qui ne sont nullement coupants ou contondants, ne suffisaient-elles pas pour cette destination ? Au contraire, l'emploi d'une seule grande enclume par famille, peut-être par tribu, s'expliquerait plus normalement, si l'on suppose qu'elle servait à des usages un peu spéciaux et limités [1], tandis que chaque membre du clan était abondamment pourvu de grattoirs qui remplaçaient pour les indigènes le racloir disparu avec le Moustérien.

Nous croyons donc plus rationnel d'admettre que ces grands silex (à l'exception de Gabastou, simple objet votif) étaient des sortes d'enclumes, tantôt pour aider à la confection de certains outils en silex (?) tantôt pour le travail de l'os, de l'ivoire ou de la corne ou le brisement des gros os. L'enclume des Galinoux semblerait bien avoir été appliquée à ces buts complexes [2]. De nouvelles découvertes permettront sans doute avant longtemps de s'assurer, par des études morphologiques comparatives poursuivies sur un plus grand nombre de documents, de l'usage de ces grands silex dont « la destination est encore énigmatique [3] ».

1. Dans nos campagnes une seule enclume à faulx, par exemple, suffit à une famille, quelquefois même à un groupement (?).

2. Le taillant porte des stigmates de percussion moindres que ceux d'une des autres arêtes, très fortement mâchonnée. Il semble que l'une et l'autre ont servi à des usages différents.

3. *Manuel d'archéol. préhist.*, t. I, p. 185 (Déchelette).

La représentation d'un « mystère » en Roussillon au commencement du XIX[e] siècle[1]

Par Dominique HENRY
Bibliothécaire de Perpignan et archiviste de Toulon.

Les « mystères » qu'on joue encore dans les villages du Roussillon ne renferment aucune de ces plaisanteries grossières dont s'accompagna, vers la fin du moyen âge, la représentation des *moralités*. Semblables à ceux qu'on jouait en France dans leur première simplicité, ils sont la prolixe narration de quelque martyre de saint, ou quelque histoire tirée de l'Ancien ou du Nouveau Testament ; ce n'est donc pas sous le rapport des blasphèmes qui les firent proscrire qu'on doit réprouver ici ces sortes de spectacles, mais bien sous celui de l'inconvenance. En effet, des pièces dans lesquelles toutes les règles de l'art dramatique sont violées, — ou, pour parler plus juste, dans lesquelles il n'en existe pas de trace, — qui présentent encore la scène dans l'état de sa première enfance lorsqu'elle est arrivée à celui de sa perfection, qui en offrent, en un mot, un champ aride et hérissé de ronces quand partout il est couvert de fleurs, de pareilles pièces ne peuvent qu'être repoussées par les gens sensés, qui, tous, s'accordent pour les condamner.

Déjà, quelques années avant la Révolution, ces spectacles avaient été défendus, en Catalogne comme en Roussillon, par l'autorité ecclésiastique ; mais la sagesse de ces défenses a échoué devant l'empire plus puissant des souvenirs. Quelques personnes qui avaient été acteurs dans ces pièces avant leur suppression se sont imaginées d'en réveiller l'idée, et, de toutes parts dans la campagne, on se met aujourd'hui l'esprit à la torture pour étudier des rôles. Ainsi les « mystères », qui commençaient

1. L'auteur de cette notice, l'érudit Dominique-Marie-Joseph Henry, naquit à Entrevaux le 15 juin 1778; il est mort à Toulon, où il occupait le poste d'archiviste municipal, le 3 octobre 1856. Il avait été, auparavant, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

C'est pour son correspondant et ami, L.-F. Jauffret, que Dominique Henry rédigea cette relation qui n'a point été publiée : nous en avons retrouvé le manuscrit parmi les papiers anthropologiques de l'ancien bibliothécaire de Marseille, réunis par Robert Reboul.

G. H.

à se perdre, ont reparu avec toute leur pompe grotesque et tout leur faux clinquant; ainsi s'est renouvelé sur le territoire français ce qui est toujours sévèrement défendu en Espagne[1], où l'on prétend que la superstition domine. Si la passion pour ces spectacles est si forte chez les habitants des communes de Roussillon qu'il faille absolument qu'ils montent sur les tréteaux, que ne leur donne-t-on à jouer de bonnes pièces qui puissent redresser leurs idées et éclairer leur goût? On a traduit en catalan quelques-unes des tragédies sacrées de Racine, il est des vers d'Athalie qui conservent dans l'autre langue toute la force et l'énergie d'expression qui les rendent immortels dans le texte français. Cette pièce, et un petit nombre d'autres qui sont bien composées, ont été jouées quelquefois et ont très bien réussi; pourquoi les maires et les curés qui, dans ces circonstances, ont tout pouvoir sur la population, ne les feraient-ils pas substituer à ces tissus monstrueux et barbares qui repassent en quelques heures l'histoire de plusieurs siècles, qui vous transportent tout à coup des jardins (*mot oublié* : du Paradis ?) au pied du mont Sinaï et sur la cime du Calvaire, et qui, dans une confusion étrange des temps et de l'espace, vous montrent à la fois Adam et Jésus-Christ, Eve et les Maries, l'épée flamboyante de l'ange vengeur et la croix du Rédempteur du monde?

En effet, dans le mystère intitulé *la presa de l'ort* (la prise du jardin), le spectacle commence à la Création et finit à la mort du Sauveur sur la croix. C'est dans cette pièce qu'on a vu Dieu le Père en soutane violette, portant pour barbe une queue de vache et pour auréole un morceau de carton triangulaire couvert d'un papier doré, passer la tête dans un trou qui figure une fenêtre du paradis et demander à Adam le fameux *ubi es*; c'est là qu'on trouve Adam et une grosse Eve, qui n'est pas toujours rasée de frais, affublés de tous les chiffons qu'ils ont pu ramasser, sans oublier de mettre par-dessus tout cet attirail une très inutile ceinture de feuilles de figuier. Sans égard pour l'inépuisable patience des assistants, ils débitent l'un et l'autre de très longues tirades pour s'excuser de leur fautes sur un serpent qui, impassible à l'approche de la tempête, rampe de son mieux sur ses coudes et ses genoux, semblable plutôt à un laid crocodile qu'au séduisant tentateur de notre première mère. C'est là encore qu'on voit l'ange chargé de la vengeance divine venir réciter fièrement une longue malédiction, à la fin de laquelle il allume à une chandelle la mèche d'un serpenteau attaché à la lame de son épée pour la rendre flamboyante.

*
* *

Comme mon intention est de vous faire connaître ce qui se fait aujourd'hui, je vais vous parler du mariage de sainte Basilisse et de saint

1. Ceci était écrit avant que l'Espagne se fût mise en révolution; il serait bien possible que cette défense fût méconnue maintenant, comme elle l'est chez nous.

Julien, joué par plus de quatre-vingts acteurs, et dont la représentation, éclairée par les derniers rayons du soleil du dimanche, le fut encore par les premiers du soleil du lundi, ou — pour parler sans métaphore — qui, commencée à six heures du soir, n'était pas encore achevée à six heures du matin[1].

Plusieurs fois déjà, depuis mon arrivée en Roussillon, j'avais entendu parler de ces représentations sans que la curiosité m'eût jamais porté à braver l'ennui de douze heures entières passées, comme l'on dit, à la belle étoile, pour entendre la monotone déclamation de vers qui sont loin d'être homériques, et dans une langue qui m'était à peu près étrangère. Cependant, invité à me joindre à une réunion qui devait aller voir jouer une de ces pièces, un peu plus familiarisé avec l'idiome catalan, et voulant enfin parler en connaissance de cause, je me résignai à passer une mauvaise nuit pour voir les spectacles de nos bons aïeux. Ce fut un dimanche, au commencement de septembre, que nous nous acheminâmes vers le lieu de la scène, c'est-à-dire vers un village très rapproché de Perpignan.

Nous devions être hébergés par l'un des principaux acteurs de la pièce. A notre arrivée, nous le trouvâmes occupé à sa toilette, et nous nous empressâmes d'offrir notre assistance à son gendre qui était chargé d'une robe de femme.

La foule était déjà très grande quand nous nous rendîmes au lieu préparé pour la représentation; mais avec l'aide de saint Félicio et de sainte Félicia, nos hôtes, nous trouvâmes des places assez commodes, sur des planches soutenues par leurs extrémités, et rangées en forme de bancs en face du théâtre.

Mon premier soin, en attendant le commencement de la représentation, fut d'examiner le local. Le théâtre était dressé au fond d'une place publique dont on avait fermé toutes les avenues, excepté une seule par laquelle on entrait en payant d'abord un franc, puis cinquante centimes, et plus tard moyennant quelques sous.

Sur un échafaudage d'environ quatre pieds d'élévation, une grande quantité de planches formaient une surface assez étendue, un peu inclinée vers les spectateurs, terminée à droite et à gauche par des rideaux de toute espèce, et, au fond, par une sorte de façade construite avec des planches recouvertes de draps de lit, présentant quatre grandes ouvertures en guise de portes. Toutes ces portes, fermées par des rideaux qui glissaient avec bruit sur des tringles de fer, donnaient accès à des sortes de cellules qui devenaient alternativement chapelles, prisons, chambres à coucher, couvents, suivant qu'on y plaçait un autel, un lit, des chaînes, ou d'autres objets analogues. Un trou carré, qu'on voyait au milieu du théâtre, sur le devant, était l'ouverture supposée de la fosse aux lions,

1. Pour éviter tout reproche d'exagération, je déclare que la réunion commença avant six heures, mais que la toile ne se leva que vers huit heures.

car les bêtes féroces aussi bien que les diables ont toujours eu, comme vous le savez, un rôle important à jouer dans les comédies mystiques.

L'éclairage de ce théâtre se composait de quelques doubles quinquets renfermés dans des sortes de réverbères, et de quelques autres quinquets à une seule branche placés entre les ouvertures des portes ; le restant de la place ne recevait qu'une clarté équivoque du pâle reflet des lumières du théâtre ; une obscurité profonde couvrait les spectateurs les plus éloignés.

La charité m'impose l'obligation de croire que tout se passa dans ces coins reculés avec une grande décence, et en tout bien tout honneur pour les spectatrices ; mais vous avouerez néanmoins que quelqu'un de moins porté que moi à cette vertu chrétienne pourrait bien, sans trop charger sa conscience, ajouter un certain degré de foi aux médisants rapports de la malignité.

Les banquettes des spectateurs étaient, comme je vous l'ai dit, formées par des planches dont les bouts s'appuyaient sur des chaises ; quelques tables, aussi couvertes de chaises, formaient par intervalles des sortes d'amphithéâtres où se plaçaient des familles entières ; de nombreux assistants garnissaient toutes les fenêtres des maisons qui donnaient sur la place, et on en voyait un plus grand nombre encore grimpés sur les toits et accroupis sur les tuyaux de cheminées. Les spéculateurs — car où n'y en a-t-il pas ? — avaient dressé sur l'un des côtés de cette place, devenue salle de spectacle à l'antique, c'est-à-dire en plein air, un échafaud d'environ quinze pieds d'élévation ; là, ceux qui ne craignaient pas la dépense de quelques sous de plus, pouvaient se procurer les avantages que donne l'opulence et occuper des places presque distinguées ; mais, comme tout se compense dans ce monde, ainsi que le prouve si bien M. Azaïs, le plaisir de se mettre en évidence était compensé par l'inconvénient d'être obligé de se tenir sans cesse sur ses gardes pour ne pas faire la culbute sur les modestes spectateurs du parterre. Cet échafaud n'avait de garde-fou sur aucune de ses faces.

Je vous ai assez fait la description du théâtre, en même temps que celle de la salle, pour n'avoir pas à revenir sur ces détails, quoique, dans la vérité, je n'aie vu l'intérieur de la scène que plus tard : en narrateur fidèle, je m'empresse de rétablir les faits.

En attendant le lever de la toile, mes regards s'étaient portés vers le côté de la place où l'on entrait dans l'enceinte. Je m'amusai beaucoup à contempler les scènes variées qu'offraient à chaque instant les différents groupes qui se pressaient à la porte et qui, au milieu des bruyants éclats d'une joie sans feinte et sans emprunt, cherchaient à trouver des places. Des familles entières arrivaient à la file ; père, mère, oncles, neveux, tantes et nièces, frères et sœurs, tous s'empressaient, tous se poussaient, tous s'appelaient, et tous témoignaient avec de grands cris, avec de vifs transports, et l'espèce de bonheur qu'ils éprouvaient déjà et celui qu'ils se promettaient encore d'une nuit aussi agréable. Ce tableau d'une population agreste, agitée par la perspective du plaisir, et au milieu des élans

d'une allégresse aussi pure que naturelle, cet air d'hilarité répandu sur tous les traits, cette apparence de félicité qui animait une foule franche et naïve, ne fut point à mes yeux la partie la moins intéressante du spectacle que j'étais venu chercher.

Je ne dois point omettre que chaque famille entrait nantie d'un large panier dans lequel se trouvaient des provisions de bouche, car, devant passer toute la nuit, sans quitter la place, on avait soin de n'arriver qu'accompagné de son souper; aussi voyait-on à chaque instant, pendant les premiers actes, des mâchoires en mouvement et des bras s'élever pour faire jaillir dans la bouche le filet de vin qu'on buvait à la régalade [1].

*
* *

Après une assez longue attente au milieu de l'impatience publique, je vis enfin la toile se lever. Cette toile, dont je ne vous ai pas encore parlé, était un composé de draps de lit, de couvertures, de rideaux, de serpillières, ajoutés ensemble et tendus par des cordes. Au moyen d'autres cordes, on leva ce rideau vraiment sans prétention, et la scène, telle que je vous l'ai décrite, se montra au regard des campagnards ébaubis.

Il ne fut pas possible d'obtenir d'abord un silence assez exact pour que l'acteur chargé de débiter le prologue pût être entendu dans toute l'étendue de la place, mais enfin on parvint à avoir un silence relatif, et un individu en soutane et en rabat d'abbé s'avança sur le devant de la scène. S'étant placé bien au milieu, il fit un grand salut et, du ton le plus grave qu'il put prendre, il récita le premier quatrain de son prologue. Cela fait, il se rendit au côté droit du théâtre où, ayant salué de nouveau, il récita avec la même gravité le second quatrain. Passant ensuite à gauche, il recommença son salut et lâcha sa troisième tirade. Revenu au milieu, il débita le quatrième verset, retourna au côté droit et au côté gauche pour dire le cinquième et le sixième, et continua ce manège, allant alternativement du centre aux deux côtés, jusqu'à la fin de ce prologue, qui était de 54 quatrains ou, si vous aimez mieux, de 216 vers.

> Thespis, dit-on, créa le dialogue,
> Mais l'inventeur du monologue
> Fut probablement un bavard.

C'est ce que je ne pouvais m'empêcher de répéter avec Delille pendant cet interminable avant-propos.

1. *Boire à la régalade*, c'est placer à une certaine distance de la tête un vase dont le goulot est très étroit, de manière à ce qu'il ne s'échappe à la fois qu'un petit filet de vin ou d'eau qu'on reçoit dans la bouche. Les campagnards roussillonnais de tout sexe n'ont pas d'autre façon de boire, et les verres leur sont presque inconnus. Les plus habiles promènent dans tout le pourtour de la bouche le filet du fluide, le font remonter sur leur lèvre supérieure, et jusqu'au front d'où il découle dans la bouche, le long des côtés du nez; ceci est la coquetterie de la *régalade*.

Après le 51e quatrain, l'acteur se reposa un instant — il devait en avoir besoin —; retirant ensuite son bonnet carré, il récita les trois derniers versets la tête nue et de la même façon que les précédents.

Vous pensez bien que cette manière de déclamer n'était pas faite pour abréger le temps; aussi la durée de ce prologue fut-elle d'une bonne heure. Enfin il eut un terme, et la musique qui joua immédiatement après me tira de l'angoisse dans laquelle je me trouvais plongé. Cette musique était excellente et elle n'aurait pas déparé l'orchestre le mieux choisi; elle joua quelques airs nationaux qui sont d'une harmonie charmante, car on peut dire qu'à cet égard le Roussillon est l'Italie de la France. Je me crus alors amplement dédommagé de tout l'ennui que j'avais ressenti. J'entendis l'air *Muntagnas regaladas*, et celui *lo Pardal quant se cuchava*, avec un plaisir d'autant plus vif qu'ils contrastaient bien singulièrement avec le ton, le style et l'appareil de ce que je voyais.

Après cette espèce d'ouverture, la pièce commença; et ce fut alors que mon attention fut réveillée pour s'amuser de la bizarrerie des costumes et du grotesque accoutrement de chacun des acteurs.

Le rideau de l'une des portes du fond ayant été tiré, saint Félicio et sa femme parurent: c'étaient mes hôtes. Le premier, cultivateur âgé de plus de cinquante ans, et qui avait eu la patience d'apprendre trente versets (ou cent vingt vers [1]) qui formaient son rôle, le plus court cependant de la pièce, portait un habit français de couleurs changeantes, une veste brodée en or, couvrant la moitié des cuisses, des bas de soie blancs et des boucles d'or. Ses cheveux gris qui, sous les mains du perruquier, avaient pris un certain air de frisure, étaient légèrement couverts de poudre; je dis légèrement, et ce n'est pas sans intention, puisque ce fut par convenance que le coiffeur n'en mit pas davantage; en effet, quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il ne poudrait pas complètement Félicio, il lui répondit d'un air capable: « Ne voyez-vous pas que c'est un Romain? » — Notre Romain, donc, en père noble et en habit gorge de pigeon, n'avait pas oublié la canne à pomme d'or, et il en faisait un usage fort indiscret; il ne manquait pas d'en frapper le plancher à la fin de chaque hémistiche, en sorte que toutes les fois qu'il se trouvait en scène avec le père de sainte Basilisse et l'oncle de saint Julien, qui chacun avaient aussi une canne et qui cherchaient à l'imiter, leur déclamation était accompagnée d'un certain bruit cadencé qui ne ressemblait pas mal à celui que font les forgerons.

Félicia, la femme de Félicio dans la pièce et son gendre hors de là, était un gros gaillard de cinq pieds cinq ou six pouces, d'une robuste corpulence et d'un teint brun fortement prononcé. Son costume consistait en une robe de damas jaune à grands ramages, de celles que portaient

1. Les pièces anciennes, ou mystères, sont toutes en quatrains ou versets, dans le catalan comme dans le français.

nos grand'mères, et qu'on appelait alors robes de chambre, ayant la queue non pas retroussée par les coins passés à travers l'ouverture des poches, mais pendante, car la taille du personnage m'empêche de la dire traînante. Son cou était emboîté dans une collerette à grands canons et, sur sa poitrine carrée, brillait une longue chaîne d'or; des pendeloques à la catalane, c'est-à-dire descendant jusqu'aux épaules, tenaient à ses oreilles; et ses cheveux frisés et copieusement poudrés, malgré sa qualité de Romaine, étaient surmontés d'un diadème de carton couvert de papier doré. Pour adoucir le taré de sa peau, on avait chargé les joues d'une forte couche de rouge de cinabre, en sorte que l'ensemble était d'un effet difficile à imaginer.

Ces deux personnages s'entretenaient du projet de marier Julien, leur fils, quand celui-ci parut. Son costume n'était point différent de celui que portent ici les jeunes cultivateurs dans leur tenue de fête. Après quelques versets de part et d'autre, ils furent joints par l'oncle et la tante de Julien. A la fin d'un dialogue entre tous ces acteurs, Julien déclare qu'il ne se mariera qu'après avoir consulté la volonté de Dieu. A peu près au même instant paraît sainte Basilisse, la prétendue de Julien, accompagnée de son père, de sa mère, de son oncle et de sa tante, car chacun des futurs est bien pourvu en parenté.

Un mot sur le costume de ces nouveaux venus.

Sainte Basilisse était affublée de la robe de Médée, louée au théâtre de Perpignan. Le père portait un habit rond, couleur marron; souliers à boucles de cuivre, cheveux poudrés à blanc, large catogan semblable à celui des postillons, et canne à la main. Constance, sa femme et mère de Basilisse, avait le costume d'Armide, emprunté aussi au théâtre, et un bandeau de papier doré.

Après une demi-heure de conversation, le mariage est arrêté.

Ces personnages étant partis, on tira le rideau qui fermait la porte de la chapelle. Je vis alors dans cet enfoncement un véritable autel transporté d'une église, paré et avec des cierges allumés, et tout auprès un prie-Dieu sur lequel fut s'agenouiller saint Julien.

Après une longue oraison, car rien n'est bref dans ces sortes de pièces, le saint fit semblant de s'endormir en faisant sa prière. Alors on vit entrer sur le théâtre, par une autre porte, un personnage vêtu d'une robe noire de pénitent, avec les cheveux épars, une queue de cheval noir pendue au menton en façon de barbe, et une croix à la main. Ce fantôme était Jésus-Christ, que je n'avais pas reconnu quoiqu'il portât un signe ecclésiastique auquel je n'aurais pas dû me méprendre : c'était une large ceinture de percale placée à la hauteur des reins comme aux crucifix, avec un nœud énorme sur la hanche gauche et une agrafe de six pouces de circonférence au milieu. En Roussillon, comme en Espagne, tous les Christ sur la croix portent, avec une vraie perruque dont on fait tomber les cheveux tout autour de la tête, une ceinture de mousseline en forme de petit jupon, avec un nœud au côté droit et, au milieu de ce nœud, une large rosette de ruban, avec un bouquet monté. (Je vous en

parlerai avec plus de détails quand je vous décrirai les processions nocturnes de la Semaine sainte.)

Jésus, tel que je viens de le dépeindre, marchait suivi de trois anges portant, par-dessus une aube qui leur servait de tunique, des soi-disant ailes de carton recouvert de taffetas rose ou blanc, de celles qu'on attache aux épaules des petits enfants qui font partie des processions de la Fête-Dieu dans les villes du midi, et ils avaient eu grand soin de couvrir d'oripeaux leurs gros souliers ferrés; un quatrième ange vêtu de la même manière passait devant, portant une croix de procession. Ils s'avancèrent tous gravement, firent le tour du théâtre et entrèrent dans la chapelle où saint Julien avait l'air de dormir. Dans cette vision, — car vous savez que c'en est une, — le saint apprit de Jésus-Christ qu'il pouvait se marier, pourvu qu'il gardât sa virginité au sein du mariage.

La vision s'en retourna comme elle était venue et, après quelques nouvelles scènes entre les deux familles, on rentra dans la chapelle pour la célébration du mariage. Cette cérémonie eut lieu comme si elle se passait véritablement à l'église. Un personnage en costume de prêtre, l'étole sur le cou, ayant deux acolytes autour de lui, fit mettre les futurs conjoints à genoux sur le marchepied de l'autel, et, après une instruction sur les devoirs du ménage, il leur donna la bénédiction nuptiale.

Ici, comme dans toutes les circonstances où la dignité du sacerdoce est compromise sur les planches, où les actes les plus augustes de la religion sont singés sur les tréteaux, où des formes sacramentelles sont sacrilègement profanées, je me borne à l'office du narrateur, et je m'abstiens de toute réflexion. Celles que je pourrais faire sur la scandaleuse inconvenance de ces imitations, sur la coupable complaisance des ecclésiastiques qui prêtent les ornements sacerdotaux pour faire tomber une sorte de ridicule, assurément bien éloigné de leur pensée, sur les cérémonies les plus sacrées, se présentent d'elles-mêmes à votre esprit et vous gémirez, avec toutes les personnes sensées du pays, de l'ignorance qui, au XIX[e] siècle, fournit encore des armes si aiguës aux ennemis de la croyance de nos pères.

Après la cérémonie des épousailles et après de prolixes discours de part et d'autre, on mit le couvert sur le théâtre et tous les parents s'assirent au repas de noces.

Quelque zèle qu'eussent mis jusque-là les acteurs à remplir leur rôle, je crus m'apercevoir que ce n'était pas à table qu'ils en déployaient le moins. Électrisés par cet exemple, les différents groupes de spectateurs se mirent presque tous à en faire autant, et ce fut alors que les *estuffatas* disparurent, que les paniers furent vidés et que maintes *charges* de vin [1] furent bues à la régalade.

La table inspire la gaîté et le vin amène la joie bruyante. On put s'en apercevoir dans cette occasion, car quand les acteurs, après avoir dévoré tout ce qu'on leur avait servi et qui n'était pas figuré en carton

1. La charge est une mesure roussillonnaise de 140 à 150 litres.

verni, mais bien substantiel, voulurent redemander le silence pour continuer la pièce, il fut très difficile de l'obtenir. Après de longs et vains efforts, le bruit continuant toujours, l'un d'eux s'avança vers le public : « *Mala i... de Deu*, s'écria-t-il d'un ton très énergique, *se volen pas accaba, nos altres accabarem.* » Une aussi foudroyante menace eut tout son effet; la crainte de voir cesser le spectacle fit cesser le tapage, et de longs et fastidieux dialogues vinrent encore couper les scènes.

Enfin arriva le moment où les époux passèrent dans leur chambre. Cette chambre, dont un rideau tiré montra l'intérieur, était garnie d'un bon lit à la campagnarde, c'est-à-dire haut de cinq pieds, avec ses draps et couvertures. Comme tout se fait dans ces pièces avec une scrupuleuse vérité de détails, j'aurais pu être en grand souci sur les suites de cet instant critique, si la vision ne m'avait mis dans la confidence de ce qui arriverait; j'étais donc parfaitement rassuré d'avance quand je vis les deux époux se mettre à genoux pour passer la nuit sur leur prie-Dieu.

Le rôle de Félicio venait de finir à l'instant; c'était lui qui avait prononcé les dernières paroles et il était parti, avec sa femme, de la chambre des nouveaux mariés pour passer dans la sienne lorsque, avant d'y entrer, il s'arrête sur le théâtre et, se tournant vers l'endroit où nous étions placés, il étend son bras droit et le ramène avec promptitude à la hauteur de son visage. A ce signal, qui était une invitation à le suivre, nous nous levâmes à la hâte, et nous le suivîmes en effet avec d'autant plus de plaisir que c'était pour aller prendre chez lui un excellent souper.

Après notre repas, nous retournâmes au spectacle. La scène était bien changée. Pendant notre absence, on avait chanté des hymnes et des psaumes. Sainte Basilisse était devenue abbesse d'un monastère, et son mari Julien était transformé en chef d'une bande de catéchumènes. La première, à la tête de dix vigoureux compères en forme de religieuses, chantait avec eux l'hymne *Jesus corona virginum* et le *Te Deum*; le second, en habits pontificaux et la crosse à la main, précédé de ses compagnons sous le froc et les bras dévotement croisés sur la poitrine, chantait, d'une voix accoutumée au lutrin et en chœur avec ses moines, le *Benedictus Dominus Deus Israel*, suivi du *Veni Creator*. Les deux bandes réunies ensuite chantaient en faux bourdon un nouveau *Te Deum* quand nous reprîmes nos places.

Cet office intempestif commençait à être pour moi un vrai soporifique lorsque, les moines et moinesses s'étant retirés, je fus tiré de mon assoupissement par l'apparition d'un personnage, le plus grotesque de la pièce. O Callot! c'est ici qu'il faudrait tes crayons! — Figurez-vous un individu gros, court et boiteux, la tête enchâssée dans un casque de papier mâché à long cimier et à visière baissée, portant une cuirasse de carton, un jupon blanc pour soubreveste, des culottes courtes et des bas rouges, sans oublier les souliers couverts de papier doré et une longue lance à la main; figurez-vous cet individu ainsi accoutré s'avançant en

clopinant, pendant que les bords de son jupon et la crinière de son casque flottent par contre-coups aux mouvements saccadés de ses jambes inégales, et vous aurez l'ébauche de celui que je voudrais peindre.

Ce nouveau Vulcain, couvert de la dépouille d'un Mars de carnaval, vint tirer le rideau de coton blanc et bleu qui fermait la cellule du prétoire, car tout son ministère avec cet attirail se bornait à être portier du prêteur Mania. Celui-ci, vêtu d'une des robes rouges de l'ancien conseil souverain de Roussillon, portant sur ses épaules une sorte de palatine faite avec des peaux d'agneaux, et ayant la tête couverte d'un énorme turban où les plumes de coq le disputaient aux plumes noires d'autruche, parut, escorté de deux soldats vêtus à peu près comme le portier. Il fit longuement part au public de sa colère contre les chrétiens.

Pendant que cela se passait sur le théâtre, une autre scène se passait dans l'assemblée. La digestion des soupers se faisant sans prendre d'exercice amenait le sommeil, et les signes avant-coureurs se manifestaient de toutes parts. Comme il n'est rien qui soit plus sympathique, à peine eus-je aperçu quelques bâillements, que je sentis les condyles de mes mâchoires s'ébranler à leur tour.

Præbet somnos casa securos. « La chaumière procure de doux sommeils », a dit Sénèque, qui assure aussi que les lambris dorés les interrompent. *Aurea rumpunt tecta quietem.* J'éprouvai par expérience qu'on dort aussi bien en plein air que sous le chaume, et comme je n'avais pas à redouter la perfide influence des lambris dorés, je dormis d'un sommeil fort tranquille pendant je ne sais combien de temps. J'aurais probablement achevé ma nuit sans bouger, si le vent qui soufflait depuis quelque temps n'eût amené un incident qui fut cause que je m'éveillai en sursaut.

Le théâtre était couvert d'une tente, dont les cordes faiblement tirées laissaient à la toile la faculté de s'élever et de s'abaisser quand le vent prenait par-dessous. Tout à coup une grosse bouffée la soulève avec violence et, la faisant redescendre avec la même impétuosité, il en résulte un souffle qui éteint toutes les lumières. Aussitôt il se fait un tumulte dans l'assemblée; au silence succède le bruit, et j'ouvre les yeux avec précipitation pour ne plus rien voir et pour demander la cause de cette obscurité. Jésus, les diables, les bourreaux et les saints s'étant emparés des chandelles, l'éclairage fut bientôt rétabli et la pièce continua. — Quant à moi, convaincu qu'il me serait encore plus commode de dormir étendu dans un lit qu'assis sur une planche branlante, je regagnai le gîte en repassant dans ma mémoire tout ce que j'avais vu, pour vous en faire le récit.

*
* *

Il était six heures, le lendemain, quand je m'éveillai. J'appris que les imperturbables acteurs jouaient encore, ayant depuis une heure le soleil dans les yeux. J'appris un peu plus tard comment, pour décapiter les nombreux martyrs qui avaient dû périr dans cette tragédie, on avait, par

une hideuse et repoussante industrie, imité l'instrument des supplices, et comment on voyait à tout instant se briser en éclats les têtes de plâtre des soi-disant martyrs; — comment les instruments avaient été faits par des prêtres en chape noire, en étole ou en dalmatique, avec la croix, la bannière et le goupillon; — comment saint Julien, jeté dans la fosse aux lions, avait chanté des psaumes d'une voix si vigoureuse qu'elle n'avait pas été couverte par les braillements des paysans qui, placés sous les planches, contrefaisaient les bêtes à ravir; — comment un prêtre avait baptisé à la file, et avec une partie des cérémonies du rituel, les soldats convertis par Julien; — comment des prêtres de Jupiter, en soutane, rabat et surplis, étaient venus adorer les dieux de l'Olympe qui, à un signe de Julien, avaient merveilleusement dégringolé de leurs étagères au moyen d'une ficelle à laquelle ils étaient attachés; — comment, après une foule d'autres facéties, tant de la part des diables, grands drôles échevelés et à moustaches rouges, qui ne faisaient que grimacer et gambader avec une sorte de cadence, que de celle des bourreaux qui, armés de grands couteaux de boucher, sautaient et voltigeaient sans cesse avec méthode sur le théâtre, saint Julien avait été décapité; — et comment enfin, le préteur Mania, foudroyé par un serpenteau lancé du trou du théâtre, avait été joyeusement emporté par les diables.

Le spectacle avait été terminé par l'acteur du prologue, qui était venu faire agréer au public des excuses en cinq ou six quatrains sur la faiblesse des acteurs qui, néanmoins, avaient fait de leur mieux pour lui plaire. La justice et l'impartialité exigent que j'ajoute que plusieurs d'entre eux s'étaient mieux tirés de leur rôle qu'on ne pouvait l'attendre de simples cultivateurs ignorant absolument l'entente de la scène. Faut-il, pour ne rien oublier, faire mention du maire qui, décoré de son écharpe, faisait la police de la salle, et du curé qui, le manuscrit à la main, faisait l'office de souffleur?

Voilà le tableau raccourci, mais fidèle dans tous ses détails et dans toutes ses circonstances, du « mystère » que j'ai vu jouer en partie, ce dont je rougis presque de faire l'aveu. Qu'il serait à désirer que les cultivateurs roussillonnais perdissent le goût de ces pieuses farces, si peu en harmonie avec l'état de nos mœurs, et que les autorités civile et ecclésiastique eussent quelque moyen de les faire cesser!

La cruauté allemande est-elle ethnique?

Par Pierre-G. MAHOUDEAU[1]

Deux types ethniques, profondément différents l'un de l'autre, composent de nos jours la population de l'Empire allemand.

Les régions septentrionales de l'Allemagne sont principalement habitées par les descendants des anciens Germains, encore tels que Tacite les faisait connaître lorsqu'il les dépeignait comme une immense multitude d'hommes, ayant des yeux bleus et farouches, des cheveux roux, des corps de haute stature et vigoureux pour un premier effort, mais peu capables de travail et de fatigues. On peut ajouter que la forme de leur crâne est allongée.

Les contrées méridionales des pays soumis à l'Allemagne renferment, au contraire, en prédominance numérique, un type humain de taille moyenne ou petite, dont le crâne est court, souvent globuleux et duquel les cheveux, plus ou moins foncés, sont châtains ou bruns.

Il résulte de ce fait que si, au point de vue politique, il y a une nation allemande, comme il n'y a pas unité morphologique, on ne saurait, par conséquent, dire qu'il existe une Race allemande.

Cependant dans le langage ordinaire, les termes de Race allemande ou de Race germanique sont fréquemment employés; dans ce cas ces termes servent à désigner le type grand, dolichocéphale et blond à l'exclusion des petits brachycéphales bruns.

Telle est, très sommairement indiquée, la division ethnique de l'Allemagne.

***

Or, en présence des faits si nombreux, si révoltants, si contraires à tout sentiment humain, qui se sont passés et qui se passent chaque jour aussi bien en Belgique, dans les régions envahies du Nord de la France que sur mer, se pose, toute d'actualité, la question suivante : Y a-t-il un type ethnique dont le naturel brutal, féroce, sanguinaire, soit spécialement responsable des crimes atroces commis par les armées allemandes?

A cela on est tenté de répondre : assurément il y a un type barbare de sa nature, c'est celui qui prédomine en Prusse, le type dolichocéphale blond, qualifié de Race germanique par excellence.

Seulement, pour vraisemblable que paraisse à première vue cette

1. Fin de la leçon du 14 avril 1915.

manière de voir, elle n'est nullement appuyée par les données anthropologiques, car les Scandinaves qui, au point de vue des caractères ethniques, sont les plus purs des Dolichocéphales blonds, comptent parmi les plus humains, les plus civilisés, les plus pacifiques des peuples.

Les Dolichocéphales blonds ne semblent donc pas, du moins en tant que type ethnique, devoir être particulièrement enclins à ces manifestations de cruauté qui relèguent les hordes allemandes au ban de l'Humanité.

Est-ce, alors, au type Brachycéphale, prédominant dans l'Allemagne du Sud, qu'incombe la responsabilité criminelle?

Les documents anthropologiques s'élèvent de même contre cette autre opinion, car les très nombreux Brachycéphales qui peuplent le territoire de l'ancienne Gaule, de l'Irlande, etc., et qui abondent dans les pays Slaves, loin d'être caractérisés par des instincts féroces et sanguinaires, se font, au contraire, remarquer comme des hommes particulièrement pacifiques et humains, préférant les travaux agricoles, industriels et artistiques à un militarisme organisé en vue de la spoliation et du massacre des nations voisines.

Le type Brachycéphale ne paraît donc pas être, par sa nature propre, prédisposé à cette renaissance d'une barbarie que l'on pouvait croire à jamais disparue chez les nations civilisées.

Mais alors, si aucun des deux types n'est responsable, en quelque sorte personnellement, il doit y avoir à cette criminalité anormale et collective une cause d'autant plus en dehors des influences ethniques que, pour l'assassinat et la rapine, les Allemands, qu'ils soient Prussiens ou Bavarois, se montrent aussi dépourvus de sens moral et d'humaine pitié les uns que les autres.

Cette cause, la brutale agression actuelle l'a mise en pleine évidence. Depuis un demi-siècle, l'Allemagne devenue, grâce à de faciles victoires, la plus grande puissance militaire de notre époque, a été prise de l'ambition démesurée d'asservir l'Europe et d'établir sa domination sur le monde entier.

Or, fait à remarquer, de telles prétentions, si extravagantes qu'elles soient, loin d'être en Allemagne le rêve de quelques individus isolés, sont absolument générales, car militaires, hommes politiques, savants, littérateurs, artistes, publicistes aussi bien qu'industriels, commerçants, agriculteurs, ouvriers, y compris les socialistes, tous, sans exception, témoignent de la même orgueilleuse mentalité. Aussi, loin de sentir la réprobation qui s'attache à leurs atroces procédés de massacre et de destruction, les Allemands considèrent-ils, comme étant pour eux un droit naturel et imprescriptible, tout ce qui peut leur permettre d'arriver à la suprématie universelle.

Pour qu'une nation entière en arrive au point de se croire le droit d'asservir et d'exterminer au besoin les autres nations, il faut que sa mentalité présente un état de suggestion relevant, sans conteste, de la pathologie cérébrale.

Les Allemands, en effet, sont arrivés à être en proie à la plus gigantesque crise de Mégalomanie nationale qu'il soit possible de concevoir.

A cet état morbide, ils doivent d'avoir perdu toute saine notion de morale et de justice, si bien que, depuis lors, complètement inconscients, ils ont substitué aux droits de l'Humanité civilisée, le culte archaïque de la Force.

Leur Kultur est devenue la science mise au service de la Barbarie.

Effroyable perturbation cérébrale susceptible d'anéantir les progrès intellectuels et sociaux si péniblement acquis pendant les longs millénaires de l'évolution humaine.

Un orgueil national, aussi incommensurable que privé de sens moral, tel est, de nos jours, le fond de la mentalité germanique.

Aussi, actuellement, un Allemand est à ce point rempli de vanité qu'il s'imagine, de très bonne foi, être, par le seul fait de sa naissance, supérieur à tout le reste des humains.

Grossière illusion qui n'aurait guère été partagée par Mme de Staël, admiratrice pourtant de l'Allemagne, car « il n'y a rien, a-t-elle dit, de plus lourd et de plus enfumé au physique comme au moral que les hommes allemands ».

Le degré de suggestion morbide atteint par ces enfumés est, cependant, tel qu'il a suffi qu'on leur fasse hurler à tue-tête « l'Allemagne au-dessus de tout », pour, que se figurant qu'il en est en réalité ainsi, ils ne puissent désormais admettre aucune autre conception politique.

Et alors, symptôme pathologique bien caractéristique, dans le cerveau brumeux, profondément imbu de mysticisme des Allemands, s'est développée, réminiscence tirée de la Bible, la croyance inébranlable que, « peuple élu » par son Gott national, le Germain est spécialement chargé de la mission providentielle de régénérer l'humanité, de régner sur le monde et de soumettre à ses lois tous les peuples de la Terre ; pour cela il aurait le droit d'exterminer toute nation qui oserait lui résister, car, ne craint pas de le proclamer Guillaume, porte-parole de la divinité : « Gott exige leur destruction ».

Telle est la cause de cette explosion de cruauté, de ce retour à la Barbarie, la plus effroyable qui fut jamais ; elle est toute d'ordre psycho-pathologique et nullement ethnique.

* * *

Contre le succès de cette Mégalomanie nationale se dressent cependant quelques enseignements de l'Histoire.

Chaque fois que, dans le passé, des bandes armées venues d'outre-Rhin ont pu réussir à se fixer dans l'Occident de l'Europe, jamais elles ne sont restées unies à leurs frères de la Germanie ; jamais, par conséquent, leurs conquêtes n'ont contribué à agrandir leur primitive patrie.

En effet, rapidement modifiés, les clans d'origine germanique, qu'ils aient eu nom Celtes, Galates, Gaulois, Belges, Francs, etc., une fois le Rhin franchi, se sont toujours empressés d'en défendre la rive gauche ; tous ont montré le plus grand acharnement pour refouler dans les forêts de la Germanie les descendants de leurs anciens congénères.

N'y aurait-il pas, dans ces faits, l'indice d'un insurmontable obstacle destiné à s'opposer au pangermanisme mondial?

Nous ne chercherons pas aujourd'hui à résoudre ce problème, une seule chose retient notre attention : la Gaule, bien longtemps avant que son territoire portât ce nom, déjà aux temps préhistoriques, peut-être dès la fin de l'époque Néolithique, vit ses habitants contraints de lutter contre des agresseurs arrivant par les frontières du Nord-Est.

Ainsi, contrée encore innommée, ensuite appelée Gaule et plus tard France, la région occidentale de l'Europe que nous habitons a sans cesse été convoitée par les peuplades vivant dans les pays Teutons.

La terre de France a donc toujours eu, et aura, sans doute longtemps encore, à se sauvegarder contre l'extension germanique.

De notre temps les avertissements, à ce sujet, n'ont pas manqué à notre pays. Je n'en veux retenir qu'un seul, il émane d'un fils de la Germanie connaissant bien ses compatriotes. Henri Heine, car c'est de lui qu'il s'agit, dut à son esprit vif, large, spirituel et sceptique, une façon de penser plus française qu'allemande; aussi, né à Dusseldorf, vint-il mourir à Paris.

« Prenez garde ! disait-il. Je ne vous veux que du bien et c'est pourquoi je vous dis l'amère vérité.

« Vous avez plus à craindre d'une Allemagne libérée que de la Sainte-Alliance tout entière, y compris Croates et Cosaques, car... on ne vous aime pas en Allemagne, chose incompréhensible, puisque vous êtes aimables.... Ce qu'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu m'en rendre compte.

« Un jour, dans le caveau de l'hôtel de Ville de Gœttingue, j'entendis un jeune pangermaniste déclarer qu'il fallait se venger des Français parce qu'ils avaient décapité Conradin de Hohenstaufen à Naples [1].

« Vous avez sans doute oublié l'affaire depuis longtemps. Mais nous, nous n'oublions rien.

« Vous le voyez, si jamais l'envie nous prend de vous chercher querelle, nous ne manquerons pas de prétextes excellents. En tout cas, je vous conseille, pour ce motif, de vous tenir sur vos gardes. Qu'il arrive ce qu'il voudra en Allemagne.... Tenez-vous toujours armés, restez tranquillement à votre poste, le fusil au bras.

« Je ne vous veux que du bien et j'ai été presque effrayé quand j'ai entendu dire dernièrement que vos ministres avaient l'intention de désarmer la France.

« Comme, en dépit de votre romantisme actuel, vous êtes nés classiques, vous connaissez bien l'Olympe. Parmi les déesses et les dieux dévêtus qui s'y délectent et s'y nourrissent de nectar et d'ambroisie, vous verrez une déesse qui, bien qu'entourée de joie et de divertissements, porte cependant constamment une cuirasse, a casque en tête et pique à la main.

« C'est la déesse de la Sagesse. »

1. En 1268.

Pourquoi n'a-t-on jamais tenu compte de cet avertissement si précis, si désintéressé ? — C'est que nous avons un bien grave défaut duquel Henri Heine, qui ne l'ignorait pas, disait : « Que sert aux Français toute leur célérité, leur promptitude et leur adresse puisqu'ils oublient tout ce qu'ils ont fait ? — Ils n'ont point de mémoire et c'est là leur plus grand défaut. »

Hélas ! oui, c'est parfaitement exact, nous ne savons pas, comme les Allemands, nous souvenir du mal, nous n'avons que la mémoire du bien. Notre naturel, trop généreux, nous a toujours porté à oublier que de l'autre côté du Rhin, les Barbares de la Germanie et leurs descendants, plus barbares encore, n'ont jamais cessé de préparer l'envahissement de notre pays et de comploter l'extermination de tout ce qui est Français.

Après le terrible rappel à la réalité que nous subissons en ce moment, il faut espérer qu'enfin nous saurons nous souvenir, nous saurons ne pas oublier qu'en face de l'Allemagne, la France devra non seulement avoir l'arme au bras, comme le conseillait Henri Heine, mais devra toujours rester sur le « qui vive », baïonnette en avant.

*
* *

J'espère que, malgré sa brièveté, le sommaire exposé des notions relatives aux populations de la Gaule et de la Germanie que nous venons de faire cette année, aura suffi pour donner une idée générale des éléments ethniques desquels nous sommes issus et dont le mélange, en proportions variant à l'infini, constitue la Nation française.

Nos cruelles épreuves nous ont permis de reconnaître combien grand est, chez nous, le degré de fusionnement réalisé par nos divers types progéniteurs. — Rien n'est plus sublime, ni plus réconfortant que de constater avec quelle union, quelle simple et courageuse abnégation d'eux-mêmes, les enfants de tous les pays de France luttent pour repousser l'effroyable invasion des Barbares d'outre-Rhin.

Tous ont conscience qu'ils défendent non seulement le sol bien-aimé de la Patrie, mais aussi qu'ils représentent une mentalité véritablement supérieure, la seule incontestablement humaine, puisque loin de chercher à s'imposer par la force brutale, elle n'a jamais manifesté d'autres aspirations que de rendre tous les hommes libres et égaux.

Nul peuple, en effet, ne saurait l'oublier, c'est la France et non l'Allemagne, qui, inspirée par ses philosophes du XVIIIe siècle, proclama les Droits de l'Homme, dans le but d'affranchir l'Humanité de toutes les tyrannies.

Une immensité mentale sépare donc la Gaule de la Germanie.

France signifie liberté et justice, Allemagne despotisme et barbarie.

Hommage de l'auteur

A Monsieur le Professeur Duparc, de Genève.

Les flèches empoisonnées

Analyses de poisons

Par le Dr L. REUTTER
Privat-docent à l'Université de Genève.

Les indications concernant les flèches empoisonnées sont extrêmement rares chez les écrivains de l'Antiquité. Horace mentionne cependant que les Maures[1] remplissaient leur carquois de flèches empoisonnées, Théophraste[2] que les Éthiopiens enduisaient leurs flèches d'une substance vénéneuse mortelle, provenant d'une racine, et nous savons par De Faria y Souza[3] que le premier Européen qui voulut atterrir près de l'embouchure de la Gambie, après avoir doublé le cap Blanc, Nuño Tristao, fut tué en 1447 par une flèche empoisonnée.

Nous ne rappellerons pas ici les noms de tous ceux qui succombèrent à ces atteintes, M. le professeur Perrot ayant relaté cet historique dans son livre *Des poisons de flèches et des poisons d'épreuve*[4].

Les tribus habitant la région du Fouta-Djallon et du nord du Sénégal utilisent pour la chasse et pour la guerre des flèches empoisonnées (voir les récits de More[5], de Rochefontaine, de Féris[6]). Binger[7], parcourant les contrées situées entre le Niger et le golfe de Guinée, rapporte que nulle part les armes des tribus africaines ne sont aussi perfectionnées que chez les Mandingues et les Mossi, qui jouent un rôle prépondérant dans le groupe malinké et tchadien. Leurs flèches, dont une des extrémités se termine par une lame de fer bien affûtée, très tranchante, trempée dans le poison, sont lourdes, peu allongées et fabriquées avec des roseaux. Ils les lancent avec un arc, dont les extrémités sont liées à l'aide de bandelettes de peau de kana (sorte d'iguane), tandis que les flèches des Dioula

1. Horace Flacci, *Opera*, lib. I, carm. XIX.
2. Théophraste, Pars I, lib. IX, cap. XV.
3. De Faria y Souza, *Africa portugueza*, Lisbonne, 1861.
4. Perrot, *Des poisons de flèches et poisons d'épreuve*, Paris, 1913.
5. More, *Travels in the inland parts of Africa*, London, 1758, p. 48.
6. Rochefontaine et Féris, *Note sur un poison de flèche des Foula*.
7. Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, 1891.

(voir Verneau)[1] fabriquées d'une manière identique, sont très vénéneuses; mais ces divers explorateurs ne nous transmettent aucune relation sur la nature du poison utilisé.

Les indigènes du Haut-Niger emploient eux aussi, pour la chasse et en temps de guerre, des flèches empoisonnées, dont la préparation, selon Laborde et Rondeau[2], est l'occasion d'une cérémonie spéciale et ne se fait qu'une fois l'an; seuls quelques-uns de leurs chefs connaissent les ingrédients rentrant dans la composition de ce poison.

Les récits de certains explorateurs nous apprennent toutefois que les indigènes de la Sénégambie utilisent l'écorce du doundaké (*Sarcocephalus esculentus* Afz, Rubiacées) qui renferme, selon les analyses de Heckel et Schlagdenhauffen[3], de la doudakine mélangée à des principes colorants et résinoïdes, précipitables par addition de certains réactifs spéciaux aux alcaloïdes. Ce corps ne peut être classé dans la série des alcaloïdes, car il ne donne pas avec les acides des sels cristallisables, mais il possède cependant des vertus physiologiques, presque identiques à celles de la quinine.

L'arbuste kouna, utilisé par les indigènes du Niger pour empoisonner leurs flèches serait, selon les données du professeur Cornu, un Strophantus. Ses graines, macérées plusieurs jours de suite dans de l'urine, donnent un liquide qui, mélangé à du miel et à du maïs pulvérisé, forme une pâte très vénéneuse, dont les effets physiologiques sont mortels, lorsque ce produit fraîchement préparé entre, par une blessure, en contact avec le sang.

Mungo Park[4] fait aussi mention de l'emploi des feuilles de Kouna dont les Mandingues préparent une décoction dans laquelle ils font tremper un fil de coton, qu'ils enroulent à l'extrémité pointue de leurs flèches; tandis que Bureau[5] indique que les chasseurs des bords du Niger préparent leurs poisons avec des graines et des écorces de *Strophantus sarmentosus*. Lewin[6] admet l'usage du *Detarium senegalese*. Rondeau[7], Malbec et Bourgeois[8] attribuent la toxicité des flèches du Baninko et du Minian à un extrait strophantique.

L'explorateur Aug. Chevalier, parcourant le Haut-Sénégal, identifia le Kidi-Sarané avec l'*Adenium Hongkel*, dont l'écorce, les feuilles, les inflorescences servent à préparer un poison d'épreuve très toxique[9], car

1. Verneau, *Les Races humaines*, Paris.
2. Laborde et Rondeau, *Flèches empoisonnées du Haut-Niger*, Paris, 1891.
3. Heckel et Schlagdenhauffen, *Du Doudaké et de son écorce*, Paris, 1885.
4. Mungo Park, *Travels in the interior of Africa*, London, 1799.
5. Bureau, *Sur les Stychnos africains et les plantes servant à empoisonner les armes en Afrique*, 1901.
6. Lewin, *Die Pfeilgifte*, Berlin, 1894.
7. Rondeau, *Étude sur les divers poisons de flèches du Baninko et du Minian*, Paris, 1903.
8. Malbec et Bourgeois, *Les Flèches et armes empoisonnées*, Paris, 1900.
9. Ferri et Busquet, *Sur l'action physiologique d'un poison de flèches*, Paris, 1895.

elles renferment de l'Adénine, dont les propriétés pharmacologiques sont identiques à celles de la Digitaline et à celles de l'Ouabaïne.

Arnaud attribue les effets vénéneux des flèches de Samos à la Strophantine et à la présence de ptomaïnes, tandis que Rondeau établit nettement que les indigènes du Bas-Niger additionnent ces extraits végétaux de têtes de vipères, de griffes de panthères et de fiel de crapauds.

Les habitants du Niger moyen trempent leurs flèches dans un extrait végétal de Datura, de Soumpigna additionné de glandes de serpents.

Avant de commencer cette série d'analyses, nous tenons à remercier M. le Professeur Pictet, de Genève, d'avoir bien voulu mettre ses laboratoires à notre disposition pour entreprendre ces études qui serviront peut-être aux ethnographes à préciser le poison des flèches sagittaires utilisées par les indigènes des divers continents; indigènes qui utilisent actuellement de préférence les armes à feu et délaissent l'arc et la sarbacane. Nous nous tenons en outre à la disposition des différentes personnes qui pourraient nous faire parvenir d'autres flèches à analyser, car il est nécessaire de fixer, autant que possible, la nature des poisons sagittaires, inconnue souvent et pouvant fournir de précieux documents à l'histoire.

I. — FLÈCHES DU SÉNÉGAL.

Les 56 flèches qui me furent remises par M. le professeur van Gennep étaient formées par une tige de roseau plein, portant à l'une de leurs extrémités une lame de fer, parfois très artistement travaillée. Ces lames sont toutes différentes les unes des autres et recouvertes d'une couche brunâtre, adhérente, inodore, très amère au goût, qui se dissout en partie dans l'eau bouillante, en partie dans l'eau acidulée et dans l'éther, abandonnant un résidu insoluble, formé par des débris végétaux, tels que poils tecteurs de divers Strophantus et cellules provenant du teste de plantes appartenant à la famille des Légumineuses.

I. *La partie soluble dans l'eau bouillante* forme un liquide jaune brunâtre, neutre, réduisant à chaud, la solution de nitrate d'argent, de Fehling, de permanganate de potasse, et se précipitant en un petit dépôt blanchâtre par addition d'alcool (preuve de mucilage).

Elle se précipite en un dépôt brunâtre par addition de perchlorure de fer, grisâtre par celle d'acétate de plomb, blanc cristallin par celle du réactif de Meyer, jaune cristallin par celle d'acide picrique, brunâtre par celle du réactif de Bouchardat, jaune cristallin par celle de chlorure d'or.

Cette solution agitée mousse très fortement, surtout si elle a été préalablement acidulée ou alcalinisée.

1) Nous évaporons cette solution, une fois acidulée, sous forme d'extrait sirupeux et reprenons ce dernier par de l'éther de pétrole, par de l'éther et par de l'eau bouillante.

a) L'éther de pétrole, évaporé, abandonne une masse jaune brunâtre non définissable.

b) Sa solution éthérée, évaporée, abandonne un résidu presque incolore,

donnant toutes les réactions des alcaloïdes et se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique et dans l'acide nitrique, sans posséder toutefois une réaction spécifique permettant d'identifier un de ces corps.

c) Sa solution aqueuse réduit la solution de Fehling, preuve de la présence du glucose, et se colore en brun, puis en vert par addition d'acide sulfurique.

Elle se précipite en un dépôt rouge brunâtre par addition de 2 à 3 gouttes de perchlorure de fer et d'acide sulfurique, ce qui nous permet de présumer la présence de la *Strophantine* ou de l'*Ouabaïne*; car cette solution aqueuse additionnée avec prudence d'acide sulfurique prend une teinte verdâtre, la couche acide se colorant en rose.

La Strophantine proviendrait des graines de différents Strophantus, tandis que l'Ouabaïne provient de l'écorce du bois d'*Acocanthera Schimperi*.

II. — *Sa solution aqueuse mais acide*, de couleur jaune brunâtre claire, donne toutes les réactions générales aux alcaloïdes.

a) Une fois alcalinisée, elle devient bleu grisâtre et agitée avec de la ligroine, elle lui abandonne de la *Physostigmine*, car, évaporée, son résidu se colore en jaune, puis en rouge dans l'acide sulfurique, dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique, mais cette coloration devient rapidement olivâtre.

Une partie de ce résidu, dissous dans de l'acide sulfurique, se colore en rouge brunâtre par addition d'eau de brome, et en bleu par addition d'ammoniaque, tandis qu'une autre partie de ce résidu prend une coloration rouge par addition d'hypochlorite de soude.

Cette solution aqueuse, ainsi privée de sa physostigmine, puis agitée successivement avec de l'éther et avec du chloroforme, abandonne à ces deux dissolvants des substances donnant les réactions suivantes :

b) Sa solution éthérée, évaporée, laisse un résidu se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique, mais avec une coloration jaune brunâtre dans l'acide nitrique et sulfurique (Erdmann), jaune verdâtre dans l'acide nitrique; vert sale dans le réactif de Froehde; orange dans le réactif de Marmé. Sa disssolution dans l'acide sulfurique se colore en rouge orange par addition d'un petit cristal de bichromate de potasse. Ce résidu donne en outre toutes les réactions spécifiques aux alcaloïdes, mais nous ne pouvons chimiquement le déterminer.

c) Sa solution chloroformique, évaporée, abandonne un résidu ne donnant aucune des réactions générales aux alcaloïdes, c'est-à-dire qu'il ne précipite pas par addition des réactifs de Bouchardat, de Meyer, d'acide picrique, de Draggendorfni, les solutions de chlorure d'or ou de platine, etc.

Ce résidu se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique, l'acide nitrique, mais avec une coloration jaune, jaune verdâtre et brunâtre dans le Froehde; jaune, jaune orange dans un mélange d'acides sulfurique et nitrique; vert jaunâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer; jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

Cette solution chloroformique, additionnée d'acide sulfurique, ne forme pas à la ligne de contact des deux liquides un anneau caractéristique, mais elle dépose des aiguilles incolores non définissables, tandis que, par addition d'acide nitrique, elle forme un anneau verdâtre.

III. — *La solution éthérée, jaune doré*, abandonne, une fois évaporée, un résidu blanc jaunâtre, cristallin, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes. Son résidu se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique, dans l'acide nitrique, mais avec une coloration jaune orange, puis rouge jaunâtre dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer, et orange dans le perchlorure de fer.

Cette solution, additionnée d'acide sulfurique, ou d'acide nitrique ou d'acide chlorhydrique, ne forme pas d'anneau caractéristique à la ligne de contact des deux liquides mais elle se colore en jaune par addition d'eau de brome.

Conclusions.

Nous pouvons donc certifier que les flèches du Sénégal avaient été empoisonnées à l'aide d'un *extrait de fèves de Calabar* (Physostigmine) et de *graines de Strophantus* (Strophantine Ouabaïne?) et présumer que les indigènes de ces pays l'additionnèrent de parties végétales renfermant un alcaloïde non déterminable et un glucoside provenant probablement de l'écorce d'une plante appartenant à la grande famille des Apocynées.

II. — FLÈCHES DU PAYS DES SOMALIS.

Les relations des voyageurs relatives aux poisons de flèches (Wabayo ouabïo) du pays des Somalis ne remontent pas à plus d'une soixantaine d'années.

Les Somalis préparent leurs poisons en faisant bouillir dans des marmites de terre pendant des heures, voire même des jours et jusqu'à ce que l'extrait obtenu ait pris la consistance de la poix, de l'écorce d'ouabaïo [1], des feuilles et des racines de wabei [2] (*Acocanthera Schimperi*). Ils additionnent cette décoction de têtes de serpents venimeux et essaient son pouvoir physiologique en pratiquant sur le bras de l'opérateur une petite égratignure, en dessous de laquelle ils tiennent *une* parcelle de waba. Si la coagulation du sang, qui s'écoule se fait de bas en haut, ils considèrent le poison comme bien préparé et y trempent leurs flèches, qu'ils enroulent ensuite de lanières de peaux de chèvres ou de fibres végétales pour éviter que le poison ne se détache; au cas contraire, ils continuent l'évaporation de l'extrait.

1. Arnaud, *Sur la matière active des flèches empoisonnées chez les Çomalis*, Paris, 1888.
2. Hanbury, *Wabei or Wabeyo arrow poison*, Londres, 1893.

Toutes les analyses chimiques entreprises jusqu'à ce jour sur les parties végétales utilisées par les indigènes du pays des Somalis démontrent qu'elles renferment, soit de l'Ouabaïne $C_{30}H_{46}O_{12}$, soit de la Strophantine $C_{31}H_{48}O_{12}$, soit de l'Acocantherine, $C_{32}H_{50}O_{12}$, qui ne se différencient les unes des autres que par un groupement CH_2 en plus, mais elles agissent pharmacodynamiquement parlant de la même manière que les substances appartenant au groupe digitaline.

M. Reber, privat-docent à l'Université de Genève, nous remit plusieurs flèches empoisonnées provenant du pays des Somalis. La flèche portant le n° II est formée d'un morceau de bois finement équarri portant à l'une de ses extrémités quatre rangées de plumes dirigées de haut en bas et une encoche d'un centimètre de profondeur, et à l'autre extrémité, une lame de fer, taillée en ovale pointu et allongé, supportée par une très longue tige, également en fer.

Les flèches n° III en bois très dur, mesurant 25 centimètres de long, sont très pointues à l'une de leurs extrémités, tandis que l'autre porte un renflement ligneux, de forme conique, la base du cône se trouvant à l'extrémité inférieure de la flèche.

Analyse des flèches n° III.

L'enduit recouvrant l'extrémité pointue de ces flèches, extrait par de l'eau acidulée et chaude, s'y dissout en majeure partie. Cette solution évaporée à sec, additionnée des parties insolubles dans l'eau, abandonne un résidu que l'on reprend successivement par de l'éther, par du chloroforme, et par de l'eau bouillante.

Il reste alors sur le filtre un dépôt brunâtre formé de débris végétaux, tels que poils tecteurs des Strophantus, cellules suberisées de l'écorce d'un arbre et cellules provenant du teste d'une graine appartenant à la famille des Légumineuses.

I. *Sa solution éthérée jaunâtre*, évaporée, abandonne un résidu blanc jaunâtre, cristallin, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes, mais se dissolvant sans coloration dans l'acide sulfurique. Ce résidu se dissout avec une coloration jaune, puis jaune brunâtre dans l'acide nitrique; jaune, jaune verdâtre, dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer; jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune, puis jaune brunâtre dans le mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique (Erdmann); jaune brunâtre dans le réactif de Froehde.

Ce résidu repris par de l'eau ne réduit pas la solution acide de permanganate de potasse.

Une partie de cette solution éthérée, additionnée d'acide sulfurique, ou d'acide nitrique, ne forme pas, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau caractéristique, mais elle se colore en jaune doré par addition d'eau de brome.

II. Il en est de même de la *solution chloroformique* qui, évaporée,

abandonne un résidu cristallin jaunâtre, ne donnant aucune des réactions spécifiques aux alcaloïdes. Ce résidu se dissout avec une coloration jaunâtre dans l'acide nitrique, brun jaunâtre puis orange dans le mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique; brun jaunâtre puis orange dans le réactif de Froehde; orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer, mais il se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique.

III. Sa *solution aqueuse* se précipite en un dépôt blanc cristallin par addition du réactif de Meyer, brunâtre par celle de Bouchardat, jaune cristallin par celle d'une solution de chlorure d'or ou de platine, elle se colore en bleu grisâtre par celle d'ammoniaque.

Cette solution aqueuse, une fois alcalinisée, est agitée successivement avec de la benzine, de l'éther et du chloroforme, qui, décantés, sont évaporés.

a) La solution benzénique abandonne un résidu cristallin, se colorant peu à peu en rouge, en jaune, et en vert dans l'acide sulfurique; en jaune dans l'acide nitrique, en rouge dans le réactif d'Erdmann, dans le réactif de Froehde et dans l'acide chlorhydrique, en orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

Son résidu se dissout avec une coloration bleu verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de vanadate d'ammonium, en bleu, puis en violeté dans le perchlorure de fer, en jaune brunâtre dans la potasse caustique, en jaune rougeâtre dans l'eau de brome, qui le précipite, en solutions aqueuse et acidulée, sous forme d'un dépôt jaunâtre, en rouge brunâtre dans l'eau de chaux, mais cette coloration disparaît petit à petit. Sa solution acidulée mais aqueuse prend à l'air une teinte jaune rougeâtre. Nous pouvons donc conclure à la présence de la Physostigmine provenant des fèves de Calabar.

b) Sa solution éthérée, évaporée, abandonne un résidu qui, dissous dans de l'eau acidulée, donne une solution se précipitant par addition des réactifs généraux des alcaloïdes et qui se dissout avec une coloration jaune, puis verte, avec fort dégagement d'acide nitreux dans l'acide nitrique, avec une coloration jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer, jaune puis jaune brunâtre dans le mélange d'acides nitrique et sulfurique; orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; jaune orange dans le réactif de Marmé, mais sans coloration dans l'acide sulfurique pur.

c) Il en est de même du résidu obtenu en évaporant sa solution chloroformique; nous pouvons donc conclure à la présence d'un second alcaloïde, en partie soluble dans l'éther, en partie soluble dans le chloroforme, dont nous n'avons pu définir la provenance.

IV. Sa solution aqueuse ainsi privée de ses alcaloïdes, puis additionnée d'acide chlorhydrique, redevient jaunâtre. Elle renferme du sucre dextrogyre, des tannins précipitables par addition de perchlorure de fer, puis de la Strophantine se colorant en rouge brunâtre, puis en vert par addi-

tion d'acide sulfurique et se précipitant en un dépôt rouge brunâtre par addition d'acide sulfurique et d'une goutte de perchlorure de fer. Les mêmes réactions caractérisaient cette solution aqueuse et neutre avant qu'elle ne fût agitée.

Conclusions.

Nous pouvons donc admettre que le poison ayant servi à enduire ces flèches est formé d'un mélange extractif de *fèves de Calabar* (Physostigmine) et *de graines de Strophantus* (Strophantine) additionnées d'écorce d'arbre renfermant une saponine, car ces solutions aqueuses moussent fortement lorsqu'on les agite. Sommes-nous en présence d'un *glucoside* ou d'une saponine provenant de plantes appartenant à la famille des Apocynées? Ce mélange extractif fut en outre additionné de parties végétales renfermant un alcaloïde non définissable.

Analyse de l'enduit recouvrant la flèche n° II.

L'enduit de cette flèche, extrait par de l'eau acidulée, abandonne au fond du récipient un précipité brunâtre insoluble dans ce dissolvant. Évaporée à sec cette solution abandonne un résidu assez dur, jaune brunâtre, pesant 0 gr. 85. Nous reprenons successivement celui-ci par de l'éther, par du chloroforme, par de l'eau acidulée, tandis que le petit résidu brunâtre est formé par des débris végétaux, tels que poils tecteurs des Strophantus, cellules du teste d'une graine provenant des graines de papilionacées et des cellules lignifiées non définissables.

I. — *Sa solution éthérée* de couleur jaune doré ne forme pas d'anneau caractéristique, à la ligne de contact des deux liquides, par addition d'acide sulfurique, d'acide nitrique, d'acide chlorhydrique, d'eau de brome et de perchlorure de fer, celle-ci la colorant en jaune plus foncé, et le second en jaune verdâtre.

Cette solution, évaporée, abandonne un résidu qui, repris par de l'eau acidulée, ne se précipite pas par addition des réactifs généraux des alcaloïdes. Ce résidu se dissout avec une coloration jaunâtre dans l'acide sulfurique, jaune verdâtre avec fort dégagement d'acide nitreux dans l'acide nitrique, jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné d'une goutte de perchlorure de fer; jaune verdâtre dans le mélange d'acides nitrique et sulfurique; rouge orange dans le réactif de Marmé; orange dans l'acide sulfurique, additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse.

II. — *Sa solution aqueuse* se colore fortement en bleu grisâtre après avoir été additionnée d'ammoniaque, elle se précipite en présence d'acides par addition de tous les réactifs généraux aux alcaloïdes. Évaporée, elle donne un résidu se colorant en jaune par l'acide sulfurique; en jaune verdâtre, puis en vert par l'acide nitrique avec un fort dégagement d'acide nitreux; en jaune verdâtre par l'acide sulfurique, additionné de quelques gouttes de perchlorure de fer; en jaune verdâtre par le Froehde; en jaune orange par le réactif de Marmé; en jaune verdâtre par le

mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, et en jaune brunâtre par l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse. Nous pouvons donc conclure, comme ce fut précédemment le cas, à l'absence de la Strychnine, de la Brucine, de la Geiospermine, etc., en un mot de tous les alcaloïdes donnant d'autres réactions caractéristiques.

a) Nous agitons successivement cette solution aqueuse, mais alcaline, premièrement avec de la benzine, qui s'empare de la Physostigmine, dont nous avons indiqué dans l'analyse précédente toutes les réactions caractéristiques, puis avec de l'éther et avec du chloroforme.

b) Sa solution éthérée abandonne, une fois évaporée, un résidu cristallin, se colorant en vert, puis en jaune brunâtre dans l'acide nitrique; en jaune orange dans l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse; en jaune verdâtre dans l'acide sulfurique additionné de perchlorure de fer; en jaune brunâtre dans le Froehde; en jaune brunâtre dans l'acide sulfurique additionné d'acide nitrique, tandis qu'il se dissout sans coloration dans l'acide sulfurique.

Ce résidu, repris par de l'eau acidulée, donne une solution se précipitant par addition des divers réactifs généraux aux alcaloïdes, preuve de la présence indubitable d'un de ceux-ci, mais nous n'avons pu identifier sa provenance.

c) Il en est de même de sa solution chloroformique, qui, évaporée, abandonne, elle aussi, un résidu donnant toutes les réactions spécifiques aux alcaloïdes.

III. — Cette *solution aqueuse, mais alcaline*, ainsi privée par ces agitations successives de tous ses alcaloïdes, donne, une fois acidulée, toutes les réactions spécifiques à la Strophantine et au tannin; ces deux corps peuvent aussi être identifiés dans l'eau extractive ayant servi à dissoudre ce poison de flèches.

Conclusions.

Nous pouvons donc admettre que les indigènes Somalis préparaient leurs poisons de flèches de deux manières différentes, cette seconde analyse ne nous permettant pas de déceler une substance soluble dans le chloroforme. Ce poison de flèche renferme toutefois un *extrait de fèves de Calabar* (Physostigmine), de *graines de Strophantus* (Strophantine), du *sucre* provenant, soit de la décomposition de la Strophantine, soit d'un glucoside inconnu qui, sans l'influence de l'hydrolyse, aurait donné du glucose et une substance soluble dans l'éther.

Ne s'agirait-il pas ici d'une Acocanthera que les explorateurs signalent comme rentrant dans le poison des flèches des Somalis?

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

CONFÉRENCE POUR LA JOURNÉE SERBE

(*Samedi, 27 mars 1915*).

Un Anthropologiste français chez les Serbo-Croates, au lendemain de 1870

Par GEORGES HERVÉ

Mesdames, Messieurs,

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, une *Journée Serbe* a été célébrée, hier vendredi 26 mars, dans toutes les écoles, dans tous les établissements d'enseignement de la République. Destinée à commémorer le cent-onzième anniversaire des premières luttes de la Serbie pour son indépendance, cette journée aura été surtout un témoignage de haute et reconnaissante admiration. Elle a été l'hommage de la France à d'incomparables vertus patriotiques : la vaillance dans le combat, la constance dans les épreuves, l'esprit de sacrifice poussé jusqu'au martyre, déployés sans faiblesse, avant comme depuis le début de la lutte actuelle, par un peuple de héros, qui donne au monde un des plus fiers, un des plus merveilleux exemples de stoïcisme et de grandeur d'âme que l'histoire ait jamais connus.

L'École d'Anthropologie désirant s'associer à la célébration de la *Journée Serbe*, j'ai choisi un sujet de conférence qui répond à son vœu. J'aurai l'honneur de vous parler d'un anthropologiste français chez les Serbo-Croates au lendemain de 1870. Le sujet intéresse de très près nos études, le lien le plus étroit le rattache à l'histoire même de cette École ; mais je voudrais aujourd'hui, avant toute chose, qu'il traduisît notre intention de servir, d'honorer comme elle le mérite la cause du serbisme, et d'exprimer à l'intrépide petite nation, notre alliée, notre sœur adoptive par le cœur et par les armes, —

notre *pobratime*, comme on dit en Serbie, — une sympathie d'autant plus profonde qu'elle puise à la fois ses raisons dans le sentiment et dans les faits.

I

L'anthropologiste dont je vais vous entretenir nous est particuliè-



Fig. 1. — Abel Hovelacque en 1872 (photographie faite à Temesvar).

rement cher. Ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de notre École, où, de 1876 à 1881, il a professé l'anthropologie linguistique, fondateur de la *Revue Anthropologique*[1], Abel Hovelacque, mon ami toujours regretté, dont j'ai eu l'honneur tant d'années d'être le collaborateur, fut en outre membre et deux fois président du Conseil Municipal, puis député de Paris.

1. Fondée sous le nom de *Revue de l'École d'Anthropologie*.

Au commencement de 1872, Abel Hovelacque avait vingt-huit ans. Savant estimé déjà, malgré sa jeunesse, connu en France et à l'étranger, il avait, par de solides travaux, marqué sa place parmi les linguistes, les indianistes et les iranisants. Avec son maître, le grand linguiste Honoré Chavée, il fondait dès 1867 la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, le premier recueil spécial consacré à ce genre d'études. Deux ans après, il publiait sa *Grammaire de la langue zende*, tandis qu'il s'adonnait à l'anthropologie sous la forte direction de Paul Broca. L'année terrible interrompt ce labeur. Hovelacque fait vaillamment son devoir. Enfermé dans Paris, engagé dans un bataillon de marche de la garde nationale, il se bat au plateau d'Avron et à Montretout.

Ce fut un an après la fin de la guerre qu'il entreprit le voyage au cours duquel il visita particulièrement la Hongrie méridionale, la Slavonie, la Croatie et la Serbie danubienne, séjournant plusieurs semaines à Temesvar, puis à Belgrade. Ce voyage, fait en partie avec un ami, M. Émile Picot, le savant professeur à l'École des langues orientales, aujourd'hui membre de l'Institut, alors consul de France à Temesvar, avait pour objet de permettre à Hovelacque de se perfectionner dans l'étude pratique du serbe et des langues jougo-slaves, dont les leçons de Chavée lui avaient enseigné la théorie; mais il en profita pour se documenter aussi sur l'anthropologie, l'ethnologie, la situation politique, voire économique, des pays qu'il parcourut. Il en rapporta une ample moisson de notes et d'observations qui lui fournirent, les années suivantes, la matière de toute une série de travaux dont nous allons reparler.

Ce n'était là pourtant qu'un des buts poursuivis dans ce voyage d'études, entrepris à titre tout privé. Le séjour d'Hovelacque parmi les Slaves du sud se trouva être en même temps, sous le voile, comme une manière de mission diplomatique, destinée à préparer à notre pays des amitiés et des appuis. Au lendemain de nos défaites, alors que l'Europe presque entière, se détournant de ceux que le malheur avait frappés, regardait vers le soleil levant, et allait porter son adulation et ses hommages à la force triomphante, l'isolement de la France, dangereux certes pour elle, était bien plus encore un péril redoutable, le drame actuel ne le prouve que trop, pour l'avenir même de la civilisation. Ce danger, il était de première importance de travailler à l'écarter, en nous créant d'abord des sympathies

parmi les peuples qui, n'étant séparés de nous par aucun intérêt essentiel, ne pouvaient au contraire que partager nos craintes, en face de la prépondérance allemande parvenue à l'apogée et désormais sans contrepoids. Gambetta l'avait compris; et, tandis qu'à l'intérieur il disciplinait les républicains en un parti capable, le moment



Fig. 2. — Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo (1815-1905).

venu, de gouverner, il s'efforçait à l'extérieur de nous assurer quelques amis. Par Antonin Proust, le futur ministre des Beaux-Arts du « grand ministère », Gambetta avait connu Hovelacque; s'il n'inspira pas lui-même le voyage de 1872, il ne l'ignora point, en apprécia les résultats, qui servaient les intérêts de notre cause.

Hovelacque, en effet, était entré en rapports durant ce voyage, et avait contracté même plus que des liaisons passagères avec plusieurs personnalités considérables d'Austro-Hongrie et de Serbie, avec les libéraux serbes, avec les représentants du parti national croate et

du parti serbe de Hongrie, partis qui revendiquaient alors pour leurs nationaux une fédération équitable et l'autonomie relative, sous la régence de la maison de Habsbourg.

Il fut accueilli de façon flatteuse par Mgr Strossmayer, l'illustre évêque de Diakovo, le grand patriote jougo-slave, apôtre du jougo-slavisme en Autriche-Hongrie, dont la mort, en 1905, a été ressentie comme un deuil public dans le monde slave tout entier. La vie politique de cet ardent prélat n'a été qu'un long effort pour entretenir et fortifier le sentiment national croate, en opposant aux empiétements du centralisme allemand, comme au despotisme de l'irréconciliable adversaire magyar, les droits et la défense du fédéralisme. « En tant que Slaves, disait-il, nous devons avoir une politique slave. Cette politique nous impose le devoir de résister virilement à toute centralisation, qu'elle vienne des Allemands ou des Hongrois. »

L'accueil qu'Hovelacque rencontra en Serbie ne fut pas moins favorable. Cordialement reçu à Belgrade par des hommes de science tels que Safarik, le célèbre linguiste, et le colonel Zach, président de la Société scientifique et directeur de l'École militaire, il eut surtout l'occasion d'y cultiver la connaissance d'un savant éminent, d'un noble et illustre patriote, mort tout dernièrement, je veux parler de Stoyan Novakovitch. Philologue, historien, homme d'État, Stoyan Novakovitch, déjà ministre de l'Instruction publique en 1873 dans le cabinet libéral de Ristitch, a confondu sa vie, durant trente-cinq ans, avec la vie politique et diplomatique de son pays[1]. Il en a défendu glorieusement les intérêts dans les conjonctures les plus critiques, soit à la tête du ministère serbe, soit en d'importantes missions à l'étranger, dont la dernière comme délégué de la Serbie à la conférence de Londres, pendant la guerre des Balkans. Son œuvre scientifique est de haute valeur[2].

1. Voir dans l'*Echo de Paris*, du 20 février 1915, l'éloquente notice où S. Ex. M. Mil. R. Vesnitch, l'éminent ministre de Serbie à Paris, a rendu hommage à son maître et ami. — Voir aussi l'article du *Dizionario biografico degli Scrittori contemporanei*, de Ang. de Gubernatis, sur Novakovitch.

2. Membre correspondant de l'Institut de France en 1913, St. Novakovitch avait été, à ses débuts, professeur au Grand Gymnase, puis professeur d'histoire de la littérature jougo-slave à l'École supérieure, et directeur de la Bibliothèque et du Musée national serbe de Belgrade.

Nous ne pouvons que mentionner ici son *Histoire de la littérature serbe;* sa *Bibliographie de la nouvelle littérature des Serbes* (1740-1867), continuée dans le *Journal de la Société scientifique de Belgrade;* sa *Chrestomathie de la littérature*

II

De retour à Paris au printemps de 1872, et encore sous l'impression de ses entretiens avec les personnalités que nous venons de nommer, mettant à profit en outre les observations qu'il avait faites par lui-même, Abel Hovelacque publia une brochure, *La France et les Slaves du Sud*, où, l'un des premiers, il soutenait cette idée, que la politique française devait chercher à l'orient de l'Europe le rétablissement de l'équilibre, rompu à son détriment et au profit de l'Allemagne par les événements de 1866 et de 1870. Cette idée, il put la voir à peu près réalisée vingt ans plus tard, à l'aurore de l'alliance franco-russe. En 1872, dans les pays sud-slaves, régnait déjà l'espoir, l'attente d'une telle union. « Les Français », remarquait-il, « sont bien reçus aujourd'hui par tous les Slaves, qui voient en nous leurs alliés de demain ».

Grâce à l'amitié et à la confiance des siens, j'ai eu entre les mains les lettres adressées par Hovelacque à sa famille pendant ces mois d'absence. Précieuses pour connaître ses impressions devant les faits généraux qu'il relevait, et son état d'esprit devant les dispositions qu'il constatait à notre égard chez les peuples des bords du Danube, immédiatement après la guerre franco-allemande, ces lettres deviennent aujourd'hui un document d'un très grand intérêt. Leur caractère d'intimité, l'abandon avec lequel elles sont écrites, nous en garantissent la sincérité absolue. Hommes et choses y sont jugés en toute liberté, avec une netteté d'expression parfois même un peu crue, mais ne laissant aucun doute sur la force du sentiment qui animait l'auteur. Et pour ce qui est de ses jugements politiques, vues sur le présent ou prévisions d'avenir, il en est qui étonneront certainement par leur rare perspicacité. De ces lettres, plusieurs passages m'ont paru mériter de vous être communiqués; mais, afin de ne point rompre le fil de mon exposé, vous me permettrez d'en remettre la lecture à la fin de ma conférence.

J'ai hâte, en effet, Messieurs, d'arriver aux études scientifiques

serbe du moyen âge; ses éditions de textes médiévaux, de chants populaires serbes, etc. En linguistique, Novakovitch a publié notamment une *Syntaxe serbe*, depuis longtemps classique.

consacrées par Hovelacque aux populations slaves, aux Slaves du sud principalement.

Peu de sujets sont, je ne dirai pas plus obscurs, mais plus obscurcis et encombrés, pour de multiples causes, — diversité des langues, grand nombre et enchevêtrement des races, préjugés nationaux, hypothèses ethnogéniques, erreurs de méthode, enfin, qui trop souvent font généraliser des observations particulières, — que la question slave. Mon intention ne saurait être de l'aborder ici, ni même de rappeler les innombrables travaux qu'elle a suscités. Il est certain, d'ailleurs, que sur cette grande question le dernier mot n'est pas dit : ce chapitre de l'ethnologie européenne subira sans nul doute, dans l'avenir, plus d'un remaniement. Quoi qu'il arrive, on devra à Hovelacque d'avoir planté, en ce domaine immense, quelques jalons, d'y avoir tracé, dans la partie anthropologique, telles lignes directrices dont on ne s'écartera plus sans risquer de s'égarer.

Pour un ethnologue comme lui, la notion de race primait toutes les autres. Or, disons-le d'abord : à aucun moment, Hovelacque ne s'est prononcé pour l'existence d'une race slave homogène — erreur dont il était bien incapable et qu'il a, au contraire, combattue toujours — ; bien plus, il ne s'est pas prononcé catégoriquement, tant il sentait le danger d'affirmations prématurées, sur l'existence, parmi les populations de langues slaves, d'un élément formateur particulier et défini, à qui ce nom de *race slave* fût spécialement attribuable. La diversité ethnique des populations dont il s'agit est ce qui le frappait surtout. Il y a insisté avec force, et c'est là-dessus, visiblement, qu'il a mis l'accent. On s'en convaincra en lisant le petit chef-d'œuvre d'exposé ethnologique en dix pages qu'est l'article SLAVES du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, de Dechambre, où Hovelacque écrit :

« On ne saurait parler, nous semble-t-il, d'un type slave, d'une race slave. La diversité des différentes races slaves est plus grande peut-être que ne l'ont pensé Prichard, Brace, d'Omalius d'Halloy et les auteurs qui partagent leur manière de voir. Ce n'est point assez dire que de rattacher aux populations blondes les Slaves du nord et aux populations brunes les Slaves du sud et du sud-est. Chez les Polonais, par exemple, il est aisé de distinguer plusieurs types... Même variété chez les Russes... Les expressions de Slaves du nord et de Slaves du sud sont loin, d'ailleurs, d'indiquer deux types différents, ou plutôt

de n'indiquer que deux types différents. Ainsi le Russe et le Ruthène appartiennent l'un et l'autre au groupe du nord, et cependant il faut les distinguer nettement l'un de l'autre. Le Russe est blond et a un petit œil gris (Barchewitz), tandis que le Ruthène est châtain et a l'œil noir. — Les Slaves du sud ne forment pas plus un groupe particulier que les Slaves du nord. En ce qui concerne, par exemple, le teint et la chevelure, il existe chez eux des populations à chevelure et à teint très clairs et des populations très foncées. Quiconque a passé quelques instants sur la grande place d'Agram, où se tient chaque matin le marché et où se trouvent réunies un nombre considérable de paysannes des environs, peut dire que toutes ces femmes appartiennent à une race homogène, au teint clair et aux cheveux blonds ardents (nous ne disons pas roux). Dans la ville même le type est mélangé, mais dans la campagne environnante il est tout à fait frappant. — Entre les Serbes et les Bulgares, qui appartiennent les uns et les autres au groupe des Slaves du sud (ou Jougo-Slaves), il existe des différences qu'ont pu apprécier tous ceux qui ont parcouru la Serbie et la péninsule des Balkans... En somme, il n'y a pas plus un type slave du sud qu'un type slave du nord...

« On voit aisément d'après ce qui précède à quel point il est inexact de parler d'un type slave, d'une race slave, d'un crâne slave... Rien n'autorise à regarder le Bulgare et le Croate comme appartenant à un seul tout, rien n'autorise à ranger dans une même famille le Russe et le Tchèque. On est donc moins autorisé encore, s'il est possible, à grouper en un seul et même tout, Russes, Tchèques, Bulgares et Croates. Lorsque Retzius écrivit que le crâne slave était brachycéphale et orthognathe, il formula une conclusion précipitée et vicieuse. Il y a des crânes slaves brachycéphales, il y en a sans aucun doute un grand nombre, mais il se présente aussi chez les Slaves bien des crânes allongés, non point à l'état sporadique, à l'état individuel, mais dans des populations entières. On ne peut affirmer qu'il n'y ait qu'un seul type russe, un seul type ruthène, un seul type bulgare, et l'on ne saurait parler, à aucun point de vue, d'un type slave et d'une race slave. »

Rien de plus net. Et cependant, qu'il me soit permis d'ajouter, avec la connaissance que je crois avoir du fond de la pensée scientifique d'Hovelacque, que s'il avait pu poursuivre ses travaux, il eût été conduit à une conception qui est aujourd'hui celle d'un grand

nombre d'anthropologistes, surtout en France, à savoir que la véritable race slave serait l'élément brun, brachycéphale et de médiocre stature qui forme, parmi les Slaves du sud en particulier, un élément très considérable par le nombre, et, ethnogéniquement, de première



Fig. 3. — Abel Hovelacque (1843-1896).

importance. Hovelacque, en effet, avait reconnu le premier que certaines populations slaves méridionales peuvent être rattachées à ce type, qui est aussi, comme il a contribué à le montrer, celui des populations dites quelquefois celtiques ou celto-ligures de l'Europe centrale et occidentale. Les Slaves de Carniole, de Croatie, de Slavonie, bien que beaucoup plus métissés que ne sont, par exemple, nos Savoyards, et bien que chez eux se rencontre fréquemment un élément blond, lui semblaient faire partie de cette race.

Enfin il n'ignorait point que les crânes croates des Confins mili-

taires, que Broca devait à l'obligeance du professeur Pilar, de l'Académie d'Agram, forment une série extrêmement remarquable, tant par la ressemblance de ses différentes pièces entre elles que par la ressemblance de l'ensemble avec nos séries dites celtiques. Ces crânes, de forme globuleuse, sont franchement brachycéphales (indice céphalique moyen : 84,3) et mésorrhiniens (indice nasal moyen : 49,8).

III

Mais laissons de côté le point de vue ethnique. Il est manifeste qu'abstraction faite de la race, et en dehors même de toute aspiration nationale pouvant les rapprocher, un lien commun, lien étroit, groupe et unit entre eux les Slaves, de quelque sang qu'ils soient. Ce lien, c'est la langue, facteur ethnographique et sociologique si capital.

Hovelacque a traité de l'ethnographie linguistique des peuples slaves dans l'article cité du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, et dans un article spécial sur la langue serbe, publié en 1877 dans le journal *La République française*. On trouvera là, ainsi que dans son excellente *Linguistique*, un résumé très exact, très bien fait, de tout ce qui concerne l'introduction en Europe des langues slaves, leur caractère général, leurs limites anciennes, leurs limites présentes, leur classification enfin, qui a donné lieu à bien des controverses, et sur laquelle les autorités ne se trouvent point d'accord à l'heure qu'il est.

De toutes les langues slaves, mortes (slave liturgique ou vieux-slave ecclésiastique; polabe), ou vivantes (russe, ruthène, polonais, tchèque et slovaque, sorbe ou sorabe, bulgare, croato-serbe et slovène), le bulgare est celle dont les formes se sont le plus altérées. C'est lui qui reflète le moins fidèlement les caractères communs du type, et son vocabulaire a grandement subi l'influence des idiomes voisins, le turc, le grec, le roumain, l'albanais. Au contraire, une place particulièrement importante est due, dans la linguistique slave, à la langue serbe, au croate, ou, mieux, au *croato-serbe*, car serbe et croate sont une seule et même langue. Sous le triple rapport géographique, linguistique et historico-littéraire, le serbo-croate mérite cette place prééminente.

Les pays où résonne la langue serbe, et qui constituent son empire, sont avec le royaume de Serbie tout entier, agrandi de ses reprises d'hier, une partie de la Hongrie méridionale, autour de Zombor et de Temesvar (Banat), la Slavonie, la Croatie, la presque totalité de l'Istrie, la Dalmatie, les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, et le royaume du Monténégro, soit une vaste étendue de contrées comprenant près de 9 millions et demi d'habitants, et qui compte deux grands centres intellectuels, Belgrade et Zagreb (Agram). On y rattache en outre le domaine du *slovène* (Carinthie et Styrie méridionales, Carniole, partie de l'Istrie), idiome parlé par plus de 1 250 000 individus, intimement allié au croate et qui en partage l'importance linguistique. En somme, 10 p. 100 au moins des sujets de la monarchie austro-hongroise parlent croato-serbe ou slovène.

Hovelacque, nous l'avons dit, avait fait du serbe, durant son séjour à Temesvar et à Belgrade, une étude spéciale, malgré les difficultés qu'offre cette langue. « Les lois euphoniques sont nombreuses, et il n'y a pas à songer à en faire bon marché ; la déclinaison est très compliquée, les cas sont multiples, et les désinences varient suivant que le nom est masculin, féminin ou neutre. La conjugaison offre aussi ses difficultés. Ajoutez à cela l'écueil de l'accentuation. Dans certaines langues slaves (en tchèque, en polonais), l'accent se place sans peine aucune. Mais en croato-serbe, il peut affecter toute syllabe, quelle que soit la position de cette syllabe dans le mot. C'est ce qui se rencontre également en russe. C'est là, pour l'étranger, une difficulté considérable, et qui s'accroît du fait que les lois d'accentuation ne sont pas encore scientifiquement expliquées. — Quoi qu'il en soit, ajoutait Hovelacque, et pour en revenir à la grammaire proprement dite, nous n'hésitons pas à penser que le serbe est, de toutes les langues slaves vivantes, celle que peuvent étudier avec le plus de profit les personnes curieuses de ces sortes de recherches. Elle a moins souffert assurément dans sa phonétique et dans le mode de structure de ses mots que n'ont souffert les autres langues congénères. L'apprenti « slavisant » ne devra passer au russe et au tchèque qu'après s'être familiarisé avec le slave liturgique et le serbo-croate ». Ce dernier, par certaines de ses formes, est même mieux conservé que le slave liturgique, improprement appelé *ancien slave*, qui a peut-être donné naissance au bulgare moderne, mais n'est qu'une langue sœur du croato-serbe aujourd'hui

éteinte, la langue des apôtres Cyrille et Méthode, dans laquelle furent traduits, au IXe siècle, les Évangiles.

Nous voyons, d'autre part, que malgré la multiplicité de ses dialectes, la langue serbe possède une unité bien nettement établie. De ces dialectes, on compte trois principaux : celui de *l'est* (en Serbie; en Hongrie, au sud de Temesvar, à Zombor et Novi-Sad); celui de *l'ouest*, en Croatie, ce dernier pénétré de formes slovènes; celui du *sud*, en Dalmatie. « L'étranger qui parle serbe devra se conformer à l'usage de chaque dialecte, mais il peut, en toute sûreté, user à Belgrade de la prononciation de Raguse, à Raguse de celle de Belgrade; il lui suffit d'être fidèle à un seul et même système dans le cours d'une seule et même conversation. »

Comme dernière raison de l'importance du serbo-croate, il convient enfin de rappeler l'existence d'une littérature populaire remontant à la fin du moyen âge pour la Croatie et la Dalmatie, plus tardive en Serbie, mais qui à son tour y a pris l'essor quand, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, la langue put secouer définitivement, sous l'impulsion d'un Dosithée Obradovitch, d'un Vouk Stefanovitch, le joug liturgique qui pesait sur elle. C'est vers 1835 que le rapprochement commença à se faire entre la littérature des Serbes occidentaux (Croates) et celle des Serbes orientaux. Ce rapprochement était dû surtout au mouvement politique, et il est certain qu'en retour il le favorisa puissamment. Alors parurent chez les Slaves du sud des journaux politiques, rédigés en langue croato-serbe, et, de ce jour, les Magyars se trouvèrent en face d'une nation qui avait enfin conscience d'elle-même, de son passé, de son présent, de son avenir. A l'heure où nous sommes, la littérature scientifique (pour ne parler que d'elle) des Croates et des Serbes a pris une ampleur et atteint un niveau très remarquables. Les établissements de haut enseignement de Belgrade[1], l'Académie d'Agram, une des fondations les plus chères au cœur de Mgr Strossmayer, ont surtout aidé à la développer.

« Il reste — écrivait Hovelacque, qui, sur les sujets confessionnels, avait son franc-parler — il reste aux Slaves du sud, pour arriver à une union plus complète encore (en dépit des barrières politiques qui peuvent les séparer, au moins en apparence), à perdre le sou-

1. Ils forment aujourd'hui l'Université de Belgrade.

venir de leurs dissidences religieuses. Il y a là un sujet de discorde que leurs ennemis entretiendront toujours. A eux de terminer ce désaccord en renvoyant dos à dos popes grecs et prêtres latins... » Différend considérable, en effet, et qui est resté jusqu'ici, entre Serbes et Croates, la vraie pierre d'achoppement; car, on l'a dit avec vérité, toutes les nuances qui les distinguent sont grossies et poussées au vif par l'antagonisme des religions, le Croate rivé à sa foi catholique, le Serbe à l'orthodoxie. Il faut regarder comme une des manifestations les plus notables de ce divorce religieux le double alphabet qui s'oppose à la complète unification de la langue croato-serbe : à l'est, alphabet cyrillien, ou alphabet slave (commun aux Bulgares, aux Serbes, à plus de cent millions de Russes, et dont il serait sans doute chimérique d'espérer la disparition); à l'ouest, alphabet latin, complété à l'aide de certains signes accessoires. On ne saurait trop déplorer ce dualisme. « Il retardera longtemps encore les rapprochements de toute espèce que la civilisation européenne aurait tant d'intérêt à voir s'opérer entre les Serbes et le royaume triunitaire dalmato-croato-slavon » (art. *Slaves*, p. 69).

IV

Le Royaume triunitaire dalmato-croato-slavon!... Ces derniers mots nous montrent Hovelacque — très renseigné à la suite de son séjour en Hongrie et en Serbie, de ses excursions dans le Syrmium et en Croatie, de ses conversations avec des hommes publics, politiques, écrivains ou professeurs, — attentif aussi au mouvement politique et aux aspirations nationales qui se produisaient et qui se poursuivent sur la scène, qu'en France nous avons eu longtemps le tort de trop peu connaître, du monde jougo-slave.

Sur les 22 500 000 sujets slaves que compte la monarchie bicéphale, les Slaves du sud en revendiquent 6 millions et demi environ, dont 1 250 000 à peu près appartenant au groupe ou « pleme » slovène cisleithan (Carniole, Istrie, Carinthie, Styrie méridionale), 2 250 000 au groupe croate (Croatie-Slavonie, Dalmatie cisleithane, Bosnie-Herzégovine), et 3 millions au groupe serbe (Hongrie méridionale, Croatie-Slavonie, Bosnie-Herzégovine, Dalmatie).

Hovelacque avait compris toute l'importance, non seulement pour

l'avenir des pays mêmes auxquels elles ressortissent, mais encore pour la politique balkanique, pour la politique européenne, pour celle de la France très particulièrement, de ces populations en tutelle, mais pleines de sève et de légitimes ambitions; il sentait et il prévoyait que si ce sont aujourd'hui les Allemands et les Magyars qui règlent, non d'ailleurs sans lourdes difficultés et conflits insolubles, les destinées de la monarchie autrichienne, « il ne faut pas oublier qu'à côté d'eux, et plus nombreux qu'eux, vivent des Slaves et des Roumains appelés les uns et les autres, par la force même des choses, à se jeter dans le mouvement fédératif et démocratique qui peut seul leur assurer une influence légitime et souhaitable ». L'article qu'il a consacré, dans la *Réforme économique* du 1er avril 1876, aux Slaves du sud en Hongrie, à ces populations jougo-slaves sacrifiées d'un trait de plume par le compromis austro-hongrois, le fameux *Ausgleich* de 1867, et dont une partie seulement, la *Kraljevina Hrvatska*, le royaume croate-slavon, jouit, en vertu de la *Nagoda* ou pacte constitutionnel conclu en 1868 avec la Hongrie, d'un semblant d'autonomie et d'une indépendance toute théorique, cet article est fort intéressant à relire, à la lumière des faits qui se sont produits depuis lors.

Hovelacque, s'appuyant sur ce qu'il avait vu lui-même et sur les renseignements de première main contenus dans l'ouvrage anonyme, mais dont il connaissait bien la genèse : *Les Serbes de Hongrie, leur histoire, leurs privilèges, leur église, leur état politique et social* (Paris, 1873, Maisonneuve), jette dans cet article un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire et l'état politique des populations serbes de la Hongrie du sud-est, et il y envisage également la condition de la Croatie.

Venus, au VIIe siècle de notre ère, de la région des Carpathes orientales, s'établir dans les contrées qu'ils occupent encore aujourd'hui, Serbes et Croates étaient christianisés au IXe siècle, conquis en partie par les Magyars, peuple ouralo-altaïque, au Xe siècle et au XIe, divisés à la même époque par le grand schisme d'Orient qui, s'il sauvegarda en une grande mesure la nationalité des Serbes, eut, par contre, ce funeste résultat de les éloigner de leurs frères de Croatie et de Dalmatie. Après que la fatale journée de Kossovo, en juin 1389, eut livré la Serbie aux Turcs, les Serbes, déjà établis en Syrmie, et ceux qui occupaient la rive gauche du Danube et les rives

de la Tisza, se virent renforcés par une émigration considérable de leurs compatriotes. La Hongrie trouva dans ces nouveaux venus toute une pépinière de solides et vaillants soldats. Dans la longue lutte contre les Ottomans, au XVIe siècle, la maison d'Autriche n'eut pas de plus fidèles soutiens que les émigrés serbes, tandis que, triste spectacle, les Magyars, que l'on pouvait croire acquis à la civilisation occidentale, alliaient au contraire leurs armes à celles du Turc et lançaient leurs troupes infidèles sur le territoire de l'Autriche et de la Styrie.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, intervient entre l'empereur Léopold et une nouvelle immigration de 5 ou 600 000 Serbes qu'il avait attirés en Hongrie, un véritable contrat, contrat en vertu duquel les Serbes obtenaient, en retour de l'impôt du sang, non seulement des territoires, mais des *privilèges* « qui leur ont constitué jusqu'à ce jour des droits très évidents, très légitimes, contre la prescription desquels ils ont toujours protesté » : droit de former une nation distincte, ne relevant que de l'empereur; libre exercice de leur culte; droit d'élire dans leur sein un voïévode et de s'administrer d'après leurs coutumes nationales. Malheureusement, « leur pacte avec l'empire ne reposait sur aucune garantie. On leur avait fait les promesses les plus solennelles, mais l'exécution de ces promesses n'avait aucune caution. Ils n'ignoraient que trop, au moment où leur ancien pacte fut conclu, que l'empire vivait avant tout du désarroi soigneusement entretenu entre ses différentes populations. » L'empereur leur avait promis de faire ériger leurs privilèges en lois par la Diète hongroise. Or, celle-ci se refusa, en 1723, à reconnaître les engagements pris par Léopold, déclarant que les Magyars ne pouvaient consentir au morcellement du royaume de Hongrie. L'administration de l'aristocratie magyare, secondée par les jésuites, fut, pour les sujets serbes de la couronne de Saint Étienne, l'oppression, la ruine et le désastre, dont ne parvint même pas à les tirer le contre-coup, pourtant si considérable partout, de la Révolution française.

« Napoléon définitivement tombé, — écrivait Hovelacque, — la lutte des différentes populations de Hongrie et d'Autriche reprit avec une intensité nouvelle. Les classes dirigeantes magyares furent les premières à assurer leurs positions et, sous couleur de parlementarisme, elles procédèrent avec plus de résolution que jamais

à l'asservissement des populations slaves et roumaines de la Hongrie. Leurs efforts pour propager la langue magyare et la faire passer au rang d'idiome officiel, ne manquèrent pas d'attiser une animosité qui n'était que trop justifiée, et les Serbes, qui venaient précisément d'être témoins de la grande rénovation de leur littérature, en furent profondément émus... La Révolution de 1848 trouva les Slaves du sud plus disposés que jamais à revendiquer leurs anciens droits. Sans songer à se détacher de la Hongrie et tout en lui reconnaissant l'action diplomatique, ils réclamaient le respect de leurs droits nationaux dans les affaires intérieures. Kossuth repoussa sans ménagements cette pétition et ne craignit pas d'en appeler à la justice de l'épée. Aussitôt la résistance s'organisa... » On comprend, devant cette longue suite d'exactions et de dénis de justice, la part prise par les Serbes, sous Jelatchitch, à la répression de la révolution hongroise. Les Serbes, qui passaient de la condition d'insurgés à celle d'auxiliaires de l'empire, le sauvèrent ce jour-là, à côté des Russes de Nicolas Ier. Une fois encore, l'Empire avait échappé à la ruine, mais, une fois encore également, l'Autriche devait indigner le monde par sa proverbiale ingratitude. Ses fidèles défenseurs virent leurs droits méconnus, et, assistant à un nouvel effondrement de leurs espérances, il ne leur resta plus même à choisir entre la réaction allemande et le despotisme magyar.

Quant aux Slaves du sud-ouest ou de Croatie, nominalement autonomes depuis le dualisme, ils étaient en fait incorporés à la Hongrie en vertu du *compromis* particulier de 1868, œuvre d'une Diète accusée avec raison d'avoir été vendue aux Magyars, et dont l'élection s'était faite sous le régime de la terreur. Hovelacque a résumé leur histoire et exposé leurs revendications jusqu'au moment où il écrivait (1876). A ce moment, rien encore n'avait été obtenu : les affaires croates se trouvaient toujours à la discrétion absolue du gouvernement magyar et de ses délégués. Parmi les demandes du parti national, « il s'en trouvait une dont l'importance était capitale : la réunion en un seul gouvernement de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie, cette dernière province dévolue à l'Autriche lors du compromis austro-hongrois, tandis que les deux premières étaient abandonnées à la Hongrie. Réclamer la réunion des trois provinces, c'était attaquer le système du dualisme qui reposait précisément sur le partage des Slaves du sud, aussi bien que des Slaves

du nord, entre les Magyars et les Allemands ». Qu'on se rappelle le mot de Beust — ou attribué à Beust — discutant avec le ministre hongrois les conditions du compromis dualiste : « Gardez vos hordes, nous garderons les nôtres !... » Les hordes, c'étaient les populations asservies, slaves surtout, de la double monarchie. En 1876, il y avait lieu de se demander si l'état triunitaire de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie serait jamais rétabli. Hovelacque répondait : « Nous ne pouvons le prévoir, mais il est aisé de comprendre que cette revendication légitime ne doit jamais sortir de la pensée des Slaves de Hongrie, et qu'elle doit être consignée dans tous leurs cahiers. Nous la verrons reparaître assurément lorsqu'il sera question de la revision du compromis ».

Il ne se trompait point. La question est entrée en effet dans une phase aiguë après le traité de Berlin, c'est-à-dire à partir de l'occupation par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, provinces dont la population est en grande majorité de langue croate. Le parti national croate reprit alors, en une agitation violente, le projet d'un royaume de Grande-Croatie, *indépendant de la Hongrie*, et relié à la monarchie par une simple union personnelle. En 1878, la Diète d'Agram votait une adresse à l'empereur pour demander la réunion de la Bosnie et de la Dalmatie ; et, en renouvelant le compromis avec la Hongrie, elle exigea l'annexion à la Croatie des Confins militaires, province qui fut enfin incorporée à cette dernière avec représentation à la Diète.

Chez les Serbes de la Hongrie sud-orientale, le parti national, autonomiste et non séparatiste, formé par la majorité de la nation, a surtout, au contraire, concentré son effort sur l'organisation des affaires ecclésiastiques et scolaires : il protestait en 1884 contre le gouvernement magyar, réclamant de nouveau les droits reconnus aux Serbes en 1790, 1848, 1868, d'élire leur métropolite et de régler eux-mêmes ce qui concerne leurs diocèses et leurs écoles. Il n'est pas inutile cependant de rappeler que dès janvier 1869, à la conférence de Betchkérek, les Serbes se déclaraient solidaires des autres nations de la Hongrie, tenues comme eux par le gouvernement de Pest dans une condition misérable, et qu'il y a peu d'années, Serbes, Slovaques et Roumains ont formé alliance pour la défense de leurs droits nationaux, sous réserve de l'intégrité du royaume. Hovelacque appréciait avec grande justesse et comme elle devait l'être cette

situation, lorsqu'il écrivait : « Les griefs des Serbes hongrois cadrent aisément avec ceux que font entendre les Croates. Au fond, il ne s'agit pour les uns et pour les autres que de recouvrer leur part d'autonomie. Avant tout, ils prétendent exclure toute ingérence allemande et magyare de leurs églises et de leurs écoles, et se soustraire à l'influence jésuitique contre laquelle ils ont toujours eu à lutter. Puis, ils protestent avec énergie contre toute prescription des anciens privilèges dont nous avons parlé... Il existe bien en Hongrie un parti serbe et surtout un parti croate qui songent à acquérir une autonomie absolue et à briser tous les liens qui retiennent leur pays à la monarchie austro-hongroise; mais ce parti est peu nombreux. La grande majorité des nationaux ne demandent qu'une fédération équitable et l'autonomie relative, sous la protection et la régence de la maison de Habsbourg... Les privilèges des Serbes, ou, pour parler plus exactement, les droits que l'on qualifie de ce nom, n'ont rien de commun avec les prérogatives féodales. On ne saurait trop le répéter, les soi-disant privilèges des Serbes de Hongrie résultent d'un pacte légitime et de traités consentis en toute liberté. Nous ne chercherions certes pas à les défendre s'il s'y trouvait quelque disposition aristocratique et hostile au droit actuel; mais notre conviction est que ces droits sont en général conformes aux principes de la société libérale et égalitaire. Nous abandonnerions volontiers leur qualité de droits historiques, bien qu'ils aient été soutenus de générations en générations; il nous suffit, il doit nous suffire qu'ils répondent aux exigences et aux principes de la civilisation moderne. Le jour est-il proche, est-il éloigné où justice leur sera rendue? Nous ne sommes pas en mesure de le prévoir; mais nous prenons acte de la persévérance de ceux qui les font énergiquement valoir à travers les persécutions de toute nature, et nous pensons que, même dans la monarchie austro-hongroise, le bon sens, l'intérêt général et la force des choses auront raison quelque jour de la domination des castes guerrières et sacerdotales. »

Y eût-il en cette conclusion une confiance qu'il ne nous est plus permis aujourd'hui de partager, il n'en resterait pas moins, Messieurs, que rien dans les vues essentielles d'Hovelacque n'a été contredit par les faits postérieurs. Les enquêtes des publicistes depuis une trentaine d'années les ont pleinement confirmées. Je ne sortirai

pas, en le constatant ici, des limites que le sujet m'impose. Ouvrez, par exemple, le livre d'un écrivain qui a étudié ces questions sur place, longuement et à fond, je veux parler de M. Ch. Loiseau, et de son ouvrage : *Le Balkan Slave et la crise autrichienne* (Perrin, 1898); vous y trouverez le tableau d'une évolution historique dont les plus récents stades développent ceux qu'avait résumés Hovelacque, de même qu'on y entrevoit déjà, à l'état naissant, un futur qui prend corps à cette heure, et qu'il avait entrevu. Caractère de démocraties paysannes des sociétés jougo-slaves; programme de la « Grande Croatie », dont la réalisation eût été l'avènement, dans le sud de la monarchie austro-hongroise, d'un royaume slave ne comprenant guère moins de 6 millions de sujets, et dont la couronne se fût unie, indépendante, à celles que porte déjà l'empereur-roi; programme opposé du *Serbisme*, qui s'est ramené toujours, jusqu'aujourd'hui, à conserver indélébile le caractère de communauté nationale religieuse datant du statut de Léopold I[er], mais qui est devenu, depuis l'occupation de la Bosnie-Herzégovine et l'extension de l'Austro-Hongrie du côté du Balkan, beaucoup plus manifestement irrédentiste, voilà ce qui remplit toute une partie du livre de M. Loiseau. Le fait nouveau, depuis 1876, c'est, on le voit, l'attitude du serbisme aux yeux duquel « le *Drang nach Osten*, dont l'occupation bosniaque n'est qu'une première et menaçante expression, constitue une seconde invasion, dont les conséquences risquent d'être aussi fatales pour les Jougo-Slaves que celle du Turc. Jamais la race ne parviendra à trouver une assiette stable, des frontières légitimes, l'indépendance nationale et surtout économique, si le monde allemand se trace au milieu d'elle, dans la direction de Salonique, une frayée pour ses colons, ses commerçants et ses soldats » (*Op. cit.*, p. 167). Telle est la raison pourquoi les Croates, en s'appliquant au contraire, sous l'influence de leur clergé, à consolider les résultats de l'annexion bosniaque, dans l'espoir chimérique d'en voir sortir une Croatie agrandie et fédérée, à laquelle ni les Magyars ni les Allemands d'Autriche n'auraient jamais consenti, méconnaissaient, selon les Serbes, les intérêts supérieurs et collectifs des Slaves du sud. Les Serbes étaient dans le vrai.

Dans ces mouvements politiques qui agitent les peuples jougo-slaves, gardons-nous, Messieurs, de ne voir que des luttes locales, des rivalités bornées aux seules affaires des pays où elles se

déploient : leur portée est internationale, la guerre actuelle le prouve jusqu'à l'évidence, et la France moins que toute autre pourrait s'en désintéresser.

« La fonction des Slaves du sud, dans ce grand livre de l'Europe dont l'édition définitive n'est pas encore tirée », écrivait M. Loiseau dès 1898, « nous paraît être *une*, en dépit de l'échelonnement des frontières qui font de ce monde comme une sorte de damier. Elle est de retarder, de compromettre même, en Autriche-Hongrie, comme au delà, les suprêmes conséquences de la politique du prince de Bismarck. Imaginez, dans ce Balkan slave, une dégénérescence de l'esprit national, ou même une simple transaction morale avec la poussée germanique, nous aurions là tous les éléments d'une seconde Autriche, associée, comme celle d'aujourd'hui, aux intérêts dont le centre est à Berlin. » Heureusement, menacés par l'extension grandissante du pangermanisme, ayant senti le danger pour leur existence nationale de la mainmise à peine dissimulée qui avait commencé, Serbes, Croates, Slovènes, Bulgares même, tous les plemena jougo-slaves ont vu la nécessité d'un rapprochement contre l'ennemi commun, et sont devenus ou deviendront de ce fait nos alliés naturels. Tous constituent comme la barrière vivante qui se dresse entre la race allemande et son nouveau protégé, l'Empire ottoman, que l'Allemagne entendait bien rejoindre, pour le secourir... en l'absorbant.

Là non plus, Hovelacque ne s'était pas mépris sur le sens des événements que devaient voir les générations prochaines, et c'est par ces lignes perspicaces qu'il terminait son article sur les Slaves du sud en Hongrie : « L'Allemagne compte sur la Hongrie pour continuer à s'avancer peu à peu vers le bas Danube, et les Magyars, de leur côté, s'appuient ouvertement sur l'Allemagne pour défendre leur hégémonie en Transleithanie. C'est affaire aux populations slaves et roumaines des deux parties de l'empire que de resserrer entre elles les liens qui peuvent déjà les unir. Dans l'état actuel de l'Europe, il ne semble ni opportun ni souhaitable qu'elles visent à autre chose qu'à une fédération égalitaire, d'où le peule magyar lui-même ne serait pas exclu ; *mais il leur importe aussi d'être prêtes à tout événement, et il se peut que l'avenir réserve à la maison de Habsbourg de nouvelles et prochaines épreuves.* »

V

Ce qu'Hovelacque ne faisait qu'indiquer là comme une possibilité future est en train de devenir sous nos yeux la réalité de demain. Nous assistons, Messieurs, à l'écroulement de la monarchie des Habsbourg, qui apparaît, à cette heure, en pleine crise, non de transformation mais de dissolution. C'est elle qui l'a voulu, que ses destins s'accomplissent!... En s'abandonnant complètement, comme elle l'a fait, aux influences, à la direction magyares; en acceptant, autant par naturelle sympathie que sous ces influences, les suggestions venues de Berlin; en s'inféodant, servante docile, à son vainqueur de 1866, la monarchie autrichienne a sacrifié de plus en plus les populations slaves, celles de l'Empire et celles du dehors, aux insatiables appétits de domination des Hongrois, aux ambitions teutoniques. Les persécutions incessantes d'un gouvernement aussi absurde que tyrannique ont fini par avoir raison du loyalisme héréditaire de ses sujets slaves du sud. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il ne puisse plus s'agir, pour ces populations opprimées, de simple autonomie, et que la question se pose maintenant de leur affranchissement complet, de leur nationalité reconquise?

Et c'est ce même gouvernement, ce gouvernement imbécile et présomptueux, toujours en retard, suivant le mot de Napoléon, d'une armée, d'une année, d'une idée, — voire de plusieurs idées, — qui a déchaîné la catastrophe ultime quand il a prétendu réduire à l'état de vassalité humiliée la noble et héroïque Serbie. Vous savez comment elle a répondu. Faut-il rappeler l'annexion définitive de la Bosnie-Herzégovine, à la fin de 1908, ayant pour contre-coup fatal la guerre balkanique de 1912-1913; et n'est-ce point parce qu'alors, à cette « heure décisive », les victoires serbes et les victoires grecques sont venues couper, devant la poussée du monde austro-allemand, les routes de l'Égée et de l'Orient turc, que la guerre actuelle a été machinée par les deux complices du crime qui ensanglante le sol de l'Europe, et qui indigne, qui frappe d'horreur l'humanité?...

Dans cette lutte gigantesque, en face du magyarisme et du germanisme, la Serbie tient, avec l'aide de la France, avec l'appui de l'*Oncle blanc*, le drapeau du nationalisme jougo-slave. Ce drapeau,

elle le lève triomphant contre le vol des oiseaux de proie. Déjà elle a vaincu, elle vaincra encore et définitivement, gloire à elle!...

Victorieuse, il lui restera toutefois une tâche difficile à accomplir, mais qui n'est au-dessus ni de son énergie ni de son esprit politique, une tâche pour laquelle elle est naturellement et historiquement désignée. Le plus uni de tous les plemena jougo-slaves, le pleme serbe identifie depuis longtemps par-dessus les frontières politiques, dans une communauté de sentiment national et religieux, dans un même culte intellectuel, *le Serbisme*, les traditions de tous les Serbes, Serbes du royaume, avec leurs frères réunis de Vieille-Serbie et de Macédoine, et Serbes de la Hongrie méridionale, du Banat, de Slavonie, de Dalmatie, de Bosnie. La tâche prochaine consistera pour elle à assurer également l'unité morale et le rapprochement politique des deux plemena serbe et croate, à concilier leurs tendances quelque peu divergentes, à faire cadrer les aspirations, les programmes de la Grande-Croatie et de la Grande-Serbie, à réaliser, en un mot, sinon la fusion complète, l'unité de royaume, peut-être prématurée, du moins cette Fédération étroite[1] que préconisait Mazzini en 1871, lorsqu'il écrivait : « Slaves, unissez-vous, oubliez vos rancunes; formez une confédération, ouverte à tous, esclave de personne! »

Nous, Français, nous applaudirons à cette œuvre de concorde[2], nous y aiderons de toutes nos forces, par sympathie, certes, mais par intérêt aussi. Souvenons-nous qu'elle doit rapprocher nos alliés naturels, ceux qui luttent avec nous contre les mêmes ennemis, et ceux pour qui ces ennemis ont toujours été des oppresseurs. Fortifier le jougo-slavisme, c'est affaiblir la race germanique; crier *Vive la Serbie*, c'est donc crier *Vive la France!...*

Avoir eu à sa tête un homme, un savant, qui dès longtemps avait compris ces choses et les avait annoncées, restera, Mesdames et Messieurs, le très-grand honneur de l'École d'Anthropologie. Abel Hovelacque n'a pas fait seulement progresser par ses travaux les études slaves; il a été parmi nous un des premiers apôtres du serbisme, le défenseur autorisé et convaincu de l'idée nationale jougo-slave.

1. Cf. Ernest Denis, *La Guerre*, p. 337; — J.-L. de Lanessan, *Pourquoi les Germains seront vaincus*, p. 133.
2. Voir la Note additionnelle.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE D'HOVELACQUE AVEC SA FAMILLE

1.

Temesvár, jeudi (février 1872).

... Comme l'étude du serbe, la plus pure des langues slaves vivantes, est pour moi d'une utilité presque inappréciable, je me suis décidé à faire venir le professeur deux fois chaque jour : c'est quatorze leçons par semaine. Ledit professeur m'enseigne assez empiriquement, mais j'en sais assez pour y mettre la critique nécessaire. Toutefois j'aurais bien préféré être installé à Zagreb (Agram) en Croatie, où il y a un maître fameux et où l'on parle uniquement serbe. Ici, c'est une tour de Babel, mais l'allemand domine dans la société. P*** m'a fait connaître un certain nombre de citadins et citadines : tout ce monde-là a de drôles de mœurs!...

2.

Temesvár, dimanche 17 mars 1872.

Le Temps m'a bien été remis; j'ai lu avec un très grand plaisir les deux articles de Jules Soury, qui sont très scientifiques : s'il en paraît d'autres du même auteur, je serai content de les recevoir...

J'ai lu avec soin l'écrit de Littré. Il est sans doute fait dans les meilleures intentions, mais je crois que les illusions y fourmillent. L'important pour la France est d'armer avec la plus grande célérité : la guerre ne tient qu'à un fil et ce fil n'est entre les mains de personne. Je suis bien placé ici pour juger la situation de l'Europe orientale : l'Autriche-Hongrie est notre plus grand ennemi, son alliance avec la Prusse est forcée et inévitable. C'est sans doute par elle que la guerre commencera, car sa position intérieure est désespérée. Heureusement que nous marcherons cette fois avec la Russie, qui peut-être aura assez d'influence pour soulever les Slaves et les Roumains d'Austro-Hongrie. En tout cas, les Allemands ont dans le flanc 13 millions de Tchèques, Moraves et Slovaques qui les détestent plus que nous, Français, nous ne pouvons le faire.

Je travaille ferme avec mon professeur de serbe. Cette langue est parlée par 5 millions d'individus, en Serbie, Bosnie, Monténégro, Herzégovine, Dalmatie, Croatie, Istrie, avec d'insignifiantes variations dialectales...

3.

Temesvár, le 22 mars 72.

... Nous avons décidé, P*** et moi, que j'irais passer à Belgrade le temps de son absence. Là je me trouve en plein pays serbe. Et puis, ce

qui est fort important, j'aurai les meilleures et plus hautes relations : mon voyage de dimanche va me mettre au courant de tout cela... Mes leçons de serbe s'y continueront d'une façon encore plus avantageuse, puisque je me trouverai dans un pays exclusivement serbe. L'important est que je profite de cette veine : une fois en possession d'un dialecte slave, j'aurai facilement les autres.

En quittant Belgrade, lundi ou mardi, nous allons en Syrmie, à Diakovo, voir le célèbre évêque Strossmayer. Ici, le clergé est avant tout patriote, et Rome n'est pas son pays. En tout cas, ce sont les ennemis les plus acharnés de la Prusse, de l'Autriche et de la Hongrie, et nous avons à les cultiver. Mgr Strossmayer est la grande puissance de la Croatie. Picot le connaît déjà bien. Peut-être me pourra-t-il renseigner plus précisément sur ce que j'ai à faire au sujet de mon travail sur le serbe, mais, en tout cas, j'ai à Belgrade les meilleures relations assurées...

4.

Belgrade, mercredi 27 mars 72.

... P*** m'a mis en rapport avec la société huppée de la ville, puis avec la société savante. J'ai été reçu avec un grand accueil. Le professeur Šafařík s'occupe immédiatement de pouvoir me caser ici pour l'absence de P***, et il m'a promis que deux jours après mon arrivée, je serais posé au mieux au milieu des gens qui m'intéressent par leurs études. J'ai à me réjouir également de la connaissance du colonel Zach, directeur de l'École militaire...

La ville de Belgrade (Beógrad) m'a plu énormément; à la vérité, neuf maisons sur dix sont des maisons de village, mais la position est des plus admirables; l'étendue qu'elle occupe est énorme; il pourrait y avoir place, si l'on construisait, pour 500 000 personnes, au lieu de 25 000 qu'il y a en réalité. De plus, le climat n'y est fiévreux qu'en automne.

Outre la connaissance excessivement précieuse du professeur Šafařík, j'ai été mis en rapport avec un jeune homme très lié avec P***; c'est l'agent de la Roumanie. Sa maison sera évidemment ma grande ressource des soirées. Le vice-consul italien, ami de P***, m'a également et très chaudement retenu...

5.

Belgrade, samedi 6 avril 72.

... Hier matin, vendredi, je me suis rendu chez le professeur Šafařík, qui m'a reçu fort bien... Je vois déjà que ma grande ressource consistera dans un Serbe et un Tchèque, tous deux employés à la bibliothèque et à qui Šafařík m'avait chaudement recommandé. Ce matin

ayant appris mon arrivée, ils sont venus à l'hôtel vers les neuf heures, au moment où j'allais me rendre chez eux. Vous ne sauriez vous imaginer comme ils m'ont bien accueilli. Je les verrai chaque jour; ils ont poussé l'obligeance jusqu'à me préparer, pour mon usage personnel, une chambre d'étude tout à ma disposition dans le local même de la bibliothèque. Ils n'auraient pas fait cela pour un Allemand. Il est certain qu'ils me faciliteront beaucoup les relations avec diverses personnes de la ville. J'ai déjà un pied au consulat russe...

6.

Belgrade, jeudi 11 avril 72.

Je suis fort content de mon séjour à Belgrade; les renseignements que j'ai pris m'ont été d'une grande utilité : aujourd'hui me voilà pourvu de tout ce que je voulais. De plus, je me suis assuré pour la *Revue* (de Linguistique) de bonnes collaborations slaves....

Je compte être à Vienne le 17. J'ignore combien de temps j'y resterai; en tout cas, je serai muni de lettres excellentes pour la Croatie, et de Vienne je me rendrai sans doute à Zagreb (Agram).

7.

Belgrade, dimanche 14 avril 72.

... Mon père me recommande de ne m'occuper de choses politiques que dans une certaine limite, crainte de désagréments. Tous désagréments ici me sont impossibles, par l'excellente raison que je me trouve dans les termes les plus d'accord avec les trois régents [1] et le président du Sénat auxquels j'ai été présenté, et qui, en politique, pensent absolument comme moi.

8.

Vienne, mardi 23 avril 72.

... Je ferai faire ma photographie à Milan : ici, j'ai peur de tomber sur un photographe prussien. Au surplus, les Autrichiens ne valent pas mieux. C'est ce qu'on peut appeler de la véritable c....; ils sont vermoulus au dernier degré, sans patriotisme et sans conviction, mais pourvus d'une bonne dose de haine contre la France, malgré les plus charmantes apparences. Leur presse est quelque chose de hideux. Il est bon pour les Français de voir cela d'un peu près... L'administration austro-hongroise est tout ce qu'on peut imaginer de plus vexatoire et de plus stupide. Il n'y a de bien que les officiers; une part, du moins.

1. Ces régents, pendant la minorité du roi Milan, étaient Ristitch, le général Blasnawatz et le sénateur Gavrilowitch.

9.

Vienne, le 26 avril 72.

... J'ai passé à Belgrade trois semaines très profitables sous tous rapports et me suis créé là d'excellentes relations. Les Français, d'ailleurs, sont bien reçus aujourd'hui par tous les Slaves, qui voient en nous leurs alliés de demain. J'ai déjà fait un tour dans la Croatie orientale (Syrmie et Slavonie); maintenant je vais me diriger sur Agram, où j'ai de bonnes recommandations...

Ici, je soigne l'impression de ma *Revue*, pour laquelle j'ai trouvé un imprimeur spécial excellent et de prix abordables. J'ai à Vienne un assez grand nombre de connaissances et la vie y est très agréable. Malheureusement, j'ai toujours cette arrière-pensée d'avoir affaire à des gens qui, malgré toute leur bienveillance extérieure, nous détestent cordialement : sur les 9 millions d'Autrichiens, il y en a bien huit et demi qui sont absolument prussiens. Voilà ce qu'en France on ne sait malheureusement pas assez. Mais laissons ce sujet sans limites.

10.

Vienne, vendredi 3 mai 72.

... Ce soir, nous prenons le train de onze heures, qui nous mène demain à Temesvár pour les cinq ou six heures du soir. -- L'affaire des crânes entre dans la crise décisive. J'ai soudoyé en vain quatre instituteurs de la campagne qui reculent au dernier moment. Enfin j'emploie mon professeur de serbe, à qui j'ai également graissé la patte et qui va opérer lui-même à quelques lieues de Temesvár, dans une colonie de onze villages herzégovins. Il est urgent que je sois à portée de lui pour toute prévision. De plus, il faudra sans doute que je fasse une excursion de deux jours à Belgrade, où j'espère très fortement avoir des pièces de même genre du colonel Zach, chef de l'École militaire et président de la Société scientifique.

11.

Temesvdr, mardi 7 mai 72.

... Hier a eu lieu ici la réception du roi de Hongrie — *aliàs* empereur d'Autriche — ; c'était tout à fait grotesque. P*** lui a parlé avec un aplomb magnifique...

Samedi matin, je pars avec P*** pour Belgrade; j'y vais voir le colonel Zach, président de la section d'histoire naturelle et par lequel, selon Šafařík, je puis avoir des crânes serbes. A ce sujet, j'ai reçu une bonne lettre de Broca... Ces temps derniers, j'ai recruté pour la *Revue* (de Linguistique) de bons collaborateurs slaves; mon voyage à Zagreb m'en assure d'autres très précieux (Daničié, Jagié); sous ce point de vue, mon voyage a été fameux...

12.

Temesvár, vendredi 10 mai 72.

... Ma mission Broca est singulièrement difficile. Mon émissaire est revenu tout désappointé des villages herzégovins; on l'aurait assommé. Il doit attendre des nuits obscures après de fortes pluies. Mais je ne désespère pas, et avec de l'argent et du temps nous atteindrons au but désiré...

NOTE ADDITIONNELLE

L'œuvre de concorde que nous appelions de nos vœux en terminant cette conférence, semble dès maintenant en excellente voie.

Au commencement de mai s'est réuni à Paris un comité de représentants de tous les pays jougo-slaves d'Autriche-Hongrie, sous la présidence du Dr Antoine Trumbitch, député à la Diète dalmate. Une délégation de ce comité, reçue par M. Delcassé, a exposé à notre ministre des Affaires étrangères un programme de revendications nettement unitaire. « Le but de notre comité, a dit M. Trumbitch, est de faire connaître aux nations de la Triple-Entente nos aspirations nationales et de travailler à leur prompte réalisation. Comme les Croates, les Serbes et les Slovènes forment la même nation jougo-slave, nous voulons la libération de tous nos conationaux actuellement sous le joug austro-hongrois et leur union avec nos frères serbes de la Serbie et du Monténégro dans un État unique... Afin que la nation jougo-slave puisse dorénavant accomplir sa noble tâche nationale et civilisatrice, il est indispensable que tous ses membres soient réunis dans un État compact et uni. »

D'autre part, un grand meeting de plusieurs milliers de Dalmates, Croates, Slovènes et Serbes, tenu à Nich, a adopté, après avoir entendu notamment M. Frantz Soupilo, député à la Diète croate, l'ordre du jour suivant :

« 1° En ces jours historiques de sacrifices et d'espérance dans le droit et la liberté, nous affirmons d'abord notre pleine et indivisible unité nationale serbo-croate-slovène, et cela non seulement en vue d'un meilleur avenir, mais pour la cause de la vérité ethnographique, vérité qui doit se réaliser politiquement, comme elle l'est moralement;

« 2° Nous déclarons, en conséquence, sans aucune réserve, que nous protesterons tant que nos pays purement sud-slaves seront sacrifiés, déchirés, sur tout le littoral où vivent Serbes, Croates, Slovènes;

« 3° Nous prions toutes les puissances qui luttent aujourd'hui pour le principe des nationalités et la justice, de sauvegarder notre race indivisible, de la sauver de ce déchirement qui la frustre de ses territoires, et de rendre possible à la Serbie la mission civilisatrice qui sera la condition d'une longue paix en Europe.... »

A cette résolution du meeting de Nich, ont adhéré les émigrants jougo-slaves des diverses provinces austro-hongroises, réunis en assemblée générale à Genève, le 9 juin.

Nous n'ignorons pas que ces vues d'expansion se heurtent à certaines difficultés. Lord Crewe les laissait entendre, en recevant au Foreign Office les délégués du comité jougo-slave. (Voir *Le Temps*, 6 juillet 1915, p. 2.) Mais nous savons aussi qu'un intérêt supérieur domine toute la question. Celle-ci, comme l'écrit excellemment un éminent publiciste, M. Jean Herbette, « n'est pas aujourd'hui de faire un cadeau à la Serbie, mais de délivrer la nation sud-slave qui, pour le moment, n'a de liberté qu'en pays serbe... On ne peut rien dire de certain sur la future nation sud-slave, sinon qu'étant satisfaite elle sera volontiers pacifique, et qu'à la cristallisation d'une unité nationale nul ne s'oppose impunément. Quand l'unité sud-slave aura formé un bloc, sur le chemin de qui ce bloc se trouvera-t-il? Jetez un coup d'œil sur la carte : il sera sur le chemin des Allemands. Que les Allemands partent de Vienne ou de Munich, comment espéreraient-ils atteindre la Méditerranée tant qu'ils verront, assise auprès de la grande Italie de demain, une nation sud-slave qui aura exactement le même intérêt que les Italiens à empêcher l'expansion germanique vers le sud?... Nous comprenons tous qu'il faut dresser contre les appétits allemands une barrière de peuples libres. Nous ne voulons pas qu'il y ait un point faible dans cette barrière, entre l'Italie et la Roumanie. Nous savons trop que si nous laissons une brèche en Europe, tôt ou tard la guerre repassera par là. C'est pourquoi, dans l'intérêt de tous les Alliés et dans l'intérêt de la paix universelle, nous voulons que les Serbes et les Croates forment une seule nation. » (*L'Écho de Paris*, 10 juillet 1915.)

Cachette de haches en bronze
de Plaisir (Seine-et-Oise)

Par Paul de MORTILLET
Correspondant de l'École d'anthropologie.

Parmi les objets de l'âge du bronze qui ont été découverts en France, ceux provenant de cachettes, plus du tiers environ, sont les plus intéressants pour l'étude du début des temps protohistoriques. Ils ont permis entre autres d'établir de façon précise la classification chronologique des haches en bronze.

On divise les cachettes en trois catégories :

La cachette de fondeur qui contient des armes, des outils, des objets divers usés, détériorés ou brisés, achetés pour le métal et destinés à la refonte; des culots, des débris de fonte et quelquefois aussi des lingots de bronze.

La cachette de marchand qui ne renferme que des objets neufs, les uns tout à fait finis et prêts à être employés, les autres non complètement terminés, n'ayant pas subi le travail de martelage, et portant souvent encore les bavures de moulage. Ces objets sont parfois d'une seule espèce, dans bien des cas rien que des haches, parfois ils sont divers.

La cachette d'un particulier, plus justement appelée *trésor*, contient des outils, des armes, des objets de parure plus ou moins usagés, mais généralement en bon état.

Dans quel but les hommes de l'âge du bronze cachaient-ils dans la terre tout ou partie de leur bien? Pour les fondeurs et les marchands qui étaient obligés de parcourir de grandes distances pour recueillir des objets en métal ou pour vendre ceux qui formaient leur pacotille, il est naturel qu'ils se soient débarrassés ainsi d'une partie de leur fardeau, qu'ils venaient reprendre plus tard. Il y avait aussi une raison de sécurité qui poussait, surtout les marchands, à ne pas être porteurs d'une trop grande quantité d'objets susceptibles d'exciter la convoitise des tribus qu'ils allaient visiter. Quant au trésor il était enterré dans le sol par son propriétaire dans des moments de guerre, lorsque l'ennemi menaçait son foyer. Ce sont du reste les plus rares.

Les cachettes se rencontrent d'ailleurs dès l'âge de la pierre. Pendant la période paléolithique il ne s'agit que de *trésors*. Pendant la période néolithique, à côté des *trésors*, on trouve aussi de nombreuses cachettes

de marchands qui, pour la plupart, ont été enfouies dans le sol par les habiles tailleurs des immenses ateliers du Grand-Pressigny. De ces intéressants dépôts ont été découverts dans un grand nombre de départements français, en Belgique et en Suisse. Cela nous prouve que les industriels de cette époque parcouraient des distances considérables pour vendre leur marchandise.

Ce mode de cachette était très commun chez les marchands et fondeurs de l'âge du bronze, car nous en connaissons un nombre important. Ce nombre ne représente cependant qu'une faible partie, car pour parvenir jusqu'à nous il a fallu des circonstances spéciales et probablement exceptionnelles. Parfois le propriétaire de la cachette est mort sans avoir pu reprendre son bien; parfois il n'a pu retrouver l'endroit où il l'avait enterré. Il faut aussi tenir compte des découvertes de cachettes vraisemblablement nombreuses, faites antérieurement au commencement du XIXe siècle et qui sont restées inconnues.

Comme l'a écrit mon père : « Les cachettes sont une des caractéristiques de l'âge du bronze et il y en a eu alors un nombre prodigieux. C'est un fait très important à constater parce qu'il fournit une donnée historique et anthropologique des plus intéressantes. Il montre que les hommes du bronze n'étaient pas des conquérants qui régnaient en maîtres, mais bien de simples industriels et commerçants qui s'étaient faufilés dans les populations et qui avaient constamment le vol à redouter. La quantité de cachettes restées en souffrance prouve même que ces métallurgistes primitifs n'avaient pas une sécurité personnelle bien grande[1]. »

Le dispositif, le lieu des cachettes ainsi que le nombre d'objets qu'elles comprennent sont très variés. Les cachettes, surtout à l'époque morgienne, sont fréquemment enfouies directement dans la terre, soit en plein champ, soit à l'abri de rochers en place qui servaient de point de repère pour les retrouver. A l'époque larnaudienne les objets sont généralement renfermés dans des vases en terre et quelquefois en bronze. Ces vases étaient souvent protégés par des pierres placées autour de la fosse creusée dans le sol pour recevoir le dépôt.

*
* *

A ma connaissance, jusqu'à ce jour, neuf cachettes d'objets en bronze ont été découvertes dans le département de Seine-et-Oise. La plus ancienne a été signalée par Caylus dans son *Recueil d'antiquités*. Elle fut trouvée vers le milieu du XVIIIe siècle à 4 ou 5 kilomètres du village de la Queue-les-Yvelines, canton de Montfort-l'Amaury, arrondissement de

1. Gabriel de Mortillet, Cachettes de l'âge du bronze en France, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1894, p. 329-330.

Rambouillet, sur la route de Versailles à Houdan, sous un bloc de roche isolé. Elle se composait de treize haches à talons, avec et sans anneau latéral. Un certain nombre portaient encore les barbelures du moule. C'est une cachette de marchand de l'époque morgienne.

Deux cachettes furent trouvées dans les environs de Luzarches, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontoise. La première fut découverte le 25 janvier 1870, entre le bois de la Noue et le bois de Bauvillers, à 75 centimètres de profondeur, en creusant une tranchée. Elle comprenait une centaine de morceaux de bronze parmi lesquels se trouvaient deux haches entières et six fragments de haches, toutes du type à talons avec anneau latéral généralement grand et épais; un fragment de hache à ailerons; trente fragments de lames d'épées, dont deux ou trois ornées de filets en creux ont été affilées, les autres qui n'ont jamais servi sont peut-être des pièces manquées à la fonte; deux morceaux de pointes de lance; six fragments de bouterolle ou base de fourreau à section en losange avec deux trous en regard sur les faces opposées; un racloir affilé; quatre fragments de tiges; sept morceaux d'usage indéterminé et un culot de fonte. La deuxième cachette découverte en 1878, à peu de distance de la première, se composait de dix-sept haches à talons, quatre haches à ailerons et quatre-vingt-douze débris divers. Ce sont deux cachettes de fondeur du commencement de l'époque larnaudienne.

En janvier ou février 1882, les hommes d'un détachement d'infanterie qui tenait garnison au fort de Sucy-en-Brie, ont découvert en cultivant les jardins situés sur le glacis de ce fort, à 10 mètres environ du cimetière du côté de l'est, une cachette d'objets en bronze déposés à même dans la terre, à 60 centimètres de profondeur. Elle se composait de vingt-deux haches à talons, deux pointes de lance, une lame de poignard et un ciseau.

Les vingt-deux haches à talons étaient toutes intactes et en parfait état de conservation, elles ne portaient pas d'anneau latéral. Les unes avaient le tranchant effilé au moyen du martelage, ce qui arrondit et élargit la partie inférieure. Les autres n'avaient encore reçu aucun tranchant et laissaient voir les bavures de moulage sur les côtés. Toutes ces haches semblent provenir de moules différents. Les bords droits latéraux, très élevés vers le talon, vont en diminuant du côté du sommet et disparaissent avant de l'atteindre. Ils cessent, en général, aux deux tiers ou aux trois quarts de la longueur. Le sommet est rectiligne par suite d'une cassure plus ou moins franche.

Sur la demande du général Jourdy, alors capitaine commandant l'artillerie de l'arrondissement de Champigny (Seine), les haches furent partagées entre le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Artillerie de Paris.

Voici, d'après Gabriel de Mortillet, la longueur et le poids des onze haches qui font partie des collections du musée de Saint-Germain :

Haches affûtées :

Longueur : 171 mm.	Poids : 475 grammes.
— 164 —	— 435 —
— 162 —	— 395 —
— 159 —	— 385 —
— 156 —	— 405 —
— 156 —	— 380 —
— 146 —	— 375 —

Haches non affûtées :

Longueur : 176 mm.	Poids : 435 grammes.
— 170 —	— 405 —
— 163 —	— 465 —
— 163 —	— 440 —

Les deux pointes de lance sont à douille et très belles. La plus grande, qui mesure 39 centimètres de longueur, a été cassée en deux par un coup de pioche au moment de la découverte. La lame de poignard n'a que 9 centimètres de long, elle est un peu triangulaire et plate, à base équarrie, avec deux rivets. Le ciseau de forme très particulière est probablement un tronçon de lame d'épée transformé en outil par le martelage. Ses dimensions sont de 85 millimètres de long et 34 millimètres de large pour la lame et 120 millimètres de longueur pour le manche.

Cette trouvaille peut se classer dans la catégorie des trésors, mais aussi, avec plus de raison, dans celle des cachettes de marchand. Elle date de la seconde moitié de l'époque morgienne.

En 1884, une cachette composée de neuf haches à talons, une lance et trois bracelets, fut mise à jour sur le territoire de la commune de Ville-d'Avray, canton de Sèvres, arrondissement de Versailles. C'est une cachette de marchand de la seconde moitié de l'époque morgienne.

Une cachette contenant une hache (sans indication du type), six agrafes, un culot et deux autres objets a été signalée par mon père. Ces objets furent découverts à la Carrière de Beauvais, commune de Champcueil, canton et arrondissement de Corbeil.

MM. Émile Rivière et Laville ont fait connaître, à la séance du 1er juin 1899 de la Société d'Anthropologie de Paris, la découverte d'une cachette de haches en bronze dans la terre végétale recouvrant la sablière exploitée par MM. Morillon et Corvol, sur la rive droite de la Seine, à 2 kilomètres environ en amont du pont de Draveil, territoire de la commune de ce nom, canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil. Elle renfermait vingt-neuf haches à talons, de la seconde moitié de l'époque morgienne.

A la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, en 1907, Édouard Fourdrignier présenta onze objets en bronze provenant d'une cachette découverte près du hameau de Pasloup, commune de Boutigny, canton de la Ferté-Alais, arrondissement d'Étampes. Ces objets étaient enfouis dans le sable à 50 centimètres de profondeur au pied d'un énorme

bloc de grès appelé dans le pays la Grande-Roche ou le Clocher de Pasloup. La trouvaille se composait d'une hache à ailerons de 160 millimètres de longueur sur 35 millimètres de largeur au tranchant et pesant 573 grammes. Cette pièce, la seule entière de la cachette, est munie d'un anneau latéral non perforé, elle ne porte pas trace de martelage, ni d'usure, c'est une hache manquée au moulage et probablement destinée à la refonte. Une petite hache à douille rectangulaire ayant sur les côtés deux dépressions rappelant les ailerons et un anneau mesure 96 milli-

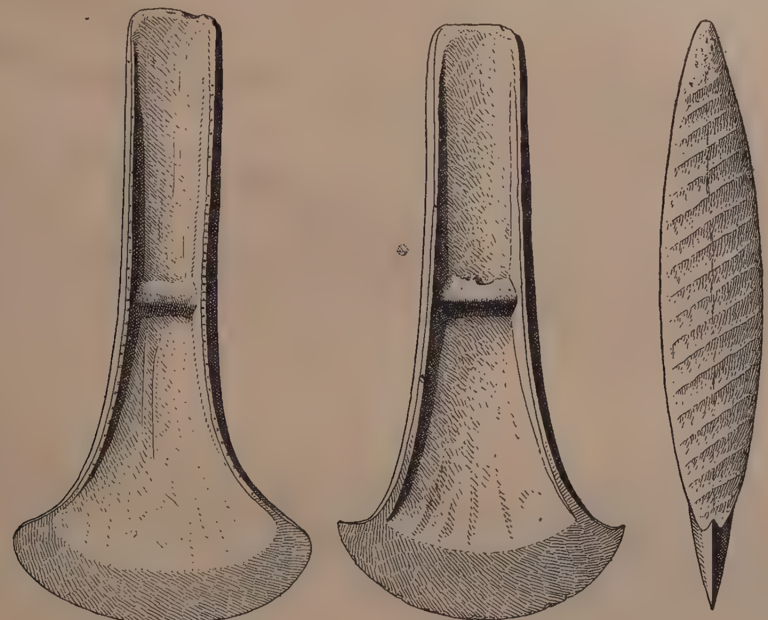


Fig. 1. — Hache n° 3. Fig. 2. — Hache n° 6, face et profil.
Cachette de Plaisir (1/2 grandeur naturelle).

mètres de longueur et 40 millimètres de largeur au tranchant et pèse 153 grammes; une partie de la douille manque sur une des faces, un trou se voit sur l'autre; le tranchant a été effilé par le martelage. Une pointe de lance à douille dont la pointe est cassée; sa longueur totale devait être de 140 millimètres. Trois fragments d'épées. Une bouterolle de fourreau. Deux petits fragments de casques. Un couteau à soie quadrangulaire dont la lame est brisée. Une tête d'épingle de forme discoïde, ornée de gravures. Cette cachette de fondeur de l'époque larnaudienne a été décrite par mon frère, dans l'*Homme préhistorique*, n° 4, avril 1908.

*
* *

La cachette de Plaisir, canton de Marly-le-Roi, arrondissement de Versailles, bien que découverte vers 1888, n'a pas encore été publiée; je

peux même dire qu'elle est encore à peu près inconnue, car seule une petite note de quelques lignes avait paru dans les *Bulletins* de la Commission des arts, sciences et lettres de Seine-et-Oise. Depuis longtemps j'avais fait, sans résultat du reste, des démarches pour étudier les objets provenant de cette cachette faisant partie des collections de la Commission, alors enfermées dans des caisses. Grâce à l'intervention de mon savant collègue et ami J. Bossavy, inspecteur des Postes et Télégraphes



Fig. 3. — Hache n° 7. Fig. 4. — Hache n° 10. Fig. 5. — Hache n° 11.
Cachette de Plaisir (1/2 grandeur naturelle).

à Versailles, membre de la Commission, et aussi à la gracieuse autorisation donnée par M. le président Paisant, j'ai pu avoir entre les mains neuf haches provenant de cette trouvaille et je tiens à en remercier ici ces messieurs. M. Bossavy a également trouvé dans les archives de la Commission de précieux renseignements sur le lieu exact et sur la disposition des haches au moment de la découverte. Il a bien voulu se charger de les décrire à la suite de ce travail.

La cachette de Plaisir se composait de dix-huit haches entières, un petit anneau et un objet indéterminé. Les onze haches que j'ai pu examiner sont toutes du même type : à bords droits avec légers talons rudimentaires; elles sont intactes, en bon état et prêtes à être employées, toutes ont subi un travail de martelage très soigné aussi bien au tranchant que sur les côtés. Le martelage a élargi et aplati la partie inférieure en forme d'arc de cercle et a effilé le tranchant. Ce travail a aussi

fait disparaître les bavures du moule sur les côtés des haches, il est même si régulier sur certaines pièces qu'il forme une sorte d'ornement. La hache n° 11 seule (fig. 5) porte une ornementation consistant en une nervure de 47 millimètres de long allant du talon à la partie martelée du tranchant. Sur la hache n° 7 (fig. 3) on voit tout le long des côtés, à la jointure du moule, de petites dépressions presque circulaires, empiétant les unes sur les autres, produites par les coups de marteau. Les deux faces portent sur la partie comprise entre le talon et le tranchant de petites cannelures parallèles provenant du martelage. Des cannelures obliques et parallèles se voient également, mais sur les côtés latéraux des haches n° 11 (fig. 5) et n° 6 (fig. 2), comme on peut s'en rendre compte sur cette dernière figure. Aucune de ces haches ne sont absolument semblables, certaines cependant peuvent provenir du même moule, les dimensions du tranchant et des bords droits ayant changé par suite du travail plus ou moins intense qu'elles ont subi.

Voici les mesures et le poids de chacune de ces haches :

NUMÉROS DES HACHES	1	2	3 (fig. 1)	4	5	6 (fig. 2)	7 (fig. 3)	8	9	10 (fig. 4)	11 (fig. 5)
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Longueur totale	168	165	163	160	160	156	156	150	150	140	130
Largeur au sommet	23	20	22	24	23	24	22	21	24	22	21
Largeur au talon	25	22	22	25	23	26	23	24	24	24	22
Largeur au tranchant	79	77	75	78	74	75	74	68	61	71	63
Hauteur du tranchant	24	20	23	20	19	16	21	19	17	17	18
Distance du talon au sommet.	79	78	75	76	70	74	70	70	78	65	60
Largeur maxima des côtés.	24	24	23	26	28	25	24	23	25	23	24
Poids (en grammes)	480	430	400	445	430	445	415	370	425	335	345

La belle cachette de marchand de l'époque morgienne de Plaisir a beaucoup d'analogie avec celle découverte vers le 15 octobre 1906, à Bailleul-sur-Thérain (Oise). Cette dernière, décrite par L. Thiot et H. Péron dans l'*Homme préhistorique*, n° 1, 1907, comprenait un poignard et sept haches à bords droits et à tranchant élargi, avec talons rudimentaires. Ces haches mesuraient : 185 mm., 174 mm., 150 mm., 146 mm., 140 mm., 130 mm., 103 mm. de longueur totale. Celle qui avait 146 mm. portait sur les deux côtés latéraux de nombreuses cannelures obliques et parallèles semblables à celle de la hache n° 6 (fig. 2) de la cachette que je viens de décrire.

Sur les neuf cachettes de Seine-et-Oise, cinq appartiennent à l'époque morgienne et trois à l'époque larnaudienne. Je n'ai pas de renseignement sur l'âge de la cachette de Champcueil.

Les haches en bronze de Plaisir (Seine-et-Oise)

TOPOGRAPHIE — DATE — PLAN — COUPE

Par J. BOSSAVY

Le travail si documenté de mon ami Paul de Mortillet souligne encore une fois l'intérêt que présente la description de toutes les trouvailles. L'examen seul d'un grand nombre d'objets pourra permettre la connaissance aussi approchée que possible des temps préhistoriques et protohistoriques, puisque ces objets constituent les seuls documents à notre disposition. Encore, faut-il que toutes les conditions de la découverte soient étudiées, notées. Sans doute, c'est au hasard que, dans la plupart des cas, sont dues les découvertes, faites souvent en des lieux éloignés, par des personnes étrangères à toute science, qui n'y voient qu'un profit à réaliser ou une « curiosité » à conserver. Le spécialiste n'y assiste que très rarement; ils les ignore encore trop fréquemment. Lorsqu'elles arrivent à sa connaissance, c'est généralement longtemps après; la plupart des objets ont été dispersés, sinon abîmés, dénaturés, perdus et les souvenirs de ceux qui les ont exhumés sont déjà d'une imprécision décourageante.

Les objets recueillis perdent ainsi une grande partie de leur valeur, souvent presque toute leur valeur documentaire. Combien seraient beaucoup plus intéressantes et utiles à la science nombre de belles pièces que nous connaissons, dont l'origine même ne peut être indiquée !

Il faut savoir reconnaître que ceux qui trouvent éprouvent souvent de la défiance vis-à-vis de ceux qui viennent les questionner ; ils ont une tendance à dérober leurs trouvailles à tout examen. L'intérêt de la science exige que les spécialistes agissent avec les plus grands ménagements et ne montrent que le souci — d'intérêt général — de se renseigner, voir, étudier, décrire, mettant au second plan les soins de leur collection.

A ces conditions seulement, on pourra, de plus en plus souvent, obtenir que soient immédiatement prévenus les sociétés ou commissions ou chercheurs qualifiés pour recueillir toutes les indications indispensables, afin que l'on puisse tirer, des découvertes, tous les fruits utiles.

La chose est possible. J'en ai fait l'expérience à Maisse (Seine-et-Oise) où j'ai pu faire offrir à la Société Préhistorique Française divers objets trouvés dans une sépulture gauloise avant que je puisse y entreprendre des fouilles méthodiques[1]. Ces fouilles mêmes ont été gracieusement autorisées, avec la même destination, par le propriétaire et le locataire du terrain.

En un mot, doit s'accréditer toujours davantage, chez les fouilleurs, la certitude que leurs trouvailles gagneront en intérêt, en utilité, si elles sont signalées et communiquées. Si cette conviction s'était répandue

1. Travaux interrompus par la guerre. Lorsqu'ils seront repris, j'espère pouvoir remettre à l'École d'Anthropologie un type de cette sépulture.

depuis longtemps, l'étude de Paul de Mortillet pourrait certainement mentionner de plus nombreuses cachettes.

* * *

La cachette de Plaisir a fait l'objet dans le *Bulletin* de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, d'une mention au procès-verbal de la séance du 17 janvier 1889 [1], trouvaille de la hache isolée (H^{I}, fig. 6 et 7) et d'une note de M Dutilleux, dans la séance suivante, 10 avril 1889 [2], sur l'ensemble, note forcément sommaire. La découverte peut donc être



Fig. 6. — D'après un plan dressé pendant les travaux par M. F. de Monguers, lieutenant d'artillerie. — D, Terrain acquis par le Département. — ●, Sources. — H^{I}, Hache isolée. — H^{II}, Groupe des 18 haches. — Δ, Hache polie. — ▤, Habitations.

considérée comme inédite eu égard au très grand intérêt que présentent les objets trouvés. Aussi ai-je cru devoir m'employer à en provoquer l'étude complète.

M. le Président Paisant, qui apporte à la direction des travaux de la Commission les soins les plus éclairés et une attachante courtoisie, a bien voulu m'autoriser à faciliter cette étude. Je suis heureux de le remercier ici tant en mon nom qu'au nom de mon ami Paul de Mortillet [3].

1. Versailles, Cerf et fils, édit., in-8°, t. IX, 1889, p. 83.
2. *Ibid.*, p. 99.
3. Je dois aussi des remerciements à MM. Lesort, archiviste de Seine-et-Oise, et Lamain, adjoint, conservateurs des collections de la Commission, qui m'ont aidé dans mes recherches et qui rendent la fréquentation des Archives si attrayante.

Le département de Seine-et-Oise a fondé, il y a environ soixante-cinq ans, aux Petits-Prés, un asile de vieillards, aujourd'hui à mi-chemin entre le bourg de Plaisir et la gare de Plaisir-Grignon, bifurcation des lignes de Dreux et de Mantes, par la vallée de la Mauldre si intéressante au point de vue préhistorique. Pour doter cet établissement d'une eau potable de bonne qualité et supprimer l'utilisation des eaux du Ru Maldroit, le Conseil général s'est occupé, fin 1887 et commencement 1888 « d'autoriser la captation de sources abondantes en eau limpide, fraîche et pure ». Dans ce but, a été acheté vers cette époque [1], un terrain de 1 hectare 70 ares, dit de la Source Ozanne, correspondant à la parcelle n° 1375 du cadastre de Plaisir, section B, 2e feuille (la Cour des Prés).

Ce terrain [2], qui comprend et qu'avoisinent de nombreuses sources, était, il y a environ cinquante ans, « encore couvert de bois et dépendait de la forêt de Sainte-Appoline qui n'est elle-même qu'un démembrement

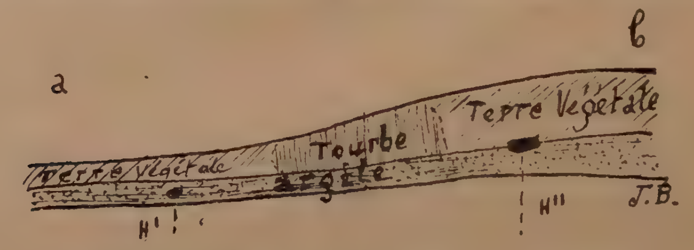


Fig. 7. — Coupe suivant A. B. D'après M. F. de Monguers. — HI, Emplacement de la hache isolée à 0 m. 80 du sol. — HII, Emplacement des 18 haches à 1 m. 20 du sol.

de la forêt de l'Yveline ». (Note de M. Dutilleux.) Il est qualifié de « mauvais pré avec partie marécageuse et tourbeuse » [3].

C'est pour l'aménager, en vue de la culture, que des travaux de drainage ont été reconnus nécessaires et c'est en les exécutant que la cachette a été rencontrée. La date n'est pas indiquée, mais le rapprochement des textes va me permettre de la fixer très approximativement.

Dans son rapport pour l'année 1888, le Directeur explique qu'il « a eu à donner les travaux extraordinaires *de la source* : fouilles, terrassements, remblais ». Aucune allusion encore aux haches (Conseil général, 1889, *loc. cit.*). Mais dans son rapport pour l'année 1889, il s'exprime ainsi : « Il a fallu mettre en état le terrain de la source qui était un mauvais pré et le préparer, par un drainage complet, à recevoir le travail demandé par une bonne culture... La fouille, le comblage, et les fossés ont demandé la mise en œuvre de 5 289 mètres de terrain... C'est en fouillant qu'il a

1. Il m'a été impossible de trouver la date exacte de l'achat.
2. M. Hieaux, directeur actuel de l'Asile, a bien voulu, avec une grande obligeance, dont je lui sais gré, me conduire sur le terrain de la source.
3. Rapports de M. de Monguers, directeur de l'Asile, pour les années 1889 et 1890, sessions du Conseil général d'août 1890 et 1891, nos 166, p. 14 et 160, p. 13.

été trouvé, *à une profondeur qui ne dépasse pas 0 m. 80, 18 haches en bronze à 2 places différentes* [1]. »

Comme le procès-verbal de la Commission des Antiquités et Arts qui enregistre la trouvaille « d'une fort belle hache en bronze [2] », est du 17 janvier 1889, et que M. Dutilleux, dans sa note du 10 avril suivant, dit que les 18 haches ont été trouvées « quelques jours après »; que, d'autre part, il s'est rendu sur les lieux le 2 février, on peut dater les découvertes de décembre 1888 et janvier 1889.

A ce moment, M. Félix de Monguers, fils du directeur de l'asile, alors lieutenant d'artillerie à Fontainebleau, eut l'heureuse inspiration de dresser un plan et une coupe (fig. 6 et 7) qui font disparaître les contradictions soulignées entre le rapport de 1889, que je viens de citer et la note de M. Dutilleux, ou les indications que j'ai pu retrouver.

La non-publication de documents aussi précis eût été, on le voit, une lacune infiniment regrettable.

On a rencontré, au cours des travaux, des silex nombreux « des pierres qui ont peut-être servi de polissoirs, des fragments de poterie d'une époque fort reculée » (Dutilleux), « des pierres servant probablement pour la taille des silex », une hache en pierre polie (fig. 6 — près de H^1) qui indiquent une occupation très lointaine, expliquée par les sources. Les rapides recherches que j'ai pu faire sur le terrain ne m'ont rien donné.

Le bronze a fourni, outre les haches, « un petit anneau de collier et une sorte d'instrument » dans lequel M. Dutilleux a cru voir une clef ou un fragment de mors de cheval. Je n'ai pu examiner ces objets; leur position n'est pas indiquée.

Par contre, grâce à la coupe de M. Félix de Monguers, nous savons que la hache isolée, H^1, était dans la couche d'argile [3] sur laquelle repose la terre végétale du terrain acquis et que les 18 haches composant la cachette étaient à la limite de cette terre végétale, au niveau de l'argile, rangées symétriquement par groupes de 6 (Dutilleux), et non en 2 places différentes (rapport du directeur). On y voit encore que les deux « gisements » étaient séparés par une zone tourbeuse.

Ce sont là des indications précises que l'on peut souhaiter pour toutes les découvertes de même espèce.

1. Rapport au Conseil général, session 1890.
2. M. Dutilleux la dit la plus belle de celles qui ont été trouvées.
3. Deux briqueteries exploitent cette couche non loin de là.

Livres et Revues

JULES AMAR. — *Sur l'alimentation et la force des Arabes* (C. R. Acad. des Sciences, avril 1915).

En mission dans l'Afrique du Nord en 1907-1908-1909, le prof. Amar fit une série d'expériences sur le mode d'alimentation des Arabes, qui se retrouve à peu près identique chez d'autres peuples.

Dans chacune, l'homme est mis d'abord en équilibre de nutrition par une *ration d'entretien* composée suivant les habitudes du pays, et tantôt il est laissé en repos, tantôt il produit un travail plus ou moins dur, mais très exactement mesuré et réglé.

Or, à nombre égal de calories, il y avait accroissement de poids de l'organisme quand l'indigène s'alimentait selon ses traditions. L'utilisation des aliments sous forme de travail musculaire bénéficiait dans ces conditions, d'après les mesures, d'une plus-value de 7 à 10 p. 100.

Un homme est mis en équilibre dynamique avec une ration de couscous et il effectue sur un bicycle à frein un travail de 48 290 kilogrammètres. Puis, pendant six jours, il refait ce travail en mangeant du pain de munition au lieu de couscous. La ration d'entretien s'abaisse dans ce cas très sensiblement.

La ration contenant le couscous économise près de 485 calories, soit plus de 15 p. 100 de la dépense des vingt-quatre heures.

« Il faut considérer, dit M. Amar, l'influence psychique établie par Pawloff : elle détermine les sécrétions digestives adéquates à la transformation des aliments qu'on aime. Il y a, dans les traditions alimentaires des peuples, des vérités physiologiques dont l'hygiène rationnelle doit tenir compte. » Il nous semble que l'*habitude* qu'ont l'intestin et les viscères d'utiliser un certain aliment peut concourir aussi à une utilisation plus complète.

M. Amar a étudié en même temps la valeur du café et du thé. Dans la ration habituelle de deux sujets, il a substitué, en infusion, 30 grammes de café torréfié à une quantité isodyname de pain. Il ne faut jamais dépasser cette dose. La ration d'entretien, pour un travail de 52 147 kilogrammètres, réalise une économie de 5 p. 100 environ.

L'économie est du même ordre avec le thé, dont la dose doit être tout au plus de 25 grammes par jour.

« C'est à tous ces effets combinés que j'attribue, dit M. Amar, la résistance des Arabes à la fatigue et la supériorité de leur rendement musculaire. Leur force se révèle surtout par la continuité, mais comme *puissance* en un temps très court, elle égale à peine celle des Européens. Le citadin est plus fort que le campagnard, l'ouvrier que le paysan. L'allure des contractions musculaires n'est rapide que chez les Kabyles et les Marocains, dont la résistance au travail est plus grande. » L. M.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Au sujet du Principe des Nationalités

Les lecteurs de la *Revue Anthropologique* trouveront, dans notre prochain numéro, un écrit que quarante-deux ans écoulés depuis son apparition peuvent avoir fait oublier, mais sans lui rien enlever de sa vérité ni de sa valeur, au regard des événements présents, de leur témoignage, et des graves leçons qu'ils nous apportent.

Langues, Races, Nationalités, de notre ancien directeur Abel Hovelacque, date, en première édition, de 1873[1]. Œuvre de circonstance, provoquée par les malheurs de la précédente guerre, et composée sous le coup de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, des circonstances analogues mais combien plus tragiques, puisque c'est le sort même de la patrie qui est aujourd'hui en cause, rendent à ces pages une vivante, une saisissante actualité. Telle est la raison qui nous détermine à les republier. L'émotion et les colères civiques dont l'écho s'y fait entendre n'apparaîtront plus dès lors que secondaires : pour légitimes, hélas! qu'elles fussent à leur heure, elles sont maintenant du passé. Avant tout, l'on voudra bien voir ce qui est l'essentiel et le fond de ce travail, c'est-à-dire la défense du *principe des nationalités* en face des prétentions germaniques, la recherche et la fixation de ses bases véritables : la volonté populaire, le libre consentement des parties, soit exprimés formellement par le plébiscite, soit fermement, fidèlement attestés par l'invariable constance du sentiment national à travers les âges.

L'auteur a présenté cet exposé et cette défense de façon aussi persuasive qu'irréfutable, avec une science qui s'impose, une vigueur peu commune. Il a fait justice, en même temps, de quelques faux principes chers aux ennemis de la liberté des peuples, et qu'ils

1. Deuxième édition (Paris, Ern. Leroux), 1875, in-8, 40 p.

opposent sans relâche au principe des nationalités volontaires, dans l'intention bien évidente de le détruire. Voici qu'en effet sont invoqués de nouveau les arguments dont ces faux principes furent soutenus, encore que pas un d'eux n'eût échappé aux prises de l'habile et loyale discussion qui en avait démontré l'erreur. On ne les invoque, au surplus, que pour la forme. Dix ans avant la conférence célèbre *Qu'est-ce qu'une nation?* où Renan devait revêtir le même thème d'un éclat non oublié, Hovelacque avait reconnu déjà ce que sont réellement, pesées à leur juste poids, la théorie des races et la théorie des langues : prétextes spécieux, raisons de pédants. Sous les uns essaie de se masquer l'esprit de conquête, à peine dissimulent-ils les âpres convoitises de nations avides et d'hommes d'État sans scrupules; les autres consacrent pesamment les opérations de brigandage de ce nationalisme de proie, dont le pangermanisme restera le plus accompli modèle. N'est-ce point Bismarck qui disait : « Les arguments les plus médiocres sont bons quand on a pour soi la force des baïonnettes »?

Langues, *Races*, *Nationalités*, fut ainsi, après nos désastres, comme une première revanche de la vérité sur les iniquités teutonnes. Est-il besoin de déclarer qu'à la doctrine scientifique et politique qui y a trouvé sa formule, toute notre sympathie est acquise? En établissant qu'aucune collectivité nationale en Europe ne pouvait se glorifier légitimement d'une communauté d'origine ethnique, et que par conséquent toute répartition politique fondée sur l'ethnologie ou sur la langue serait aussi absurde que dangereuse, Hovelacque, suivant nous, ne se trompait pas. Et ce sont les règles équitables, proclamées par notre droit public, acceptées et suivies depuis plus d'un siècle par la nation française, qu'il résumait par ces mots : « Les peuples doivent décider eux-mêmes de leurs destinées... Pour nous, qui puisons dans la Révolution notre origine et notre doctrine, *la nationalité est une raison sociale*. Cette raison sociale, des éléments hétérogènes, des populations de langues diverses, de races diverses, s'entendent pour la faire naître. Elle se base sur l'intérêt commun, elle s'affirme par la solidarité des éléments agrégés, elle se justifie par le gré de la multitude. Et ce n'est pas un faible honneur pour la patrie française, que de présenter l'expression la plus sincère et la plus frappante de cette association démocratique, une et indivisible. »

Toutefois une réserve est nécessaire dont nous n'aborderons pas la discussion approfondie, mais que nous tenons du moins à indiquer en quelques mots.

Le principe des nationalités, compris ainsi qu'il l'a été jusqu'ici, se présente avec un caractère absolu et une rigueur théorique qui, de toute évidence, limitent la vérité fondamentale dont il est l'expression à nos yeux. Conçu d'un point de vue strictement juridique et rationaliste, il est ce qu'il est, étranger à tout autre point de vue, et n'admettant ni exceptions, ni extensions. L'horizon restreint où il est enfermé ne s'ouvre par aucune échappée, et nulle vérité complémentaire ne trouve place à côté de lui dans le cadre voulu, schématique, qui lui a été tracé. Parce que ce principe négligeait une partie des réalités, parce qu'il n'a pas tenu compte de l'ensemble des données de l'histoire, il était forcé que sa formule parût de même méconnaître certaines des plus impérieuses, des plus évidentes nécessités de toute vie nationale. Le résultat est que, pratiquement, le principe des nationalités, sous sa forme actuelle, se montre un instrument incomplet, imparfait, qui ne s'adapte pas à toutes les circonstances. Un défaut manifeste de rapports existe entre ses proportions et les conditions diverses, les infinies complexités des problèmes politiques auxquels il doit s'appliquer. Inefficace en certains cas, — par exemple, quand des volontés contraires, en nombre à peu près égal, se partagent un pays depuis le même temps, — nous le voyons, en d'autres, insuffisant.

C'est que les nationalités, on ne s'en est pas assez souvenu, ne sont point des êtres de raison, créations de la logique pure; jamais nation ne s'est formée suivant un plan idéal et d'après un principe unique. Lorsqu'un éminent philosophe conçoit la nationalité comme « l'extension à la nation, en tant que celle-ci remplit les conditions de la personnalité et qu'elle manifeste son sentiment par le libre consentement de ses membres, des Droits de l'Homme, tels qu'ils sont définis par les principes de 1789 », on ne peut qu'applaudir, sans doute, mais à condition de compléter. Le premier des droits de l'homme est le droit à la vie. Pour qu'une nation puisse se développer librement sur la base de son droit, il faut avant tout qu'elle puisse vivre, c'est-à-dire que son territoire soit efficacement garanti par ses propres limites. A chaque peuple la clé de sa maison, afin d'en rester le maître, et non pas celle de la maison d'autrui afin de

l'aller cambrioler. Le jour venu où nos armes auront assuré le triomphe de la politique d'indépendance sur la politique d'usurpation, ce sera donc la tâche de nos plénipotentiaires de concilier le principe des nationalités avec celui des *frontières naturelles*, en nous assurant enfin la possession de ce « glacis », de ce fossé nécessaire, faute duquel notre sol demeure sans clôture contre les entreprises d'un implacable ennemi. Qu'ils se rappellent alors ces mots, justes et profonds, de Mme de Staël : « La différence des langues, les limites naturelles, les souvenirs d'une même histoire, tout contribue à créer parmi les hommes ces grands individus qu'on appelle des nations ; de certaines qualités les distinguent, de certaines proportions leur sont nécessaires pour exister. »

GEORGES HERVÉ.

La morale du transformisme

Par J.-L. de LANESSAN

(*Suite* [1])

---

§ VII. — La morale des besoins naturels et la morale des passions.

Les sociétés d'animaux sauvages donnent toutes le spectacle d'une harmonie parfaite dans la conduite des membres qui les composent; parfois même elles atteignent un degré d'organisation qui serait digne d'admiration s'il n'était point caractérisé par l'absence presque totale de l'idée de la liberté individuelle. Les savants et les philosophes qui ont vanté la discipline des sociétés formées par les abeilles ou les fourmis et l'ont recommandée aux sociétés humaines comme un modèle à imiter, n'ont pas pris garde que la soumission absolue de tous les habitants d'une fourmilière ou d'une ruche à une règle de conduite invariable et à une besogne unique, sans cesse répétée, rend à peu près impossible tout progrès sérieux. Pour admirer l'organisation des sociétés de fourmis et d'abeilles et pour ne recommander que l'imitation, il faut avoir une mentalité d'esclave ou de moine.

Bien plus dignes d'attention et même d'admiration sont les sociétés que forment les oiseaux ou les mammifères sauvages qui cherchent dans la vie sociale le plaisir des relations affectueuses et l'aide réciproque dans la lutte pour l'existence. N'est-ce point un spectacle admirable celui des moineaux qui, par centaines, fréquentent et habitent le même jardin, y faisant leurs nids côte à côte avec tout ce qui tombe sous leurs yeux, leurs becs ou leurs pattes : brins d'herbes séchés, morceaux de foin ou de paille, ramuscules d'arbrisseaux, brins de fil, de laine ou de coton, plumes ou flocons d'ouate, etc., puis déposant tout cela sans ordre, à la diable,

1. Voir *Revue* de juin et juillet-août 1915.

dans le coin qui leur paraît le plus favorable à l'élevage de leurs petits. Il y avait autrefois, sur le devant de ma maison d'Écouen, deux grands rosiers qui couvraient une partie de la façade et que les moineaux affectionnaient pour faire leurs nids. Dès les premiers jours du printemps, ils y accumulaient entre les branches tout ce qu'ils pouvaient ramasser de paille et de foin; puis, çà et là, dans les points les mieux abrités, chaque couple pondait ses œufs et élevait ses petits, dans un perpétuel gazouillement de mâles courtisant leurs femelles, de mères provoquant les petits à manger et de curieux qui, de temps à autre, venaient voleter autour des couvées. Il y avait bien, parfois, quelques échanges de coups de becs, mais c'était plutôt jeux que batailles, car chacun n'en continuait pas moins de faire tranquillement sa besogne.

La même harmonie dans la pleine liberté individuelle règne au sein des grandes sociétés de perroquets, de perruches, de corbeaux ou de pigeons, parmi les oiseaux; de chevaux, de bœufs sauvages, de chevreuils, d'éléphants, etc., parmi les mammifères sauvages. Chacun fait ce qu'il veut, et tous font la même chose en même temps parce que tous, éprouvant les mêmes impressions et obéissant aux mêmes impulsions, veulent simultanément la même chose. L'harmonie règne entre eux parce qu'ils ont tous les mêmes idées morales engendrées par les mêmes besoins.

La modération dans la satisfaction des besoins naturels est la règle chez les animaux sauvages, aucun ne mange au delà de son appétit; on ne voit des exemples du contraire que chez les carnassiers qui, ne mangeant pas tous les jours, mangent peut-être plus qu'il ne conviendrait quand ils peuvent le faire. La « tempérance », comme auraient dit les anciens, qui préside chez les animaux sauvages à la satisfaction de leur besoin de nutrition, résulte de l'éducation que les parents donnent à leur progéniture. Les mères et les pères règlent l'alimentation de leurs petits; ils ne leur donnent à manger qu'à des intervalles réguliers et seulement lorsque leur appétit est aiguisé. Le petit animal prend l'habitude de ne manger que pour la satisfaction de son besoin naturel et la conserve pendant toute sa vie. Chez les animaux, le plaisir produit par le manger et le boire n'est jamais poussé jusqu'à la passion et la recherche des aliments n'est accompagnée d'aucun conflit sérieux.

On constate chez eux la même modération dans la satisfaction du

besoin de reproduction. Les mâles se montrent très ardents aux heures où les appétits génésiques se font sentir; souvent ils se querellent ou se battent pour la femelle qu'ils convoitent si elle leur est disputée, mais ils cessent de la courtiser dès qu'elle cesse de les provoquer. Leurs assiduités se bornent, dès ce moment, au concours qu'ils lui prêtent dans la construction des nids, chez les oiseaux, dans l'alimentation et l'élevage des petits, chez les mammifères comme chez les oiseaux. La polygamie ne se rencontre que dans les espèces qui s'alimentent très aisément. Elle paraît résulter de l'exaspération toute naturelle du besoin génésique déterminée par l'abondance de la nourriture : parmi les oiseaux Gallinacés, elle est moins développée dans les espèces qui, comme les faisans et les hoccos, sont difficiles pour le choix de leurs aliments que dans celles qui, comme la poule, mangent indifféremment des graines, des vers, des escargots, etc., et par conséquent se nourrissent copieusement. Parmi les mammifères, la polygamie n'existe que dans les espèces herbivores ayant à leur disposition de vastes et riches pâturages. Chez les animaux polygames, tout comme chez les monogames, il n'y a jamais abus des plaisirs génésiques parce que le désir ne dépasse pas les limites du besoin.

La même observation s'applique, chez tous les animaux, aux plaisirs qui résultent de la satisfaction du besoin d'activité. Dès que l'animal éprouve la fatigue provoquée par les mouvements que ce besoin détermine, il arrête ses ébats ou ses jeux et se livre au repos. On le voit aussi, toujours, se reposer et dormir lorsqu'il a satisfait son besoin de nutrition, de telle sorte que toute la chaleur produite par le fonctionnement de la vie est employée à digérer les aliments absorbés.

Il résulte de tous ces faits que les idées, même les plus égoïstes, déterminées par les besoins naturels, sont rarement accompagnées, chez les animaux, d'actes ayant pour effet de nuire à leurs semblables. Si deux mâles convoitent la même femelle — ce qui est la cause la plus fréquente des conflits entre animaux — le conflit est rarement poussé jusqu'à la bataille parce que, d'ordinaire, l'un d'entre eux cède la place à l'autre. Jamais, d'autre part, un animal grand et fort ne cherche chicane à un congénère petit et faible. Les chiens domestiques eux-mêmes, même lorsque leurs maîtres les ont éduqués à attaquer leurs semblables, ne se jettent jamais spontané-

ment sur un individu plus petit. Dans les batailles de chiens, ce sont toujours les roquets qui prennent l'offensive.

En résumé, si l'on veut caractériser la morale dont les sociétés animales s'inspirent dans leur conduite, on doit dire que c'est une morale de besoins naturels et non une morale de passions, car le désir provoqué par le besoin ne s'aiguise jamais en passion.

Les sociétés humaines donnent lieu à des observations d'autant plus différentes qu'elles s'éloignent davantage des âges primitifs de l'humanité.

Les primitifs et les populations encore incivilisées de notre temps forment des sociétés très semblables à celles des animaux supérieurs. c'est-à-dire ayant la morale des besoins naturels. Les vols y sont tellement rares, malgré la misère, que les portes ne sont pourvues d'aucun moyen sérieux de fermeture. Les crimes contre les personnes y sont presque inconnus; il en est même, comme le parricide, que l'esprit de ces populations ne conçoit pas. L'égoïsme individuel dont les besoins naturels déterminent le développement ne prend, en un mot, que rarement, chez les hommes primitifs ou sauvages, un développement tel qu'il se transforme en passion et détermine le vice ou le crime.

Les seules passions qui se manifestent fréquemment chez les sauvages sont la gourmandise, l'ivrognerie et la lubricité. La manière dont elles se développent est, chez eux, facile à observer.

Le peu de goût que les hommes incivilisés ont, en général, pour le travail, est cause qu'ils manquent souvent d'une partie au moins des objets les plus nécessaires à l'alimentation. Il suffit qu'un jour, pour un motif quelconque, la pêche ou la chasse aient été infructeuses pour que l'homme ne puisse pas satisfaire sa faim. Si le fait se reproduit fréquemment, il deviendra assez semblable aux grands carnassiers dont les repas sont, en général, peu réguliers : comme ces animaux, l'homme sera très porté à abuser de la nourriture lorsque l'occasion se présentera pour lui d'en avoir à sa discrétion. Ce sont particulièrement les viandes qui sont l'objet des abus de ce genre. C'est dans leur pénurie, en certains pays, que se trouve la cause déterminante primitive de l'anthropophagie. On se faisait la guerre de tribu à tribu pour se procurer des hommes ou des femmes à manger ou bien on mangeait les vieillards de la tribu. Plus tard, l'anthropo-

phagie a pu se transformer, dans quelques régions, en pratique religieuse, mais à ses débuts, elle fut toujours déterminée par la rareté de la chair des animaux. La gourmandise une fois entrée dans les mœurs d'une population y subsiste souvent après que l'alimentation y est devenue facile. Elle constitue alors une véritable passion. Certains peuples, de nos jours, en offrent des exemples remarquables : on y mange pour le seul plaisir de manger, de même que l'on y absorbe des quantités énormes de liquides pour le seul plaisir de boire.

L'ivrognerie est, avec la gourmandise, une passion très fréquente chez les sauvages actuels. Elle prend sa source, comme chez les peuples les plus civilisés, dans l'excitation que procurent les boissons alcooliques. Beaucoup d'individus, particulièrement dans les populations encore incivilisées ou dans les classes ignorantes des nations civilisées, éprouvent à cette excitation un plaisir tel qu'ils s'efforcent de le renouveler le plus souvent possible. Les hommes sauvages ont d'abord cherché l'ivresse dans des liquides qui fermentent spontanément, tels que le suc du palmier, le jus du raisin ou de quelques autres fruits, etc., puis ils se sont ingéniés à provoquer eux-mêmes la fermentation de ces liquides. Avec les progrès de la science se sont alors déroulées toutes les phases de la production des alcools et des liqueurs dans lesquels un très grand nombre d'hommes très civilisés cherchent, aujourd'hui encore, l'ivresse.

Il serait impossible de nier que les passions de la gourmandise et de l'ivrognerie, nées de l'abus des plaisirs procurés par la satisfaction des besoins de nutrition, aient joué un rôle dans l'évolution de la civilisation.

Il est résulté de ces passions des besoins nouveaux qui, pour être artificiels, n'en ont pas moins exercé une influence considérable sur le développement de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, etc. Mais il importe de noter que les progrès ont résulté plutôt de la recherche des moyens de satisfaire avec agrément le besoin de nutrition que de l'excès de satisfaction de ce même besoin. Les gourmets, c'est-à-dire les hommes qui cherchent à varier leurs aliments et leurs boissons, à leur donner des odeurs et des saveurs agréables, exercent plus d'action sur le développement des industries relatives à l'alimentation que ceux dont le seul plaisir est d'ingurgiter, comme l'Esquimau ou l'Australien misérables, d'énormes quantités de viande

ou d'alcool. Les seconds, aveuglés par la passion, deviennent rapidement nuisibles à eux-mêmes en compromettant leur santé et aux autres par la brutalité, les violences, les crimes même qui sont fréquemment déterminés par l'intempérance. Les premiers, par la recherche de plaisirs variés mais dont ils n'abusent pas, se maintiennent dans un état parfait de santé physique et morale, sont contents de leur sort et se complaisent dans les actes propres à leur valoir la sympathie de leurs semblables. Ne résulte-t-il pas un vif plaisir social et moralisateur d'une table où des mets bien préparés et des vins de bons crus sont consommés sans abus par des gens intelligents, instruits, tolérants, aussi soucieux des qualités de l'esprit que de celles des aliments, échangeant en toute liberté leurs idées sur les hommes, les choses et les événements au milieu desquels s'écoule leur vie? Lorsque Sénèque disait des jardins d'Épicure que l'on n'y excitait ni la faim ni la soif, et lorsque le propriétaire des mêmes jardins déclarait lui-même qu'un peu de farine et d'eau suffisaient pour le combler de bonheur, ni l'un ni l'autre n'entendaient condamner la recherche des mets délicats, mais simplement flétrir l'homme qui, se faisant inférieur à l'animal, se vautre dans les passions dégradantes de la gourmandise et de l'ivrognerie.

La lubricité est la passion la plus généralisée chez les peuples encore incivilisés, mais sortis de la phase purement animale. Elle consiste dans l'abus des plaisirs sexuels et résulte des désirs psychiques inspirés par le contact incessant des deux sexes, qui existe dans presque toutes les sociétés humaines. La femme, comme les femelles des animaux supérieurs, ne peut concevoir qu'à de certaines époques, mais celles-ci sont devenues plus rapprochées dans notre espèce que dans les espèces animales par suite des relations sexuelles constantes que les hommes et les femmes entretiennent, relations provoquées elles-mêmes, non par le besoin naturel, mais par le désir que provoque le souvenir des plaisirs que procure sa satisfaction, et par l'excitation réciproque auxquelles les hommes et les femmes se livrent. Il n'y a guère de populations sauvages chez lesquelles les hommes n'aient dressé les femmes à des danses et à des chants ayant pour objet de réveiller la nature en excitant le désir; et il n'y en a pas dans lesquelles le sexe soi-disant fort ne fasse usage de boissons ou d'aliments considérés comme susceptibles d'exciter les organes fati-

gués par un fonctionnement abusif. Chez la plupart des peuples sauvages, les mœurs qui ont résulté de ces pratiques sont extrêmement dépravées, le mariage n'y introduisant quelque réserve qu'en ce qui concerne la femme qui est considérée comme la propriété du mari, même lorsque celui-ci en possède plusieurs. La polygamie est, en effet, à peu près constante chez tous les peuples incivilisés. Au fur et à mesure que l'usage de la monogamie s'est introduit dans les sociétés humaines, la prostitution s'est développée, comme pour assurer aux hommes la possibilité de varier des plaisirs qui semblent être excités par le changement de celles qui les procurent. Dans nos sociétés modernes, même dans celles où la polygamie existe, la prostitution prend, sous diverses formes, une importance d'autant plus grande que la richesse est plus générale.

La lubricité est, en somme, la passion la plus répandue de toutes celles qui troublent les esprits dans notre espèce. Elle a puissamment contribué au développement des industries de luxe, en raison des efforts que font les hommes pour acquérir et conserver les faveurs des femmes convoitées. Il est inutile d'ajouter qu'il est résulté de la lubricité des hommes un développement excessif de la coquetterie des femmes. La femme cherche d'autant plus à plaire que l'homme manifeste plus ardemment le désir de la séduire. La cupidité de la première s'est, d'autre part, développée parallèlement à la lubricité du second. Les mœurs des divers peuples n'ont pas seules souffert du développement de ces passions : la santé d'un grand nombre d'individus et la dégénérescence de beaucoup de familles en sont aussi une conséquence inévitable. L'un des objectifs les plus importants de l'éducation doit être de prévenir, chez le plus grand nombre possible d'individus des deux sexes, le développement de ces passions, car les lois se sont toujours montrées impuissantes à en empêcher les détestables effets.

Pour satisfaire les passions de la gourmandise, de l'ivrognerie et de la lubricité il faut, dans nos sociétés modernes surtout, beaucoup d'argent. L'homme devient cupide afin de se procurer celui qui lui est indispensable pour donner cours à ses passions ; et la cupidité le conduit souvent au jeu, aux spéculations les plus folles, au vol, voire à l'assassinat. Le magistrat qui, en face d'un crime provoqué par la cupidité, « cherche la femme », a beaucoup de chances de la trouver.

L'idée de domination qui naît toujours chez l'homme dès que la famille et la société se constituent, c'est-à-dire dès qu'il se trouve en contact avec ses congénères dont un grand nombre sont plus faibles que lui, a donné naissance, chez tous les peuples, à une passion qui se développe parallèlement à la civilisation et dont les effets sont tantôt bienfaisants, tantôt pernicieux : j'ai nommé l'*ambition*. Le désir de dominer inspire à beaucoup d'hommes, soit dans la famille, soit dans la société, un grand nombre d'actes utiles aux membres de la famille ou du corps social; mais lorsque ce désir se transforme en passion, il occasionne souvent la ruine de la première par les entreprises hasardeuses, et la perte de la seconde par les conflits et les guerres avec les autres groupes sociaux. Les grands ambitieux peuvent être de grands bienfaiteurs, s'ils savent modérer leurs ambitions; ils sont plus souvent de grands malfaiteurs, car l'ambition figure parmi les passions qu'il est le plus difficile de tempérer. « On voit beaucoup d'hommes, écrit Sénèque à Lucilius[1], porter la flamme dans les villes... et, tout couverts du sang des peuples, arriver jusqu'à l'Océan. Mais ces mêmes hommes, avant de vaincre l'ennemi, avaient été vaincus par une passion. Nul n'a pu résister à leur attaque, mais eux-mêmes n'avaient résisté ni à l'ambition ni à la cruauté; et alors qu'ils semblaient chasser les populations devant eux, ces passions les chassaient devant elles. Il cédait, le malheureux Alexandre, à la fureur dont il était possédé lorsqu'il dévastait des contrées étrangères et cherchait des terres inconnues... Il ne peut s'arrêter, semblable aux corps graves qui, une fois lancés, ne cessent d'aller que lorsqu'ils gisent à terre. » Après avoir montré la folle passion qui inspira les actes de Pompée, de César, de Marius, comme ceux d'Alexandre, il ajoutait : « Tandis qu'ils bouleversaient le monde, ces hommes étaient bouleversés tous les premiers, semblables à ces tourbillons qui, faisant tourner ce qu'ils enlèvent, obéissent eux-mêmes à une force de rotation; en sorte que leur choc est d'autant plus violent qu'ils ne peuvent se maîtriser. Ainsi, après avoir semé partout les désastres, ils subissent à leur tour la même influence qui a fait tout ce mal. Ne croyez pas que personne trouve sa félicité dans le malheur d'autrui. » Il n'y a pas, en effet, de grand ambitieux historique qui n'ait été la suprême victime de ses ambi-

1. Lettre XCIV.

tions. Alexandre meurt abandonné par ses Macédoniens, au cours de la plus glorieuse de ses expéditions de guerre; Pompée tombe sous le poignard d'un assassin, après avoir été vaincu à Pharsale; César est assassiné sous les yeux des sénateurs qui, la veille, adulaient son orgueil et flattaient son insatiable ambition; plus près de nous, Louis XIV meurt délaissé de la noblesse et du peuple qui l'ont encensé; Napoléon, renié par la nation qui avait glorifié ses victoires, rend le dernier soupir dans une île presque déserte où l'ont transporté ses vainqueurs pour débarrasser l'Europe de sa passion guerrière et conquérante Quel sera le sort de celui qui, follement, sans avoir leur génie, tente aujourd'hui d'imiter ces trop illustres ambitieux? Sera-t-il, conformément à une prédiction d'Henri Heine, son congénère, conduit au terme de sa carrière par un peuple désabusé, sur un char attelé de quatre chevaux, et soumis, avec toutes les formes du plus profond respect, au sort que ses armées, ivres de sang et de férocité, firent subir à tant de milliers de vieillards, de femmes, d'enfants, de prêtres, pour satisfaire son fol orgueil et ses barbares ambitions?

Parmi les passions qui ont leur source dans les besoins naturels à l'homme et qui ont dominé l'évolution de l'humanité, tantôt utiles et tantôt néfastes, il en est une dont les manifestations accompagnent chacun des pas faits dans la voie du progrès, soit par les individus, soit par les collectivités sociales : je veux parler de l'*égoïsme* et des idées ou sentiments auxquels il donne naissance chez tous les hommes. L'énorme développement que l'égoïsme a pris dans les êtres de notre espèce et l'impossibilité de le faire disparaître, même chez les individus qui sont le plus fortement influencés par l'éducation altruiste, lui donnent une importance qu'aucun philosophe n'a soulignée suffisamment. Je voudrais esquisser le tableau du rôle qu'il a joué dans le développement de l'humanité.

Au fur et à mesure que les sociétés humaines se sont étendues, et que l'intelligence de leurs membres s'est développée, l'égoïsme individuel s'est accentué, en même temps que se développaient les idées d'orgueil et de domination. Lorsque son esprit eut atteint un certain degré d'évolution, l'homme non seulement voulut dominer dans la famille et dans la société; mais encore prétendit pénétrer les secrets de la nature, dans l'espoir de se rendre maître de cette dernière.

Afin de satisfaire son égoïste curiosité, l'homme voulut savoir ce qu'est le soleil qui l'éclaire et le réchauffe; d'où les plantes, les animaux et lui-même sont sortis; à quelles causes sont dues les variations de la lumière et de la chaleur, les pluies, les neiges, les glaces, les orages, etc. Il entra, en un mot, sous l'impulsion de l'égoïsme, dans la voie de la science; mais n'y pouvant avancer qu'avec une extrême lenteur, en raison de la faiblesse de son intelligence naissante, son imagination inventa des explications que sa raison était encore incapable de trouver et auxquelles il crut parce qu'il était encore incapable d'en faire la critique. Il fut religieux parce qu'il ne pouvait pas être savant. Après avoir salué le lever du soleil, pour la lumière et la chaleur que lui envoie cet astre, il le vénéra, l'adora comme la puissance suprême de l'univers. La religion du soleil fut celle des Aryas de l'Inde primitive, des habitants les plus anciens de la Chine, et, probablement, des premiers Sémites dont l'Asie et l'Afrique ont conservé les traces.

Lorsqu'il eut découvert le feu, il le compara au soleil, et lorsqu'il eut créé le foyer de sa demeure, il en fit l'objet d'un culte qui, d'abord se confondit avec celui du soleil, puis finit par en prendre la place. Les hymnes des Védas nous montrent le chef de la famille Arya dressant, à l'heure du soleil levant, un foyer dont il avive la flamme avec la graisse des victimes et le soma sacré. Chez les Grecs et les Romains de l'antiquité, le foyer est devenu le seul objet du culte familial et le père en est le prêtre.

Comme il avait créé le foyer de sa demeure, il imagina un créateur du grand foyer solaire qui brille dans le ciel et réchauffe la terre en même temps que l'espace. Pour ce créateur inconnu, mystérieux, mais qu'il conçut très puissant, il se prit d'abord de respect et de crainte. Il le redouta comme il redoutait déjà le tonnerre et la foudre qui, après avoir sillonné le ciel de traits de feu, déchire l'arbre, tue l'animal ou l'homme, les vents impétueux, les nuages d'où tombent la pluie, la neige et la grêle, les brouillards qui endolorissent les membres, le silence des forêts et le grondement de la mer, la maladie et la mort, etc. Dans son ignorance, ou bien il anima ces choses et finit par les adorer, comme firent partout les Aryas, ou bien il imagina, comme les Hébreux, des forces inconnues, des esprits, des Eloïms dont le soleil, les vents, les pluies, les nuages, le tonnerre et la foudre, le marécage mortel, la forêt terrifiante, l'océan

dévastateur, la maladie et la mort ne seraient que les instruments et les agents. Il avait créé les dieux et le Dieu.

Mais contre eux, bientôt, son incommensurable orgueil et son égoïsme indomptable se révoltèrent. Après avoir divinisé toutes les forces de la nature, les malfaisantes comme les bienfaisantes, après avoir institué par-dessus tous les autres le culte du soleil, source de vie sur la terre, il divinisa et adora l'organe par lequel lui-même transmet la vie dans l'humanité, de génération en génération. Le culte du phallus se répandit parmi toutes les races de notre espèce, à peu près en même temps que celui du soleil et du feu. Étant le générateur, l'homme voulut aussi être le maître : son esprit de domination s'étaya dans la famille sur le culte dont il fournissait l'idole. Puis, voulant être immortel comme les dieux créés par son imagination et tout-puissant comme eux, il se dota d'une âme, émanation ou parcelle de la divinité; et inventa son libre arbitre afin que sa volonté fût spontanée et souveraine comme celle de Dieu. Pour ressembler entièrement aux dieux, il imagina un paradis où il jouirait éternellement d'un bonheur semblable à celui des êtres célestes. Enfin, il divinisa sa propre personne et prit place, Auguste adoré par les peuples, sur l'autel du dieu, confondu avec le trône des Césars.

Parvenu à l'apogée de son égoïsme, de son orgueil et de son esprit de domination, il inventa, pour consacrer les rêves de son imagination et légitimer sa domination tyrannique, une philosophie et une morale métaphysiques, dont les formules et préceptes, puisés en dehors de la nature, devaient forcément pousser l'humanité hors des voies naturelles.

Une autre cause contribua puissamment au même résultat. Dans toutes les sociétés humaines, au fur et à mesure que le nombre des membres du corps social s'accrut, que les intérêts individuels, familiaux et nationaux prirent de l'importance en rivalisant les uns avec les autres, que les inégalités physiques et intellectuelles entraînèrent des inégalités corrélatives dans la répartition des richesses et des influences, les nécessités de la vie sociale déterminèrent la constitution d'organismes distincts pour les diverses fonctions. On vit alors s'ouvrir entre les individus et les familles des rivalités, des concurrences et des luttes en vue de la conquête

des fonctions directrices. Des classes se constituèrent, des aristocraties terriennes ou des oligarchies politiques, ploutocratiques, militaires, judiciaires, sacerdotales, se formèrent par le groupement de familles qui s'attribuèrent des privilèges divers et devinrent d'autant plus puissantes que la masse de la société était plus ignorante. Il y eut dès lors des égoïsmes de classes comme il y avait déjà des égoïsmes de familles et d'individus, et tous ces égoïsmes s'exaspérèrent par les luttes ouvertes pour la conquête de la prépondérance à laquelle visait chacune de ces classes[1].

En même temps, la diversité des intérêts des différentes nations détermina la formation, dans l'esprit des membres de chacune d'elles, d'un égoïsme national d'autant plus prononcé que la divergence des intérêts et de la mentalité de ces nations était plus prononcée. Il y eut bientôt autant de morales que de nations, mais toujours la morale nationale était une morale essentiellement égoïste, ne tenant compte que des intérêts et des goûts de la nation.

Les religions elles-mêmes franchirent rapidement, à mesure que les sociétés se développaient, le cadre très étroit où elles se trouvaient primitivement enfermées. Elles en arrivèrent vite à être des institutions sociales et politiques; elles s'imprégnèrent des idées, des passions, des préjugés du milieu où elles fonctionnaient; leur dieu unique ou leurs divinités multiples devinrent des dieux nationaux, particularistes, tenus de protéger la nation envers et contre tous et de combattre pour elle, sans discuter la légitimité ou l'injustice de ses revendications. En Grèce, « deux cités, dit excellemment Fustel de Coulanges[2], étaient deux associations religieuses qui n'avaient pas les mêmes dieux. Quand elles étaient en guerre, ce n'étaient pas seulement les hommes qui combattaient, les dieux aussi prenaient leur part à la lutte.... On était convaincu qu'ils combattaient dans la mêlée; les soldats les défendaient et ils défendaient les soldats. » Et la guerre se terminait par la destruction complète des vaincus. Chez les Hébreux, « l'individualisme national, dit Ernest Renan[3], veut un dieu particulier.... Iahvé

1. Voyez J.-L. de Lanessan, *La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés.* — *La Concurrence sociale et les devoirs sociaux.* Alcan édit.
2. *La Cité antique*, l. III, ch. xv.
3. *Hist. du peuple d'Israël*, i, p. 261.

est le dieu protecteur d'Israël, engagé à lui donner raison, même quand il a tort, une victoire d'Israël est une victoire d'Iahvé; les guerres d'Israël sont des guerres d'Iahvé.... Ce nouveau Iahvé n'est plus l'antique source de la force et de la vie dans le monde. C'est un politique massacreur, un dieu qui favorise une petite tribu *per fas et nefas*. Tous les crimes vont être commandés au nom d'Iahvé. »

Parmi ces crimes, figure en première ligne la destruction des autels des temples et des images divines des nations vaincues par Israël, et la destruction de ces nations elles-mêmes : « quand l'Éternel, ton Dieu, prescrit le *Deutéronome*, t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession..., qu'il aura ôté de devant toi beaucoup de nations..., et que l'Éternel, ton Dieu, te les aura livrées, et que tu les auras battues..., vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous abattrez leurs emblèmes d'Achéa et vous brûlerez au feu leurs images taillées.... Tu détruiras donc tous les peuples que l'Éternel, ton Dieu, te livre; ton œil sera pour eux sans pitié. » Dans les temps modernes, le christianisme ne s'est pas montré moins impitoyable que le judaïsme pour les gens qui ne partagaient pas sa foi. Le Dieu des chrétiens n'a pas été moins exploité que le Iahvé des juifs par les nations qui, faisant la guerre aux autres, même dans les conditions les plus injustes, attendaient de lui la victoire. Il n'y a pas de monarque dont l'une des préoccupations essentielles n'ait été de se faire passer aux yeux de son peuple pour un favori de la divinité, et il n'y a guère de peuple qui n'ait tenté de transformer en un dieu national et particulariste le Dieu universel du christianisme, afin de se donner, en quelque sorte, le droit d'exiger ses faveurs. Il y a bien des années déjà qu'Ernest Renan écrivait, à propos de la tendance de toutes les nations à accaparer la Divinité : « Une telle évolution est bien dans la nature des choses et nous l'avons vue se passer de nos jours. L'Allemagne, par la haute philosophie sortie de ses entrailles, par la voix de ses hommes de génie, avait proclamé mieux qu'aucune autre race, le caractère absolu, impersonnel, suprême de la divinité. Or, quand elle est devenue une nation, elle a été amenée, selon la voix de toute chair, à particulariser Dieu. L'empereur Guillaume Ier, à diverses reprises, a parlé de *Unser Gott* et de sa confiance en ce Dieu allemand. » Son petit-fils, exagérant encore cette pensée, parle en

toutes circonstances de son « bon vieux Dieu », comme si, a dit justement M. Lavisse, il avait été élevé dans son « intimité »; et tout le peuple d'Allemagne a imité son exemple, avec une ardeur d'autant plus tapageuse qu'il s'éloignait davantage de la religion. Dans un recueil de discours, poésies et chansons à l'usage des écoles primaires, un recteur s'écrie : « Il vit encore l'antique Dieu allemand, il est avec nous (*Gott mit uns*). Dieu des combats et de la guerre, conduis ton peuple à la victoire. » Lorsque les artilleurs germains bombardaient Louvain, les églises catholiques des villages belges et la cathédrale de Reims, ils étaient convaincus d'agir au nom et pour le compte du « vieux Dieu allemand », de même que les Israélites travaillaient pour Iahvé et par l'ordre d'Iahvé quand ils brûlaient les idoles des peuples conquis par leurs armes et massacraient les adorateurs des dieux étrangers.

Le particularisme étroit que les nations modernes, à l'exemple des peuples de l'antiquité, attribuent à la divinité, explique aisément, sans qu'il soit utile d'y insister, les affreuses guerres religieuses qui ont ensanglanté l'Europe pendant de nombreux siècles, et les persécutions que tantôt une religion, tantôt l'autre, firent subir à ceux qui ne partageaient pas sa foi et refusaient de pratiquer son culte. Y a-t-il un seul peuple dont l'histoire n'ait pas été maculée par le sang que les religions ont fait verser? Y a-t-il une seule religion qui n'ait aucune victime de son intolérance à se reprocher [1]?

La foi religieuse envisagée comme répondant à un besoin intellectuel et créé par l'éducation est susceptible, en effet, comme toutes les idées nées des besoins naturels, de procurer un plaisir dont l'abus se transforme aisément en passion. Et l'expérience établit que nulle passion n'est susceptible de devenir plus violente et plus dangereuse que la passion religieuse.

En résumé, ce qui domine, aujourd'hui, dans toutes les sociétés humaines, même les plus civilisées, c'est d'une part l'égoïsme individuel qui donne à la lutte pour l'existence une âpreté extraordinaire; d'autre part, l'égoïsme familial et l'égoïsme des classes qui rend la concurrence sociale plus âpre encore que la lutte individuelle; et, enfin, l'égoïsme national qui, exaspérant le patriotisme, fait

1. Voir J.-L. de Lanessan, *La Morale des religions*. Alcan édit.

courir sans cesse à chaque peuple le danger d'être attaqué par des voisins plus forts que lui-même.

Tous ces égoïsmes étant devenus de véritables passions, on peut qualifier la morale vicieuse et néfaste qu'ils inspirent de *morale des passions*, par opposition à la *morale des besoins naturels* qui devrait constituer la règle des sociétés humaines, comme elle est celle des sociétés animales.

Il est impossible de contester que les luttes de classes et de nations, dont les sociétés humaines les plus civilisées sont le théâtre, aient été et soient encore profondément nuisibles, non seulement à l'humanité envisagée dans son ensemble, mais encore aux diverses classes et nations entre lesquelles elles se produisent. Il me suffira de rappeler quelques faits historiques et actuels.

Les aristocraties de la Grèce et de Rome furent d'une extrême habileté dans la défense de leurs intérêts. Elles s'assurèrent pour des siècles la prédominance politique et le monopole de la richesse, en inspirant à la classe des plébéiens libres le mépris du travail rémunéré et lui faisant contracter l'habitude de vivre aux dépens des aristocrates. Elles enlevaient ainsi à la masse la seule arme vraiment redoutable dans la lutte des classes, la seule qui puisse permettre aux pauvres intelligents et laborieux de se substituer aux riches paresseux ou inintelligents. Mais, en se donnant à elles-mêmes la certitude qu'elles n'auraient plus d'efforts à faire pour conserver leur suprématie, elles préparaient l'arrêt certain de leurs progrès et condamnaient leur force à être vaincue, à une heure déterminée, par quelque autre force supérieure. A Rome, César n'eut qu'à remuer du bout de son glaive l'esprit de rébellion qui toujours exista dans les classes misérables, pour se substituer à une aristocratie ploutocratique qui se croyait à l'abri de toute atteinte. En Grèce, il n'y avait pas de ville qui ne fût sans cesse en proie aux luttes de l'aristocratie et de la démocratie et ces luttes n'eurent d'autre résultat final que de ruiner et de détruire à la fois toutes les parties de la société grecque. Dans l'empire romain, les césars étaient rendus très forts par leurs armées; mais ce furent les armées elles-mêmes, lorsqu'elles eurent pris conscience de leur force, qui détruisirent l'empire. Au moyen âge, en France, l'âpre concurrence sociale à laquelle se livrent l'aristocratie terrienne et l'oligarchie religieuse, toutes les deux très fortes, l'une par l'épée, l'autre par la foi, détermine la

ruine de l'une et de l'autre, tandis que la bourgeoisie se constitue, se développe et, petit à petit, acquiert une force qui sera un jour assez grande pour devenir prépondérante. Grâce à la Révolution qu'il provoque et dirige, le Tiers État s'empare du pouvoir, mais l'obligation dans laquelle il s'était trouvé de s'appuyer sur le peuple le condamnait à préparer l'avènement de la démocratie qui, en 1848 et 1870, par de nouvelles révolutions, devenait la puissance supérieure. Et il est impossible de croire que chacune de ces luttes n'ait porté aux intérêts de l'ensemble de la nation, en même temps qu'à chacune de ses classes, des préjudices qui auraient été évités par une évolution pacifique.

Les luttes des peuples produisent des effets plus nuisibles encore. Toutes les grandes guerres ont ruiné pour un temps les peuples vaincus ou vainqueurs qui les avaient faites, et les ruines furent toujours d'autant plus grandes, d'autant plus difficiles à relever, que la durée de la guerre avait été plus grande. Les très longues guerres de Louis XIV et de Napoléon Ier ont fait tout autant, sinon plus de mal, à la France victorieuse, qu'aux peuples vaincus et dévastés par les armées françaises. Les dernières ont produit, en ce qui concerne l'Allemagne, un effet contraire à celui qui en était attendu par Napoléon. Il croyait, après la bataille d'Iéna, avoir dompté la Prusse; il n'avait fait qu'exciter son patriotisme et réveiller les passions belliqueuses que les successeurs immédiats de Frédéric II avaient laissé s'assoupir. Avec des peuples faibles, les guerres napoléoniennes firent des peuples assez forts pour écraser la France en 1870. Avec des États divisés, hostiles les uns aux autres, rendus impuissants par leurs rivalités autant que par leur faiblesse, elles firent l'empire militaire le plus puissant qui ait encore existé. Et qui oserait prétendre que ces guerres contribuèrent au progrès général de l'humanité? Qui pourrait affirmer que le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre, la Bavière, la Prusse elle-même n'auraient pas progressé dans les sciences, les lettres et les arts, l'industrie et le commerce s'ils n'avaient pas connu les combats et les victoires de 1870? Est-ce que la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark n'ont pas évolué, depuis quarante ans, dans toutes les directions, avec autant de rapidité que la Bavière ou la Prusse, quoiqu'elles n'aient connu que les tranquillités et les douceurs de la paix?

Il est impossible de contester que la formation de l'empire germa-

nique ait été suivie d'un très grand développement économique dans toutes les parties de l'Allemagne; mais il est de toute évidence que les mêmes progrès auraient pu être obtenus sous la direction et l'impulsion d'un gouvernement prussien pacifique, assez habile pour provoquer l'union, l'association, la confédération des États allemands en vue de la garantie de leur sécurité et de leur développement économique.

Est-ce que les multiples États autrefois indépendants, qui constituent aujourd'hui la puissante République des États-Unis américains ne se sont pas développés dans d'énormes proportions, au point de vue économique, dans une paix qui a duré pendant plus de cent ans? Est-ce que les cantons dont l'union forme la Confédération helvétique n'ont pas constitué une nation prospère et assez forte pour se faire respecter quoiqu'ils n'aient jamais songé à opprimer les États plus faibles et moins favorisés par la nature, au point de vue défensif, qui les entouraient?

(*A suivre.*)

Encore Hauser et les Allemands

Par le Dr CAPITAN

Nous aurions désiré ne plus revenir sur le triste personnage dont nous avions dû entretenir nos lecteurs antérieurement[1], le marchand Hauser, le fournisseur attitré d'antiquités préhistoriques de Dordogne au public et aux savants allemands; mais des faits nouveaux nous forcent à nous en occuper encore.

D'abord quelques mots d'explication et une rectification sur un point. Dans cet article (p. 122), je citais d'abord les affirmations très précises d'Heierli ainsi formulées par lui-même dans *Argovia* en 1905 : « Voilà qu'à la fin d'octobre 1905, le bruit circula qu'Hauser voulait abattre une partie des murs de l'amphithéâtre (il s'agit de l'amphithéâtre de la ville romaine de Vindonissa qu'exploitait alors ce personnage). On se refusa d'abord à croire qu'un homme qui se compte parmi les gens civilisés ait eu en effet une pareille pensée; mais on apprit bientôt que le contrat était passé aux termes duquel cette partie de murailles devait être renversée. » Et, en effet, ajoutai-je, malgré les protestations unanimes des savants, l'amphithéâtre romain de Vindonissa fut détruit.

Or, j'ai reçu de mon éminent ami M. Deglatigny (de Rouen), une lettre me disant qu'il avait visité plusieurs fois les ruines de Vindonissa et que l'amphithéâtre n'était nullement démoli. Pour tirer la chose au clair, je me suis adressé à mon ami le très distingué conservateur du Musée national suisse, M. Viollier. Très aimablement, il a demandé des renseignements au président de la Société *Pro Vindonissa*, M. Heuberger, qui lui a répondu la lettre suivante en m'autorisant à la publier:

A M. Viollier, vice-directeur du Musée national, Zurich.

« Honoré M. Viollier,

« En réponse à votre demande du 22 juin, je vous fais part de ce qui suit :

« Il résulte des feuilles ci-incluses de mon rapport annuel sur la Société des antiquaires, qui s'appelle maintenant Société *Pro Vindonissa*, que M. O. Hauser voulait couvrir de nouveau et par là laisser détériorer les murs, jusqu'à une certaine profondeur, des ruines qu'il avait déterrées

1. *Revue anthropologique*, n° 4, avril 1915, p. 120.

de l'amphithéâtre de Vindonissa à la fin de 1897 et au début de 1898; et cela il voulait le faire parce que c'était une gêne pour la culture.

« Lorsque nous l'apprîmes, nous fîmes, par l'intermédiaire des propriétaires du terrain, défense légale de recouvrir ces murs. Alors suivant notre proposition, le gouvernement fédéral a acheté l'emplacement et dans le courant de l'année suivante a fait restaurer et conserver les ruines par notre Société. Nous reconnûmes bientôt que M. Hauser avait entrepris les fouilles à Vindich plutôt pour faire une affaire commerciale que pour un motif scientifique. Cela résulte du fait que, en septembre 1898, avec ses associés, il vendit aux enchères dans l'Helmhaus[1] de Zurich le produit de ses fouilles à Vindich. A cette époque, nous ne pûmes acheter pour la collection de Vindonissa que deux ornements frontaux. Dans l'année 1904, d'un des associés d'Hauser, Messikomer, nous pûmes acheter quelques pierres à inscription.

« La plus grande partie de la collection Hauser fut alors (1898) dispersée et perdue pour la science. Les méthodes peu scientifiques de Hauser résultent aussi de ce fait qu'il n'existe aucun plan des substructions nombreuses mises à jour par ses fouilles dans la partie la plus intéressante de l'emplacement important du camp de Vindonissa.

« Recevez mes salutations amicales.

« Dr S. Heuberger. »

Voilà donc qui est entendu : Hauser n'a pas détruit l'amphithéâtre romain de Vindonissa, Heierli s'était trompé; ce qui avait pu le lui faire croire, c'est que, paraît-il, « Hauser aurait menacé de faire sauter les murs découverts par lui si les propriétaires des terrains ne le laissaient pas fouiller plus loin. Mais dans tous les cas, il n'a pas pu mettre sa menace à exécution. Hauser a déjà assez de crimes archéologiques sur la conscience (s'il en a une) pour qu'on ne lui attribue pas encore la destruction de l'amphithéâtre qui existe tel qu'il est sorti des fouilles ».

Ainsi s'exprime un des plus distingués conservateurs des musées de Suisse. On ne saurait dire mieux.

*
* *

Et maintenant autre chose. L'équivoque entre sa nationalité et son métier a été très habilement exploitée par Hauser, et le gouvernement helvétique a marché... jusqu'au jour où on lui a ouvert les yeux. Les magistrats français ont fait de même et finalement tous les biens et locations d'Hauser ont été mis sous séquestre, et non seulement ceux résultant de ses propres transactions, mais aussi ceux acquis pour lui par son homme de paille en Dordogne, l'illustre chef de chantier Leyssalle, de Laugerie-Haute. Tout a été bouclé et le séquestre désigné par le tribunal a été notre ami et collaborateur Peyrony.

La qualité d'agent allemand et de fournisseur attitré des musées de Germanie a donc été reconnue par les magistrats français au sieur

1. Hôtel des Ventes.

Hauser. En voici une nouvelle preuve, bien topique celle-là. C'est une adresse de sympathie d'un certain nombre de savants allemands envoyée par eux à Hauser. Elle a été communiquée à l'*Anthropologie* par le comte Bégouen et publiée avec fac-simile, dans le n° 3 (Mai-Juin 1915), par son éminent directeur, notre ami le professeur Boule. Cette adresse a paru dans la *Gazette de Francfort* du 22 avril 1915. En voici la traduction :

Une marque de sympathie pour Hauser.

Sur l'initiative du Dr Adolf Heilborn (de Steglitz), un certain nombre de savants allemands des plus notables publient l'adresse suivante :

« Depuis seize ans environ, l'archéologue et préhistorien suisse, Otto Hauser, s'est démontré, dans la vallée de la Vézère (Dordogne), comme un chercheur de l'histoire primitive de l'homme. La science de l'homme doit à ses fouilles systématiques des trouvailles d'une valeur inestimable, comme les squelettes de l'*Homo mousteriensis* et de l'*Homo aurignacensis*. Mais parce que Hauser, malgré les offres les plus alléchantes de l'étranger, nous réservait à nous autres Allemands, dans la conviction que nous étions les plus compétents, ses plus importantes découvertes, parce qu'il a plus d'une fois fait appel au conseil et à l'aide des autorités (scientifiques) allemandes pour l'assister dans ses travaux, parce qu'il a reconnu ouvertement « qu'il s'est efforcé du meilleur de ses facultés, d'être un « fidèle serviteur de la science allemande », il est maintenant l'objet de persécutions sans mesure et d'injures de la part des Français. Ceux-ci le désignent, lui, le citoyen de la Suisse neutre, comme *espion prussien* et *agent allemand*, afin d'entrer en possession avec un semblant de droit, de ses importantes découvertes encore sans doute nombreuses et des gisements achetés ou loués par lui.

« Les anthropologues, préhistoriens, zoologues et géologues allemands soussignés assurent, par la présente publication, M. Otto Hauser de la part cordiale qu'ils prennent aux regrettables événements qui l'ont frappé d'une façon imméritée. Ils espèrent néanmoins qu'il lui sera possible de terminer ce qu'il a commencé avec tant de succès au profit de la science de l'homme des temps primitifs.

« Pr Dr O. ABEL (Vienne). — Pr Dr P. ADLOFF (Greifswald). — Pr Dr O. AICHEL (Kiel). — Pr Dr K. Von BARDELEBEN (Iena). — Pr Dr B. BRANCA, conseiller des mines (Berlin). — Pr Dr W. DIECK (Berlin). — Pr Dr FRITSCH, conseiller de médecine (Berlin). — Pr Dr A. von FRORIEP (Tubingen). — Pr Dr L. GERLACH (Erlangen). — Pr Dr GORJANOVIC-KRAMBERGER, conseiller aulique (Zagreb). — Pr Dr Ernst HÆCKEL, conseiller intime (Iena). — Pr Dr D. von HAUSEMANN, conseiller de médecine (Berlin). — Pr Dr HAUTHAL (Hildesheim). — Pr Dr Rich. HERTWIG, conseiller intime (Munich). — Pr Dr R. HESSE (Bonn). — Pr Dr M. HŒRNES (Vienne). — Pr Dr H. KLAATSCH (Breslau). — Pr Dr G. KOSSINNA (Berlin). — Dr L. PFEIFFER,

conseiller de médecine (Weimar). — Pr Dr POHLIG (Bonn). — Pr Dr F. REGEL (Wurtzbourg). — Pr Dr G. SCHWALBE (Strasbourg). — Pr Dr J. SOBOTTA (Wurtzbourg). — Pr Dr G. STEINMANN, conseiller des mines (Bonn). — Pr Dr Fr WALKHOFF, conseiller aulique (Munich). — Pr Dr R. WIERDERSHEIM, conseiller aulique (Fribourg-en-Brisgau). »

Cette adresse n'est qu'un rabâchage de tous les mensonges d'Hauser. On y trouve celui de la prise de possession par les Français des importantes découvertes d'Hauser et des gisements loués par lui. Et pourtant les signataires ne peuvent ignorer que le séquestre conserve et maintient intacts les biens du séquestré, ce qui, nous pouvons l'affirmer a été rigoureusement fait pour tous les biens et locations d'Hauser. Quant au produit de ses fouilles il n'y en a pas traces. Son dévoué personnel lui a tout expédié depuis sa fuite précipitée. A noter aussi la réjouissante phrase « ... parce qu'Hauser nous réservait à nous autres Allemands, dans la *conviction que nous étions les plus compétents*, ses plus importantes découvertes... », où la cuistrerie mégalomane germanique s'étale dans sa naïveté outrecuidante. Non vraiment, voyez-vous l'unique et transcendentale compétence en préhistoire de gens auxquels nous, préhistoriens français, avons tout appris et qui n'ont à leur actif que des découvertes de tout second ordre!

Mais ce qu'a d'excellent ce papier, c'est qu'il *bochifie* de plus en plus Hauser... c'est le pavé de l'ours.

Et, chose curieuse, tandis qu'Hauser est exalté par ses tenanciers d'occasion et sacré grand savant allemand, voici que des voix discordantes se sont élevées. Un savant sérieux, le professeur Birkner, directeur du musée préhistorique de Munich, a publié dans le journal *Natur und Kultur* un article réellement scientifique où les choses sont mises au point avec une largeur de vue remarquable (sauf quelques erreurs de détail). Des tirés à part nous sont parvenus ainsi qu'un exemplaire du *Basler Nachrichten* du 23 juillet 1915, le tout envoyé par un savant ami de Suisse, le professeur Viollier, sous-directeur du musée national suisse à Zurich, que nous remercions vivement. L'article commence ainsi[1] :

Le cas Hauser.

« Depuis longtemps déjà, cela a produit une impression pénible de ce que, dans de nombreuses déclarations de la presse allemande, on fait le reproche à nos fonctionnaires de ne pas prendre suffisamment sous leur protection un de nos compatriotes qui est persécuté en France, le préhistorien Hauser. Dans le fascicule 17-18 du journal *Natur und Kultur*, l'anthropologue Birkner, de l'Université de Munich, écrit ceci sous le titre : *Le cas Hauser et la Science allemande* :

1. Nous devons cette traduction, comme celle de tous les documents de langue allemande reproduits dans cet article, à notre ami Marcou que nous remercions tout particulièrement ici.

« Le Suisse O. Hauser a exposé « dans une description saisissante », comme disent les notices des journaux, sa fuite des Eyzies, dans le n° 4 de l'*Umschau*, ainsi que dans une brochure. Lors de la mobilisation il dut, comme il le raconte, abandonner sa propriété à Laugerie-Haute, parce que tous les habitants se tournèrent contre lui « qui, depuis seize ans « demeurait au milieu d'eux, ne leur avait fait que du bien, leur avait pro- « curé des bénéfices et une industrie étrangère ». Hauser avait acheté ou loué presque tous les sites paléolithiques importants de la Dordogne et y avait établi une espèce d'exploitation de fouilles en gros. Il a vendu contre espèces sonnantes à un grand nombre de musées en Allemagne les résultats en partie très importants de ces fouilles [1]; par exemple les squelettes trouvés au Moustier et à Combe Capelle. Celui qui sait quelles sommes il a reçues pour ses trouvailles appréciera la phrase suivante publiée par Hauser : « Quel monde de douleur et de peine amère pour « celui qui sans intérêt (!) a consacré toute une vie au service d'une grande « tâche ! »

« Ses rapports avec l'Allemagne, et les nombreuses visites d'Allemands qu'il recevait ont amené la population à le soupçonner d'espionnage. En conséquence une commission officielle fit une perquisition domiciliaire, et saisit 1153 lettres d'Allemands. Les dommages occasionnés par cette perquisition furent estimés à 200 francs[2]. Selon Hauser, les écriteaux placés par lui pour indiquer les stations et « tous les points de repère « pour la topographie préhistorique préparée sur une grande échelle et à « frais énormes (?) » ont été détruits[3]. Dans ses communications à la presse, Hauser parle aussi de pillage de ses emplacements de fouilles[4]. Hauser fit de la propagande personnelle au moyen de conférences, où il dépréciait le travail des savants français, prétendant que ses recherches se distinguaient des leurs par la méthode scientifique[5]. Quand on lit les rapports qui ont paru dans les journaux et les revues au sujet de ses opérations en Dordogne, on croit forcément que c'est grâce à Hauser que nous avons acquis une connaissance exacte de la civilisation de l'homme diluvien, manière de voir qui n'est nullement en accord avec les faits.

« Comme si la propagande dans la presse ne suffisait pas, le docteur Heilborn, de Berlin, a invité par circulaire un certain nombre de savants à signer un témoignage de sympathie dont le but serait de lui fournir

1. Rien n'a été acheté à Hauser pour la collection nationale d'anthropologie préhistorique de Munich (Note de Birkner).

2. Est-il encore nécessaire de répéter qu'il n'y a jamais eu de commission. La saisie des lettres a été exécutée par les gendarmes à la suite d'une perquisition où le seul dégât a été l'ouverture des portes que le fondé de pouvoir d'Hauser, Leyssale, avait refusé d'ouvrir. L'estimation de 200 francs est une pure invention.

3. Toujours le même bluff mensonger. Ses écriteaux narguant le public ont été en effet détruits par la population indignée. Leur valeur marchande est des plus minime, leur valeur scientifique nulle.

4. Ceci est absolument faux. Rien n'a été touché dans les gisements.

5. C'est juste l'inverse qui serait exact.

une aide précieuse vis-à-vis de son gouvernement qui jusqu'ici s'est montré très négligent dans la poursuite de ses droits et de ses réclamations en Dordogne. Le témoignage de sympathie fut publié dans les journaux; mais parmi les signatures qui sont celles de savants distingués, on ne trouve pas celles d'un certain nombre de spécialistes qui ont une connaissance personnelle du travail de Hauser.

« Le désir s'étant manifesté que la Société Anthropologique de Berlin s'exprimât aussi d'une façon énergique au sujet du vandalisme français rapporté par Hauser, le conseiller privé, professeur, docteur Schuchhardt, directeur au Musée d'ethnologie de Berlin, s'expliqua sur cette affaire dans la séance du 20 février. « Dans cette maison — les séances de la « Société se tiennent dans la salle des conférences du Musée, — déclara- « t-il, nous sommes certes les premiers à éprouver une vive sympathie « pour Hauser. Nous lui devons presque toute notre collection paléoli- « thique ainsi que les deux squelettes si importants; grâce à son obli- « geance nous avons pu pratiquer des fouilles pendant deux mois dans « ses abris et nous nous promettions encore bien des choses comme « résultat de la continuation de ses travaux. Mais les conclusions que « beaucoup de personnes ont tirées des procédés des Français envers « Hauser, c'est-à-dire l'idée que tout a été brisé en petits morceaux chez « lui aux Eyzies, est erronée; c'est une de ces suggestions de forfaits qui « n'ont pas été commis, comme l'échauffement des esprits en produit « souvent à présent. » Ensuite il décrit ce qui s'est actuellement passé. « Lorsque Hauser, continue Schuchhardt, dit à la fin de sa brochure « que le travail de sa vie gît brisé à ses pieds, il parle au figuré; ses « maisons et ses abris sont toujours debout. Et la rumeur qui a couru « en France, que l'on confisquera toutes les possessions de Hauser, ne « repose que sur l'espoir que l'on pourrait le convaincre d'espionnage, ce « qui naturellement est impossible pour une magistrature tant soit peu « raisonnable. Dans ces circonstances nous ne voulons pas suivre « l'exemple des Français dans leurs protestations contre le vandalisme, etc. « Naturellement il faut vivement regretter que Hauser ait dû pour le « moment interrompre son travail, comme cela est arrivé à bien d'autres « qui avaient trouvé en France une seconde patrie; mais nous sommes « persuadés qu'après la guerre, on ne pourra refuser de lui remettre « ses propriétés légitimes. » Les explications de Schuchhardt reproduisent évidemment la conception de l'affaire Hauser que l'on se fait dans les cercles compétents de Berlin.

« D'après les communications faites jusqu'ici par Hauser, on peut établir l'état de choses suivant, en laissant de côté ses conjectures et ses craintes :

« 1. Au mois d'août, après la fuite de Hauser, on l'a soupçonné d'espionnage, et en conséquence une commission officielle[1] a fait une perquisition dans ses propriétés et a saisi 1 153 lettres.

1. Lisez : les gendarmes.

« 2. Au mois d'octobre la même commission a estimé à deux cents francs les dommages causés par la perquisition[1].

« 3. On brisa et on enleva les écriteaux avec numéros et lettres que Hauser avait placés dans les terrains loués ou achetés par lui.

« 4. Des savants de la localité et des terrassiers ont déterré des pièces archéologiques dans les stations de fouilles de Hauser[2].

« A ce propos il faut prendre garde qu'une des personnes désignées par Hauser, l'instituteur Peyrony, des Eyzies, est l'homme de confiance du gouvernement français pour les recherches préhistoriques dans la région. Il a organisé depuis des années des recherches pour les collections publiques de la France, dont la méthode scientifique est reconnue comme excellente. Il est donc très probable[3] que ces fouilles furent faites par l'ordre des autorités françaises, afin de rechercher jusqu'à quel point les déclarations de Hauser sont exactes, lorsqu'il dit qu'en juillet 1914, à Longueroche, il a fait une découverte permettant « de pénétrer l'évolution « psychologique de l'homme diluvien, de son art, de son hiéroglyphie, de « son culte, de manière à éclipser absolument tout ce que nous connais- « sons d'analogue. »

« Personne ne contestera que la guerre a causé à Hauser, au point de vue financier, des pertes considérables; il partage ce triste sort avec des milliers d'autres personnes dont tous les biens sont exposés à être détruits, et qui devront reprendre par le commencement leur activité industrielle. Chacun sentira pour lui de la sympathie à cause de ses pertes pécuniaires, d'autant plus qu'il souffre de la guerre bien que sujet d'un état neutre. Mais nous devons protester lorsque Hauser appelle son activité « une bonne tranche de science allemande », bien que, comme il le dit lui-même, par ses fouilles en Dordogne, il ait créé une « industrie étran- « gère ». Avant tout, il faut insister sur ce fait que la science allemande n'avait nul besoin d'un intermédiaire neutre auprès des savants français; des savants allemands ont bien souvent été aidés par des collègues français. En outre il faut dire que tant en Suisse qu'en Dordogne, Hauser s'est exposé à des reproches[4].

« En particulier, des savants suisses ont exprimé des doutes sérieux au sujet de ses fouilles à Vindisch, l'ancienne Vindonissa, en Suisse. Le musée national suisse de Zurich refusa d'acheter une partie de ses trouvailles. Selon le préhistorien docteur Heierli, aujourd'hui décédé, ce refus

1. Absolument inexact.

2. Ceci est absolument faux pour ce qui est des savants. S'il y a eu fouilles ou déprédations dans les gisements d'Hauser, c'est ou bien une manœuvre de provocation (genre allemand) attribuable à son personnel ou le fait de vulgaires voleurs.

3. Nous regrettons que Birkner trouve que c'est probable, en tout cas ce n'est pas.

4. *Korrespondenzblatt der Deutschen anthropologische Gesellschaft*, année 1908, n° 3.

se produisit parce que les conditions de ces trouvailles, conditions étudiées dans une enquête spéciale, n'étaient pas irréprochables. Le professeur docteur E. Keller, s'exprimant avec encore plus d'énergie, écrivit dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 12, I, 1905, supplément du n° 12 : « Que ce « jeune homme qui veut s'introduire dans le monde scientifique par son « travail de Vindonissa, se dise une bonne fois que l'amour de la vérité et « une honorabilité absolue sont les bases indispensables de toute recherche. « Monsieur O. Hauser pêche contre cette règle la plus essentielle de toutes « d'une manière tout à fait grossière, de sorte que la correction sans ambi- « guïté que je lui donnai devint nécessaire. »

« Mais des savants se sont plaints aussi de ce que Hauser a fait en Dordogne. Nous ne voulons pas nous occuper de la différence d'opinion entre Hauser et les savants français au sujet de la valeur scientifique de la station La Micoque; par contre il nous faut indiquer les allégations portées par H. Obermaier contre la véracité scientifique de Hauser. En 1906, Hauser avait déjà offert de vendre à la Société d'histoire naturelle de Nuremberg une collection d'outils paléolithiques provenant de la vallée de la Vézère, outils qui auraient été déterrés par lui-même, de sorte qu'il garantissait absolument l'origine et les conditions de fouille. Obermaier, à qui on avait demandé de faire une expertise de la collection, se vit obligé de déclarer « qu'une partie des objets ne pouvaient pas avoir l'origine « que leur attribuait Hauser : par exemple un nucleus néolithique du « Grand-Pressigny figurait dans la collection sous la désignation « Coup- « de-poing » trouvé dans un abri de Combe Capelle — une substitution, « écrit Obermaier, aussi grossière que possible. »

« Hauser ne peut que s'en prendre à lui-même si cet état de choses, qu'il n'a pas réfuté, nous force à craindre qu'il y ait aussi des données peu sûres dans les collections qu'il a voulu vendre ensuite. Même si l'on suppose que Hauser lui-même, par la suite, n'a pas été coupable de fausse indication d'origine, cependant la méthode de travail de Hauser ne peut empêcher que des erreurs dans les fouilles ne diminuent dans certains cas la valeur scientifique de sa collection. Déjà en 1908, Obermaier a pu se convaincre que « Hauser fait vider en même temps toute une série de stations pourvues de gros écriteaux à réclame, de sorte que les ouvriers sont laissés sans contrôle pendant des heures entières, sans que Hauser présenté en Dordogne comme « docteur » soit même présent. Quand on se rappelle cela, continue Obermaier, les belles phrases de son introduction à la monographie ci-dessus (*La Micoque*, Ire partie, Bâle, 1907) semblent plutôt ironiques, lorsqu'il écrit qu'il va maintenant entreprendre « de mettre fin à la plus grossière exploitation dévastatrice, à la « démolition la plus insoucieuse, au vol de pièces préhistoriques et à ce « que les Français appellent fumisterie ». On est obligé de donner raison à Obermaier, car c'est seulement par un contrôle continu et ininterrompu des travaux que l'on peut arriver à une certitude scientifique suffisante. Cela est déjà vrai lorsque les ouvriers sont entièrement sans reproche, mais on doit insister d'autant plus sur cette condition en Dordogne, où la

tentation pour les ouvriers est trop forte de s'approprier des pièces préhistoriques ou d'en amener clandestinement d'autres stations lorsque, ce qui est très dangereux, on donne des primes pour des trouvailles remarquables.

« Les conditions décrites nous font facilement comprendre que les savants français, non seulement n'étaient pas contents de l'activité de Hauser, mais encore essayaient de la rendre impossible. On ne réussit pas à faire accepter par le pouvoir législatif une loi protectrice des monuments projetée dans ce but. On s'explique donc au point de vue psychologique que, lorsque la guerre éclata, on saisit l'occasion de se débarrasser si possible de l'étranger. L'avenir nous apprendra si ce projet aboutit. Que ceux qui se mettent en colère contre ce procédé et contre l'attitude de la population aux Eyzies se demandent ce qui serait arrivé s'il avait été possible à un Suisse français, grâce au manque d'une loi protégeant les monuments, de louer ou d'acheter dans la Suisse allemande tous les emplacements où il semblait que des fouilles donneraient un résultat quelque peu intéressant; si cet homme ostensiblement comme savant, mais en réalité dans un but commercial, avait organisé des fouilles sur une grande échelle; si cet homme avait vendu en France toutes ses trouvailles pour du bon argent et si chaque année un nombre considérable de savants et d'amateurs français avaient pris part à ces fouilles comme les hôtes de cet homme. Je crois que dans un pareil cas les autorités compétentes se seraient crues obligées de profiter de l'occasion d'une guerre pour mettre obstacle désormais à l'activité de cet étranger importun.

« Espérons que le cas Hauser ne va pas encore augmenter la haine du monde savant français contre tout ce qui est allemand, ce qui là aussi est le résultat d'un état d'esprit particulier résultant de la guerre; car la science des recherches sur l'homme paléolithique ne peut avancer et se développer avec succès que si les savants du pays dans lequel l'on fait, ou l'on peut s'attendre à faire des trouvailles paléolithiques, se soutiennent mutuellement et travaillent ensemble sans vues intéressées. La science en général, mais surtout la science de l'homme primitif n'est pas nationale, mais plutôt internationale, et lorsqu'on essaie de la comprimer dans des limites nationales, loin de la faire progresser, on lui fait du tort.

« *Post-scriptum.* — Attendu que je suis persuadé que la réclame exagérée en faveur de O. Hauser peut nuire aux progrès féconds des recherches sur l'homme primitif, je crus qu'il était de mon devoir de dissiper les ténèbres au moyen de l'exposition ci-dessus devant la Société d'Anthropologie, d'Ethnologie et d'Histoire primitive de Munich. Avant d'avoir publié ces lignes, j'ai reçu de O. Hauser une communication écrite où se trouve la phrase suivante : « Il m'est très agréable de vous voir couvrir « de votre nom ces stupides calomnies; des gens de votre espèce sont « pires que des traîtres à la patrie. » Évidemment quelqu'un qui était présent à la séance a fait un rapport à Hauser au sujet de ma communication.

« Je ne tiens pas à engager avec Hauser une discussion sur les sentiments patriotiques dont il croit pouvoir me déclarer dépourvu. En

jugeant sa façon de discuter, je tiendrai compte de la grosse perte pécuniaire que la guerre lui a causée. Aussi longtemps que Hauser ne réfutera pas absolument le reproche de ne pas mériter la confiance au point de vue scientifique, reproche qui lui a été fait publiquement à plusieurs reprises depuis 1905, on ne peut, selon moi, demander à qui que ce soit de croire que ce reproche n'est pas justifié.

« Professeur d'Université Dr F. Birkner (Munich). »

* * *

Il pouvait être intéressant de connaître la teneur de la réponse d'Hauser au professeur Birkner. Nous devons à notre ami Harlé, le distingué paléontologiste de Bordeaux, la communication du numéro du 31 juillet 1915 des *Basler Nachrichten*, Supplément n° 383, qui contient la reproduction de ce factum. La voici :

Réponse d'O. Hauser au Cas Hauser[1].

« L'article de Birkner dans la revue catholique hebdomadaire *Natur und Kultur* a déjà été liquidé en Allemagne depuis quelques semaines; personne n'affirmera qu'il y ait trouvé un accueil particulièrement bienveillant; je suis très reconnaissant à M. Birkner et aussi aux *Basler Nachrichten* de l'occasion qui m'est offerte de revenir sur cette affaire; si l'esprit de cet article n'était pas tellement odieux, je l'aurais passé sous silence. L'attitude de Birkner se comprend de suite lorsque l'on sait qu'il appartient à l'ordre des Jésuites ainsi que les préhistoriens français[2] et les abbés Breuil et Obermaier (ce dernier est originaire de Regensburg et signe de préférence Hugues Obermaier (de Ratisbonne). Ces messieurs n'ont rien négligé depuis dix ans pour déranger mes travaux et pour les rendre plus difficiles, mais ils ne purent démentir les résultats décisifs de mes recherches sur l'histoire de l'évolution; il est déjà assez regrettable que l' « union sacrée » d'une époque grandiose ne les ait pas amenés à nettoyer leurs armes.

« Ce que Birkner écrit au sujet du docteur Schuchhardt est le résultat d'une « erreur » dont l'explication est remise à des temps plus calmes. Qu'il me suffise d'indiquer ici que les nombreux documents officiels que je possède démontrent que toutes les assertions de Birkner sont mensongères. Le 29 avril 1912, aux Eyzies, M. le directeur Schuchhardt m'a exprimé sa très haute appréciation au sujet des relevés de mes fouilles et il a ajouté : « Je ne me figurais pas que l'affaire fût aussi

1. Voir *Basler Nachrichten*, n° 369, 23 juillet, édition de midi : « Nous croyons devoir accorder une place dans nos colonnes à l'envoi ci-dessus de M. Hauser, bien qu'il n'essaie pas positivement de réfuter les accusations portées contre lui par le professeur Birkner, de Munich.

« La rédaction des *Basler Nachrichten*. »

2. Herr Hauser a la plaisanterie d'un *ursus spelæus*.

magnifique. » Le 31 octobre 1912, comme chef d'une mission scientifique, chez moi, aux Eyzies, il écrivit dans le livre que je présente à mes invités : « Nous avons beaucoup vu, beaucoup appris, nous devons bien « des remerciements et nous espérons en témoigner dans un bon livre... ».

« Plus de deux cents savants allemands et français distingués et sans préjugés, qui avaient contrôlé mes travaux sur place, m'ont exprimé leur très haute appréciation ; pendant ma tournée de conférences de six mois (janvier-juillet 1915), j'ai été sans m'y attendre l'objet de hautes distinctions officielles ; mais ce serait rabaisser tous ces hauts et distingués personnages que de m'en servir pour combattre Birkner. — Dans une lettre du 23 juillet 1915, un savant de Berlin flétrit M. Birkner en le traitant de « vaniteux universitaire », et c'est pourquoi je lui donne le conseil amical de faire un travail sérieux, afin que ses contemporains et la postérité s'aperçoivent qu'il a aussi des titres de gloire !! Alors cela ne l'excitera plus quand, pendant ses voyages, il voit la façon magnifique dont on tire parti de mes recherches dans les écoles moyennes, dans les gymnases et dans les musées[1]. »

« De mon côté, en attendant la conclusion de la paix, je ferme le dossier Birkner en y ajoutant deux extraits de la *Berliner Täglichen Rundschau* du 10 mai et du *Berliner Tageblatt* du 11 mai 1915 :

« Dimanche, dans la salle des conférences du Musée Océanographique, Otto Hauser fit une conférence avec projections sur ses travaux et ses aventures dans la vallée de la Vézère. Cette conférence fut donnée sous les auspices de la « Société de préhistoire allemande » et sous celles de l'Union de défense allemande (*Deutscher Wehrverband*[2]) et la réunion fut présidée par le prof. Gustav Kossinna, président de la Société de préhistoire allemande. Nos lecteurs connaissent le traitement délicat qui fut infligé en France à Otto Hauser, soupçonné d'espionnage[3] et aussi les expressions ridicules par lesquelles des savants français, à l'occasion du cas Hauser, croyaient foudroyer l'Allemagne et la science allemande. Une société savante de Berlin a essayé, ce qui ne se comprend guère, de pallier l'attitude des Français aux dépens d'Otto Hauser, et de traiter par le mépris les articles de journaux qui mettaient obstacle à ce procédé. Ce n'est pas le moment de nous disputer entre nous. Il suffit de constater que, d'après les explications de Hauser, notre récit fut absolument exact. Quant aux sorties hystériques des savants de Paris et des écrivains fanatiques, la réunion, après avoir écouté les passages les plus forcenés, fit la

1. Herr Hauser ne s'est pas corrigé : bluff, mégalomanie, sottise et ignorance, et avec cela remarquable activité commerciale, tout y est... c'est un parfait Allemand. Ses conférences n'ont été faites qu'en Allemagne.

2. A retenir que le personnage se met sous les auspices de cette ligue pangermanique.

3. Même par son propre récit nous savons que notre individu a tranquillement pu se sauver de France. Ultérieurement, on lui a appliqué la règle générale des mandataires allemands.

réponse qu'il fallait en éclatant de rire[1]. C'est tout ce que nous dirons de la partie politique de la soirée. Dans la partie scientifique, Hauser expliqua avec une clarté admirable ses longs travaux, la pelle à la main, qui ont jeté tant de nouvelles lumières sur l'histoire primitive de l'Europe. »

« Otto Hauser, le préhistorien bien connu, invité par la Société de préhistoire allemande, a donné une conférence qui nous a introduits dans les temps primitifs de l'humanité, et dans sa première évolution consciente. Il nous a fait voir les emplacements des plus anciennes demeures de la civilisation humaine que l'on connaisse jusqu'ici. Il serait impossible de trouver quelqu'un de plus compétent pour répandre la lumière sur ces temps excessivement anciens. Car l'on sait et nous en avons plusieurs fois parlé ici même, que Otto Hauser a voué tout le travail de sa vie, avec une volonté consciente de son but, à la recherche des commencements de l'histoire de l'homme. »

Est-ce de la bêtise ou du bluff payé par Hauser? Probablement l'un et l'autre. Ces gros Allemands sont pour la plupart complètement ignorants de ces questions. Très habilement, le commerçant Hauser a compris quel champ remarquable d'exploitation il avait devant lui en la personne de ces naïfs. Il les a exploités et estampés, et à ce sujet il y a de bien jolies histoires qu'on saura plus tard. Quant aux gens de science, il lui a été facile de les exploiter en leur offrant de belles pièces archéologiques trouvées par lui en France. Comme ils n'en avaient pas, comme la plus grande Allemagne devait avoir tout ce qu'avaient les autres pays, ils ont payé tout ce qu'Hauser a exigé. Il ne lui a pas été difficile de les exploiter d'une façon plus considérable encore que nous ne le pensions. Fournisseur de l'Allemagne et bien plus que fournisseur, Hauser le fut; aujourd'hui il se déclare l'humble serviteur de l'Allemagne. C'est parfait. Qu'il y reste. Mais hélas, pour pouvoir continuer son petit commerce, il faut à Hauser de la *marchandise préhistorique* et c'est pour cela qu'il s'agite. Nous verrons si cet agent allemand pourra continuer à drainer au profit de l'Allemagne nos objets préhistoriques, avec la même psychologie que celle d'autres de ses confrères qui drainent notre beurre ou nos pommes de terre.

*
* *

Avant de terminer ce qui a trait aux Allemands, je voudrais faire une rectification à mon article sur *La psychologie des Allemands actuels*, paru dans le numéro de mars 1915 de la *Revue anthropologique*. J'avais raconté qu'un professeur allemand avait, en soudoyant le gardien de la grotte des

1. Je vois par cette délicate allusion, que ma prose a eu les honneurs d'une lecture devant les auditeurs d'Hauser. Certainement ils n'ont pas compris, leur psychologie ne va pas jusque-là; tout de même ils ne sont pas contents puisqu'ils injurient... et j'en suis ravi.

Combarelles, exécuté des estampages de plusieurs des figures quaternaires gravées sur les parois de cette grotte et, bien mieux, vendu une série de ces moulages à divers musées allemands. Il savait d'ailleurs parfaitement que nous avions absolument interdit d'exécuter ces reproductions et que nous n'avions pas encore publié notre travail d'ensemble sur les Combarelles. J'avais attribué cette action malhonnête au professeur Klaatsch (de Breslau). Or j'avais été mal renseigné. Non seulement Klaatsch n'a pas exécuté ces estampages, mais même il s'en est moqué. L'auteur de cette germanique malpropreté est l'illustre professeur Verworn (d'Heidelberg).

Le personnage est d'ailleurs coutumier des besognes plus que louches, et les scrupules de correction ou même de simple honnêteté ne le gênent pas beaucoup. C'est lui qui a servi d'intermédiaire à l'achat au voleur par le Musée d'ethnographie de Berlin (section préhistorique, conservateur Professeur Schuchhardt) de la statuette quaternaire dérobée au Dr Lalanne, dans les fouilles de son gisement préhistorique de Lausselle, statuette actuellement au dit musée de Berlin.

Donc, au lieu d'un savant allemand capable des plus viles besognes, j'en signale deux, et même trois, de psychologies à peu près adéquates, sans tact, sans aucune délicatesse, sans aucune franchise et même sans aucune honnêteté — mentalité de primitifs inférieurs dans des cerveaux en d'autres points remarquablement développés. Toujours les mêmes monstres cérébraux dont nous parlions dans notre premier article.

Livres et Revues

Dans le *Journal* de la Société d'Anthropologie de Bombay des années 1913 et 1914, le président de la Société, Shams-ul-Ulma, Dr Jivanzi Jamshedi Modi, a publié sous le titre : *Processions du diable au Thibet*, les observations qu'il a pu faire sur les Thibétains pendant les quelques semaines qu'il passa en 1913 à Darjeeling, au pied de l'Himalaya. A Darjeeling, on rencontre des gens du Sikkim, venus du nord, des gens du Nepaul, de l'ouest, et du Bhutan, du nord-est, sans compter les Thibétains qui habitent plus au nord. Tous ces individus sont confondus sous le nom de Bhutias et professent le bouddhisme. (En sanscrit le mot « bhuta » signifie esprit; on a voulu en faire dériver le nom même de Bouddha.)

Bonvalot avait déjà signalé qu'il n'y a pas de pays où la religion soit plus affichée qu'au Thibet; chaque individu porte et fait tourner sa machine à prière; partout on rencontre des stèles sur lesquelles sont gravées des sentences mystiques, de tous côtés flottent à tous les vents des drapeaux portant les mêmes sentences. Les collines, les rochers sont couverts d'inscriptions religieuses. Rappelons encore les nombreux *obos* que l'on rencontre sur toutes les routes.

Les trois monastères des environs de Darjeeling sont tous trois admirablement situés au point de vue pittoresque. Ce qui, de prime abord, frappe le visiteur, c'est le matériel à prier qui comprend les drapeaux, les machines ou moulins et les chapelets.

Les drapeaux jouent un grand rôle dans les manifestations religieuses des Thibétains et ne sont qu'une forme particulière de la machine à prier, puisque, flottant au gré des vents, ils sont sensés répéter indéfiniment les prières qui y sont imprimées.

Le texte de ces prières, gravé sur bois, est imprimé sur l'étoffe au moyen d'une encre spéciale, d'une couleur spéciale. L'étoffe est fixée à une longue perche et plus elle flotte haut, mieux elle répète les prières qui y sont inscrites. Les monastères sont encombrés de ces drapeaux qui sont offerts par le public à l'occasion des fêtes.

A chaque décès, on arbore sur la maison un drapeau de prière qui doit rester un an ; s'il y a eu plusieurs décès, il y a plusieurs drapeaux. Ceux que le vent arrache sont immédiatement remplacés.

Auprès des petites chapelles ou autels privés qu'on rencontre, sur le bord des rivières, entre les mains des prêtres ou prêtresses, les drapeaux sont plus petits. Cependant, au bord des rivières, ils peuvent avoir 30 ou 40 mètres de longueur et sont diversement découpés.

A l'entrée des couvents, on trouve encore de nombreuses roues à prières, rangées sur deux files des deux côtés du passage. Elles consistent en cylindres, tambours ou moulins qui tournent de droite à gauche sur un axe et sont sensés répéter à chaque tour les prières qui sont inscrites

soit à l'extérieur, soit sur un rouleau de papier enfermé à l'intérieur. Ces machines à prier peuvent avoir depuis 60 centimètres de hauteur et 30 centimètres de largeur, jusque près de 3 mètres de hauteur sur 1 mètre de diamètre. Il suffit de leur donner une légère impulsion pour leur faire faire un grand nombre de tours, dont chacun équivaut à la récitation de la prière.

Sur la vérandah du monastère, il existe en outre une énorme machine, difficile à mettre en branle et qui, à chaque tour, fait sonner de petites cloches. Cette machine passe évidemment pour être plus efficace que les autres. Les lamas et même les laïcs portent de petites machines qu'ils font tourner en invoquant le dieu dans la fleur de lotus.

Sur les montagnes, en travers des cours d'eau, d'autres machines, vrais moulins, sont mises en mouvement par le vent ou le courant d'eau, et ont été érigées par de pieux croyants pour le plus grand bien de tous les environs. On utilise même l'air chaud qui se dégage des foyers.

Au Thibet, chez les gens riches, des rangées de machines à prières sont installées dans les maisons, sur les passages, pour être aisément mises en mouvement par habitants et visiteurs. Les chanteurs ambulants portent également de ces machines qu'ils font tourner en chantant.

On peut rattacher le point de départ de ce mode de prier aux anciens manuscrits des prières, qui avaient la forme de rouleaux et qu'on était obligé de tourner pour lire. Ces cylindres étaient enfilés sur des tiges qui formaient axe. La prière, à la longue devenant machinale, le mouvement de rotation persista et remplaça la prière proprement dite.

Un troisième instrument de prière est le chapelet composé de 108 perles ou grains, et de deux pendants de 10 perles chacun. Les séries de prières se disent par centaines, que l'un des pendants sert à compter, tandis que l'autre sert à compter les douzaines de centaines. Selon certains auteurs, les huit perles supplémentaires ne sont là que comme garantie que la centaine est bien complète. D'après d'autres, le nombre de 108 correspond aux 108 noms des deux dieux thibétains ou aux 108 divisions de l'empreinte du pied de Bouddha.

Les perles peuvent être en ivoire, en corail, en verre, etc., quelquefois elles sont en os provenant de lamas morts en odeur de sainteté; ces chapelets d'os sont très estimés, comme, d'ailleurs, les autres os, puisque les fémurs et les tibias servent à faire des trompettes, et les crânes servent de coupes à boire.

Il existe au Thibet au moins 17 façons de se saluer, qui peuvent se combiner de différentes manières. Nous ne citerons que les formes qui diffèrent sensiblement des nôtres. Ainsi l'on salue en tirant la langue, en se grattant la tête ou l'oreille, en se tirant l'oreille gauche en avant, en présentant les deux poings joints les pouces dressés, en se frottant la hanche, le front, en présentant une écharpe, etc.

En tirant la langue et en répétant cet acte pendant la conversation on fait acte de soumission, car jadis, par punition, on coupait la langue, le nez, les oreilles. Il en est de même de gratter son oreille ou de la tirer

en avant. Les inclinaisons de la tête, du corps, les prosternements, les génuflexions auraient le même sens, tandis que tenir le pouce élevé aurait un sens d'approbation, de satisfaction. Les enfants, pour manifester leur satisfaction, sucent leurs pouces.

Autrefois, comme signe d'amitié, on faisait un échange de vêtements; cette coutume est actuellement remplacée par le geste de présenter une écharpe. Nous laissons la responsabilité de ces interprétations à l'auteur.

Parmi les manifestations religieuses importantes, il faut citer les processions qui, au Thibet, comme en bien d'autres pays, sont fréquentes. Un monastère des environs de Darjeeling est précisément un endroit où se rendent les processions qui ont pour but de chasser les démons.

Ceux-ci sont très redoutés des Thibétains; il existe même un monastère contenant une salle où se trouvent réunies les images de tous les démons qui infestent le monde et que les Thibétains vont implorer. Ces démons sont anthropomorphes mais avec une tête monstrueuse, ils sont représentés dévorant des membres humains et entourés de toutes sortes d'armes. On leur fait des offrandes de sang et de liqueurs, de graines comestibles, de poissons, de tabac. Dans la même salle sont disposés les masques d'ogres qui servent pour les danses du diable.

La procession qui a lieu dans ce couvent se fait en l'honneur de *Kali-Mai,* la déesse noire. Dans la cour, sur un piédestal carré, est installé une sorte d'édifice en bois, d'environ 3 mètres de hauteur, recouvert d'étoffes de différentes couleurs. Au centre se trouve la figure du démon représentant tous les maux.

La cérémonie commence par un service religieux qui dure environ une heure et demie, puis les pèlerins, et plus particulièrement les femmes, jettent par-dessus l'édifice des bouquets de fleurs disposés en formes diverses et représentant les maux et les malheurs qui pourraient affecter la famille et dont on charge le démon représenté. Ensuite un des lamas enlève la partie supérieure de l'édifice pour la placer à l'entrée et simuler la première étape du départ du démon.

Le soir, la cérémonie est présidée par le lama principal, richement habillé comme un cardinal catholique. Sur le front et les joues il porte trois marques noires qui sont destinées à le préserver du mauvais œil. La procession se met en mouvement et se déroule dans les rues du village habitées par les Bhutia. Sur son passage les gens déposent encore sur l'édifice de petites figures en fleurs représentant les maux et les malheurs de leurs habitations, qui, avec le démon représenté, seront précipités dans la vallée. La procession est accompagnée du bruit assourdissant produit au moyen de toutes sortes d'instruments, tambours, flûtes, trompes, grelots, gongs, clarinettes, etc.; les enfants aussi font le plus de bruit possible.

Derrière l'appareil traîné par quatre hommes, s'avance le grand lama portant de l'eau bénite qu'il asperge à la ronde pour expulser les démons de la localité; il agite encore, dans le même but, un morceau d'étoffe noire.

La procession arrive enfin sur un emplacement qui domine la vallée, l'appareil est démonté pendant que les lamas récitent les prières. Le bruit et les cris atteignent leur paroxysme et la superstructure représentant le démon, les figures en fleurs sont précipitées dans la vallée aux applaudissements de la foule. L'infrastructure est ramenée au monastère pour servir une autre fois. La procession rentre alors et le grand lama, montant sur la plate-forme, bénit la foule avec un grand drapeau qu'il brandit au-dessus des têtes; pour prouver que le diable est bien parti, il enfonce un couteau dans le plancher de la plate-forme sur laquelle il se tient. Les autres lamas distribuent alors quelques grains de riz et de petites fleurs aux assistants qui, avec de grands cris, se les jettent les uns aux autres. Le tout se termine par des libations de *Marwa*, la boisson favorite des Bhutia.

Ces processions du diable ont également lieu dans les autres provinces du Thibet; on peut leur rattacher les danses du diable qui ont lieu une fois par an et pour lesquelles on s'affuble de masques grotesques et hideux. Ces processions, qui ont pour but de chasser le diable et le mal, ont existé de tous temps et dans tous les pays; on les retrouve en Europe, surtout au Moyen Age.

H. W.

K. Stolyhwo. — *Sur la nationalité du Dr J. Majer, premier professeur d'Anthropologie à l'Université de Cracovie.*

Nous recevons du Dr K. Stolyhwo, le distingué directeur du Laboratoire d'Anthropologie de Varsovie, un tiré à part (en polonais) de cette communication extraite des *Comptes Rendus de la Société des Sciences*, 1914, fasc. 4, et accompagnée d'un résumé en français.

« J'ai été frappé d'étonnement, dit M. Stolyhwo, en lisant dans un tiré à part du prof. Raimond Kaindl, de Csernowitz, qui me fut adressé par la rédaction de la Revue *Deutsche Erde*, les lignes suivantes basées, affirme-t-on, sur ma *Contribution à l'Histoire de l'Anthropologie en Pologne* publiée en 1912. Je cite le texte mot pour mot :

« Il s'ensuit du travail de Stolyhwo sur ... etc., que c'est le prof. Josef « Mayer qui a inauguré le premier cours d'Anthropologie en 1854, à l'Uni- « versité de Cracovie. Ce fut donc un Allemand qui prit soin de la prompte « implantation de cette branche de la science dans une école supérieure « polonaise (?) »

Je passe sous silence la question du caractère indubitablement polonais de l'Université de Cracovie qui date de 1400. Il ne s'agit donc que de prouver la *nationalité polonaise* et non pas *allemande* du prof. Josef Majer qui, durant de longues années, a rempli la fonction de Président de l'Académie des sciences de Cracovie.

Voilà pourquoi il m'importe avant tout d'accentuer que le prof. Kaindl *a inexactement reproduit l'orthographe* de ce nom en substituant la voyelle y à la voyelle j — un son particulièrement propre à la langue polonaise et démontrant formellement le caractère polonais du nom. — Il est clair que

jadis la famille « Majer » avait pu avoir une origine germanique, ce qui ne suffit cependant pas pour prouver la *nationalité allemande* du prof. Josef Majer à l'époque dont il s'agit.

D'ailleurs, outre l'orthographe polonaise du nom, nous sommes en possession d'autres preuves encore de ce que le prof. Majer se sentait, se reconnaissait être entièrement polonais.

Suivant sa biographie, rédigée par J. Talko-Hryncewicz (1900-1914), prof. d'Anthropologie à l'Université de Cracovie, Josef Majer est né à Cracovie le 12 mars 1808; c'est là qu'il finit ses études d'Université en 1831, après quoi il fit son service militaire en qualité de médecin dans l'armée polonaise. S'étant adonné aux études physiologiques, il obtint en 1850 la chaire de physiologie à l'Université des Jagellons à Cracovie.

Et c'est alors, en 1854, au moment où la *germanisation forcée* de cette Université avait été poussée à son point culminant, — au moment où la langue allemande y avait été établie comme langue officielle, — que le prof. J. Majer *refusa expressément de faire son cours de physiologie en allemand* et préféra plutôt se contenter d'un *cours d'anthropologie en langue polonaise* qui, en caractère d'objet secondaire, ne lui donnait que des appointements réduits de moitié. J. Majer enseigna de cette manière l'anthropologie durant six ans : le cours de cet éminent citoyen et du plus populaire des savants polonais a joui d'une fréquentation on ne peut plus méritée.

En 1860, Majer eut enfin la joie de pouvoir reprendre son cours de physiologie en langue polonaise.

Si nous prenons soin d'ajouter que J. Majer a rempli en outre la haute fonction de Sénateur de la république Cracovienne, il deviendra, il me semble, bien clair que la nationalité tout à fait polonaise de ce savant ne peut être mise en doute et que, par conséquent, l'opinion du prof. Kaindl, traitant le prof. Majer d'allemand, ne peut être qualifiée que d'erronée. »

D'après les renseignements ci-dessus de M. Stolyhwo, il s'agit d'un cours purement occasionnel d'anthropologie plutôt que de la fondation d'un enseignement anthropologique. Le fait n'en reste pas moins intéressant au point de vue de l'histoire de cet enseignement, et la rectification de M. Stolyhwo n'en présente pas moins, elle aussi, un réel intérêt historique.

L. M.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

40me ANNÉE — 1915-1916

OUVERTURE DES COURS LE MERCREDI 3 NOVEMBRE 1915

15, Rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris.

Cours

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures. — *Les caractères d'adaptation des muscles et des os.*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, à 5 heures. — *Les arts graphiques et l'architecture chez les Préhistoriques et les Protohistoriques.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *Allemagne et Prusse.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Les influences ethnogéniques des milieux en Gaule et en Germanie.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique* (suite). — *Les races de couleur.*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *L'habitation et le mobilier chez les Primitifs*; *origine et évolution.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *L'individualisme allemand.* — *Étude bio-sociale.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures (de novembre à février). — *Notions générales, objet, méthode.* — *Les langues agglutinantes. Étude de quelques séries de mots.*

Conférences.

M. Daniel Bellet, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique. — *Les mobiles économiques dans le développement de l'industrie humaine.* — Huit conférences, le mardi, à 4 heures, en novembre et décembre 1915.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs qui se seront inscrits à la bibliothèque de l'École dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.

Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD

Langues, Races, Nationalités

Par Abel HOVELACQUE [1]

Sur le terrain des relations politiques internationales, il est parfois inévitable — bien que cela soit à coup sûr funeste — de recourir à des expédients discrédités et de mauvais aloi, pour sauvegarder les dehors d'une influence menacée et les restes d'un prestige qui se perd.

Une fois à la remorque des événements l'on entre dans une voie sans issue; les seules chances favorables que l'on puisse encore espérer, sont les fautes possibles d'adversaires mieux avisés. Que cette condition précaire en face de l'étranger soit doublée, enfin, de difficultés intérieures, et c'en est bientôt fait de ces puissances dont l'ostentation et l'outrecuidance avaient pu capter — fût-ce pendant près de vingt ans — un crédit d'aventure.

La diplomatie impériale a parcouru d'une marche rapide ces tristes étapes, et il était dit que le bonapartisme, disposant sans contrôle des ressources accumulées de la France, ne serait jamais que le parti de l'invasion.

La guerre contre la Russie était peut-être une faute réparable; en tout cas la ligue des neutres organisée contre la France, en 1870, par un ministère anglais soi-disant libéral, a montré jusqu'à quel point cette expédition, entreprise dans un but uniquement dynastique, avait acquis à nos armes la prétendue alliance anglaise. Le traité inattendu et précipité, conclu avec l'Autriche avant l'entrée en Vénétie, devait révéler aux plus aveugles que l'empire avait perdu à jamais la direction des événements; il était définitivement à leur remorque, en 1864, lors de la guerre des confédérés contre le Danemark, et la ridicule tentative sur le Luxembourg, en 1867, n'était point faite pour regagner quelque crédit.

1. Voir n° d'octobre, p. 339.

Ce ne fut plus qu'affronts sur affronts, avanies sur avanies. Aux applaudissements d'un Corps législatif, dont la servilité n'avait d'égale que la platitude du Sénat, de vulgaires batteurs d'estrade, dignes porte-voix de leur maître, préconisèrent la remarquable théorie d'une Allemagne en dessus et d'une Allemagne en dessous du Mein[1].

On se précipitait vers la dernière étape. Une poignée de renégats de la démocratie et d'orléanistes dont l'appétit, après vingt ans d'expectative, était prêt enfin à s'assouvir, présida à l'effondrement impérial. Il était juste qu'à cette heure ces hommes fussent au pouvoir : il leur fut donné de montrer par le plus coupable des faux serments, prêté à la face des mandataires de la nation, à combien ils estimaient le vieil honneur et le sort de la patrie.

L'empire portait sans doute, en son origine même, la cause bien prévue de sa perte; il est probable, toutefois, qu'il hâta lui-même la catastrophe en préconisant devant l'Europe la théorie spécieuse des *races*, des *langues* et des *nationalités*. Ce fut, à dire vrai, l'un de ces expédients forcés dont nous parlions tout à l'heure, et il est impossible que les fortes têtes de la diplomatie impériale n'aient pas eu conscience, elles-mêmes, de l'inanité de ce prétendu principe.

La diplomatie n'a que faire des théoriciens d'occasion et des pseudo-doctrinaires. Avant tout elle vit des faits acquis, et c'est uniquement sur ce terrain des faits qu'elle peut chercher une délimitation des droits et qu'elle doit trouver à ces derniers une sanction puisée dans la force.

Le premier vice de la théorie des *races*, des *langues* et des *nationalités*, c'est d'être une « théorie », — nous ne disons pas une « doctrine », car la doctrine consiste précisément à jeter les théories par-dessus bord. Et ce n'est point là une simple querelle de mots. Les termes, par malheur, ont pris dans la bouche des soi-disant habiles une valeur de convention, et l'on a pu dire des doctrinaires qu'ils tiraient cette dénomination de ce que leurs doctrines étaient mises par eux

1. Dès le 23 septembre 1867, au Reichstag de la confédération de l'Allemagne du Nord, M. de Bismarck faisait déjà bon marché de la conception des « tronçons » allemands : « Dans ma conviction, si la nation allemande tout entière voulait l'unité, aucun gouvernement allemand, aucun homme d'État allemand ne *pourrait* l'empêcher, aucun n'aurait, je ne sais si je dois dire le courage ou l'absence de courage, de *vouloir* l'empêcher. »

au-dessus des principes. Prenons les mots pour ce qu'ils sont. La doctrine que nous invoquions tout à l'heure, la doctrine qui ne se paye pas plus de théories que de paroles, ç'a été la doctrine nationale de Suger, de Louis XI, de Richelieu, — encore que le gouvernement de ces deux derniers n'ait point profité aux intérêts de la liberté, — c'est à l'heure actuelle la doctrine de la Révolution, la doctrine des droits de l'homme et du citoyen, pour laquelle, dix années durant, à la fin du XVIII[e] siècle, la nation a versé à flots son sang le plus généreux.

Quant à la théorie des races, des langues et des nationalités, ce n'est point pour tout le mal qu'elle nous a fait que nous prétendons la condamner; nous eût-elle été plus funeste encore, nous ne la regarderions pas comme plus détestable. Mais, d'une part, elle prétend s'appuyer sur une série de conceptions scientifiques, avec lesquelles, bien au contraire, elle se trouve en contradiction flagrante, et, d'autre part, elle est en lutte ouverte avec ce droit d'association libre que la démocratie républicaine inscrit en tête de ses revendications. Double circonstance qui ne permet de juger la théorie dont il s'agit qu'avec une rigueur méritée.

I

INANITÉ DE LA THÉORIE DES LANGUES ET DES RACES

C'est à l'époque de la première entreprise contemporaine de l'unification de l'Italie, caution capitale de la paix de l'Europe, que la théorie des langues, des races et des nationalités s'est affirmée officiellement et a paru recevoir une première sanction pratique. Une fois les armées impériales-royales retirées du territoire lombard, la théorie en question, associée à un certain succès, crût démesurément dans la faveur publique. Ce fut la thèse favorite du jour; elle semblait devoir changer bientôt la face entière de l'Europe, et lors de l'acquisition de la Vénétie, l'enthousiasme, chez beaucoup, ne connut plus de bornes.

Et pourtant cette unité prétendue des langues et des races de l'Italie n'était qu'une fiction. Le peuple italien était *un* par nécessité et par aspiration, il ne l'était — ce qui n'importe que secondairement — ni par la langue, ni par la race.

Les langues romanes — ou novo-latines — sont, comme l'on sait, au nombre de sept : le portugais, l'espagnol, le français, le provençal, le roumain, l'italien, le roumanche. Ce dernier idiome est parlé en Suisse, chez les Grisons du sud — de Dissentis à Scuol — par environ trente-huit mille individus[1]. C'est une langue, au même titre que les autres idiomes novo-latins, nullement un patois; elle a sa littérature, son histoire, son lexique, sa grammaire bien fixée. Or, d'après les dernières recherches de la linguistique — notamment celles de M. Ascoli[2], le roumanche ne doit être considéré que comme la part occidentale d'un groupe linguistique dont la partie centrale se trouve sur le territoire autrichien et celle de l'est en Italie. La portion orientale porte le nom d'idiome frioulan : on le parle à Udine, Palma Nuova, S. Vito, Spilimbergo, Maniago, Rigolato; il s'étend ainsi le long des deux rives du Tagliamento sur une largeur moyenne d'environ 160 kilomètres et une hauteur d'environ 225[3]. Le frioulan atteint d'ailleurs, par delà le territoire italien, la rive droite de l'Isonzo, dans les possessions autrichiennes, jusqu'à Gorizia (Gœrz, Goritz) où il est généralement en usage. Ce groupe oriental comprend plus de 450 000 individus. La partie centrale en compte plus de 90 000; elle s'étend dans le Tyrol, sur la rive droite de l'Adige (Cles, Fondo), et sur sa rive gauche (Cavalese, Colfosco, — et même Rocca en Italie), mais non sur le bord de la rivière. L'ensemble de ces trois idiomes, le frioulan, le trentin et le roumanche, compose la langue ladine parlée par près de 580 000 individus et provenant du latin au même titre, avons-nous dit, que l'italien, le français et les autres langues novo-latines. Nous trouvons encore dans l'Italie septentrionale une région chez laquelle l'italien n'est pas la langue du pays : sur le versant oriental des Alpes Cottiennes, l'on parle français dans les territoires d'Aoste et de Fénestrelles[4]. Il est facile de voir que l'Italie aurait fort à perdre

1. Ce chiffre est celui que donnent MM. Gerster et Weber : *La Suisse, Atlas politique, historique, etc.*, quatrième carte; Neuchâtel, 1871. A côté des 38 000 Suisses parlant roumanche, 145 000 parlent italien (canton du Tessin et fragments des Grisons), 596 000 français, 1 755 000 (soit 69 p. 100), allemand.

2. *Archivio glottologico italiano.* T. I. *Saggi ladini*, 1873.

3. Sauf vers l'embouchure du Tagliamento; sur une hauteur d'environ neuf à dix lieues on parle italien du côté de la rive droite.

4. M. Vegezzi Ruscalla estimait en 1861 cette population de langue française à 104 036 individus. *Dritto e necessità di abrogare il francese come lingua ufficiale in alcuni valle della provincia di Torino.*

si l'on prétendait lui donner pour frontières les limites linguistiques de l'italien; en échange de la bande de langue française qui longe les Alpes Cottiennes sur une distance de 120 kilomètres, en échange du pays frioulan, elle ne recevrait qu'une petite partie centrale du Tyrol, dit italien (Trente et Roveredo) : ce serait une compensation dérisoire.

Toutes les nations ne perdraient pas autant dans une répartition de cette espèce. La France, par exemple, serait sans doute fort endommagée, mais elle gagnerait en proportion bien plus considérable. Elle perdrait quelques districts bretons; les Basques qui occupent la moitié sud-occidentale du département des Basses-Pyrénées (de Saint-Jean-de-Luz à Mauléon); l'Alsace définitivement, sauf le territoire de Belfort; une part de la Lorraine (Thionville, Saint-Avold, — mais non point Metz, ni Château-Salins); la partie flamande du département du Nord (Dunkerque, Bergues, Hazebroucq), — mais, par contre, elle recouvrerait Metz et Château-Salins, elle gagnerait le pays wallon, soit une moitié de la Belgique : Tournai, Mons, Namur, Liége, Verviers, Spa; ce qui la porterait, au nord, près de Bruxelles et de Maëstricht, à l'est, près d'Arlon; Malmédy dans la Prusse rhénane; les îles anglo-normandes; en Italie Aoste, Fénestrelles; en Suisse près de 600 000 individus : Porentruy, Delémont, Neuchâtel, Fribourg (limite extrême mais incluse), Genève, Lausanne, Vevey, Martigny, Sion. Combinaisons stériles dont le premier défaut est d'habituer l'esprit à se payer de vaines paroles, mais qui n'ont pas laissé de séduire des hommes tels que M. Vegezzi Ruscalla et Mazzini[1].

Et la race italienne, le sang italien! L'anthropologie jouit avec la linguistique, entre toutes les sciences, d'un privilège particulier. Les personnes qui résolvent avec le plus d'aplomb les questions les plus obscures de l'histoire naturelle de l'homme, ne savent, en principe, ni ce que c'est que l'anthropologie, ni quels sont ses moyens d'étude, ni surtout quelle est sa méthode. L'étude de l'histoire naturelle de l'homme a échappé, en France aussi bien qu'en Italie, aux dangers

1. « La lingua è il marchio incancellabile di ogni nazionalità. » Vegezzi Ruscalla, *Le lingue e le nazionalità.* Asti, 1873. « Il vero carattere costitutivo delle nazioni è la lingua, » *ibid.*, p. 6, 30. L'auteur cite aussi ces paroles de Mazzini : « Per nazione noi intendiamo l'università dei cittadini parlanti la stessa favella, associati... etc., » *I collaboratori della Giovane Italia ai loro concittadini.*

qui ont menacé ses premiers pas; des théories purement personnelles, des appréciations sentimentales, des systèmes préconçus ont pu l'entraver autrefois : mais tout cela est à bas et bien à bas; nous n'en sommes plus au temps où l'on parlait des Celtes dolichocéphales, des Basques mongoloïdes et autres belles inventions d'origine germanique encore qu'elles se fussent produites à Paris. Un des résultats les plus assurés de l'anthropologie est précisément d'avoir mis en lumière la multiplicité des races européennes et d'en avoir caractérisé déjà un certain nombre, non point avec des textes plus ou moins élastiques, mais d'après l'examen ostéologique, l'étude méthodique du vivant, la recherche des aptitudes et immunités pathologiques, etc. Eh bien! l'ethnogénie italienne est, sans conteste, des plus compliquées; ce n'est point seulement deux ou trois races — préhistoriques ou historiques — qui se sont rencontrées sur ce territoire si favorisé et y ont donné naissance à un grand nombre de types et de sous-types. Les premiers anthropologistes de l'Italie sont d'accord sur ce fait avec tous les auteurs français dignes de crédit, et ceux-là seuls peuvent encore parler d'*une* race italienne qui n'ont jamais mis le pied dans un laboratoire d'anthropologie.

La soi-disant unité de race va donc rejoindre, en Italie, la prétendue unité de langue. Cela est absolument comme en France, — où les langues, toutefois, sont encore plus diverses : français, provençal, basque, breton, flamand, allemand[1]. — Mais où donc, dans l'Europe occidentale et centrale, la race coïncide-t-elle avec la langue? Chez les Basques peut-être — du moins chez les Basques d'Espagne, car ceux du département des Basses-Pyrénées sont très mélangés — mais ailleurs le fait est presque partout invraisemblable. Les peuples qui ont reçu les langues aryennes appartenaient à des races fixées en Europe bien avant l'importation de ces langues, et il est clair, aujourd'hui, qu'un type aryen, s'il existe, ne doit pas être cherché en Europe. Pour ne citer qu'un exemple, les montagnards de Savoie, les blonds de la Meuse, les Celtes d'Auvergne[2] parlent une seule et

1. La paix de Francfort n'a pas enlevé à la France tout son territoire de langue allemande; on parle allemand dans la Lorraine demeurée française en quelques localités peu importantes.

2. Broca, *La race celtique ancienne et moderne. Auvergnats et Bas-Bretons*. In : *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 577. G. Lagneau, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1874, p. 48.

même langue, mais leur origine ethnique est essentiellement diverse. Il est même assez rare que la langue coïncide, non plus avec la race, mais bien avec la nationalité, c'est-à-dire avec l'union politique volontaire; ce cas très exceptionnel se présente en Roumanie[1], mais c'est là, pour l'Europe, un exemple presque isolé : l'Espagne elle-même ne comprend pas que des citoyens parlant espagnol. Quant à la concurrence de ces trois termes, races, langues, nationalités, l'on ne doit songer à la rencontrer en aucune partie de notre Occident; c'est seulement dans les couches les moins élevées de l'humanité que l'on peut espérer la découvrir aujourd'hui. Et ce n'est malheureusement pas un spectacle bien rare, que celui d'individus appartenant à une seule et même race, ou parlant une seule et même langue, lancés en armes les uns contre les autres par les derniers tenants de cette vieille domination aristocratique et sacerdotale dont nous avons à purger définitivement, de façon ou d'autre, la face du monde civilisé.

En Allemagne aussi, l'on a beaucoup parlé ces dernières années de race, de langue et de nationalité; mais qui voudrait comparer l'accroissement féodal de la Prusse à l'unification foncièrement nationale de l'Italie? Sous le rapport de la multiplicité des langues, l'Allemagne, ou, pour mieux dire, la Prusse n'a rien à envier à la Russie ou à la France. Les enseignements de l'histoire sont là.

Au milieu du XVe siècle, le prince électoral Frédéric II, second souverain brandebourgeois, annexe au territoire héréditaire les Lusaciens[2] de Kottbus et Peiz. — En 1618, sous Jean Sigismond,

1. La principauté de Roumanie, ou Moldo-Valachie, comprend 4 300 000 habitants parlant tous le roumain. Cette langue est parlée encore par plus de quatre millions d'individus en dehors des limites de la principauté. Le tableau suivant donne cette répartition en chiffres approximatifs :

Roumanie	4 300 000
Bessarabie russe	600 000
Transylvanie	1 280 000
Bukovine	215 000
Hongrie	1 460 000
Serbie	110 000
Bulgarie et Dobrudja	100 000
Macédoine, Épire, etc	400 000
	8 465 000

2. On les appelle ordinairement Sorbes, Sorabes, Vindes; ils se donnent le nom de Serbes de Lusace. Leur langue, idiome slave, est surtout apparentée au polonais et au tchèque : consultez Danitchitch, *Rad jugoslavenske akademije* (Actes de l'académie sud-slave, t. I, p. 106. Zagreb (Agram). Vers le milieu du XVIe siècle le sorabe occupait un territoire double de celui sur lequel il s'étend

annexion des Lithuaniens occidentaux occupant les deux rives du bas Niémen. — En 1707, le roi Frédéric I[er] annexe le territoire de Neuchâtel, pays de langue française, qui ne recouvre son indépendance qu'en 1857[1]. — En 1713, annexion d'un territoire néerlandais perdu en 1795 par le traité de Bâle. — En 1742, Frédéric II annexe la majeure partie des Polonais de Silésie; trente ans plus tard le premier partage de la Pologne lui donne les Polonais de la Vistule inférieure. — En 1793, second partage de la Pologne. Frédéric-Guillaume II lègue à l'histoire un des plus éclatants exemples de déloyauté : trois ans après avoir conclu avec la Pologne une alliance défensive, il annexe la Posnanie et un territoire d'étendue au moins égale (Plock, Lodz) faisant partie aujourd'hui des possessions russes. Près de deux ans plus tard, en janvier 1795, Frédéric-Guillaume II met la dernière main à sa perfidie et reçoit, lors du troisième partage, Varsovie, Pultusk, Suwalky et, au sud, la nouvelle Silésie. Il est vrai que le traité de Tilsitt (juillet 1807) enleva à la Prusse ses acquisitions de 1793 et 1795[2]. — En 1815, Frédéric-Guillaume III annexe, au sud, un nouveau lot de Slaves lusaciens, et à l'est, le petit territoire de langue française de Malmédy. — En 1866, sous le « vieillard héroïque », annexion du Slesvig entier dont la partie septentrionale est de langue danoise. Enfin, avec la restitution du nom d'Empire allemand, l'Allemagne passe, en fait, sous la domination prussienne et conquiert, avec l'aide du ciel et du second Bona-

aujourd'hui et atteignait au nord-est la ligne de l'Oder. C'est surtout par le nord, l'ouest et l'est que la langue allemande a peu à peu empiété sur cette région; sa longueur actuelle n'est plus que de 100 kilomètres, sa largeur de 60 kilomètres en moyenne. Voyez Richard Andree, *Das sprachgebiet der lausitzer Wenden vom 16. jahrhundert bis zur gegenwart*. Prague, 1873.

1. En 1848, les couleurs fédérales furent arborées dans le canton de Neuchâtel, qui était tout à la fois une principauté prussienne, et la diète se déclara protectrice de la république nouvelle. Cette première révolution amena un changement complet dans l'organisation et la vie du canton : abolition des dîmes et redevances féodales, réforme de l'impôt, émancipation de la presse, renouvellement de la législation, travaux publics. En mai 1852 Frédéric-Guillaume IV se fit donner acte de ses droits sur Neuchâtel par les puissances réunies à Londres, mais, en fait, il lui fallut capituler devant l'énergique résistance du parti fédéral, et bien que Napoléon III ait cru devoir se prononcer officiellement contre la « démagogie » helvétique, le traité de Paris du 26 mai 1857 assura au canton de Neuchâtel son indépendance complète. — Consultez : Daguet, *Histoire de la Confédération suisse*, 6e éd., p. 595, 606.

2. On en forma — à l'exception de quelques districts orientaux cédés à la Russie — le duché de Varsovie que reçut le ci-devant électeur de Saxe, et la Prusse, lors de la chute de Napoléon Ier, récupéra à peine le tiers des acquisitions de Frédéric-Guillaume II.

parte, Metz et Château-Salins, qu'il serait tout aussi difficile de ranger parmi les pays de langue allemande[1].

Cette énumération paraît s'accorder malaisément avec la théorie soi-disant patriotique : « Où est la patrie de l'Allemand? Aussi loin que résonne la langue allemande.... » Il est vrai que cette théorie couvrirait l'annexion de 1 755 000 Suisses et d'environ 9 millions d'Autrichiens; il est vrai, en outre, qu'elle est patriotique dans la bouche d'un Prussien, mais qu'appliquée aux choses welches, non plus aux choses allemandes, et hasardée par un Welche, elle témoignerait d'un chauvinisme ridicule. Chauvinisme en delà, patriotisme en deçà.

Au surplus, la diplomatie prussienne de ces dernières années s'est gardée avec soin des assertions de cette espèce. Ce n'est pas à dire toutefois qu'elle n'ait point exploité avec adresse la théorie équivoque et spécieuse des langues. Cela a été aussi l'un des soucis les plus constants de M. de Bismarck que d'introduire exclusivement la langue allemande parmi les populations de la Prusse parlant quelque autre idiome, et ce soin se décèle, non seulement par les faits, mais encore par plus d'une déclaration très explicite :

Il est nécessaire avant tout, aux yeux du gouvernement royal, que l'étude de la langue allemande dans nos contrées soit faite sur des bases plus larges et plus sûres, non seulement dans la province de Posen, mais aussi dans la Haute-Silésie et dans la Prusse occidentale[2].

Parfois même — et l'on peut se demander si c'est bien un simple lapsus — M. de Bismarck paraît se rallier à cette idée trop commune du parallélisme des langues et des nationalités :

Le Polonais évangélique, — dit-il un jour, — qui reconnaîtra peut-être un Allemand comme ministre de sa foi évangélique, n'oubliera jamais sa nationalité au point de favoriser par zèle confessionnel l'étude de la langue allemande[3].

Ce n'est pas, d'ailleurs, que le respect de la nationalité ainsi caractérisée tienne fort à cœur au prince-chancelier, ainsi que

1. D'après l'almanach de Gotha pour 1874, l'Allemagne comprendrait 37 820 000 Allemands, 2 450 000 Polonais, 140 000 Vindes, 50 000 Tchèques, 150 000 Lithuaniens et Courlandais, 150 000 Danois, 210 000 Français et Wallons. L'almanach de Gotha cite d'après les sources officielles, mais ces dernières sont sujettes à caution.

2. Chambre des Seigneurs. Séance du 6 mars 1872.

3. Chambre des Députés. Séance du 13 février 1872.

nous le laissent comprendre ses déclarations cavalières dans les affaires polonaises :

... Ce n'est point à cause de cela que j'ai pris la parole, mais bien pour protester contre une autre assertion du préopinant. Il a dit qu'il représente ici le peuple polonais. Une telle manière de parler est contraire à la Constitution. Chacun des députés siégeant ici représente le peuple prussien; la Constitution le dit *expressis verbis*[1].

En 1871, lors de la discussion de la constitution allemande, plusieurs députés ayant introduit un amendement portant qu'il n'était pas de la compétence du Reichstag d'incorporer dans l'empire d'Allemagne les fractions de territoire ci-devant polonaises et à cette heure sous la domination prussienne, M. de Bismarck combattit en ces termes leur motion :

Messieurs les signataires de l'amendement n'appartiennent à aucun *autre État* ni à aucun *autre peuple* que l'État et le peuple prussiens, comme j'en fais moi-même partie; et ainsi Posen et la Prusse occidentale, depuis longtemps parties intégrantes de la monarchie prussienne, ne sauraient être rangés parmi les *autres États et peuples* dont parle le discours du trône. Il y a, dans cette assimilation, une de ces fictions qui troublent la vue et faussent le jugement. Je conteste ensuite à l'orateur le droit de parler au nom de la population d'aucune partie du pays prussien, quelle que soit encore la langue de cette population. Je ne rappellerai pas, Messieurs, que constitutionnellement vous représentez ici la totalité de l'État, non pas telle ou telle partie du pays, et que vous ne pouvez avoir aucun mandat spécial.... Les gouvernements confédérés et, en particulier, le gouvernement prussien, continueront à répandre les bienfaits de la protection du droit et du régime civilisé parmi ceux qui leur en ont de la reconnaissance comme parmi les ingrats[2].

Et plus loin, dans la même séance :

Non, Messieurs, effectivement, *vous n'êtes pas un peuple*[3], vous ne représentez pas un peuple, vous n'avez pas un peuple derrière vous, vous n'avez rien derrière vous que vos fictions et vos illusions, celle entre autres de croire que vous avez été élus par le peuple polonais députés au Reichstag pour y représenter la nationalité polonaise.... Personne ne vous a donné un tel mandat, personne, dans le grand-duché de Posen, encore moins dans la Prusse occidentale, n'a partagé votre fiction que la souve-

1. Chambre des Députés. Séance du 23 août 1866.
2. Reichstag. Séance du 1er avril 1871.
3. Ces mots se trouvent soulignés dans le texte même.

raineté polonaise puisse être restaurée; en toute impartialité et avec tout mon désir d'être juste, je puis assurer que cette souveraineté était tout à fait et foncièrement mauvaise, et que c'est à cause de cela qu'elle ne renaîtra jamais.

Il est facile d'apercevoir que dans ce dernier passage le prince-chancelier substitue avec adresse le mot de « souveraineté » à celui de « nationalité », mais, peu importe, la pensée est la même : il ne s'agit toujours que de gratifier (à main armée) des bienfaits de la culture allemande d' « ingrates » populations.

Si la langue est, sans conteste, une caractéristique de race alors qu'il s'agit de la formation même du système linguistique — puisque l'homme n'est homme que par le langage articulé, — si la langue, en d'autres termes, est foncièrement impliquée à l'organisme, et si des organismes divers doivent donner naissance à des systèmes linguistiques forcément divers, il n'en est pas moins vrai, toutefois, que l'histoire nous fait assister à la perte ou à l'expansion de bien des idiomes, sans que, néanmoins, les caractères anatomiques et physiologiques des races, leurs aptitudes et immunités pathologiques, se trouvent atteints. C'est ainsi que le système linguistique latin s'est étendu en Europe, tant à l'occident que vers le bas Danube, sur des races bien différentes. Les races qui ont accepté et parlent actuellement la langue allemande sont tout aussi multiples; c'est là un fait connu, un fait courant qui, à l'heure actuelle, ne se laisse même pas discuter[1].

Nous n'avons pas à nous engager ici en une énumération intempestive des éléments ethniques européens, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que bien des personnes se hasardent à trancher sans études préparatoires ces questions complexes et souvent obscures. Avant de parler de race germanique et de race gauloise, il s'agirait de savoir ce que c'est qu'un Gaulois, ce que c'est qu'un Germain et, par-dessus tout, ce que c'est qu'une race. Que d'énormités n'a-t-on pas dites sur les Celtes, ces prétendus grands blonds aux yeux bleus, qui n'étaient pourtant, comme l'a démontré pertinemment M. Broca, que les ancêtres des Bas-Bretons et des Auvergnats (*op. cit.*). La puissance du cliché est forte, puisque M. de

1. G. Lagneau, *Bulletins de la Société d'anthropologie*, 1871, p. 196. *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Bruxelles, 1872, p. 565 du compte rendu.

Bismarck, qui ne passe point, à juste titre, pour se payer de mots, n'hésite pas lui-même à traiter les Français de Gaulois, les Allemands de Germains : « En général, — disait-il devant le Reichstag en mars 1874, — le Gaulois est plus facile à gouverner que le Germain, et par conséquent, je crois, le Français de nation l'est plus que l'Alsacien. » Sept ans auparavant, il avait déjà parlé du « sang germanique », le 18 mars 1867.

Le sang germanique ! Autant parler d'un sang latin ou d'un sang slave. Jamais la confusion des langues et des races n'a été poussée plus loin ; il y a des langues latines, des langues slaves, des langues germaniques, mais ces familles linguistiques n'ont que faire avec la distribution des races. C'est une fiction presque puérile que celle d'une race germanique, d'un sang germanique, tout aussi bien que celle d'une race française, d'une race espagnole, d'une race italienne, d'une race slave. Où la trouverons-nous cette race germanique? Est-ce chez le Rhénan, chez le Poméranien ou chez le Saxon ? Cette race française, est-ce chez le Gascon, le Savoyard ou le Lorrain ? Cette race slave, est-ce chez le Russe, le Tchèque ou le Slovène? Encore une fois, fiction que tout cela.

Lorsque l'Europe — ou du moins sa plus grande partie — fut envahie aux âges préhistoriques par les populations de langues aryennes, ces immigrants imposèrent à la presque totalité du pays leur système linguistique ainsi qu'une partie de leur civilisation, mais les races diverses qui détenaient le sol avant cette incursion absorbèrent sans peine les envahisseurs. Ces races préhistoriques ont longtemps persisté, et plusieurs d'entre elles vivent encore, à l'heure présente, sans s'être modifiées d'une façon considérable. Ce n'est point là une question de sentiment, c'est une affaire d'ostéologie. Et ce phénomène, dans le cours des âges, se renouvela maintes fois. Les races prétendues aborigènes et celles dont l'histoire nous enseigne les migrations, s'entre-croisèrent souvent et permirent à des types nouveaux de se fixer pour des périodes de temps plus ou moins longues ; si bien qu'aujourd'hui, sous chaque domaine linguistique, il se rencontre plusieurs éléments ethniques, parfois plusieurs couches d'éléments très divers.

Il est donc tout aussi inadmissible de prétendre étayer sur la *race* l'idée de nationalité que de prétendre la baser sur la langue : « Toute répartition politique fondée sur l'ethnologie est absurde », a dit

M. de Quatrefages[1], et M. Virchow n'a pas hésité à appuyer cette opinion[2].

II

LES NATIONALITÉS DEVANT LA DOCTRINE DES GARANTIES

L'on ne saurait reprocher à la doctrine des *garanties* de reposer, comme la théorie des langues et des races, sur de creuses fictions. Nous nous trouvons ici sur un terrain délimité et en face de faits parfaitement réels. Tous ces faits, d'ailleurs, se résument en un seul : la défense des biens acquis. Il est vrai qu'il s'agit d'une défense agressive.

Cette doctrine est celle que M. de Bismarck a constamment mise en pratique, et, bien plus, qu'il a portée maintes fois à la tribune, témoignant ainsi de cette virile confiance en soi-même, apanage des seuls vaillants et des seuls gens vraiment forts.

Le 7 septembre 1866, lors de l'annexion des duchés, M. de Bismarck osa prononcer déjà ces paroles mémorables :

Mon opinion a toujours été qu'une population qui manifeste sa volonté constante et réellement incontestable de n'être pas prussienne ou allemande, qui manifeste une volonté non moins incontestable de se réunir à l'État voisin dont elle est immédiatement limitrophe et qui appartient à la même nationalité qu'elle, n'ajoute aucune force à la puissance dont elle tend à se séparer. On peut avoir des motifs impérieux de ne pas céder cependant aux désirs de cette population; il peut exister des obstacles de nature géographique qui rendent impossible d'avoir égard à ces vœux.

Combien peut être féconde une doctrine aussi libre de préjugés, on se le représente sans peine. Il paraît cependant qu'elle n'eut point le sort de rencontrer une approbation universelle, puisque, six mois après M. de Bismarck revenait sur ce même sujet, dégageant cette fois son assertion des phrases oratoires précédemment employées :

La ligne frontière que nous ne pouvons ni ne voulons dépasser, sera marquée par l'intérêt et le soin de notre sécurité militaire. Nous ne reconnaîtrions, ni n'accorderions à aucun prix, — rien d'ailleurs ne nous

1. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris.* Deuxième série, t. VI, p. 183.
2. *Revue des cours scientifiques*; 19 avril 1873.

y oblige, — une frontière qui affaiblirait de ce côté notre position stratégique, et pourrait nous mettre dans la nécessité de reconquérir une fois de plus ce Duppel qui nous a coûté tant d'efforts et un sang si précieux [1].

Cette déclaration tirait une importance capitale, non seulement du principe même qu'elle affirmait, mais aussi des événements qui s'étaient produits un mois auparavant. Il s'agit de l'élection du 12 février 1867 pour le Reichstag allemand, dans le Slesvig, élection à laquelle prirent part tous les individus âgés de vingt-cinq ans. Des quatre cercles slesvigeois, deux, ceux du sud, avaient donné la majorité aux candidats augustembourgeois contre les candidats prussiens, mais dans les deux autres cercles, ceux du nord (Haderslev, Aabenraa, — Sœnderborg, Flensborg), les candidats prussiens avaient été battus par les candidats danois. Dans le premier de ces cercles danois la majorité avait été de 80 p. 100, elle avait été de 51 p. 100 dans le second. Or ce Duppel qui avait coûté un « sang si précieux » faisait partie, précisément, de ce second cercle : le candidat prussien n'y avait pas obtenu une voix, tandis que le danois en réunissait 192 contre 17 données au candidat augustembourgeois [2]. Ajoutons que les résultats auraient été bien autrement favorables au parti national, sans la pression et les manœuvres des administrateurs prussiens qui avaient organisé l'élection à leur gré.

Il est vrai qu'en 1866, lors de l'affaire du duché de Lauenbourg, M. de Bismarck avait manifesté, à la face entière de l'Europe, sa déférence respectueuse pour les décisions populaires :

Voudrions nous, disait-il, voudrions-nous user de contrainte envers les habitants de ce pays qui ont pris d'abord l'initiative de demander notre roi pour souverain? Messieurs, cela ne peut s'accorder avec vos principes... officiellement je vous donne l'assurance que non seulement les mandataires compétents du duché de Lauenbourg, mais que tous les Lauenbourgeois sans exception envisagent avec inquiétude une incorporation à la Prusse.

En janvier 1868, lorsque vint devant la Chambre des députés la question de participation du Lauenbourg à la dette prussienne, nouvelle protestation contre l'incorporation du duché, qui n'était uni

1. Reichstag. Séance du 18 mars 1867.

2. Dans le premier cercle, le candidat danois avait réuni 15 023 voix, son concurrent prussien 3 702. — Consultez : *Les nationalités de Slesvig*. Copenhague, 1867. Carte coloriée.

à la Prusse, comme l'on sait, que par le lien de l'union personnelle.

Toutefois la doctrine n'était pas éclipsée. Durant cette même période des affaires du Lauenbourg, elle s'était affirmée très explicitement. Ce fut à propos de l'abandon du droit de tenir garnison dans la ville et la forteresse du Luxembourg : M. de Bismarck insista particulièrement devant le Reichstag[1] sur le fait que la place en question n'offrait qu'un minime avantage stratégique et qu' « au point de vue militaire » la neutralisation du grand-duché présentait une « garantie » plus que suffisante.

En 1869, dans la discussion sur la mise sous séquestre des biens du roi de Hanovre, M. de Bismarck appliqua également la doctrine des garanties à l'explication des annexions faites trois ans auparavant :

Echappés à l'anéantissement dont on nous menaçait, et ayant reçu de la victoire le droit de régler nos affaires, nous avons fait à la fin une conquête qu'on ne peut appeler injuste, car après avoir été forcés de tirer l'épée, nous n'avons gardé ces provinces conquises qu'en vue de notre sécurité pour l'avenir. La question importante n'était pas en effet celle de savoir si deux millions d'Allemands de plus ou de moins seraient incorporés dans un État, mais bien celle de notre sûreté[2].

Le prince-chancelier, après la conquête de l'Alsace-Lorraine, n'hésita pas à reconnaître en termes explicites les dispositions anti-allemandes de l'Alsace, et, à vrai dire, cette reconnaissance, dans sa bouche, n'eut rien d'un aveu ; il parla sans crainte de la « cristallisation à peine commencée des sympathies allemandes en Alsace[3] ». Au surplus, il invoqua encore formellement la doctrine des garanties. Après avoir rappelé au Reichstag un entretien, qu'à l'époque de la guerre d'Orient, il eut avec le feu roi Guillaume de Wurtemberg et dans lequel « ce très judicieux souverain » lui démontrait la nécessité de l'annexion de Strasbourg, M. de Bismarck ajouta :

Le coin que poussait en Allemagne, par Wissembourg, la pointe de l'Alsace, séparait l'Allemagne du sud de celle du nord plus effectivement que la ligne politique du Mein.... La France avec cet avantage de situation, avec ce bastion avancé que formait pour elle Strasbourg contre l'Allemagne, était toujours près de succomber à la tentation, sitôt que sa situation

1. Séance du 21 septembre 1867.
2. Chambre des Seigneurs. Séance du 13 février 1869.
3. Reichstag. Séance du 3 juin 1871.

intérieure lui faisait sentir le besoin d'un dérivatif au dehors; c'est ce que nous avons vu depuis dix et vingt ans. On sait que le 6 août 1866, il m'est arrivé de voir l'ambassadeur de France venir chez moi me poser en quelques mots cet ultimatum : que nous devions céder Mayence à la France ou nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Naturellement je n'eus pas une seconde de doute sur la réponse que j'avais à faire. Je répondis : Eh bien! alors la guerre! L'ambassadeur partit pour Paris avec cette réponse; à Paris, quelques jours après, on se ravisa et l'on me donna à entendre que ces instructions avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie. Les tentatives ultérieures, à propos du Luxembourg et d'autres questions, sont connues.... Quant à ce qui concerne les sûretés que nous avions à prendre contre ce danger, elles devaient être de nature territoriale.

Ici l'orateur fait allusion aux déclarations de lord Derby, en juin 1867, qui atténuaient singulièrement la portée de l'engagement des puissances signataires du traité de neutralité du Luxembourg. Écartant, dès lors, l'idée de faire de l'Alsace-Lorraine un État neutre qui, d'ailleurs, au cas d'une nouvelle guerre, se serait rattaché de suite à la France, entraîné par ses sympathies [1] — arguant, en outre, contre un simple démantèlement des forteresses, de la position géographique de Strasbourg et de la configuration topographique de Metz :

Il ne restait donc pas d'autre moyen, ajoute-t-il, que de mettre complètement en notre pouvoir ces portions de territoire avec leurs places fortes, pour les défendre elles-mêmes contre la France comme un puissant rempart de l'Allemagne, et pour reculer de plusieurs journées de marche le point de départ d'une agression française, si, quelque jour, la France, soit avec ses propres forces restaurées, soit avec l'aide d'alliés qu'elle se serait acquis, devait nous jeter le gant encore une fois.

A la réalisation de cette pensée, à la satisfaction de cet incontestable besoin de pourvoir à notre sûreté s'opposait en première ligne le regret témoigné par les habitants eux-mêmes de ce qu'ils fussent séparés de la France.

Le prince-chancelier recherche ici les causes de cette aversion des Alsaciens pour une réunion à l'Allemagne, et il ajoute philosophiquement, en forme de conclusion, sans prendre même le souci de répondre à l'objection qu'il venait de formuler lui-même :

Toujours est-il que nous avons trouvé cet éloignement chez la population, et que notre devoir est de le surmonter avec de la patience.

1. Reichstag. Séance du 2 mai 1871.

Dix jours après, également devant le Reichstag et rendant compte des négociations de Francfort : « Nous avons assuré nos frontières, dit-il, par l'acquisition de territoires. »

En mai 1873 la question d'Alsace-Lorraine revint devant la même assemblée à propos du compte rendu annuel sur la législation et l'administration de ce nouvel État. M. de Bismarck renouvela ses déclarations précédentes :

La tâche que nous avons assumée en Alsace par le traité de paix, est en elle-même extraordinairement difficile ; nous ne saurions nous dissimuler que la condition d'une vie constitutionnelle, le libre concours du peuple à l'action constitutionnelle, pour autant qu'il y est appelé, n'existe en ce pays nouvellement acquis, que dans une mesure que l'on peut évaluer trop bas ou trop haut, mais qui, en tout cas, n'est point un dévouement satisfait de concourir au but général.... Nous avons nécessairement à combattre en Alsace maintes sympathies pour un passé deux fois séculaire qui a donné aux habitants maintes gloires, maints avantages; nous avons à surmonter péniblement les sympathies vraiment françaises du pays, et avant tout à faire en sorte qu'elles ne compromettent pas la sûreté matérielle de l'Allemagne. Car ce n'est point par envie de posséder des territoires et des hommes, ce n'est pas non plus par le désir légitime de redresser un tort qui nous a été fait il y a deux cents ans, mais parce que nous sommes dans la pénible nécessité de devoir nous attendre à de nouvelles attaques d'un voisin belliqueux, — que nous avons étendu nos demandes de cession de territoires et de forteresses autant que nous l'avons fait, afin d'avoir un boulevard, derrière lequel nous puissions soutenir des attaques ultérieures....

Nous sommes bien résolus à causer aussi peu de peine que possible aux Alsaciens ; mais je ne me dissimule pas que, dans plus d'un sens, ce *peu* ne sera pas absolument rien, car briser le lien d'une ancienne parenté nationale, — comme c'était le cas de l'Alsace par rapport à la France, — et s'assimiler un nouveau régime étranger, a toujours, comme suites, de semblables souffrances. Doutez de notre habileté, — car nous, fonctionnaires de l'Allemagne du Nord et surtout prussiens, nous ne sommes pas renommés pour notre habileté à gagner des amis et à faire des choses désagréables d'une façon aimable, — doutez donc de notre habileté, mais ne doutez pas de notre dévouement, de notre bonne volonté, de notre courage, de notre constante résolution de montrer un front ferme à tous les ennemis de l'Empire, — de cela ne doutez pas !

M. Sonnemann, de Francfort, prit acte courageusement de cette déclaration, que le point de vue militaire avait plus poussé le prince-chancelier dans l'annexion de l'Alsace, que ne l'y avait guidé le point de vue national. Le Reichstag, en veine d'esprit, — comme souvent,

— répondit par un accès d'hilarité : « Oui, Messieurs, vous riez, ajouta l'orateur, mais une germanisation violente ne vous réussira point[1] ! »

L'année suivante, les lois d'exception en Alsace-Lorraine sont de nouveau mises en jeu, cette fois par les mandataires des Alsaciens-Lorrains. Le prince-chancelier renouvelle encore une fois sa déclaration :

Je prierais ces messieurs d'Alsace, pour adoucir leur colère, de se rappeler aussi un peu la manière dont nous sommes arrivés à l'annexion. J'ai déjà dit que nous ne nous étions pas flattés de pouvoir réussir promptement à les rendre heureux, et ce n'est pas dans ce but, non plus, que nous avons fait l'annexion ; nous avons construit un rempart contre les irruptions que depuis deux cents ans a faites chez nous un peuple passionné et guerrier, et auxquelles l'Allemagne a le désagrément et le malheur d'être, en Europe, le seul voisin directement exposé. — En face de ces belliqueux, nous avons dû briser la pointe de Wissembourg, qui pénétrait profondément dans notre chair, — et précisément dans cette pointe alsacienne habite une partie de la population ci-devant française, qui ne le cède aucunement aux Gaulois comme passion guerrière et comme haine vraiment cordiale contre la race voisine.

Il serait difficile d'exposer avec plus de franchise — indépendamment d'un talent exceptionnel, — une doctrine aussi pratique et appuyée — comme il est indispensable, — par dix-huit ou vingt corps d'armée.

III

LES NATIONALITÉS ET LE DROIT NOUVEAU

Le mot de *nationalité* serait-il donc un terme vain? La nationalité serait-elle une fiction, ou bien, s'il faut la regarder comme un fait réel, puiserait-elle sa source dans la conquête? La protestation de ceux-là à qui elle a été ravie, suffit à nous convaincre que ni l'une ni l'autre de ces opinions ne peut être soutenue. Ç'a été un fait sans doute que la résistance des Lombards et des Vénitiens à la domination autrichienne, et ce fait a coûté cher à la couronne impériale-royale. Il peut se renouveler en dépit des prévisions les mieux

1. Voici le texte de ces paroles dans la *Gazette de Cologne* : « Ja, m. h, sie lachen, aber eine gewaltsame germanisirung wird ihnen nicht gelingen. »

justifiées. Au lendemain de l'humiliation d'Olmütz, en 1850, qui eût osé prédire à la Prusse les événements de 1866 et de 1870? Qui l'eût osé, quatre ans plus tard, lors de la guerre de Crimée? Qui l'eût osé, en 1857, quand Neuchâtel recouvra son indépendance? Ce qui est certain, avéré, ce qui constitue l'un des premiers enseignements de l'histoire, c'est que tous les succès sont précaires, et que précaire surtout est la constance de cette garantie suprême : la force.

On a souvent prêté à M. de Bismarck ce mot bien connu que « la force prime le droit ». Il faut s'entendre là-dessus. Et d'abord M. de Bismarck s'est défendu vivement à plusieurs reprises de l'avoir prononcé : « Je me permets de rappeler que la fameuse maxime *la force prime le droit*, dont je ne me suis jamais servi, est sortie de la bouche de M. le préopinant[1]. »

Plus tard encore : « Ces mots[2] ne sont pas plus sortis de ma bouche que celui de *la force prime le droit* et autres inventions semblables. » Nous connaissons deux versions de la phrase prononcée réellement par M. de Bismarck. L'une de ces versions nous a été communiquée par une personne — dont le nom n'a que faire ici — et qui la tenait directement de son auteur : M. de Bismarck aurait dit, non point que la force primait le droit, mais bien qu'il convenait d'avoir la force afin de faire valoir son droit. L'autre version, nous la trouvons dans un discours prononcé en janvier 1864 devant la Chambre des Députés :

Je dois combattre encore une affirmation de l'orateur (comte de Schwerin-Putzar), lorsqu'il me fait dire que le droit repose uniquement sur les baïonnettes. J'ai dit seulement que dans les conflits européens, pour lesquels il n'y a point de tribunal compétent, le droit ne peut se faire valoir que par les baïonnettes.

Toutefois, si nous nous reportons à un discours prononcé en janvier 1863 devant la Chambre des Députés, nous relevons le passage suivant : « D'après ce que j'entends, l'orateur m'aurait compris comme si j'eusse dit : *la force prime le droit!* Je ne me souviens pas d'avoir réellement employé de pareilles expressions, et malgré les marques d'incrédulité avec lesquelles vous accueillez ma rectification, j'en appelle à votre mémoire »; or, comment interpréter ces « mar-

1. Le comte de Schwerin-Putzar. — Reichstag. Séance du 12 mars 1869.
2. Certaines paroles prêtées par M. Lasker au prince-chancelier. Reichstag. Séance du 1er avril 1870.

ques d'incrédulité », si ce n'est en supposant que M. de Bismarck a réellement tenu le langage dont il se défend ? La question n'est donc pas éclaircie.

Quoi qu'il en soit — et cela importe très peu, — il est absolument clair que la maxime « la force prime le droit » est une de ces vérités banales qu'il est presque oiseux de constater. Partout la force prime le droit : quel est le droit que respecte la lutte continuelle pour l'existence? Non seulement elle brise les droits qui lui font obstacle, mais encore elle en crée de nouveaux ! N'est-ce point la force qui a remanié la propriété territoriale cent et cent fois dans le cours des âges? En 912, organisation violente de la propriété en Normandie ; en 1066, dans la Grande-Bretagne. Les exemples de ce fait nous viendraient à foison sous la plume, et nous n'avons que faire d'en dresser une liste interminable.

Ce qui est sujet à caution, c'est la façon même d'user de cette maxime. Que M. de Bismarck l'ait employée comme le dit M. de Schwerin, c'est une insulte intolérable à la civilisation actuelle ; qu'il lui ait, au contraire, donné le sens dont nous parlions ci-dessus, à savoir qu'il convenait d'avoir la force pour faire prévaloir son droit, rien de plus correct. C'est là précisément ce que répondait M. Gambetta à la députation alsacienne, qui lui offrait un souvenir patriotique :

Donnons ce gage à l'Europe, que nous n'avons pas d'autre visée que de prendre tout le temps qu'il faudra pour arriver à cette situation morale et matérielle, où l'on n'a pas même besoin de tirer l'épée ; où l'on rend au droit les satisfactions qui lui sont dues parce qu'on sent que derrière ce droit il y a la force[1].

Ce droit, pour nous Français, c'est celui qui procède de la Révolution, le droit de l'homme et du citoyen. Lui seul peut être aujourd'hui le fondement d'une nationalité, et en dehors de lui tout est précaire et soumis à controverse.

Rappelons-nous seulement la déclaration des députés polonais en faveur de la motion alsacienne Teutsch et consorts (février 1874); sans doute cette déclaration avait un but profondément national, mais qu'y venait faire la mention d'un prétendu « droit historique » ? Voici ce document :

1. Discours prononcé à Paris le 6 mai 1872 par M. Gambetta, en réponse à l'adresse des délégués de l'Alsace. Paris, Leroux.

Considérant qu'à l'exception de deux signataires de la proposition Teutsch et consorts, la clôture des débats n'a permis à aucun député de prendre la parole, nous faisons, en nous fondant sur l'article 56 du règlement et dans le but de présenter les motifs opposés à la majorité, la déclaration suivante, pour être ajoutée au compte rendu sténographié de la séance :

Nous, Polonais, avons déjà fait remarquer dans la précédente période législative, lors du vote sur l'annexion de l'Alsace-Lorraine, qu'à notre point de vue nous ne pouvions admettre le principe de la force en vertu duquel l'Alsace-Lorraine allait être annexée comme un trophée de la victoire, et déjà, à cette occasion, nous avons exprimé nos appréhensions au sujet des conséquences que la conquête violente de territoires étrangers pourrait avoir pour la liberté et la civilisation européennes. Mais, tout en rendant hommage au principe du *droit historique* et des nationalités qu'on faisait valoir, nous n'avons pu voter en faveur du projet d'annexion, pour le motif que nous ne voulions pas préjuger le droit des peuples de décider eux-mêmes de leurs destinées, et nous avons cru alors devoir nous abstenir de voter. Aujourd'hui que la population de l'Alsace-Lorraine a déjà eu l'occasion d'exprimer ses vœux par l'organe de ses représentants élus sous la dictature et après que l'annexion fut consommée depuis plusieurs années, et qu'elle l'a fait par la proposition Teutsch et consorts, nous croyons devoir rester fidèles aux principes prémentionnés et donner nos voix à la proposition Teutsch et consorts.

L'erreur, l'erreur essentielle, c'est de donner encore quelque vertu à ce prétendu droit historique qui ne peut exister qu'en fait, c'est-à-dire autant qu'on l'exerce, et qui par lui-même n'est qu'une fiction. Est-ce en vertu d'un droit historique que nos pères ont pacifié la Vendée; que l'Italie, fille, comme la France, de la Révolution, a gagné sa capitale; que la vaillante Espagne, enfin, arrachera le pays basque aux malandrins qui en détiennent les grandes routes? Non, mille fois non! C'est au nom du droit nouveau. Nous ne l'ignorons pas, la majeure partie des États européens modernes n'ont été formés que par des compromis arrachés à main armée, en un mot par des annexions violentes ; mais, ce que nous savons aussi, c'est que l'acquiescement, même volontaire, des générations passées ne peut entraver la disposition des générations présentes, pas plus que le gré de celles-ci ne saurait aliéner l'indépendance des générations futures. L'homme, du fait de sa naissance, est tenu à une solidarité patriotique dont il ne peut se dégager que par une mesure de dénaturalisation, mesure absolument individuelle, absolument personnelle.

Hors de cette limite, la sécession est exécrable au même titre que la conquête.

Pour nous, qui puisons dans la Révolution notre origine et notre doctrine, la *nationalité* est une RAISON SOCIALE. Cette raison sociale, des éléments hétérogènes, des populations de langues diverses, de races diverses, s'entendent pour la faire naître. Elle se base sur l'intérêt commun, elle s'affirme par la solidarité des éléments agrégés, elle se justifie par le gré de la multitude, qui, en définitive, est la source unique du droit.

Et ce n'est pas un faible honneur pour la patrie française, que de présenter l'expression la plus sincère et la plus frappante de cette association démocratique, une et indivisible.

La morale du transformisme

Par J.-L. DE LANESSAN

(*Suite et fin*[1].)

§ VIII. — La lutte des deux morales dans l'histoire de l'humanité.

Les vices inhérents à ce que j'appelle la *morale des passions*, par opposition à la *morale naturelle*, ne pouvaient échapper aux observateurs attentifs et désintéressés des sociétés humaines. Aussi, dès les temps les plus reculés, se trouva-t-il des penseurs, des philosophes, pour relever les erreurs de conduite des individus, des classes sociales, des peuples et de leurs dirigeants, pour en dénoncer la source, qu'ils découvraient justement dans les passions humaines, et le remède qu'ils voyaient dans l'application des lois naturelles. Platon, au ve siècle avant notre ère, prête à un sophiste grec ce mot, qui devait être considéré alors comme un blasphème, tant étaient hautes dans la société grecque, les barrières séparant les classes, tant étaient âpres les luttes de familles et de classes et si puissant était l'État : « Vous tous qui êtes ici, je vous regarde comme parents entre vous. La nature, à défaut de la loi, vous a faits concitoyens. Mais la loi, ce tyran de l'homme, fait violence à la nature en bien des occasions[2]. » Le grand naturaliste Aristote, l'un des fondateurs du transformisme dans l'antiquité, l'un des observateurs de la nature les plus sagaces qui aient jamais existé, formulait une sévère critique de l'omnipotence de l'État et de la tyrannie des classes sociales lorsqu'il déclarait : « L'État n'est pas autre chose qu'une association d'êtres égaux, recherchant en commun une existence heureuse et facile » et quand il disait : « La loi, c'est la raison ». Les stoïciens n'étaient pas moins frappés qu'Aristote,

1. Voir *Revue* de juin, juillet-août et octobre 1915.
2. Voir Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, p. 419.

Socrate et Platon des dangers qu'offraient les égoïsmes des classes ou des nations en lutte les unes contre les autres. « Zénon, disait un ancien, s'est proposé de nous montrer que nous ne sommes point les habitants de tel dême ou de telle ville, séparés les uns des autres par un droit particulier et des lois exclusives, mais que nous devons voir dans tous les hommes des concitoyens, comme si nous appartenions tous au même dême et à la même cité » ; et Zénon conseillait à ses disciples de garder leur conscience indépendante des lois, car s'ils ont des devoirs à remplir comme citoyens, chacun en a de non moins impérieux et tout à fait distincts à remplir envers soi-même. Marc-Aurèle, qui fut un disciple de Zénon, déclarait : « Comme Antonin, j'ai Rome pour patrie, comme homme, le monde. » Et tous ces philosophes enseignaient une morale dont l'amour des autres, le respect de soi-même, la suppression des barrières sociales, l'égalité des hommes devant la nature, avant tout la modération dans la satisfaction des besoins, étaient les principes fondamentaux : « Il n'est donné qu'à l'homme tempérant, disait Socrate[1], de rechercher ce qu'il y a de mieux en toutes choses, de les distinguer entre elles par le secours du raisonnement et de l'expérience, de choisir les bonnes et de rejeter les mauvaises. » Il disait encore de l'intempérance, c'est-à-dire de l'abus des plaisirs provoqués par la satisfaction des besoins naturels, abus qui est la manifestation de la passion : « L'intempérance qui ne nous permet pas d'endurer la faim, la soif, les veilles, nous empêche par cela même de trouver une véritable douceur à satisfaire les besoins que la nécessité nous impose. » Il disait de ceux qui abusent de la bonne chère, que leurs « excès étaient funestes à l'estomac, à la tête et à l'esprit ». De ceux que l'esprit de domination pousse dans les voies de la violence à l'égard de leurs semblables, il disait : « La violence engendre les haines et tous les malheurs.... L'homme que vous contraignez vous hait, dans l'opinion que vous le privez de quelque avantage ; celui que vous persuadez vous aime comme un bienfaiteur. Ce n'est pas le sage, c'est le puissant dépourvu de lumières qui recourt à la violence. » Faisant allusion aux abus de la force commis par les Trente, il déclarait : « Je serais étonné que le gardien d'un troupeau qui en égorgerait une partie et rendrait l'autre plus

1. Voir Xénophon, *Entretiens mémorables de Socrate*, trad. de Gail, introd. et notes par A. Fouillée.

maigre ne voulût pas s'avouer mauvais pasteur; mais il serait plus étrange encore qu'un homme qui, se trouvant à la tête de ses concitoyens, en détruirait une partie et corromprait le reste, ne rougît pas de sa conduite et ne s'avouât pas mauvais magistrat. »

Pour rendre les hommes meilleurs, c'est-à-dire pour les détourner des passions qui nuisent en même temps à eux-mêmes et aux autres, Platon recommande l'éducation et la sélection au moyen desquelles il estime qu'il est possible, facile même, de produire à volonté des philosophes pour gouverner la République, des guerriers pour la défendre, des artisans et des marchands pour l'enrichir. Épicure[1], comme Socrate, condamne les passions qui résultent de la satisfaction excessive des besoins naturels. Dans les jardins d'Épicure on apaise la faim, on ne l'excite pas, on éteint la soif, on ne l'allume pas. Pour lui, la satisfaction des besoins naturels est la fin légitime de l'homme, mais l'abus est contraire « à la fin de la nature » et par conséquent nuisible. Le sage évitera donc tous les abus, il se préservera de toutes les passions.

Quoique les stoïciens combattissent les disciples d'Épicure en les accusant d'être, si je puis dire, trop « naturistes », leur doctrine n'était au fond, guère différente de celle des épicuriens. « L'homme, dit Sénèque[2], qui fut à Rome l'un des plus illustres des stoïciens, est un être raisonnable, il fait son bonheur en remplissant sa destination. Or, que veut de lui la raison? Rien que de très facile : qu'il vive conformément à sa nature. » Il y parviendra par l'éducation : « Quel est le véritable bien? La science. Et le mal? L'ignorance[3]. » Donc, éduquons les enfants, éduquons les jeunes gens, éduquons les hommes! C'est le but de la philosophie. Et comme « ce ne sont pas seulement[4], dit-il, nos passions qui nous empêchent de faire des actions dignes d'éloges, mais encore notre ignorance de ce qu'exige chaque cas particulier », l'éducation doit avoir pour but de mettre empêchement à la naissance des passions et d'indiquer, par l'exemple et les préceptes, la conduite à suivre dans chaque circonstance de la vie. Sénèque insiste sur l'importance du rôle joué par l'exemple dans l'éducation : « Ne lions commerce, dit-il[5], qu'avec

1. Voir Guyau, *La morale d'Épicure*.
2. *Lettres à Lucilius*, XLI.
3. *Ibid.*, XXXI.
4. *Ibid.*, XCIV.
5. *De la Colère*, liv. III, VIII.

les gens les plus pacifiques, les plus doux, et qui ne soient ni difficiles, ni chagrins, car on prend les mœurs de ceux avec qui l'on vit; et comme certaines affections du corps se gagnent par le contact, l'âme communique ses vices à qui l'approche. Un ivrogne entraîne ses commensaux à aimer le vin; la compagnie des libertins amollit, à la longue, le cœur le plus ferme et la plus héroïque, et l'avare peut nous infecter de la lèpre qui le consume. Dans un ordre différent, l'action des vertus est la même : elles répandent leur douceur sur tout ce qui les environne. Jamais un climat propice, un air salubre n'ont fait aux valétudinaires tout bien qu'éprouve une âme convalescente à fréquenter des personnes qui valent mieux qu'elle. L'effet merveilleux de cette influence se reconnaît même chez les bêtes féroces, qui s'apprivoisent au milieu de nous. » Dans une lettre à Lucilius[1], il dit encore : « Rien n'enracine plus fortement la vertu dans les cœurs, rien ne ramène plus énergiquement au droit sentier ceux qui chancellent et penchent vers le mal, que le commerce des hommes vertueux. Leur entretien pénètre insensiblement notre âme; les entendre souvent, les voir souvent produit l'effet de préceptes. »

Pour les stoïciens, comme pour les épicuriens ou les platoniciens, la base de la morale se trouve, ainsi que je l'ai rappelé ci-dessus, dans les liens qui unissent naturellement les hommes. « Cet univers est un, dit Sénèque[2], nous sommes les membres d'un grand corps. La nature en nous formant des mêmes éléments et pour les mêmes fins, nous a créés parents; c'est elle qui nous a liés les uns aux autres par un attachement mutuel et nous a faits sociables. »

Marc-Aurèle insiste aussi sur les liens qui unissent tous les hommes et les rattachent au reste de la nature. « Toutes choses, dit-il[3], sont liées entre elles d'un nœud sacré.... Tous les êtres sont coordonnés ensemble, tous concourent à l'harmonie du monde; il n'y a qu'un seul monde qui comprend tout. Le même rapport d'union qu'ont eu les membres du corps, les êtres raisonnables, bien que séparés les uns des autres, l'ont aussi entre eux, parce qu'ils sont faits pour coopérer ensemble à une même œuvre[4]. Les êtres raison-

1. *Lettres à Lucilius*, xciv.
2. *Ibid.*, xcv.
3. *Pensées.*, liv. VII, ix.
4. *Ibid.*, liv. VII xiii.

nables existent les uns pour les autres. Le premier attribut de la condition humaine, c'est donc la sociabilité. » Après avoir noté que « chez les animaux raisonnables, il y a des gouvernements, des amitiés, des familles, des confédérations », il s'indigne de ce que les hommes aient « oublié cette mutuelle affection », mais il est convaincu que cet oubli ne durera pas toujours, que les hommes finiront par voir où est la véritable source de leur bonheur, car « ils ont beau fuir, ils sont arrêtés, la nature est plus forte[1] ». En d'autres termes, pour être heureux, l'homme n'a qu'à suivre les voies ouvertes devant lui par la nature : en travaillant au bonheur de ses semblables, il créera son propre bonheur.

Lorsque cette morale naturelle pénétra avec les empereurs philosophes dans les sphères dirigeantes de l'empire romain, une grande révolution se produisit : « La sagesse régnait, dit Ernest Renan... [2]. Tout le monde s'améliorait.... Le soulagement de ceux qui souffrent devenait le souci universel.... On devenait doux, bon, patient. » Jamais littérature ne fut plus morale que celle de cette époque. Les prosateurs, les poètes, les historiens, rivalisaient de sévérité pour les vices des classes privilégiées et dominantes. Ils répandaient les idées saines et fortes qui font les individus vertueux et les peuples puissants. C'est le temps des Quintilien, des Pline, des Tacite, des Juvénal, des Plutarque, etc., auxquels notre Renaissance et notre Révolution devaient emprunter des arguments et des formules de combat contre le despotisme des princes, l'égoïsme des classes et le fanatisme des religions, ou des leçons de morale pour l'éducation de la jeunesse. « Un vrai sentiment moral, fait justement observer Ernest Renan, anime le gouvernement; jamais avant le XVIIIe siècle, on ne fit tant pour l'amélioration du sort de l'humanité [3]. » Les gouvernements eux-mêmes devenaient sages. « On ne vit jamais au gouvernement écrit l'éminent historien philosophe français [4], un groupe d'hommes aussi dignes d'y présider. C'étaient Pline, Tacite, Virginius, Rufus, Jussius Mauricus, Gratilla, Fannia, nobles hommes, femmes pudiques, tous ayant été les persé-

1. *Pensées*, liv. IX, IX.
2. *L'Église chrétienne*, p. 295 et suiv.
3. *Les Évangiles*, p. 388.
4. *Ibid.*, p. 381.

cutés de Domitien, tous pleurant quelque parent, quelque ami du règne abhorré.... La noblesse romaine, la plus terrible qui ait jamais existé, n'a plus maintenant que des raffinements extrêmes de vertu, de délicatesse, de modestie. » L'exemple venait d'en haut. Préparés au pouvoir par une éducation imprégnée de haute philosophie, les Antonin n'avaient plus rien de commun avec les César, « rien du prince héréditaire, ou par droit divin »; rien non plus du « chef militaire »; ils exerçaient une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier [1] ». Marc-Aurèle avait mené dès sa jeunesse la vie d'un stoïcien; empereur, on l'avait vu circuler dans les rues d'Alexandrie avec le manteau et le bâton du philosophe. Il se vantait d'avoir appris de l'un de ses maîtres « tout ce qu'il y a dans un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie ». Il justifiait au plus haut degré le mot charmant d'Horace sur l'éducation : « Le vase conserve longtemps le parfum de la première liqueur dont il a été rempli [2]. »

Il n'est point douteux que si le régime inauguré par les empereurs philosophes s'était prolongé, l'humanité aurait rapidement évolué dans la voie de liberté individuelle, de tolérance religieuse, d'égalité politique et sociale, de morale naturelle, en un mot, qu'ils avaient inaugurée.

Les sociétés païennes pouvaient être entraînées d'autant plus facilement dans cette voie qu'elles n'avaient pas de codes religieux. En Grèce, à Rome, la puissance religieuse et la puissance civile étaient, il est vrai, réunies dans la personne des chefs politiques (rois, archontes ou consuls) mais elles ne reposaient pas, comme chez les Juifs, sur des livres sacrés et des lois soi-disant dictées par la divinité. Les lois romaines et grecques étaient perfectibles parce qu'elles étaient exclusivement humaines; la loi mosaïque ne pouvait l'être en raison de son caractère prétendu divin. Elle était barbare à cause de l'époque où elle avait été rédigée par les prêtres d'Iahvé; elle était restée et devait rester indéfiniment barbare, violente et impure parce que l'homme ne peut pas modifier le divin. Tandis qu'elle vieillissait dans l'immutabilité, la loi de Rome évoluait sous la poussée du progrès intellectuel qui sollicitait les hommes vers la liberté individuelle,

1. Ernest Renan, *Marc-Aurèle*, p. 26.
2. *Épîtres*, liv. I, II.

l'égalité sociale et politique, la suppression des privilèges des familles et des classes, etc. En accordant, par exemple, à la femme et aux enfants une liberté et des droits sociaux que la loi mosaïque leur refusait et que la loi chrétienne n'a pas admis encore, les lois de la République romaine contribuèrent puissamment à l'amélioration des mœurs. Les lois des empereurs philosophes continuèrent l'évolution qui avait été ouverte par les lois républicaines. De grands progrès furent réalisés au point de vue de l'instruction publique, de l'assistance aux misérables, aux malades, aux enfants, etc., et en vue de l'amélioration du sort des esclaves. La législation des Antonin eut pour but de rapprocher les esclaves de la famille, en leur attribuant l'héritage des maîtres décédés sans héritiers directs. C'est le principe qu'avait indiqué Sénèque lorsqu'il félicitait son ami Lucilius de s'asseoir à la table de ces esclaves.

Ernest Renan[1] a noté, fort justement, que « la similitude des aspirations » des empereurs philosophes avec « celles du christianisme était profonde » ; mais, ainsi qu'il le faisait observer, « une différence profonde séparait les deux écoles et devait les rendre ennemies... ». Toujours pessimistes, intarissables en lugubres prophéties (sur la fin du monde qu'ils appelaient de leurs vœux et de leurs prières), les chrétiens, loin de servir un progrès rationnel, s'en montraient dédaigneux. Les docteurs catholiques regardaient presque tous la guerre entre l'Empire et l'Église comme nécessaire, comme le dernier acte de la lutte de Dieu et de Satan.... L'idée d'un empire chrétien, bien qu'elle se présente quelquefois à leur esprit, leur semble une contradiction et une impossibilité. »

Contre le progrès philosophique basé sur la tolérance religieuse, la liberté individuelle, l'égalité sociale et l'introduction des lois de la nature dans la législation des sociétés, se dressait une formidable réaction religieuse, sociale et politique, héritière de la petite société de la Palestine où le pouvoir civil avait été absorbé par le pouvoir religieux le plus intolérant, le plus contraire à la nature qui eût jamais existé. Tandis que les Antonin philosophaient, les héritiers des prophètes anarchistes et révolutionnaires de Jérusalem prêchaient contre toutes les croyances religieuses des peuples, provoquaient la destruction de tous les objets du culte populaire, brisaient les statues des dieux et les autels des Augustes, disloquaient la famille en pous-

1. *L'Église chrétienne*, p. 297.

sant les hommes et les femmes à mépriser les unions sexuelles jusque dans le mariage [1], dissociaient la société en déclamant contre les riches et la richesse, combattaient l'État qu'ils refusaient de servir dans les fonctions publiques ou dans l'armée et dont ils répudiaient l'autorité au point de ne vouloir même pas avoir recours à sa justice, s'insurgeaient contre l'humanité elle-même dont ils annonçaient et sollicitaient la fin prochaine en même temps que celle du monde. Tandis que les philosophes naturistes parlaient de liberté individuelle et agissaient de manière à rétablir l'égalité sociale parmi les hommes, les prédicateurs chrétiens maintenaient l'esclavage dans toute sa rigueur et engageaient chaque homme à se « résigner » dans la situation où sa naissance l'avait placé. Ils tentaient d'arrêter le monde en marche vers le progrès inauguré et provoqué par la philosophie grecque et romaine. Pour le malheur de l'humanité, leur tentative fut couronnée de succès.

En 390, saint Augustin, créateur de la théologie et de la science sacrée du christianisme, comprenant que ni l'une ni l'autre ne pourraient résister à la critique, fait interdire aux évêques, par le concile de Carthage, la lecture des auteurs païens et condamne « cette maladie de la curiosité qui... pousse à la recherche des secrets cachés de la nature qui sont au-dessus de nous, qu'il est inutile de connaître et que les hommes ne veulent savoir que pour les savoir seulement [2] ». Dès que l'Église nouvelle se sent assez puissante, elle fait fermer les écoles publiques ouvertes par les empereurs philosophes, s'attribue le monopole de l'enseignement et supprime toute instruction philosophique ou scientifique [3]. Au ve siècle, Sidoine Apollinaire, constatant les résultats obtenus, écrit : « Les jeunes gens n'étudient plus, les professeurs n'ont plus d'élèves, la science languit et meurt. Au vi^e^ siècle, l'évêque de Vienne s'étant avisé de faire enseigner la grammaire dans l'école de sa cathédrale, le pape saint Grégoire l'en blâma; « il ne faut

1. « L'homme n'étant que de passage sur la terre et la fin du monde étant proche, le chrétien ne doit se laisser détourner par rien de la voie de son salut; il n'a même pas à s'occuper du sort de la race puisqu'elle ne tardera pas à disparaître. Au IIe siècle, d'après Tertullien, l'idéal de tout vrai chrétien est « ne pas se marier, se sanctifier par une éternelle virginité, ou, si l'on est marié, conserver dans le mariage un état de pureté absolue » (voir Guignebert, *Tertullien*, p. 284).

2. Saint Augustin, *Confessions.*

3. Voir pour cette question : G. Compayré, *Hist. crit. des doctrines de l'éducation.*

pas, lui écrit-il, qu'une bouche consacrée aux louanges de Dieu s'ouvre pour celles de Jupiter ». Au xe siècle, Adalbéron, archevêque de Reims, chancelier de Louis V, affirme que « plus d'un évêque ne savait que compter sur ses doigts les lettres de l'alphabet ». Au xiie siècle, on ne cultivait un peu que les mathématiques, et seulement, avouent les bénédictins, « pour calculer le jour de Pâques ». Les sciences étaient remplacées par les discussions théologiques les plus ridicules : avec saint Thomas d'Aquin on se demandait si les anges avaient un sexe et quel pouvait être ce sexe. Au xiiie siècle, il se produit une légère renaissance de la culture antique, mais elle est purement littéraire. Les futurs « chanoines, archidiacres, abbés et évêques composaient des élégies érotiques, des vers bouffons ou des pièces dramatiques crûment indécentes [1] »; quant aux sciences personne n'en avait cure, leur étude était répudiée par l'Église. Elle maintenait obstinément le système astronomique de Ptolémée parce qu'il concordait avec la *Genèse* en faisant de la terre le centre immobile de l'univers. Depuis Pline, les sciences naturelles étaient entièrement délaissées. Depuis Galien les sciences biologiques n'avaient pu faire un pas car l'étude de l'anatomie humaine était interdite, dans la crainte que l'on ne découvrît dans l'homme quelque force distincte de celle de l'âme spirituelle et d'origine céleste à laquelle, depuis saint Augustin, on attribuait tous les phénomènes vitaux et intellectuels. La foi, imposée par l'Église au nom de Dieu et par le pouvoir civil que dominait l'Église, gouvernait le monde occidental tout entier, comme elle avait gouverné la petite société de Jérusalem [2].

Quelles en étaient les conséquences au point de vue moral ? L'histoire répond que le christianisme exerça, sous certains rapports, un rôle moralisateur pendant les premiers siècles de son évolution, alors qu'il représentait l'opposition. Mais, au fur et à mesure que ses forces s'accrurent, que l'autorité des évêques devint supérieure à celle des représentants d'un empire en voie de dislocation, que la fortune des évêchés se constitua, que l'Église, en un mot, devint une puissance matérielle autant et plus que spirituelle, la moralité de

1. Luchaire, in *Histoire de France* de Lavisse, III, I, p. 329.
2. Pour le rôle de l'Église dans l'évolution des sciences, voir : J.-L. de Lanessan, *Transformisme et Créationisme*, p. 87 et suiv.

ses prélats, de ses clercs et de ses moines s'effondra sous les passions provoquées par les appétits et les ambitions.

Lorsque les évêques sont devenus de véritables seigneurs, ils rivalisent de barbarie avec les plus barbares des féodaux. Un historien qu'on ne saurait accuser d'hostilité à l'égard du christianisme car il en a beaucoup vanté les mérites écrit à propos du xe siècle[1] : « L'Église perd toute sa force morale ; elle devient, comme la société civile, matérielle, violente, sanguinaire. Les prêtres ont l'épée à la main ; ils pillent sur les routes, tiennent auberge dans les églises, s'entourent de femmes perdues.... Il n'y a plus à la tête des évêchés ou des abbayes que des barons avides et belliqueux : plusieurs sont mariés et transmettent leurs dignités et leurs domaines ecclésiastiques à leurs enfants, même en bas âge, ou bien les donnent en dot à leurs filles ou en douaires à leurs femmes.... La papauté est elle-même dégoutante de sang et de débauches.... Marozia et Théodora, deux sœurs influentes par leurs richesses, leur beauté et leurs crimes, font élire leurs amants Sergius III et Jean X. » Au xive siècle, le pape Clément V, raconte le même historien, « parcourait l'Aquitaine et la Bourgogne au milieu du cortège le plus pompeux, traînant après lui l'épouse du comte de la Marche dont il avait fait sa maîtresse, épuisant les églises pour subvenir à son faste et aux dépenses fabuleuses de la femme adultère, effrayant la chrétienté par le scandale de sa marche triomphale ». Au xvie siècle, le pape Alexandre VI étale ses amours incestueuses avec sa fille ; Léon X vit au milieu d'une cour où les femmes rivalisent de coquetterie et où lui-même se plait à railler la légende du Christ chaste et pauvre, tandis que, pour entretenir sa vie de luxe et de débauche, il vend les indulgences à la foule naïve des croyants.

Les gens d'Église, pendant cette longue période de siècles, n'ont fait, en somme, que mettre leurs mœurs en harmonie avec celles de la société civile. La seule observation qu'on puisse leur faire est de ne point avoir été les directeurs de la morale comme leur mission soi-disant divine le comporterait ; et la seule excuse qu'ils puissent donner de leurs mauvaises mœurs est qu'ils auraient perdu toute autorité s'ils avaient prétendu rendre vertueuse une société dont les plus hautes classes se complaisaient dans la corruption. Sans parler

1. Lavallée, *Histoire des Français*, I, p. 227.

des rois qui répudiaient leurs femmes et affichaient leurs maîtresses, on voit alors, dans chaque château, les femmes et filles des villains réunies pour tisser le chanvre, le lin ou la laine et confectionner les vêtements, former une sorte de sérail pour le seigneur et ses amis. A la suite des croisades, nombreux furent les hauts personnages qui se constituèrent des harems analogues à ceux de la Turquie. Il n'y avait pas un bourgeois qui n'ajoutât à son testament une clause en faveur de sa maîtresse et de ses enfants adultérins.

Au XVI[e] siècle, alors que Léon X préside dans Rome à la renaissance païenne la plus contraire qu'on puisse imaginer aux doctrines du Christ, les mœurs de l'Église, sont devenues telles que Luther pourra soulever contre elle la révolte des laïques, effrayés par la corruption qui descend du sacerdoce dans toutes les familles.

Si la réforme, qui était, en somme, un retour à la foi religieuse mystique des premiers apôtres ne réussit que fort imparfaitement en France, c'est que notre pays était resté profondément naturiste et païen. Il l'était resté au point que le christianisme avait dû, pour gagner les suffrages du peuple, se contenter de sanctifier la plupart des divinités auxquelles celui-ci donnait jadis ses adorations et qu'il entourait de ses pieuses sollicitations. La France prit de la Réforme la liberté de la critique et de la pensée, le goût de la lecture, la dispersion des idées par l'imprimerie, le culte de la famille et la fréquentation de l'école; mais elle laissa de côté l'ardeur de la foi, qu'elle ne pouvait plus acquérir, l'austérité du culte, qui répugnait à ses goûts artistiques, le retour à la langue des prophètes qui lui semblait trop rude, la lecture de la Bible dont les récits enfantins, ridicules ou brutaux ne pouvaient convenir à la finesse de son esprit et à la délicatesse de ses sentiments. Son Livre fut l'admirable poème ou Rabelais répandit la verve du Gaulois avec la raillerie du philosophe naturiste contre la barbarie du moyen âge, la bigoterie de l'Église, la corruption de Rome, la vénalité de la magistrature, la sottise de l'aristocratie militaire et la vanité de la gloire des armes, la pédanterie des maîtres et la servile docilité des élèves; pour édifier, sur les ruines de la scolastique, de l'aristocratie politique et de l'absolutisme religieux, l'un des plus admirables monuments qui aient été élevés en l'honneur de la Nature. De ce livre, dont la moelle était faite des fortes connaissances littéraires, philosophiques et scientifiques empruntées à la Grèce et à Rome par le médecin naturaliste

et philosophe de la Touraine devaient sortir le pyrrhonisme de Montaigne, l'épicurisme de Diderot, le naturisme des Buffon et des Lamarck dont les coups répétés ébranlèrent si fortement, du XVI[e] au XIX[e] siècle, les dogmes mystérieux et la morale passionnelle du christianisme.

Ce qui, en effet, distingue la Renaissance française et la grande Révolution qui en devait sortir, de la Réforme opérée par Luther, c'est que tous les absolutismes, aussi bien ceux de la société civile que ceux de la société religieuse, furent ardemment combattus par le premier de ces grands mouvements intellectuels.

L'Église avait d'abord tenté de réunir les deux absolutisme sur la tête de ses papes et de ses évêques. Fidèle aux traditions judaïques, dès qu'elle fut assez puissante, elle imposa au pouvoir civil de détruire tous les cultes, toutes les croyances, voire les divergences de pensée qui subsistaient encore ou se produisaient autour d'elle. Aussitôt après la conversion de Constantin, elle se fait donner les temples des païens avec les biens qui en dépendaient et lance dans les campagnes, restées plus fidèles au vieux culte que les villes, des bandes de moines qui saccagent les sanctuaires, renversent, brisent ou brûlent les images des dieux et persécutent ceux qui prétendent défendre les objets de leur culte traditionnel. Elle exige de Constantin la destruction des hérétiques Ariens d'orient, et de Clovis, celle des Gotks d'occident qui avaient adopté l'hérésie d'Arius; elle impose à Charlemagne le massacre des Saxons qui refusent de se convertir à sa foi ; elle lancera plus tard les peuples de l'Europe contre les musulmans de l'Asie mineure; elle fera brûler par les catholiques du Nord de la France les Albigeois du Midi ; elle fera détruire par l'Inquisition les juifs et par les rois de France les Français protestants. Elle appliquera, en un mot, dans toute sa rigueur, la prescription du *Deutéronome* : « Tu détruiras tous les peuples que l'Éternel ton dieu te livre (c'est-à-dire tous ceux qui ne partagent ta foi), ton œil sera pour eux sans pitié. »

En même temps, elle poursuivait la conquête du pouvoir civil, comme l'avaient fait les Lévites d'Israël. Le moine Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII écrit : « Le pape est l'évêque universel, il est indubitablement saint et ne se trompe jamais. A lui seul appartient de faire de nouvelles lois. Nul ne peut

infirmer ses décrets et il peut abroger ceux de tous. Aucune créature humaine n'a puissance de le juger. Son nom est le nom unique dans le monde. Lui seul peut revêtir les insignes de l'empire; tous les princes doivent baiser ses pieds. C'est devant lui que les sujets accusent leurs princes, et c'est lui qui les dégage du serment de fidélité [1]. » Sous l'influence d'une prédication incessante, ces idées étaient entrées dans l'esprit des peuples, au point que l'empereur Henri IV d'Allemagne, ayant été excommuuié par le pape Pascal II, vit tous ses sujets l'abandonner, le fuir et le considérer comme un être maudit, au point qu'il mourut de misère et de faim et ne fut même pas enseveli (1106).

En 1302, le pape Boniface VIII, recevant à Rome les ambassadeurs de l'empire germanique, pouvait, sans provoquer ni protestations ni railleries, se montrer à eux et à la foule la couronne impériale en tête, le globe du monde dans la main, et déclarer publiquement : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'Empereur ».

Les peuples étaient alors tellement convaincus de l'origine divine de tout pouvoir, que les rois et empereurs se virent contraints, afin d'échapper à la domination de l'Église, de se présenter à leurs sujets comme désignés par la divinité elle-même pour les gouverner. Louis XIV fera proclamer par les évêques de France qu'il est roi par droit divin; Guillaume II, imitant, avec moins de modestie, les procédés du roi Soleil se proclamera lui-même le représentant de Dieu sur la terre [2].

1. Voir Labbé, *Collect. gén. des Saints Conciles*, X, p. 110.

2. Le 17 octobre 1861, Guillaume Ier, à la veille de son couronnement, disait : « Les souverains de Prusse reçoivent leur couronne de Dieu. Je prendrai donc demain la couronne sur l'autel de Dieu, et je la poserai sur ma tête. Voilà le sens de la royauté de droit divin, et c'est là-dedans que réside la sainteté de la couronne qui est indestructible. » Le lendemain, il ajoutait : « Par la grâce de Dieu, les rois de Prusse portent la couronne depuis cent soixante ans ».

Le 5 mars 1890, à la fin d'un banquet du parlement de Brandebourg, Guillaume II affirme l'origine divine du pouvoir des Hohenzollern. « Mon grand-père, dit-il, considérait que la fonction de roi était une tâche que lui avait assignée Dieu.... Ce qu'il pensait, je le pense aussi, et je vois dans le peuple et dans le pays qui m'ont été transmis un gage qui m'est confié par Dieu, que c'est mon devoir d'accroître, comme il est dit dans la Bible, et dont j'aurai un jour à rendre compte. Je pense autant qu'il sera en moi, administrer ce gage de telle manière que *je pourrai y ajouter encore pas mal*. Ceux qui voudront m'aider dans cette tâche, je leur souhaite la bienvenue de tout mon cœur, quels qu'ils soient; ceux qui voudront me gêner dans ce travail, je les écrase. »

Le 10 mai 1896, inaugurant à Francfort le monument élevé à Guillaume Ier, il déclare : « Nous avons tous devant les yeux le moment où, à Kœnisberg,

En résumé, lorsque le christianisme eut détruit la vieille société gréco-romaine et fait disparaître de la mémoire des hommes les principes de la morale purement humaine, dont les philosophes grecs avaient commencé de chercher la source dans les phénomènes naturels, les papes et les évêques laissèrent éclater leur ambition d'accaparer l'autorité tout entière, au nom du Dieu universel et absolu dont ils se proclamaient les représentants directs.

Alors s'ouvre une lutte ardente entre les seigneurs et les évêques d'une part, entre les papes et les rois de l'autre.

Évêques et seigneurs sont en concurrence perpétuellement pour la conquête de divers avantages matériels et moraux, mais les uns et les autres s'attachant avec le même soin à maintenir la masse du peuple dans l'état d'infériorité où elle se trouvait à l'avènement du christianisme. Si, de temps à autre, l'Église ou l'aristocratie promettent ou accordent quelques faveurs au peuple, c'est toujours à contre-cœur et seulement en vue d'un profit immédiat. Quand celui-ci est acquis, elles reprennent leur arrogance et redeviennent indifférentes aux misères qui avaient paru les émouvoir. La lutte entre les deux classes rivales aurait pu se prolonger indéfiniment, sans que le peuple se relevât de sa sujétion, si d'autres éléments n'étaient intervenus.

Le premier fut constitué par les individus et les familles libres qui durent chercher dans l'industrie et le commerce les moyens d'existence dont ils étaient privés par la suppression de la veille aristocratie romaine dont ils avaient été les clients. Les plus intelligents firent concurrence aux esclaves dans les métiers et les arts qui avaient

affirmant tenir la royauté de la grâce de Dieu, le sceptre dans une main, le glaive de l'Empire dans l'autre, ne rendant hommage qu'à Dieu seul, il reçut de lui son pouvoir. C'est ainsi qu'il devint l'instrument du seigneur. »

Le 31 août 1897, à Coblentz, dans une cérémonie semblable, il dit de son aïeul : « Il était un instrument choisi par Dieu et il le savait. Pour nous tous, et surtout pour nous, princes, il a élevé et fait briller du plus vif éclat un joyau que nous devons vénérer et tenir pour sacré : c'est la royauté de droit divin. »

Le 24 février 1894, dans un banquet des membres du parlement de Brandebourg, il disait : « La maison des Hohenzollern possède un sentiment de son devoir qu'elle tire de la conscience que Dieu l'a mise à la place qu'elle occupe, et qu'elle doit rendre compte à lui seul et à sa conscience de ce qu'elle fait pour le bien du pays ». Le *Central News* a cité ce mot de lui prononcé dans une réunion du conseil privé en 1908 : « Je ne suis responsable de mes actes qu'envers le Seigneur qui est au-dessus de nous tous. » (Voir Jules Arren, *Guillaume II, ce qu'il dit, ce qu'il pense.*)

été considérés jusqu'alors comme indignes des hommes libres, et ils constituèrent une classe sociale nouvelle. Celle-ci devait former dans notre pays la bourgeoisie que l'on désigna, vers l'époque de la Révolution, sous le nom de Tiers État.

Un second élément, représenté par les rois, s'interposa, au cours de l'évolution de la société moderne, dans notre pays, entre les seigneurs et les évêques. La puissance royale ne pouvant s'édifier qu'au détriment de l'aristocratie féodale et des évêques, on voit les rois se rapprocher, dès la fin du XIe siècle, de la bourgeoisie, pour combattre les deux classes aristocratiques. Ils accordent des libertés aux communes qui se trouvent par là émancipées des seigneurs et des évêques. Ils créent des universités où les sciences, la littérature et la philosophie gréco-romaines sont enseignées. Ils instituent des tribunaux où les bourgeois les plus instruits trouvent un emploi honorable et devant lesquels sont appelées les causes que les seigneurs et les évêques s'étaient jusqu'alors réservées. Par suite du développement de la science et de la distribution d'une justice équitable, le commerce et l'industrie se développent, l'ordre devient plus régulier, et la moralité générale augmente parce que la méchanceté trouve moins facilement à s'exercer.

A partir de la Renaissance française, grâce au retour vers le passé gréco-romain, toute la partie instruite du peuple de France se met en marche vers la conquête des libertés privées ou publiques auxquelles, grâce à la grande Révolution préparée par nos savants et nos philosophes, nous devions atteindre à la liberté, longtemps avant les autres nations, trop longtemps avant les autres, pourrait-on dire peut-être, car depuis la fin du XVIIe siècle, depuis le jour où les armées de la Révolution répandirent à travers l'Europe les principes hérités de la philosophie gréco-latine, la France a été en butte à toutes les haines des réactions politiques et religieuses. Ne voyons-nous pas, aujourd'hui même, dans la plupart des pays neutres, les partis inféodés à l'Église se prononcer plutôt en faveur des empires germaniques que pour la France et l'Angleterre envisagées, non sans raison, comme les deux nations les plus libérales du monde?

La guerre actuelle, de l'avis des écrivains allemands eux-mêmes, représente la phase la plus importante, sans nul doute, de la lutte ouverte entre la morale naturelle dont les philosophes grecs ont posé les premiers principes plusieurs siècles avant notre ère et la

morale faite d'appétits et d'ambitions pratiquée, à toutes les époques, par les individus, les familles, les classes sociales et les nations qui, s'écartant des voies de la saine nature, se laissèrent entraîner par les passions et, en particulier, par celle de la domination. Dans cette lutte, les empires germaniques, alliés à l'empire turc, représentent l'esprit de domination, de cupidité, d'oppression et de violence, tandis que la France, l'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Serbie, l'Italie et les peuples qui semblent se préparer à marcher de concert avec elles, sont les défenseurs de la morale dont les idées de liberté, d'égalité et de fraternité qui ont leur base dans la nature forment les fondements. Et cette lutte a pris un tel caractère de violence qu'elle ne pourra se terminer que par la défaite entière, pour un fort long temps, sinon pour toujours, de l'une des deux morales.

Un crime passionnel au Dahomey

M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française a bien voulu donner communication des pièces relatives à une affaire criminelle considérée par lui à juste titre comme très intéressante au point de vue ethnographique. Cette affaire fut jugée en 1912 au tribunal du Cercle Ouidah, dans la forme française (si ce n'est que l'on n'y voit point d'avocat) et conformément à la loi, c'est-à-dire à la *coutume* indigène. Comme le dit le président même du tribunal, M. l'administrateur H. Jolicler, commandant le cercle Ouidah, « outre l'intérêt qu'elle peut avoir au point de vue judiciaire, elle nous éclaire sur la psychologie ethnique et contredit cette thèse généralement admise : que dans un pays où la polygamie est de règle et où la condition de la femme est inférieure, le crime passionnel n'existe pas ». Nous y trouvons aussi des traits de mœurs pris sur le vif pour ainsi dire, étant relatés avec la garantie d'un bloc de témoignages recueillis dans les procès-verbaux d'interrogatoire de M. P. Boutonnet, administrateur adjoint, chef de poste d'Allada, et dans le procès-verbal d'audience publique. La similitude de ces deux pièces étant à peu près complète, nous ne reproduisons ici que la première en y ajoutant seulement quelques indications figurant dans l'autre document.

S..., fille de B..., mariée avec F..., est accusée d'avoir empoisonné son père. Elle a fait prendre à la victime une poudre préparée par H..., son amant, prétendant évincé par le père et comptant, disait-il, modifier au moyen de cette poudre les sentiments de celui-ci à son égard.

Le tribunal est composé de M. H. J..., administrateur des colonies, commandant le cercle, président, ayant pour assesseurs titulaires le chef du quartier et le chef du canton avec l'assistance de l'interprète de la Résidence.

Interrogatoires.

Interrogatoire de H..., vingt-huit ans environ, ouvrier, sans enfant, sans condamnation.

D. — Vous êtes accusé d'avoir volontairement fait donner la mort au père de S... en donnant à sa fille une poudre qu'elle devait mettre dans ses aliments, pensant ainsi vous débarrasser de lui, et pouvoir plus facilement réaliser vos désirs d'union matrimoniale avec S.... Qu'avez-vous à répondre pour votre défense?

R. — Je n'ai jamais voulu faire mourir B... mais seulement le faire

consentir, par des moyens à ma connaissance, au mariage que je projetais avec sa fille.

D. — Où vous êtes-vous procuré les moyens dont vous parlez?

R. — C'est moi-même qui ai préparé une poudre faite avec la feuille d'une plante appelée Léma; j'ai mélangé cette poudre avec une tête de perdrix, j'ai mis le tout dans une petite jarre et ensuite fait brûler sur le feu. Il est resté une poudre que j'ai remise à S....

(A l'audience publique, H... a reconnu qu'il savait que le Léma était un poison, mais qu'il ne savait pas que la plante calcinée pouvait être nuisible.)

D. — Qu'est-il arrivé ensuite?

R. — S... a mis la poudre dans le calalou de son père, il n'était pas malade; il est allé ensuite dans son gléta et il a été malade.

D. — Quelle maladie avait-il?

R. — Il avait mal à la poitrine, il toussait.

D. — Combien a duré sa maladie?

R. — Deux lunes.

D. — Que s'est-il passé ensuite?

R. — Au bout de ce temps il est mort.

D. — Après sa mort qu'est-il advenu?

R. — Six jours après la mort de son père, S... tomba malade, elle souffrait du ventre. C'est alors qu'elle eut peur de rejoindre celui-ci dans sa tombe et qu'elle avoua avoir mis une poudre, que je lui avais donnée, dans ses aliments.

D. — Où étiez-vous à ce moment?

R. — Chez ma mère à Calavi.

D. — Qu'avez-vous été faire au village de Jigbé?

R. — J'ai accompagné S... qui allait voir sa mère.

D. — Vous n'ignoriez pas que S... était mariée?

R. — Je le savais.

D. — Alors pourquoi persistiez-vous à vouloir l'avoir à vous?

R. — Parce que je l'aimais.

D. — Pourquoi ne l'avez-vous pas épousée, puisque d'après un témoin vous la courtisiez avant son mariage et vous vous promeniez dans la brousse avec elle?

R. — Je ne l'ai jamais demandée à son père qui ne me l'aurait pas donnée.

D. — Vous étiez en mauvais termes avec lui?

R. — Je ne le saluais pas; c'était mon ennemi.

D. — Quelles relations aviez-vous avec F..., mari de S...?

R. — Je n'ai jamais rien eu.

D. — Vous regrettez votre acte ou êtes-vous satisfait d'être débarrassé de B...?

R. — Je n'ai jamais voulu l'empoisonner et je ne l'ai pas empoisonné. Je regrette qu'il soit mort et, la preuve, c'est que pendant qu'il était malade, je suis allé le voir pour me réconcilier avec lui. Il a refusé de me recevoir.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire pour votre défense?
R. — C'est tout.

Interrogatoire de S..., ménagère, vingt-cinq ans environ, sans condamnation.

D. — Vous êtes accusée d'avoir, par une poudre que vous avez mise dans les aliments de votre père, causé sa mort. Quelles sont les circonstances qui ont motivé votre conduite et qu'avez-vous à dire pour votre défense?

R. — C'est H... qui m'a donné la poudre en me disant que si je la mélangeais dans les aliments de mon père, il changerait de sentiments à son égard.

D. — Il n'aimait donc pas B...?

R. — Non, il ne l'aimait pas à cause de moi.

D. — Pourquoi?

R. — Parce que H... voulait que je sois sa femme et mon père ne voulait pas.

D. — Et vous, vous vouliez être femme d'H...?

R. — J'ai accepté d'être sa femme.

D. — Vous avez eu des relations intimes avec H...?

R. — Oui.

D. — Mais vous étiez mariée selon la coutume à un nommé F.... Que disait-il? Il le savait?

R. — Il n'a rien dit à ce sujet, peut-être il l'ignorait.

D. — Et votre père? Il connaissait vos relations avec H...?

R. — Non, mais il s'en doutait; il voyait H... trop souvent avec moi; il ne nous a jamais pris sur le fait.

D. — Quand H... vous a donné la poudre, vous n'avez pas mangé des aliments où il y avait de cette poudre?

R. — Non, je n'en ai pas pris, ni H... non plus.

D. — Quand on donne des remèdes aux gens, n'est-il pas de coutume de goûter au préalable?

R. — Si; cela se fait toujours.

D. — Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

R. — Parce que je ne savais pas que cela lui ferait du mal; je n'y ai pas réfléchi.

D. — Et quand vous avez vu votre père malade, qu'avez-vous fait?

R. — Le lendemain que je lui ai donné le médicament, il est allé à son gléta; il est revenu ayant mal au ventre et à la poitrine et cinq jours après il est mort.

D. — Mais il a beaucoup souffert, paraît-il?

R. — Oui, tout le monde l'a vu très malade, il toussait, il souffrait de la poitrine.

D. — Personne ne l'a soigné?

R. — Si, ma tante est venue le soigner, elle lui a donné de la tisane.

D. — Vous reste-t-il encore de la poudre que vous a donné H...?

R. — Non.

D. — Après la mort de votre père, qu'avez-vous fait?

R. — J'ai dit à ma tante que H... m'avait donné une poudre pour faire prendre à mon père de façon à le faire revenir à de meilleurs sentiments. Alors on a prévenu le chef du village Bada qui, après avoir fait une enquête, nous a fait arrêter tous deux et conduire ensuite à la Résidence d'Allada.

D. — A votre avis, la poudre que vous a donné H... était-elle un poison? Est-ce elle qui a déterminé la maladie et la mort de votre père?

R. — A mon avis, comme mon père était toujours bien portant, qu'il n'avait jamais été malade d'aucune façon, je crois que c'est la poudre que H... m'a donnée et que j'ai mise dans son calalou qui a déterminé la maladie et la mort de mon père.

D. — Avez-vous regret de votre acte?

R. — Je regrette la mort de mon père, je voulais bien le faire revenir sur sa décision, mais pas le faire mourir.

D. — Que vous a dit H... après la mort de votre père?

R. — Il ne m'a rien dit.

D. — Le voulez-vous toujours pour mari et, au cas où vous retourneriez au village, retourneriez-vous avec lui ou avec votre époux légitime F...?

R. — Si F... veut bien, je retournerai avec lui; s'il ne veut pas, je ne veux plus de H..., je retournerai chez ma tante.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire?

R. — C'est tout.

Audition des témoins.

Témoin N..., âgé de quarante-cinq ans, sans profession, et demeurant à Abomey-Calavi.

D. — Racontez-nous tout ce que vous savez sur l'empoisonnement de votre frère B...?

R. — Je n'ai su l'empoisonnement que sur la propre déclaration de S... elle-même. Cette dernière, remplie de remords après la mort de son père, a fait la déclaration spontanée — qu'elle était la complice de H..., qui lui avait remis une poudre qu'elle avait mélangée dans l'aliment de son père — afin que ce dernier revînt sur sa détermination en les autorisant à se marier.

D. — Vous concluez que c'est la dite poudre qui a causé la mort de votre frère B...?

R. — Oui, puisque mon frère B... se portait bien; ce n'est qu'après avoir mangé la poudre qu'il était tombé gravement malade. Il se plaignait de douleurs à la poitrine, il toussait et il vomissait. Ce qui me fait croire à la complicité de l'acte accompli par ma nièce S..., c'est qu'elle a avoué avoir mélangé la poudre dans l'aliment servi à son père dans une assiette; elle a pris toutes les précautions utiles, elle n'a pas goûté de l'aliment.

D. — Et H..., a-t-il goûté la poudre?

R. — S... m'a dit qu'il ne l'avait pas goûtée.

D. — Votre frère B... était donc en mauvais termes avec H... et S...?

R. — Oui, lorsque H... faisait la cour à S... déjà mariée par son père, ce dernier en fit des reproches à sa fille S...; celle-ci se sauva avec H... au village de Djigbé; à leur retour, S... a employé les moyens à lui indiqués par H... pour faire disparaître son père qui est mort vingt-cinq jours après avoir mangé l'aliment que S... lui avait préparé.

D. — Si S... voulait la mort de son père, son acte accompli sans témoins, elle ne vous aurait pas avoué sa faute?

R. — S... a avoué parce que sa conscience était chargée de remords; il lui paraissait revoir son père, et pour avoir la tranquillité elle s'est accusée.

D. — C'est tout ce que vous savez?

R. — Oui.

Témoin F... B..., mari de l'accusé, trente-cinq ans, cultivateur.

D. — Racontez-nous tout ce que vous savez sur l'empoisonnement du nommé B..., votre beau-père?

R. — Mon mariage avec la nommée S..., a été célébré le 9 avril 1911. S..., après avoir vécu six mois avec moi, m'a quitté pour retourner chez son père. Mais elle venait rarement me voir, c'est chez son père qu'a eu lieu l'empoisonnement; j'ignore le mobile de ce crime.

D. — Dites-nous ce que vous savez sur la moralité de S...?

R. — S... est une femme légère, elle a été avec les hommes avant de se marier avec moi.

D. — C'est tout ce que vous avez à dire?

R. — Oui.

Témoin H... O..., cinquante ans, profession : chef féticheur.

D. — Que savez vous de l'affaire H..., et de la femme S....

R. — Il y a longtemps et S... n'était pas encore mariée, H... avait déjà des relations avec elle. Je les ai rencontrés maintes fois se promenant et se cachant, ce qui est contraire à la coutume du pays, un jeune homme ne devant pas se promener avec la fiancée d'un autre. Il était de notoriété publique que S... était fiancée à un nommé F..., d'Abomey-Calavi, parent du chef Bada, avec lequel elle s'est d'ailleurs mariée dans la suite. Le père de S..., qui n'ignorait pas les agissements de sa fille, lui fit souvent des remontrances sur sa conduite, et finalement lui enjoignit de cesser toutes relations avec H....

Il y a un mois environ, S... alla chez son père passer quelques jours au moment de ses époques; elle profita de sa présence dans la maison pour s'excuser auprès de son mari et se sauva retrouver H..., au village de Jigbé. C'est pendant ce temps que H... remit à S... une poudre qui, disait-il, devait changer les idées de son père et le faire consentir à l'union de S... avec lui. Cette dernière rentra chez son père, lui fit

prendre de la poudre dans ses aliments et B..., père de S..., fut pris de convulsions qui durèrent une dizaine de jours, puis il mourut.

D. — Comment savez-vous que B... est mort empoisonné?

R. — La fille et H... l'ont avoué; mais de plus je connaissais B..., qui n'était jamais malade et je l'ai vu dans sa case se plaindre, se tordre dans des convulsions et je n'ai pas douté qu'il fût empoisonné.

D. — Qu'est-il advenu après?

R. — S..., après la mort de son père, fut prise de remords; elle voyait, disait-elle, son père qui la menaçait et comme elle n'avait pas voulu sa mort, mais simplement lui tirer un consentement par des médicaments, elle prouva que H... lui avait donné du poison pour tuer son père au lieu d'un médicament inoffensif. Alors elle devint folle, elle se sauva dans le village en criant : « J'ai tué mon père » et elle raconta elle-même ce qu'elle avait été amenée à faire sur la proposition de H....

D. — C'est tout ce que vous savez?

R. — Oui, c'est tout.

D. — Vous ne savez pas d'où venait la poudre que H... a donnée?

R. — Non.

D. — Que dit la coutume, à Calavi, au sujet du meurtre involontaire de son père par sa fille?

R. — Au temps de Behanzin, on aurait coupé le cou à H..., et S... aurait été condamnée à être amazone toute sa vie.

D. — Ce n'était pas un honneur d'être amazone?

R. — Non; les femmes restaient là toute leur vie et faisaient le métier de soldat; elles risquaient de se faire tuer à la guerre. Elles n'avaient jamais ni mari, ni famille.

*
* *

Le tribunal a conclu à l'empoisonnement avec préméditation de la part de H..., avec circonstances atténuantes pour S..., qui paraît avoir été de bonne foi et avoir ignoré l'acte criminel que lui faisait consommer son amant. H... a été condamné à dix ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour; S... à cinq ans de prison.

Le jugement semble avoir été relativement sévère pour S..., étant donnée l'opinion ci-dessus, qui était également celle des juges indigènes. Mais il y avait le fait accompli et la coutume, qui eût été plus dure pour les deux accusés.

Les assesseurs sont dits, dans le procès-verbal d'audience, être « de statut non musulman ».

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Les Celtes en Anthropologie

Par PIERRE-G. MAHOUDEAU

Il y a vingt-cinq siècles, au moins, peut-être davantage, que certaines peuplades qui parcouraient ou occupaient les régions centrales et occidentales de l'Europe, ont été désignées par les écrivains grecs et ensuite par les auteurs latins sous le nom de *Celtes*.

Hécatée, de Milet — vers 500 avant notre ère — est le plus ancien géographe connu qui fasse mention d'une contrée qu'il appelle la *Celtique*. Après lui, Hérodote (484-406 avant notre ère) cite deux fois les Celtes chez lesquels, disait-il, l'Istros (*le Danube*) prendrait sa source. Les Celtes sont de même, nommés par Platon, par Xénophon et ensuite par nombre d'autres auteurs, les uns grecs, les autres latins, car depuis lors les textes ne manquent pas dans lesquels on trouve des passages relatifs aux populations dites Celtiques.

De nos jours en histoire, en archéologie, en linguistique, en anthropologie et même en politique, il est très souvent encore question des Celtes. Nulle incertitude ne devrait donc, semble-t-il, exister relativement aux caractères ethniques de peuplades si anciennement et si universellement connues, car on leur attribue un grand rôle en Europe vers la fin des temps préhistoriques et pendant les premières époques de la période historique.

Cependant lorsque, pour se renseigner, on s'en rapporte aux multiples discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la Société d'Anthropologie de Paris, il est évident que malgré le nombre et la compétence des auteurs modernes qui ont parlé des Celtes, l'entente est loin d'avoir pu être faite au sujet de leurs caractères ethniques.

Pour les uns les Celtes auraient été des hommes de haute stature, à la chevelure blond-roux et desquels le crâne était nettement dolichocéphale; pour les autres au contraire, cette antique race de

l'Europe, était de petite taille, possédait un pilosisme brun foncé et avait un crâne remarquablement brachycéphale.

On ne saurait constater deux manières de voir plus complètement opposées.

Lorsque Broca, dans un remarquable mémoire sur *La Race Celtique ancienne et moderne*; *Arvernes et Armoricains*; *Auvergnats et Bas-Bretons*[1] essaya de donner une base anthropologique à l'étude des Celtes, écartant la première opinion, il considéra comme « Celtes réels, les peuples qui, disait-il, avaient porté dans l'histoire positive le nom de Celtes, et dont les limites géographiques avaient été nettement indiquées par Jules César, le premier auteur qui eût pénétré dans leur pays. — Ceux-là, certes, continuait-il, méritaient bien de conserver le nom qu'ils avaient illustré, le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes, quoiqu'il plût aux Romains de les nommer Gaulois. »

Le texte de César est-il assez précis pour qu'on puisse assimiler les Celtes aux petits brachycéphales bruns qui forment la majorité de la population de l'Auvergne et de la Bretagne? Le fait était discutable. Aussi n'est-on pas étonné de voir notre historien national Henri Martin s'élever contre cette opinion ; Broca, disait-il, « revendique le nom de Celte pour les vieilles populations brunes parce que l'élément brun a la prépondérance numérique dans la région à laquelle César attribue le nom de Celtique, tandis que l'élément blond est prédominant dans la Belgique de César..... Cette objection anthropologique, ajoutait-il, me paraît établir simplement ceci : que les Celtes proprement dits n'ont ni détruit, ni expulsé la population antérieure, qu'ils l'ont seulement subordonnée et que cette population leur étant supérieure en nombre, a eu physiologiquement le dessus, jusqu'à un certain point, dans les mélanges[2]. »

Henri Martin se montre en conséquence d'un avis totalement opposé à celui de Broca car : « Les Celtes et les Kymris, disait-il encore, sont une seule et même race : les Celtes proprement dits sont les premiers venus de cette race en Occident, les Kymris sont d'autres bans de la même famille qui se sont, plus tard, superposés aux premiers. »

Le fait est exact, aussi ne faut-il pas perdre de vue dans toute cette question que les Celtes ne différaient en rien des Gaulois ou Galates,

1. *Revue d'Anthropologie*, t. II, 1873.
2. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1874, p. 616.

étant identiques aux populations belges pour lesquelles Amédée Thierry a créé le nom de Kymris. Cette identité nettement attestée par divers auteurs anciens est confirmée, de la façon la plus formelle, par Jules César dont l'autorité, en cette matière, prime toutes les autres.

César, en effet, dans un passage sans doute excessivement concis, mais suffisant, s'exprime ainsi : *Qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur*. « Ceux qui dans leur langue se nomment Celtes et qui dans la nôtre sont appelés Gaulois[1]. »

C'est donc chose indéniable, les Gaulois ne sont autres que les Celtes ; car malgré le nom que leur donnent les Romains, ils ne se reconnaissent, comme authentique, d'autre appellation que celle de Celte.

Les auteurs anciens semblent, du reste, n'avoir pas fait de distinction sérieuse entre ces deux noms. « Polybe, dit André Lefèvre[2], au IIe siècle, se sert indifféremment des deux noms, traitant la même tribu, les Gaisates, par exemple, tantôt de *Kelloi*, tantôt de *Galatoi*. » Cette synonymie provient, sans doute, de ce que les hordes qui, en 280 avant notre ère, envahirent la Grèce et pillèrent le temple de Delphes, devaient prononcer *Galate* leur nom national de Celte. « Il est évident, constate André Lefèvre, que les envahisseurs de 279, Tolisto-Boies, Tectosages, prononçaient *Galate*, leur nom ethnique de *Kelte* » et, ajoute-t-il, « si l'on interroge le mot en lui-même, on reconnaît qu'il est parfaitement celtique. *Gal*, en irlandais, signifie « bravoure, exploit ». *Kel*, dans *keltos*, n'a point d'autre sens. Ce sont deux variantes dialectales, qui ne diffèrent que par une atténuation de la gutturale *k*, et par l'insertion d'une voyelle formative *a*. »

Ainsi les mots Celte et Gal ou Galates sont identiques. « Le nom que les Italiotes ont préféré, *Gallus* d'où *Gallensis*, dont nous avons fait *Gaulois*, dit encore André Lefèvre, est inséparable de *Galate* et par conséquent de *Celte*. »

La linguistique, corroborant le renseignement donné par J. César, permet donc de se rendre compte que l'origine du mot *Gaulois* ou *Galate* provient d'une simple variante dans la manière de prononcer le mot *Celte*.

1. J. Cæsar, *De Bello Gallico*, l. I, chap. I.
2. André Lefèvre, *Les Gaulois, origines et croyances*, 1900.

Maintenant, le texte de César, indiquant l'identité des Gaulois et des Celtes, ne paraît pas être suffisant pour établir que les habitants de la partie de la Gaule comprise entre le Rhône, la Garonne, l'Océan, le pays des Belges et s'étendant jusqu'au Rhin du côté des Helvétiens et des Séquanais fussent, comme l'admet Broca, les seuls Celtes véritables.

En outre, on peut se demander si c'est bien à la majorité des habitants de cette région de la Gaule que César appliquait le nom de Gaulois. Il est même bien probable que non : car, ainsi que nous le verrons, il y avait dans la Gaule celtique de César deux classes d'hommes très distinctes au point de vue politique et social ; les guerriers ou *equites* et le bas peuple ou *plebs*. Les guerriers étaient, de l'avis unanime des auteurs anciens, des hommes de grande taille, à la chevelure blond-roux ; quant au bas peuple nous n'en connaissons nulle description ancienne.

Comme la question de savoir *quels étaient les véritables Celtes* intéresse à la fois l'histoire et l'anthropologie, afin d'en acquérir une idée aussi précise que possible nous rechercherons d'abord ce que les historiens de l'antiquité nous apprennent de plus certain au sujet des Celtes ou Gaulois et nous examinerons ensuite si le passage que nous avons cité du texte de César doit s'appliquer aux *equites* ou à la *plebs*.

* * *

Le nom de Celtes ayant cessé depuis à peu près deux mille ans d'être porté par des populations anciennes, les seuls auteurs susceptibles de nous renseigner exactement à leur égard sont ceux qui ont vu des Celtes ou qui ont été contemporains des hommes se donnant ce nom ; c'est donc à eux que nous demanderons des indications relatives aux contrées habitées par les Celtes, ainsi que la description de leur type ethnique.

L'habitat des Celtes, au dire des plus anciens géographes, aurait été assez vaste pour comprendre presque la totalité des régions de l'Europe situées au nord des grandes presqu'îles de la Méditerranée. La Celtique primitive aurait par conséquent dépassé considérablement les limites, non seulement des régions centrales de la Gaule ou Celtique dite de César, mais encore les frontières de la Gaule tout entière.

Voici quelle description en donnait Denis d'Halicarnasse, environ un siècle avant notre ère : « La Celtique, disait-il, est en forme de rectangle. Au midi et là où souffle le vent du sud elle atteint les Pyrénées. Au couchant elle a pour limite la mer qui est au delà des Colonnes d'Hercule. Les races scythique et thrace la bornent au nord et là où coule l'Istros (le Danube) qui prend sa source dans les Alpes et qui, après avoir traversé tout le continent septentrional, se jette dans le Pont-Euxin.

« La Celtique est assez grande pour qu'on puisse dire qu'elle comprend le quart de l'Europe. Elle est divisée en deux parties égales par le Rhin qui, après l'Istros, paraît être le plus grand des fleuves de l'Europe. »

Malgré ce qu'a de vague cette description elle témoigne néanmoins que la Gaule entière et la Germanie dans sa totalité, devaient, avant l'époque de César, être sinon peuplées du moins dominées par des races celtiques.

Ce fait, Dion Cassius le confirme en ces termes : « Dans les temps les plus reculés, disait-il, les habitants des deux côtés du Rhin portaient le nom de Celtes. » Or, les temps les plus reculés dont parle Dion Cassius, historien grec, qui vivait vers la fin du IIe siècle de notre ère, doivent correspondre à une époque bien antérieure à la conquête de la Gaule par César.

D'après ces indications, les Celtes n'auraient pas existé exclusivement dans quelques régions de la Gaule, comme Broca semblait l'admettre, mais leur domination devait s'étendre sur une grande partie de l'Europe.

Un autre renseignement montrant que la Celtique, restreinte aux contrées centrales de la Gaule, telle qu'elle est délimitée par César, ne répondait pas à l'idée qu'on se faisait dans l'antiquité de l'habitat des Celtes, est transmis par Plutarque qui, au IIe siècle de notre ère, donc longtemps après la conquête de la Gaule, écrivait dans la *Vie de Marius* : « Certains auteurs assurent que la Celtique, contrée vaste et profonde, s'étend de la Mer extérieure (Mer du Nord) et des régions septentrionales, dans la direction du Levant jusqu'aux Palus-Mæotides (Mer d'Azof) en sorte que la Celtique touche à la partie de la Scythie qui borde le Pont-Euxin. »

Immense était donc le territoire attribué aux Celtes.

L'habitaient-ils en réalité totalement? Ce n'est pas probable. De

nombreuses peuplades brunes et de petite taille se trouvaient comprises dans ce vaste habitat. Aussi semble-t-il plutôt admissible que cette extension considérable donnée à la Celtique témoigne d'incursions lointaines faites par des bandes armées, belliqueuses et pillardes qui auraient commencé à parcourir l'Europe, un peu dans toutes les directions, peut-être deux mille ans ou au moins un bon millénaire avant notre ère. Les nations riveraines de la Méditerranée, entendant parler de tous les côtés de peuplades Celtiques, crurent que leur domaine s'étendait sur toute la largeur de l'Europe.

De taille généralement petite, de peau plus ou moins brune et ayant des cheveux foncés, les habitants de la Grèce et de l'Italie ne pouvaient manquer de remarquer, et de considérer avec un étonnement mêlé de crainte, les Barbares venus des régions septentrionales de l'Europe qui étaient si profondément différents d'eux par leur haute stature, par la blancheur de leur peau, et par la coloration blonde tirant sur le rouge de leur abondante chevelure.

En comparant les termes dans lesquels les auteurs anciens dépeignent les Celtes, les Galates, les Gaulois (qui revendiquaient le nom de Celtes), les Cimbres, les Teutons et plus tard les nombreuses tribus de la Germanie, on constate qu'il s'agit bien d'un seul et même type ethnique.

La chevelure des Gaulois ou Celtes était d'or, dit poétiquement Virgile narrant l'escalade du Capitole : « Les Gaulois se glissent à travers les buissons et protégés par les ténèbres d'une nuit profonde, ils vont surprendre la citadelle. On les reconnaît à leur chevelure d'or.... » (*aurea cæsaries*). (*Enéide*, l. VIII, vers 656-658.)

D'autres poètes chantent de même la chevelure dorée des Gaulois.

Silius Italicus décrit la « *flava... cæsaries* des Gaulois ». (l. IV, vers 200.)

Claudien, employant le même qualificatif, l'étend à toute la Gaule qu'il appelle *Flava Gallia*, « La Gaule aux cheveux blonds ».

Or, ces poétiques expressions ne pouvaient guère s'appliquer aux populations brunes de la Gaule.

Un siècle avant notre ère, l'historien Poséidonios citait les cheveux blonds des Gaulois comme un caractère les distinguant du bas peuple.

Diodore de Sicile, écrivant peu de temps après la mort de César, s'exprime ainsi : « Les Gaulois sont grands de taille ; ils ont la chair molle et la peau blanche ; leurs cheveux sont naturellement blonds,

et ils cherchent par des moyens artificiels à rehausser cette couleur; ils les lavent fréquemment avec une lessive de chaux, ils les relèvent du front vers le sommet de la tête et de la nuque, de sorte qu'ils ont l'aspect de Satyres et de Pans. Grâce à ces moyens leurs cheveux s'épaississent tellement qu'ils ressemblent aux crins des chevaux. » (Diodore de Sicile, l., V, chap. XXVIII.)

On doit à Ammien Marcellin, qui vivait au IVe siècle de notre ère, la description suivante : « Les Gaulois sont, en général, de haute stature; ils ont le teint blanc, les cheveux blonds, le regard dur et farouche. Ils sont arrogants et querelleurs à l'excès. Dans une rixe, le premier d'entre eux va tenir tête à plusieurs étrangers à la fois, sans autre secours que celui de sa femme, qui l'emporte encore sur lui et par sa vigueur et par son regard effroyable. Elle est redoutable surtout lorsque, les veines du col gonflées par la colère, elle balance ses robustes bras d'une blancheur éclatante et lance, des pieds et des poings, des coups aussi vigoureux que s'ils partaient d'une catapulte. Dans le calme comme dans la colère, les Gaulois ont presque toujours dans la voix des sons menaçants et terribles. » (Ammien Marcellin, l. XV, chap. XII.)

D'après ces divers textes des auteurs anciens, qu'il serait facile de multiplier, il est incontestable que les Grecs et les Latins sont unanimes pour dépeindre les Gaulois-Celtes comme des hommes de haute stature, aux cheveux blonds-roux et à la carnation très blanche.

Puisque tel est le type des Gaulois-Celtes tracé par leurs contemporains, ce type est donc le seul que les historiens modernes puissent admettre comme véritable.

En conséquence, les hommes grands et blonds, qu'on les appelle Galates, Gaulois, ou autres, sont les seuls qui, connus des anciens, méritent d'être nommés les *Celtes de l'Histoire*.

*
* *

En présence de descriptions aussi précises, on est étonné que Broca ait constamment refusé d'appeler Celtes les hommes du type blond et de grande taille, leur attribuant le nom nouveau de Kymris, inutile subdivision des Gaulois créée par Amédée Thierry, tandis que, au contraire, il revendiquait énergiquement le nom de Celtes pour les

bruns de petite taille qui avaient la prédominance numérique dans les contrées centrales de la Gaule. Il semblerait qu'une sorte de sentiment patriotique ait poussé le grand maître de l'Anthropologie à n'admettre comme Celtes que les ancêtres des Auvergnats et des Bretons.

« J'avais, dit Broca, dès le début de mes travaux anthropologiques, appelé Celtique, à l'exclusion de toute autre, la race à laquelle appartenait les seuls peuples qui aient porté le nom de *Celtes*, c'est-à-dire les peuples de la confédération des Celtes, qui occupaient, au dire de César, témoin oculaire, la partie de la Gaule comprise entre la Garonne d'une part, la Seine et la Marne d'autre part. Mais cette acception du mot Celte, la seule qui fût conforme à l'histoire, et la seule, en outre, qui mit l'histoire d'accord avec l'observation anthropologique, ne fut pas admise par ceux qui avaient déjà d'autres habitudes de langage. Dans les discussions à la Société d'Anthropologie, il n'y avait, pour ainsi dire, pas de séance où l'on ne fût amené à parler des Celtes ; mais chacun en parlait à sa manière, appliquant l'épithète de Celte tout autrement que son voisin; on voyait des orateurs réfuter, d'après l'étiquette, des opinions qui, au fond, étaient conformes aux leurs, ou en appuyer d'autres qu'ils étaient ensuite tout surpris de trouver contraires à leurs théories [1]. »

Cependant, malgré les affirmations réitérées de Broca, appelant seuls « vrais Celtes de la Gaule Celtique » les hommes de petite taille aux cheveux bruns, son opinion rallia fort peu de membres de la Société d'Anthropologie. C'est que son acception du mot Celte, quoique Broca assurât qu'elle était « la seule qui fût conforme à l'histoire », manquait précisément de preuves historiques; aussi ne réussit-il pas à convaincre les représentants les plus qualifiés de l'histoire.

En face de Broca, se dressa Henri Martin.

A Broca disant : « Quant à la race petite, brune et brachycéphale, *il faut bien lui donner un nom*, et, puisqu'elle comprenait tous les Celtes, rien que les Celtes, elle ne peut recevoir d'autre nom que celui de Race Celtique, et ce nom ne peut convenir qu'à elle seule [2] ». — Henri Martin répondit que « ces peuples bruns auxquels M. Broca

1. P. Broca, La Race Celtique, *Revue d'Anthropologie*, 1873.
2. Broca, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1874, p. 661.

voudrait transférer le nom de Celtes avaient des noms qui sont parvenus jusqu'à nous [1] », ceux d'Ibères et de Ligures.

Comme nous pensons qu'il est préférable, dans les questions d'Anthropologie préhistorique, de laisser de côté les noms enregistrés par l'histoire, nous ne chercherons pas à savoir dans quelle mesure les noms d'Ibères et de Ligures peuvent ou non convenir aux peuples bruns de la Gaule.

Nous rappellerons seulement que, dans une séance précédente, Henri Martin avait nettement précisé le point faible de l'attribution que Broca s'efforçait de faire prévaloir en disant : « M. Broca, dans mon opinion, *antidate* le nom de Celte en le transférant à une race antérieure aux Celtes [3]. » Cette remarque, parfaitement juste, montre tout ce qu'a de défectueux l'application du nom de Celte à une population dont la présence en Gaule, très longtemps avant la venue des Celtes décrits par les historiens, est établie par les documents les plus incontestables de l'Anthropologie préhistorique. Aussi Broca, antidatant, suivant l'expression d'Henri Martin, le nom de Celtes pour le transférer à une race antérieure aux Celtes et très différente d'eux, est arrivé à ce résultat, plutôt regrettable, que ses Celtes à lui : les *Celtes de Broca*, ne correspondent en aucune façon aux *Celtes de l'Histoire*.

*
* *

Sur la question de savoir si les Celtes de Broca sont les mêmes que les *Gàulois-Celtes de César*, nous rappellerons les faits suivants : les documents préhistoriques, chaque jour plus nombreux, établissent d'une façon désormais précise, que de longs siècles, plusieurs millénaires même, avant l'arrivée dans les contrées occidentales de l'Europe des hommes de grande taille à la chevelure blonde, il existait, habitant les régions de la future Gaule, pays alors sans nom, une population très archaïque. Cette population dolichocéphale, brune et de petite taille, était depuis longtemps en partie mélangée, parfois même fusionnée avec les représentants d'un type humain à tête courte, arrondie souvent au point d'en être globuleuse, elle aussi brune et ayant une taille qui n'excédait pas celle des plus anciens habitants.

1. Henri Martin, *id.*, p. 664.
2. *Id.*, p. 615.

Ce sont ces types ethniques, tous deux de petite taille et à chevelure brune ou noire, qui constituaient certainement la grande masse des habitants de la Gaule vers le Ier siècle avant notre ère.

D'après les indications de l'Archéologie, il semble probable que ces anciens habitants de nos régions ont dû voir leur territoire envahi, quelques siècles seulement avant notre ère, par des hordes guerrières composées d'hommes grands et blonds. Quoique ne comptant qu'un nombre relativement minime d'individus, ces envahisseurs parvinrent cependant à vaincre, à asservir les anciens habitants et devinrent dès lors les maîtres du pays. Une telle conquête paraît s'expliquer par le fait que les nouveaux arrivants, appartenant à des bandes pillardes qui parcouraient alors l'Europe en tous sens, avaient pour eux non seulement la grandeur de la taille jointe à une force musculaire considérable, mais qu'ils devaient se trouver, en outre, beaucoup mieux armés que leurs adversaires. Alexandre Bertrand déclare, à ce sujet, être d'après les documents archéologiques « en mesure d'affirmer que, quand les Galates ou Gaulois ont pénétré en Gaule, ils étaient déjà armés de l'épée de fer, la grande épée de fer dont parle Polybe[1] ».

La comparaison des textes anciens nous a appris que les Galates ou Gaulois, de même que les Celtes, n'étaient qu'un seul et même type ethnique, appartenant à un même groupe de peuples. Ce serait donc après l'époque où ils furent en possession de la grande épée de fer qu'aurait eu lieu la principale pénétration des Celtes dans les contrées occidentales de l'Europe; c'est de ce moment que daterait leur établissement définitif en Gaule.

Lorsque plus tard, au milieu du Ier siècle avant notre ère, Jules César entreprit la conquête de notre pays, il trouva par conséquent dans les régions du centre de la Gaule une population composée de deux éléments ethniques distincts. Le premier représenté par une aristocratie belliqueuse, formée par les descendants des envahisseurs armés de la grande épée de fer; c'étaient les Celtes, Galates ou Gaulois, facilement reconnaissables à leur haute taille, et à leur chevelure blond-roux dont, au besoin ils entretenaient l'érithrysme par des procédés artificiels, car elle était pour eux un signe de noblesse. — Au-dessous de cette classe dominatrice, peu nombreuse en indi-

1. Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 1884, p. 8.

vidus, le second type constituait la masse populaire, elle, au contraire, très nombreuse, mais qui, à l'époque de la conquête romaine, étant depuis longtemps absolument asservie, ne possédait aucune influence.

Nous devons à César cet important renseignement. « Dans toute la Gaule, dit-il, il n'y a que deux genres d'hommes qui comptent pour quelque chose et qui soient considérés, car le bas peuple est presque dans la même situation que les esclaves, n'osant rien par lui-même et ne faisant partie d'aucun conseil. La plupart des gens du bas peuple lorsqu'ils sont accablés de dettes, écrasés de lourds impôts ou en butte à la violence des grands, sont réduits à se mettre au service des nobles, qui ont alors sur eux les mêmes droits que les maîtres sur leurs esclaves. Des deux genres d'hommes considérés, l'un est celui des Druides et l'autre celui des Chevaliers[1]. »

En conséquence, au moment de la conquête des Gaules par César, le pouvoir était exclusivement aux mains des Druides et des *Equites*. Ces derniers étaient seuls combattants, car les Druides, corps privilégié, n'allaient point à la guerre. Dans ces conditions il est évident que le général romain devait avoir uniquement affaire aux guerriers et n'avait point à s'occuper de la multitude, de la plèbe asservie : *plebs pœne servorum habetur loco.*

Ce ne peut donc être cette masse populaire, mais servile, que César a désigné sous le nom de Gaulois ; la plèbe ne devait pas avoir de nom. En tout cas ce n'est pas à elle que pouvait s'appliquer celui de Gaulois-Celtes. Tout ce qu'on peut admettre, bien que cela ne soit nullement certain, c'est que, par extension, César ait englobé les sujets sous le même nom que leurs maîtres. Cette supposition est même très douteuse, car pour César, comme pour tous les Romains, au nom de Gaulois répondaient seuls des hommes de grande taille à la chevelure blond-roux, c'est-à-dire des hommes dont le type reproduisait celui des envahisseurs qui avaient jadis pris Rome et failli un moment compromettre la destinée de la future dominatrice du monde.

Or, les petits hommes bruns qui constituaient la masse de la population de la Gaule ne rappelaient en rien les Barbares redoutables qui assiégèrent le Capitole. Aussi n'est-ce assurément pas d'eux que

1. J. Cæsar, *De Bello Gallico*, l. VI, chap. XIII.

César a pu dire : « Les Gaulois, à cause de leur haute stature, méprisent notre petite taille. » (Liv. II, ch. xxx.)

En conséquence les Gaulois, qui de leur véritable nom s'appelaient Celtes, ne pouvaient être, au Ier siècle avant notre ère, les petits brachycéphales bruns quoique ces derniers constituassent alors, comme encore de nos jours, la population à laquelle appartient la prédominance numérique dans les régions centrales de la Gaule ; car il est bien évident que ce ne sont point ces petits bruns qui pouvaient mépriser, à cause de leur taille, les soldats de César, puisque la leur n'était pas plus élevée.

Les *Gaulois-Celtes de César* ne peuvent donc avoir été que les *equites*, les guerriers, c'est-à-dire les hommes dolichocéphales, grands et blonds.

Henri Martin était donc complètement d'accord avec tous les documents historiques lorsque, contrairement à l'opinion de Broca, il résumait sa pensée en disant : « C'est à cette race blonde que je crois devoir persister à maintenir le nom de Celtes [1]. »

*
* *

Pour pallier à l'inconvénient qui résulte du nom de Celte appliqué aux populations brunes, brachycéphales et de petite taille existantes en Gaule, André Lefèvre proposa de les appeler *Préceltes*.

« Il me semble, disait-il, qu'il est bon... d'adopter pour les prédécesseurs des Gaulois, enfin pour les habitants de la région que César appelait Celtique, le nom de *Préceltes*. Différents des Celtes par la race, mais voisins par la langue... les Préceltes se sont établis à côté des Ligures, au-dessus des Ibères, depuis la Savoie jusqu'à l'Armorique, jusqu'à l'Irlande ; et par une singulière ironie du destin, ils forment aujourd'hui le principal élément des populations que l'archéologie et l'histoire qualifient de Celtiques [2]. » C'est ce qui arrive, en effet, lorsque parfois l'archéologie et l'histoire, oubliant les textes anciens, adoptent, sans l'examiner, l'opinion vulgaire dont Broca s'était constitué le défenseur scientifique.

Cette singulière ironie du destin exprime bien la confusion qui subsiste toujours puisque nombre d'archéologues et d'historiens —

1. Henri Martin, *Bull. Soc. d'Anth. de Paris*, 1874, p. 663.
2. André Lefèvre, *Les Gaulois ; origines et croyances*, 1900, p. 188.

desquels il faut excepter Henri Martin — ainsi que les hommes politiques qualifient encore de Celtiques les descendants de la *plebs* de César.

Aussi, malgré l'avantage que semblerait présenter la dénomination de Préceltes, appliquée aux habitants de la Gaule qui furent antérieurs aux véritables Celtes dits Gaulois, quoique ce nouveau terme permette assurément de séparer les petits bruns sous le nom de Préceltes des grands blonds ou Celtes des historiens anciens, il est certain que sa désinence ne le distingue pas assez nettement pour empêcher, d'une façon complète et définitive, la permanence de la confusion créée au sujet du mot Celte.

C'est pourquoi, afin d'essayer de mettre un terme à ce long imbroglio, il semble que le plus simple serait, probablement, de renoncer, en Anthropologie, à faire usage d'un nom qui, lorsqu'on ne s'entend pas complètement à son sujet, ne peut servir qu'à entretenir une confusion préjudiciable à l'étude de nos origines nationales.

Il va sans dire que cette demande de suppression du mot Celte concerne exclusivement l'Anthropologie, et pas du tout l'Histoire. Cette dernière science, en effet, possède avec les textes des auteurs grecs et latins, des documents descriptifs qui, ne prêtant à aucune fausse interprétation, établissent d'une façon indiscutable que le type ethnique connu des anciens sous le nom de Celtes ne ressemblait en aucune manière à celui des Celtes de Broca, souvent encore dénommés Celtes de l'Anthropologie.

L'Allemagne et le droit des gens

Par J. LEFORT
Ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation,
Membre de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

Un Comité présidé par M. Lavisse et comprenant de hautes notabilités de l'Enseignement supérieur de Paris ou des Académies (MM. Bédier, du Collège de France ; Andler, Ernest Denis, Durkheim, Lanson, Seignobos, de la Faculté des lettres ; Boutroux et Bergson, de l'Académie française ; J. Hadamard, de l'Académie des sciences ; André Weiss, de l'Académie des sciences morales et politiques) a été fondé à la fin de l'année dernière pour publier et répandre des tracts destinés à faire connaître, notamment aux pays neutres, non seulement les circonstances qui provoquèrent la guerre, mais encore les conditions dans lesquelles elle se poursuit. Jusqu'à ce jour trois brochures ont été publiées [1]. Elles méritent, à plusieurs points de vue, d'être indiquées ici ; toutes trois, en effet, sont des œuvres absolument remarquables.

Le premier opuscule est celui de M. Bédier, il a pour titre : *Les Crimes allemands, d'après des témoignages allemands.*

Nul ne l'ignore, le Rapport de la Commission constituée par le Gouvernement, suivant décret en date du 23 septembre 1914 [2], pour constater les actes commis par l'ennemi, en violation du droit des gens, a été accablant ; en lisant cette pièce [3] établie au vu de témoi-

1. Études et documents sur la guerre. — *Les crimes allemands d'après les témoignages allemands*, par M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France ; — *Qui a voulu la guerre? Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques*, par MM. Durkheim et E. Denis, professeurs à l'Université de Paris ; — *La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne*, par M. André Weiss, membre de l'Institut, professeur de droit international à la Faculté de Paris.

2. La Commission présentait toutes les garanties d'indépendance et de loyauté. Elle se composait de MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes ; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire ; Georges Maringer, conseiller d'État ; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation.

3. Le Rapport à M. le Président du Conseil des Ministres a été inséré au *Journal officiel* du 8 janvier 1915. L'imprimerie des Journaux officiels en a

gnages certains, irréfutables, le public de toutes les nations avait pu se rendre compte des multiples méfaits bien imputables aux Austro-Allemands, méfaits dignes d'un âge non point de barbarie, mais de sauvagerie, avec cette différence qu'ils ont été commis nullement par une soldatesque affolée, indisciplinée, rebelle à tous les ordres des supérieurs, mais en vertu d'un plan concerté d'avance, en conformité d'injonctions formulées par des chefs absolument conscients; ces derniers n'avaient-ils pas été prévenus que, pour réussir dans une guerre, il faut que « l'effort soit affranchi totalement des entraves d'une légalité gênante », que « la violence et la pression sont les deux leviers principaux de tout acte belliqueux et même de toute grandeur guerrière »[1], que le « terrorisme devient un principe militairement nécessaire »[2], que « la guerre n'a pas d'autres limites que l'épuisement, l'appauvrissement et la destruction du pays », que « la plus extrême nécessité, le devoir de conservation personnelle et la sécurité de l'État peuvent même justifier le meurtre des prisonniers »[3]? Guillaume II n'avait-il pas recommandé, en 1900, à ses soldats partant pour la Chine de « ne rien laisser subsister derrière eux et de se comporter comme des Huns[4] »? Telle est la *Kultur* allemande au xx[e] siècle.

Le travail de M. Bédier a un caractère différent, bien plus grave encore, s'il est possible. L'éminent savant, à qui des travaux d'érudition remarquables ont valu une légitime renommée, fait connaître les excès non point avec les témoignages des victimes, mais d'après les renseignements contenus dans les carnets de route saisis sur des prisonniers allemands et dont l'ensemble, réuni aux Archives du Ministère de la Guerre, constituera la plus terrible accusation contre l'Allemagne et ses actuels dirigeants; et le doute est d'autant moins possible que M. Bédier a donné la reproduction photographique de ces documents émanés non pas seulement des Prussiens, mais des

publié, en 1915, un tirage à part de 16 pages sous ce titre : *Les atrocités allemandes en France. — Rapport présenté à M. le président du Conseil des Ministres par la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens* (*Décret du 23 septembre 1914*).

1. Général J. von Hartmann, *Les nécessités militaires et l'Humanité*, dans la *Deutsche Rundschau* (Ch. Andler, *La doctrine allemande de la guerre*, 1877-1878, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier 1915).
2. *Kriegsbrauch im Landkriege*, 1902 (Ch. Andler, *loc. cit.*).
3. Clausevitz (Ch. Andler, *loc. cit.*).
4. G. Hanotaux, *Histoire illustrée de la guerre de 1914*, p. 87.

Badois, des Bavarois, dignes descendants des bombardeurs de Strasbourg, des incendiaires de Bazeilles. Car au point de vue des crimes, il n'y a point à distinguer entre l'Allemagne du nord et celle du sud (pas plus, du reste, qu'entre les Allemands des milieux intellectuels et ceux des classes populaires, entre la caste militaire et le monde du travail, entre les nobles et les bourgeois). Quand, dans quelques années, l'Europe (sinon le Monde entier) sera libérée du cauchemar teutonique, lorsque règneront le droit et la justice remplaçant la *paix germanique*, éclairé par les documents réunis par M. Bédier, le lecteur indépendant, exempt de tout parti pris, reculera effrayé devant ces citations empruntées aux écrits des bandits (c'est l'expression qui convient à ces hommes indignes du nom de soldats), devant l'aveu fait parfois avec un cynisme poussé jusqu'à l'inconscience, devant la révélation de véritables faits de sadisme, de néronisme, tels que les livres de pathologie mentale en rapportent et qui justifient le reproche formulé au cours de la campagne même : la *Kultur* n'est qu'un vernis extérieur[1]. Et l'opinion publique reconnaîtra que l'on avait raison de flétrir l'imposture de ces serviles *Kulturträger* affirmant sans crainte de se voir déshonorés par d'odieux mensonges, que l'Allemagne ne faisait pas la guerre au mépris du droit des gens, que ses soldats ne commettaient ni actes d'indiscipline, ni cruautés.

Le second opuscule est de MM. Durkheim et Denis.

De longue date, car tout le monde a suivi avec émotion les péripéties qui ont marqué la fin du mois de juillet, tant on appréhendait la gravité du conflit, on est fixé sur les causes de la guerre actuelle. Mais, en général, on ne le sait que d'une façon approximative. MM. Durkheim et Denis ont eu le grand mérite de mettre en lumière les circonstances dans lesquelles ont éclaté les hostilités, de montrer qu'il n'existe, à l'actif de l'Allemagne, un seul geste sérieux de paix, en dépit des mensonges entassés par des journaux domestiqués et un souverain aux abois. Les auteurs, en véritables hommes de science, procédant non d'après des affirmations ou d'après des appréciations *a priori*, mais d'après des textes, des pièces, font découler cette conclusion des documents diplomatiques qui per-

1. *Souvenirs vécus de la guerre de 1914.* (*Le Temps*, 4 mars 1915.) C'est le carnet de route d'un sous-officier de réserve, étudiant en théologie, trouvé en Argonne le 16 septembre 1914. Cet aveu d'un Allemand est à noter.

mettent de suivre les événements depuis l'ultimatum autrichien et la réponse serbe (23-25 juillet), la rupture diplomatique et la déclaration de guerre à la Serbie (25-28 juillet), jusqu'au premier ultimatum de l'Allemagne à la Russie (journées des 29 et 30 juillet), et à la déclaration de guerre à la Russie et à la France (31 juillet-3 août). Émanés de gouvernements différents (Livre russe connu sous le nom de *Livre Orange*; Livre français ou *Livre Jaune*; Livre belge ou *Livre Gris*; Livre allemand ou *Livre Blanc*; *Correspondance du gouvernement britannique*), les recueils de documents se complètent et se contrôlent mutuellement; avec eux on voit se développer la série des pourparlers qui ont marqué l'angoissante semaine au cours de laquelle a été joué le sort de l'Europe.

Comprenant la lourde responsabilité qui incombe au souverain, dans son désir de tromper les neutres, la presse stipendiée de l'Allemagne, des intellectuels dont plusieurs ont mendié la sympathie française[1] et dont beaucoup doivent tant à notre pays, rompant avec toute idée de méthode, acceptant bénévolement les simples

1. Nous tenons de deux de nos maîtres, M. Joseph Garnier et M. Émile Levasseur, que, pour obtenir soit des articles dans les Revues économiques françaises, soit des nominations à l'Institut comme correspondants, bien des savants allemands n'ont pas reculé devant des sollicitations exprimées dans des termes qui auraient répugné à des personnes d'une autre mentalité.

A la vérité, pour l'ingratitude succédant à la platitude, les intellectuels allemands de notre époque avaient des modèles.

Ils n'ont fait que s'inspirer des agissements de Mommsen, dont le caractère était de beaucoup inférieur à la science si profonde. Nul n'ignore que l'illustre romaniste s'est signalé, au cours de la guerre de 1870-1871, par plusieurs pamphlets odieux qui le faisaient comprendre parmi les ennemis les plus acharnés de notre pays, alors qu'à diverses reprises il avait reçu l'hospitalité des savants français et accepté les libéralités de Napoléon III qu'il payait au moyen de flagorneries dictées par une adulation aussi basse qu'intéressée. Il y a là une triste page dans l'existence de Mommsen.

Le savant qui s'était efforcé de prouver l'absolue nécessité pour l'Allemagne de prendre à la France l'Alsace et la Lorraine et considérait les Français comme devant tomber, suivant son expression, *de la blague dans le désespoir*, est le même qui avait reçu des faveurs exceptionnelles, pour s'en tenir à une seule, la communication chez lui d'un manuscrit de la Bibliothèque Impériale afin de pouvoir publier une édition des Pandectes. C'est Mommsen qui l'a reconnu dans une lettre adressée, le 14 juin 1866, à Napoléon III et reproduite dans les *Papiers et Correspondances de la famille impériale*, t. II, p. 207. Paris, Imprimerie Nationale, 1871. Moins rancuniers que les Allemands, qui reprochent encore à la France, sinon la mort de Konradin, au moins la prise de Strasbourg par Louis XIV, comme le disait l'historien Ranke à M. Thiers en 1870, les érudits français ont oublié l'attitude de Mommsen lorsqu'ils lui ont prodigué les témoignages de respectueuse sympathie, notamment au premier Congrès international des Académies.

Récemment, les Français n'ont pas marchandé (sinon exagéré par snobisme)

dénégations opposées par les intéressés à des faits précis[1], n'ont pas manqué d'affirmer que l'on avait tort de voir dans le Kaiser l'auteur du conflit, car il était pacifique de sa nature, à tel point qu'il avait été surnommé, par des journaux français, *Guillaume le Timide*[2]. MM. Durkheim et Denis n'ont pas de peine à montrer, et en s'appuyant sur des faits constants, que si un moment l'Empereur d'Allemagne a été le champion de la paix, son esprit s'était ouvert à des idées de guerre vers la fin de 1913, sous l'influence de causes diverses : l'échec de la politique impériale au Maroc, l'impopularité qui en était résultée, le crédit croissant du Kronprinz dont la popularité, habilement mise en œuvre par les pangermanistes, semblait diminuer le prestige du souverain, les insinuations du parti militaire, toujours puissant, sachant exploiter l'agitation nationaliste en France, l'absence d'une alliée au moins importante à la suite de la dislocation de l'empire austro-hongrois qui serait la suite fatale de la mort de François-Joseph, le perpétuel vaincu, qui avait oublié l'écrasement de l'Autriche à Sadowa[3]. Il importe

l'admiration à Richard Wagner. Réfugié en France en 1848, il avait rencontré dans notre pays un généreux accueil auprès de nos artistes et de nos musiciens tels que Gounod, au point de dire (*Ma vie*, t. III, p. 356) que son séjour à Paris, notamment en 1862, avait laissé dans sa mémoire un souvenir de véritable bien-être; il a reconnu l'hospitalité de la France en insultant grossièrement la France par une pretendue « comédie à l'antique » intitulée *Une Capitulation*, qui tournait en dérision les souffrances de ce Paris assiégé où il avait été bien heureux, quelques années auparavant, de trouver un abri et des ressources.

1. Rien n'est plus instructif à cet égard que la correspondance engagée entre M. L. Brentano, professeur d'économie politique à l'Université de Munich (il n'a pas encore mérité le titre d'Excellence) et MM. Yves Guyot et Bellet. A l'accusation de vols commis par un prince au château de Baye, alors qu'il y a des accusations formelles de témoins, notamment de la part de la personne réquisitionnée pour l'emballage des objets pillés, M. Brentano s'attache à la dénégation (non justifiée d'ailleurs) qu'opposait le *Berliner Tageblatt*. — Voy. les pièces dans *Le Manifeste des Kulturkrieger, appel aux nations civilisées*, Paris, Alcan, 1915.

2. C'est du moins ce que dit M. Brentano dans sa lettre à MM. Yves Guyot et Bellet. Ces derniers ont répondu avec raison que c'est la première fois qu'ils entendent parler de cette épithète, mais qu'ils savent fort bien que dans les trois discours prononcés lors de son avènement au trône, Guillaume II a fait des évocations aux armes et à un Dieu belliqueux qui rappelle beaucoup plus Odin que Jésus, et qu'il s'est toujours montré aux Français l'épée à la main.

3. Bien des causes peuvent être indiquées : l'outrecuidance allemande qui portait à compter sur l'indifférence de l'Europe comme en 1870; l'espoir des discordes intestines, la croyance que notre armée n'avait plus l'esprit militaire, et que le pays répugnait à la prolongation du service armé; la conviction que l'invasion serait facilitée par l'avant-guerre, agression occulte précédant et préparant l'autre, remontant à près d'un demi-siècle, par les mesures secrètes destinées à paralyser la résistance grâce à la constitution d'un réseau perfec-

d'ajouter que, surexcitée par l'aveugle mouvement pangermaniste préparant méthodiquement la guerre sous le couvert de la paix, la population était la complice du souverain : dans son envieuse jalousie, comme dans sa haineuse rapacité, depuis les hautes classes, les hobereaux, les agrariens, les intellectuels, les commerçants et les industriels, jusqu'aux classes populaires et même jusqu'aux socialistes domestiqués, l'Allemagne désirait la guerre contre la France, comprenant que cette dernière n'accepterait jamais l'hégémonie d'une nation qui, se considérant avec Fried. Lange comme le *peuple élu de Dieu*, comme la première nation du Monde, militairement, politiquement, scientifiquement, religieusement, moralement et cérébralement, selon les expressions du P. Didon, affirmait, avec l'orgueil *Kolossal* qui est le propre des Allemands, que tout progrès dans le Monde doit être *Made in Germany : le Roi à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête du Monde*[1]; — *Rien ne doit être organisé en ce monde sans l'intervention de l'Allemagne et de l'Empereur allemand* [2]. Mais à ce chauvinisme exalté surtout par les enseignements des écoles et des Universités qui ont fait naître et développé la *Deutsche Kultur*, et

tionné d'espionnage, par l'infiltration lente mais continue des Allemands abrités par des naturalisations fictives permettant de conserver la nationalité allemande tout en devenant Français, disposés à accepter parfois un salaire inférieur que complétaient les subsides secrets, etc. Mais il est d'autres facteurs personnels au Kaiser qui ne sauraient être oubliés : la vanité poussée à un degré maladif au point d'engendrer la mégalomanie d'autant plus facilement qu'il existe dans la famille royale des tares cérébrales, et qui faisait naïvement croire à l'Empereur qu'il était un grand capitaine, l'émule sinon le supérieur de Frédéric le Grand et de Napoléon, de même qu'il se réputait un artiste accompli (comme Néron); le dédain pour la France surtout depuis qu'il avait vu échouer ses tentatives de rapprochement et refuser de prendre au sérieux son « kabotinage »; le désir non pas même de copier l'*inoubliable* grand-père, mais de le surpasser en conquérant la couronne impériale de l'Europe, alors qu'en 1871 il n'y avait eu que la création de l'Empire d'Allemagne; la griserie de la *Weltpolitik*, la hantise de la reconstitution de l'ancien empire romain, afin qu' « un jour on puisse dire avec autant de fierté qu'autrefois : « *civis romanus sum* », je suis citoyen allemand » (Discours à l'inauguration du musée royal de Saalburg, le 4 octobre 1900, cité par Em. Reich, *La vanité allemande* [*Germany's Svelled Head*], traduit de l'anglais par M. Manovic, Paris, 1915, p. 17); l'entêtement que tous ceux qui ont vécu à la cour de Berlin sont unanimes à reconnaître chez le chef de l'État (à esprit si superficiel cependant et si rebelle à tout conseil), et dont il se glorifiait lui-même lorsqu'il disait qu'*il avait l'indomptable résolution de marcher d'un pas ferme, en dépit de toute la résistance, dans la voie qu'il avait reconnu être la bonne* (paroles citées par M. Em. Reich, *op. cit.*, p. 16).

1. Reich, *op. cit.*, p. 86.

2. Discours du Kaiser à la célébration du deuxième centenaire de la fondation du royaume de Prusse. Reich, *op. cit.*, p. 71.

proclamé le culte de la force, partant, de la fourberie, de la supériorité de l'utilité, même scandaleuse, il s'est joint des arrière-pensées de cupidité, doublée de mensonge (le mensonge est naturel, mais méthodique, de l'autre côté du Rhin); les Allemands sont vraiment les descendants des Germains que les auteurs anciens présentaient comme *combattant pour la proie*[1], et un publiciste qui ose dire tout haut ce que ses compatriotes pensent tout bas, le directeur de la *Zukunft*, M. Maximilien Harden (le même qui a révélé les turpitudes de la Cour qui firent rougir le visage de la piétiste Allemagne, surtout lorsqu'il courut des bruits fâcheux sur l'esthète de la famille impériale), n'a cessé, dès le début de la guerre, de se moquer des faux semblants de ses compatriotes pour donner quelque allure à leur entreprise de brigandage; et, récemment encore, il écrivait que les Allemands avaient entrepris cette guerre, connaissant tous ses terribles risques, qu'elle était nécessaire, que cette guerre n'avait pas été faite pour un motif sentimental et désintéressé : il faut à l'Allemagne des terres nouvelles pour se développer, la guerre a été entreprise comme une grande industrie[2].

Il convient de ne pas oublier les sentiments de l'Allemagne : grisé par la flatterie de l'influente *camarilla* que M. de Bulow dénonçait le premier, l'Empereur, se prenant au sérieux, est l'artisan du conflit qui a ravi prématurément tant d'existences, supprimé tant d'intelligences qui pouvaient être sinon l'honneur de leur pays, au moins la joie de leurs familles, qui a ravagé des contrées entières sans s'arrêter aux souvenirs du passé. Mais une grande part dans la responsabilité pour cette lutte qui a fait reculer la civilisation incombe au pays, non pas à la Prusse seule, mais aussi aux autres parties de

1. On connait les pillages exécutés en Belgique et en France après les assassinats, les viols, les tortures, les incendies, alors que notre héroïque armée et nos valeureux alliés luttent loyalement. Il est inutile d'y revenir. Mais ce que l'on doit retenir, c'est le caractère systématique des déprédations imputables aux Allemands. Il est attesté par ce fait relaté dans *Le Temps* du 3 mars 1915, d'après une correspondance de la Haye : les Caisses d'épargne allemandes présentent, pour le mois de janvier, un accroissement de dépôts de 390 millions. Cet incompréhensible accroissement dans une période d'inactivité économique constitue une preuve accablante des profits que les soldats allemands ont réalisés par la rapine et le pillage.

2. Avant M. Harden, Bernhardi n'avait-il pas déclaré : « Il est impossible que l'agriculture et l'industrie allemandes puissent procurer à la longue à une masse d'hommes croissant en énormes proportions un travail rémunérateur; nous avons donc besoin d'accroître notre empire colonial, mais nous ne pouvons le faire qu'au détriment des autres États » ?

l'Allemagne, car si la Bavière, Bade, la Saxe sont attachées à leur particularisme local, ennemies de l'envahissement de l'autorité administrative ou politique, prussienne ou impériale, elles font trêve à leur dissentiment quand il s'agit de la France; si distincts qu'ils soient, il suffit que les Bavarois, les Badois, les Saxons, les Wurtembergeois se trouvent en présence d'un courant français pour que le bloc allemand se reconstitue instantanément[1].

La dernière brochure dont il nous reste à parler est celle de M. André Weiss. Elle aussi constitue un réquisitoire, et un réquisitoire d'autant plus accablant qu'il se présente avec un caractère rigoureusement scientifique, comme pouvait en dresser un maître en matière de droit international.

Dans l'admirable lecture qu'il fit, le 26 octobre 1914, à la séance annuelle des cinq Académies, chargé de porter, au nom de l'Institut tout entier et, partant, au nom du pays, la protestation contre les faits imputables aux Allemands, M. Louis Renault avait établi que l'Allemagne et l'Autriche avaient, d'une façon générale et systématique, méconnu toutes les règles relatives à la conduite de la guerre, règles solennellement adoptées[2]. L'éminent professeur s'était naturellement arrêté à la violation de la neutralité de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Nécessairement, il s'était borné à de brèves indications, montrant combien on avait eu tort de croire à la valeur des traités qui garantissaient ces deux pays et quel prix il convient d'attacher à cette déclaration de Lasson que le faible peut, seul, se flatter de l'inviolabilité des traités. L'étude de M. André Weiss fournit à cet égard un heureux complément, car elle développe le sujet, esquissé seulement par M. Renault.

Dans un style sobre, mesuré, et avec la rigoureuse méthode que l'on aime à trouver dans tous ses écrits, notre savant collègue a fait

1. Hanotaux, *loc. cit.*, p. 70. On l'a dit avec infiniment de raison, il n'est plus le temps où un Bavarois se considérait comme insulté lorsqu'on le traitait de Prussien

2. La lecture faite par M. Renault sous ce titre : *La Guerre et le Droit des gens au XXe siècle*, a été reproduite dans tous les journaux qui ont paru après la réunion académique ; elle est insérée dans la brochure publiée par la librairie Berger-Levrault sous ce titre : *La Séance historique de l'Institut de France, lundi 26 octobre 1914*, brochure comprenant, avec une Préface de M. Henri Welschinger, le discours de M. le président Appell, les fragments de MM. René Doumic, Th. Homolle, Lacour-Gayet et Henri Cordier sur *Le Soldat de 1914, les Vierges de l'Acropole, les Journées de Barfleur et de La Hougue, l'Invasion mongole au Moyen âge.*

voir ce qu'étaient la neutralité de la Belgique et celle du Luxembourg, comment l'Allemagne, garante de la neutralité belge et luxembourgeoise, a violé les engagements internationaux résultant de la garantie donnée par la Prusse aux traités de 1831 et de 1867, enfin combien sont vaines les tentatives et les excuses de l'Allemagne pour se soustraire à la réprobation universelle.

Tout est à lire dans l'exposé de M. Weiss. Il est pourtant une partie que nous tenons à signaler particulièrement ici, celle qui a trait à la conception allemande de la neutralité.

On le sait, avec une audace qui n'a pas de nom, les juristes allemands ont prétendu que la courageuse attitude de la Belgique et de son Roi ne se justifiait en rien. L'un deux a affirmé, dans la *Gazette de Voss*, que le peuple belge, en se levant pour repousser l'envahisseur, a méconnu gravement le devoir que lui imposait la neutralité, et s'est, par cela même, mis en dehors du droit international. Suivant ce singulier interprète du droit international, les droits et les devoirs des neutres se résument en deux principes : l'inviolabilité de leur territoire, sans doute; mais surtout l'obligation de ne pas se mêler aux luttes qui se livrent à leurs portes. Ces deux principes n'ont pas une force égale. L'inviolabilité du territoire neutre n'a rien d'absolu. Le domicile du citoyen, lui aussi, est inviolable; mais un propriétaire ne saurait, évidemment, s'opposer à ce qu'on pénètre dans sa maison pour y chercher un malfaiteur, ou pour éteindre un commencement d'incendie. De même, un État neutre ne doit pas recourir à la force des armes pour empêcher qu'un belligérant franchisse ses frontières pour des fins politiques ou militaires. La puissance militaire dont cet État neutre dispose ne peut être employée que pour le maintien de l'ordre intérieur, ou pour repousser une conquête définitive. C'est agir contre le droit des gens que de s'en servir dans le cas d'un simple passage sur son territoire.

On est confondu d'étonnement en présence d'une pareille théorie. M. Weiss n'a pas de peine à montrer ce qu'elle a de monstrueux; elle ne tend à rien moins qu'à supprimer l'indépendance et la souveraineté des petits États, qu'à les mettre à la discrétion de leurs puissants voisins en leur enlevant tous moyens de se défendre contre une expropriation pour cause d'utilité publique, dont l'envahisseur sera le juge sans appel en même temps que le bénéficiaire. Comme le dit excellemment l'auteur, la résistance à l'agression devient un

crime passible des plus sévères répressions. La force crée le droit.

Seulement, M. Weiss ne tient pas à ces quelques lignes qui, à vrai dire, suffiraient pour faire apprécier une telle argumentation. Il relève qu'elle a, par avance, été condamnée.

D'abord, par la doctrine. Les maîtres du droit international dont s'est enorgueillie l'Allemagne d'autrefois, quand il y avait une Allemagne vraiment scientifique, disons le mot, véritablement honnête, n'établissaient pas des degrés et des distinctions subtiles dans les prérogatives et dans les devoirs de la neutralité; jamais il n'est entré dans leur esprit de songer à condamner l'État neutre à assister, impuissant, à l'occupation violente de son sol; bien au contraire, ils lui faisaient une stricte obligation de lutter jusqu'au bout pour se préserver de la souillure étrangère. Dans son *Droit international codifié*, le célèbre professeur de droit des gens de l'Université de Heidelberg, Bluntschli, enseignait que « l'État neutre est tenu de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter sa neutralité par les tiers. Dans ce but, il peut, au besoin, recourir aux armes. Les belligérants... doivent s'abstenir de toute atteinte à ce territoire, quels que puissent être les circonstances et les intérêts stratégiques en jeu......; le fait de défendre, les armes à la main, le territoire neutre ou de repousser une attaque n'annule pas la neutralité; il la confirme. » Le professeur berlinois Heffter, dans son ouvrage *Le Droit international de l'Europe*, n'est pas moins affirmatif quand il place, parmi les devoirs imposés par la neutralité, « l'intervention contre tout acte d'hostilité tenté par l'un des belligérants contre l'autre sur le territoire neutre ».

Les juristes allemands ont donc donné un démenti à leurs maîtres lorsqu'ils ont invoqué le droit des gens pour la Belgique.

D'autre part, le droit de légitime défense des États neutres a été reconnu par la Cinquième Convention de la Haye, en date du 18 octobre 1907, proclamant l'inviolabilité du territoire des puissances neutres et refusant d'assimiler à un acte d'hostilité le fait, par une puissance neutre, de repousser, même par la force, les atteintes portées à sa neutralité. Il est vrai que l'Allemagne a une mentalité spéciale, que pour elle la fourberie, la traîtrise, la falsification (l'exemple de la dépêche d'Ems, en 1870, le prouve) n'ont rien de déshonorant, parce qu'elle y voit un acte utile, une ruse de guerre, un moyen de vaincre; l'Allemagne veut bien des traités qui répondent

à ses appétits, elle se soucie peu des autres conventions, de celles qui peuvent la gêner, surtout dans l'accomplissement de ses méfaits; pour elle, les traités ne sont que des *chiffons de papier*[1] que l'on peut lacérer à son gré *quand la nécessité l'impose*. L'histoire retiendra ce qu'a dit dans la séance historique du 4 août 1914, au Reichstag, après l'aveu de l'illégalité commise, un Chancelier aussi étranger par son caractère borné et pédant aux affaires diplomatiques que fidèle exécuteur des consignes d'une autorité suprême dont il est le serviteur incliné. Mais elle gardera aussi le souvenir de la noblesse avec laquelle ont été formulées les protestations, du talent déployé par tous ceux qui, dans le corps enseignant, comme dans les Académies, ont su se faire les interprètes de la conscience française, de la conscience universelle même.

1. Avant M. de Bethmann-Hollweg, Bernhardi avait dit que « les traités ne sont que des remparts de papier », il aurait pu ajouter quand l'intérêt de l'Allemagne, le *Deutschthum*, est en jeu.

Comparaison de quelques caractères somatologiques chez les Turcs et les Grecs

Par Eugène PITTARD

La comparaison qui va suivre n'est pas faite au hasard, dans le but unique d'une comparaison quelconque. Après avoir étudié anthropologiquement un grand nombre de Turcs et un grand nombre de Grecs, j'ai acquis la conviction qu'il existe une évidente parenté entre ces deux populations qui, depuis des siècles, sont loin de s'entendre, qui depuis quelques années sont redevenues des ennemis acharnés. Car c'est un des chapitres de l'histoire que d'enregistrer les conflits entre des hommes appartenant au même groupe ethnique, de nationalités différentes, simplement séparés par des raisons économiques ou politiques et voués dès lors, de par ces contingences diverses, à des destinées opposées.

Quel est le groupe ethnique primitif qui a donné naissance aux Grecs actuels — aux Grecs tels qu'ils sont considérés par l'histoire moderne? Et d'autre part, quel est le groupe ethnique primitif qui a donné naissance aux Turcs d'aujourd'hui? Nul ne le sait. J'ai esquissé nos desiderata pour ce qui concerne les Grecs dans un mémoire paru dernièrement[1]. Nous possédons, pour représenter le type anthropologique des Grecs anciens, des documents si peu abondants qu'il vaut autant avouer que nous ne possédons presque rien du tout. C'est, en grande partie, la faute des archéologues qui, avec un sans-gêne qu'on ne saurait trop déplorer, ont délaissé systématiquement les squelettes qu'ils rencontraient au cours de leurs fouilles. Nous avons ainsi perdu les seuls documents servant à établir la physionomie ethnique, à un moment donné, d'une région considérée.

*
* *

L'Asie antérieure et la péninsule des Balkans ont été, dès leur origine, l'habitat d'une partie des populations qui portent aujourd'hui le nom de

1. Eugène Pittard, *Contribution à l'étude anthropologique des Grecs* (*Archives suisses d'Anthrop. génér.*, Genève, 1914).

Turcs et le nom de Grecs. A la période néolithique, nous constatons dans cette vaste région une même civilisation primitive caractérisée, entre autres choses, par des statuettes à tête de chouette et des vases de forme et de travail presque identiques. Et les différences secondaires qu'on relève d'une station à l'autre sont pour Salomon Reinach[1] le résultat naturel du développement des industries locales et suffisent à faire rejeter l'hypothèse d'un centre unique de fabrication et de diffusion.

Nous ne savons presque rien des caractères anthropologiques des Néolithiques orientaux. Très peu de restes squelettiques sont parvenus jusqu'à nous. Pourtant, les stations découvertes soit dans l'Asie antérieure, soit dans la péninsule des Balkans, sont déjà assez nombreuses. Pour ce qui concerne les bords de la mer Noire septentrionale on croit que les populations primitives des Kourganes russes étaient des dolichocéphales de grande taille, tandis que ceux qui ont apporté l'industrie égéenne étaient brachycéphales[2]. Les squelettes provenant de la station néolithique moldave de Cucuteni que j'ai étudiés représentaient les types suivants : un sous-brachycéphale, deux mésaticéphales et un dolichocéphale[3]. C'est un remarquable mélange, mais les matériaux, évidemment, sont insuffisants pour nous permettre d'affirmer quoi que ce soit.

La documentation anthropologique pour ce qui concerne les périodes protohistoriques et historiques n'est guère plus abondante. J'ai déjà fait remarquer à quel point nous sommes pauvres en ce qui touche à la Grèce de l'histoire ancienne — Grèce de la presqu'île et Grèce asiatique — qui cependant, à cause de l'intérêt archéologique et esthétique qu'elle a suscité, a été autrement étudiée que n'a été étudiée la Turquie, de la même époque. A quel groupe ethnique appartenaient les Grecs de la civilisation mycénienne ou de la guerre de Troie? L'invasion dorienne, qui bouleversa la péninsule hellénique un millier d'années avant J.-C., est-elle conduite par une masse humaine anthropologiquement grecque? S'il en était ainsi, cette immigration n'aurait rien changé à la physionomie ethnique du peuple envahi. S'il en a été autrement, si ces hommes venus d'Épire étaient anthropologiquement des « barbares », quelle a été leur influence dans la composition ultérieure du sang hellénique?

Quels étaient les caractères somatologiques des Doriens, des Ioniens et autres peuplades grecques qui s'établirent dans les îles de la Mer Egée et qui fondèrent les nombreux établissements littoraux de l'Asie anté-

1. Salomon Reinach, *Le mirage oriental* (*L'Anthropologie*, Paris, 1890). — *La station néolithique de Jablanica* (*Idem*, 1901). De nombreux travaux d'ordre archéologique ou ethnographique ont paru sur cette question. Ceux que cette bibliographie intéresseraient la trouveront facilement. Nous sommes moins bien documentés pour ce qui concerne l'Anthropologie.

2. Bogdanow, *Quelle est la race la plus ancienne de la Russie centrale?* C. R. Congrès de Moscou, 1892. — Zaborowski, *Crânes des Kourganes préhistoriques, scythiques, drewlanes et polanes* (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1900).

3. Eugène Pittard, *Ossements humains néolithiques provenant de la station de Cucuteni* (*Moldavie*) (*Bull. Soc. des Sc. de Bucarest*, 1903).

rieure? Quel a été le nombre et l'influence de ces colons s'installant en Asie — quelquefois avec une violence inouïe?

Ce que l'histoire nous apprend, c'est que les Grecs d'Europe, se sentant à l'étroit, continuèrent à s'écouler de l'autre côté de la Mer Egée. Du VIIIe au VIe siècles, ils ont essaimé, entre autres, sur tout le pourtour de la Mer Noire et de la Mer de l'Archipel et, si les récits qui nous sont parvenus sont véridiques, ces colonies auraient rapidement possédé des populations très denses. Ne dit-on pas que certaines d'entre elles pouvaient mettre sur pied un nombre considérable de combattants? Cela suppose — encore une fois si ces indications sont vraies — une quantité très grande d'habitants. Comment cette population a-t-elle été constituée? Il est hors de doute qu'elle ne pouvait pas être de « race » grecque. Il tombe sous le sens qu'un si petit pays n'aurait jamais pu produire, par ses seules forces, quel qu'ait été son eugénisme, une si considérable pléthore d'habitants de même qualité ethnique. Ceux-ci évidemment, étaient en grande partie des immigrés. C'étaient les peuples voisins des régions envahies — ce n'étaient donc pas des Grecs — qui venaient participer aux destinées des vainqueurs. Les mêmes aventures ont eu lieu partout. Elles se renouvelleront plus tard pour Carthage et pour Rome. Les vaincus (en réalité ces peuples ne l'étaient guère puisqu'ils n'avaient eux-mêmes que peu ou pas combattu), obligés d'entrer dans l'orbite économique des vainqueurs, s'associaient à eux. Petit à petit ils grossissaient leur masse et prenaient leur nom. L'histoire est pleine de ces événements. Les Asiatiques du littoral et des environs devenaient politiquement des Grecs. Et, comme ils étaient certainement la majorité, la physionomie ethnique de ces groupes humains fut donc une physionomie asiatique portant une étiquette grecque. Et quand, aux guerres médiques, les colonies « grecques » de l'Asie antérieure sont subjuguées par les Perses, la physionomie ethnique de cette partie de l'Asie — la même à peu près depuis les temps préhistoriques — ne sera pas modifiée. Un moment, les Grecs d'Asie deviendront politiquement des Perses; — ils le deviendront plus complètement après la paix d'Antalcidas, qui donnait au grand roi les colonies d'Asie.

Ces Asiates, devenus politiquement des Grecs, puis des Perses, redeviendront des Grecs — ou des Macédoniens — au moment des conquêtes d'Alexandre. Une partie d'entre eux appartiendront pour un temps à la confédération des Galates ou au royaume des Parthes. Mais en changeant de maîtres ils n'ont, vraisemblablement, pas changé leurs caractères morphologiques. Venus plus tard, les Romains, pas plus que leurs prédécesseurs, ne modifièrent ethniquement, le pays conquis.

Il resterait maintenant à savoir quelle a été dans les périodes qui ont suivi, l'influence somatologique des Turcs Seldjoucides, des Mongols et des Osmanli. Je crois tout à fait qu'une partie de ces envahisseurs — les véritables Mongols exceptés — ont retrouvé dans la plupart des habitants qui peuplaient les colonies grecques de l'Asie antérieure, des frères de race.

*
* *

Des substitutions politiques semblables à celles que nous venons d'esquisser pour ce qui concerne l'Asie, s'enregistrent de même pour ce qui concerne la péninsule des Balkans dans son ensemble et pour la Grèce en particulier. Aux diverses invasions des « barbares » d'avant J.-C. s'ajoutent, dans notre ère, les envahissements successifs que connaissent tous les écoliers : Wisigoths, Vandales, Ostrogoths, Bulgares, Slaves, pénètrent dans l'ancienne Grèce. C'est une escalade sans cesse renouvelée. Quelle a été l'influence anthropologique de ces peuples dont plusieurs sont sans doute d'une même origine ethnique? Nous le saurons un jour mais, pour l'heure, nous l'ignorons complètement. Puis les Turcs submergent le pays. Mais ces Turcs eux-mêmes étaient probablement dans une certaine proportion des Grecs, en partie au moins, des Grecs d'Asie (en donnant au terme grec la valeur que nous lui attribuons ci-dessus), devenus des Turcs par les vicissitudes de l'histoire. D'ailleurs, après l'invasion turque, beaucoup de Grecs de la Grèce, pour ne pas perdre leur situation économique, ou dans l'espoir d'en obtenir une plus brillante, acceptèrent de devenir des Turcs [1]. Et ils acquirent volontairement, non seulement la nationalité nouvelle, mais encore la religion islamique qu'apportait le conquérant.

Au surplus n'oublions pas que beaucoup d'auteurs admettent que les Pélasges et les Hellènes étaient venus d'Asie. Les uns avaient passé par les îles de la Mer Égée; les autres, établis dans le nord de la Péninsule balkanique, avaient marché vers le sud, préludant ainsi aux nombreuses invasions qui pendant plus de deux mille ans suivirent le même chemin.

Ainsi, à ne considérer que les faits historiques, nous entrevoyons sans difficulté les affinités de race qui doivent exister entre les hommes que nous appelons Grecs et les hommes que nous appelons Turcs, et nous arrivons facilement à cette conclusion : ces deux groupes politiques renferment un grand nombre de descendants issus d'une population d'origine commune.

*
* *

A ce que les faits historiques nous permettent d'entrevoir, les données anthropologiques fournissent-elles une confirmation scientifique? Il faut dire tout de suite que nos documents, pour une réponse définitive, sont encore insuffisants. Mais j'ai déjà dit combien, quand on a vécu parmi les Balkaniques, on constate que personne ne ressemble plus à un Turc que certains Grecs, ou à un Grec que certains Turcs. Je défie un anthropologiste de carrière de dire, sans commettre d'erreurs, devant des hommes habillés dans le banal costume européen : voici un Turc et voici un Grec.

1. Des faits comme ceux-là se sont présentés partout dans l'ancien empire Turc : en Bulgarie, dans la Bosnie-Herzégovine, en Crête, etc.

Ces deux groupements humains sont en majorité brachycéphales. Ils ont fréquemment la même couleur des yeux et des cheveux, le même nez droit, la même physionomie d'ensemble. Peut-être y a-t-il — c'est le résultat de nos propres observations — plus d'yeux clairs, gris et bleus chez les Turcs que chez les Grecs.

Ces ressemblances sont-elles le résultat d'une suggestion historico-anthropologique? L'anthropométrie comparative viendra-t-elle appuyer les observations faites au courant du chemin? Les lignes qui vont suivre répondront. L'analyse des caractères somatologiques ne comprendra que les principaux de ceux-ci. Nous comparerons quelques-uns des caractères de ces Turcs et de ces Grecs avec ceux de leurs voisins immédiats les Bulgares.

* * *

La taille. — Nous indiquerons les moyennes de la taille dans chaque groupe ethnique et en même temps la répartition des statures individuelles selon la nomenclature :

	Turcs.		Grecs.	
Taille moyenne	1 679^{mm}		1 670^{mm},4	
Petites tailles	10,6 p. 100	29,9 p. 100	8,8 p. 100	36,8 p. 100
Tailles au-dessous de la moyenne	14,3 —		28 —	
Tailles au-dessus de la moyenne	32,3 —	75 —	34,4 —	63,2 —
Grandes tailles	42,7 —		28,8 —	

La taille moyenne des Grecs est plus petite que celle des Turcs de 8 millimètres environ. Il y a chez eux beaucoup plus d'individus de petites tailles et de tailles au-dessous de la moyenne que chez les Turcs.

Les constatations ci-dessus n'ont évidemment qu'une valeur relative. On sait combien la taille dans le même groupe ethnique est un facteur variable.

	Turcs.	Grecs.
Rapport du buste à la taille	52,36	52,45
Grande envergure	1 743^{mm},1	1 704^{mm}
Rapp. de la G. E. à la taille	103,30	102,05

Il ne faut pas oublier, lorsqu'on étudie la stature et les segments qui la composent, à quel point il est nécessaire d'avoir de grandes séries pour obtenir des caractères stables. Les variations entre les extrêmes sont souvent extrêmement fortes. Les Bulgares, voisins des Turcs et des Grecs, ont comme taille moyenne 1 667 mm. 4.

Le crâne.

	Turcs.	Grecs.
D. A. P.	185^{mm},4	187^{mm},2
D. T.	152 ,35	153 ,9
Frontal minim.	111 ,9	112 ,06
Hauteur crâne.	125 ,2	123 ,47

L'indice céphalique moyen est 82,24 chez les Turcs et 82,23 chez les Grecs. S'il fallait s'en tenir simplement au chiffre de la moyenne, on constaterait une identité absolue entre ces deux populations. Il est vrai, d'autre part, que les diamètres craniens servant à obtenir l'indice céphalique sont très voisins. Il n'en est pas de même chez les Bulgares (D. A. P. = 188 mm. 3; D. T. = 150 mm. 1) chez qui l'indice céphalique moyen est 79,88.

La répartition des formes céphaliques donne le pourcentage suivant :

	Turcs.	Grecs.
Formes dolichocéphales	26,5 p. 100	33,7 p. 100
Formes mésocéphales.	24 —	17,2 —
Formes brachycéphales.	49,5 —	48,9 —

Les crânes brachycéphales sont en même nombre dans les deux groupes. Chez les Bulgares il y a 54 p. 100 de formes dolichocéphales et 24 p. 100 de formes brachycéphales. Ce pourcentage est très différent de celui des Turcs et des Grecs.

Autres indices craniens :

	Turcs.	Grecs.
Ind. vert. longueur	67,65	65,96
Ind. vert. largeur	82,36	80,23
Ind. fronto-transversal.	73,38	72,77

Principaux diamètres de la face :

	Turcs	Grecs
Diamètre bijugal.	131mm,9	132mm,4
Diamètre bizygomatique	141 ,4	139 ,9
Ophryo-mentonnier.	149 ,4	145 ,3
Ophryo-alvéolaire	98 ,7	96 ,8
Ophryo-nasal.	79 ,59	77 ,1
Longueur du nez.	52 ,4	52 ,3
Largeur du nez.	36 ,63	35 ,9
Hauteur de l'oreille.	63 ,9	63 ,5
Largeur du pavillon	36 ,5	35 ,9
Biangulaire externe.	97 ,6	97 ,1
Biangulaire interne.	31 ,5	31 ,1
Longueur ouverture palpébrale	33 ,05	33 ,18
Grandeur de la bouche	56 ,7	56 ,1

Plusieurs de ces diamètres sont identiques chez les Grecs et chez les Turcs. La valeur des autres diamètres sont, à peu de choses près, les mêmes dans ces deux groupes ethniques.

Le diamètre bijugal des Bulgares est plus grand (133 mm. 1) que celui des Turcs et des Grecs; le diamètre bizygomatique (140 mm. 59) est un peu plus grand que celui des Grecs et un peu plus petit que celui des Turcs chez qui une influence du sang mongoloïde est intervenue.

La hauteur O. M. (146 mm. 1) des Bulgares est légèrement supérieure à celle des Turcs et les hauteurs O. A. (95 mm. 89) et O. N. (75 mm. 58) sont, toutes deux, plus petites chez les Bulgares. Ce moindre développement de certaines régions de la face chez les Bulgares est encore marqué

pour les diamètres suivants : longueur du nez (51 mm. 9), longueur du pavillon (63 mm. 12), biangulaire externe (96 mm. 8), ouverture palpébrale (32 mm. 7). Les autres régions indiquées ci-dessus ne sont pas de valeurs bien différentes chez les Bulgares. Il faut noter cependant la grandeur de la bouche (58 mm. 38) qui dépasse notablement, comme moyenne, la grandeur de cet organe chez les Turcs et chez les Grecs.

Comme remarque générale, on peut constater que les Bulgares comparés aux Turcs et aux Grecs présentent, pour les diverses régions analysées, plus de différences que n'en présentent entre eux les Turcs et les Grecs. Ces derniers pourraient entrer dans un cadre à peu près identique. Les Bulgares en sortiraient ou y seraient trop au large.

Quelques indices de la face.

	Turcs.	Grecs.
	—	—
Indice facial n° 1	105,38	103,7
Indice facial n° 2	69,62	69,17
Indice nasal	69,74	68,43
Indice de l'oreille	56,8	56,5

Les Bulgares ont, respectivement, pour ces quatre indices, les valeurs suivantes : 103,99; 68,17; 70,88; 57,8.

L'indice facial n° 1 des Bulgares est intermédiaire, comme valeur, entre celui des Turcs et celui des Grecs.

L'indice facial n° 2 est plus petit; l'indice nasal et l'indice de l'oreille notablement plus grands.

Il reste à voir la répartition de l'indice nasal :

	Turcs.	Grecs.
	—	—
Leptorrhiniens	52 p. 100	51,03 p. 100
Mésorrhiniens	44,5 —	48,27 —
Platyrrhiniens	3,5 —	0,69 —

Ces proportions chez les Bulgares sont très différentes (44,5 p. 100; 55 p. 100; 0,5 p. 100), indiquant à quel point ils sont beaucoup plus fréquemment mésorrhiniens et moins fréquemment leptorrhiniens.

Il reste à ajouter quelques caractères descriptifs.

Pour ce qui concerne la couleur des yeux, j'ai résumé les diverses colorations de l'iris sous trois termes. Ce même résumé a été fait pour ce qui concerne la couleur des cheveux et la forme du nez.

	Turcs.	Grecs.
	—	—
Yeux bruns	49,5 p. 100	59,5 p. 100
Yeux gris	36 —	30,8 —
Yeux bleus	14,5 —	7,5 —

Chez les Bulgares la proportion des yeux gris n'est que de 24,5 p. 100.

Cheveux bruns foncés et noirs	77 p. 100	81,4 p. 100
Cheveux châtains	18,5 —	15,7 —
Cheveux blonds	0,5 —	1,4 —

Chez les Bulgares ces proportions sont respectivement de 68 p. 100; 2,5 p. 100; 1 p. 100, montrant qu'ils possèdent beaucoup moins de che-

yeux très foncés et, au contraire, beaucoup plus de cheveux châtains. L'enquête anthropologique de Wateff a montré, chez eux, une assez grande quantité d'individus blonds.

Nez aquilins	5 p. 100	6,1 p. 100
Nez droits	63 —	56,2 —
Nez relevés	4,5 —	13 —

Les Bulgares ne comptent que 1 p. 100 d'individus à nez aquilins; ils ont 63 p. 100 d'individus à nez droits et, c'est par là qu'ils se différencient considérablement des Turcs et des Grecs; ils possèdent une proportion de 25 p. 100 d'individus ayant un nez relevé et élargi. Par ce caractère ils marquent probablement l'empreinte d'une influence slave de race. J'en ai parlé dans un mémoire récent[1].

A la place des Bulgares j'aurais pu prendre les Serbes. Ils auraient présenté des différences aussi fortes, ou plus fortes encore que celles des Bulgares.

Voici la comparaison achevée. Évidemment elle ne montre pas une identité absolue entre les Grecs et les Turcs. Mais deux fractions d'un même groupe ethnique ne montreraient pas non plus cette identité. Lorsqu'on a manié beaucoup de chiffres et de moyennes représentant des caractères morphologiques, on sait ces choses. Rien que les variations individuelles, créant dans un même groupe les caractères de makroskélie et de brachyskélie, entraînent avec elles des variations concomitantes dans les autres segments du corps et dans toutes les régions du crâne et de la face.

D'un autre côté, la Péninsule Balkanique, envahie à toutes les périodes de son histoire, n'a pas pu conserver la pureté ethnique de ses envahisseurs. Et cela d'autant plus qu'eux-mêmes étaient déjà sans doute des groupements plus ou moins métissés. Il n'en reste pas moins que certaines populations sont plus homogènes au point de vue racial que d'autres. Certaines populations sont plus rapprochées ou plus éloignées de leurs voisines que d'autres. Cette comparaison que nous avons faite des Turcs et des Grecs n'aurait pas pu être faite entre, par exemple, les Turcs et les Roumains, ou entre les Turcs et les Albanais. L'homogénéité d'un groupe ethnique étant une question de proportions, il nous a paru, dans l'étude que nous avons faite des peuples balkaniques que, parmi ceux qui habitent la partie méridionale de la péninsule, les plus rapprochés, morphologiquement, étaient les Turcs et les Grecs. Et l'Histoire nous sert à expliquer les raisons de ce rapprochement ethnique. Nous pensons que la comparaison anthropométrique que nous avons essayée n'était pas inutile. Chacun prendra, des faits exposés, ce qu'il voudra. Mais, encore une fois, une telle comparaison aurait été une œuvre autrement vaine si, aux Turcs de la Péninsule, on avait voulu opposer un autre groupe ethnique que les Grecs.

1. Eugène Pittard, *Les Bulgares* (*Bull. de la Soc. des Sc. de Bucarest*, 1910).

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

L'École d'Anthropologie a inauguré, mercredi 3 novembre, devant une nombreuse affluence, la quarantième année de son enseignement. A cette occasion, le directeur, M. Yves Guyot, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

L'année dernière, après quelque hésitation, le Comité de l'École d'Anthropologie décida de rouvrir ses cours comme dans une année normale. Il s'inspirait de ces paroles que Geoffroy Saint-Hilaire prononçait en 1794, à l'ouverture du Muséum réorganisé :

« Tandis que nos frères d'armes vont repousser d'un bras nerveux les efforts impuissants des rois coalisés, et cimenter de leur sang les bases de notre République, nous, dans le silence de l'étude, nous allons acquérir de nouvelles connaissances afin d'ajouter un nouveau rayon à la gloire nationale. »

Vous avez répondu à l'appel des professeurs de l'École d'anthropologie. Nombreux et fidèles, vous avez suivi leurs leçons; vous y avez apporté votre attention sérieuse et éclairée; et en leur donnant le concours de votre présence, vous avez affirmé que vous compreniez toute l'importance de l'anthropologie au point de vue des conditions sociales des peuples et de leurs relations internationales.

C'est une science née d'hier, mais pour l'éclosion de laquelle la France a joué un rôle d'initiative. En 1673, fut instituée au Muséum une chaire d'anatomie humaine qui eut Dionis pour titulaire. Le Suédois Linné eut la perspicacité, dans son *Systema naturæ*, publié en 1735, de faire des singes les plus avancés en évolution un ordre distinct et il leur donna le nom de primates; mais ce ne fut que dans la seconde moitié du XIXe siècle que Huxley osa y introduire l'homme.

Buffon, dans son *Traité des variétés de l'espèce humaine* publié en 1749, détermina la science de l'Homme telle que permettaient de la concevoir les faits acquis à ce moment. Le Muséum fut réorganisé en 1793, et en l'an VIII (1800) Lacépède, considéré comme le continuateur de Buffon, fut chargé de réunir à son cours de l'*Histoire des reptiles et des poissons*, un cours d'*Histoire naturelle de l'homme* qui, plus tard, fut publiée sous ce titre. La même année Daubenton fit à l'École normale une leçon sur l'Homme, et un professeur d'Histoire naturelle à l'école centrale de Versailles et au Prytanée, Jauffret, fonda une société qui prit le titre les *Observateurs de l'homme*, avec, pour devise, la sentence des sages de la Grèce : Connais-toi toi-même.

Très probablement à partir de 1801, mais certainement de 1802 à 1804, Jauffret fit deux fois par semaine, dans la salle des ducs et pairs, au

Palais du Louvre, un cours d'*Histoire naturelle de l'homme*, malheureusement perdu, mais dont le Dr Hervé a pu retrouver des leçons. Il a publié l'une d'elles dans la *Revue anthropologique* de juillet-août 1914.

Pendant ce temps Lamarck posait les premiers principes de la théorie de l'évolution en démontrant l'influence du besoin sur la production, le développement et la transformation des organes.

De 1790 à 1828, un professeur de médecine à l'université de Gœttingue, Blumenbach, publiait une description de soixante crânes humains et tout en affirmant l'unité de l'espèce humaine, faisait de ses races une de ces classifications qui ne sont qu'un moyen d'étude, mais auxquelles les Allemands donnent un caractère de beaucoup supérieur à leur valeur scientifique. De 1808 à 1813, l'Anglais Prichard publia son *Histoire physique du genre humain*. En 1803, on voit le mot anthropologie apparaître dans le programme des cours de l'académie de Strasbourg. Son enseignement, qui fut confié à un anatomiste Thomas Lauth, devait comprendre l'histoire naturelle de l'homme.

En 1832, la vieille chaire de Dionis au Muséum devint la chaire de l'*Histoire naturelle de l'homme*; son premier titulaire fut Flourens. Serres, qui lui succéda en 1839, y ajouta le titre de *chaire d'anthropologie*. De Quatrefages, qui lui succéda en 1855, pouvait dire : « La France, la première, a fondé un enseignement officiel et public consacré à l'histoire naturelle de l'homme. »

En dehors de cet enseignement officiel, des chercheurs préparaient par leurs découvertes, la transformation des études sur l'homme préhistorique. Dès 1828, Tournal et Christol avaient tenté des explorations dans le Sud de la France ayant pour but d'en rechercher des traces; en 1833-4 P. C. Schmerling, de Liége, en avait fait dans la vallée de la Meuse; mais ce fut Boucher de Perthes qui, vers 1841, ayant trouvé des haches de silex dans un banc de sable contenant des restes de mammouth et de rhinocéros, à Menchecourt près d'Abbeville, prouva dans son livre *De l'Industrie humaine ou les arts à leur origine* (1846) l'existence de l'homme quaternaire que, par un vieux préjugé, il appelait l'homme antédiluvien. Pendant les années qui suivirent, de nouvelles recherches, faites en France et en Angleterre, en confirmèrent l'existence.

Le 24 novembre 1859, Darwin publiait son livre célèbre sur l'origine des espèces.

La même année, Broca avait fondé la Société d'anthropologie. Elle réunit les hommes qui ont constitué véritablement la science anthropologique sous ses divers aspects. Mais Broca voulut la compléter par le Laboratoire d'anthropologie qui pourrait poursuivre des recherches et faire des élèves; puis par l'École d'anthropologie qu'il parvint à fonder en 1875.

C'est donc aujourd'hui la quarantième année de son enseignement.

« L'anthropologie est la science de l'homme, disait-il, et de tout ce qui se rattache à ses conditions d'existence. Elle comprend tous les faits qui sont de nature à jeter quelque jour sur le présent et le passé du genre humain, sur la nature des êtres qui le composent, et sur leur fonction

dans la série organique. Elle détermine les caractères physiques, intellectuels et moraux de toutes les races, fixe leur origine, leur répartition, leur filiation, leurs migrations, leurs croisements, leur état social et leur civilisation. Elle étudie leur langage et parvient ainsi à établir entre elles les liens de parenté qui les unissent. »

Dès ses débuts, l'École eut des chaires d'anthropologie anatomique avec Broca, de craniométrie avec Topinard, de préhistorique avec G. de Mortillet qui en constitua la science, de sociologie avec Letourneau, de linguistique avec Abel Hovelacque, de démographie avec Adolphe Bertillon, d'ethnologie avec Dally, de géographie médicale avec Bordier, d'embryologie avec Mathias Duval, de biologie avec Laborde, d'ethnographie et d'histoire avec André Lefèvre. Vous voyez, Mesdames et Messieurs, par le programme actuel des cours, que si le temps a fait disparaître ces premiers et illustres maîtres, l'École d'anthropologie conserve la variété de son enseignement.

L'École d'anthropologie a été la première qui ait été instituée dans le monde; et elle a servi de modèle à toutes celles qui depuis ont été établies dans diverses nations. Elle a compté parmi ses élèves de nombreux étrangers, des Américains, des Russes, des Polonais, des Roumains, des Grecs, des Bulgares, des Allemands et des Austro-Hongrois, dont un certain nombre, s'inspirant de ses méthodes de travail, sont devenus des professeurs autorisés.

En 1899, dans la séance d'ouverture à Lindau d'une réunion de la Société allemande d'anthropologie et de la Société d'anthropologie de Vienne, le Pr Waldeyer, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin, examinant la part faite aux études anthropologiques dans les divers pays, faisait remarquer « que l'Anthropologie ne figurait pas sur les programmes des universités françaises et que néanmoins la France, à l'exception peut-être des États-Unis d'Amérique, occupait le premier rang pour l'enseignement de cette science, ce qui était dû à l'École fondée à Paris sous les auspices de Broca et placée alors sous la direction du Dr Thulié. Il déclarait que les dix chaires de l'École, qui embrassent toutes les branches des sciences anthropologiques, fournissent les plus puissants moyens d'en faciliter la connaissance et les progrès. »

L'École d'anthropologie constitue toujours le centre le plus complet et le plus apprécié de l'enseignement des sciences anthropologiques. Elle est un des établissements d'enseignement supérieur qui propagent l'influence de la France au dehors et assurent la supériorité de sa culture, — sans K. Elle représente cette tradition de savants et de penseurs, qui ont joué un si grand rôle dans l'évolution intellectuelle du monde, parce qu'ils ont su, dans leur passion de connaître la réalité, s'affranchir des préjugés qui la dérobaient derrière des dogmes et des mystères.

Nous ne pouvons éprouver que du dédain pour les *Kulturkrieger* qui ont essayé de mettre au service de l'ambition du Kaiser et des mégalomanes allemands une anthropologie politique. Mais chose humiliante pour ces solennels pédants! ils n'ont même pas été capables de l'inventer.

Ils ont dû l'emprunter à un Français, le comte de Gobineau, dont l'œuvre, remontant à plus d'un demi-siècle, est insuffisamment renseignée. Ces plagiaires, en dénaturant au profit de l'Allemagne ses théories originales et risquées, ont enlevé à leurs travaux toute valeur. La science ne saurait avoir d'autre but que la découverte et la propagande de la vérité. C'est elle, Mesdames et Messieurs, que vous venez chercher ici ; et vous avez raison. Vous la trouverez.

DÉMISSIONS

Le Dr G. PAPILLAULT, ne pouvant adresser directement sa démission de membre étranger à la Société d'Anthropologie de Vienne, prie la *Revue anthropologique* d'enregistrer cette démission. Il pense, en effet, que tous les organismes de la Culture allemande doivent exciter une égale réprobation chez tout homme civilisé.

Nous avons reçu, d'autre part, la communication suivante :

« Contre le déchaînement de crimes systématiques et de violences organisées dont se sont souillées depuis quinze mois, en France, en Belgique, en Russie, en Serbie, en Italie, l'Allemagne et l'Autriche, pas un des hommes de science de ces deux pays n'a élevé la voix. Nul d'entre eux n'a protesté devant un seul de ces forfaits. Ou bien ils se sont réfugiés honteusement dans le silence, ou bien ils ont nié, malgré l'aveuglante vérité. C'est leur mesure qu'ils ont donnée ainsi.

« Français, nous n'aurons plus rien de commun à l'avenir avec des gens qui ont à ce point abdiqué toute conscience. L'humanité à laquelle ils appartiennent, nous ne voulons plus la connaître, notre humanité la rejette. Leur « Kultur », mélange d'abjection morale et de grossière satisfaction des intérêts matériels, nous répugne et nous dégoûte. *Germania, mir graut vor dir!* comme s'écriait, il y a quarante-cinq ans, le poète George Herwegh....

« Et d'ailleurs, pour développer dans la paix nos arts et nos sciences, pas n'est besoin que nous allions demander aux adeptes de la « Kultur » des inspirations ou des leçons.

« Je romps, pour ma part, le seul lien qui me rattachât à eux. La Société d'Anthropologie de Vienne m'avait conféré autrefois le titre de membre correspondant. Me trouvant dans l'impossibilité de lui adresser ma démission directement, je déclare lui renvoyer, par la présente, ce titre, que je rougirais de garder plus longtemps.

« Dr GEORGES HERVÉ,
« Professeur à l'École d'Anthropologie,
Ancien Président de la Société d'Anthropologie
de Paris .»

BIBLIOGRAPHIE

FIELD MUSEUM OF NATURAL HISTORY. — Chicago.

Publication 177. — Anthropological séries, vol. XIII, n° 2. — *Chinese clay figures*, statuettes en terre cuite chinoises, par BERTHOLD LAUFER, associate curator of Asiatic Ethnology, avec 64 planches et 55 figures dans le texte.

Ces statuettes ont été recueillies par l'expédition de Mme J.-B. Blackstone. Les titres des différents chapitres sont :

I. Histoire de la représentation du rhinocéros en Chine. — II. Armures de la période archaïque. — III. Armures de la période de Han. — IV. Histoire de la cotte de mailles. — V. Problème de l'armure composée de plaques. — VI. Armure défensive de la période T'ang. — VII. Armures de chevaux, figurines de chevaux en terre cuite.

Vol. XIV, n° 1. — *Traditions of the Linguian.* — Étude du folk-lore des Philippines, par FOY-COOPER COLE, assistant curator of Malayan Ethnology. (Documents recueillis par la mission R. F. Cumming aux Philippines. Légendes, traditions, mythes, cérémonies, fables, contes abrégés.)

UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA. THE UNIVERSITY MUSEUM. — Philadelphie, Anthropological publications.

Vol. VI, n° 1. — *Crânes humains provenant de la presqu'île de la Gazelle*, par GEORGES GRANT MAC-CURDY.

La presqu'île de la Gazelle se trouve à l'extrémité est de l'île de Nouvelle-Poméranie, ex-colonie allemande, située à l'est de la Nouvelle-Guinée. Les 34 crânes étudiés par G. G. Mac-Curdy proviennent du Musée de l'Université. Les habitants actuels de l'île sont un mélange de Négritos, de Papous, et surtout de Dravidiens. Les crânes en question sont tous, sauf un ou deux, dolichocéphales, et par conséquent très homogènes. Ces crânes ont été parfaitement étudiés, décrits, mensurés, cubés, et l'auteur est arrivé aux conclusions suivantes : Les crânes sont petits et dolichocéphales; le diamètre frontal, minimum et maximum, mesure 20,3 mm. et 25,7 mm., moindre que celui des Anglais. La hauteur moyenne est plus grande que la plus grande largeur hypsisténocéphalie. Ils sont prognathes, platyrrhiniens, phénozyges et ont les dents grandes. La glabelle et les arcades sourcilières sont proéminentes. Le trou occipital est pyriforme, caractère simien. Les fosses canines sont accentuées. Les dents sont saines et bien plantées. Les dents de sagesse existent toujours; les racines des deux premières prémolaires supérieures ont une tendance à se diviser. L'arc alvéolaire, de la mâchoire supérieure dépasse de beaucoup la troisième molaire. L'épine du menton manque en fait, et l'angle de la symphyse est grand.

Vol. VII, n° 2. — *The dance festivals of the Alaskan Eskimo*, par E.-W. HAWKER. Avec figures.

Vol. IV, n° 2. — *Sacred Bundles of the Sac and Fox*, Indiens, par M.-R. HARRINGTON.

Nous avons déjà parlé dans la *Revue* des objets hétérogènes que peuvent contenir les paquets sacrés des Indiens de l'Amérique du Nord ; on trouvera dans ce travail une description très détaillée, des paquets sacrés adorés par la tribu des Sac et Renards, les mythes qui s'y rattachent, les cérémonies où ils figurent. L'auteur a, en outre, décrit les paquets médicinaux et autres amulettes.

L'ANTHROPOLOGIE, t. XXVI, n°s 4-5, octobre 1915.

H. BREUIL, M. BURKITT et F. DE MOTOS, *Peintures rupestres d'Espagne.* (Le s

abris peints du Monte Arabi, près Vecla (Murcie); nouvelles roches peintes de la région d'Alpera (Albacète); roches à figurations naturalistes de la région de Velez Blanco (Almeria); *avec fig.*) — A. et G. **Grandidier**, *Cérémonies malgaches* (circoncision, *fandroana* ou purification par aspersion d'eau de la population tout entière pour effacer les fautes commises pendant l'année). — H. **Neuville**, *Deux nouveaux crânes de gorille de la Likouala-Mossaka*, (rapportés par le Dr A. Durrieux).

Memoirs of the American Anthropological Association, vol. II, part. 6.
A.-V. Kidder, *Pottery of the Pajarito plateau and of some adjacent regions in New Mexico* (ornementation, figures d'animaux, etc.).

Archives internationales d'Ethnographie, Leyde. Supplément au vol. XXIII.
J.-H. Holwerda, *Les Pays-Bas pendant le préhistorique européen* (tombeaux mégalithiques, tombes à coupole, céramique: comparaison avec les autres pays; fouille de deux dolmens de la province de Drenthe).

The Museum Journal, Philadelphie, vol. VI, n° 1.
The Amazon expedition (Voyage du Dr Farabee dans la Guyane anglaise. Description des tribus indiennes « qui n'avaient encore jamais vu d'hommes blancs ». Belles et nombreuses photographies).

Canada Department of Mines, Museum Bulletin, n° 19, anthrop. series, n° 7.
E. Sapir, *A sketch of the social organization of the Nass River Indians* (tribus, clans, fratries, etc.; documents fournis par quatre chefs).

TABLE DES MATIÈRES

NÉCROLOGIE

LIVRES ET REVUES

FIGURES

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

La Revue anthropologique, organe de l'École d'Anthropologie de Paris, paraît une fois par mois. Chaque livraison contient :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École, ou un article original;

2° Des *analyses* et *comptes rendus* d'ouvrages et de revues concernant l'anthropologie;

3° Sous le titre *Notes et Matériaux* sont publiés des documents, tant anciens qu'actuels, intéressant les sciences anthropologiques.

N. B. — *Tout ouvrage anthropologique ou traitant de questions connexes, envoyé en double exemplaire, sera annoncé; il en sera rendu compte s'il y a lieu.*

S'ADRESSER POUR LA RÉDACTION :

A M. **Georges Hervé**, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A la Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8............... **2 fr.**
— — **1901-1910**, — — .... **2 fr.**

On s'abonne à la Librairie Félix Alcan, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément............. 10 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.